

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
	12x		16x		20x		24x		28x		32x	

B L  
1843

---

# JOURNAUX

DU

# CONSEIL LÉGISLATIF.

VOL. XVI.

---

# JOURNAUX

DU

# CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA

PROVINCE DU CANADA.



SON EXCELLENCE LE TRÈS-HONORABLE SIR EDMUND WALKER HEAD,  
BARONNET, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, etc., etc., etc.

---

ÉTANT LA PREMIÈRE SESSION

DU

SIXIÈME PARLEMENT PROVINCIAL.

1858.

---

VOLUME XVI.

---

DES PRESSES-A-VAPEUR DU "LEADER," 120, RUE KING, TORONTO.

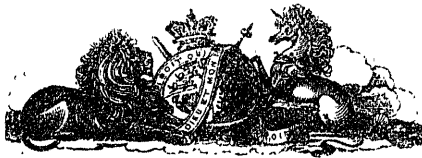
# JOURNAUX

Du

## CONSEIL LÉGISLATIF.

---

PROVINCE DU CANADA



PROVINCE }  
du }  
Canada. }

WILLIAM EYRE.

[L. S.]

*VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Vingtième jour de Juillet courant, et à chacun de vous—

SALUT.

PROCLAMATION.

**A**T TENDU que le Dixième jour du mois de Juin dernier, Nous AVIONS JUGÉ À PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au VINGTIÈME jour du mois de Juillet courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint

d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de TORONTO, MERCREDI, le VINGT-SIXIEME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentés, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province : TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant Général Sir WILLIAM EYRE, C. C. B., Administrateur du Gouvernement de Notre dite Province du Canada, et Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de TORONTO, dans Notre dite Province, ce DIX-HUITIEME Jour de JUILLET, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingt-unième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

## PROVINCE DU CANADA..



WILLIAM EYRE.

PROVINCE }  
du }  
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parle-

ment Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Vingt-sixième jour d'Août courant, et à chacun de vous—

SALUT:

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le Dix-huitième jour du mois de Juillet dernier, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-SIXIEME jour du mois d'AOUT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de TORONTO, SAMEDI, le TROISIEME jour d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant Général Sir WILLIAM EYRE, C. C. B., Administrateur du Gouvernement de Notre dite Province du Canada, et Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre CITE de TORONTO, dans Notre dite Province, ce VINGT-DEUXIEME jour d'AOUT, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingt-nième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,  
G. C. C.

## PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }  
du }  
Canada. }

WILLIAM EYRE.

L. S.]

*VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Troisième jour du mois d'Octobre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le Vingt-deuxième jour du mois d'Août dernier, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au TROISIEME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de TORONTO, SAMEDI, le SEPTIEME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province  
TEMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant-Général Sir WILLIAM EYRE, C. C. B., Administrateur du Gouvernement de Notre dite Province du Canada, et Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE



de TORONTO, dans Notre dite Province, ce DEUXIEME jour d'OCTOBRE, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingt-unième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,  
G. C. C.

## PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE  
du  
Canada. }

WILLIAM EYRE.

*VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A tous ceux à qui ces présentes parviendront, ou qu'icelles pourront concerner—

SALUT :

### PROCLAMATION.

JOHN A. MACDONALD, }  
Proc. Génl. } **A**TTENDU qu'à une Session du Parlement de Notre Province du Canada, commencée et tenue en la Cité de Toronto, dans Notre dite Province, le Vingt-sixième jour de Février, et prorogée le Dixième jour de Juin, dans la Vingtème année de Notre Règne, un certain Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Pont International," a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée, et a été pendant la dite Session, savoir, le Dixième jour de Juin dernier, présenté à Notre Gouverneur Général de Notre dite Province pour Notre Assentiment à icelui, qui, en vertu de l'autorité à lui conférée par un certain Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, passé dans la Session tenue dans les Troisième et Quatrième années de Notre Règne, intitulé : "Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada," et dans sa discrétion, déclara alors qu'il réservait le dit Bill pour la signification de Notre Plaisir sur icelui. SACHEZ MAINTENANT que le dit Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Pont International," Nous ayant été soumis

en Conseil, le Vingt-septième jour d'Août maintenant dernier, il Nous a plu donner à icelui, et par ces présentes et en vertu des dispositions du dit Acte du Parlement du Royanme-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Nous donnons Notre Assentiment au dit Bill; Ce dont Nos sujets dévoués et tous ceux que ces présentes pourront concerner sont requis de prendre connaissance, et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Sir WILLIAM EYRE, C. C. B., Administrateur du Gouvernement de Notre Province du Canada, et Lieutenant Général et Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de TORONTO, dans Notre dite Province, ce NEUVIEME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingt-unième.

Par Ordre,

E. A. MEREDITH,

Assist. Sec.

## PROVINCE DU CANADA.



WILLIAM EYRE.

PROVINCE }  
du }  
Canada. }

[L. S.]

*VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Septième jour du mois de Novembre prochain, et à chacun de vous—

SALUT:

## PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le Deuxième jour du mois d'Octobre courant, Nous AVONS JUGÉ À PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au SEPTIEME jour du mois de NOVEMBRE prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de TORONTO, MERCREDI, le NEUVIEME jour du mois de DECEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant Général Sir WILLIAM EYRE, C. C. B., Administrateur du Gouvernement de Notre dite Province du Canada, et Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de TORONTO, dans Notre dite Province, ce TRENTE-UNIEME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingt-unième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

## PROVINCE DU CANADA.



EDMUND HEAD.

PROVINCE }  
du }  
Canada. }

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, et à tous ceux que ces présentes peuvent concerner—

SALUT :

## PROCLAMATION.

**A**TTENDU que, de l'avis et consentement de Notre Conseil Exécutif de Notre Province du Canada, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de DISSOUDRE le présent Parlement Provincial de Notre dite Province, lequel se trouve prorogé au NEUVIEME jour de DECEMBRE prochain : SACHEZ MAINTENANT, qu'à cette fin Nous publions la présente Notre Proclamation Royale, et par icelle *dissolvons* en conséquence le dit Parlement Provincial ; et les Conseillers Législatifs, et les Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de l'Assemblée Législative sont en conséquence déchargés de s'assembler et d'être présents le dit NEUVIEME jour de DECEMBRE prochain.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de TORONTO, dans Notre dite Province, ce VINGT-HUITIEME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingt-unième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIÉ,

G. C. C.

## PROVINCE DU CANADA.



EDMUND HEAD.\*

 PROVINCE }  
 du }  
 Canada. }

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront—

SALUT :

## PROCLAMATION.

ATTENDU que c'est Notre désir et détermination de rencontrer aussitôt que faire se pourra, Notre Peuple de Notre Province du Canada, et d'avoir son avis en Parlement Provincial ; NOUS FAISONS CONNAITRE par les présentes Notre Volonté et Plaisir Royal de convoquer un Parlement Provincial, et Nous déclarons de plus que, de l'avis de Notre Conseil Exécutif, Nous AVONS CE JOUR donné des Ordres pour l'émanation de Nos WRITS en due forme pour convoquer un PARLEMENT PROVINCIAL dans Notre dite Province, lesquels Writs seront en date de ce VINGT-HUITIEME jour de NOVEMBRE courant, et rapportables le TREIZIEME jour de JANVIER prochain, à l'exception, cependant, des Writs pour les Comtés de *Charlevoix* et de *Gaspé*, et pour les Comtés unis de *Chicoutimi* et de *Saguenay*, lesquels Writs seront rapportables le DIXIEME jour de FEVRIER prochain.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de TORONTO, dans Notre dite Province, ce VINGT-HUITIEME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingt-unième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTISSÉ,

G. C. C.

## PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE  
du  
Canada. }

EDMUND HEAD.

*VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A tous ceux qui ces présentes verront—

SALUT :

PROCLAMATION.

**S**ACHEZ que, désirant et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de rencontrer Notre Peuple de Notre Province du Canada, et d'avoir son avis en Parlement Provincial, Nous, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de Notre dite Province, par ces présentes convoquons l'Assemblée Législative, dans et pour Notre dite Province, et la sommons de se réunir en Notre CITE de TORONTO, en Notre dite Province, MERCREDI, le TREIZIEME jour de JANVIER prochain, pour là et alors conférer et traiter avec les Grands Hommes et le Conseil Législatif de Notre dite Province.

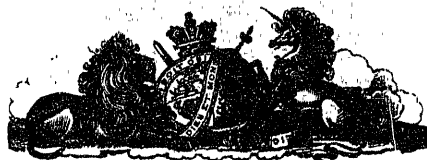
EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentos, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Édouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de TORONTO, dans Notre dite Province, ce VINGT-HUITIEME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingt-unième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

## PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE  
du  
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

*VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Treizième jour du mois de Janvier courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que, le Vingt-huitième jour du mois de Novembre dernier, Nous AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au TREIZIEME jour du mois de JANVIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Toronto, JEUDI, le DIX-HUITIEME jour du mois de FEVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TEMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du

Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de TORONTO, dans Notre dite Province, ce NEUVIEME jour de JANVIER, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-huit, et de Notre Règne la Vingt-unième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

## PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }  
du }  
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

*VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Dix-huitième jour du mois de Février prochain, et à chacun de vous—

SALUT :

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au Dix-huitième jour du mois de Février prochain, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, Nous AVONS JUCÉ A PROPOS de la proroger de nouveau à JEUDI, le VINGT-CINQUIEME jour du mois de FEVRIER prochain, de manière que vous ni aucun de vous n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre Cité de Toronto, le dit Dix-huitième jour de Février prochain, et Nous VOULONS EN



CONSÉQUENCE que vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés à cet égard ; Vous commandant et par ces présentes enjoignant à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de paraître personnellement et être en Notre dite CITE de TORONTO, JEUDI, le VINGT-CINQUIEME jour du mois de FEVRIER prochain, pour la DEPECHE DES AFFAIRES, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement Provincial, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Province, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de TORONTO, dans Notre dite Province, ce VINGT-UNIEME jour de JANVIER, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-huit, et de Notre Règne la Vingt-unième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.



# JOURNAUX

DU

## CONSEIL LÉGISLATIF.

---

**J**EUUDI, le vingt-cinquième jour du mois de Février, dans la vingt-unième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, protectrice de la Foi, étant la première Session du Sixième Parlement Provincial du *Canada*, tel que continuée par diverses Prorogations jusqu'à ce jour.

Les Membres présents dans la salle du Conseil Législatif, dans l'hôtel du Parlement, dans la Cité de *Toronto*, ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
MOORE,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
ROSS,

Les honorables MM.

WILSON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CAITIER,  
DICKSON,  
SMITH, HARMAUNUS,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS.

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a alors annoncé à la Chambre que le greffier était prêt

à administrer le serment voulu par la loi à tous les membres présents.

Sur quoi, les Membres ci-dessus mentionnés ayant séparément prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

La Chambre s'est formée.

Alors la Chambre a été informée qu'il avait été accordé une commission sous le Grand Sceau à l'honorable *Narcisse Fortunat Belleau*, nommant le dit honorable *Narcisse Fortunat Belleau*, Orateur de cette Chambre.

La commission de l'Orateur a été alors lue comme suit :—

PROVINCE du <i>Canada.</i> }	EDMUND HEAD.
------------------------------------	--------------

*VICTORIA, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c., &c., &c.*

A l'honorable *Narcisse Fortunat Belleau* et à tous ceux qui ces présentes verront :—

SALUT :

**S**ACHEZ, qu'ayant pris en notre royale considération la loyauté, l'intégrité et l'habileté du dit *Narcisse Fortunat Belleau*, nous avons nommé et appointé et, par ces présentes, nous nommons et appointons le dit *Narcisse Fortunat Belleau*, pour être notre Orateur du Conseil Législatif de notre Province du *Canada*, au lieu et place de l'honorable *Etienne Paschal Taché*, démissionnaire, pour avoir et jouir de la dite charge, vous le dit *Narcisse Fortunat Belleau*, selon et durant notre plaisir et votre résidence actuelle dans les limites de notre dite Province, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, privilèges et avantages y appartenant et revenant, de la manière la plus ample et entière. Pourvu toujours, que vous, le dit *Narcisse Fortunat Belleau*, remplissiez la dite charge en personne, sauf les cas de maladie ou autre incapacité.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province : TÉMOIN, Notre très-fidèle et bien-aimé Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de notre très-honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'Isle du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A *Toronto*, ce vingt-sixième jour de Novembre, dans l'année de Notre

Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et dans la vingt-et-unième année de Notre Règne.

Par Ordre,

E. PARENT,

*Assistant Secrétaire.*

Enregistrée le 30 Novembre, 1857.

Lib. 26. des Commissions, folio 227.

THOS. AMOR,

*Député Régistrateur.*

Alors l'Orateur a pris le fauteuil au pied du trône, et il a été ordonné que la commission soit entrée dans les journaux, et que la Masse soit portée devant lui.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge-Noire d'informer l'Assemblée "Que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue, l'Orateur de cette Chambre a dit :

*Honorables Messieurs, et*

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Son Excellence le Gouverneur-Général ne juge pas à propos de déclarer les raisons pour lesquelles il a convoqué le présent Parlement Provincial, avant que l'Assemblée Législative ait fait choix d'un Orateur, conformément à la loi ; mais que, demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence déclarera les raisons pour lesquelles elle a convoqué ce Parlement.

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre a été continuée à demain, à deux heures de l'après-midi.

## Vendredi, 26 Février, 1858.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
MOORE,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
ROSS,

Les honorables MM.

WILSON,  
SEYMOUE,  
PERRY,  
CARTIER,  
DICKSON,  
SMITH, HARMANUS.  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS.  
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Prince* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*A-mérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'île du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge-Noire d'informer l'Assemblée " Que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende " immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue,

M. *Henry Smith* a dit :—

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

L'Assemblée Législative m'a choisi comme son Orateur, quoique je sois peu qualifié à remplir les fonctions importantes qui me sont ainsi dévolues.

Si, dans l'accomplissement de ces devoirs, il m'arrivait, en aucun temps, de tomber en erreur, je supplie que la faute en soit imputée à moi, et non à l'Assemblée dont je suis le serviteur, et qui, afin de mieux être en état de remplir ses devoirs envers Sa Souveraine et son pays, réclame humblement, par mon entre-

mise, tous ses droits et privilèges incontestables, particulièrement la liberté de la parole dans ses débats, accès à la personne de Votre Excellence, en toute occasion convenable, et que ses délibérations reçoivent de Votre Excellence l'interprétation la plus favorable.

Alors l'Orateur de cette Chambre a dit :—

M. l'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, de vous déclarer qu'il repose une entière confiance dans le respect et l'attachement de l'Assemblée envers la personne de Sa Majesté et son gouvernement, et ne doutant pas que ses procédés seront conduits avec sagesse, modération et prudence, il accorde et, en toute occasion, il reconnaîtra et permettra l'exercice de ses privilèges constitutionnels.

J'ai aussi ordre de vous assurer que l'Assemblée aura un prompt accès à la personne de Son Excellence, en toute occasion convenable, et qu'elle interprétera toujours de la manière la plus favorable ses procédés, ainsi que vos paroles et vos actions.

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la Session par un Gracieux Discours aux deux Chambres.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,  
Messieurs de l'Assemblée Législative :*

C'est avec plaisir que je rencontre les Représentants du Peuple Canadien à l'ouverture de cette première Session d'un nouveau Parlement.

Lorsque je prorogéai la dernière Session, dans le mois de juin, nous nous flattions que l'Angleterre était en paix avec le monde entier; mais à cette même époque une sédition formidable exerçait ses ravages au cœur de notre Empire Oriental; sédition qui, un moment a semblé mettre en danger toutes nos conquêtes de l'Inde, et qui, par les atrocités qui en ont marqué le cours, a soulevé l'indignation du monde civilisé.

Le peuple du Canada, dont les sympathies ont accompagné nos co-sujets dans leurs dangers et leurs souffrances, ne manquera pas de se réjouir de même de la vigueur avec laquelle cette révolte a été comprimée, et d'apprécier le courage et la persévérance indomptables dont nos compatriotes ont fait preuve en Orient. C'est pour les colonies britanniques un juste sujet d'orgueil qu'aux noms des Havelock et des Outram se trouve associé celui d'Ingles, et que le Canada ait envoyé quelques braves qui sont tombés en combattant vaillamment à Delhi et à Lucknow. L'issue de cette lutte est entre les mains de la Providence; nous pouvons, cependant sans présomption, compter sur le succès de nos armes, et l'établissement du pouvoir britannique dans l'Indoustan sur des bases solides.

Vers la fin de l'année dernière, les relations commerciales, tant en Europe qu'en Amérique, ont éprouvé une crise sérieuse. Ce sont, vous le savez, des choses dans lesquelles le bien-être des différents pays influe plus ou moins sur celui

des autres, c'est pourquoi le remède à de pareils maux se trouve rarement à la portée d'aucune société isolée. Nous avons lieu de nous féliciter de la prudence de notre commerce; et nous pouvons nous étonner de la position de nos banques, qui se trouvent avoir été presque les seules sur le continent du nord, à continuer sans hésitation leurs paiements en espèces. Cependant il n'est pas douteux que la gêne financière ait pesé et pèse encore bien lourdement sur nos marchands, nos propriétaires et nos cultivateurs. Il n'y a pas non plus de doute qu'on puisse considérablement améliorer notre législation commerciale. Je recommande instamment ces matières à votre attention, et dans cette vue je vous soumetts les sujets suivants comme méritant votre sérieuse considération :

L'avantage d'assimiler les lois commerciales du *Haut* et du *Bas-Canada*; la loi de l'emprisonnement pour dette, et la loi sur l'insolvabilité dans le *Haut-Canada*; la loi touchant les cessions de biens frauduleuses et faites en vue de favoriser certains créanciers, et celle relative à l'intérêt de l'argent en matière de commerce de tout genre.

Il me semble aussi que la loi du jury demande révision, et qu'il serait avantageux que la loi municipale du *Haut-Canada* fût amendée et refondue.

Il n'y a pas de dispositions légales plus importantes au pays que celles qui règlent la franchise électorale et la contestation des élections. Étant d'avis que les actes maintenant en force demandent à être amendés, j'espère que vous ferez tout en votre pouvoir pour améliorer et simplifier le système actuel. Je pense en outre qu'il serait bon de pourvoir d'une manière convenable à l'enregistrement et à la protection des voteurs qualifiés.

Il vous sera soumis une mesure pour amender et simplifier tout le système de régie de nos terres publiques, et pour en faciliter l'accès aux colons industriels.

J'ai la satisfaction de vous apprendre que l'immigration de l'année qui vient de finir l'emporte de beaucoup sur celle de l'année précédente.

Il a été arpenté une grande étendue de terrain dans différentes parties de la Province, et cela en vue de colonisation immédiate. L'expérience a démontré que l'ouverture de chemins à travers la forêt a beaucoup facilité l'établissement de nos terres incultes. En ouvrant ces chemins d'après un système large et uniforme, il y a tout lieu d'attendre les résultats les plus favorables des fonds votés à cette fin par la Législature.

Les pêcheries dans les deux sections de la Province sont un sujet qui mérite toute votre attention, car je crois qu'on peut les administrer de façon à en faire une source de revenu.

Dans le *Bas-Canada*, les changements législatifs opérés dans le système judiciaire sont entrés en opération, et ils auront pour résultat, je l'espère, de rendre la justice plus accessible et d'accélérer le jugement des causes civiles.

Je vous félicite du succès qui continue d'accompagner les opérations de la ligne



canadienne des steamers. Ils ont déjà mis nos rapports avec l'Europe sur un nouveau pied, et j'anticipe avec plaisir l'établissement d'une ligne hebdomadaire au *St. Laurent*, pendant l'été prochain.

Je recommande à votre attention la valeur croissante du commerce de nos lacs. Notre commerce avec *Chicago* et les Etats de l'Ouest promet de devenir important pour les deux sections de la Province à la fois.

Dans une correspondance qui a eu lieu, pendant la vacance, avec le Gouvernement Impérial, et nos sœurs colonies de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, on s'est efforcé de faire sentir au Gouvernement Métropolitain l'importance pour les intérêts impériaux d'un chemin de fer international et chemin militaire à *Halifax*. Cette correspondance sera soumise à votre considération.

La Province ayant déjà poussé jusqu'aux dernières limites l'aide pécuniaire qu'elle a été appelée à donner à la compagnie du chemin de fer de Grand Tronc, j'éprouve beaucoup de plaisir à vous exprimer mon ferme espoir, que cette aide se trouvera suffisante pour assurer les avantages que promet l'achèvement de ses ouvrages, et je ne doute pas que la société entière sait pleinement apprécier les avantages de cette grande et importante entreprise.

*Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Les difficultés commerciales auxquelles j'ai déjà fait allusion ont, comme vous le verrez, affecté notre revenu. C'est à quoi l'on devait s'attendre, mais la diminution n'est pas telle à nous inspirer des craintes pour le crédit ou la prospérité future du pays.

J'espère que vous trouverez que le gouvernement exécutif a employé, avec toute l'économie désirable, les fonds qui lui avaient été confiés, et que le bureau d'audit a maintenu une surveillance officieuse sur les comptes publics. J'ai à vous demander, dans la présente Session, les subsides nécessaires pour le service public.

*Honorables Messieurs et Messieurs,*

Je ferai mettre devant vous une correspondance au sujet de la compagnie de la *Baie d'Hudson* et de son territoire; de même que la Réponse à votre Adresse présentée à Sa Très-Gracieuse Majesté sur le sujet du Siége du Gouvernement. Dans la première de ces matières, vous aurez à considérer les propositions qu'a faites à la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, et à bien mesurer la portée de ces propositions vis-à-vis des intérêts et des droits du *Canada*.

Il vous sera soumis de même des papiers qui vous montreront clairement les démarches qu'a prises le Gouvernement Provincial pour faire valoir ses intérêts et ses droits, et en assurer le maintien dans l'avenir.

Je vous laisse maintenant à l'accomplissement de vos devoirs législatifs.

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

---

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif aux écoles communes."

Le dit bill a été lu la première fois *pro formâ*.

L'honorable Orateur a fait rapport du Discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Taché*, il a été *Ordonné*, Que la Chambre prenne en considération le Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

*Ordonné*, Que deux cent cinquante copies du Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, soient imprimées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que les honorables MM. *Moore*, *J. Morris*, *Taché*, *Seymour*, *Des-sarailles*, *Patton* et *Ross*, forment un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

*Ordonné*, Que les honorables MM. *Hamilton*, *Matheson*, *Murney*, *Hollis Smith*, *Dionne* et *Ross*, forment un comité pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du Parlement Provincial.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que les honorables MM. *Boulton*, *Perry*, *Armstrong*, *Masson*, *Ferrie*, *Prince*, *Simpson*, *Cartier*, *Wilson* et *Ross*, forment un comité pour surveiller l'impression de cette Chambre pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Taché*, il a été

*Ordonné*, Que tous les Membres présents ce jour, ou qui seront présents durant cette session, forment un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quant et aussi souvent qu'il le jugera à propos.

Alors sur motion de l'honorable M. *deBlaquière*, secondé par l'honorable M. *Patton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

---

## Lundi, 1er Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIS,  
MOORE,  
DIONNE,  
MORRIS J.  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
ROSS,

Les honorables MM.

WILSON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
CARTIER,  
DICKSON,  
SMITH, HARMAUNUS  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
SMITH, HOLLIS

### PRIÈRES.

Les honorables MM. *Crooks* et de *LaTerrière* se sont approchés de la table, et ont prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *de Blaquière*—de l'association des amis des veuves et des orphelins de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *Jean Langevin*, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Wilson*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque du village de *l'Industrie*—et du directeur et des syndics de l'asile *St. Patrice* des orphelins de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Taché*—du très-révérend *J. M. Bruyère*, de *Toronto*.

L'honorable M. *Prince* est entré.

L'honorable Orateur a fait rapport que M. *George de Blaquière*, clerk dans les bureaux du Conseil Législatif, avait résigné la situation qu'il occupait.

L'honorable Orateur a alors soumis à la Chambre les demandes de seize Messieurs pour la situation devenue vacante par la résignation de M. *de Blaquière*.

*Ordonné*, Que les dites demandes soient référées au comité chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du greffier en loi sur les lois expirant

*Ordonné*, Qu'il reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

*Ordonné*, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Appendice No. 1.*)

*Ordonné*, Que le rapport mentionné en dernier lieu, soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Gordon* est entré.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du Discours de Son Excellence prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session.

Lequel étant lu par le greffier,

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour remercier Son Excellence de son gracieux discours prononcé du Trône, à l'ouverture de la présente Session, et de l'expression de son plaisir de rencontrer les Représentants du peuple Canadien à l'ouverture de cette première Session d'un nouveau Parlement.

Pour exprimer à Son Excellence le profond regret qu'éprouve cette Chambre d'apprendre que quoiqu'il y eût tout lieu de se flatter, lorsqu'elle a prorogé la dernière Session, dans le mois de Juin, que *l'Angleterre* était en paix avec le monde entier, néanmoins qu'à cette même époque une sédition formidable exerçait ses ravages au cœur de notre Empire Oriental; sédition qui, un moment, a semblé mettre en danger toutes nos conquêtes de *l'Inde*, et qui, par les atrocités qui en ont marqué le cours, a soulevé l'indignation du monde civilisé.

Pour assurer Son Excellence que le peuple du *Canada*, dont les sympathies ont accompagné nos co-sujets dans leurs dangers et leurs souffrances, ne manquera pas de se réjouir de même de la vigueur avec laquelle cette révolte a été comprimée, et d'apprécier le courage et la persévérance indomptables dont nos compatriotes ont fait preuve en *Orient*.

Pour concourir dans l'opinion de Son Excellence que c'est pour les Colonies Britanniques un juste sujet d'orgueil qu'aux noms des *Havelock* et des *Outram*, se trouve associé celui d'*Inglis*, et que le *Canada* ait envoyé quelques braves qui sont tombés en combattant vaillamment à *Delhi* et à *Lucknow*, que l'issue de cette lutte est entre les mains de la Providence, mais que nous pouvons cependant, sans présomption, compter sur le succès de nos armes, et l'établissement du pouvoir britannique dans *l'Hindoustan* sur des bases solides.

Pour partager l'opinion de Son Excellence que, vers la fin de l'année dernière,

les relations commerciales, tant en *Europe* qu'en *Amérique*, ont éprouvé une crise sérieuse, que ce sont des circonstances dans lesquelles le bien-être des différents pays influe plus ou moins sur celui des autres, et que le remède à de pareils maux se trouve rarement à la portée d'aucune société isolée, que nous avons lieu de nous féliciter de la prudence de notre commerce, et que nous pouvons nous enorgueillir de la position de nos banques, qui se trouvent avoir été presque les seules sur le continent du nord à continuer, sans hésitation, leur paiements en espèces; cependant qu'il n'est pas douteux que la gêne financière ait pesé et pèse encore bien lourdement sur nos marchands, nos propriétaires et nos cultivateurs, et qu'on puisse considérablement améliorer notre législation commerciale. Et pour assurer Son Excellence que cette Chambre donnera sa plus sérieuse attention aux sujets suivants que Son Excellence a recommandés à la considération du présent Parlement, savoir : l'avantage d'assimiler les lois commerciales du *Haut* et du *Bas-Canada*; la loi de l'emprisonnement pour dettes, et la loi sur l'insolvabilité dans le *Haut-Canada*; la loi touchant les cessions de biens frauduleuses et faites en vue de favoriser certains créanciers, et celle relative à l'intérêt de l'argent en matière de commerce de tout genre.

Pour remercier Son Excellence de sa déclaration que la loi du jury demande révision; qu'il serait avantageux que la loi municipale du *Haut-Canada* fut amendée et refondue, et que les lois qui règlent la franchise électorale et la contestation des élections, lesquelles ne le cèdent en importance à aucune autre loi du pays, ont besoin d'être amendées dans le but d'améliorer et de simplifier le système actuel, et qu'il serait bon de pourvoir, d'une manière convenable, à l'enregistrement et à la protection des voteurs qualifiés; et pour assurer Son Excellence que nous donnerons toute notre attention à ces sujets, ainsi qu'à toute mesure qui pourra nous être soumise pour amender et simplifier tout le système de régie de nos terres publiques, et pour en faciliter l'accès aux colons industriels.

Pour se réjouir avec Son Excellence de ce que l'immigration de l'année qui vient de finir l'emporte de beaucoup sur celle de l'année précédente.

Pour exprimer à Son Excellence le plaisir qu'éprouve cette Chambre d'apprendre qu'il a été arpenté une grande étendue de terrain dans différentes parties de la Province, et cela en vue de colonisation immédiate.

Pour concourir dans l'opinion de Son Excellence que l'expérience a démontré que l'ouverture de chemins à travers la forêt a beaucoup facilité l'établissement de nos terres incultes, et qu'en ouvrant ces chemins d'après un système large et uniforme, il y a tout lieu d'attendre les résultats les plus favorables des fonds votés à cette fin par la Législature.

Pour assurer Son Excellence que les pêcheries dans les deux sections de la Province, sont un sujet qui recevra la plus prompte considération de cette Chambre, dans l'espérance qu'on pourra les administrer de façon à en faire une source de revenu.

Pour exprimer la satisfaction qu'éprouve cette Chambre d'apprendre que, dans le *Bas-Canada*, les changements législatifs opérés dans le système judiciaire sont

entrés en opération, et pour espérer avec Son Excellence qu'ils auront pour résultat de rendre la justice plus accessible et d'accélérer le jugement des causes civiles.

Pour se féliciter avec Son Excellence du succès qui continue d'accompagner les opérations de la ligne canadienne des steamers qui ont déjà mis nos rapports avec *l'Europe* sur un nouveau pied, et pour assurer Son Excellence que cette Chambre anticipe aussi avec plaisir l'établissement d'une ligne hebdomadaire au *St. Laurent*, pendant l'été prochain.

Pour assurer Son Excellence que la question de la valeur croissante du commerce de nos lacs, qu'elle a bien voulu recommander à l'attention du Parlement, recevra la sérieuse considération de cette Chambre, et pour partager l'opinion de Son Excellence que notre commerce avec *Chicago* et les Etats de *l'Ouest*, promet de devenir important pour les deux sections de la Province à la fois.

Pour remercier Son Excellence de sa promesse de soumettre à la considération du Parlement une correspondance qui a eu lieu, pendant la vacance, avec le Gouvernement Impérial et nos sœurs colonies de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau Brunswick*, dans laquelle on s'est efforcé de faire sentir au Gouvernement Métropolitain l'importance pour les intérêts impériaux d'un chemin de fer international et chemin militaire à *Habifax*.

La Province ayant déjà poussé jusqu'aux dernières limites l'aide pécuniaire qu'elle a été appelée à donner à la compagnie du chemin de fer le Grand Tronc, pour apprendre avec plaisir la déclaration de Son Excellence qu'elle a le ferme espoir que cette aide se trouvera suffisante pour assurer les avantages que promet l'achèvement de ces ouvrages, et pour partager l'opinion de Son Excellence en ne doutant pas que la société entière sait pleinement apprécier les avantages de cette grande et importante entreprise.

Pour remercier Son Excellence de sa déclaration qu'elle fera mettre devant nous une correspondance au sujet de la Compagnie de la Baie d'*Hudson* et de son territoire; de même que la réponse à notre adresse présentée à Sa Très Gracieuse Majesté sur le sujet du Siège du Gouvernement, et pour assurer Son Excellence que, dans la première de ces matières, cette Chambre sera prête à considérer les propositions qu'à faites à la compagnie de la Baie d'*Hudson*, le secrétaire d'état de Sa Majesté pour les colonies, et à bien mesurer la portée de ces propositions vis-à-vis des intérêts et des droits du *Canada*, cette Chambre apprenant avec plaisir que des papiers seront aussi soumis au parlement, démontrant clairement les démarches qu'a prises le Gouvernement provincial pour faire valoir ses intérêts et ses droits, et en assurer le maintien dans l'avenir.

L'honorable M. *Murney* est entré.

Le premier paragraphe de la dite résolution étant lu de nouveau, L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*, Que le dit paragraphe soit adopté.

Après un long débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement agréée.

Les paragraphes suivants de la dite résolution étant alors de nouveau séparément lus, et

La question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été unanimement agréés.

Ordonné, Que les honorables MM. *Ferrier*, *Patton* et *Vankouyhnnet* forment un comité pour préparer une adresse basée sur la résolution précédente.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Ferrier*, de la part du dit comité, a fait rapport d'une adresse comme suit :—

A SON EXCELLENCE le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, remercions respectueusement Votre Excellence de votre gracieux discours prononcé du Trône, à l'ouverture de la présente Session, et d'y avoir alors exprimé votre plaisir de rencontrer les Représentants du peuple Canadien à l'ouverture de cette première Session d'un nouveau Parlement.

Nous demandons à exprimer à Votre Excellence le profond regret qu'éprouve cette Chambre d'apprendre que quoiqu'il y eût tout lieu de se flatter, lorsque Votre Excellence a prorogé la dernière Session, dans le mois de juin, que l'*Angleterre* était en paix avec le monde entier, néanmoins qu'à cette même époque une sédition formidable exerçait ses ravages au cœur de notre Empire Oriental; sédition qui, un moment, a semblé mettre en danger toutes nos conquêtes de l'*Inde*, et qui, par les atrocités qui en ont marqué le cours, a soulevé l'indignation du monde civilisé.

Nous assurons Votre Excellence que le peuple du *Canada*, dont les sympathies ont accompagné nos co-sujets dans leurs dangers et leurs souffrances, ne manquera pas de se réjoindre de même de la vigueur avec laquelle cette révolte a été comprimée, et d'apprécier le courage et la persévérance indomptables dont nos compatriotes ont fait preuve en *Orient*.

Nous concourons dans l'opinion de Votre Excellence que c'est pour les colonies britanniques un juste sujet d'orgueil qu'aux noms des *Havelock* et des *Outram*, se trouve associé celui d'*Inglis*, et que le *Canada* ait envoyé quelques braves qui sont tombés en combattant vaillamment à *Delhi* et à *Lucknow*, que l'issue de

cette lutte est entre les mains de la Providence, mais que nous pouvons cependant, sans présomption, compter sur le succès de nos armes, et l'établissement du pouvoir britannique dans l'*Hindoustan* sur des bases solides.

Nous partageons l'opinion de Votre Excellence que vers la fin de l'année dernière les relations commerciales, tant en *Europe* qu'en *Amérique*, ont éprouvé une crise sérieuse ; que ce sont des circonstances dans lesquelles le bien-être des différents pays influe plus ou moins sur celui des autres, et que le remède à de pareils maux se trouve rarement à la portée d'aucune société isolée ; que nous avons lieu de nous féliciter de la prudence de notre commerce, et que nous pouvons nous enorgueillir de la position de nos banques, qui se trouvent avoir été presque les seules sur le continent du Nord à continuer, sans hésitation, leurs paiements en espèces ; néanmoins, qu'il n'est pas douteux, que la gêne financière ait pesé et pèse encore bien lourdement sur nos marchands, nos propriétaires et nos cultivateurs, et qu'on puisse considérablement améliorer notre législation commerciale ; et nous assurons Votre Excellence que cette Chambre donnera sa plus sérieuse attention aux sujets suivants que Votre Excellence a recommandés à la considération du présent Parlement, savoir : l'avantage d'assimiler les lois commerciales du *Haut* et du *Bas-Canada* ; la loi de l'emprisonnement pour dettes, et la loi sur l'insolvabilité dans le *Haut-Canada* ; la loi touchant les cessions de biens frauduleuses et faites en vue de favoriser certains créanciers, et celle relative à l'intérêt de l'argent en matière de commerce de tout genre.

Nous remercions Votre Excellence de votre déclaration que la loi du jury demande révision ; qu'il serait avantageux que la loi municipale du *Haut-Canada* fût amendée et refondue, et que la loi qui règle la franchise électorale et la contestation des élections, lesquelles ne le cèdent en importance à aucune autre loi du pays, ont besoin d'être amendées, dans le but d'améliorer et de simplifier le système actuel, et qu'il serait bon de pourvoir, d'une manière convenable, à l'enregistrement et à la protection des voteurs qualifiés ; et nous assurons Votre Excellence que nous donnerons toute notre attention à ces sujets, ainsi qu'à toute mesure qui pourra nous être soumise pour amender et simplifier tout le système de régie de nos terres publiques, et pour en faciliter l'accès aux colons industriels.

Nous nous réjouissons avec Votre Excellence de ce que l'immigration de l'année qui vient de finir l'emporte de beaucoup sur celle de l'année précédente.

Nous apprenons avec plaisir qu'il a été arpenté une grande étendue de terrain dans différentes parties de la Province, et cela en vue de colonisation immédiate.

Nous concourons dans l'opinion de Votre Excellence que l'expérience a démontré que l'ouverture de chemins, à travers la forêt, a beaucoup facilité l'établissement de nos terres incultes, et qu'en ouvrant ces chemins d'après un système large et uniforme, il y a tout lieu d'attendre les résultats les plus favorables des fonds votés à cette fin par la Législature.

Nous assurons Votre Excellence que les pêcheries dans les deux sections de la Province, sont un sujet qui recevra la plus prompte considération de cette Chambre,



dans l'espérance qu'on pourra les administrer de façon à en faire une source de revenu.

Nous apprenons avec satisfaction que, dans le *Bas-Canada*, les changements législatifs opérés dans le système judiciaire sont entrés en opération, et nous espérons avec Votre Excellence qu'ils auront pour résultat de rendre la justice plus accessible et d'accélérer le jugement des causes civiles.

Nous nous félicitons avec Votre Excellence du succès qui continue d'accompagner les opérations de la ligne canadienne des steamers, qui ont déjà mis nos rapports avec l'*Europe* sur un nouveau pied, et nous anticipons aussi avec Votre Excellence l'établissement d'une ligne hebdomadaire au *St. Laurent*, pendant l'été prochain.

La question de la valeur croissante du commerce de nos lacs, que Votre Excellence a bien voulu recommander à l'attention du Parlement, recevra la sérieuse considération de cette Chambre, et nous partageons l'opinion de Votre Excellence que notre commerce avec *Chicago* et les Etats de l'Ouest, promet de devenir important pour les deux sections de la Province à la fois.

Nous remercions Votre Excellence de votre promesse de soumettre à la considération du Parlement, une correspondance qui a eu lieu, pendant la vacance, avec le Gouvernement Impérial et nos sœurs colonies de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, dans laquelle on s'est efforcé de faire sentir au Gouvernement Métropolitain l'importance pour les intérêts impériaux d'un chemin de fer international et chemin militaire à *Halifax*.

La Province ayant déjà poussé jusqu'aux dernières limites l'aide pécuniaire qu'elle a été appelée à donner à la Compagnie du chemin de fer le Grand Tronc, nous apprenons avec plaisir la déclaration de Votre Excellence que vous avez le ferme espoir que cette aide se trouvera suffisante pour assurer les avantages que promet l'achèvement de ces ouvrages, et nous partageons l'opinion de Votre Excellence, en ne doutant pas que la société entière sait pleinement apprécier les avantages de cette grande et importante entreprise.

Nous remercions Votre Excellence de votre déclaration que vous ferez mettre devant nous une correspondance au sujet de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* et de son territoire; de même que la Réponse à notre Adresse présentée à Sa Très Gracieuse Majesté sur le sujet du Siége du Gouvernement. Dans la première de ces matières, nous serons prêts à considérer les propositions qu'à faites à la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, et à bien mesurer la portée de ces propositions vis-à-vis des intérêts et des droits du *Canada*, cette Chambre apprenant avec plaisir que des papiers seront aus-i soumis au Parlement, démontrant clairement les démarches qu'a prises le Gouvernement Provincial pour faire valoir ses intérêts et ses droits, et en assurer le maintien dans l'avenir.

Laquelle dite adresse, étant de nouveau lue par le greffier, a été unanimement adoptée.

*Ordonné*, Que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'Orateur de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plaira à Son Excellence de recevoir la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 2 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

CROOKS,  
FERGUSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
MOORE,  
DIONNE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
ROSS,

Les honorables MM.

WILSON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LA TERRIÈRE,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Patton*—deux pétitions de la municipalité du comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Cartier*—du vicomte de *Chabus*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—deux pétitions de la municipalité des comtés-  
unis de *Stormont, Dundas et Glengarry*.

---

Par l'honorable M. *Wilson*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque du village de *l'Industrie*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de M. *D. Meunier Lapierre* et de *F. Pinard* et autres, tous de *Headville*, dans le comté de *Drummond*.

Par l'honorable Orateur—de l'institut catholique romain de *St. Roch de Québec*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Frédéric Tremblay*, de la paroisse de *St. Irénée*, dans le comté de *Charlevoix*.

L'honorable M. *Vankorughnet* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence de recevoir l'Adresse de cette Chambre, et que Son Excellence avait fixé demain, à trois heures et demie de l'après-midi, à l'Hôtel du Gouvernement, dans cette Cité, à cette fin.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour permettre le rapport des verdicts dans les procès par jury au civil, quoique le jury nesoit pas unanime."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Crooks*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

---

## Mercredi, 3 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

CROOKS,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

MOORE,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

MATTIESON.

BOULTON,

TACHÉ.

Les honorables MM.

ROSS,

WILSON,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

CARTIER,

DICKSON,

SMITH, HARMAUNUS,

DE LATERRIÈRE,

MASSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS.

### PRÏÈRES.

Les honorables MM. *Renaud* et *Duchesnay* se sont approchés de la table, et ont prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson*—du conseil de ville de la ville de *Guelph*.

Par l'honorable M. *Matheson*—de *William Rutherford* et autres, anciens et laïques de l'église *St. Andrew*, de *Perth*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Dionne*—du révérend *J. Bailey* et autres, des paroisses de *St. Pierre-les-Becquets*, *Gentilly* et autres lieux—et de *James McKenzie* et autres, de la cité de *Québec* et autres lieux, intéressés dans la navigation entre *Québec* et *Montréal*.

Par l'honorable M. *Dickson*—de *Thomas Barnett*, du township de *Stamford*, dans le comté de *Welland*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de *James Stitt* et autres, huissiers des cours de division des comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*.

Par l'honorable Orateur—de l'Hospice *St. Joseph* de la Maternité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Wilson*—du collège de *l'Assomption*—et des directeurs de l'institut de *Barnston*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de *Pierre Désautels* et autres, de la cité de *Montréal*—de l'asile de *Montréal* pour les femmes âgées et infirmes —et des Sœurs de Charité, ayant l'administration de l'Hôpital-Général, fondé dans la cité de *Montréal*, le 3 juin, 1753.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *Jean Langevin*, de la cité de *Québec*, demandant justice comme l'un des créanciers des ci-devant districts municipaux du *Bas-Canada*.

De l'association des amis des veuves et des orphelins de *Kingston*,—du très-révérénd *J. M. Bruyère*, de la part de la Maison de la Providence de *Toronto*—du directeur et des syndics de l'asile *St. Patrice* des orphelins de *Montréal*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque du village de *l'Industrie*, demandant séparément une allocation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le retour annuel de l'Hospice *St. Joseph* de la Maternité de *Québec*, pour l'année finissant le 31 décembre, 1857.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

( Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable M. *J. Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois le 1er avril prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue, ce jour, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec son adresse en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, à laquelle il avait plu à Son Excellence de faire la gracieuse réponse suivante :—

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif :*

Je reçois avec beaucoup de plaisir votre adresse loyale.

Je vous remercie de l'assurance qu'elle me donne que vous ferez tout en votre pouvoir pour avancer les vrais intérêts du *Canada*.

*Ordonné*, Que l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, ainsi que la réponse de Son Excellence à icelle, soient immédiatement imprimées et publiées dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 4 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER.  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
ROSS,  
WILSON,

Les honorables M<sup>l</sup>l<sup>l</sup>.

SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
DICKSON,  
SMITH, HARMAUNUS  
RENAUD,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
VANKOUGHNET,  
PATON,  
MURNEY,  
SNITH, HOLLIS  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Crooks*—de *Charles Parks* et autres, intéressés dans la navigation de la province, résidant dans les *Etats-Unis d'Amérique*—de *Lewis Clement* et autres, de *Niagara*—et des huissiers et autres, du comté de *Lincoln*.

Par l'honorable M. *Ross*—de l'association de la bibliothèque mercantile de *London*—et des huissiers et autres, du comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *Wm. Clegg* et autres, d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Deux pétitions de la municipalité du comté de *Simcoe*, demandant la modification de l'acte 9 Vic., chap. 58, intitulé : “ Acte pour défrayer les dépenses de l'administration de la justice en matière criminelle dans le *Haut-Canada*,” et aussi que les dépenses en résultant soient payées dans le *Haut* comme dans le *Bas-Canada*, à même le revenu de la Province,—et aussi, demandant que les lois électorales soient modifiées de manière à y introduire le système de l'enregistrement des noms des personnes qualifiées à voter aux élections des Membres de la Législature.

Du vicomte de *Chalus*, résidant à *Longueuil*, dans le district de *Montréal*, demandant une loi pour lui permettre de recouvrer la possession des terres qui lui appartiennent dans le township de *Scott*, dans le comté d'*Ontario*.

Deux pétitions du conseil de comté des comtés-unis de *Stormont, Dundas et Glengarry*, demandant que les jurés, dans le *Haut-Canada*, soient payés à même les fonds publics de la Province,—et aussi, demandant une loi pour permettre aux divers conseils de comtés, dans le *Haut-Canada*, de pourvoir au paiement des grands jurés, de la même manière qu'ils sont actuellement autorisés à le faire dans le cas des petits jurés.

De l'institut des artisans et association de bibliothèque du village de *l'Industrie*—et de l'institut catholique romain de *St. Roch de Québec*, demandant séparément une allocation.

De *M. D. Meunier Lapierre*, de *Headville*, dans le comté de *Drummond*, demandant à être rémunéré des services qu'il a rendus en sa qualité de secrétaire-trésorier des municipalités locales et scolaires de la paroisse de *St. Germain*, dans le township de *Grantham*.

De *F. Pinard* et autres, aussi de *Headville*, dans le dit comté de *Drummond*, demandant l'appropriation d'une somme d'argent pour l'amélioration de la *Rivière Noire*, dans ce comté.

De *Frédéric Tremblay*, de la paroisse de *St. Irénée*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant à être indemnisé des pertes qu'il a essayées dans l'exécution d'un certain contrat dans l'année 1819.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du surintendant médical de l'asile des aliénés, à *Toronto*, préparé jusqu'au 1er mars, 1858.

Et aussi, le rapport annuel de la compagnie d'assurance de *l'Amérique Britannique du Nord*, jusqu'au 30 juin, 1857.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Conformément à avis, l'honorable M. *Crooks* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance qui peut avoir été échangée entre Son Excellence et l'Exécutif des Provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau Brunswick*, au sujet de l'union de ces Provinces avec le *Canada*, sous un gouvernement unique ; et aussi copie des instructions données par le Gouvernement Exécutif de cette Province à l'honorable procureur-général *Macdonald*, au sujet de la dite union, lors de son voyage en *Angleterre*, au mois de juin dernier.

Après un court débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'enregistrement des débentures émises par les municipalités et autres corporations."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain en huit.

L'honorable M. *Boulton* a présenté un bill intitulé : " Acte pour augmenter le taux de l'intérêt en cette Province et consolider les lois d'usure."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain en huit.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Widmer*, La Chambre s'est ajournée.



## Vendredi, 5 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
MOORE  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
WILSON.

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
DICKSON,  
SMITH, HARMAUNUS,  
RENAUD,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE-

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la maison de refuge et école d'industrie de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Renaud*—d'*Ambroise Labrecque* et autres, du township de *Chester*, dans le comté d'*Arthabaska*—et de *L. N. Portelance* et autres, de la paroisse de *St. Charles des Grondines*, et autres lieux.

Par l'honorable M. *Seymour*—de la municipalité de la ville de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *Gordon*—deux pétitions du comité de l'asile des orphelins de *Québec*, en liaison avec l'église d'*Angleterre*.

Par l'honorable M. *Prince*—des municipalités de *Tilbury Est* et *Romney*, dans le comté de *Kent*—de la municipalité de *Tilbury Ouest*, dans le comté d'*Essex*—du très-révérend lord évêque de *Huron* et autres, de *London*—et de la corporation de la cité de *London*.

Par l'honorable M. de LaTerrière—de P. N. Pacaud et autres, de la paroisse de *St. Norbert d'Arthabaska*, dans le comté d'*Arthabaska*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du conseil de ville de la ville de *Guelph*, demandant la modification des lois de cotisations.

De *William Rutherford* et autres, anciens et laïques de l'église *St. Andrew*, à *Perth*, en liaison avec l'église établie d'*Ecosse*, demandant qu'il ne soit passé aucune loi ayant pour objet d'accorder au clergé et aux ecclésiastiques de la dite église, des droits et pouvoirs, à l'égard des revenus temporels, qui, par la loi de l'église d'*Ecosse*, ont toujours appartenus aux laïques seulement.

Du révérend *J. Bailey* et autres, des paroisses de *St. Pierre-les-Becoquets*, de *Gentilly* et autres lieux—et de *James McKenzie* et autres, de la cité de *Québec* et autres lieux, intéressés dans la navigation entre *Québec* et *Montréal*, demandant séparément la construction d'un quai sur la rive sud du *St. Laurent*, dans la paroisse de *St. Pierre-les-Becoquets* susdite.

De *Thomas Barnett*, du township de *Stamford*, dans le comté de *Welland*, demandant une allocation pour l'érection de bâtisses propres à recevoir une collection de curiosités naturelles et de produits de toutes les parties du monde connu

De *James Stitt* et autres, huissiers des cours de division des comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, demandant une augmentation du tarif de leurs honoraires.

Du collège de *L'Assomption*, demandant la modification de son acte d'incorporation.

De *Pierre Désautels* et autres, de la cité de *Montréal*, menuisiers et charpentiers, demandant à être incorporés sous le nom de "*La société canadienne des menuisiers et charpentiers de Montréal.*"

De l'Hospice *St. Joseph* de la Maternité de *Québec*—des Sœurs de la Charité administratrices de l'Hôpital-Général, fondé dans la cité de *Montréal*, le 3 juin, 1753—de l'asile des femmes âgées et infirmes de *Montréal*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Barnston*, demandant séparément une allocation.

L'honorable M. *Dionne* a présenté à la Chambre un rapport de la recette et de la dépense du chemin de fer du *St. Laurent* et du village de *l'Industrie*, jusqu'au 31 décembre, 1857.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

( Voir *Papiers Parlementaires.* )

L'honorable M. *Dessaulles* est entré.

L'honorable Orateur a présenté le rapport du comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 5 mars, 1858.

Le comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement, a l'honneur de faire rapport, en conformité au quatrième ordre permanent de cette Chambre, que l'honorable *John Macaulay* et l'honorable *Pierre Boucher de Boucherville*, Conseillers Législatifs, sont décédés depuis la dernière session ; et que l'honorable *Denis Benjamin Viger* et l'honorable *Samuel Crane*, Conseillers Législatifs, ont perdu leurs sièges en s'absentant de cette Chambre pendant deux sessions consécutives de la Législature de cette province, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté ou du Gouverneur de cette province, signifiée par le dit Gouverneur à cette Chambre.

Le tout respectueusement soumis,

N. F. BELLEAU.

Président.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, informant Son Excellence que, depuis la clôture de la dernière Session du Parlement, deux Membres de cette Chambre sont décédés, savoir : l'honorable *John Macaulay*, et l'honorable *Pierre Boucher de Boucherville* ; et que deux Membres de cette Chambre, savoir : l'honorable *Samuel Crane*, et l'honorable *D. B. Viger*, se sont absentés de leur siège dans cette Chambre pendant les deux dernières Sessions du Parlement.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été

*Résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite Adresse.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour " pourvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi en huit.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Vancouver*, il a été

*Ordonné*, Que la pétition de *William Rutherford* et autres, anciens et laïques, membres de l'église *St. Andrew*, à *Perth*, en liaison avec l'église établie d'*Ecosse*, soit imprimée pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Ross* est entré.

Conformément au quatrième ordre permanent, la Chambre a été appelée.

L'honorable NARCISSE FORTUNAT BELLEAU, Orateur, présent.

Les honorables Messieurs.

PETER BOYLE DE BLAQUIÈRE.....	Présent.
PETER MCGILL.....	Absent.
WILLIAM MORRIS.....	Absent.
JAMES CROOKS.....	Présent.
ADAM FERGUSSON.....	Présent.
JOHN HAMILTON.....	Présent.
ADAM FERRIE.....	Présent.
PAUL H. KNOWLTON.....	Absent.
PHILIP H. MOORE.....	Présent.
JOSEPH DIONNE.....	Présent.
GEORGE G. GOODHUE.....	Absent.
WILLIAM WALKER.....	Absent.
CHRISTOPHER WIDMER.....	Présent.
JAMES MORRIS.....	Absent.
JAMES GORDON.....	Présent.
JAMES FERRIER.....	Présent.
RODERICK MATHIESON.....	Présent.
GEORGE S. BOULTON.....	Présent.
DENIS B. VIGER.....	Absent.
ÉTIENNE P. TACHÉ.....	Présent.
JAMES LESLIE.....	Absent.
FREDERICK A. QUESNEL.....	Absent.
JOSEPH BOURRET.....	Absent.
GEORGE SAVEUSE DE BEAUJEU.....	Absent.
JOHN ROSS.....	Présent.
SAMUEL CRANE.....	Absent.
SAMUEL MILLS.....	Absent.
LOUIS PANET.....	Absent.
CHARLES WILSON.....	Présent.
BENJAMIN SEYMOUR.....	Présent.
DAVID M. ARMSTRONG.....	Présent.
ÉBENEZER PERRY.....	Présent.
EUSÈBE CARTIER.....	Présent.
WALTER H. DICKSON.....	Présent.
HARMAUNUS SMITH.....	Présent.
LOUIS RENAUD.....	Présent.

M. P. DE SALES DE LATERRIÈRE .....	Présent.
ELZÉAR H. J. DUCHESNAY .....	Présent.
EDOUARD MASSON .....	Présent.
JOHN SIMPSON ..	Absent.
PHILIP M. M. S. VANKOUGHNET.....	Présent.
LOUIS A. DESSAULLES .....	Présent.
JAMES PATTON.....	Présent.
EDMUND MURNEY.....	Présent.
HOLLIS SMITH.....	Présent.
JOHN PRINCE .....	Présent.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour  
" permettre le rapport d'un verdict dans les procès par jury au civil, quoique le  
" jury ne soit pas unanime," il a été

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,  
*Ordonné*, Qu'il soit remis à mardi en huit.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M.  
*Widmer*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain.

## Lundi, 8 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
MOORE,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
TACHÉ,

Les honorables MM.

WILSON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
SMITH, HOLLIS.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *Geneviève Lémerise, de St. Barthélemi.*

Par l'honorable M. *Wilson*—des Sœurs de Charité administratrices de l'hôpital-général d'*Ottawa*

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la société bienveillante des dames de *Montréal.*

Par l'honorable M. *Moore*—de *Charles Roger, de la ville de Port Hope.*

Par l'honorable M. *J. Morris*—du conseil de ville de *Brockville.*

Par l'honorable M. *Simpson*—trois pétitions de la municipalité des comtés-unis de *York et Peel.*

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de la municipalité du township de *Lochaber, dans le comté d'Ottawa.*

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—de la municipalité du comté de *Brant*—et de la municipalité du township de *Brantford.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *Charles Parkes* et autres, intéressés dans la navigation de la province, résidant aux *Etats-Unis d'Amérique*, demandant qu'il soit fait des améliorations au canal *Welland.*

Des huissiers et autres, du comté de *Lincoln*, cour de division No. 1, et des huissiers et autres, du comté de *Middlesex*, cour de division No. 1, demandant séparément des modifications au tarif des honoraires.

De l'association de la bibliothèque des marchands de *London*, demandant une allocation.

De *Lewis Clement* et autres, de *Niagara*, pensionnaires, demandant justice.

De *Wm. Clegg* et autres, d'*Ottawa*, demandant qu'une rémunération soit accordée à *Robert McKibbin*, pour les services qu'il a rendus comme instituteur.

L'honorable M. *Hollis Smith* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, Que l'on se dispense de la cinquante-troisième règle de cette Chambre, afin que la pétition de l'association de la bibliothèque d'*Eaton* soit reçue.

La question de concours étant mise sur la dite motion,

Elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable M. *Hollis Smith* a alors présenté la dite pétition.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Widmer*, La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 9 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
MOORE,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
TACHÉ,  
WILSON,  
SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS.  
RENAUD,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
SIMPSON,  
PATTON,  
DESSAULLES,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS.  
PRINCE.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hamilton*—de *Charles Walker* et autres, de *Chicago*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*—de *A. L. Hutchinson* et autres, de *Milwaukie*, aussi dans les *Etats-Unis d'Amérique*—et de *A. Campbell* et autres, de *Québec*.

Par l'honorable M. *Renaud*—d'*Edouard G. Paradis* et autres, des townships de *Halifax* et *Chester*, dans le comté d'*Arthabaska*—de *Joseph Piché* et autres, de la paroisse de *St. Roch* de *l'Achigan*, dans le comté de *l'Assomption*—et de *Louis Proulx* et autres, intéressés dans la navigation du *St. Laurent*, entre *Québec* et *Montréal*.

Par l'honorable M. *Dionne*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque de la paroisse de *St. Antoine de la Baie du Fevre*, dans le comté d'*Yamaska*.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith*—trois pétitions de la municipalité du comté de *Brant*.

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *Joseph Hamel* et autres, arpenteurs du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Duchesnay—d'Urbain Delisle* et autres, du township de *Broughton*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité du township d'*Elderslie*, dans le comté de *Bruce*,

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend *G. S. Marceau* et autres, de la paroisse de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Sorel*—et de l'institut des artisans de *St. Vincent-de-Paul*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de l'association polytechnique de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Taché*—de *William Steer*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Prince*—de la municipalité de *Mersau*, dans le comté d'*Essex*—et deux pétitions de la municipalité de *Kent*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la maison de refuge et école d'industrie de *Montréal*—et deux pétitions de l'asile des orphelins de *Québec*, en liaison avec l'église d'*Angleterre*, demandant séparément une allocation.

D'*Ambroise Labrecque* et autres, du township de *Chester*—et de *P. N. Pacaud* et autres, de la paroisse de *St. Norbert d'Arthabaska*, demandant séparément que le village de *Princeville*, dans le township de *Stanfold*, soit substitué à la paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska*, comme chef-lieu du nouveau district judiciaire d'*Arthabaska*.

Des municipalités de *Tilbury Ouest*, *Tilbury Est* et *Romney*, demandant séparément l'incorporation de la compagnie du canal pour les vaisseaux de la rivière *Ste. Claire* et de *Two Creeks*.

De *L. N. Portelance* et autres, de la paroisse de *St. Charles-des-Grondines* et autres lieux, demandant une loi pour établir un taux uniforme pour le fret du charbon transporté au *chaldron*.

Du très-révérend lord évêque de *Huron* et autres, demandant une loi pour l'incorporation de la société ecclésiastique du diocèse de *Huron*.

De la corporation de la cité de *London*, demandant que les municipalités qui ont des actions dans les compagnies à fonds social aient le pouvoir de voter à l'élection des directeurs, proportionnellement au montant du capital qu'elles possèdent.

De la municipalité de la ville de *Port Hope*, demandant des modifications aux actes des municipalités et des cotisations, de manière à autoriser toute ville, dans le *Haut-Canada*, à se séparer, pour des fins municipales, du comté ou union de comté dans les limites duquel elle est située, et cela à telles conditions qui seront décidées par arbitres.



---

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session, a présenté son premier rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 9 mars, 1858.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, sur le renvoi qui lui a été fait des demandes de la situation devenue vacante par la résignation de M. *George de Blaquière*, a l'honneur de faire rapport qu'il croit que son Honneur l'Orateur pourra mieux faire le choix le plus convenable parmi les postulants, et le comité recommande en conséquence qu'il soit prié de se charger de faire choix de l'un d'eux pour remplir la place vacante.

Et votre comité recommande de plus qu'à l'avenir, l'Orateur pour le temps d'alors, soit revêtu du pouvoir de nommer à toutes les charges vacantes de cette Chambre, à l'exception de celles de greffier en loi et d'assistant-greffier.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé,) P. H. MOORE,  
*Président.*

Le dit rapport étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. *Widmer*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*  
La Chambre s'est ajournée.

---

## Mercredi, 10 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
MOORE,  
DIONNE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
WILSON,  
SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,  
CANTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
RENAUD,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATON,  
DESSAULLES,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS.  
PRINCE.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Matheson*—du conseil provisoire du comté de *Bruce*—de *William Burrett* et autres, de la partie ouest du township de *Hemmingford*—et de *Joseph Tallard* et autres, de *Russelltown*.

Par l'honorable M. *Hamilton*—de *Levi Rawson* et autres, de *Cleveland*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—du conseil de ville de *Prescott*.

Par l'honorable M. *Dionne*—de *Joseph Metsalabalet* et autres, de la tribu sauvage des *Abénakis*, établis à *Bécancour*, dans le comté de *Nicolet*.

Par l'honorable M. *Masson*—de la municipalité de la ville de *William Henry*.

Par l'honorable M. *Prince*—des directeurs provisoires de la compagnie du canal de navigation de *St. Clair, Chatham* et *Rondeau*—et du conseil de ville de la ville de *Chatham*.

Par l'honorable M. *Boulton*—du conseil de ville de la ville de *Cobourg*—et de *Henry Ruttan*, de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Murney*—de la chambre de commerce de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Seymour*—du conseil de ville de la ville de *Picton*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *William Bald* et autres, de *Merritsville*, dans le comté de *Welland*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *Geneviève Lémerise*, de la paroisse de *St. Barthélemi*, demandant une augmentation de pension, en sa qualité de veuve de défunt *Charles Pierre Dominique Olivier*, en son vivant un des messagers de l'Assemblée Législative.

Des Sœurs de Charité, administratrices de l'Hôpital-Général à *Ottawa*—de la société bienveillante des dames de *Montréal*—et de l'association de bibliothèque *d'Eaton*, demandant séparément une allocation.

De *Charles Roger*, de la ville de *Port Hope*, demandant une allocation en sa qualité d'auteur d'un ouvrage intitulé : "The rise of Canada from barbarism to civilization."

Du conseil de ville de *Brockville*, demandant la modification des lois de cotisations.

Trois pétitions de la municipalité des comtés-unis de *York* et *Peel*, demandant l'abrogation de l'acte des écoles séparées—aussi demandant que certaines dispositions soient insérées dans le bill projeté pour la modification de la loi municipale du *Haute-Canada*—et aussi demandant une loi pour la séparation des dits comtés-unis d'*York* et *Peel* de la cité de *Toronto* pour les fins judiciaires.

De la municipalité du township de *Lochaber*, dans le comté d'*Ottawa*, demandant une allocation pour la mettre en état de construire des ponts sur certaines rivières et ruisseaux qui interrompent le chemin entre la limite Est du dit comté et le village de *Hull*, vis-à-vis la cité d'*Ottawa*.

De la municipalité du comté de *Brant* et de la municipalité du township de *Brantford*, demandant la modification de la 26e section de l'acte des corporations municipales, de manière à ce que la dite municipalité de *Brantford* puisse tenir ses assemblées dans la ville de *Brantford*.

L'honorable M. *Boulton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender et abroger partie d'un acte passé durant la dernière session, intitulé : "Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*,

La Chambre s'est ajourné.

## Jeudi, 11 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
MOORE,  
DIONNE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ, †  
WILSON,  
SEYMOUR, †

Les honorables MM.

ARMSTRONG,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
RENAUD,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Wilson*—des Sœurs de charité de l'hôpital-général de *Montréal*, communément appelées “Sœurs Grises.”

Par l'honorable M. *Hamilton*—de *J. F. Downing* et autres, d'*Erié*—de *A. S. Page* et autres, d'*Oswego*—de *A. Chesbrough* et autres, de *Sundusky*—et de *L. P. Derr* et autres, de *Buffalo*, tous des *Etats-Unis d'Amérique*.

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *Grégoire Dandeneau* et autres, de la paroisse de la Visitation de l'Isle du *Pads*, dans le comté de *Berthier*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—des huissiers des cours de division Nos. 2 et 10 du comté de *Huron*—et de *Lucas Feader* et autres, du village des *Iroquois*, dans le township de *Matilda*.

Par l'honorable M. *Murney*—de *R. Kimber*, gentilhomme-huissier de la verge noire.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de la municipalité du township d'*Oxford*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Théophile Girouard* et autres, de la

paroisse de *St. Eusébe de Stanfold*, dans le comté d'*Arthabaska*—de *J. B. F. Painchaud* et autres, des Isles de la *Magdeleine*—et de *Joseph Desgagnons* et autres, de la paroisse de *St. Louis de l'Isle aux Coudres*—et du révérend *Narcisse Pelletier* et autres, du village de *Princeville*, dans le comté d'*Arthabaska*.

Par l'honorable Orateur—de l'association charitable des dames catholiques romaines de *Québec*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *Robert Brampton*, de *Toronto*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la recette et de la dépense de la compagnie du chemin de fer de *Port Dalhousie* et *Thorold*, jusqu'au 28 février, 1857 ; et aussi un rapport des effets et passagers transportés sur le chemin de fer de *Welland*, jusqu'au 28 février, 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *Charles Walker* et autres, de *Chicago*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*—de *A. L. Hutchison* et autres, de *Milwaukie*, aussi des *Etats-Unis d'Amérique*, demandant séparément l'élargissement du canal de *Welland*.

De *A. Campbell* et autres, de *Québec*, demandant à être incorporés comme compagnie d'entrepôt et des Foulons de *Québec*.

Trois pétitions de la municipalité du comté de *Brant*, demandant des modifications aux lois pour la protection et la civilisation des Sauvages ;

Aussi demandant que les Sauvages des *Six Nations* soient obligés à contribuer aux dépenses encourues dans l'administration de la justice criminelle dans le dit comté, et que dans tous les autres cas, ils soient placés sur un pied d'égalité avec les autres habitants d'icelui ;

Et aussi demandant que les jurés, dans le *Haut-Canada*, soient payés à même les revenus publics de la Province.

De la municipalité du township de *Elderslie*, dans le comté de *Bruce*, demandant que la demande qui a été faite de laisser aux contribuables le choix du lieu de la ville de comté ne soit pas favorablement reçue, mais que ce choix soit laissé à la décision de Son Excellence en Conseil.

D'*Urbain Delisle* et autres, du township de *Broughton*, dans le comté de *Mégantic*, demandant que partie du dit township soit annexée au comté de *Beauce*.

De *Joseph Hamel* et autres, arpenteurs du *Bas-Canada*, demandant un acte d'incorporation.

De la municipalité de *Mersea*, dans le comté d'*Essex*, demandant une loi pour incorporer la compagnie du canal de navigation de la rivière *St. Clair* et de *Two Creeks*.

De *William Steer*, de la cité de *Toronto*, demandant que la somme qu'il reçoit pour le transport des malles du bureau de poste du Conseil Législatif soit augmentée.

De la municipalité du comté de *Kent*, demandant que l'acte pour ériger un nouveau comté devant comprendre certains townships situés dans les comtés de *Middlesex*, *Elgin* et *Lambton*, et les townships d'*Oxford* et *Zone*, dans le comté de *Kent*, ne devienne pas loi.

De la municipalité du comté de *Kent*, demandant des modifications aux lois de cotisations.

De l'institut des artisans et association de bibliothèque de la paroisse de *St. Antoine* de la *Baie-du-Febvre*, dans le comté d'*Yamaska*—de l'association polytechnique de *Montréal*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Sorel*—de l'institut des artisans de *St. Vincent-de-Paul*, dans le comté de *Laval*—et de *Joseph Piché* et autres, de la paroisse de *St. Roch-de-l'Acadian*, dans le comté de *l'Assomption*, en faveur d'une école de filles et d'une école de garçons, demandant séparément une allocation.

De *Louis Proulx* et autres, intéressés dans la navigation du *St. Laurent* entre *Québec* et *Montréal*, demandant une loi pour établir un taux uniforme pour le fret du charbon transporté au *chaldron*.

D'*Edouard G. Paradis* et autres, des townships d'*Halifax* et *Chester*, dans le comté d'*Arthabaska*, demandant la division du township mentionné en dernier lieu, en *Chester Est* et *Chester Ouest*, en réunissant à *Chester Est* les lots détachés du township d'*Halifax*, par l'acte 20 Viet., chap. 134.

Du révérend *G. S. Marceau* et autres, de la paroisse de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski*, demandant une allocation pour parachever une jetée sur le *St. Laurent*, vis-à-vis cette paroisse, et pour prolonger le nouveau chemin jusqu'aux établissements en arrière d'icelle.

Sur motion de l'honorable *M. Taché*, secondé par l'honorable *M. Seymour*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *William Steer*, de la cité de *Toronto*, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

L'honorable *M. Matheson* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour

“incorporer les syndics de l'église *Saint Andrew*, dans la ville de *Perth*, dans le comté de *Lanark*, en liaison avec l'église établie d'*Ecosse*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi en huit.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 12 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
MOORE,  
DIONNE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
WILSON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,

Les honorables MM.

CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
RENAUD,  
DE LA TERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEX,  
SMITH, HOLLIS.  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hamilton*—du *Queen's College* de *Kingston*—de *John Powell* et autres, régistrateurs de comtés—de *George Keefer* et autres, de *Thorold*—et de *L. W. Mercer* et autres, de *Niagara*.

Par l'honorable M. *Armstrong*—de l'institut canadien des artisans et bibliothèque et chambre de lecture du village de *Longueuil*.

Par l'honorable M. *Dionne*—du révérend A. A. *Marcoux* et autres, de la paroisse de *St. Zéphirin-de-Courval*, dans le comté d'*Yamaska*—et des président et syndics de la corporation ayant l'administration de la commune de la seigneurie de la baie *St. Antoine*, communément appelée la *Baie-du-Févre*.

Par l'honorable M. *Masson*—du maire et du conseil de la cité de *St. Hyacinthe*—et de l'honorable L. A. *Dessaulles* et autres, des deux paroisses de cette cité—et du comité des dames de l'école des enfants en bas âge, de la Basse-Ville de *Québec*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de *J. M. Grover* et autres, du comté de *Northumberland*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *James Pearson*, de la cité de *Toronto*—et trois pétitions de la municipalité du comté de *Lambton*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *John Supple* et autres, marchands de bois, de la rivière *Ottawa* et de ses tributaires.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du conseil provisoire du comté de *Bruce*, demandant un acte pour révoquer la proclamation de Son Excellence désignant le village de *Kalkerton* pour être la ville de comté du dit comté ; et aussi que le choix d'un lieu à cette fin soit laissé électeurs qualifiés du dit comté de *Bruce*.

De *William Barritt* et autres, de la partie ouest du township de *Hemmingford*, demandant la division du dit township, et que le nouveau township à être formé soit nommé township de *Belmont*.

De *Joseph Tallard* et autres, de *Russelltown*, demandant que certains lots dans les quatrième et cinquième rangs de *Russelltown*, soient réunis à la municipalité que l'on se propose d'établir dans la partie ouest du township d'*Hemmingford*.

De *Levi Rawson* et autres, de *Cleveland*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*, demandant l'élargissement du canal de *Welland*.

Du conseil de ville de *Prescott*—du conseil de ville de *Chatham*—du conseil de ville de la ville de *Picton*—et de la ville de *Cobourg*, demandant séparément des modifications aux lois de cotisations.

Des directeurs provisoires de la compagnie du canal de navigation de *St. Clair*, *Chatham* et *Rondeau*, demandant des modifications à son acte d'incorporation.

De *Joseph Metsalabalet* et autres, de la tribu sauvage des *Abénakis*, établis à *Bécancour*, dans le comté de *Nicolet*, se plaignant d'avoir été dépossédés de leurs terres, et demandant justice.



De la municipalité de la ville de *William Henry*, dans le comté de *Richelieu*, demandant que la navigation de la rivière *Yamaska* soit améliorée aux frais de la province.

De la chambre de commerce de *Kingston*, demandant la modification des lois d'usure.

De *William A. Bald* et autres, du village de *Merrittsville*, demandant que le dit village soit incorporé sous le nom de village de "*Welland*."

De *H. Rutten*, de *Cobourg*, demandant un acte pour autoriser le département des patentes à reprendre le brevet d'invention qu'il a obtenu pour le chauffage et la ventilation des bâtiments, et à en émettre un autre pour toute la durée du terme pour lequel on accorde aujourd'hui des brevets; ce second brevet devant comprendre toutes les améliorations apportées par l'auteur à la dite invention.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la banque d'épargnes et de prévoyance de *Québec*, pour l'année finissant le premier jour de Mars, 1857.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable *M. Moore*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente Session, a présenté son second rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

### CONSEIL LÉGISLATIF,

CHAMBRE DE COMITÉ, 12 mars, 1858.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a fait l'examen des comptes du greffier depuis le premier juin dernier, (date à laquelle remontait la dernière audition de ses comptes) au vingt-huit février dernier.

Le greffier avait en mains, à la date ci-dessus en premier lieu mentionnée, une balance de quatre cent onze livres, neuf chelins et cinq deniers, égale à seize cent quarante-cinq dollars, quatre-vingt-huit cents (\$1,645.88), en sus de laquelle somme, il a plus tard reçu celle de quatorze mille cent cinquante livres, égale à cinquante-six mille six cents dollars (\$56,600), formant en tout la somme de quatorze mille cinq cent soixante-et-une livres, neuf chelins et cinq deniers, égale à cinquante-huit mille, deux cent quarante-cinq dollars quatre-vingt-huit cents (\$58,245.88), dont il avait à rendre compte.

Le greffier a, à la satisfaction de votre comité, rendu un compte appuyé de pièces justificatives, numérotées depuis 1 à 410, inclusivement, de sa dépense entre les deux époques ci-dessus mentionnées, s'élevant à soixante-cinq mille deux cent soixante-sept dollars et vingt-deux cents (\$65,267.22), de manière qu'il restait dû à votre greffier par votre honorable Chambre, le vingt-huit février dernier, une somme de sept mille vingt-et-un dollars et trente-quatre cents (\$7,021.34).

Dans le but de rembourser la dite somme et de pourvoir aux dépenses courantes de cette Chambre pendant un certain temps, votre comité recommande qu'il soit demandé à qui de droit une somme de vingt-huit mille dollars.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

P. H. MOORE,  
*Président.*

Le dit rapport étant lu la seconde fois,  
Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit adopté.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien émaner son warrant en faveur du greffier de cette Chambre, pour la somme de vingt-huit mille dollars, afin de mettre cet officier en état de rencontrer les dépenses contingentes de cette Chambre pour l'année courante, dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passée dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite Adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'enregistrement des débetures émises par les municipalités et autres corporations."

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois ce jour, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en quinze, et que dans l'intervalle le dit bill soit imprimé en langue française pour l'usage des Membres.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain.

## Lundi, 15 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
MOORE,  
DIONNE,  
MORRIS J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
TACHÉ,  
WILSON,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
RENAUD,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
VANKOUGHNET,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson*—de la compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*.

Par l'honorable M. *Wilson*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque du village de *St. Félix de Valois*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—de *William Henderson* et autres, de la paroisse de *St. Malachi*.

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend *G. Nadeau* et autres—de la paroisse de *Sainte Luce*, dans le comté de *Rimouski*—et de l'association de la bibliothèque de la paroisse de *St. George de Henriville*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de *D. Lesage* et autres, de *L'Assomption*—de *Edward Sullivan* et autres, de la paroisse de *St. Ignace du Côteau-du-Lac*—et de *Henri Laparre*, de la cité de *Montréal*, notaire public.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *J. H. Portas* et autres, du comté de *Simcoe*—de la municipalité des comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*—du conseil de ville de *Goderich*—et de la compagnie d'assurance provinciale de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Ferrie*—quatre pétitions de la chambre de commerce de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. de LaTerrière—de Léon Gaudreault, contracteur pour le transport de la malle—de John McLaren et autres, Squatters, dans les townships de Callière et Saguenay—du révérend Charles Trudelle et autres, censitaires du comté de Charlevoix—d'Ed. Boudreau et autres, du comté de Charlevoix—et deux pétitions du révérend Charles Trudelle et autres, des paroisses de la Baie St. Paul St. Urbain.

Par l'honorable M. Dionne—de J. Duguay et autres, de la paroisse de St. Antoine de la Baie-du-Febvre, dans le comté d'Yamaska—et de Joseph Lemaître et autres, de la paroisse de St. Thomas de Pierreville, dans le dit comté d'Yamaska.

Par l'honorable M. Prince—d'Andrew Patillo et autres, du township de Maidstone—et du conseil de ville de St. Thomas.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Des sœurs de charité de l'hôpital-général de Montréal, connues sous le nom de "Sœurs Grises"—et de l'association charitable des dames catholiques romaines de Québec, demandant une allocation.

De J. F. Downing et autres, d'Erie—de A. S. Page et autres, d'Oswego—de A. Chesbrough et autres, de Sandusky—et E. P. Dorr et autres, de Buffalo, tous des Etats-Unis d'Amérique, demandant séparément l'élargissement du canal Welland, d'après l'exploration et rapport de Walter Shanley, écuyer.

De Grégoire Dandeneau et autres, de la paroisse de la Visitation de l'Isle du Pads, dans le comté de Berthier, demandant que l'acte du Bas-Canada, 3 Guil. 4, chap. 33, intitulé : "Acte pour régler la commune de l'Isle du Pads, dans le comté de Berthier," soit renouvelé et modifié.

Des huissiers des cours de division Nos. 2 et 10 du comté de Huron, demandant que le tarif des honoraires des huissiers soit augmenté.

De Lucas Feader et autres, du village des Iroquois, dans le township de Matilda, demandant que l'arrondissement d'école numéro trois, du township de Matilda, soit réuni au village des Iroquois pour les fins scolaires seulement.

De R. Kimber, gentilhomme huissier de la verge noire, demandant à être remboursé de la somme reçue par le greffier de la Chambre, des bureaux d'assurance, pour la perte de certains meubles à lui appartenant, et qui ont été détruits par le feu, lors de l'incendie du parlement le 1er février 1854.

De la municipalité du township d'Oxford, dans le district de Saint François, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour permettre à S. C. Clarke d'ériger une écluse sur la rivière Saint François.

De *Théophile Girouard* et autres, de la paroisse de *St. Eusèbe de Stanfold*, dans le comté d'*Arthabaska*—et du révérend *Narcisse Pelletier* et autres, du village de *Princeville*, dans le comté susdit, demandant séparément que le village de *Princeville* soit substitué à la paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska* comme chef-lieu du nouveau district judiciaire d'*Arthabaska*.

De *J. B. F. Painchaud* et autres, des *Isles de la Magdeleine*, demandant la commutation de la tenure de leurs terres.

De *Joseph Desgagnons* et autres, de la paroisse de *St. Louis de l'Isle-aux-Coudres*, demandant qu'il ne soit érigé aucune prison ou cour de justice dans le comté de *Charlevoix*, que *l'Isle-aux-Coudres* soit constituée en une municipalité de comté séparée, et qu'il y soit construit un quai.

De *Robert Brampton*, de *Toronto*, demandant que le brevet d'invention qu'il a obtenu sous le grand sceau du royaume-uni pour l'amélioration d'un appareil de ventilation, soit étendu à cette province et au territoire de la *Baie d'Hudson*.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre un rapport des cautionnements et garanties enregistrés entre le 26<sup>e</sup> jour de février, 1857, et le 25<sup>e</sup> jour de février, 1858.

Aussi, le rapport annuel du sénat de l'université de *Toronto*, pour l'année 1857 ;

Et aussi, les rapports de différentes municipalités du *Bas-Canada*.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable *M. Murney*, secondé par l'honorable *M. Ferrier*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *R. Kimber*, gentilhomme huissier de la verge-noire, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

L'honorable *M. J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable *M. Gordon*,

Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables *MM. Taché, Ferrier, Moore, Dessaulles* et du moteur, pour assister son honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre s'y trouvent concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme Membres d'un comité conjoint des deux Chambres.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que la résolution ci-dessus soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour encourager et répandre la pratique de la vaccination."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour augmenter le taux de l'intérêt dans cette province, et consolider les lois d'usure."

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

*Ordonné*. Qu'il soit remis d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mardi, le 23 du courant.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 16 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,

FERRIE,

MOORE,

DIONNE,

MORRIS, J.,

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

BOULTON,

TACHÉ,

WILSON,

Les honorables MM.

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

MASSON,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS

PRIÈRES.

L'honorable M. *Quesnel* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Wilson*—de Sa Grandeur l'évêque catholique de *Bytown*.

Par l'honorable M. *Matheson*—de *R. W. Malloch* et autres, des comtés de *Leeds* et *Grenville*.

Par l'honorable M. *Boulton*—de *John Holman* et autres, de la ville de *Cobourg*.

Par l'honorable Orateur—de *Stanislas Drapeau* et autres, de la cité de *Québec*—et trois pétitions de la chambre de commerce de la dite cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Taché*—de Sa Grandeur l'évêque de *Tloa* et autres, membres du clergé de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du bureau des syndics de l'université de *Queen's College*, à *Kingston*—du maire et du conseil de la cité de *St. Hyacinthe*—et de l'honorable *L. A. Dessarilles* et autres, des deux paroisses de cette cité au nom des sœurs de charité administrant l'hôpital de ce lieu—de l'institut canadien des artisans et chambre de lecture de la bibliothèque du village de *Longueuil*—et du comité des dames de l'école des enfants en bas âge de la Basse-Ville de *Québec*, demandant séparément une allocation.

De *John Powell* et autres, registrateurs de comté, demandant que la pétition présentée durant la dernière session par plusieurs régistrateurs de comté soit favorablement prise en considération.

De *George Keefer* et autres, de *Thorold*—et de *L. W. Mercer* et autres, de *Niagara*, demandant séparément l'élargissement du canal *Welland*, suivant l'exploration et le rapport de *Walter Shanley*, écrivain.

Trois pétitions de la municipalité du comté de *Lambton*, demandant que la loi municipale soit modifiée de manière à substituer le quatrième mardi au quatrième lundi de janvier de chaque année, comme jour fixé pour la première assemblée du conseil.

Aussi, demandant qu'une personne soit nommée dans chaque township, pour assigner les jurés, afin d'exempter les frais de transport actuels ;

Et aussi demandant que les lois maintenant en force soient modifiées de manière à laisser entre les mains des conseils de comté l'emploi des deniers appartenant aux fonds des dits comtés.

De *James Pearson*, de la cité de *Toronto*, demandant une charte pour la con-

---

struction d'un chemin de fer ou à rail-plat, depuis le lot No. 28, dans la dixième concession du township d'*Esquesing*, pour joindre le Grand Tronc à ou près de *Georgetown*.

Du révérend *A. A. Marcoux* et autres, de la paroisse de *St. Zéphirin de Courval*, dans le comté d'*Yamaska*, demandant que *St. Thomas de Pierreville* soit choisi comme le chef-lieu du dit comté, au lieu et place de *St. François du Lac*, et que les séances de la cour de circuit y soient tenues.

Du président et des syndics de la corporation ayant l'administration de la commune de la seigneurie de la *Baie St. Antoine*, communément appelée "*la Baie du Fevre*," demandant que l'acte 16 Vic., chap. 61, soit modifié de manière à permettre le partage d'un tiers de la dite commune entre les co-propriétaires d'icelle.

De *J. M. Grover* et autres, du comté de *Northumberland*, demandant l'incorporation d'une compagnie pour la construction d'un chemin de fer ou à rails plats, de la fonderie de *Marmora*, au havre de *Colborne*.

De *John Supple* et autres, d'*Ottawa*, demandant une loi pour l'incorporation de la chambre des marchands de bois d'*Ottawa* et de ses tributaires.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour permettre le rapport d'un verdict dans les procès par jury au civil, quoique le jury ne soit pas unanime,"

Sur motion de l'honorable *M. Patton*, secondé par l'honorable *M. J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

Les honorables MM. *Renaud* et *Vankoughnet* sont entrés.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrie*, secondé par l'honorable *M. Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

---



## Mercredi, 17 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
FERRIE,  
MOORE,  
DIONNE,  
MORRIS, J.,  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,

Les honorables MM.

QUESNEL,  
WILSON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LA TERRIÈRE,  
MASSON,  
VANKOUGHNET,  
PATON,  
SMITH, HOLLIS,

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la chambre de commerce de *Montréal*—de *H. Stephen* et autres, membres du club *St. James*, de *Montréal*—et de l'asile des orphelins protestants de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Wilson*—d'*Olivier Raymond* et autres, pilotes pour et au-dessus du havre de *Québec*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—du très-révérend lord évêque de *Québec* et autres, membres du conseil de l'université du *Bishop's College* de *Lennoxville*—et de *John French Taylor* et autres, syndics du lycée du village de *Cookshire*.

Par l'honorable M. *Taché*—du révérend *P. Huot* et autres, de la municipalité scolaire du village de *Cap Rouge*, dans le comté de *Québec*—et de la corporation de l'asile *Finlay*, à *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues

De la compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*, demandant des modifications aux lois qui règlent le taux de l'intérêt sur l'argent.

De l'institut des artisans et association de bibliothèque du village de *St. Félix de Valois*—de *F. Lesage* et autres, de la part de l'institut de *L'Assomption*—et

de l'association de bibliothèque de la paroisse de *St. George de Henriville*, demandant séparément une allocation.

De *William Henderson* et autres, de la paroisse de *St. Malachi*, dans le comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour réparer un chemin dans la dite paroisse.

Quatre pétitions de la chambre de commerce de la cité de *Hamilton*, demandant l'abrogation de toutes dispositions qui limitent l'intérêt de l'argent ; aussi, demandant une loi pour la protection des artisans ; aussi, demandant qu'il soit adopté certaines mesures pour la protection et la sûreté des compagnies d'assurance étrangères établies en cette province ; et aussi, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session, pour amender la loi de procédure du droit commun de 1856, et qu'il y soit substitué d'autres dispositions.

Du conseil de ville de *Goderich*—et du conseil de ville de *St. Thomas*, demandant séparément la modification des lois de cotisations.

De *J. Duguay* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de la Baie du Febvre*, et de *Joseph Lemaître* et autres, de la paroisse de *St. Thomas de Pierreville*, dans le comté d'*Yamaska*, demandant séparément que le village de *St. Thomas de Pierreville* devienne le chef-lieu du dit comté, et que les séances de la cour de circuit y soient tenues.

De *John McLaren* et autres, *squatters*, dans les townships de *Callière* et *Saguenay*, demandant l'ouverture d'un chemin à travers les dits townships en suivant la rive du *St. Laurent*.

Deux pétitions du révérend *Charles Trudelle* et autres, du comté de *Charlevoix*, demandant la division du dit comté pour les fins de l'enregistrement, et que le bureau d'enregistrement de la seconde division projetée, soit placé à la *Baie St. Paul* ; et aussi, demandant que l'indemnité due aux seigneurs pour leur droit de banalité leur soit payée à même les revenus de la province.

De *Léon Gaudreau*, contracteur pour le transport de la malle, demandant qu'il soit établi sur le chemin que parcourt la malle de la *Malbaie* à la *Grande Baie* et à *Chicoutimi*, trois postes ou lieux de relais pourvus des provisions nécessaires au besoin des contracteurs pour le transport de la malle et autres voyageurs.

D'*Andrew P'atillo* et autres, de *Maidstone*, demandant la modification de la 16e clause de l'acte de la dernière session pour mieux prévenir les accidents sur les chemins de fer.

D'*Ed. Boudreau* et autres, du comté de *Charlevoix*, demandant le parachèvement du chemin de *Bagot*.

De *T. H. Portas* et autres, du comté de *Simcoe*, demandant qu'il soit fait une exploration pour déterminer la direction la moins dispendieuse à suivre pour construire un canal destiné à relier les eaux des lacs *Huron* et *Ontario*.

De la compagnie d'assurance provinciale de *Toronto*, demandant la modification de son acte d'incorporation.

Du révérend *Charles Trudelle* et autres, des paroisses de la *Baie St. Paul* et *St. Urbain*, demandant la construction de ponts sur la rivière du *Gouffre*.

Du révérend *G. Nadeau* et autres, de la paroisse de *Ste. Luce*, dans le comté de *Rimouski*, demandant des allocations pour les mettre en état d'achever un quai à *l'Anse-aux-Cogs*, près de l'église de cette paroisse, et un pont sur la rivière *Neigette*, dans la dite paroisse, sur la ligne du chemin conduisant au township de *Fleuriau*, et que les terres du dit township soient mises en vente.

De *Henri Lappare*, de la cité de *Montréal*, notaire public, demandant à être indemnisé des services qu'il a rendus, et des dépenses qu'il a encourues en sa qualité de gardien des archives des notaires décédés dans le district de *Montréal*, durant les dix dernières années.

De la municipalité des comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, demandant un acte pour l'autoriser à approprier à des fins générales dans le dit comté un certain excédant de deniers prélevés par cotisation, en sus de la somme nécessaire à rencontrer le paiement annuel sur le capital et l'intérêt d'une dette contractée pour la construction de certains chemins macadamisés.

D'*Edward Sullivan* et autres, de la paroisse de *St. Ignace du Côteau du Lac*, demandant la reconstruction du pont de la rivière *Delisle*, aux frais de la province.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre un rapport des mariages, baptêmes et sépultures du district des *Trois-Rivières*, pour l'année 1857.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Alors l'honorable *M. Vankoughnet* a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

EDMUND HEAD :

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'honorable Conseil Législatif, copie de la dépêche du Secrétaire d'Etat, annonçant la décision de Sa Majesté sur la question du Siège futur du Gouvernement du *Canada*.

E. H.

Hôtel du Gouvernement,  
Toronto, 16 Mars, 1858.

(Copie.—No. 60.)

DOWNING STREET,

31 décembre, 1857.

MONSIEUR,—Par ma dépêche du 17 avril dernier, je vous annonçais que Sa Majesté avait bien voulu accéder à la demande contenue dans les adresses qui lui ont été présentées par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative du *Canada*, c'est-à-dire qu'elle était disposée à exercer sa Prérrogative Royale et à choisir elle-même une localité pour être le Siège permanent du Gouvernement du *Canada*.

Sa Majesté et son Gouvernement ont maintenant examiné la question avec toute l'attention qu'exigeait sa haute importance.

Ils ont sérieusement considéré les exposés et les arguments contenus dans les différents mémoires qui leur ont été soumis, en conséquence de l'invitation faite par vous aux maires des villes intéressées davantage à la solution de la question.

La Reine m'enjoint maintenant de vous informer que, dans l'opinion de Sa Majesté, la ville d'*Ottawa* réunit plus d'avantages qu'aucun autre endroit du *Canada* pour être le Siège permanent du Gouvernement futur de la Province, et qu'en conséquence Sa Majesté l'a choisie de préférence aux autres.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

(Signé) II. LABOUCHÈRE.

Au Gouverneur, le Très-Honorable

Sir E. HEAD, etc., etc., etc.,

*Canada*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la commutation de la tenure effectuée dans la censive de *Québec*, depuis le 1er mars, 1857, jusqu'au 28<sup>e</sup> février, 1858, et de la commutation de la tenure effectuée dans le mois de février, 1857, omise dans le premier rapport.

Aussi un état de l'actif et du passif de la banque de *Montréal*, jusqu'au 27 février, 1858.

Et aussi un état des affaires de la banque d'épargnes de la cité et district de *Montréal*, pour l'année finissant le 31 décembre, 1857.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

EDMUND HEAD.

L'attention du Gouverneur-Général ayant été appelée par une adresse du Conseil Législatif, sur l'absence de l'honorable *Samuel Crane* et de l'honorable *D. B. Viger*, pendant les deux dernières années, recommande que ce sujet soit pris en considération par le Conseil Législatif, dans le but de mettre à effet les dispositions de la 7<sup>e</sup> clause du statut 3 et 4 *Victoria*, chap. 35.

EDMUND HEAD.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, 16 mars, 1858.

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que cette Chambre se mette maintenant en comité de privilèges pour prendre en considération le message de Son Excellence le Gouverneur-Général, relativement à l'absence de cette Chambre, de l'honorable *Samuel Crane* et de l'honorable *D. B. Viger*, pendant les deux dernières sessions de la Législature.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de privilèges sur le dit message.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable Orateur a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit message en considération et adopté certaines résolutions, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dites résolutions ont été alors lues par le greffier comme suit :—

*Résolu*, Qu'il appert par les journaux de cette Chambre, que l'honorable *Samuel Crane* et l'honorable *D. B. Viger* se sont absentés de leurs sièges dans cette Chambre, pendant deux sessions consécutives de la Législature, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté ou du Gouverneur-Général de cette Province, et qu'en conséquence les sièges du dit honorable *Samuel Crane* et du dit honorable *D. B. Viger* sont devenus vacants.

*Résolu*, en conséquence, qu'en conformité à la huitième section de l'acte impérial, intitulé : " Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et " pour le gouvernement du *Canada*," cette Chambre maintenant déclare, détermine et statue que les sièges du dit honorable *Samuel Crane* et du dit honorable *D. B. Viger*, dans cette Chambre, sont vacants.

Les dites résolutions étant lues une seconde fois, et

La question de concours étant mise sur chacune d'elles, séparément, la Chambre y a acquiescé, et il a été

*Ordonné*, Que les dites résolutions soient communiquées à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour l'information de Son Excellence.

Les honorables MM. *Renard* et *Duchesnay* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et abroger partie d'un acte passé durant la dernière session, intitulé : " Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour " faciliter le recours sur lettres de change et billets promissoires."

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui à trois semaines.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 18 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,  
FERRIE,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
QUESNEL,  
WILSON,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
SMITH, HOLLIS.  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *George Swinburn* et autres, de *Montréal*—et du dispensaire de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Widmer*—de la chambre des médecins du *Canada Ouest*.

Par l'honorable M. *Harmarvus Smith*—de la municipalité du comté de *Halton*—de *E. Martin* et autres, miliciens volontaires pendant la guerre de 1812—et de la municipalité de la ville de *Brantford*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *P. Martin* et autres, du comté de *Haldimand*—et de *Duncan McFarland* et autres, du comté de *Welland*.

Par l'honorable M. *Taché*—de *J. O. Bureau*, M. P. P., et autres, actionnaires de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de navigation du *St. Maurice*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de la corporation du *Bishop's College* de *Lennoxville*.

Par l'honorable M. *Cartier*—de l'institut et association littéraire de *Varenes*.

Par l'honorable M. *Boulton*—des Sœurs de *St. Joseph*, de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la chambre de commerce de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Prince*—des magistrats du comté de *Waterloo*—de *Thomas Maulane* et autres, du township de *Dawn*, dans le comté de *Lambton*—et de *Samuel Smith Macdonell*, de la ville de *Windsor*—de *Francis Daniel Brodhead*, de la même ville—de *George Lowe Reid*, de la cité de *Hamilton*—et de *Alexandre Macdonell*, de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De Sa Grandeur l'évêque catholique de *Bytown*, de la part du collège de *Bytown*, demandant une allocation.

De *R. W. Malloch* et autres, des comtés de *Leeds* et *Grenville*, demandant l'augmentation du tarif actuel des honoraires des huissiers.

De *John Holman* et autres, de la ville de *Coboury*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session, pour amender la loi de procédure du droit commun de 1856, relativement aux lettres de change et billets promissoires.

De *Stanislas Drapeau* et autres, de la cité de *Québec*, demandant à être incorporés sous le nom de "Société de colonisation des ouvriers de *Québec*," afin d'établir un nouveau township.

Trois pétitions de la chambre de commerce de la cité de *Québec*, demandant que le taux de l'intérêt dans cette province soit fixé par la loi à sept par cent par année ; mais que les restrictions portées par la loi contre l'usure soient en même temps conservées ;

Aussi demandant une loi pour l'enregistrement et la répartition des biens des débiteurs insolvable, d'après un mode uniforme dans cette province ;

Et aussi demandant une allocation pour l'établissement d'une ligne de vapeurs entre *Québec* et *Gaspé*.

De Sa Grandeur l'Evêque de *Tloa* et autres, membres du clergé de *Québec*, et de ses environs, demandant des modifications aux lois qui règlent l'octroi des licences d'auberges, et des licences pour le détail des liqueurs spiritueuses.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Conseil Législatif, copie de toutes correspondances et documents qui peuvent avoir été échangés entre le gouvernement et toute personne ou personnes au sujet de la nomination des conseillers municipaux pour la municipalité locale de la paroisse de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, dont les noms ont été insérés dans le *Canada Gazette* du 6 mars courant ; ainsi que copies de tous affidavits, pétitions et représentations soumis au gouvernement avant ou postérieurement aux dites nominations à l'encontre d'icelles.

Sur motion de l'honorable *M. J. Morris*, secondé par l'honorable *M. Gordon*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait nommé *John McGillivray McLean*, pour remplir, dans les bureaux du Conseil Législatif, la situation rendue vacante par la résignation de *M. George de Blaquière*.

Les honorables MM. *Simpson* et *Renaud* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour permettre le rapport d'un verdict dans les procès par jury au civil, quoique le jury ne soit pas unanime."

L'honorable *M. Patton* a proposé, secondé par l'honorable *M. Boulton*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

##### Les honorables Messieurs.

<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.—21.</i>
<i>Duchesnay,</i>			



## NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

*Seymour, Taché, Vankoughnet, Widmer.—4.*

Ainsi elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.*Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

La Chambre s'est ajournée.

**Vendredi, 19 Mars, 1858.**

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
 FERGUSSON,  
 FERRIE,  
 MOORE,  
 DIONNE,  
 WIDMER,  
 MORRIS, J.  
 GORDON,  
 FERRIER,  
 MATHESON,  
 TACHÉ,  
 WILSON,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
 ARMSTRONG,  
 CARTIER,  
 SMITH, HARMAUNUS,  
 RENAUD,  
 DE LATERRIÈRE,  
 DUCHESNAY,  
 MASSON,  
 VANKOUGHNET,  
 PATTON,  
 SMITH, HOLLIS.

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Wilson—d. Alexis Lafrenière* et autres, de la paroisse de *St. Félix-de-Valois*, dans le comté de *Joliette*.Par l'honorable M. *Renaud*—du conseil local du village de *Lachine*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la société de l'école britannique et canadienne de *Québec*.

Par l'honorable M. *Hermannus Smith*—de *Henry Watson* et autres, de la ville de *Milton*—et de l'arrondissement scolaire No. 5, du township de *Trafalgar*, dans le comté de *Halton*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—de *Benjamin Guay* et autres, commissaires d'école de la municipalité d'*Arubigny*.

Par l'honorable M. *Masson*—du préfet et du secrétaire-trésorier du conseil de comté de *Mégantic*—et de *Jonathan Noble* et autres, du comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *John Yule*, président du bureau d'agriculture du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Patton*—du conseil de ville d'*Owen Sound*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *Thomas Watt* et autres—de *Duncan McKillop* et autres—et d'*Isaac Smith* et autres, tous du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Dionne*—de la corporation du séminaire de *Nicolet*.

Par l'honorable M. *Taché*—de *Duncan Cumpbell Napier*, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la chambre de commerce d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la chambre de commerce de *Montréal*, demandant l'abrogation absolue des lois d'usure.

De *H. Stephens* et autres, membres du club *St. James*, demandant à être incorporés.

De l'asile des orphelins protestants de *Montréal*—et de la corporation de l'asile *Finlay* de *Québec*, demandant séparément une allocation.

Du très-révérend lord Evêque de *Québec* et autres, membres du conseil de l'université de *Bishop's College* de *Lennoxville*, demandant une allocation pour ériger un bâtiment destiné à recevoir la bibliothèque de l'université et pour d'autres objets indispensables.

De *John French Taylor* et autres, syndics d'un lycée, dans le village de *Cookshire*, demandant l'augmentation de son allocation annuelle.

D'*Olivier Raymond* et autres, pilotes pour et au-dessus du havre de *Québec*, demandant la modification de l'acte 20 Vic., chap. 128, qui régit la maison de la *Trinité* de *Montréal*.

Du révérend *P. Huot* et autres, de la municipalité scolaire du village de *Cap Rouge*, dans le comté de *Québec*, demandant une allocation pour les mettre en état de payer une dette contractée par les commissaires d'école de cette municipalité pour la construction d'une maison d'école.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des mariages, baptêmes et sépultures dans le district de *Québec*, durant l'année 1857.

*Ordonné*, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre les rapports des municipalités du *Haut-Canada* pour l'année 1857 ;

Et aussi, le rapport des commissaires des travaux publics, pour l'année 1857.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Alors l'honorable *M. Vankoughnet* a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'honorable Conseil Législatif, copies de dépêches du secrétaire d'état de Sa Majesté pour les colonies, ainsi que d'autres documents relatifs au territoire de la *Baie d'Hudson*.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Toronto, 16 mars, 1858.

No. 1.—Copie d'une lettre de l'honorable *H. Labouchère*, datée *Downing Street*, 13 août, 1857, et adressée à l'administrateur du gouvernement du *Canada*.

No. 2.—Copies de la correspondance échangée entre le bureau colonial et la compagnie de la *Baie d'Hudson*.

No. 3.—Rapport de l'honorable *M. le juge en chef Draper* à Son Excellence le Gouverneur-Général.

No. 4.—Rapport du comité spécial sur la compagnie de la *Baie d'Hudson* ; avec aussi les délibérations du comité, la minute des témoignages, l'appendice et l'index.

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable *M. Moore* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada* de 1858."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois le premier jour après la prochaine vacance de Pâques.

Les honorables MM. *Boulton* et *Prince* sont entrés.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre au Conseil Législatif, copies de toutes correspondances et documents qui peuvent avoir été échangé entre le gouvernement et toute personne ou personnes au sujet de la nomination des conseillers municipaux pour la municipalité locale de la paroisse de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, dont les noms ont été insérés dans le *Canada Gazette* du 6 mars courant ; ainsi que copies de tous affidavits, pétitions et représentations soumis au gouvernement avant ou postérieurement aux dites nominations à l'encontre d'icelles.

Alors, l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que tous les mots après "copies" soient retranchés, et les suivants insérés : "des communications faites au gouvernement et d'après lesquelles il a plu à Son Excellence nommer des conseillers municipaux pour la paroisse de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, dont les noms ont été publiés dans la *Gazette Officielle*, le 6 mars courant ; et aussi de toute communication faite au gouvernement, faisant valoir les raisons à l'encontre de telles nominations."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi

*Résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de l'Assemblée Législative, par M. *Turcotte* et autres, comme suit, savoir :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Vendredi, 19 mars, 1858.

*Résolu*,—Qu'il soit nommé un comité spécial, composé de M. *Turcotte*, l'honorable *John Sanfield Macdonald*, l'honorable *I. V. Sicotte*, l'honorable procureur-général *Macdonald*, M. *Dorion*, M. *Brown*, M. *Laberge*, l'honorable M. *Alley*, M. *Buchanan* et M. *Campbell*, pour assister M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés, et pour agir au nom de cette chambre comme Membres du comité conjoint des deux Chambres.

*Résolu*,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, communiquant à leurs honneurs la résolution qui nomme certains Membres de cette Chambre comme Membres d'un comité conjoint des deux Chambres; pour l'administration de la Bibliothèque du Parlement.

*Ordonné*,—Que M. *Turcotte* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
*Greffier Assemblée Lég.*

Et alors ils se sont retirés.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour permettre le rapport d'un verdict dans les procès par jury au civil, quoique le jury ne soit pas unanime."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ferrie* a fait rapport, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Wilson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer les syndics de l'église *St. Andrew*, dans la ville de *Perth*, dans le comté de *Lanark*, en liaison avec l'église établie d'*Ecosse*."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Que le dit ordre soit déchargé.

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné en conséquence.*

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain.

## Lundi, 22 Mars, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

CROOKS,

FERGUSSON,

FERRIE,

MOORE,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

MATHIESON,

Les honorables MM.

TACHÉ,

QUESNEL,

WILSON,

ARMSTRONG,

CARTIER,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

VANKOUGHNET,

PATTON,

SMITH, HOLLIS.

PRINCE.

### PRIÈRES.

L'honorable M. *Knowlton* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Taché*—de la corporation de la cité de *Québec*—du révérend *N. Piché* et autres, de l'augmentation des townships de *Kildare* et *Cathcart*—et de *James Brown*, maire de la municipalité de la paroisse de *St. Patrice de Rawdon*, dans le comté de *Montcalm*—et de *Louis Déry*, de la paroisse du *Cap Santé*.

Par l'honorable M. *Quesnel*—des président, vice-président et caissier de la banque du Peuple—et de *J. F. Hébert* et autres, de la paroisse de *Ste. Sophie d'Haifa*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—deux pétitions du révérend L. T. *Bernard* et autres, de *Ste. Claire de Joliette*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. de *LaTerrière*—du révérend *Jean Langevin* et autres, de *Beauport*, dans le comté de *Québec*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—du maire de *Brantford*—de *William Lines* et autres, du comté de *Brant*—et de *J. Jorde* et autres—et de *Miles Coleman* et autres.

Par l'honorable M. J. *Morris*—de la municipalité de la ville de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la faculté de médecine du collège *McGill*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Drummondville*.

Par l'honorable Orateur—de *F. X. Garneau*, de la cité de *Québec*—et du révérend *F. H. Delage* et autres, des paroisses de *L'Islet* et *St. Cyrille*, dans le comté de *L'Islet*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *E. H. Kidlay* et autres, du township d'*Oxford*, dans le comté de *Kent*—de *Thomas Mawlane* et autres, du village de *Florence*—et de *William Cosgrove* et autres.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité de la ville de *Collingwood*—et de la municipalité du township de *Norwich*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du dispensaire de *Montréal*—de l'institut et association littéraire de *Varenes*—des Sœurs de *St. Joseph*, de la cité de *Hamilton*—de *E. Martin* et autres, miliciens volontaires pendant la guerre de 1812—et de la corporation du *Bishop's College* de *Lennoxville*, demandant séparément une allocation.

De *Duncan McFarland* et autres, du comté de *Welland*—et de *P. Martin* et autres, du comté de *Haldimand*, demandant séparément un acte pour l'incorporation d'une compagnie pour la construction d'un chemin de fer de la ville de *Clifton* à *Amherstburgh*.

De la chambre des médecins du *Canada Ouest*, demandant qu'il soit établi un bureau d'examineurs autorisé à accorder des licences aux personnes qui désirent pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique dans le *Canada Ouest*, et que les candidats à la profession soient tenus à subir un examen devant le dit bureau ; et que nulle personne n'ait le droit de pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique ou aucune de ces branches dans le *Haut-Canada* à moins d'être licenciée par le dit bureau.

De la municipalité du comté de *Hulton*, demandant certaines modifications à l'acte projeté des municipalités ; et aussi que les frais de l'administration de la justice dans le *Haut-Canada*, soient défrayés comme dans le *Bas-Canada*, à même le revenu consolidé.

De la municipalité de la ville de *Brantford*, demandant des modifications aux lois de cotisations et des municipalités.

De la chambre de commerce de la cité de *Hamilton*, demandant des modifications à la loi de l'emprisonnement pour dettes.

De *J. O. Bureau*, M.P.P., et autres, actionnaires de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de navigation du *St. Maurice*, demandant que le nom de la dite compagnie soit "*Compagnie de chemin de fer et des terres de la rive nord et du St. Maurice.*"

Des magistrats du comté de *Waterloo*, demandant un acte pénal contre les personnes qui se servent d'un langage injurieux ou insultant.

De *Samuel Smith Macdonell*, de la ville de *Windsor*—de *Francis Daniel Brodhead*, de la même ville—de *George Lowe Reid*, de la cité de *Hamilton*—et de *Alexander Macdonell*, de la cité de *Toronto*, demandant un acte pour les incorporer eux, leurs associés et successeurs, sous le nom de "*Compagnie des terres de Windsor.*"

De *Thomas Mawlane* et autres, du township de *Dawn*, demandant que les lots de terre actuellement réunis au *Gore de Camden*, dans le comté de *Kent*, fassent de nouveau partie du township susdit de *Dawn*.

De *George Swinburne* et autres, de *Montréal*, demandant un acte pour incorporer le "*Collège du Bas-Canada.*"

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport du montant approximatif du passif et de l'actif de la banque de la cité, à *Montréal*, jusqu'au 27 février, 1858 ;

Aussi un état des affaires de la caisse d'économie de *Notre Dame de Québec* ;

Et aussi un état de la recette et de la dépense de l'asile provincial des aliénés, à *Toronto*, pour l'année 1857.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté pour féliciter Sa Majesté à l'occasion de l'heureux mariage de Son Altesse Royale la Princesse Royale avec Son Altesse Royale le Prince *Frédéric Guillaume* de *Prusse*, pour exprimer à Sa Majesté le plaisir qu'éprouve cette Chambre au sujet d'un événement aussi agréable à Sa Majesté, et qui, cette Chambre en a l'espoir, contribuera si grandement à assurer le bonheur domestique de Son Altesse Royale.



La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement agréée.

*Ordonné*, Que les honorables MM. *Vankoughnet*, de *Blaquière* et *Taché* forment un comité pour préparer une adresse basée sur la résolution précédente.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vankoughnet*, de la part du dit comité, a fait rapport d'une adresse comme suit :—

### A SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE :—

Nous, les loyaux et fidèles sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Majesté, pour vous réitérer l'assurance de notre dévouement et de notre attachement à votre personne royale et à votre gouvernement.

Nous prions Votre Majesté de recevoir nos plus sincères félicitations à l'occasion de l'heureux mariage de Son Altesse Royale la Princesse Royale avec Son Altesse Royale le Prince *Frédéric Guillaume* de *Prusse*. Nous exprimons à Votre Majesté le plaisir qu'éprouve cette Chambre au sujet d'un événement aussi agréable à Votre Majesté et qui, nous l'espérons, contribuera si grandement à assurer le bonheur domestique de Son Altesse Royale.

Laquelle dite adresse étant lue de nouveau par le greffier, la Chambre y a unanimement acquiescé.

*Ordonné*, Que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'Orateur de cette Chambre.

*Ordonné*, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, comme suit :—

A Son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence, pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre adresse de félicitations à Sa Majesté, à l'occasion de l'heureux mariage de Son Altesse Royale la Princesse Royale avec Son Altesse Royale le Prince *Frédéric Guillaume* de *Prusse*, en la manière que Votre Excellence le jugerez à propos, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

---

*Ordonné*, Que l'Orateur signe l'adresse mentionnée en dernier lieu au nom de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la dite adresse à Sa Majesté ainsi que l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, soient présentées à Son Excellence par les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre.

L'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que lorsque la Chambre s'ajournera, ce jour, elle s'ajourne à jeudi, le 8e jour d'avril prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Murney* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour encourager et répandre la pratique de la vaccination,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis au 12 avril prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour augmenter le taux de l'intérêt en cette province, et pour consolider les lois d'usure,"

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis au 12 avril prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Widmer*,

La Chambre s'est ajournée à jeudi, le 8e jour d'avril prochain.

---

## Jeudi, 8 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
MATHESON,

Les honorables MM.

QUESNEL,  
SEYMOUR,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
PRINCE.

### PRIÈRES.

L'honorable M. *Panet* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Que le terme limité pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé au 10e jour de mai prochain.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince*—de *Duncan McGregor* et autres, du township de *Harwich*, dans le comté de *Kent*.

Par l'honorable M. *Hamilton*—de *Bridge Lewis* et autres, de *Détroit*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*—et de la faculté de médecine du *Queen's College* de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Dionne*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Bécancour*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de *William McIntosh*, du village de *Newcastle*.

Par l'honorable M. *Masson*—de l'institut canadien de *St. Ambroise de Kildare*.

Par l'honorable M. *de Blaquière*—des dames directrices de l'asile de la Magdeleine et maison d'industrie et de refuge de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Quesnel*—d'*Alfred Gill* et autres, des *Etats-Unis d'Amérique*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Flavien Vallerand*—du révérend *T. A. Oliva* et autres, du *Cap Rosier*, *Fow* et autres townships voisins—de *Magloire Bouchard* et autres, de la paroisse de la *Baie St. Paul*—du révérend *J. B. Pelletier* et autres, de *St. Louis de l'Isle aux Coudres*—du révérend *Jos. Laqueux* et autres, de *St. Agnès*—du révérend *A. Beaudry* et autres, de *St. Étienne de la Malbaie*—du révérend *P. Clément* et autres, de *St. Urbain*—de *G. Lavoie* et autres, de la *Petite Rivière*—du révérend *Chas. Trudelle* et autres, de la *Baie St. Paul*—du révérend *F. Morisset* et autres, de *Ste. Fidèle*—deux pétitions du révérend *A. Beaudry* et autres, de la *Malbaie*, dans le comté de *Charlevoix*—et du révérend *J. B. Gagnon* et autres, du comté de *Chicoutimi*.

Par l'honorable M. *Patton*—deux pétitions de la municipalité du township de *Carriek*, dans le comté de *Bruce*—des municipalités de la ville de *Barrie* et du township de *Brant*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *C. L. Armstrong* et autres, propriétaires de steamers.

Par l'honorable M. *Quesnel*—de *Charles S. Roitier* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Knowlton*—d'*Antoine Lachance*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *A. McNub* et autres, du village de *Southampton*.

Par l'honorable Orateur—quatre pétitions de la chambre de commerce de *Québec*—du révérend *M. Hébert* et autres, de *Saint Arsène de Kakouma*—trois pétitions de *P. Fournier* et autres, des *Trois Pistoles*, dans le comté de *Témiscouata*—de la municipalité de la paroisse de *Saint Barnabé*, dans le comté de *St. Hyacinthe*—du révérend *M. Hébert* et autres—de *E. Pelletier* et autres, tous de la paroisse de *Saint Arsène de Kakouma*—et du révérend *E. V. Dion* et autres, des paroisses de *St. Modeste* et *St. Antonin*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Panet*—des dames du comité de l'école des enfants en bas âge de *Québec*.

Par l'honorable M. *Murney*—de *J. A. Butterfield* et autres—de *George Reid* et autres, tous du comté de *Peterborough*—et de *Richard Hughes* et autres, du comté de *Victoria*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

*D'Alewis Lafrenière* et autres, de la paroisse de *St. Félix de Valois*, dans le comté de *Joliette*, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin.

De la municipalité locale du village de *Lachine*, se plaignant de la fixation d'une barrière de péages dans le centre du dit village, et demandant un acte pour exempter les habitants du dit village du paiement des péages prélevés à icelle.

De la société de l'école britannique et canadienne de *Québec*, demandant une allocation.

De *Henry Watson* et autres, de la ville de *Milton*, et du township de *Trafalgar*, demandant qu'une certaine partie du dit township soit annexée au township de *Milton* pour les fins scolaires.

De *Benjamin Guay* et autres, commissaires d'école de la municipalité d'*Arbigny*, demandant des modifications à la loi des écoles communes.

Du préfet et du secrétaire-trésorier du conseil de comté de *Mégantic*, demandant des modifications aux lois des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*.

De *Jonathan Noble* et autres, du comté de *Rimouski*, demandant que le chemin que parcourt actuellement la malle à travers le dit comté ne soit pas changé de direction.

De *John Yule*, président du bureau d'agriculture du *Bas-Canada*, demandant la modification de l'acte d'incorporation de l'association d'agriculture du *Bas-Canada*,

Du conseil du ville d'*Owen Sound*, demandant la modification des lois de cotisations en autant qu'elles ont rapport aux villes, et qu'il soit pourvu au moyen d'appeler de la révision et de la répartition annuelles des rôles de cotisation des divers conseils de comtés.

De *Thomas Watt* et autres—de *Duncan McKillop* et autres—et de *Isaac Smith* et autres, demandant séparément l'incorporation d'une compagnie pour construire un chemin de fer de *Niagara* à la rivière *Détroit*.

De la corporation du séminaire de *Nicolet*, demandant un acte pour changer l'organisation de la dite corporation.

De *Duncan Campbell Napier*, de *Montréal*, demandant à être rémunéré des services qu'il a rendus en sa qualité de commissaire des terres des sauvages pour le *Bas-Canada*.

De la chambre de commerce d'*Ottawa*, demandant l'abrogation absolue des lois d'usure, et que, dans les cas où il n'a été fait aucune stipulation d'intérêt, le taux légal exigible soit de sept par cent par année.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la recette et de la dépense de l'hôpital-général de *Toronto*, jusqu'au 1er janvier, 1858 ;

Aussi un rapport des mariages, baptêmes et sépultures dans le district de *St. François*, pour l'année 1857 ;

Et aussi un rapport de l'actif et du passif de la banque d'épargnes de *London*, jusqu'au 27 février, 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre la communication suivante de Son Excellence le Gouverneur-Général.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, 30 mars, 1858.

MESSIEURS,

Vous trouverez ci-incluse copie d'une dépêche que j'ai reçue du secrétaire d'état pour les colonies, en même temps que le document imprimé et la médaille dont il est fait mention dans la dite dépêche.

Je pense que la bibliothèque du parlement du *Canada*, est le lieu le plus convenable où l'on puisse déposer ces souvenirs relatifs au mariage de Son Altesse Royale la Princesse Royale d'*Angleterre*, et je les remets entre vos mains en vous priant de donner des ordres pour les faire conserver en sûreté.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre humble serviteur,

(Signé,)

EDMUND HEAD.

Aux honorables Orateurs du Conseil Législatif,  
et de l'Assemblée Législative.

(Copie.)

DOWNING STREET,

20 février, 1858.

MONSIEUR,—Je vous transmets ci-joint le compte rendu de la cérémonie du mariage qui a été célébré le 2 ultimo, entre Son Altesse la Princesse Royale et Son Altesse Royale le Prince *Frédéric Guillaume* de *Prusse*.

J'ai reçu aussi la gracieuse injonction de la Reine de vous envoyer la médaille frappée en commémoration d'un événement qui a causé un aussi sensible plaisir à Sa Majesté, à la Famille Royale et à toutes les classes de la nation.

Vous ferez conserver les souvenirs de cet heureux événement, soit dans les archives de votre gouvernement ou, peut-être mieux encore, dans quelque musée ou institution publique.

J'ai, etc.,

(Signé,)

II. LABOUCHÈRE.

Au Gouverneur Général,

Sir E. W. HEAD, Bart., etc., etc.,

Canada.

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. Van-koughnet*, il a été

*Ordonné*, Que la communication de Son Excellence le Gouverneur-Général et les documents qui l'accompagnent, soient référés au comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. Ferguson*, il a été

*Ordonné*, Qu'à l'avenir, jusqu'à la fin de la session, son honneur l'Orateur laissera le fauteuil depuis six heures jusqu'à sept heures et demie, de l'après-midi, à moins qu'il en soit décidé autrement.

L'honorable *M. de LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable *M. Dionne*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre copies de tous ordres en conseil et autres documents, et de toute correspondance ayant trait à la fermeture de l'école navale établie en la cité de *Québec*, en l'année 1851 ou 1852, où l'on instruisait ceux qui se destinaient à l'étude et à la pratique de la navigation,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres de cette Chambre qui sont Membres du Conseil Exécutif se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif,"

Sur motion de l'honorable *M. Prince*, secondé par l'honorable *M. Van-koughnet*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'enregistrement des débetures émises par les municipalités et autres corporations,"

Sur motion de l'honorable *M. Patton*, secondé par l'honorable *M. Prince*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété,"

Sur motion de l'honorable *M. J. Morris*, secondé par l'honorable *M. Gordon*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour modifier et abroger partie d'un acte passé durant la dernière session, intitulé :

“ Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets promissoires,”

Sur motion de l'honorable *M. Perry*, secondé par l'honorable *M. Simpson*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1858,”

Sur motion de l'honorable *M. Knowlton*, secondé par l'honorable *M. de Blaquièrre* il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable *M. de Blaquièrre*, secondé par l'honorable *M. Widmer*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 9 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

CROOKS,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS, J.

GORDON,

MATHESON,

Les honorables MM-

QUESNEL,

PANET,

SEYMOUR,

PERRY,

SMITH, HARMAUNUS.

DE LATERRIÈRE,

MASSON,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

PATTON,

MURNEY.

PRIÈRES.

L'honorable *M. McGill* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—  
Par l'honorable *M. de LaTerrière*—du révérend *Joseph Hudon* et autres, de



*Hébertville*—de *Louis Tremblay* et autres, du comté de *Chicoutimi*—du révérend *Joseph Hudon* et autres, de la paroisse de *Notre Dame d'Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*—de la supérieure du couvent de *Chambly*—et deux pétitions du révérend *L. Babel* et autres, du comté et district de *Saguenay*.

Par l'honorable *M. Dionne*—du révérend *Edouard Faucher* et autres, de la paroisse de *Saint Louis de Lotbinière*—et du révérend *B. Robin* et autres, de la paroisse de *St. Flavien*.

Par l'honorable *M. Harmanus Smith*—de la municipalité de la ville de *Dundas*—et de *John Miller* et autres, du township de *South Dumfries*.

Par l'honorable *M. Masson*—d'*Antoine Laberge* et autres, de la paroisse de *L'Ange Gardien*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque du village de *Ste. Elizabeth*—de *James Brown* et autres, de la paroisse de *St. Patrice de Rawdon*, dans le comté de *Montcalm*—de *George M. Bradford* et autres, du comté d'*Argenteuil*—et de *Duncan McFarland* et autres, du comté de *Welland*.

Par l'honorable *M. Ferrie*—quatre pétitions de *George H. Mills*, maire de *Hamilton*, de la part des citoyens de *Hamilton*.

Par l'honorable *M. Patton*—de *J. W. Crawford* et autres, syndics de l'école de grammaire de comté de *Vienne*—et de *James Shaw* et autres, du comté de *Simcoe*.

Par l'honorable *M. Simpson*—de *J. M. Wellington* et autres—de *Thomas Owens* et autres—et de *William Hespip* et autres, des townships de *Brighton*, *Cramahe*, *Percy*, *Seymour*, *Belmont* et *Marmor*.

Par l'honorable *M. Hamilton*—de *Charlotte Elizabeth Corbett*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable *M. Panet*—de *Jacques Légaré* et autres, de la paroisse de *St. Foye*—et du révérend *Jean Langevin* et autres, de *Beauport*, dans le comté de *Québec*.

Par l'honorable *M. Vankoughnet*—du maire d'*Oswego*—des directeurs de l'académie de "*Clarendon Centre*," dans le comté de *Pontiac*—et de la municipalité de *l'Isle du Calumet*.

Par l'honorable *Orateur*—deux Pétitions du maire et des conseillers du township de *Cow*, dans le comté de *Bonaventure*—du révérend *G. S. Dérome*—de *Gabriel Jobin* et autres—du révérend *L. E. Parent* et autres, de la paroisse de la *Pointe aux Trembles*—du révérend *Z. Gingras* et autres, de la paroisse de *St. Jean Baptiste des Ecureuils*—du révérend *J. N. Guérin* et autres, de la paroisse de *St. Casimir*, dans le comté de *Portneuf*—du révérend *P. L. Lahaye* et autres,

du *Cap Santé*—du révérend *P. J. Bédard* et autres, des paroisses de *St. Basile* et *St. Raymond*, dans le comté de *Portneuf*—de la municipalité de *New Richmond*, dans le comté de *Bonaventure*—et de *J. B. Beaubien* et autres, de la paroisse de *St. George de Kakouna*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable *M. Quesnel*—du révérend *N. Pelletier* et autres, du village de *Princeville*, dans le comté de *Arthabaska*—et de *Charles S. Rodier* et autres, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *F. X. Garneau*, de la cité de *Québec*, demandant une allocation pour lui permettre de publier une nouvelle édition de son histoire du *Canada*.

Du révérend *L. T. Bernard* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire de Joliette*, dans le comté de *Dorchester*, demandant que la dite paroisse soit annexée au district de *Québec* pour les fins judiciaires.

Du président, du vice-président et du caissier de la Banque du Peuple, demandant un acte pour étendre le terme fixé pour le paiement d'un certain nombre d'actions.

De *J. Jorde* et autres—de *Miles Coleman* et autres—du maire de la ville de *Brantford*—et de *William Miles* et autres, du comté de *Brant*, demandant séparément l'abrogation ou la modification des lois pour la protection et la civilisation des sauvages dans le *Haut-Canada*.

De *William Cosgrove* et autres, du comté de *Kent*, demandant l'érection d'un phare au *Rondeau*.

De *E. H. Ridley* et autres, du township de *Oxford*, demandant qu'il ne soit fait aucun changement à la ligne de division du comté de *Kent*.

De *Thomas Mawlane* et autres, du village de *Florence*, demandant des changements à la ligne de division entre les comtés de *Kent* et *Lambton*.

De la faculté de médecine du collège *McGill*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Drummondville*, demandant séparément une allocation.

De la municipalité de la ville de *Collingwood*—et de la municipalité de la ville de *Simcoe*, demandant séparément que les lois des municipalités et des cotisations soient modifiées de manière à autoriser les villes à se séparer, pour les fins municipales seulement, du comté ou union de comtés où elles se trouvent situées, et à telles conditions qui seront réglées par arbitrage.

De la municipalité du township de *Norwich*, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour autoriser la construction d'un chemin de fer de *Niagara* à la rivière *Détroit*.

De *J. T. Hébert* et autres, de la paroisse de *Sainte Sophie d'Halifax*, dans le comté de *Mégantic*, demandant que le village de *Princeville*, dans le township de *Stanfold*, soit le chef-lieu du nouveau district judiciaire d'*Arthabaska*, au lieu de la paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska*.

De *James Brown*, maire de la municipalité de la paroisse de *St. Patrice de Rawdon*, dans le comté de *Montcalm*, demandant un acte pour légaliser les procédés de la dite municipalité depuis son établissement.

Du révérend *N. Piché* et autres, des augmentations des townships de *Kildare* et de *Cathcart*, dans le comté de *Joliette*, demandant l'ouverture de chemins dans les dits townships.

Du révérend *F. X. Délage* et autres, des paroisses de *L'Islet* et *St. Cyrille*, dans le comté de *L'Islet*, demandant que le chemin appelé "*Route des Commis-saires*," soit prolongé à travers le township d'*Arago*.

Du révérend *L. T. Bernard* et autres, de *Ste. Claire de Joliette*, dans le comté de *Dorchester*, demandant l'abrogation de l'acte 16 Vic. chap. 80, intitulé "Acte pour modifier les lois d'usure."

De *Louis Déry*, de la paroisse du *Cap Santé*, demandant une allocation pour réparer un pont sur la rivière *Jacques Cartier*.

Du maire, des conseillers et des citoyens de *Québec*, demandant des modifications aux lois relatives à cette corporation.

Du révérend *J. Langevin* et autres, de *Beauport*, dans le comté de *Québec*, demandant des modifications aux lois qui règlent les licences d'auberge.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état de l'actif et du passif de la banque de prévoyance et d'épargnes de *Montréal*, jusqu'au 31 mars, 1858 :

Et aussi un rapport de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du *Canada*, pour l'année expirée le 31 décembre, 1857.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre copie d'une résolution passée dans une assemblée de la municipalité d'*Ottawa*, offrant de fournir les édifices nécessaires et convenables à la Législature et aux officiers des divers départements du gouvernement, jusqu'à ce qu'il soit érigé des édifices permanentes dans la dite cité.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. Van-koughnet*, il a été

*Résolu*,—Que cette Chambre accuse avec remerciements la réception d'une copie du document relatif au mariage de Son Altesse Royale la Princesse Royale et de la médaille frappée en commémoration de cet événement, et que la présente résolution ainsi que celle d'hier ordonnant que le dit document et la dite médaille soient référés au comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement, soient communiquées à Son Excellence par l'intermédiaire de l'Orateur de cette Chambre.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui pratiquent comme notaires, *conveyancers*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Lundi, 12 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

MCGILL,

CROOKS,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS J.

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

TACHÉ,

Les honorables MM.

QUESNEL,

PANET,

WILSON,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

MASSON,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

PATTON,

MURNEY,

PRINCE.

Les honorables MM. *Leslie*, *Bourret* et *De Beaujeu* se sont approchés de la table, et ont séparément prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *Thomas Botham* et autres, du comté de *Brant*.

Par l'honorable M. *Taché*—du révérend *L. A. Bourret* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne de la Pacotière*—de *J. G. Taché* et autres, de la paroisse de *St. Louis de Kamouraska*—du révérend *C. Bégin* et autres, de la paroisse de la *Rivière Ouelle*—deux pétitions du révérend *L. S. Martel* et autres, de la paroisse de *St. Paschal de Kamouraska*—du révérend *D. H. Tétu* et autres, de la paroisse de *St. Roch des Aulnets*—et du révérend *J. Doucet* et autres, de la paroisse de *Ste. Hélène*, dans le comté de *Kamouraska*.

Par l'honorable M. *Dionne*—de *Joseph Gaudet* et autres, du township de *Muddington*, dans le district des *Trois-Rivières*—et de *Louis Foisy* et autres, de la paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska*.

Par l'honorable M. *Cartier*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Boucherville*—et de *J. Bte. Jodoin* et autres, de *Boucherville*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—des syndics de l'école de grammaire du comté de *Lanark*.

Par l'honorable M. *Masson*—trois pétitions du révérend *Jos. Matte* et autres, de *Plessisville*—du révérend *C. Dufour* et autres, de la paroisse de *St. Zotique*, dans le comté de *Soulanges*—de *Thérèse Potvin*, veuve de *Louis Olapgood*—de *Benjamin Gosselin* et autres, du township de *Somerset*—de *François Roberge* et autres, du dit township—de *E. Bergeron* et autres, de *St. Ferdinand d'Halifax*—et de l'institut canadien du village de *Plessisville*.

Par l'honorable M. *Quesnel*—de la corporation du comté de *Vandrevuil*—de *A. de Lotbinière Harwood* et autres, du dit comté—et de *Samuel Coit* et autres, des comtés de *Banaventure*, *Gaspé* et *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Prince*—deux pétitions du maire de la ville de *Galt*—de *Asa Durke* et autres, d'*Otterville*—de la société de tempérance de *Summerville*—et des syndics de l'école de grammaire du comté de *Galt*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—deux pétitions de *Daniel Trachy* et autres, de la paroisse de *Ste. Hénédine*, dans le comté de *Dorchester*—de *Prisque Rhéaume* et autres, de *St. Bernard*—de *Louis Fréchette* et autres, de la paroisse de *St. Isidore de Lauzon*—de *Jean Tremblay* et autres, du township de *Frampton*—de l'institut canadien de *Notre Dame de la Victoire*—de *James Kelly* et autres, de *Frampton*—de *François Morriset* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*—de

*J. O. C. Arcand* et autres, de la paroisse de *St. Joseph*—de *J. Rouleau* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire de Joliette*—de *Louis Iréchette* et autres, de la paroisse de *St. Isidore de Lauzon*—de *P. Rhéaume* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*—de *Pierre Bégin* et autres, de la paroisse de *Ste. Marguerite*—de *Michael Quigley* et autres, de la paroisse de *St. Malachy*—et deux pétitions de *J. C. Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. Anselme de Lauzon*.

Par l'honorable *M. J. Morris*—de la municipalité du township de *Pickering*.

Par l'honorable *M. Patton*—de la municipalité de la ville de *Collingwood*—de *W. B. Hamilton* et un autre, de la dite ville—de la chambre de commerce de *Toronto*—et de *Fennings Taylor*, assistant-greffier et maître en chancellerie.

Par l'honorable *M. Panet*, des conseillers municipaux du comté de *Québec*.

Par l'honorable *M. Ferrier*—de *John McVey* et autres, du township de *Sherrington*—de l'association des instituteurs en liaison avec l'école normale *McGill*—des dames directrices de l'université de l'hospice de la maternité de *Montréal*—et de la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable Orateur—de *M. M. J. Brown* et Compagnie, et autres, de la cité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du révérend *E. V. Dion* et autres, des paroisses de *St. Modeste* et *St. Antonin*, dans le comté de *Témiscouata*—de *E. Pelletier* et autres, de la paroisse de *St. Arsène de Kakouna*—de *G. Lavoie* et autres, de la *Petite Rivière*—du révérend *Charles Trudelle* et autres, de la *Baie St. Paul*—du révérend *A. Beaudry* et autres, de *St. Étienne de la Malbaie*—du révérend *P. Clément* et autres, de *St. Urbain*—du révérend *F. M. Morisset* et autres, de *St. Fidèle*—du révérend *Jos. Laqueux* et autres, de *St. Agnès*—du révérend *M. Hébert* et autres, de la paroisse de *St. Arsène de Kakouna*—du révérend *J. B. Pelletier* et autres, de *St. Louis de l'Isle aux Coudres*—et de *P. Fournier* et autres, des *Trois-Pistoles*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant séparément un acte pour la protection des voteurs aux élections des Membres du parlement.

De l'institut canadien de *St. Ambroise de Kildare*—de la faculté de médecine du *Queen's College de Kingston*—des dames du comité de l'école des enfants en bas-âge de *Québec*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Bécancour*, demandant séparément une allocation.

De la municipalité du township de *Carrick*—et de la municipalité du township

de *Brant*, demandant séparément qu'il ne soit adopté aucune mesure ayant pour objet de révoquer la proclamation de Son Excellence le Gouverneur-Général, fixant la ville de comté de *Bruce*, à *Walkerton*.

De *J. A. Butterfield* et autres—de *George Reid* et autres, du comté de *Peterborough*—et de *Richard Hughes* et autres, du comté de *Victoria*, demandant séparément la construction d'un canal de navigation, devant relier les eaux des lacs *Huron* et *Ontario*.

Du révérend *A. Beaudry* et autres, de la *Malbaie*, demandant une allocation pour la construction de ponts sur la rivière *St. Etienne de la Malbaie*.

Du révérend *J. B. Gagnon* et autres, du comté de *Chicoutimi*, demandant un district judiciaire séparé de celui du *Saguenay*.

De *Magloire Bouchard* et autres, de la paroisse de la *Baie St. Paul*, demandant des modifications à l'acte d'agriculture 20 *Vict.*, chap. 40.

De *Duncan McGregor* et autres, du township de *Harwick*, dans le comté de *Kent*, demandant un acte pour annuler son contrat de mariage et être réinstallé dans ses biens.

Du révérend *A. Beaudry* et autres, du comté de *Charlevoix*, demandant que le bureau d'enregistrement soit transporté au chef-lieu du district judiciaire du *Saguenay*.

De *C. S. Rodier* et autres, de *Montréal*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte de banqueroute pour les affaires commerciales à moins qu'il ne s'étende aux deux sections de la province.

Trois pétitions de la chambre de commerce de *Québec*, demandant qu'il soit adopté des mesures de concert avec les provinces du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*, pour assurer l'achèvement d'une ligne non-interrompue de chemin de fer à travers le territoire britannique, depuis les Grands lacs jusqu'à quelqu'havre de l'*Océan Atlantique*.

Aussi demandant que les droits *ad valorem* soient substitués aux droits spécifiques, relativement aux importations.

Et aussi demandant un acte pour pourvoir à l'administration et à l'amélioration du havre de *Québec* par la nomination de commissaires du havre.

De la banque de *Québec*, demandant une loi pour amender sa charte et augmenter son fonds social.

D'*Antoine Lachance*, demandant à être nommé messenger permanent du Conseil Législatif.

De la municipalité du township de *Carrick*, demandant que le dit township ne soit pas séparé du comté de *Bruce*, pour faire partie d'un nouveau comté.

De *U. L. Armstrong* et autres, propriétaires de steamers, demandant que l'acte 20 Vic. chap. 34, soit modifié de manière à exempter les bateaux de petites dimensions qui font le tonnage de barges et de radeaux, de l'obligation d'être muni de pompes à double action, et aussi de bateaux de sauvetage.

De la municipalité de la ville de *Barrie*, demandant séparément que les lois des municipalités et des cotisations soient modifiées de manière à autoriser les villes à se séparer, pour les fins municipales seulement, du comté ou union de comtés où elles se trouvent situées, et à telles conditions qui seront réglées par arbitrage.

Des dames directrices de l'asile de la *Mugdeleine* et maison d'industrie et de refuge de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation.

De *Flavien Vallerand*, demandant à être remboursé d'une certaine somme à lui due par la ci-devant municipalité du district de *Richelieu*.

Du révérend *J. A. Oliva* et autres, du *Cap Rosier* et des townships voisins, demandant une allocation pour ouvrir un chemin depuis le *Cap Rosier* jusqu'à *Ste. Anne des Monts*.

De *P. Fournier* et autres, des *Trois-Pistoles*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin depuis la dite paroisse jusqu'au township de *Bégon*.

De la municipalité de la paroisse de *St. Barnabé*, dans le comté de *St. Hyacinthe*, demandant une allocation pour l'amélioration de la navigation de la rivière *Yamaska*.

D'*Alfred Gill* et autres, de *Hartford*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*, demandant un acte pour incorporer une compagnie sous le nom de "*Compagnie d'exploitation des terres et des bois du St. Laurent et de la Baie des Chaleurs*."

De *Bridge, Lewis et compagnie* et autres, de *Détroit*, demandant l'élargissement du canal de *Welland*.

De *Wm. McIntosh*, du village de *New Castle*, demandant un acte pour lui permettre de prendre possession de certains lots de terres dans le township de *Clarke*.

De *A. McNabb* et autres, du village de *Southampton*, demandant que le dit village soit incorporé.

L'honorable *M. Vankeoughnet* a présenté la réponse à une adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 24 avril, 1857, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre "Un rapport de toutes les poursuites, avec leurs titres respectifs et les noms des demandeurs et défendeurs, entendues et décidées par la cour de chancellerie du *Haut-Canada*, depuis le premier jour de janvier, 1852, ainsi que les dates auxquelles



“ les différents *bills* ont été entrés en cour, ainsi que les réponses à iceux, et les dates et l'époque de l'audition et de la décision des dites poursuites, et par qui, et aussi de toutes poursuites actuellement pendantes ; et aussi un rapport de toutes les références faites au maître de la dite cour, dans son bureau, sur lesquelles il doit faire son rapport, et les dates des dites références ; et aussi un rapport de toutes les causes en appel à Sa Majesté en son conseil privé, durant la période susdite, avec les noms des parties et les dates auxquelles ces appels ont eu lieu respectivement.”

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Appendice No. 2.)

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté la réponse à une adresse du Conseil Législatif, en date du 19 du mois dernier, demandant copie de la correspondance échangée au sujet de la nomination de conseillers municipaux pour *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Appendice No. 3.)

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine, priant Sa Majesté de vouloir bien faire prendre les mesures nécessaires pour autoriser le parlement provincial à passer une loi, s'il le juge à propos, pour conférer à cette Chambre le droit d'élire, de temps à autre, l'un de ses Membres pour en être l'Orateur.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement agréée.

L'honorable M. *Ross* est entré.

Alors l'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*,

Qu'il soit en même temps demandé par la dite adresse, pouvoir de changer le nom de cette Chambre en celui de Sénat, et le titre de Conseiller Législatif en celui de Sénateur.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle ; la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Crooks,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Morris, J.</i>
<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson.— 9.</i>
<i>Fergusson,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Qu-snel,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Dionne,</i>	<i>McGill,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Wilson.—25</i>

---

Ainsi elle a passé dans la négative.

L'honorable M. *Prince* a préposé, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*,

Que les honorables MM. *de Blaquièrre, James Morris, Fergusson, Vankoughnet* et le moteur forment un comité spécial pour préparer, avec toute la diligence possible, un projet de la dite adresse et en faire rapport.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné* en conséquence

L'ordre du jour étant lu pour que l'honorable M. *de Blaquièrre* propose, suivant avis, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, exposant que le Conseil Législatif a reçu le message de Son Excellence, accompagné de la dépêche du secrétaire des colonies et de la décision de Sa Majesté la Reine, au sujet de l'endroit choisi par Sa Majesté pour être le siège futur du gouvernement de cette province, et exposant à Son Excellence que cette Chambre est d'opinion que la construction des édifices publics dans la cité d'*Ottawa*, devrait être différée jusqu'à ce que les finances deviennent plus prospères,

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain, et soit le premier ordre du dit jour.

L'honorable M. *Wilson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Seymour*,

Que cette Chambre s'ajourne maintenant.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre s'est alors ajournée en conséquence.

---

## Mardi, 13 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
MCGILL,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
QUESNEL,  
BOURRET,

Les honorables MM.

DE BEAUJEU,  
ROSS,  
PANET,  
WILSON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CAETIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LA TERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLIES,  
PATTON,  
MURNEY,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Masson*—du maire et des conseillers de la paroisse de *St. Polycarpe*, dans le comté de *Soulanges*—d'*Antoine Hamilton* et autres, du village de *St. Édouard*—de *A. A. T. Brousseau* et autres, de la part de l'école de médecine de *Montréal*—de *James McKenzie* et autres, protestants de la paroisse de *Notre Dame de la Victoire*—du maire et des conseillers municipaux de la paroisse de *St. Ignace du Coteau du Lac*, dans le comté de *Soulanges*—de l'institut des artisans de *Terrebonne*—et de *Joseph Quinn* et autres, du township de *Broughton*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Moore*—de *U. C. Lee* et autres, de la ville de *Stratford*.

Par l'honorable M. *Matheson*—de *Harry Chipman*—de l'association chrétienne des jeunes gens de la cité de *London*—et de *David Glass*, maire de la dite cité.

Par l'honorable M. *Dionne*—de *Et. Boucher* et autres—et de *Joseph Duguay* et autres, du comté de *Yamaska*.

Par l'honorable M. *Taché*—de *J. Paré* et autres, de la paroisse de *St. François* dans le comté de *Montmagny*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—deux pétitions de la chambre de commerce de a cité de *London*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Joseph Chabot* et autres, de la paroisse de *St. Laurent*—de *N. LaRue* et autres, de la paroisse de *St. Jean*—du révérend *Thos. Destroismaisons*, de la paroisse de *St. François de l'Isle d'Orléans*—et du révérend *P. Béland* et autres, de la paroisse de *St. Antoine*, dans le comté de *Lotbinière*.

Par l'honorable Orateur—de *Z. Gingras* et autres, de la paroisse de *St. Jean Baptiste des Ecureuils*—de *John Smith*, traversier et conducteur de la malle sur la rivière *Ristigouche*—de *Chas. J. Dubé* et autres, des *Trois Pistoles*, dans le comté de *Témiscouata*—et de *O. F. Casgrain* et autres, de la paroisse de *L'Islet*, dans le comté de *L'Islet*.

Par l'honorable M. *Patton*—deux pétitions du conseil de ville de *Whitby*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *Wm. Gordon* et autres, de la ville de *Whitby*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de la compagnie d'assurance d'union des fermiers britanniques de *Brantford*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Des directeurs de l'académie à *Clarendon Centre*, dans le comté de *Pontiac*—du révérend *N. Pelletier* et autres, de la part de l'académie de *Princeville*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque du village de *Ste. Elizabeth*, dans le comté de *Joliette*—et de la supérieure du couvent de *Chambly*, demandant séparément une allocation.

Du révérend *L. E. Parent* et autres, de la paroisse de la *Pointe aux Trembles*—du révérend *J. N. Guertin* et autres, de la paroisse de *St. Casimir*, dans le comté de *Portneuf*—du révérend *P. L. Lahaye* et autres, du *Cap Santé*—de *J. B. Boubien* et autres, de la paroisse de *St. George de Kakouma*, dans le comté de *Témiscouata*—d'*Antoine Laberge* et autres, de *L'Ange Gardien*—du révérend *Z. Gingras* et autres, de la paroisse de *Saint Jean Baptiste des Ecureuils*—du révérend *Jean Langevin* et autres, de la paroisse de *Beauport*—du révérend *B. Rolin* et autres, de *St. Flavien*—du révérend *Joseph Hudon* et autres, de la paroisse de *Notre Dame d'Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*—de *Jacques Légaré* et autres, de la paroisse de *Ste. Foye*—et du révérend *Edouard Faucher*

et autres, de la paroisse de *St. Louis de Lotbinière*, demandant séparément un acte pour protéger les voteurs aux élections des Membres du parlement.

De *Gabriel Jobin* et autres—et du révérend *G. S. Derome* et autres, demandant qu'il ne soit passé aucun acte ayant pour objet d'élever le taux de l'intérêt à plus de six pour cent par année.

De *J. M. Wellington* et autres—de *Thomas Ovens* et autres—et de *William Heslip* et autres, des townships de *Brighton*, *Gramaha*, *Percy*, *Seymour*, *Belmont* et *Marmora*, demandant un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Presqu'Isle* et de *Marmora*.

Quatre pétitions de *George Mills*, maire de *Hamilton*, de la part des citoyens de *Hamilton*, demandant l'abrogation immédiate et absolue des lois qui restreignent le taux de l'intérêt sur l'argent ;

Aussi, demandant un acte pour mieux protéger les débiteurs honnêtes ;

Aussi, demandant la modification de la loi de l'emprisonnement pour dettes.

Et aussi, pour l'adoption de mesures propres à assurer le prompt rétablissement de l'activité des affaires commerciales, et à créer un commerce local correspondant par son extension aux vastes ressources naturelles de la province.

Du révérend *P. J. Bedard* et autres, des paroisses de *St. Basile* et *St. Raymond*, dans le comté de *Portneuf*, demandant une allocation pour réparer les ponts et chemins entre les dites paroisses et la cité de *Québec*.

De *Duncan McFarland* et autres, du comté de *Welland*, demandant un acte pour l'incorporation d'une compagnie pour construire un chemin de fer de la ville de *Clifton* à *Amherstburgh*.

Du maire et du conseil de la cité d'*Oswego*, demandant l'élargissement du canal *Welland*

Deux pétitions du maire et des conseillers du township de *Cox*, dans le comté de *Bonaventure*, demandant une allocation pour l'encouragement de leurs pêcheries ;

Et aussi, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin de *New Carlisle* à l'extrémité ouest du dit township.

De *Charlotte E. Corbett*, de la cité de *Toronto*, demandant une compensation pour l'octroi de terre auquel avait droit son père le lieutenant-général *Glasgow*, mais dont il n'a pas été mis en possession.

Deux pétitions du révérend *L. Babel* et autres, du comté et district du *Saguenay*, demandant une allocation pour achever le chemin de *Bergeronnes* à *Tadouac*, et aussi demandant que le dit comté du *Saguenay* soit annexé au comté de *Charlevoix*, pour les fins de l'enregistrement.

De la municipalité de *New Richmond*, dans le comté de *Bonaventure*, demandant une allocation pour construire des ponts sur la rivière *Casapédia*.

De *George M. Bradford* et autres, propriétaires fonciers dans la cinquième concession de *Chatham*, dans le comté d'*Argenteuil*, demandant l'arpentage final de la ligne entre les quatrième et cinquième rangs du dit township.

De *James Brown*, maire de la municipalité de la paroisse de *St. Patrice de Rawdon*, dans le comté de *Montcalm*, demandant un acte pour déclarer légaux et valides les rôles de cotisations de la dite municipalité pour les années 1855 et 1856.

De *J. B. Crawford* et autres syndics de l'école de grammaire de comté, à *Vienne*, demandant une allocation additionnelle au soutien des écoles de grammaire dans le *Haut-Canada*.

De *James Shaw* et autres, du comté de *Simcoe*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour assurer la construction d'un canal de navigation entre les lacs *Huron* et *Ontario*.

De *John Miller* et autres, du township de *South Dumfries*, demandant que l'acte des municipalités soit modifié de manière à autoriser le conseil de comté de *Waterloo*, à contribuer à la construction d'un pont sur *Grand River*, au village de *Glenmorris*.

De *Louis Tremblay* et autres, du comté de *Chicoutimi*, demandant une allocation pour l'amélioration du chemin entre *Chicoutimi* et la *Malbaie*.

Du révérend *Joseph Hudon* et autres, d'*Ilébertville*, demandant une allocation pour réparer des chemins et construire des ponts dans le comté du *Saguenay*.

De la municipalité de la ville de *Dundas*, demandant des modifications aux lois des municipalités et des cotisations, de manière à autoriser les villes à se séparer, pour les fins municipales seulement, du comté ou union de comtés où elles se trouvent situées, et à telles conditions qui seront réglées par arbitrage.

De *Charles S. Rodier* et autres, de *Montréal*, demandant que le bill maintenant devant le parlement pour augmenter le taux de l'intérêt sur l'argent en cette province, ne devienne pas loi.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état général des affaires de la banque de *Gore*, jusqu'au 31 mars, 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que le Conseil Législatif a reçu le message de Son Excellence le Gouverneur

Général, accompagné de la dépêche du secrétaire des colonies et de la décision de Sa Majesté la Reine, au sujet de l'endroit choisi par Sa Majesté pour être le siège futur du gouvernement de cette province.

20. Que cette Chambre désire exprimer l'opinion, que la crise commerciale qui s'est fait si récemment sentir tant en *Europe* qu'en *Amérique*, a considérablement affecté le revenu de la province, lequel devra vraisemblablement éprouver encore une grande diminution dans le cours de l'année actuelle, par suite de la réduction des importations et de la stagnation générale des affaires en *Canada*.

30. Que cette province s'est solennellement engagée à assurer le paiement de l'intérêt et l'extinction de la dette publique encourue principalement pour la confection de grands travaux publics, destinés à développer les ressources de la province, dont la prospérité repose sur le maintien de son crédit, jusqu'ici demeuré intact; et que dans cette vue, et en attendant la reprise des affaires et des transactions commerciales, il est du devoir impérieux du gouvernement de régler les dépenses publiques, de manière à ne pas imposer un nouveau fardeau au peuple, à cette époque de gêne générale, produite par une baisse subite dans la valeur de toute espèce de propriété, et par l'impossibilité absolue de réaliser des ventes pour faire face à des obligations antérieures, à moins d'accepter des conditions ruineuses.

40. Que dans ces circonstances de crise financière, il serait hautement inexpédient d'augmenter davantage le déficit du revenu et d'encourir les grandes dépenses qui seront occasionnées par la construction des bâtiments nécessaires au siège du gouvernement, le service public ne le requérant pas immédiatement.

50. Que dans les circonstances actuelles, vû l'état des finances, il serait inexpédient et grandement impolitique d'encourir aucune dépense extraordinaire pour la construction d'édifices temporairement destinés aux bureaux publics et à la réunion des Chambres, ce qui nécessiterait une dépense considérable à la veille d'un autre déplacement pour se rendre à l'endroit choisi comme devant être le siège permanent du gouvernement.

60. Que des questions graves et vitales sont maintenant pendantes entre les deux sections de la province, et que du règlement amiable de ces questions dépend entièrement l'existence de l'union entre le *Haut* et le *Bas-Canada*; qu'elles demandent du temps pour être discutées avec calme et maturité, si l'on veut entretenir l'espoir d'une issue favorable; mais que ces mêmes questions, si on ne les traite de cette manière, rendront impraticable la mise à effet de la décision de Sa Majesté.

70. Que sous toutes ces circonstances, et après avoir donné la considération la plus sérieuse et la plus attentive à leur grande importance, le Conseil Législatif est d'avis qu'il est inexpédient d'entreprendre cette année la construction d'édifices publics à *Outaouais*; et qu'il serait plus avantageux, dans l'intérêt de la province, de laisser le siège du gouvernement à *Toronto*, jusqu'à ce qu'il soit

construit à *Ontariois* des édifices permanents, lesquels devront être commencés aussitôt que les finances le permettront, et que les chances de durée de l'union auront été réglées à la satisfaction du *Haut* et du *Bas-Canada*.

Objection étant faite à la dite motion,

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur icelle ; la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Crooks,</i>	<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Ferric.</i> —5
<i>Morris, J.</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Knowlton</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.</i> —30.
<i>Dionne,</i>	<i>McGill,</i>		

Ainsi elle a passé dans la négative.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrè*, il a été

*Ordonné*, Que les ordres restant sur les ordres de ce jour soient remis à demain.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse du Conseil Législatif, en date du 8 du courant, demandant copie des documents relatifs à la fermeture de l'école navale de *Québec*.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

( Voir Appendice No. 4.)

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrè*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée.



## Mercredi, 14 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
QUESNEL,  
BOURRET,  
DE BEAUJEU,

Les honorables MM.

PANET,  
WILSON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LA TERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Wilson*—des commissaires d'école et autres citoyens de la cité des *Trois-Rivières*—et de l'asile des orphelins catholiques romains de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de la municipalité du township de *Cartwright*—de la municipalité des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*—des fils de défunt *Samuel Street Wilmot*, ci-devant du township de *Clarke*—et de *John Heasman* et autres, du township de *Walpole*.

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend P. *Brunet* et autres, de *Ste. Rose de Lima*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith*—d'*Edward Kennedy* et autres, du township d'*Esquesing*, dans le comté de *Halton*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—de *Joseph Ruel* et autres, de la paroisse de *St.*

*Lazare*—de *Charles Letellier* et autres, de la paroisse de *St. Etienne de Beaumont*—du révérend *E. Dufour* et autres, de la paroisse de *St. Lazare*—de *Louis Dallaire* et autres, de la paroisse de *St. Raphael*—de *Louis Chabot* et autres—de *Charles Fournier* et autres—de *Benoit Roy* et autres, de la paroisse de *St. Charles*—de *J. J. Gingras* et autres, de la paroisse de *St. Raphael*—de *Joseph Jolivet* et autres, de la paroisse de *St. Gervais*—de *François Secours* et autres, de de la paroisse de *St. Lazare*, dans le comté de *Bellechasse*—de *Paul Poirier* et autres—du révérend *N. Campeau* et autres, de la paroisse de *St. Etienne de Beaumont*—de *J. C. Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. Anselme de Lauzon* du révérend *J. B. Perras* et autres, de la paroisse de *St. Jean d'Eschailions*, dans le comté de *Lotbinière*—d'*Ed. Rouleau* et autres, de la paroisse de *St. Gervais*—et de l'institut littéraire de *St. Michel de Bellechasse*.

Par l'honorable *M. Dionne*—de *Joseph Gaudet* et autres, du township de *Maddington*, dans le district des *Trois-Rivières*.

Par l'honorable *M. Cartier*—de *John Finlay*, président de l'institut des artisans de *Chambly*—et du collège de *Chambly*.

Par l'honorable *M. Taché*—de la municipalité de la paroisse de *St. Hugues*—de la compagnie de navigation d'*Yamaska*—de la municipalité de *St. Michel d'Yamaska*—deux pétitions de *Jonathan S. C. Wurtele* et autres, des comtés d'*Yamaska*, *Richelieu* et *Bagot*—et de l'honorable *Dénis Benjamin Viger*, de la cité de *Montréal*.

Ordonné, Que la pétition de l'honorable *Dénis Benjamin Viger*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour rescinder la résolution de cette Chambre qui déclare son siège vacant, soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Les pétitions suivantes ont été alors séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable Orateur—de *Louis Bertrand* et autres—de *J. Heath* et autres, de la paroisse de *l'Isle Verte*, dans le comté de *Témiscouata*—et de *N. Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. Joseph de Deschambault*.

Par l'honorable *M. Quesnel*—de *Jacob H. Dewitt* et autres, de la paroisse de *Chateauguay*—de la municipalité d'*Upton*, dans le comté de *Drummond*—de la municipalité de la paroisse de *St. Germain*, dans le dit comté—et de *Louis Longpré* et autres, de la paroisse de *St. Anicet*, dans le comté de *Huntingdon*.

Par l'honorable *M. Ferrier*—de l'hôpital-général de *Montréal*.

Par l'honorable M. J. Morris—de la municipalité du comté de *Lincoln*.

Par l'honorable M. de LaTerrière—de *Basile Marquis* et autres—de *G. H. Besserer* et autres, de la paroisse de *Ste. Famille*—de *Henry Noel* et autres—de *Joseph Lachance* et autres—de *Paul Langlois* et autres, de l'*Isle d'Orléans*—de *François Fortin* et autres, de la paroisse de *St. Pierre*, dans le comté de *Montmorency*—et de *François Gourdeau* et autres, de la dite paroisse.

Par l'honorable M. Vankoughnet—de la compagnie du grand chemin de fer l'*Ouest*.

Par l'honorable M. Bourret—d'*Etienne Mayrand* et autres—de *J. Boucher* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de la rivière du Loup*—et de *F. X. Vaillancourt* et autres, de *Mastigouche*, dans le comté de *Maskinongé*.

Par l'honorable M. Prince—de *R. H. Russell* et autres, de la cité et du district de *Québec*.

Par l'honorable M. Panet—de *John Naven* et autres, de *Valcartier*, dans le district de *Québec*.

Par l'honorable M. Dessaulles—des municipalités des paroisses de *St. Simon*, *St. Pie* et *Ste. Rosalie*—de l'institut canadien d'*Hébertville*—de *J. Bissonnette* et autres, de la paroisse de *St. Valentin*, dans le comté de *St. Jean*—et de la société d'agriculture du comté de *Bagot*.

Ordonné, Que la pétition présentée hier de *U. C. Lee* et autres, de *Stratford*, ne soit pas reçue, la 94e règle de cette Chambre n'ayant pas été observée.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *J. Rouleau* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire de Joliette*.

De *J. O. C. Arcand* et autres, de la paroisse de *St. Joseph*—de *François Morisset* et autres, de la paroisse *St. Bernard*—du révérend *J. Doucet* et autres, de la paroisse de *Ste. Hélène*—du révérend *D. H. Têtu* et autres, de la paroisse de *St. Roch des Aulnets*—du révérend *L. S. Martel* et autres, de la paroisse de *St. Paschal*—du révérend *C. Bégin* et autres, de la paroisse de la *Rivière Ouelle*—de *J. G. Taché* et autres, de la paroisse de *St. Louis de Kamouraska*—du révérend *L. A. Bourret* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne de la Pocatière*—et du révérend *Jos. Matte* et autres, du village de *Plessisville*, demandant séparément un acte pour la protection des voteurs aux élections des Membres du parlement.

De *P. Rhéaume* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*—de *J. C. Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. Anselme de Lauzon*—de *Louis Fréchette* et autres, de la paroisse de *St. Isidore de Lauzon*—et de *Daniel Trachy* et

autres, de la paroisse de *Ste. Hénédine*, dans le comté de *Dorchester*, demandant séparément l'abrogation des actes qui modifient les lois d'usure.

De l'institut canadien du village de *Plessisville*—de l'institut canadien de *Notre Dame de la Victoire*—de l'association des instituteurs en liaison avec l'école normale *McGill*—des dames directrices de l'hospice de la *Maternité* de la cité de *Montréal*—des syndics de l'école de grammaire du comté de *Galt*—des syndics de l'école de grammaire du comté de *Lanark*—et de l'institut des artisans de *Boucherville*, demandant séparément une allocation.

De *Daniel Trachy* et autres, de la paroisse de *Ste. Hénédine*—de *Prisque Rhéaume* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*—de *Louis Fréchette* et autres, de la paroisse de *St. Isidore de Lauzon*—de *J. C. Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. Anselme de Lauzon*—de *Michael Quigley* et autres, de la paroisse de *St. Malachi*—et de *Pierre Bégin* et autres, de la paroisse de *Ste. Marguerite*, tous du comté de *Dorchester*, demandant séparément que les dites paroisses soient séparées du dit comté, et réunies au district de *Québec*, pour les fins judiciaires seulement.

Des conseillers municipaux du comté de *Québec*, demandant que les commissaires du chemin à barrières de la rive nord de *Québec* ne soient responsables ni du capital ni de l'intérêt des débentures émanées par les commissaires des chemins à barrières de *Québec*.

De *Louis Foisy* et autres, de la paroisse de *St Christophe d'Arthabaska*, dans le district d'*Arthabaska*, demandant que le chef-lieu du dit district soit fixé à la station d'*Arthabaska*.

De la municipalité du township de *Pickering*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour la division du dit township pour les fins municipales.

De *J. B. Jodoin* et autres, de la paroisse de *Boucherville*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour augmenter le taux de l'intérêt de l'argent en cette province.

De *Thos. Botham* et autres, du comté de *Brant*, demandant la modification des lois pour la protection et la civilisation des Sauvages.

De *Joseph Gaudet* et autres, du township de *Maddington*, dans le district des *Trois-Rivières*, demandant que le dit township soit réuni au comté de *Nicolet* pour les fins municipales.

De *M. M. J. Brown* et autres, demandant qu'il soit établi un droit de quinze pour cent sur le cordage importé.

Du maire de la ville de *Galt*, demandant l'abrogation des lois d'usure.

Du maire de la ville de *Galt*, demandant l'abrogation de la loi d'emprisonnement pour dettes, excepté dans les cas de fraude; et aussi une loi équitable de banqueroute.

D'Asa Durke et autres, d'Otterville—et de la société de tempérance de *Sommerville*, demandant un acte pour pohiber le trafic actuel des liqueurs enivrantes.

Du révérend *L. S. Martel* et autres, de la paroisse de *St. Paschal de Kamouraska*, demandant une allocation pour l'achèvement d'un chemin.

De *E. Bergeron* et autres, de *St. Ferdinand d'Halifax*, demandant un acte pour faire disparaître tous doutes sur la légalité des rôles des cotisations des écoles pour les années 1856, '57 et '58.

De *François Roberge* et autres, du township de *Somerset Nord*, demandant un acte pour la protection des personnes qui se sont établies sur des terres dont ils ne connaissaient pas les propriétaires.

De *Benjamin Gosselin* et autres, du township de *Somerset Nord*, demandant que le chef-lieu soit transporté d'*Arthabaska* au dit township.

De *Thérèse Potvin*, veuve de défunt *Louis Cluprood*, milicien de 1812, demandant des arrérages de pension.

Du révérend *C. Dufour* et autres, de la paroisse de *St. Zotique*, dans le comté de *Soulanges*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour empêcher les inondations périodiques de leurs terres causées par la construction du canal de *Beauharnais*.

Du révérend *Joseph Matte* et autres, demandant qu'il ne soit passé aucun acte ayant pour objet d'établir un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

Du révérend *Jos. Matte* et autres, du village de *Plessisville*, dans le comté de *Mégantic*, demandant que le susdit village soit le *Chef-lieu* du district judiciaire d'*Arthabaska*.

De *A. de Lotbinière Harwood* et autres, du comté de *Vaudreuil*, demandant des modifications aux lois d'enregistrement du *Bas-Canada*.

De *Samuel Coit* et autres, des comtés de *Bonaventure*, *Gaspé* et *Rimouski*, demandant que la pétition pour l'incorporation de la compagnie d'exploitation des terres et des bois du *St. Laurent* et de la *Baie des Chaleurs* soit favorablement reçue.

De *Jean Tremblay* et autres, du township de *Frampton*, dans le comté de *Dorchester*, demandant que leurs rentes foncières soient diminuées.

De *James Kelly* et autres, du township de *Frampton*, dans le comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour ouvrir des chemins de *Frampton* aux townships voisins afin de favoriser la colonisation.

De la chambre de commerce de *Montréal*, demandant que la province réponde de la dette contractée par les commissaires du havre de *Montréal* pour le creusage du lac *St. Pierre*.

De *John McVey*, du township de *Sherrington*, dans le comté de *Napierville*, demandant qu'en considération des services que son père a rendus pendant la guerre de 1812, comme sergent du 104<sup>e</sup> régiment, il lui soit accordé un octroi de terre.

De la municipalité de la ville de *Collingwood*, demandant la modification de son acte d'incorporation de manière à permettre de retrancher de la dite municipalité les lots 41 et 42, de la 10<sup>e</sup> concession de *Nottawasaga*.

De *W. B. Hamilton* et un autre, de la ville de *Collingwood*, dans le comté de *Simcoe*, demandant que la compagnie du chemin de fer d'*Ontario, Simcoe* et *Huron* soit mise sur le même pied que celle du Grand Tronc, en autant qu'il s'agit de la décharge de l'hypothèque du gouvernement sur le dit chemin.

De la chambre de commerce de *Toronto*, demandant un acte pour modifier les lois d'usure et augmenter le taux de l'intérêt légal à sept pour cent par année, et aussi pour rendre valides les conventions faites par écrit de tout autre taux d'intérêt, lors qu'elles ne sont pas faites avec les banques.

De *Fennings Taylor*, greffier assistant et maître en chancellerie, demandant le même salaire que celui dont jouit son collègue en rang et en titre.

De la municipalité du comté de *Vaudreuil*, demandant des modifications aux lois d'enregistrement du *Bas-Canada*.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que la pétition de *Duncan McGregor*, écuyer, et autres, demandant un acte pour annuler son contrat de mariage et le réintégrer dans ses biens, soit référée à un comité spécial composé des honorables MM. *Gordon, Patton, Murney, Fergusson, Vankoughnet, de LaTerrière* et du moteur, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et de faire rapport par bill ou autrement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que la pétition de *Fennings Taylor*, greffier-assistant et maître en chancellerie, soit référée au comité chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit nommé un comité de onze Membres chargé d'examiner les règles de cette Chambre et de faire rapport des modifications et amendements qui seront jugés nécessaires, et que le dit comité soit composé des honorables MM. *Taché, Moore, J. Morris, Armstrong, Boulton, de LaTerrière, Vankoughnet, Duchesnay, Simpson, Masson* et *Patton*.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que toutes pétitions, rapports, papiers et documents dont l'impression sera demandée par motion, seront sur telle motion et avant qu'elle soit accordée, référés au comité des impressions, pour qu'il soit fait rapport après examen, sur la nécessité ou l'opportunité de telle impression.

L'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dionne*, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre tout plan soumis par *Pierre Fortin*, écuyer, pour l'établissement d'une école navale en liaison avec le service de la goëlette du gouvernement *La Canadienne* employée à la protection des pêcheries dans le golfe du *St. Laurent*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres de cette Chambre qui sont Membres du Conseil Exécutif, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite Adresse.

*Ordonné*, Que le rapport de la cour de chancellerie présenté conformément à une adresse de cette Chambre, ainsi que la réponse relative à la nomination de conseillers municipaux pour *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*; et aussi la pétition des habitants de *Chicoutimi*, soient référés au comité chargé de surveiller les impressions de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour encourager et répandre la pratique de la vaccination," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Widmer*, *de LaTerrière*, *Harmaunus Smith* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender et consolider les lois d'usure de cette province, et pour mieux régler le taux de l'intérêt."

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis au premier lundi de mai prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour abroger et amender une partie d'un acte passé durant la dernière session, intitulé: 'Acte pour amender l'acte de procédure du droit commune de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets.'"

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans  
l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables  
MM. *Boulton*, *Vankoughnet*, *Hamilton*, *Patton* et *Perry*, qui s'assembleront et  
s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. *Widmer*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

La Chambre s'est ajournée.

## Judi, 15 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSON,

HAMILTON,

FERRIE,

MOORE,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

BOULTON,

TACHÉ,

LESLIE,

QUESNEL,

BOURRET,

ROSS,

Les honorables MM.

PANET,

WILSON,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS,

DE LA TERRIÈRE,

DUCHESNAY,

MASSON,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

SMITH, HOLLIS.

PRINCE.

PRIÈRES.



Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. de LaTerrière—du révérend J. B. Gagnon et autres, des townships de *Chicoutimi*, *Tremblay*, *Jonquière* et *Simard*.

Par l'honorable M. Duchesnay—de A. Godbout et autres, de la paroisse de *St. Hénédine*—et d'Antoine Nadeau et autres, de la paroisse de *St. Isidore*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. Seymour—de Horace Choote et autres, du township de *Hope*.

Par l'honorable M. J. Morris—des syndics de l'école de grammaire du comté de *London*.

Par l'honorable M. Hollis Smith—du révérend Andrew Balfour, de *Kingsey*—et d'Edouard Hale et autres, du township d'*Oxford*, dans le district de *St. François*.

Par l'honorable M. Bourret—de Joseph Carufel et autres.

Par l'honorable M. Taché—du révérend L. Parent et autres, de la paroisse de *St. Jean Port Joli*, dans le comté de l'*Islet*.

Par l'honorable M. Simpson—de Neil McDougall et autres, du comté d'*Ontario*—et de la société d'agriculture pour la division électorale No. 25, du *Haut-Canada*.

Par l'honorable M. Panet—de Jean Olivier Godin, de l'*Isle d'Anticosti*—de François Couture et autres—et de Louis Leclerc et autres.

Par l'honorable M. Patton—de B. W. Smith, de la part de la chambre de commerce de la ville de *Collingwood*.

Par l'honorable M. Masson—deux pétitions de la municipalité du comté de *Chateauguay*—de Denis Berger et autres, de *St. Jean Chrysostôme*—de Thomas Gebbie et autres, de *Howick*—et de L. Bélanger et autres, de la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. Ferrier—de John Frothingham et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. Prince—du capitaine William Kennedy, ci-devant de *Saugeen*, et maintenant de *Toronto*—et de la compagnie du grand chemin de fer du Sud-Ouest.

Par l'honorable M. Boulton—de Jean McLean, de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De E. O. Casgrain et autres, de la paroisse de *L'Islet*, comté de *l'Islet*—du révérend F. Béland et autres, de la paroisse de *St. Antoine de Tilly*, dans le comté de *Lotbinière*—de J. Paré et autres, de la paroisse de *St. François*, dans le comté de *Montmagny*—de N. LaRue et autres, de *St. Jean de l'Isle d'Orléans*

—du révérend *Thos. Destroismaisons* et autres, de la paroisse de *St. François*—et de *Joseph Chabot* et autres, de la paroisse de *St. Laurent de l'Isle d'Orléans*, demandant un acte pour la protection des voteurs aux élections des Membres du parlement.

De *A. A. T. Brosseau* et autres, de la part de l'école de médecine de *Montréal*—de l'institut des artisans de *Terrebonne*—et de *John Smith*, traversier et conducteur de la malle sur la rivière *Restigouche*, demandant séparément une allocation.

De la chambre de commerce de la cité de *London*—et de *David Glass*, maire de la dite cité, demandant séparément l'abrogation des lois d'insure.

Du révérend *Z. Gingras* et autres—de *Charles T. Dubé* et autres, de la paroisse des *Trois-Pistoles*, dans le comté de *Témiscouata*—et de *Joseph Duguay* et autres, du comté de *Yamaska*, demandant séparément qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

*D'Antoine Hamilton* et autres, du village de *St. Edouard*, demandant que le dit village forme partie du district judiciaire de *Montréal*.

De *James McKenzie* et autres, protestants de la paroisse de *Notre Dame de la Victoire*, demandant la modification de la loi des municipalités du *Bas Canada*.

Du maire et des conseillers de la paroisse de *St. Polycarpe*, dans le comté de *Soulanges*, demandant que le chef-lieu du dit comté ne soit pas laissé à *Côteau Landing*.

Du maire et des conseillers municipaux de la paroisse de *St. Ignace du Côteau du Lac*, dans le comté de *Soulanges*, demandant que le chef-lieu soit transféré de *Côteau Landing* à la dite paroisse.

De *Harry Chipman*, demandant que l'ancienne réserve de chemin entre les lots 18 et 19, dans la 5me concession de *Bastard*, lui soit accordée en compensation du terrain qui a été pris sur son lot pour en faire un chemin public.

De *Joseph Quirnn* et autres, du township de *Broughton*, dans le comté de *Mégantic*, demandant une allocation pour le défrichement de terres incultes.

Des jeunes gens de l'association chrétienne de la cité de *London*, demandant un acte pour mieux assurer l'observation du dimanche.

Du conseil de ville de *Whitby*, de la part de la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du lac *Huron*, demandant un octroi de terres de la couronne.

Du conseil de ville de *Whitby*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure ayant pour objet de circonscrire les limites de la dite ville de *Whitby*.

De la chambre de commerce de la cité de *London*, demandant une loi pour faciliter les accords entre les débiteurs et les créanciers.

De la compagnie d'assurance d'union des fermiers de *Brantford*, demandant des modifications à son acte d'incorporation.

De *El. Boucher* et autres, du comté d'*Yamaska*, demandant que le *chef-lieu* du dit comté ne soit pas déplacé de *St. François du Lac*.

De *Wm. Gordon* et autres, de la ville de *Whitby*, demandant que certains lots soient retranchés des limites de la dite ville.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial chargé de préparer une adresse à Sa Gracieuse Majesté la Reine, basée sur la résolution passée le 12 du courant, relativement à la charge d'Orateur de cette Chambre, a fait rapport d'une adresse comme suit :

### A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté pour vous réitérer l'assurance de notre attachement et de notre dévouement à votre personne royale et à votre gouvernement, et pour prier humblement Votre Majesté de vouloir bien faire prendre les démarches nécessaires et adopter des mesures pour autoriser le parlement provincial du *Canada* à passer, s'il le juge à propos, une loi pour conférer à cette Chambre le droit d'élire, de temps à autre, l'un de ses Membres pour en être l'Orateur.

Laquelle adresse étant lue la seconde fois par le greffier, elle a été agréée par la Chambre.

*Ordonné*, Que la dite adresse soit grossoyée et signée par l'Orateur de cette Chambre.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre, a présenté son premier rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 15 avril, 1858.

Le comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pour la présente session, sur le renvoi qui lui a été fait hier, du rapport de la cour de chancellerie en conformité à une adresse de cette Chambre, et du rapport relatif à la nomination de conseillers municipaux pour *Dunham*, dans le comté de *Mis-sisquoi*, et de la pétition de certains habitants de *Chicoutimi*, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Votre comité recommande que la partie du rapport de la cour de chancellerie qui se trouve dans un volume relié ne soit pas imprimé, et que cinq cents exemplaires de la dernière partie du rapport soient imprimés en langue anglaise,

seulement ; que cinq cents exemplaires du rapport relatif à la nomination de conseillers municipaux pour *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, soient imprimés dans les deux langues ; et que cinq cents exemplaires de la pétition de certains habitants de *Chicoutimi*, soient imprimés en langue française seulement.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,  
*Président.*

*Ordonné*, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Wilson*,  
Que la pétition de l'honorable *Dévis Benjamin Viger* soit référée au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

*Ordonné*, Que le terme fixé pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé au 15<sup>e</sup> jour de mai prochain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des mariages, baptêmes et sépultures dans le district de *Gaspé*, pour l'année 1857.

*Ordonné*, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour pourvoir à l'enregistrement de débetures émises par les municipalités et autres corporations.”

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui en huit.

L'honorable M. *de Beaujeu* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété.”

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables

MM. J. Morris, Vankoughnet, Prince, Dessaulles, de Blaquièrre, Boulton, et Patton, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1858."

Sur motion de l'honorable M. Moore, secondé par l'honorable M. Ferrie, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. de Blaquièrre, secondé par l'honorable M. Ferrie,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 16 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
QUESNEL,  
BOURRET,

Les honorables MM.

DE BEAUJEU,  
PANET,  
WILSON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS.  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
SMITH, HOLLIS.  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. de *Blaquière*—de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *James Ryther* et autres, du township de *Westbury*, dans le comté de *Compton*—et aussi du révérend *John Kemp* et autres, syndics du lycée du *Robinson Village*, dans le comté de *Compton*.

Par l'honorable M. de *LaTerrière*—de *Thomas Tremblay* et autres, de la paroisse de *La Grande Rivière*, dans le comté de *Gaspé*.

Par l'honorable M. *Matheson*—de *F. E. McDonald* et autres, du township de *Dundee*.

Par l'honorable Orateur—du révérend *Auguste Millet* et autres, de *St. Augustin*, dans le comté de *Portneuf*—et aussi de *R. Pope*, de la part des directeurs de l'association de la bibliothèque de *Québec*.

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend *G. Nadeau* et autres, de *Ste. Luce*, dans le comté du *Rimouski*—du révérend *J. B. Blanchet* et autres, de la paroisse de *St. Octave de Métis*—du révérend *G. S. Marceau* et autres, de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski*—et aussi de *James Smith* et autres, protestants du village de *Métis*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Tuché*—du révérend *G. Sirois* et autres, de *St. Pierre de la Rivière du Sud*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *W. B. Jarvis* et autres, marchands et manufacturiers de différents endroits de la province, réunis en assemblée publique à *Toronto*—aussi deux pétitions du révérend *P. Bédard* et autres, de la paroisse de *St. Rémi*—et de *P. Halpin* et autres, du village de *Sherrington*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la municipalité des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant que les jurés dans le *Haut-Canada*, soient payés à même les revenus de la province.

De *Louis Longpré* et autres, de la paroisse de *St. Anicet*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant l'érection d'un quai dans la dite paroisse.

Des fils de défunt *Samuel Street Wilnot*, ci-devant du township de *Clarke*, demandant un acte pour les autoriser à vendre certaines terres situées dans le dit township.

De *J. J. Gingras* et autres, de la paroisse de *St. Raphaël*, dans le comté de *Bellechasse*, demandant que le dit comté soit réuni au district de *Québec* pour les fins judiciaires.

De *J. Bissonnette* et autres, de la paroisse de *St. Valentin*, dans le comté de *St. Jean*, demandant une allocation pour le creusement de la rivière *Richelieu*, à *St. Jean*.

De *Jacob De Witt* et autres, de la paroisse de *Chateauguay*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour le creusement de la rivière qui se décharge dans le bassin de *Chateauguay*.

De *John Heasman* et autres, du township de *Walpole*, demandant un acte pour incorporer une compagnie pour la construction d'un chemin de fer entre *Clifton* et *Amherstburgh*.

De la municipalité du township de *Curtwright*, demandant une allocation pour construire un pont sur le lac *Seugog*.

Du révérend *N. Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. Joseph de Deschambault*.

De *G. S. Besserer* et autres, de la paroisse de *St. Famille*, de *l'Isle d'Orléans*—de *Louis Bertrand* et autres, de la paroisse de *l'Isle Verte*—de *J. C. Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. Anselme de Lauzon*, dans le comté de *Dorchester*—de *Charles Fournier* et autres, de la paroisse de *St. Charles*, dans le comté de *Bellechasse*—de *Edouard Rouleau* et autres, de la paroisse de *St. Gervais*—de *François Gourdeau* et autres, de la paroisse de *St. Pierre*, dans le comté de *Montmorency*—de *Joseph Ruel* et autres, de la paroisse de *St. Lazare*—du révérend *J. B. Perras* et autres, de la paroisse de *St. Jean d'Eschailons*—et de *N. Campeau* et autres, de la paroisse de *St. Etienne de Beaumont*, demandant séparément un acte pour la protection des voteurs aux élections des Membres du parlement.

Du révérend *E. Dufour* et autres, de la paroisse de *St. Lazare*—de *Charles Letellier* et autres, de la paroisse de *St. Etienne de Beaumont*—de *Louis Dalbair* et autres, de la paroisse de *St. Raphaël*—et de *Louis Chabot* et autres, de la paroisse de *St. Charles*, dans le comté de *Bellechasse*, demandant séparément qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que celui de six pour cent par année.

Du révérend *P. Brunet* et autres, de *Ste. Rose de Lima*, de la part de l'institut des artisans de cet endroit—de l'institut canadien d'*Hébertville*—du collège de *Chambly*—de *John Finlay*, président de l'institut des artisans de *Chambly*—de l'institut littéraire de *St. Michel de Bellechasse*—de l'hôpital-général de *Montréal*—de *Bazile Marquis* et autres, de la paroisse de *Ste. Famille de l'Isle d'Orléans*—de l'asile des orphelins catholiques romains de *Montréal*—et de la société d'agriculture du comté de *Bagot*, demandant séparément une allocation.

De *Joseph Lachance* et autres—de *Henry Noël* et autres—de *Paul Langlois* et autres, de *l'Isle d'Orléans*—et de *François Fortin* et autres, de la paroisse de *St. Pierre*, dans le comté de *Montmorency*, demandant séparément que les lois d'usure ne soient pas abrogées.

De *Joseph Jolivet* et autres, de la paroisse de *St. Gervais*—de *Benoit Roy* et autres, de la paroisse de *St. Charles*—de *François Lecours* et autres, de la paroisse de *St. Lazare*—et de *Paul Poirier* et autres, de la paroisse de *St.*

*Etienne de Beaumont*, tous du comté de *Bellechasse*, demandant séparément que le dit comté soit réuni au district de *Québec* pour les fins judiciaires.

De la compagnie de navigation d'*Yamaska*—de la municipalité de la paroisse de *St. Hugues*, dans le comté de *Bagot*—de la municipalité de *St. Michel d' Yamaska*—de la municipalité de la paroisse de *St. Germain*—de la municipalité d'*Upton*—de la municipalité de *Ste. Rosalie*—de la municipalité de *St. Pie*—de la municipalité de la paroisse de *St. Simon*—de *Jonathan S. C. Wurtele* et autres, des comtés d'*Yamaska*, *Richelieu* et *Bagot*—et de *Jonathan S. C. Wurtele* et autres, du comté d'*Yamaska*, demandant séparément une allocation pour améliorer la navigation de la Rivière *Yamaska*.

De la municipalité du comté de *Lincoln*, demandant que la ville du comté soit placée dans un autre lieu.

De *J. Boucher* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de la Rivière du Loup*, demandant une allocation pour améliorer la navigation de la *Rivière du Loup*.

Des commissaires d'école et autres citoyens de la cité de *Trois-Rivières*, demandant une allocation pour réparer et agrandir une école dans la dite cité.

De *R. H. Russell* et autres, des cité et district de *Québec*, demandant que personne ne soit, à cause de ses opinions religieuses, considéré inhabile à rendre témoignage.

De *F. X. Vaillancourt* et autres, de *Mastigouche*, dans le comté de *Maskinongé*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin dans le township de *Peterborough*.

D'*Etienne Mayrand* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de la Rivière du Loup*, demandant une allocation pour réparer le pont de la *Rivière du Loup*.

D'*Edouard Kennedy* et autres, du township de d'*Esquesing*, dans le comté de *Halton*, demandant que la requête de *James Pearson* " pour être autorisé à construire un chemin à rails plats dans le but de relier certaines carrières dans le " dit township avec le chemin de fer du Grand Tronc " ne soit pas écoutée.

De *J. Heath* et autres, de la paroisse de l'*Isle Verte*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant une allocation pour ouvrir des chemins.

De *Joseph Godet* et autres, du township de *Maddington*, dans le district des *Trois-Rivières*, demandant qu'il leur soit permis de couper et vendre les bois de construction sur leurs lots respectifs.

De la compagnie du grand chemin de fer de l'*Ouest*, demandant un acte pour être autorisée à augmenter son capital ; et aussi pour établir des dispositions relativement à sa dette hypothécaire dans le but de conférer certains avantages à ses créanciers.

De *James Naven* et autres, de *Valcartier*, occupants de terres appartenant au



ci-devant Ordre des Jésuites, demandant que le gouvernement réduise en grande partie ou abandonne en entier les réclamations pour arrérages de lods et ventes qu'il peut avoir contre eux, en leur dite qualité.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :

A Son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence, pour vous prier respectueusement de vouloir bien transmettre à Sa Très-Gracieuse Majesté notre adresse, demandant de faire prendre les démarches nécessaires et adopter des mesures pour autoriser le parlement provincial du *Canada* à passer, s'il le juge à propos, une loi pour conférer à cette Chambre le droit d'élire de temps à autre, l'un de ses Membres pour en être l'Orateur, en la manière que Votre Excellence le jugerez à propos, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative,

*Ordonné*, Que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

*Ordonné*, Que l'adresse mentionnée en dernier lieu ainsi que l'adresse à Sa Majesté adoptées par cette Chambre sur le même sujet, soient présentées à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre.

L'honorable M. *Knowlton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que la pétition d'*Antoine Lachance* demandant à être nommé messager permanent du Conseil Législatif, soit référée au comité chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

L'honorable M. *Murney* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour définir la responsabilité des personnes qui pratiquent comme notaires *conveyancers*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet*, *Prince*, *Boulton* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1858," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Knowlton*, *Taché*, *Hollis Smith*, *Dessaulles*, *Armstrong* et de *Beaujeu*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Widmer*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain.

## Lundi, 19 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

BOULTON,

TACHÉ,

Les honorables MM.

LESLIE,

PANET,

WILSON,

ARMSTRONG,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

MASSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

SMITH, HOLLIS,

PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Moore*—de la municipalité du village de *Stratford*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *Norris et Neelon* et autres, de *Ste. Catherine*.

Par l'honorable M. *Matheson*—des syndics de l'école de grammaire de comté de l'*Orignal*.

Par l'honorable M. *Taché*—des officiers et soldats de la milice active volontaire, classes A. et B., du district militaire numéro sept, dans le *Bas-Canada*—et du révérend *L. A. Martel* et autres, de *St. Paschal*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—deux pétitions du préfet et du secrétaire-trésorier du comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *Boulton*—de *George E. Shaw* et autres, des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par l'honorable M. *Dionne*—du révérend *J. Paradis* et autres, de la paroisse de *St. François*, dans le comté d'*Yamaska*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—de *E. H. Marceau* et autres—de *E. B. Carrier* et autres, de la paroisse de *St. Henri*, dans le comté de *Lévi*—de *Louis Patry* et autres, de la paroisse de *St. Isidore*, dans le comté de *Dorchester*—et trois pétitions de *H. Roy* et autres, du comté de *Bellechasse*.

Par l'honorable M. *Hurmannus Smith*—du conseil de ville de la ville de *Paris*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *John McCuaig* et autres, de la seigneurie de la *Nouvelle Longueuil*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Thomas Dawson* et autres, de *Laval* et de *St. Dunstan*, du lac *Beauport*, dans les comtés de *Montmorency* et de *Québec*—et de *James O'Brien* et autres.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de *P. Bertrand* et autres—du village de *St. Mathias*, dans le comté de *Rouville*.

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend *D. Paradis* et autres, de la *Pointe du Lac*—du révérend *L. Aubry* et autres, du comté de *Maskinongé*—et de *C. P. de Champlain* et autres, de *St. Ferdinand*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *John Montgomery*, du township d'*York*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la compagnie du chemin de fer du *Grand Tronc*.

Par l'honorable M. *Taché*—de la municipalité de *Grantham, Wendover* et *Simpson*—et de la municipalité de *St. Germain de Grantham*.

Par l'honorable Orateur—de M. *Tessier* et autres, de la cité de *Québec*—d'*Antoine Cauchy* et autres, de *St. Bazile*, dans le comté de *Portneuf*—et de la municipalité du township de *Maria*, dans le comté de *Bonaventure*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues:

De *François Couture* et autres—de *Joseph Carufel* et autres—et de *Louis Leclerc* et autres, demandant séparément qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

Du révérend L. *Parent* et autres, de la paroisse de *St. Jean Port Joli*, dans le comté de *L'Islet*—de A. *Godbout* et autres, de la paroisse de *Ste. Hénédine*—et d'*Antoine Nadeau* et autres, de la paroisse de *St. Isidore*, dans le comté de *Dorchester*, demandant séparément la modification des lois d'élection.

Du révérend *Andrew Balfour*, de *Kingsey*, demandant la modification de la loi pour l'enregistrement des mariages, baptêmes et sépultures.

De B. W. *Smith*, au nom de la chambre de commerce de la ville de *Collingwood*, demandant une allocation pour favoriser l'établissement d'une ligne de vapeurs-à-hélice destinés à faire le service entre le port de *Collingwood* et les villes des *Etats-Unis* situées sur les bords des Grands Lacs de l'Ouest.

De la société d'agriculture de la division électorale No. 25 du *Haut-Canada*, demandant un amendement à l'acte d'agriculture.

De *John McLean*, de la cité de *Toronto*, demandant un acte de divorce d'avec sa femme *Diana Hewgill*.

De la compagnie du grand chemin de fer du Sud-Ouest, demandant des amendements à son acte d'incorporation.

De L. *Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval* demandant des amendements à l'acte de milice.

De *John Frothingham* et autres, de *Montréal*, demandant l'imposition d'une taxe de quinze par cent sur l'importation des articles de corderie.

Du capitaine W. *Kennedy*, demandant à être indemnisé de la perte qu'il a soufferte par suite de la vente qui a eu lieu pendant son absence, alors qu'il commandait, à la prière de *Lady Franklin*, un navire envoyé à la recherche de *Sir John Franklin*, des améliorations faites par lui sur certains immeubles situés à *Saugeen*.

D'*Horace Choote* et autres, du township de *Hope*, demandant un acte pour confirmer l'arpentage fait par détunt *John Hewson*, de la 7<sup>e</sup> concession du dit township.

Du révérend *J. B. Gagnon* et autres, des townships de *Olivicutimi, Tremblay, Jonquière* et *Simard*, demandant l'arpentage des forêts de pin de la vallée du lac *St. Jean*.

De *Thomas Gibbie* et autres, de *Howick*, demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière *Chateauguay*, dans le voisinage des *Rapides d'Ogilvie*.

Du conseil municipal du comté de *Chateauguay*, demandant la réparation de certains chemins.

Des syndics de l'école de grammaire du comté de *London*, demandant qu'il soit fait par la Législature une nouvelle allocation en faveur des écoles de grammaire du *Haut-Canada*.

De la municipalité du comté de *Chateauguay*, demandant qu'il soit fait aux lois des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, des amendements qui autorisent les conseils municipaux à prescrire le genre de voitures dont on devra se servir sur les chemins d'hiver dans leurs comtés respectifs.

De *Dénis Berger* et autres, de *St. Jean Chrysostôme*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour réunir pour les fins municipales partie de *Russelltown* au township de *Hemmingford*.

D'*Edward Hale* et autres, du township d'*Oxford*, dans le district de *St. François*, demandant que les privilèges réclamés par *G. C. Clarke* et autres, pour la construction d'une écluse, de booms et de jetées dans la rivière *St. François*, ne leur soient accordés qu'à la condition de conserver intacts les droits de toutes les parties intéressées.

De *Neil McDougall* et autres, du comté d'*Ontario*, demandant la construction d'un canal de navigation destiné à relier les eaux des lacs *Huron* et *Ontario*.

De *Jean Olivier Godin*, ancien gardien de postes à l'*Isle d'Anticosti*, demandant une allocation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état de la recette et de la dépense de la compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*, pour l'année expirant le 30 avril, 1857 ;

Et aussi, un état général des mariages, baptêmes et sépultures du district de *Montréal*, pour l'année 1857.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *Samuel Smith MacDonald* et autres, demandant à être incorporés comme *Compagnie des terres de Windsor*, soit référée à un comité spécial composé des honorables MM. *Gordon, Vankoughnet, Boulton* et du moteur, afin de faire rapport soit par bill ou autrement.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour modifier et amender les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Boulton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour venir en aide à *John McLean*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi le quatrième jour de mai prochain ; et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que leurs honneurs soient notifiées d'être présents ; et que le dit *John McLean* soit entendu par conseil lors de la dite seconde lecture, afin d'établir la vérité des allégués du dit bill ; et qu'il soit signifié copie du dit bill à la dite *Diana Hewgill* sa femme, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture ; et qu'il lui soit permis d'être entendue par conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut avoir contre le dit bill.

*Ordonné*, Que *John McLean* comparaisse à la barre de cette Chambre mardi le quatrième jour de mai prochain, afin que lors de la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour venir en aide à *John McLean*,” si cette Chambre le juge à propos, il soit examiné pour constater s'il y a eu, ou non, quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à aucun acte d'adultère dont son épouse peut s'être rendue coupable ; ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et son épouse, ou aucune autre personne ou personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à aucune action qu'il peut avoir intentée en justice contre aucune personne pour cause d'adultère avec *Diana Hewgill*, sa dite épouse ; ou si, au temps du dit adultère dont il se plaint, son épouse, en vertu d'un contrat ou autrement, et de son consentement, vivait séparée de lui, et dispensée par lui de ses devoirs conjugaux, ou si au temps du dit adultère, elle co-habitait et vivait sous la protection et l'autorité de son époux.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse demandant la correspondance et les suggestions de *P. Fortin*, écuyer, au sujet de l'établissement d'une école navale en liaison avec le service de la goëlette *La Canadienne*.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Appendice No. 5.*)

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 20 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
LESLIE,

Les honorables MM.

PANET,  
WILSON,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LA TERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hamilton*—de la banque du *Haut-Canada*, et des autres banques chartrées.

Par l'honorable M. *Dessaules*—de l'institut des artisans de *St. Césaire*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *J. Labelle* et autres, du village de *St. Eustache*—d'*Antoine Gilbert* et autres, du district des *Trois-Rivières*—de *Joseph Parant* et autres, de la paroisse de *St. Clot*, dans le comté de *Soulanges*—et de *H. Leduc* et autres, de la paroisse de *St. Thimothé*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *Charles S. Rodier* et autres—de *D. Lewis* et autres, de *Montréal*—de la banque de *Montréal*, et des autres banques chartrées de la province—et du synode de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Taché*—de *W. Farwell* et autres, du township de *Warwick*—du révérend *Andrew Balfour*—du révérend *J. Martel* et autres—de *George Valcourt* et autres, de la paroisse de *St. Alexandre*—deux pétitions du révérend *H. Potvin* et autres, de *St. Denis*, dans le comté de *Kamouraska*—de *J. L. Beaubien* et autres, de la paroisse de *St. Thomas de Montmagny*—et du révérend *J. Doucet* et autres, de *Ste. Hélène*.

Par l'honorable M. *Seymour*—des syndics de l'école de grammaire de comté de *Ste. Catharine*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—deux pétitions de *Joseph Genest* et autres, du comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *William Eastland* et autres, du comté de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Panet*—de *Michael Foley* et autres, de la paroisse de *St. François*, dans le comté de *Beauce*—d'*Emilien Dupont*, de la paroisse de *St. Joachim*, dans le comté de *Montmorency*—et de la corporation de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *John Nickinson*, ci-devant sergent dans le 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Sa Majesté—et des administrateurs du *Public Nursery* de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—du maire et des conseillers de la municipalité du comté de *Montmorency*—de *Louis Ranvoyzé* et autres, de *Ste. Anne*—de *Gabriel Garneau* et autres, de l'*Ange-Gardien*—deux pétitions de *Charles Rhéaume* et autres, du *Chateau Richer*, dans le comté de *Montmorency*—et de *E. Tremblay* et autres, de la *Malbaie*—dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable Orateur—de Sa Grâce l'Archévêque de *Québec*—du maire et des conseillers du comté de *Bonaventure*—et de *Jacques Morin* et autres, de la paroisse de *St. Arsène*, dans le comté de *Témiscouata*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues : —

Des directeurs de l'association de la bibliothèque de *Québec*—et du révérend *John Kemp* et autres, syndics du lycée du village *Robinson*, demandant séparément une allocation.

De *Thomas Tremblay* et autres, de la paroisse de *La Grande Rivière*—du révérend *G. Nadeau* et autres, de la paroisse de *Ste. Luce*, dans le comté de *Rimouski*—du révérend *J. B. Blanchet* et autres, de la paroisse de *St. Octave de Métis*—du révérend *G. S. Marceau* et autres, de la paroisse de *St. Simon*—et de *James Smith* et autres, protestants du village de *Métis*—du révérend *Z. Sirois* et autres, de la paroisse de *St. Pierre de la Rivière du Sud*—et du révérend *Auguste Milette* et autres, du village de *St. Augustin*, dans le comté de *Portneuf*, demandant séparément un acte pour protéger les votants aux élections des Membres du parlement.

Du révérend *P. Bédard* et autres, du village de *St. Rémi*—et de *P. Halpin* et autres, du village de *Sherrington*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.



De *James Ryther* et autres, du township de *Westbury*, dans le comté de *Compton*, demandant que le dit township soit constitué en une municipalité séparée.

De *F. E. McDonald* et autres, du township de *Dundee*, demandant une loi pour changer la tenure des terres des sauvages dans le dit township.

Du révérend *P. Bédard* et autres, de la paroisse de *St. Rémi*, demandant que la dite paroisse forme partie du district judiciaire de *Montréal*.

De *W. B. Jarvis* et autres, marchands et manufacturiers réunis en assemblée publique, à *Toronto*, demandant qu'il soit imposé un droit plus élevé sur les articles qui entrent en compétition avec les produits du pays.

De la corporation de la cité de *Toronto*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure pour la division des comtés-unis de *York et Peel*, pour les fins judiciaires.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état des honoraires reçus pour le fonds des honoraires, et des salaires payés aux juges de comtés dans le *Haut-Canada*, pendant l'année 1857 ;

Aussi, les rapports de certaines municipalités du *Bas-Canada* ;

Et aussi, un état relatif aux biens des Jésuites, pour l'année 1857.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable *M. Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour modifier et abroger partie d'un acte passé dans la dernière session, " intitulé : "Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et " "pour faciliter le recours sur lettres de change et billets," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir,

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable *M. Moore*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,  
Chambre de Comité, 20 Avril, 1858.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, sur le renvoi qui lui a été fait de la pétition de *René Kimber*, écuyer, gentilhomme huissier de la verge noire, demandant à être remboursé de la somme reçue par le greffier de cette Chambre des bureaux d'assurance, pour la perte de certains meubles à lui appartenant qui ont été détruits par le feu, lors de l'incendie du parlement le 1er février 1854, a l'honneur de faire rapport qu'il est convenu de recommander qu'il soit donné instructions au greffier de cette Chambre de payer à M. *Kimber*, une somme de cinquante-deux dollars pour toutes réclamations au sujet du montant d'assurance reçu par cette Chambre pour la perte des dits meubles.

Et sur le renvoi fait à votre comité de la pétition de *William Steer*, de la cité de *Toronto*, demandant une augmentation du salaire qu'il reçoit pour le transport des malles du Conseil Législatif, votre comité a l'honneur d'exprimer l'opinion que la dite demande ne doit pas être accordée, en autant que le dit salaire forme avec celui que le requérant reçoit de l'Assemblée Législative, une rémunération suffisante pour les services qu'il rend aux deux Chambres.

Le tout néanmoins respectueusement soumis,

P. H. MOORE,  
*Président.*

*Ordonné*, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

*Ordonné*, Que la réponse à une adresse demandant la correspondance et les suggestions de *P. Fortin*, écuyer, pour l'établissement d'une école navale en liaison avec la goëlette *La Canadienne* ;

Et aussi la réponse à une adresse relativement à la fermeture de l'école navale de *Québec*, soient référées au comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette chambre.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour modifier l'acte 20 *Vic.* chap. 61, intitulé : ' Acte pour étendre le droit d'appel aux affaires criminelles dans le *Haut-Canada.*' "

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour modifier la loi relative aux émigrants."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour modifier les lois relatives aux testaments."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour modifier et amender les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*."

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Widmer*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 21 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS J.

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

BOULTON,

TACHÉ,

LESLIE,

PANET,

Les honorables MM.

WILSON,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

MASSON,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

MURNEY,

PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. de *Blaquière*—de la fabrique de l'église de l'Ascension de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *Robert Flenning Gourlay*.

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend *P. Brunet* et autres, de la paroisse de *Ste. Rose*—et de *Césaire Germain* et autres, de la paroisse de *St. Vincent de Paul*.

Par l'honorable M. *Hamilton*—de la municipalité du comté de *Welland*.

Par l'honorable M. *Moore*—du conseil du village de *Stratford*.

Par l'honorable M. *Cartier*—du révérend *P. M. Mignault* et autres, de la paroisse de *St. Joseph de Chambly*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de la municipalité du comté de *Welland*.

Par l'honorable M. *Punet*—du maire et des conseillers de la municipalité de *l'Ancienne Lorette*—et du révérend *E. Payment* et autres, de *Charlesbourg*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *William Askew* et autres, huissiers des cours de division du comté d'*Elgin*—de *Henry Arthur McMahon* et autres, du township de *Normanby*—de *Samuel A. Jones* et autres, des townships de *Kerby* et *Keppel*—et de *Richard Chalomer* et autres, des comtés de *Wellington*, *Grey*, *Bruce* et *Huron*.

Par l'honorable M. *Masson*—de l'institut des artisans de *Drummondville*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *Miles Miller* et autres, de la ville de *Chatham*—de *John Stewart* et autres—et de *Robert Andrew* et autres, du comté de *Hal-dimand*.

Par l'honorable M. *Murney*—du conseil de ville de *Peterborough*—des syndics de l'école de grammaire de comté de *Napanee*—et d'*Alex. Barnhart* et autres, des comtés de *Lennox* et *Addington*.

Par l'honorable M. de *LaTerrière*—de *G. Lajoie* et autres, de *St. Irénée*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable M. *Taché*—du maire et autres, de la paroisse de la *Pointe aux Trembles*—d'*Alexis Caron* et autres, de *Shawenegan*—du révérend *Wm. Dunn* et autres, de la paroisse de *Ste. Catherine*—d'*Ant. Cyprien Bruneau* et autres, de la paroisse de *St. Louis de Blandford*—du révérend *Joseph Bérubé* et autres—et deux pétitions du révérend *N. Doucet* et autres, de *St. André*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *F. Gladwin Hurd* et autres, porteurs d'effets émis par la compagnie du chemin de fer de *Galt* et *Guelph*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la municipalité de *St. Germain de Grantham*—et des municipalités de *Grantham*, *Wendover* et *Simpson*, demandant séparément une allocation pour leurs permettre de bâtir un pont sur la rivière *St. François*, à quelque point vis-à-vis *Grantham* susdit.

De *Louis Patry* et autres, de la paroisse de *St. Isidore*, dans le comté de *Dorchester*—de *E. H. Marceau* et autres, de la paroisse de *St. Henry*, dans le comté de *Lévis*—du révérend *J. Paradis* et autres, de la paroisse de *St. François*, dans le comté d'*Yamaska*—du révérend *L. Aubry* et autres, du comté de *Masquinongé*—du révérend *D. Paradis* et autres, de la *Pointe du Lac*—du révérend *L. A. Martel* et autres, de *St. Paschal*—et de *James O'Brien* et autres, demandant séparément qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De *J. B. Carrier* et autres, de la paroisse de *St. Henry*, dans le comté de *Lévis*—et d'*Antoine Coudry* et autres, de la paroisse de *St. Basile*, dans le comté de *Portneuf*, demandant séparément des modifications aux lois des élections.

De la municipalité du village de *Stratford*, dans le comté de *Perth*, demandant que le dit village soit incorporé sous le nom de ville de *Stratford*.

Du conseil de ville de la ville de *Paris*, demandant que les lois des municipalités soient modifiées de manière à autoriser les villes à se séparer, pour les fins municipales, du comté ou union de comtés où elles se trouvent situées, et à telles conditions qui seront réglées par arbitrage.

De *Thomas Dawson* et autres, de *Laval* et *St. Dunstan*, du lac *Beauport*, dans les comtés de *Montmorency* et *Québec*, demandant une allocation pour réparer le chemin royal conduisant des dites paroisses à la cité de *Québec*.

De *J. Bertrand* et autres, du village de *St. Mathias*, dans le comté de *Rouville*, demandant que le dit comté soit séparé du district judiciaire de *St. Hyacinthe* et réuni à celui de *Montréal*.

De *Michel Tessier* et autres, de la cité de *Québec*, demandant l'abrogation de l'acte 18 Vict., chap. 108, qui a rapport aux locateurs et locataires.

De *E. P. de Champlain* et autres, de *St. Ferdinand*, dans le comté de *Mégantic*, demandant que le village de *Plessisville*, dans le township de *Somerset*, soit le chef-lieu du district judiciaire d'*Arthabaska*.

Trois pétitions de *H. Roy* et autres, du comté de *Bellechasse*, demandant que le dit comté soit réuni à la cité de *Québec* pour les fins judiciaires ;

Aussi, demandant l'abrogation de l'acte 16 Vict., chap. 80, pour modifier les lois d'usure ;

Et aussi, demandant que la charge d'inspecteur d'écoles dans le *Bas-Canada*, soit abolie.

Des syndics de l'école de grammaire de comté de l'*Original*, demandant que l'allocation en faveur des écoles de grammaires du *Haut-Canada*, soit augmentée.

De la municipalité du township de *Maria*, dans le comté de *Bonaventure*, demandant une allocation pour construire des ponts sur la rivière *Cascapédia*.

Deux pétitions des maire et secrétaire-trésorier du comté de *Compton*, demandant un acte pour modifier la charte de la banque des townships de l'Est, et demandant aussi des amendements à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*.

De *Norris* et *Neelon* et autres, de *Ste. Catherine*, demandant qu'il soit établi un hôpital, à ou près de *Ste. Catherine*, pour y recevoir les marins malades ou blessés qui passent par le canal de *Welland*.

De la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, demandant certaines modifications à sa charte.

De *George E. Shaw* et autres, des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant que les dits comtés soient divisés pour les fins judiciaires et autres objets.

De *John Montgomery*, du township d'*York*, demandant une indemnité pour la perte de propriétés détruites en 1837, par les troupes de Sa Majesté.

De *John McCraig* et autres, de la seigneurie de la *Nouvelle Longueuil*, demandant un acte pour définir la ligne frontière du *Haut* et du *Bas-Canada*.

Des officiers et soldats de la milice active volontaire des classes A et B, No.7, du *Bas-Canada*, demandant qu'il soit pris des mesures pour mettre à effet certaines suggestions faites par l'adjudant-général dans son rapport de 1857.

L'honorable M. *Hollis Smith* est entré.

L'honorable M. de *LaTerrière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1857, pour amender les actes de judicatures du *Bas-Canada*, et établir un nouveau district judiciaire à *Chicoutimi*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour

“ modifier et abroger partie d'un acte passé dans la dernière session, intitulé :  
 “ Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour  
 “ faciliter le recours sur lettres de change et billets.”

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*,  
 il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du troisième rapport du comité  
 spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette  
 Chambre, et

Le premier paragraphe du dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,  
 L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,  
 Que le dit rapport soit adopté.

Après débats,

L'honorable M. *Boulton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable  
 M. *Fergusson*,

Que la recommandation faite par le dit rapport de payer cinquante-deux  
 dollars à M. *Kimber*, gentilhomme huissier de la verge-noire, pour certains  
 meubles qu'il allégué avoir été détruits lors de l'incendie des édifices du parle-  
 ment à *Québec*, soit rejetée, vu qu'il n'avait pas pris de police d'assurance sur ces  
 meubles et qu'il a déjà été payé d'une réclamation pour des meubles détruits lors  
 de l'incendie des dits édifices, et vu qu'il a présenté une semblable réclamation  
 l'année dernière au comité des contingents, qui a été rejetée par cette chambre.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée ; et les  
 noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Boulton</i> ,	<i>Ferrie</i> ,	<i>Matheson</i> ,	<i>Simpson</i> ,
<i>de Blaquière</i> ,	<i>Gordon</i> ,	<i>Morris, J.</i> ,	<i>Smith, Harmanus</i> ,
<i>Fergusson</i> ,	<i>Hamilton</i> ,	<i>Perry</i> ,	<i>Smith, Hollis.</i> —12.

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armstrong</i> ,	<i>Duchesnay</i> ,	<i>Moore</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Ferrier</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Vankoughnet</i> ,
<i>de LaTerrière</i> ,	<i>Knowlton</i> ,	<i>Panet</i> ,	<i>Widmer</i>
<i>Dessaulles</i> ,	<i>Leslie</i> ,	<i>Patton</i> ,	<i>Wilson.</i> —19.
<i>Dionne</i> ,	<i>Masson</i> ,	<i>Prince</i> ,	

Ainsi elle a passé dans la négative, et il a été  
*Ordonné*, Que le dit premier paragraphe soit adopté.

---

Le second paragraphe du dit rapport étant alors lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Que le rapport soit référé de nouveau au comité spécial afin de prendre de nouveau en considération la recommandation faite au dit second paragraphe.

Sur motion de l'honorable M. *Tuché*, secondé par l'honorable M. *Dessarulles*, il a été

*Ordonné*, Que le comité des privilèges s'assemble demain, à quatre heures de l'après-midi, pour prendre en considération la pétition de l'honorable D. B. *Viger*.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour modifier la charte de la banque du district de *Niagara*."

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*, Que l'on se dispense des quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Widmer*, La Chambre s'est ajournée.

---



## Jeudi, 22 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE.

FERGUSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

BOULTON,

TACHÉ,

LESLIE,

Les honorables MM.

PANET,

WILSON,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

DE LATERRIÈRE,

MASSON,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *F. Paradis* et autres, du village de *St. Michel-Archange*.

Par l'honorable M. *Leslie*—de *J. B. Hébert* et autres, de *St. Jean Chrysostôme*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *William Bunt*, de la part d'une assemblée publique des habitants de *Cranborough*, dans le comté de *Haldimand*—de *D. Matheson* et autres, du village d'*Embro*—de *John Shepherd* et autres, du township de *Caistor*—et de *Solomon Mylne* et autres, du township de *North Elmsley*.

Par l'honorable Orateur—du révérend *J. C. Cloutier* et autres, de la paroisse de *St. George de Kakouna*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—d'*Ovide Tremblay* et autres, de la paroisse des *Eboulements*—et de *C. P. Huot* et autres, du comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de la corporation des townships-unis de *Bury, Hamsden, et Marsden*, dans le district de *St. François*—et de *J. G. Robertson* et autres, des townships de l'*Est*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *William Henry Bottum* et autres, du village de *Kemptville*—et de *Paul Dunn* et autres, huissiers des cours de division du comté de *Grey*.

Par l'honorable M. *Taché*—de la corporation du collège de *Ste. Anne de la Pocatière*—de la société d'agriculture du comté de *Kamouraska*—et de *H. J. Noad* et autres, de *Québec*, propriétaires de remorqueurs.

Par l'honorable M. *Dionne*—de *G. L. de Tonnancourt* et autres, de la paroisse de *St. Michel d'Yamaska*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *J. Labelle* et autres, du village de *St. Eustache*—de *Louis Renvoyé* et autres, de *Ste. Anne*—de *Charles Rhéaume* et autres, du *Chateau Richer*—de *Gabriel Garneau* et autres, de *L'Ange Gardien*, dans le comté de *Montmorency*—de *E. Tremblay* et autres, de la *Malbaie*, dans le comté de *Charlevoix*—de *Jacques Morin* et autres, de la paroisse de *St. Arsène*, dans le comté de *Témiscouata*—du révérend *J. Doucet* et autres, de *Ste. Hélène*—du révérend *J. Martel* et autres, de la paroisse de *St. Alexandre*—et du révérend *H. Potvin* et autres, de *St. Denis*, dans le comté de *Kamouraska*, demandant séparément qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De l'institut des artisans de *St. Césaire*—et des administrateurs du *Public Nursery* de la cité de *Toronto*, demandant séparément une allocation.

De sa grâce l'Archevêque de *Québec* et autres—du révérend *J. L. Beaubien* et autres, de la paroisse de *St. Thomas de Montmagny*—de *George Valcourt* et autres, de la paroisse de *St. Alexandre*—du révérend *H. Potvin* et autres, de la paroisse de *St. Denis*, dans le comté de *Kamouraska*—de *Charles Rhéaume* et autres, du *Chateau Richer*, dans le comté de *Montmorency*—de *Michel Foley* et autres, de la paroisse de *St. François*, dans le comté de *Beauce*, demandant séparément un acte pour la protection des voteurs aux élections des Membres du Parlement.

De *William Eastland* et autres, du comté de *Peterborough*, demandant la construction d'un canal de navigation pour relier les eaux des lacs *Huron* et *Ontario*.

D'*Antoine Gilbert* et autres, du district des *Trois-Rivières*, demandant que le plan de colonisation de *M. Stanislas Drapeau* soit adopté.

De *Joseph Farant* et autres, de la paroisse de *St. Clot*, dans le comté de *Soulanges*, demandant que le chef-lieu du dit comté soit fixé au *Ruisseau de St. Hyacinthe*, dans la paroisse de *St. Ignace du Côteau du Lac*.

De *H. Leduc* et autres, de la paroisse de *St. Thimothée*, demandant la construction de ponts sur le canal de *Beauharnois*; et à être indemnisés des pertes qu'ils ont souffertes par suite de l'absence de tels ponts.

De *Charles S. Rodier* et autres, de *Montréal*, demandant un acte pour incorporer une compagnie pour construire un boulevard autour des deux *Montagnes*, dans les environs de cette ville

De *D. Lewis* et autres, de *Montréal*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour s'assurer des garanties qu'offrent respectivement les différentes compagnies d'assurance.

De la banque de *Montréal*, et autres banques chartrées de la province, demandant l'abrogation des lois d'usure; et aussi l'abrogation des dispositions de leurs chartes respectives qui limitent le taux d'intérêt à six par cent par année.

Du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en liaison avec l'église d'*Ecosse*, demandant un acte pour incorporer le bureau des directeurs du revenu temporel de la dite église.

Du préfet et des conseillers du comté de *Bonaventure*, demandant une allocation pour construire des ponts sur les rivières *Cascapédia*, *Bonaventure* et *Port Daniel*, dans le dit comté.

Du préfet et des conseillers de la municipalité du comté de *Montmorency*, demandant que la commission des chemins à barrières de la rive nord de *Québec*, soit déchargée du paiement de la somme de £40,000 et de l'intérêt dû sur icelle par la commission des chemins à barrières de *Québec*.

De *Joseph Genest* et autres, de la paroisse de *Ste. Marguerite*, dans le comté de *Dorchester*, demandant l'abrogation de l'acte 16 *Vict.*, chap 80, qui modifie les lois d'usure.

Des syndics de l'école de grammaire de comté de *Ste. Catherine*, demandant que l'allocation en faveur des écoles de grammaire du *Haut-Canada* soit augmentée.

De *Joseph Genest* et autres, des paroisses de *Ste. Marguerite*, *St. Edouard de Frampton* et du township de *Crambourne*, dans le comté de *Dorchester*, demandant l'ouverture d'un chemin des dites paroisses aux townships de *Crambourne* et *Watford*.

Du révérend *Andrew Balfour*, demandant le paiement d'arrérages qui lui sont dus comme missionnaire dans le diocèse protestant de *Québec*.

De la banque du *Haut-Canada*, et autres banques chartrées de la province, demandant l'abrogation des lois d'usure; et aussi l'abrogation des dispositions de leurs chartes respectives qui limitent le taux d'intérêt à six par cent par année.

De *John Nickinson*, ci-devant sergent dans le 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Sa Majesté, demandant un acte pour lui conférer certaine étendue de terrain auquel son père avait droit comme soldat du 40<sup>e</sup> régiment.

De la corporation de la cité de *Québec*, demandant que les municipalités qui ont des actions dans les compagnies de chemins de fer aient le droit de voter aux élections des directeurs d'après le nombre de leurs actions.

De *William Farwell* et autres, du township de *Warwick*, demandant une allocation pour ouvrir des chemins dans le dit township.

*D'Emilien Dupont*, de la paroisse de *St. Joachim*, dans le comté de *Montmorency*, demandant une allocation pour le mettre en état de publier un "Traité élémentaire de botanique," et un opuscule intitulé : "Flore canadienne."

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour modifier et abroger partie d'un acte passé dans la dernière session, intitulé : "Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets."

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé de nouveau au comité spécial auquel il a déjà été référé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour modifier la charte de la banque du district de *Niagara*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables MM. *Ross* et *Duchesnay* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'enregistrement de débetures émises par les municipalités et autres corporation," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Ross*, *Vankoughnet*, *Hollis Smith*, *Hamilton*, *Taché* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour modifier l'acte pour étendre le droit d'appel en matières criminelles," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *de Blaquière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Les honorables MM. *Harmannus Smith* et *Prince* sont entrés.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

A quatre heures précises, la Chambre s'est alors ajournée à loisir, afin de permettre au comité des privilèges de s'assembler pour prendre en considération la pétition de l'honorable *D. B. Viger*.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable Orateur a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait adopté un rapport qu'il était prêt à soumettre à l'adoption de la Chambre.

*Ordonné*, Que le rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF,

Judi, 22 avril, 1858.

Le comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, sur le renvoi qui lui a été fait de la pétition de l'honorable *D. B. Viger*, relativement à la délibération de cette honorable Chambre qui déclare vacant le siège du dit honorable *D. B. Viger*, a l'honneur de faire rapport ;

Qu'il a donné sa plus soigneuse considération à la dite pétition.

Que les faits qu'elle énumère démontrent d'une manière évidente que l'absence prolongée de l'honorable *M. Viger* de son siège dans cette Chambre, n'a pas eu lieu dans le but de s'exempter de remplir ses devoirs de législateur, ou parce qu'il n'attachait aucune importance à cette dignité ; mais que son absence n'a eu pour cause que des maladies et des infirmités en dehors de son contrôle.

Que votre comité, tout en sachant apprécier les principes invoqués par *M. Viger*, savoir " Que personne ne doit être condamnée sans être entendue, que nul n'est tenu à l'impossible, et qu'en règle générale, l'impossibilité excuse de l'inaccomplissement du devoir qu'elle empêche de remplir," est néanmoins d'avis que ces principes ne peuvent s'appliquer aux cas de vacance de sièges dont la considération tombe dans les attributions de votre honorable Chambre.

Les Membres de votre honorable Chambre, dans la position de *M. Viger*, y ont été appelés directement par la couronne, et l'autorité qui a constitué cette Chambre a prescrit la nécessité d'obtenir, pour pouvoir s'absenter de son siège pendant deux sessions consécutives, une permission à cet effet de la part de cette même autorité.

Votre honorable Chambre ne peut conférer le droit de siéger comme Membre et ne peut de même exempter en tout ou en partie des obligations qui en résultent.

Les avis que *M. Viger* a donnés de temps à autre à votre honorable Chambre,

de son intention de s'absenter et des causes de cette absence ont été, de sa part, des actes louables de courtoisie, mais qui ne pouvaient avoir légalement l'effet d'excuser son absence ou d'en prévenir les conséquences. La loi est positive sur ce point—et afin de prévenir ces conséquences, le seul moyen était de s'adresser à Sa Majesté ou au Gouverneur, et d'en obtenir un congé d'absence et le faire signifier à cette Chambre.

Il n'est pas douteux que les faits mentionnés dans la pétition de M. *Viger* auraient été considérés de nature à justifier une demande de ce genre si elle eût été faite. Le cas extrême que suppose M. *Viger*, savoir : celui d'un naufrage qui empêcherait un Membre d'occuper son siège dans cette Chambre, ne pourrait pas même suspendre en aucune manière l'opération de la loi.

Avant l'application à cette Chambre du principe électif, sa constitution permettait d'aplanir la difficulté dont il est question au moyen d'une nouvelle nomination ; et bien que l'on puisse regretter comme un *casus omissus* que les accidents de ce genre n'aient pas été prévus dans le changement par lequel la couronne s'est départie du droit de nommer à l'avenir les Membres de cette Chambre, néanmoins telle omission ne saurait détourner l'effet des dispositions formelles de la loi.

Sous ces circonstances, votre comité est d'opinion que la preuve *ex parte* qui doit être obtenue de Sa Majesté ou son représentant et des journaux de cette honorable Chambre, étant si claire qu'elle ne peut être contredite, votre honorable Conseil ne peut enfreindre aucune règle ou principe de justice, en procédant dans tel cas d'une manière sommaire et sans en donner avis. Et votre honorable Chambre paraît avoir agi de cette manière dans d'autres circonstances. La partie qui se croit lésée par l'action de votre honorable Chambre, peut d'ailleurs se prévaloir du droit d'appel que lui offre la 8e section de l'acte d'union.

Votre comité prend en même temps la liberté de suggérer, que l'on pourrait, par courtoisie, appeler l'attention des Membres nommés par la couronne qui s'absenteront pendant l'espace d'une session entière, sans en avoir obtenu la permission requise, aux conséquences de leur négligence prolongée d'occuper leurs sièges ou d'obtenir un congé d'absence ; et à cet effet, le greffier de cette Chambre transmettrait à ces Membres, avec les circulaires qui leur sont adressés préalablement à l'appel de la Chambre, le deuxième vendredi après le commencement de la session suivante, des copies de la septième section de l'acte d'union et du quatrième ordre permanent de cette Chambre.

Votre comité ne peut terminer son rapport sans exprimer le profond regret qu'il éprouve de ce que les souffrances physiques de l'honorable M. *Viger* ont pendant si longtemps privé votre honorable Chambre de sa présence et des services importants qu'il aurait rendus comme législateur, mais la loi du pays obligeait votre honorable Chambre d'accomplir le devoir désagréable de déclarer qu'il avait cessé d'être un de ses Membres. S'il peut être de quelque consolation pour M. *Viger* d'apprendre que votre comité exprime ce regret en toute sincérité, votre comité aura réussi, comme il l'espère, à tempérer jusqu'à un

certain point, la rigueur avec laquelle M. *Viger* semble croire que la loi a été appliquée à son cas particulier.

N. F. BELLEAU,  
*Orateur.*

*Ordonné*, Que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le greffier de cette Chambre transmette copie du dit rapport à l'honorable D. B. *Viger*.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Widmer*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 23 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
ROSS,

Les honorables MM.

PANET,  
WILSON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LA TERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *B. Monday* et autres, de *Brandon*, dans le comté de *Berthier*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de la municipalité du township de *Darlington* et de la municipalité de la ville de *Bowmanville*.

Par l'honorable M. *Leslie*—de *William Berczy*, maire du comté de *Joliette*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *James Sill*, président d'une assemblée publique des habitants de *Jarvis*, dans le comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Ferrie*—de *William Robinson* et autres, du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—de *Michel Roy* et autres—de *François Loubier* et autres—du révérend *Clovis Roy* et autres, de la paroisse de *St. Ephrem*, dans le township de *Tring*—de *B. Paquet* et autres, de *St. Nicolas*, dans le comté de *Lévis*—et de *H. Breaky* et autres, du comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Panet*—du maire et des conseillers de la municipalité des townships d'*Irlande* et *Colerain*. dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *de Blaquière*—de *Thos. Lister* et autres, du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith*—de *Shubael Park* et autres, de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *James Aude* et autres, du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Boulton*—de *George Lishman* et autres, du dit comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—du conseil municipal de la *Grande Rivière*.

Par l'honorable Orateur—de *Louis Bertrand* et autres, de l'*Isle Verte*, dans le comté de *Témiscouata*—et trois pétitions du maire et des conseillers du township de *Coax*, dans le comté de *Bonaventure*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *David Torrance* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité du village de *Bradford*—et de *J. Bruce* et autres, du township de *Brant*.

Par l'honorable M. *Ross*—de *John Robert Carroll* et autres, du comté de *Haldimand*—de *James Latshaw* et autres, du comté de *Welland*—et de *Jacob Misener* et autres, du comté de *Lincoln*.

Par l'honorable M. *Taché*—de *Chs. Sangster*, de *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du maire et autres, de la paroisse de la *Pointe aux Trembles*.

*D'Alexis Caron* et autres, de *Shawenegan*—de *G. Lajoie* et autres, de *St. Irénée*—du révérend *N. Doucet* et autres, de *St. André*—du révérend *P. Bru-*



net et autres, de la paroisse de *Ste. Rose*—et de *Joseph Beaulieu* et autres, demandant séparément qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six par cent par année.

De *Robert Andrew* et autres—de *John Stewart* et autres, du comté de *Haldimand*, demandant séparément l'incorporation d'une compagnie pour construire un chemin de fer de *Clifton* à *Amherstburg*.

De la municipalité du village de *Stratford*—et du conseil de ville de *Peterborough*, demandant séparément que les lois municipales soient modifiées de manière à autoriser les villes à se séparer, pour les fins municipales, du comté ou union de comtés où elles se trouvent situées, et à telles conditions qui seront réglées par arbitrage.

Du révérend *N. Doucet* et autres, de la paroisse de *St. André*, demandant un acte pour protéger les voteurs aux élections des Membres du Parlement.

De *Thomas McCrea* et autres, de la ville de *Chatham*, demandant l'abolition des lois d'usure.

De l'institut des artisans de *Dumontville*, dans la paroisse de *St. Jérôme*, dans le comté de *Terrebonne*, demandant que son allocation annuelle lui soit continuée.

De la municipalité du comté de *Welland*, demandant un acte déclarant que la construction de certains ponts sur le canal de *Welland* a été faite conformément à la loi.

De *William Askew* et autres, huissiers des cours de division du comté d'*Elgin*, demandant des modifications au tarif des honoraires des huissiers du dit comté.

De *Robert Fleming Gourlay*, demandant qu'il soit pris des mesures pour conférer aux propriétaires fonciers des pouvoirs plus étendus pour déposséder les occupants sans titres.

Du maire et des conseillers de la municipalité de l'*Ancienne Lorette*, demandant l'abolition de la charge d'inspecteur d'école dans le *Bas-Canada*.

Du révérend *P. M. Mignault* et autres, de la paroisse de *St. Joseph de Chambly*, dans le comté de *Chambly*, demandant une indemnité pour les dommages qui ont été occasionnés à leurs propriétés par la construction d'une écluse à *St. Ours*, sur la rivière *Richelieu*.

De *Césaire Germain* et autres, de la paroisse de *St. Vincent de Paul*, demandant l'adoption du projet de colonisation de *M. Stanislas Drapeau*.

De *Henry Arthur McMahon* et autres, du township de *Normanby*, demandant un acte pour prolonger le terme fixé par la loi pour le commencement et l'achèvement des travaux de la compagnie du chemin de fer du *Nord-Ouest du Canada*.

De *Samuel A. Jones* et autres, des townships de *Derby* et *Keppel*, dans le comté de *Grey*, demandant l'ouverture d'un chemin d'*Owen Sound* à *Southampton*.

De *Richard Chaloner* et autres, des comtés de *Wellington*, *Grey*, *Bruce* et *Huron*, demandant l'érection d'un nouveau comté devant être formé par la réunion de certains townships du comté susdit.

Des syndics de l'école de grammaire de *Napanee* et autres, demandant que l'école de grammaire du *Haut-Canada* soit placée sur un meilleur pied.

D'*Alex. Barnhart* et autres, des comtés de *Lennox* et *Addington*, demandant que les dits comtés soient séparés du comté de *Frontenac*, et forment une union de comté.

Du révérend *E. Payment* et autres, de *Charlesbourg*, dans le comté de *Québec*, demandant l'ouverture d'un chemin de *Stoneham* à *Laval*.

D'*Ant. Cyprien Bruneau* et autres, de la paroisse de *St. Louis de Blandford*, dans le comté d'*Arthabaska*, demandant que le village de *Princeville* soit le chef-lieu du district judiciaire d'*Arthabaska*.

Du révérend *Wm. Dunn* et autres, de la paroisse de *Ste. Catherine*, dans le district de *Québec*, demandant que l'association loyale des orangistes et autres sociétés secrètes ne soient pas incorporées.

Des marguilliers de l'église de l'Ascension, de la cité d'*Hamilton*, demandant un acte pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De la municipalité du comté de *Welland*, demandant qu'il soit établi un étalon de poids et mesures uniforme ayant pour base le système décimal.

De *J. Gladwin Hurd* et autres, porteurs d'effets émis par la compagnie du chemin de fer de *Galt* et *Guelph*, demandant que l'acte qui donne à la compagnie du grand chemin de fer de l'*Ouest* une hypothèque sur le chemin de fer mentionné en premier lieu, soit modifié de manière à protéger les intérêts des porteurs d'effets du dit chemin.

L'honorable *M. Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada* de 1858," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre

mardi prochain, et que le dit bill, tel que proposé d'être amendé, soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre le rapport géologique pour l'année 1857.

*Ordonné*, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, a présenté son quatrième rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

### CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de comité, 23 avril, 1858.

Le comité chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, sur le renvoi qui lui a été fait de nouveau de la partie de son troisième rapport au sujet de la pétition de *William Steer*, a l'honneur de faire rapport, qu'ayant de nouveau pris en considération la dite pétition, il est convenu de recommander qu'il soit donné instruction au greffier de payer le pétitionnaire sur le pied d'un dollar et demi par jour au lieu d'un dollar, pour les services qu'il rend à cette Chambre pendant la présente session. Sur le renvoi qui lui a été fait de la pétition de *Fennings Taylor*, écuyer, greffier assistant et maître en chancellerie, demandant le même salaire que celui de son collègue en rang et en titre, votre comité a l'honneur de faire rapport qu'il est d'opinion que les conclusions de la dite pétition soient accordées, et qu'instruction en soit donnée au greffier en conséquence.

Et sur le renvoi qui a été fait à votre comité de la pétition d'*Antoine Lachance*, demandant à être nommé messenger permanent du Conseil Législatif, il a l'honneur de faire rapport, que vu qu'il y a déjà un nombre suffisant de messagers permanents au service de votre honorable Chambre, il ne peut recommander qu'il en soit nommé d'autres.

Le tout respectueusement soumis,

P. H. MOORE,  
*Président.*

*Ordonné*, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et  
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour encourager et répandre la pratique de la vaccination," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et  
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre mardi prochain.

L'honorable M. *Dessaulles* est entré.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, Que la pétition du capitaine *W. Kennedy*, demandant à être indemnisé de la perte qu'il a soufferte par suite de la vente qui a été faite pendant son absence, alors qu'il commandait, à la prière de *Lady Franklin*, un navire envoyé à la recherche de *Sir John Franklin*, des améliorations créées par lui sur certains immeubles situés à *Saugeen*, soit référée à un comité spécial composé des honorables MM. *Widmer*, *Seymour*, *Gordon*, *Patton* et du moteur, pour faire rapport sur icelle.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*,  
Que la pétition de *John Montgomery*, du township d'*York*, demandant à être indemnisé de la perte de ses propriétés qui ont été détruites par les troupes de Sa Majesté en 1837, soit référée à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson*, *Moore*, *Harmarunus Smith*, *Masson*, *Simpson*, *Widmer* et du moteur, pour faire rapport sur icelle.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

*Dessaulles*,

*Morris, J.*

*Prince*.—3.

## NON-CONTENTS :

## Les honorables Messieurs.

<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hillis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Wilson.—23.</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte passé dans la vingtième année du règne de Sa Majesté, intitulé : 'Acte pour étendre le droit d'appel aux affaires criminelles dans le *Haut-Canada.*'" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné,* Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour conférer des pouvoirs additionnels à la Maison de la Trinité de *Mont-réal,*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

*Ordonné,* Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrè,* secondé par l'honorable M. *Widmer,*

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 26 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

TACHÉ,

ROSS,

Les honorables MM.

PANET,

ARMSTRONG,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

MASSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS.

PRINCE.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de l'honorable C. D. *Day* et autres, gouverneurs du collège *McGill*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—des syndics de l'école de grammaire de comté de *Colbourne* et autres—de *William Humphries* et autres, du township de *Percy*—de *N. Forsyth* et autres, des townships de *Bertie* et *Willoughby*—et du synode de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Matheson*—des syndics de l'école de grammaire de comté de *Smith's Falls*.

Par l'honorable M. *Dessaules*—de *Marc Morin* et de *Pierre George Hypolite Roy*, de la cité de *St. Hyacinthe*—de *Mathias Fournier*, de la paroisse de *St. Rosalie*, dans le comté de *Bagot*—trois pétitions de la municipalité du comté d'*Ottawa*—des directeurs de l'académie d'*Aylmer*—et de la municipalité de *St. Angélique*, dans le township de la *Petite Nation*.

Par l'honorable M. *Dionne*—de la municipalité du comté de *Nicolet*—et du révérend *Thos. Pepin*, de *Boucherville*.

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend *J. S. Théberge* et autres, du village de *St. Augustin*—du révérend *A. Groulx* et autres, de *St. Benoît*, dans le comté

des *Deux-Montagnes*—de *O. Duval* et autres, des *Trois-Rivières*—de *Raphaël Bourassa* et autres, du comté de *Maurice*—de *François Bergeron* et autres, de *St. Ursule*—du révérend *A. H. Lassiseraye* et autres, de *St. Paulin*—et de *A. B. Fleury* et autres, du village de *St. Didace*, dans le comté de *Maskinongé*.

Par l'honorable *M. Hollis Smith*—de *Cyrus S. Clark*, de *Brompton*, dans le district de *St. François*—et de *Christopher E. Wurtele* et autres, des townships de *Windsor* et *Walton*, dans les comtés-unis de *Windsor* et *Wolfe*.

Par l'honorable *M. Taché*—du révérend *J. Bonenfant* et autres, de la paroisse de *Berthier*—de *S. Raymond* et autres—du révérend *L. D. Déziel* et autres, de *Notre Dame de la Victoire*—et du révérend *J. L. Beaubien* et autres, de *St. Thomas de Montmagny*.

Par l'honorable *M. de LaTerrière*—de *L. C. Clément* et autres, des *Eboulements*—et de *Justinien Néron* et autres, du comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable Orateur—de *J. Bte. Dupuis* et autres, de la paroisse de *St Roch des Aulnets*—du maire et des conseillers de l'*Ancienne Lorette*—et du conseil de la chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable *M. Murney*—de *F. McAnnany* et autres—de *N. S. Appleby* et autres, de *Belleville*—et deux pétitions de la municipalité de *Hasting*.

Par l'honorable *M. Vankoughnet*—de *Donald Currie* et autres, du township de *Saugeen*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la corporation du collège de *St. Anne de la Pocatière*—et de la société d'agriculture du comté de *Kamouraska*, demandant séparément une allocation pour leur permettre de fonder une école-modèle d'agriculture.

Du révérend *J. C. Cloutier* et autres, de *St. George de Kakouna*—de *L. G. deTonnancour* et autres, de la paroisse de *St. Michel d'Yamaska*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

*D'Ovide Tremblay* et autres, de la paroisse des *Eboulements*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant un acte pour protéger les voteurs aux élections des Membres du Parlement.

De *F. Paradis* et autres, du village de *St. Michel Archange*, demandant que le dit village forme partie du district judiciaire de *Montréal*.

De *J. B. Hébert* et autres, de *St. Jean Chrysostôme*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure pour incorporer le "*Loyal Orange Institution of British North America*."

De *D. Mutheson* et autres, du village d'*Embro*, dans le township de *West Zorra*, dans le comté d'*Oxford*, demandant que le village d'*Embro* soit incorporé.

De *Solomon Mylnes* et autres, du township de *North Elmsley*, demandant l'établissement d'une institution pour les sourds et muets.

De *John Shepherd* et autres, du township de *Caistor*, demandant un acte pour confirmer l'arpentage du dit township fait par *Andrew Hood*.

De la corporation des townships unis de *Bury*, *Hamden* et *Marsden*, dans le district de *Saint François*, demandant l'ouverture du chemin d'*Otter Brook*, et la construction d'un pont sur la *Rivière aux Saumons*.

De *William Henry Bottum* et autres, du village de *Kemptville*, demandant des modifications à l'acte d'incorporation relatif à la ligne de division ouest du dit village.

De *Paul Dunn* et autres, huissiers des cours de division du comté de *Grey*, demandant des modifications au tarif des honoraires des huissiers des cours de division.

De *H. J. Noad* et autres, de *Québec*, propriétaires de remorqueurs, demandant que la loi pour pourvoir à la sûreté de la vie des passagers à bord des navires à vapeur, soit amendée de manière à les exempter de la taxe qu'ils sont maintenant obligés de payer.

De *William Bunt* et autres, du village de *Canboro*, dans le comté de *Haldimand*, demandant un acte pour incorporer une compagnie pour construire un chemin de fer de *Clifton* à *Amherstburgh*.

De *C. P. Huot* et autres, du comté de *Charlevoix*, demandant que le dit comté soit séparé du district judiciaire de *Saguenay*, et réuni à celui de *Québec*.

De *J. G. Robertson* et autres, habitants des townships de l'*Est*, demandant que le capital de la banque des townships de l'*Est* soit réduit à £100,000.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," a été lu la troisième fois.

Alors un amendement a été fait au dit bill.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.



---

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux émigrants."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1857, pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*, et établir un nouveau district judiciaire à *Chicoutimi*."

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a procédé à la considération du quatrième rapport du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, et

Les premier, second et troisième paragraphes du dit rapport étant de nouveau lus, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé, et il a été

*Ordonné*, Que le rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour conférer des pouvoirs additionnels à la Maison de la Trinité de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## Mardi, 27 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
ROSS,

Les honorables MM.

PANET,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LA TERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS.  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de *Robert Wright* et autres, de la paroisse de *St. George d'Henriville*, dans le comté d'*Henriville*—du maire et des conseillers de la paroisse de *St. Marguerite de Blairfindie*—de *J. B. Moreau* et autres, de *St. Jean*—et d'*Olivier Vallerand*, sergent-d'armes.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—de l'institut canadien de *Rigaud*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de la compagnie de navigation à la vapeur sur les eaux de l'intérieur du *Canada*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—des syndics du collège de *St. François*—trois pétitions de la municipalité de la ville de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *Prince*—des magistrats du comté d'*Elgin*—de la chambre de commerce de *Toronto*—et de *Wm. H. Armstrong* et autres, du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Masson*—de la municipalité de la paroisse de *St. Ignace du Côteau du Lac*, dans le comté de *Soulanges*—du révérend *P. Boucher* et autres, de *Matane*—du révérend *A. Thérberge* et autres, des paroisses de *Terrebonne* et *Lachenaie*—de *Pierre Leroux* et autres, de la paroisse de *Cèdres*, dans le comté

de *Soulanges*—de la corporation du collège *Masson*—et du révérend *F. McDonell* et autres, de la paroisse de *St. James*, dans le township de *Leeds*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *Robert Simpson* et autres, du comté d'*Argenteuil*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la municipalité du township de *Darlington*—et de la municipalité de la ville de *Bowmanville*, demandant séparément la construction d'un pont sur le lac *Scugog*.

De *Louis Bertrand* et autres, de *l'Isle Verte*, dans le comté de *Témiscouata*—et de *B. Paquet* et autres, de *St. Nicolas*, dans le comté de *Lévis*, demandant séparément qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De *François Loubier* et autres, de la paroisse de *St. Ephrem*, dans le township de *Tring*—et de *Michel Roi* et autres, demandant séparément un acte pour protéger les voteurs aux élections des Membres du Parlement.

De *Jacob Misener* et autres, du comté de *Lincoln*—de *James Lutshaw* et autres, du comté de *Welland*—de *James Aude* et autres—de *James Sill* et autres—*d'Alexander Mitchell* et autres—de *William Robinson* et autres—de *Thomas Lister* et autres—de *George Lishman* et autres, du comté de *Haldimand*, demandant séparément un acte pour incorporer une compagnie pour la construction d'un chemin de fer de *Clifton* à *Amherstburgh*.

De *B. Monday* et autres, de *Brandon*, dans le comté de *Berthier*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin de *Brandon* au lieu nommé *Matawin*.

Trois pétitions du maire et des conseillers du township de *Cox*, dans le comté de *Bonaventure*, demandant un acte pour régler le poids du poisson—aussi demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière *Barachois* à *Paspébiac*—et aussi demandant que les terres en arrière du dit township appartenant à la compagnie des pêcheries et des mines de charbon de *Gaspé*, soient achetées de nouveau par le gouvernement.

De *William Berczy*, maire du comté de *Joliette*, demandant un acte pour abolir les lois d'usure.

Du maire et des conseillers de la municipalité des townships *d'Ireland* et *Coleraine*, dans le comté de *Mégantic*, demandant qu'aucune partie du township *d'Ireland*, ne soit réunie à la municipalité *d'Halifax Sud*, pour les fins municipales.

De *H. Breaky* et autres, du comté de *Beauce*, demandant une allocation de £600 pour reconstruire les ponts sur le chemin de *Kennebec*.

Du révérend *Clovis Roy* et autres, de la paroisse de *St. Ephrem*, dans le township de *Tring*, demandant que le projet de colonisation de *M. Stanislas Drapeau* soit adopté.

De *J. Bruce* et autres, du township de *Brant*, demandant un acte pour prolonger le terme fixé pour commencer et terminer le chemin de fer du Nord-Ouest du *Canada*.

De la municipalité du village de *Bradford*, demandant que le gouvernement suspende temporairement son droit d'hypothèque sur le chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*.

De *David Torrance* et autres, de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de bateaux à vapeur de *Montréal* et *Québec*."

De la municipalité de la *Grande Rivière*, dans le comté de *Gaspé*, demandant une allocation pour construire un pont.

De *Charles Sangster*, de *Kingston*, demandant que cette Chambre souscrive pour un certain nombre d'exemplaires de son ouvrage sur les paysages du *Canada*, afin de le mettre en état de faire face aux frais de sa publication.

De *Shubael Park* et autres, de la cité d'*Hamilton*, demandant un acte pour autoriser le dit *Shubael Park* à pratiquer comme procureur.

L'honorable *M. Prince*, du comité spécial auquel a été référé la pétition de *Duncan McGregor*, écuyer, et autres, a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de Comité, 26 Avril, 1858.

Le comité spécial auquel a été référée la pétition de *Duncan McGregor*, écuyer, et autres, demandant un acte pour annuler son contrat de mariage et le réintégrer dans la possession des biens immeubles y mentionnés, a l'honneur de faire rapport sur icelle comme suit :

Votre comité a examiné avec soin les allégués de la dite pétition, et ne voit point de raison pour la législature d'intervenir, en autant que la cour de chancellerie, dans l'exercice de sa juridiction ordinaire, peut offrir un remède aux griefs dont se plaignent les pétitionnaires, et votre comité est d'opinion que la Législature ne doit intervenir que dans les cas où les cours de justice sont impuissantes à porter secours.

Le tout néanmoins respectueusement soumis,

(Signé) JOHN PRINCE,  
Président.

Ordonné, Qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour accorder des

“pouvoirs additionnels à la maison de la Trinité de *Montréal*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour amender les lois relatives aux testaments,”

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Widmer*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'honorable M. *Dionne* est entré.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : “Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1858,” et

Les dits amendements étant lus de nouveau, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois d'hui à quinze jours.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération les amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : “Acte pour encourager et répandre la pratique de la vaccination,”

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière* il a été

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour amender l'acte de 1857, pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*,” et établir un nouveau district judiciaire à *Chicoutimi*.”

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Widmer*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 28 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
ROSS,

Les honorables MM.

PANET,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
DICKSON,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson*—d'*Archibald Harrison* et autres, de *Minto*—de *David Foote* et autres, d'*Elora*—d'*Alexander Wilkie* et autres, de *Fergus*—de *John Smith* et autres, de *Pilkington*—et de *John Dobbin* et autres, de *Garafraxa*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *J. B. Guichereau*, de *St. François*, dans le comté de *Montmorency*—de *Félic E. Juneau*, de *Québec*—de l'association de la bibliothèque des instituteurs du district de *Québec*—et deux pétitions de la municipalité de *St. Anne des Monts*.

Par l'honorable M. *Cartier*—du révérend *R. O. Bruneau* et autres, de la paroisse de *St. François Xavier de Verchères*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité de la ville de *Barrie*—et de *William Fisher* et autres, du township de *Carrick*, dans le comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de l'institut des artisans du village de *l'Avenir*—de *B. Pomroy* et autres, de *Sherbrooke*—de *W. G. Cook* et autres—de

*W. W. Webb* et autres, du township de *Magog*—des directeurs provisoires de la compagnie du pont international—du président et des directeurs de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Stanstead*—des syndics de l'académie de *Charleston*, dans le township de *Hatley*—de *C. Patton* et autres, du township de *Warwick*—et d'*Enoch Baker* et autres, du township de *Shipton*.

Par l'honorable *M. Ferrier*—du président, du conseil et des membres de la société d'histoire naturelle de *Montréal*.

Par l'honorable *M. Simpson*—de la municipalité du township de *Scugog*—et deux pétitions de la municipalité des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par l'honorable *M. Prince*—du révérend *Edward H. Dewar*, pasteur de *Sandwich*, dans le *Canada-Ouest*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du révérend *J. Bonenfant* et autres, de la paroisse de *Berthier*—et de *J. Bte. Dupuis* et autres, de *St. Roch des Aulnets*, demandant séparément un acte pour la protection des voteurs aux élections des Membres du Parlement.

Du révérend *L. D. Déziel* et autres, de *Notre Dame de la Victoire*—du révérend *J. S. Théberge* et autres, du village de *St. Augustin*—du révérend *A. Benoit* et autres, de *St. Benoit*, dans le comté des *Deux-Montagnes*—de *O. Duval* et autres, des *Trois-Rivières*—de *Raphaël Bourassa* et autres, du comté de *St. Maurice*—de *François Bergeron* et autres, de *Ste. Ursule*—du révérend *P. J. Bédard* et autres, de *St. Raymond*—de *L. O. Clément* et autres, des *Éboulements*, dans le comté de *Charlevoix*—du révérend *A. H. Lassiseraye* et autres, de *St. Paulin*—et de *A. B. Heury* et autres, du village de *St. Didace*, dans le comté de *Maskinongé*, demandant séparément qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

Des syndics de l'école de grammaire de comté de *Smith's Fall*—des syndics de l'école de grammaire de comté de *Colbourne*—et de la municipalité du comté de *Ottawa*, demandant séparément l'augmentation de l'allocation annuelle accordée aux écoles communes.

De *N. S. Appleby* et autres—de *F. McAnany* et autres, de *Belleville*—et de la municipalité de *Hastings*, demandant séparément un acte pour incorporer une compagnie pour la construction d'un chemin de fer de *Mannora* à *Belleville*.

De *Marc Morin* et de *Pierre George Hypolite Roy*, de la cité de *St. Hyacinthe*—et de *Mathieu Fournier*, du comté de *Bagot*, demandant séparément les arrérages de pensions à eux dûs en leur qualité de milicien en 1812.

Des directeurs de l'académie d'*Aylmer*, demandant une allocation.

Des gouverneurs du collège *McGill*, et autres, demandant une allocation pour subvenir aux besoins actuels, et aussi une dotation permanente pour le soutien de la dite université.

Du révérend *T. Pepin* et autres, de *Boucherville*, demandant une allocation pour ériger une académie.

Du synode de l'église presbytérienne du *Canada*, demandant un acte pour incorporer *Knob's College*.

De la municipalité de *Ste. Angélique*, dans le township de la *Petite Nation*, demandant une allocation pour ériger un pont sur la rivière *North Nation*.

De *Christopher E. Wurtele* et autres, des townships de *Windsor* et *Wotton*, dans les comtés-unis de *Windsor* et *Wolf*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin de la station du chemin de fer du Grand Tronc, à *Windsor*, à l'église de *Wotton*.

Deux pétitions de la municipalité du comté d'*Ottawa*, demandant que certains townships du dit comté soient immédiatement ouverts à la colonisation, et qu'il soit donné plus de facilités aux colons.

Et aussi, demandant une allocation de vingt mille dollars pour l'érection de ponts sur les rivières *Nation*, *Lièvre* et *Gatineau*.

Du maire et des conseillers de l'*Ancienne Lorette*, demandant que les conseils de comtés soient abolis dans le *Bas-Canada*.

De *N. Forsyth* et autres, des townships de *Bertie* et *Willoughby*, demandant une allocation pour la construction d'un mur en pierre le long de la rivière *Niagara*, de *Fort Erié* à *Chippewa*.

De *Justinien Néron* et autres, du comté de *Charlevoix*, demandant que le bill introduit dans l'Assemblée Législative pour modifier les lois relatives à l'agriculture ne devienne pas loi.

De *William Humphries* et autres, du township de *Percy*, demandant un acte pour incorporer une compagnie pour construire un chemin à rail plat ou un chemin de fer de *Marmorà* à *Colborne*.

De la municipalité du comté de *Nicolet*, demandant une allocation pour réparer un pont sur la rivière *St. Michel*, dans le comté de *Bécancour*.

Du conseil de la chambre de commerce de *Québec*, demandant l'abrogation des actes 14 et 15 *Vict.*, chap. 25, et 20 *Vict.*, chap. 124, relatifs à la police riveraine de *Québec*.



---

Du révérend *J. L. Beaubien* et autres, de *St. Thomas de Montmagny*, demandant une allocation pour achever un chemin.

De la municipalité de *Hastings*, demandant que les jurés, dans le *Haut-Canada*, soient payés à même les revenus de la province, comme dans le *Bas-Canada*.

De *Cyrus S. Clark*, de *Brompton*, dans le district de *St. François*, marchand de bois, demandant un acte pour lui garantir les placements qu'il a faits pour l'amélioration de la navigation de la rivière *St. François*.

De *Donald Currie* et autres, du township de *Saugeen*, demandant un acte pour prolonger le terme fixé pour commencer et terminer le chemin de fer du Nord-Ouest du *Canada*.

D'*Olivier Vallerand*, sergent-d'armes, demandant qu'il soit placé sur le même pied, quant au salaire, que le sergent-d'armes de l'Assemblée Législative.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaules*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que la pétition d'*Olivier Vallerand*, sergent-d'armes, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Widmer*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## Jeudi, 29 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
DIONNE,  
WIDMER,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
PANEI,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *C. Aubry* et autres, de l'*Isle Perrot*, dans le comté de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Matheson*—des syndics de l'école de grammaire de *Vankleek Hill*, dans le comté de *Prescott*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—du ministre et des anciens de la congrégation de *Innisfil* en liaison avec l'église presbytérienne du *Canada*—et de *John Williams*, du township de *Thorold*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—des officiers et soldats de la force volontaire de la milice active de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—du révérend *L. Poulin* et autres, des paroisses de *Ste. Geneviève* et *St. Isidore*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Prince*—de la municipalité du township de *Camden*—et de *G. H. Armstrong*.

Par l'honorable M. *Murney*—de *John Gile* et autres, du township de *Bastard* dans le comté de *Leeds*.

Par l'honorable M. *Simpson*—des syndics de l'école de grammaire d'union de comté de *Peterboro*, dans la ville de *Peterboro*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de *P. Verchères de Boucherville* et autres, de *St. Athanase*—et du révérend *C. Dufour* et autres, de la paroisse de *St. Zotique*, dans le comté de *Soulanges*.

Par l'honorable M. *Patton*—d'*Edward Webster* et autres, des townships de *Nottawasaga, Mulmer, Osprey, Collingwood, Tossorontio, Sunnidale* et *Melancthon*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Pierre Dufour* et autres, de *La Petite Rivière*—et de *Patrice Girard* et autres, de la paroisse de *St. Urbain*, dans le comté de *Charlevoix*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues:

Du révérend *P. Boucher* et autres, de *Matane*—du révérend *James McDonell* et autres, de la paroisse de *St. James*, dans le township de *Leeds*, comté de *Mégantic*—et de *Robert Simpson* et autres, du comté d'*Argenteuil*, demandant séparément un acte pour protéger les voteurs aux élections des Membres du Parlement.

Des syndics du collège *St. François*—de l'institut canadien de *Rigaud*—et de la corporation du collège *Masson*, demandant séparément une allocation.

De la municipalité de la paroisse de *St. Ignace du Côteau du Lac*—et de *Pierre Leroux* et autres, de la paroisse des *Cèdres*, dans le comté de *Soulanges*, demandant séparément que le chef-lieu du dit comté soit transféré du *Côteau Landing* à *St. Ignace du Côteau du Lac*.

De la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur, demandant la modification de son acte d'incorporation.

De *J. B. Moreau* et autres, de *St. Jean*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De la municipalité de la ville de *Sherbrooke*, demandant que la demande faite au parlement par *C. S. Clarke* et compagnie, pour la conservation de leur droit de possession aux écluses, quais et *Booms* sur la rivière *St. François*, ne leur soit pas accordée, excepté à certaines conditions.

Deux pétitions de la municipalité de la ville de *Sherbrooke*, demandant que les actes des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, soient modifiés ;

Et aussi, demandant que la charte de la banque des townships de l'Est soit modifiée, de manière à réduire son fonds social.

De *Robert Wright* et autres, de la paroisse de *St. George de Henrieville*, dans le

comté d'*Iberville*, demandant une allocation pour améliorer la navigation de la rivière *Richelieu*.

Du maire et des conseillers de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfindie*, demandant que le onzième paragraphe de la 52<sup>e</sup> section de l'acte des chemins du *Bas-Canada*, soit modifié de manière à autoriser l'ouverture d'un chemin à travers le jardin de *David Roy*.

Des magistrats du comté d'*Elgin*, demandant que les jurés, dans le *Haut-Canada*, soient payés à même le revenu du fonds consolidé de la province, comme dans le *Bas-Canada*.

De la chambre de commerce de *Toronto*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour ouvrir des communications afin de faciliter l'établissement et le commerce dans la vallée de la *Rivière Rouge*.

De *W. H. Armstrong* et autres, du comté de *Haldimand*, demandant un acte pour incorporer une compagnie pour construire un chemin de fer de la ville de *Clifton* à *Amherstburgh*.

Du révérend *A. Théberge* et autres, des paroisses de *Terrebonne* et *Lachenaie*, demandant une allocation pour creuser la rivière *Jésus*.

L'honorable *M. Boulton*, du comité spécial auquel a été référé de nouveau le bill intitulé : "Acte pour amender et abroger partie d'un acte passé durant la dernière session, intitulé : "Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets," a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

*Ordonné*, Que le dit bill ainsi que les amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable *M. Dickson* est entré.

L'honorable *M. Simpson*, du comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre, a présenté son second rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

#### CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 28 avril, 1858.

Le comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, sur le renvoi qui lui a été fait le vingtième jour du présent mois, de la réponse à une adresse demandant la correspondance et les suggestions de

*P. Fortin*, écuyer, pour l'établissement d'une école navale en liaison avec le service de la goëlette *La Canadienne* ; et aussi, la réponse à une adresse au sujet de la fermeture de l'école navale de *Québec*, a l'honneur de faire rapport qu'il est d'avis de ne pas recommander l'impression ni de l'une ni de l'autre des dites réponses.

Le tout néanmoins respectueusement soumis,

(Signé,) JOHN SIMPSON,  
*Président.*

*Ordonné*, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour modifier la loi relative aux émigrants."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Jobin* et autres, dans les termes suivants :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,  
Mercredi, 28 Avril, 1858.

*Résolu*,—Qu'une conférence avec le Conseil Législatif, relativement à l'impression des journaux et des documents sessionnels, est désirable dans la vue de réduire les dépenses qui s'y rattachent, et que M. *Jobin*, l'honorable M. *Sicotte*, M. *Campbell*, M. *Benjamin*, M. *Laberge* et M. *Simpson*, conduisent la dite conférence.

*Ordonné*, Que M. *Jobin* se rende auprès du Conseil et demande la dite dite conférence.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
*Greffier, Ass. Lég.*

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce à la conférence demandée relativement à l'impression des journaux et des documents sessionnels dans la vue de réduire les dépenses qui s'y rattachent, et que les directeurs, de la part de cette Chambre, seront les honorables MM. *Simpson*, *Boulton* et *Armstrong*, qui rencontreront le nombre des directeurs, de la part de

l'Assemblée Législative, requis par l'usage parlementaire, demain, à quatre heures de l'après-midi, dans la salle des conférences de cette Chambre.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Widmer*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 30 Avril, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

BOULTON,

TACHÉ,

LESLIE,

PANET,

Les honorables MM-

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

DICKSON,

SMITH, HARMAUNUS.

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATON,

MURNEY,

PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Boulton*—de la municipalité de la ville de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Perry*—de *James Draper* et autres, de la ville de *Whitby*—de la compagnie du chemin de fer de *Cobourg* et *Peterborough*—et de la municipalité de la ville de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *G. Simpson* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Dickson*—des syndics de l'école de grammaire de comté de *Lincoln*.

Par l'honorable M. *Panet*—de *Joseph Savard* et autres, de *St. Ambroise*—et deux pétitions de la municipalité de *St. Ambroise*, dans le comté de *Québec*.

Par l'honorable Orateur—deux pétitions du révérend *Jos. Elzéar Michaud* et autres, de la paroisse de *Notre Dame du Portage*, dans le comté de *Témiscouata*—du révérend *E. V. Dion* et autres, de *St. Modeste*—de *C. B. Chamberland* et autres, de la *Rivière du Loup*—et de *George Hall* et autres, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Taché*—du révérend *Wm. Dunn* et autres—de *L. A. Gamache* et autres, de la paroisse du *Cap St. Ignace*—et de *Ph. Verrault* et autres, de la paroisse de la *Rivière du Sud*, dans le comté de *Montmagny*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

*D'Archibald Harrison* et autres, de *Minto*—de *David Foote* et autres, de *Elova*—*d'Alexander Wilkie* et autres, de *Fergus*—de *John Smith* et autres, de *Pilkington*—et de *John Dobbin* et autres, de *Garafrawa*—et de *William Fisher* et autres, de *Carrick*, dans le comté de *Bruce*, demandant séparément un acte pour prolonger le terme fixé pour commencer et terminer le chemin de fer du Nord-Ouest du *Canada*.

*D'Enoch Baker* et autres, de *Shipton*—et de *E. Patton* et autres, de *Warwick*, demandant séparément que les lois des municipalités du *Bas-Canada*, soient modifiées.

De *W. W. Webb* et autres, de la part de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Magog*.

De l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Stanstead*—de *W. G. Cook* et autres, de la part de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Charleston*—de *Félix E. Juneau*, de la part de l'institut littéraire de *St. Roch* de *Québec*—du président, du conseil et des membres de la société d'histoire naturelle de *Montréal*—de l'institut des artisans du village de *l'Avenir*, dans le comté de *Drummond*—et de l'association de la bibliothèque des instituteurs du district de *Québec*, demandant séparément une allocation.

De *J. B. Ginchereau* et autres, de *St. François*, dans le comté de *Montmorency*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De la municipalité de la ville de *Barrie*, demandant que le gouvernement suspende temporairement son droit d'hypothèque sur le chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*.

De la municipalité de *Ste. Anne des Monts*, demandant une allocation pour ouvrir des chemins de cette localité aux 4e, 5e et 6e rangs du township de *Cap-Chat*.

De *B. Pomroy* et autres, de *Sherbrooke*, demandant que le fonds social de la banque des townships de *l'Est* soit réduit.

Des directeurs provisoires de la compagnie du pont international, demandant des modifications à l'acte d'incorporation de la dite compagnie.

De la municipalité de *Ste. Anne des Monts*, dans le district de *Gaspé*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin à *Matane*.

Des syndics de l'académie de *Charleston*, dans le township de *Hatley*, demandant une allocation pour la création d'un département pour les filles dans la dite académie.

De la municipalité du township de *Seugog*, demandant la construction d'un pont sur le lac *Seugog*.

Du révérend *R. O. Bruneau* et autres, de la paroisse de *St. François-Xavier de Verchères*, demandant une allocation pour achever une école pour les filles dans la dite paroisse.

Deux pétitions de la municipalité des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour séparer les dits comtés-unis ;

Et aussi, demandant que le terme fixé pour le remboursement de l'emprunt qu'elle a contracté en vertu des dispositions de "l'acte du fonds consolidé d'emprunt municipal," soit prolongé.

Du révérend *Edward Dewar*, pasteur de *Sandwich, Canada-Ouest*, demandant qu'il lui soit accordé, ainsi qu'à sa sœur, un octroi de terre en récompense des services militaires qu'a rendus leur père, *Lieutenant Dewar*, mort de blessures reçues dans l'expédition contre *Sandusky*, pendant la dernière guerre avec les *Etats-Unis d'Amérique*.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre un retour de la municipalité du comté d'*Ontario*.

*Ordonné*, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable *M. Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte des clauses générales des chemins de fer, et aussi pour amender l'acte pour prévenir les accidents sur les chemins de fer, de 1857."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui à huit jours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour encourager et répandre la pratique de la vaccination," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender un acte passé dans la dernière session, intitulé : "Acte pour amender l'acte de procé-



“dure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives aux testaments,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre ce jour.

La Chambre a été informée que les directeurs, de la part de l'Assemblée Législative, s'étaient rendus dans la salle des conférences au sujet de l'impression des journaux et documents sessionnels, dans le but de réduire les dépenses qui s'y rattachent.

Les noms des directeurs, de la part de cette Chambre, ont été alors appelés.

La Chambre s'est ajournée à loisir, et leurs Honneurs se sont rendus à la conférence.

Laquelle étant terminée, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Simpson* a fait rapport, que les directeurs, de la part de leurs Honneurs, s'étaient rencontrés avec les directeurs de l'Assemblée Législative à la conférence, qui, de sa part, a été conduite par M. *Jobin* et autres, qui ont demandé que la dite conférence soit remise à jeudi prochain, à quatre heures de l'après-midi.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, Que la dite conférence soit remise à jeudi prochain, à quatre heures de l'après-midi, et que l'Assemblée en soit informée par un des maîtres en chancellerie.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives aux testaments.”

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *de Blaquière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois mardi, le onzième jour de mai prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour établir de meilleures dispositions pour la punition des fraudes commises par des administrateurs, des banquiers, et d'autres personnes à qui il a été confié des effets ou des propriétés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 3 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

DIONNE,

GOODHUE,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

TACHÉ,

QUESNEL,

Les honorables MM.

ROSS,

PANET,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS,

PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Ross* s'est levé de son siège, et a informé l'Orateur et la Chambre que l'honorable *Christopher Widmer*, un des Membres de cette Chambre, était décédé.

Sur quoi, il a été proposé par l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que comme marque de respect pour la mémoire de feu l'honorable *Christopher Widmer*, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 4 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
DIONNE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
ROSS,  
PANET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
RENAUD,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Mills* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Moore*—de *William Gibson* et autres, de la part d'une assemblée publique tenue à *Hinchinbrooke*, dans le comté de *Huntingdon*—et de

filis de la tempérance de la division unie de *St. Michel*, No. 14, *Canada Est*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de *Joseph Normandin* et autres, du village de *St. Philippe*—de *J. Walsh* et autres, de *Lacolle*—de *M. Crépeau* et autres, de *St. Félix de Valois*—de l'association de la bibliothèque de *St. Jean*—et du révérend *H. Brunet* et autres, de la paroisse de *Ste. Sophie d'Halifax*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *John R. Murphy* et autres, de *Tingwick*, dans le comté d'*Arthabaska*.

Par l'honorable M. *Renaud*—d'*Amable Sabourin* et autres—et du révérend *L. Turcot* et autres.

Par l'honorable M. *Panet*—de *John Fitz Patrick* et autres, de *Sillery*—de *N. H. Bowen* et autres, de *Québec*—de *Germain Paradis* et autres, de *Charlesbourg*—et de la corporation de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Dionne*—de *L. A. Houde* et autres—et de *E. V. Beaubien* et autres, de *Nicolet*.

Par l'honorable M. *Cartier*—de *Félix Lussier* et autres, du village de *Varennes*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Paul Mailloux* et autres—et de *Clovis Gagnon* et autres, du comté de *Charlevoix*—et deux pétitions de *François Renaud* et autres, du village de *St. Féréol*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de l'hospice de la maternité de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *Joseph Redhuse* et autres, du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable Orateur—du révérend *J. C. Cloutier* et autres, de la paroisse de *Kakouna*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Taché*—du révérend *N. Bellanger* et autres, de *Deschambault*—de la municipalité de l'*Isle du Caburet*, dans le comté de *Pontiac*—et deux pétitions du révérend *P. Dionne* et autres, du village de *St. Alban*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la municipalité du township de *Horton*—et de *Robert McIntyre* et autres, du village de *Renfrew*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Des syndics de l'école de grammaire de *Vanleek Hill*, dans le comté de *Prescott*—et des syndics de l'école de grammaire du comté de *Peterborough*, demandant l'augmentation de l'allocation accordée aux écoles de grammaire dans le *Haut-Canada*.

De *Pierre Dufour* et autres, de la *Petite Rivière*—et de *Patrice Girard* et autres, de la paroisse de *St. Urbain*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De *G. H. Armstrong*, demandant à être rémunéré de ses services pendant la dernière guerre avec les *Etats-Unis*.

De la municipalité du township de *Camden*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure pour réunir certaines parties de la dite municipalité aux townships d'*Euphemia* et *Dawn*.

Des officiers et soldats de la milice volontaire active de *Montréal*, demandant certaines modifications à l'acte de milice, et l'adoption de mesures pour assurer la prospérité et l'efficacité de la dite force.

Du ministre et des anciens de la congrégation de *Innisfil* en liaison avec l'église presbytérienne du *Canada*, demandant un acte pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *Edward Webster* et autres, des townships de *Nottawasaga*, *Mulmur*, *Osprey*, *Collingwood*, *Tossorontio*, *Sunnidale* et *Melancthon*, demandant que dans le cas où les dits townships seraient érigés en un nouveau comté, le village de *Creemore* soit le chef-lien du dit nouveau comté.

De *John Gill* et autres, du township de *Bastard*, dans le comté de *Leeds*, demandant que la réserve primitive de chemin entre les lots Nos. 18 et 19, dans la 5e concession de *Bastard* susdit ne soit pas accordée à *Harry Chipman*.

De *P. Verchères de Boucherville* et autres, de la paroisse de *St. Athanase*, demandant une loi pour incorporer une académie dans la dite paroisse.

De *C. Aubry* et autres, de l'*Isle Perrot*, dans le comté de *Montréal*, demandant une allocation pour la construction d'un quai.

Du révérend *C. Dufour* et autres, de la paroisse de *St. Zotique*, dans le comté de *Soulanges*, demandant à être indemnisés des dommages causés à leur église par suite de l'inondation du canal de *Beauharnois*.

De *John Williams*, du township de *Thorold*, demandant une loi pour pourvoir à l'enregistrement des cautionnements.

Du révérend *L. Poulin* et autres, des paroisses de *Ste. Geneviève* et de *St. Isidore*, dans le comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour la construction d'une école-modèle.

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial auquel a été rété le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'enregistrement des débentures émises par les municipalités et autres corporations," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en

entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et  
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre vendredi prochain, et que dans l'intervalle le dit bill, tel que proposé d'être amendé, soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un rapport des testaments légalisés et des lettres d'administration accordées par la cour de *Probate* de *Toronto*, depuis le 1er janvier, 1855, indiquant les honoraires payés dans chaque cas; aussi, du nombre de commissions émanées par la dite cour, pendant le même espace de temps, pour la légalisation des testaments en dehors du comté de *York*, indiquant quand et à qui telles commissions ont été adressées, et faisant voir les honoraires payés dans chaque cas pour telles commissions.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres de cette Chambre qui sont Membres du Conseil Exécutif, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite Adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender et consolider les lois d'usure de cette province, et pour mieux régler le taux de l'intérêt."

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour venir en aide à *John McLean*," et pour entendre les conseils pour et contre icelui, et pour que les Membres soient notifiés d'être présents.

Les conseils ont été appelés en conséquence.

*John Hector*, écuyer, est comparu de la part du pétitionnaire—et personne n'est comparu de la part de Madame *McLean*.

*Ordonné*, Qu'il soit permis au conseil du pétitionnaire de faire entendre ses témoins à la barre de cette Chambre, et de produire toute autre preuve qui tendra à établir qu'un avis régulier de l'ordre pour la seconde lecture du dit bill, et une copie d'icelui, ont été régulièrement signifiés à la partie contre laquelle le divorce est demandé, ou à établir qu'il a été impossible de se conformer à la soixante-et-troisième règle de cette Chambre.

Alors M. *Richard Yeates*, M. *Simpson Hewgill* et M. *John Hewgill* ont été appelés, et après serment prêtés ont été entendus.

(Pour le témoignage voir *Appendice No. 5.*)

Les témoins ont reçus ordre de se retirer.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

L'honorable M. *Quesnel* est entré.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*,

Que la considération ultérieure de la seconde lecture du dit bill soit remise à jeudi, le 20 du courant, et que le conseil soit alors entendu pour et contre icelui, et que leurs Honneurs soient notifiés d'être présents.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1857, ' pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*, et établir un nouveau district judiciaire à *Chicoutimi*."

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mercredi, le 12 du courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour établir de meilleures dispositions pour la punition des fraudes commises par des administrateurs, des banquiers, et d'autres personnes à qui il a été confié des effets ou des propriétés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *J. Morris* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Crooks*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 5 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
FERRIÉ,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
DIONNE,  
MORRIS J.  
GORDON,  
FERRIER,  
LESLIE,  
QUESNEL,

Les honorables MM.

ROSS,  
PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS  
RENAUD,  
DE LATERRIÈRE,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Knowlton*—de *Jacob Sheperd* et autres, du township de *Stukely-Sud*—de *M. A. Bassette* et autres, de *Stukely-Sud*—et de la société de tempérance de *Shefford*.

Par l'honorable M. *Renaud*—du révérend *P. Saxe* et autres, de *Québec*—de *S. A. Dame* et autres, de la *Rivière du Loup*, dans le comté de *Maskinongé*—et de *George Brophy* et autres, du village de *Achigan*.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—de *J. M. Van Norman* et de *W. A. Fergusson*, officiers de la grande loge de l'ordre indépendant des bons templiers du *Canada*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité du township de *St. Vincent*, dans le comté de *Grey*.

Par l'honorable M. *Perry*—de *John Ball*, du township de *Hamilton*, dans le comté de *Northumberland*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *Thomas Davis* et autres, du comté de *Wolfe*.

Par l'honorable M. *Dionne*—de *H. Trouvigny* et autres, de *Gentilly*—et du révérend *P. de Villers* et autres, de *Ste. Gertrude*.



Par l'honorable M. de LaTerrière—de T. A. Simard et autres, de la Baie St. Paul—et de George Beaulieu et autres, de Ste. Irénée, dans le comté de Charlevoix.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du révérend Jos. Elzéar Michaud et autres, de la paroisse de Notre Dame du Portage—du révérend E. V. Dion et autres, de St. Modeste—de C. B. Chamberland et autres, de la Rivière du Loup—du révérend W. Dunn et autres—et de Joseph Savard et autres, de St. Ambroise, dans le comté de Québec, demandant séparément qu'il ne soit passé aucun acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

Du révérend Jos. Elzéar Michaud et autres, de la paroisse de Notre Dame du Portage, dans le comté de Témiscouata, demandant un acte pour protéger les voteurs aux élections des Membres du Parlement.

De la municipalité de la ville de Cobourg, demandant que l'acte 13 et 14 Vict., chap. 83, pour transporter à la municipalité de Cobourg la propriété du havre de cette ville, soit modifié.

De George Hall et autres, de la cité de Québec, demandant que les syndics du chemin à barrière de la rive nord de Québec, ne soient pas responsables du principal et de l'intérêt des débetures émises par les syndics des chemins à barrières de Québec, pour la construction du chemin de la rive nord.

De Phi. Verrault et autres, de la paroisse de la Rivière du Sud, dans le township de Montmagny, demandant une allocation pour achever un chemin.

De L. A. Gamache et autres, de la paroisse du Cap St. Ignace, dans le comté de Montmagny, demandant l'ouverture d'un chemin entre la dite paroisse et les townships en arrière d'icelle.

Des syndics des écoles de grammaire du comté de Lincoln, demandant l'augmentation de l'allocation des écoles de grammaire.

De la municipalité de St. Ambroise, dans le comté de Québec, demandant que la charge d'inspecteur d'école soit abolie.

De G. Simpson et autres, de la cité de Montréal, demandant un acte pour permettre aux autorités municipales de la dite cité, de construire une galerie pour relier le troisième étage de l'édifice connu sous le nom de Montreal House, avec celui construit par les commissaires du havre.

De James Draper et autres, de la ville de Whitby, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour circonscrire les limites de la dite ville de Whitby.

De la campagne du chemin de fer de Cobourg et Peterborough—et de la muni-

cipalité de *Cobourgh*, demandant une loi pour autoriser la dite compagnie de chemin de fer à émettre des effets ayant une hypothèque privilégiée au montant de cinquante mille louis sterlings—et aussi, qu'il soit accordé d'autres avantages à la dite compagnie.

L'honorable M. *Cartier* a présenté à la Chambre le rapport de la compagnie du *Richelieu*, jusqu'au 31 de janvier, 1858.

*Ordonné*, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui pratiquent comme notaires (conveyancers)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu la seconde fois, il a été agréé.

*Ordonné*, Que les dits bill amendement soit imprimés et lus la troisième fois vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeu*di*, 6 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

CROOKS,  
FERGUSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
DIONNE,  
MORRIS, J.  
GRIFFIN,  
FERRIE,  
TACHÉ,

Les honorables MM.

LESLIE,  
MILLS,  
PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
RNAUD,  
DE LATERRIÈRE,

Les honorables MM.

D'UCHESNAY,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,

Les honorables MM.

MURNEY,  
SMITH HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable *J. Morris*—des syndics de l'école de grammaire de comté à *Whitby*—et des syndics de l'école de grammaire, de *Carleton Place*, comté de *Lanark*.

Par l'honorable *M. Renaud*—de la municipalité du comté de *Terrebonne*—du révérend *Chs. Champoux* et autres, de *Ste. Sophie*—et du révérend *A. Théberge* et autres, du comté de *Terrebonne*.

Par l'honorable *M. Taché*—du révérend *N. J. Hébert* et autres, de *St. Louis de Kamouraska*—du révérend *L. Parant* et autres, de *St. Jean Port Joli*—et des commissaires d'écoles de *St. Louis de Kamouraska*.

Par l'honorable *M. Hollis Smith*—de *J. T. LeBel* et autres—et de *Louis Plante* et autres, du comté de *Wolfe*.

Par l'honorable *M. Prince*—de *Duncan Bruce*, de *Paspébiac*—d'*Adam Brown*, de la tribu des sauvages *Wyandotté*—et de *Caleb Coatsworth* et autres, des comtés d'*Essex* et *Kent*.

Par l'honorable Orateur—des syndics de l'école de grammaire de comté de *Milton*, comté de *Halton*.

Par l'honorable *M. Patton*—de la compagnie du chemin de fer d'union d'*Ontario, Simcoe* et *Huron*—et de *W. H. Boulton* et autres, marchands et banquiers.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *John Fitz Patrick* et autres, de *Sillery*, dans le comté de *Québec*—du révérend *P. Dionne* et autres, de la paroisse de *St. Alban*—et de *François Renaud* et autres, du village de *St. Féréol*, demandant séparément un acte pour protéger les voteurs aux élections des Membres du Parlement.

Du révérend *N. Bellanger* et autres, de *Deschambault*—de *François Renaud* et autres, du village de *St. Féréol*—de *Paul Mailloux* et autres, de *St. Fidèle*—de *E. V. Beaubien* et autres—de *L. Adolphe Houde* et autres, de *Nicolet*—d'*Amable Sabourin* et autres, de *Ste. Placide*—du révérend *L. Turcot*—de *Joseph Normandin* et autres, du village de *St. Philippe*—de *T. Walsh* et autres, de *Lacolle*—de *M. Crépeau* et autres, de *St. Félix de Valois*—et du révérend *P.*

*Dionne* et autres, de *St. Alban*, demandant séparément qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De *John R. Murphy* et autres, de *Tingwick*, dans le comté d'*Arthabaska*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin de *Tingwick* au township de *Ham*.

Du révérend *H. Brunet* et autres, de *St. Sophie d'Halifax*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin de la dite paroisse à *St. Ferdinand d'Halifax*.

De la division No. 14, des fils de la tempérance de l'union de *St. Michel*, dans le *Canada-Est*, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs enivrantes.

De *William Dickson* et autres, de la part d'une assemblée publique tenue à *Hinchinbrooke*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant une loi prohibitive de la vente en détail des liqueurs enivrantes.

De *Félix Lussier* et autres, du village de *Varenes*, demandant la modification des lois municipales du *Bas-Canada*.

De la municipalité du township de *Holtm*, demandant que le village de *Benfrew* soit incorporé.

De *Robert McIntyre* et autres, du village de *Benfrew*, demandant que le dit village soit incorporé.

De *Clovis Gagnon* et autres, du township de *Sherrington*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin de la paroisse des *Eboulements* au dit township.

De la corporation de la cité de *Québec*, demandant que le Gouvernement soit transféré à *Québec* en 1859, en conformité de la dépêche de Son Excellence le Gouverneur-Général à l'honorable *H. Labouchère*.

De l'hospice de la maternité de la cité de *Montréal*, demandant une allocation pour construire des édifices convenables.

Du révérend *J. C. Cloutier* et autres, de la paroisse de *Kakouna*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant une allocation pour construire un quai au lieu nommé *Fontaine Claire*.

De la municipalité de *l'Isle du Calumet*, dans le comté de *Pontiac*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin.

De l'association de la bibliothèque de *St. Jean*, demandant la continuation de son allocation annuelle.

De *Joseph Redhuse* et autres, du comté de *Haldimand*, demandant un acte pour incorporer une compagnie pour construire un chemin de fer de *Clifton* à *Amherstburgh*.

De *N. H. Bowen* et autres, de *Québec*, contribuables établis sur des terres dans

les townships de l'Est, demandant des modifications aux lois municipales du *Bas-Canada*.

De *Germain Paradis* et autres, da la paroisse de *Charlesbourg*, dans le comté de *Québec*, se plaignant des actes de violence commis pendant les dernières élections municipales dans la dite paroisse, et demandant justice.

L'honorable *M. J. Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui en quinze.

L'honorable *M. Simpson* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir de meilleures dispositions pour la punition des fraudes commises par des administrateurs, des banquiers, et d'autres personnes à qui il a été confié des effets ou des propriétés," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre a été informée que les directeurs, de la part de l'Assemblée Législative, s'étaient rendus dans la salle des conférences, au sujet de l'impression des journaux et documents sessionnels, dans le but de réduire les dépenses qui s'y rattachent.

Les noms des directeurs, de la part de cette Chambre, ont été alors appelés.

La Chambre s'est ajournée à loisir, et leurs Honneurs se sont rendus à la conférence.

Laquelle étant terminée, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Simpson* a fait rapport, que les directeurs du Conseil Législatif s'étaient rencontrés avec les directeurs de l'Assemblée Législative à la conférence, qui, de sa part, a été conduite par *M. Jobin* et autres, qui ont remis à leurs Honneurs un mémoire contenant ce qui suit :—

L'aperçu qui suit contient les raisons énoncées par le comité chargé d'offrir au Conseil Législatif, à une conférence au sujet de l'impression des journaux et autres documents sessionnels, les motifs qui l'induisent à désirer une réduction des dépenses à cet égard ; le comité est d'opinion que les réductions suivantes peuvent être effectuées dans l'impression des journaux et des appendices, c'est à savoir :—

NOMBRE D'EXEMPLAIRES IMPRIMÉS ACTUELLEMENT.	
Conseil Législatif.....	125
Bibliothèque.....	60
Municipalités et juges, Haut Canada.....	482
Bas Canada.....	471
Instituts, H. C. et B. C.	174
Les Législatures et bi- bliothèques, E.-U....	18
Angleterre.....	17
Colonies.....	30
Juges, Bas Canada...	25
Toronto.....	8
Gouverneur-Général et Départements.....	44
Divers.....	31
130 Membres, 3 séries chacun.....	390
Restant l'an dernier..	925
Réservés.....	200
<hr/>	
Séries.....	3,000
3,000 séries à 10 vols par séries.....	30000
Journaux.....	3700
<hr/>	
Vols.....	33700
<hr/>	
	\$33,700
	8,800
<hr/>	
Epargne.....	\$24,900
	2,600
<hr/>	
Epargne totale.....	\$27,500

NOMBRE D'EXEMPLAIRES QU'ON PROPOSE  
D'IMPRIMER.

Conseil Législatif.....	60
Bibliothèque.....	10
Municipalités (comtés)	130
Juges.....	40
Instituts.....	170
Etats-Unis.....	18
Angleterre.....	17
Colonies.....	30
Gouverneur-Général et Départements.....	30
Divers.....	35
130 Membres.....	130
Réservés.....	126
<hr/>	
	800
800 séries à 11 vols par séries.....	8800
<hr/>	
	\$8,800

Papeterie actuellement, disons	
\$40 pour chaque Membre..	\$52,000
Somme proposée, \$20.....	2,600
<hr/>	
Epargne.....	\$2,600

Attesté,

(Signé) W. B. LINDSAY,

*Greffier Assemblée.*

REMARQUES.

*Votes et délibérations.*—Retrancher le titre et donner simplement le *No.* et la *date.*

Entrer les pétitions en abrégé et par ordre alphabétique.

Retrancher les blancs.

Retrancher les endossements.

*Ordres du jour.*—Même espèce de papier que pour les votes et délibérations ; affaires de routine mises en ligne.

Retrancher les interlignes.

Premier avis de motion devra être imprimé tel que donné par le Membre, et ensuite en abrégé.

*Pétitions.*—La Chambre n'en fera plus imprimer.

*Résolutions.*—Pas plus de 250 copies, formant  $\frac{1}{2}$  rame.

*Journaux.*—Il sera fait des entrées des pétitions, seulement dans le cas où la Chambre procédera sur icelles; dans tous les cas, il ne sera fait qu'une seule entrée.

*Divisions.*—Les noms seront mis en ligne.

*Appendice.*—En autant que possible, il sera donné des extraits des documents; il sera fait mention dans l'appendice des papiers qui accompagnent les documents sous le titre du document principal qui sera imprimé, avec l'observation, "Non imprimés et se trouvent au MS., Supplément A, No. 1," (suivant le cas) et les papiers seront reliés en volume et déposés dans la bibliothèque.

*Statuts.*—On reliera séparément les publics et les privés.

*Documents sessionnels.*—Les documents importants seront imprimés sous le format de l'appendice; les autres formeront le supplément des journaux et ne seront distribués qu'aux Membres des deux Chambres.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit mémoire soit imprimé et pris en considération par la Chambre mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 7 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été:—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

CROOKS,

FERGUSSON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

DIONNE,

GORDON,

FERRIER,

Les honorables MM.

TACHÉ,

LESLIE,

QUESNEL,

ROSS,

PANET,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

Les honorables MM.  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
VANKOUGHNET,

Les honorables MM.  
DESSAULLES,  
PATTON,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de *Christopher Reeves* et autres, du township de *Grenville*—de la municipalité de *St. Marcel*—et de la municipalité de *St. Aimé*, dans le comté de *Richelieu*.

Par l'honorable M. *Perry*—de la municipalité du township de *Clarke*.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith*—de la compagnie de manufacture de farine de *Frealton*.

Par l'honorable M. *de Blaquièrre*—de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *D. E. Price* et autres, du comté de *Chicoutimi*—et des révérends *Louis Babel* et *Charles Arnaud*, missionnaires des sauvages dans le territoire du Nord-Ouest du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *T. A. Simard* et autres, de la *Baie St. Paul*, dans le comté de *Charlevoix*—de *H. Touvigny* et autres, de *Gentilly*—et du révérend *P. de Villers* et autres, de *St. Gertrude*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De *M. A. Bessette* et autres, de *North Stukeley*—et de *Jacob Shepphard* et autres, de *South Stukely*, demandant séparément un acte pour confirmer la division du township de *Stukeley*, en deux municipalités séparées.

De *L. A. Dame* et autres, de la *Rivière du Loup*, dans le comté de *Maskinongé*, demandant qu'il ne soit accordé aucune allocation pour réparer le vieux pont sur la *Grande Rivière du Loup*.

Du révérend *P. Saxe* et autres, de *Québec*, demandant que le village de *Princeville*, dans le township de *Stanfold*, soit le chef-lieu du district judiciaire d'*Arthabaska*.

De *George Brophy* et autres, du village de *L'Achigan*, dans le township de *Kilkenny*, dans le comté de *Montcalm*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin et pour construire un pont dans le dit village.



De *John Ball* et autres, propriétaires de la 7e concession du township d'*Hamilton*, dans le comté de *Northumberland*, demandant l'abrogation de la 18e *Vict.*, chap. 172, intitulé : "Acte pour confirmer un arpentage de la ligne entre les sixième et septième concessions du township d'*Hamilton*."

De *J. M. VanNorman*, et de *W. A. Fergusson*, officiers de la grande loge de l'ordre indépendant des bons templiers, en *Canada*, demandant un acte d'incorporation.

De la municipalité du township de *St. Vincent*, dans le comté de *Grey*, demandant que le gouvernement suspende temporairement son droit d'hypothèque sur le chemin de fer d'*Ontario, Simcoe* et *Huron*.

De *Thomas Davis* et autres, du comté de *Wolfe*, demandant le rétablissement de la cour de circuit dans le dit comté.

De la société de tempérance de *Shefford*, demandant une loi prohibitive de la vente des liqueurs enivrantes.

De *George Beaulieu* et autres, de *St. Irénée*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant une allocation pour construire un quai dans la dite paroisse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui pratiquent comme notaires (*conveyancers*)," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte des clauses consolidées des chemins de fer, et aussi pour amender l'acte pour prévenir les accidents sur les chemins de fer, de 1857, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Prince*, secondé par l'honorable *M. Armstrong*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables *MM. Ross, Vankoughnet, Gordon, Taché, Perry, Fergusson, Patton* et du moteur, pour faire rapport sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'enregistrement des débentures émises par les municipalités et autres corporations."

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 10 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
FERRIF,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GORDON,  
FERRIER,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
QUESNEL,

Les honorables MM.

MILLS,  
PANET,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Knowlton*—de la compagnie du chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de la compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*.

Par l'honorable M. *Murney*—de *James Preston* et autres, de la cité de *London, Canada-Ouest*.

Par l'honorable M. *Panet*—de la société littéraire et historique de *Québec*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *St. Alexandre d'Iberville*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—de la municipalité de *St. Romuald*—de *L. T. Bernard* et autres, du comté de *Dorchester*—d'*Andrew Ross* et autres, de *Frampton*—et d'*Edouard Morin* et autres, de *St. Romuald*, dans le comté de *Lévis*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *F. Ployart* et autres, de *Durham*, dans

le comté de *Drummond*—et de *William Moule* et autres, membres de l'association de la bibliothèque de *Cookshire*.

Par l'honorable *M. Moore*—du préfet et des maires des différentes municipalités du comté de *Shefford*.

Par l'honorable *M. de LaTerrière*—de *W. McLaren* et autres, de *St. Fidèle*, dans le comté de *Charlevoix*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du révérend *Chas. Champoux* et autres, de *Ste. Sophie*—et du révérend *H. Théberge* et autres, du comté de *Terrebonne*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour incorporer l'institution loyale des orangistes de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Des syndics de l'école de grammaire de *Milton*, dans le comté de *Halton*—des syndics de l'école de grammaire de *Carleton Place*, comté de *Lanark*—et des syndics de l'école de grammaire de comté de *Whitby*, demandant séparément l'augmentation de l'allocation en faveur des écoles de grammaire du *Haut-Canada*.

Du révérend *L. Parant* et autres, de *St. Jean Port Joli*—et du révérend *N. J. Hébert* et autres, de *St. Louis de Kamouraska*, demandant séparément qu'il ne soit passé aucun acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De la compagnie du chemin de fer d'union d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*, demandant la modification de son acte d'incorporation.

De *W. H. Boulton* et autres, marchands et banquiers, demandant une loi pour incorporer la compagnie du crédit foncier du *Canada*.

Des commissaires d'école de *St. Louis de Kamouraska*, demandant une allocation.

De la municipalité du comté de *Terrebonne*, demandant que le village de *St. Jérôme* soit le chef-lieu du district judiciaire de *Terrebonne*.

De *Caleb Coatsworth* et autres, des comtés d'*Essex* et *Kent*, demandant un acte pour incorporer la compagnie du canal de navigation de *Two Creeks* et de la rivière *St. Clair*.

De *Louis Plante* et autres, du township de *Wolfstown*, demandant que certains lots dans le dit township soient accordés à la banque de *Québec*, à condition de les vendre aux squatters établis sur iceux aux prix déjà fixés.

De *J. T. LeBel* et autres, du comté de *Wolfe*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin et pour la construction d'un pont.

De *Duncan Bruce*, de *Paspébiac*, demandant un emprunt de £1,500 pour le mettre en état de construire les machines nécessaires à la préparation d'un nouvel engrais découvert par lui.

De *Adam Brown*, de la tribu des sauvages *Wyandotte*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour sauvegarder son droit de propriété à un certain lot de terre dans le township d'*Anderdon*.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, Que le terme pour recevoir les pétitions pour bills privés, soit prolongé d'un mois à compter de cette date.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 11 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

FERRIE,  
KNOWLTON,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
QUESNEL,  
ROSS,  
MILLS,  
PANET,

Les honorables MM.

PERRY,  
CARTIER,  
DE LA TERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS.  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Murney*—de *D. Macpherson* et autres, des comtés de *Lennox* et *Addington*.

Par l'honorable M. *Prince*—de la municipalité du township de *Raleigh*—et de *W. H. Boulton* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la compagnie du grand chemin de fer de *l'Ouest*.

Par l'honorable M. *Panet*—de la municipalité de l'*Ancienne Lorette*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *W. Gunn* et autres, du comté de *Bruce*—des préfets et des conseillers de la municipalité du township de *Bruce*—et du pasteur et des marguilliers de l'église anglicane de *Southampton*.

Par l'honorable M. *Ross*—de *James Williamson* et autres, de *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la municipalité de *St. Marcel*—et de la municipalité de *St. Aimé*, dans le comté de *Richelieu*, demandant séparément l'amélioration de la navigation de la rivière *Yamaska*.

De la municipalité du township de *Clarke*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour diviser les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

De la compagnie de manufacture de farine de *Frealton*, demandant un acte pour lui donner de nouveaux pouvoirs.

De la corporation de la cité de *Toronto*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour séparer les cités, dans le *Haut-Canada*, des comtés pour les fins judiciaires.

De *Christopher Reeves* et autres, du township de *Grenville*, demandant une allocation de cinq cents louis pour ouvrir un chemin.

De *D. E. Price* et autres, du comté de *Chicoutimi*, demandant l'octroi d'un lot de terre dans le township de *Tadousac*, connu sous le nom de la *Pointe Rouge*.

Des révérends *Louis Babel* et *Charles Arnaud*, missionnaires des sauvages, dans le territoire du Nord-Ouest du *Canada*, demandant le privilège exclusif de pêche et de chasse en faveur des sauvages *Montagnais* et *Naskapis*, sur une étendue de trois milles de chaque côté de la rivière *Moisie*, à partir de son embouchure en remontant vers sa source.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour modifier la loi relative aux petits délits dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1858."

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui en huit.

---

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives aux testaments."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui en huit.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'enregistrement des débetures émises par les municipalités et autres corporations," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour augmenter le taux de l'intérêt en cette province, et pour consolider les lois d'usure,"

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des raisons offertes par l'Assemblée Législative à la conférence au sujet de l'impression des journaux et documents sessionnels, dans le but de réduire les dépenses qui s'y rattachent.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Mills*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## Mercredi, 12 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MORRIS, J.  
FERRIER,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
QUESNEL,  
MILLS,  
PANET,

Les honorables MM.

PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. de *Blaquière*—de *James Campbell* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de la municipalité de *Mornington*.

Par l'honorable M. *Simpson*—du conseil de ville de *Bowmanville*—et de la municipalité de *Darlington*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *George Hall* et autres, de *Brant*—de *George Strong* et autres, de *Howick*—de *William McCague* et autres, de *Culrose*—de *John Purvis* et autres, de *Kinloss*—et de *John Valentine* et autres de *Greenock*.

Par l'honorable M. *Panet*—de la municipalité de *Valcartier*—et de *William Corregan* et autres, de *Stoneham* et *Tewkesburg*.

Par l'honorable M. *Cartier*—du révérend *C. Zipt* et autres, de *Ste. Monique*.

Par l'honorable M. de *LaTerrière*—de *François Renard* et autres, de *St. Féréol*—et de *Julien Guérin* et autres, de *St. Joachim*, dans le comté de *Montmorency*.

Par l'honorable Orateur—trois pétitions du révérend *Julien Rioux* et autres, de *St. Eloi*—et de *George Hall* et autres, de la cité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *W. Moule* et autres, officiers de l'association de la bibliothèque de *Cook-shire*—de la société littéraire et historique de *Québec*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *St. Alexandre d'Iberville*, demandant séparément une allocation.

De *W. McLaren* et autres, de *St. Fidèle*, dans le comté de *Charlevoix*—et d'*Edouard Morin* et autres, de *St. Romuald*, dans le comté de *Lévis*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie, demandant qu'il soit adopté des mesures pour s'assurer des garanties qu'offrent au public les différentes compagnies d'assurance.

Du préfet et des maires des différentes municipalités du comté de *Shefford*, demandant que le village de *Nelsonville*, dans le township de *Dunham*, soit le chef-lieu du nouveau district de *Bedford*.

De la compagnie du chemin de fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*, demandant la modification de son acte d'incorporation.

De *James Preston* et autres, de la cité de *London*, demandant un acte pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du *St. Laurent*.

D'*Andrew Ross* et autres, de la paroisse de *St. Edouard de Frampton*, dans le comté de *Dorchester*, demandant que la dite paroisse soit réunie au district de *Québec*, pour les fins judiciaires.

De *F. Ployart* et autres, de *Dunham*, dans le comté de *Drummond*, demandant que le dit township soit réuni au district de *Québec*, pour les fins judiciaires.

De *L. T. Bernard* et autres, du comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin de *Frampton* au township de *Cranbourne*.

De la municipalité de *St. Romuald*, dans le comté de *Lévis*, demandant un acte pour protéger les voteurs aux élections des Membres du parlement.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

L'honorable M. de *LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*,



Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant qu'il lui plaise faire mettre devant cette Chambre un état détaillé des sommes payées aux différentes tribus sauvages du *Bas-Canada*, depuis 1849 jusqu'à 1858,—indiquant le montant annuel donné à chaque tribu, la population approximative de chaque tribu, par qui tels deniers ont été distribués ; ainsi que les redditions de comptes, et par quelles personnes, de l'emploi de tels deniers.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite Adresse.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour dispenser de qualification foncière les Membres du Parlement."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois jendi, le 20 du courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de 1857, pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*, et établir un nouveau district judiciaire à *Chicoutimi*."

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui en huit.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Mills*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 17 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

LESLIE,  
QUESNEL,  
ROSS,  
MILLS,  
PANET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
PERRY,  
CARTIER,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,

Les honorables MM.

FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
FERRIER,

Les honorables MM.

VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—du révérend R. *Robert* et autres, de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfinchie*—du maire et des conseillers de l'*Assomption*—de l'institut des artisans de *Napierville*—de *Thomas Boyd*, de la paroisse de *Sorel*—et de la municipalité du township de *Brompton*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de T. E. *Beaulieu* et autres, de la paroisse de *St. Hilarion*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable Orateur—du maire et des conseillers du township de *Cox*—et trois pétitions du maire et des conseillers du township de *Hamilton*, dans le comté de *Bonaventure*.

Par l'honorable M. *Perry*—de W. *Graveley* et autres, de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Bernard Couly* et autres, de *Douglas-town*—du révérend *Joseph Hudon* et autres, de *Notre Dame d'Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*—et de P. *de Villers* et autres, de *Maddington*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—des commissaires du havre de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité du village de *Kemptville*—de la municipalité du township d'*Oxford*, dans le comté de *Grenville*—de *Moffatt*, *Murney* et Compagnie, et autres, de *Toronto*—de la chambre de commerce de *Toronto*—et de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*.

Par l'honorable M. *Prince*—du conseil de ville de *Windsor*—et de la municipalité du comté d'*Essex*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du préfet et de la municipalité du township de *Bruce*—et de W. *Gunn* et autres du comté de *Bruce*, demandant un acte pour autoriser le Gouverneur-Général à choisir un lieu plus convenable que *Walkerton*, pour être la ville de comté.

De la municipalité de l'*Ancienne Lorette*, demandant des modifications aux lois municipales du *Bas-Canada*.

De la municipalité du township de *Raleigh*, demandant qu'il ne soit passé

aucun acte pour ériger certains townships, dans les comtés de *Middlesex*, *Elgin* et *Lambton*, et les townships d'*Oxford* et *Zone*, dans le comté de *Kent*, en un nouveau comté.

De *W. H. Boulton* et autres, de *Toronto*, demandant un acte pour incorporer la compagnie des terres et de transport du *Nord-Ouest*.

De *James Williamson* et autres, de *Kingston*, demandant une allocation de £350 pour les mettre en état d'achever l'observatoire de *Kingston*.

De la compagnie du grand chemin de fer de l'*Ouest*, demandant la modification de l'acte de 1857, pour prévenir les accidents sur les chemins de fer, de manière à empêcher que la ligne du dit chemin de fer ne soit traversé de niveau par la ligne du chemin de fer de *Welland* à *Thorold*.

Du ministre et des marguilliers de l'église d'*Angleterre*, à *Southampton*, demandant un acte pour confirmer la patente d'un lot de terre octroyé par le Gouverneur-Général en Conseil, pour servir de site à une église et à un presbytère, ou l'octroi d'un autre lot de terre en son lieu et place.

De *D. Macpherson* et autres, demandant que les comtés de *Lennox* et *Addington* soient détachés du comté de *Frontenac*, et forment un comté séparé.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état des biens meubles et immeubles de l'institut des artisans de *Montreal* ;

Aussi, un rapport de la compagnie de navigation de *Salaberry*, pour l'année 1857 ;

Et aussi, un rapport de l'*Union de St. Joseph de Montréal*, pour l'année 1857.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable *M. Patton* a proposé, secondé par l'honorable *M. Moore*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant copies de la correspondance qui peut avoir été échangée entre Son Excellence et le secrétaire d'état pour les colonies et le sénat de l'université de *London* ; et aussi entre le sénat de l'université de *Toronto* et le gouvernement ou toutes autres parties, au sujet de la reconnaissance de l'université de *Toronto* par la charte royale accordée dernièrement à l'université de *London* ; aussi, demandant copie de la dite charte, si elle se trouve en la possession du gouvernement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des raisons offertes par l'Assemblée Législative à la conférence au sujet de l'impression des journaux et documents sessionnels.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre le rapport du Conseil du collège de l'université de *Toronto*, pour l'année 1857.

*Ordonné*, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour amender la loi qui règle l'admission des procureurs et sollicitateurs d'Angleterre aux cours de loi et d'équité du *Canada*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Fergusson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau l'acte des clauses générales des chemins de fer et aussi pour amender l'acte pour prévenir les accidents sur les chemins de fer de 1857,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte passé dans la vingtième année du règne de Sa Majesté, intitulé : Acte pour étendre le droit d'appel aux affaires criminelles dans le *Haut-Canada*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit sans amendement.

Et aussi, le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relativement à l'admission à la profession de notaire dans le *Bas-Canada*,” auquel il demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Murney*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 18 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
QUESNEL,  
DE BEAUJEU,  
ROSS,  
MILLS,  
PANET,

Les honorables MM-

SEYMOUR,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS.  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *J. Morris*—de la compagnie du chemin de fer de *Welland*.

Par l'honorable M. *Perry*—du conseil de ville de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *A. Stein* et autres, du village d'*Arthabaska*.

Par l'honorable M. *Panet*—trois pétitions de la municipalité de la paroisse de *St. Michel de Vaudreuil*.

Par l'honorable Orateur—de *Myra Bradshaw* et autres, de l'association protestante de secours de *Québec*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la corporation de la cité d'*Ottawa*—du presbytérat de *Bathurst* en liaison avec l'église d'*Ecosse*—et de l'assemblée de l'église écossaise de *St. André d'Ottawa*.

Par l'honorable M. *Simpson*—deux pétitions de *William Heron* et autres, d'*Ashburn*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *George Hall* et autres, de *Brant*—de *George Strong* et autres, de *Howick*

—de *William McCague* et autres, de *Culross*—de *John Purvis* et autres, de *Kinloss*—et de *John Valentine* et autres de *Greenock*, demandant séparément un acte pour prolonger le terme fixé pour l'ouverture et l'achèvement du chemin de fer du Nord-Ouest du *Canada*.

De la municipalité de *Darlington*—et du conseil de ville de *Bowmanville*, demandant séparément qu'il ne soit passé aucun acte pour diviser les comtés unis de *Northumberland* et *Durham*, pour les fins judiciaires.

Du révérend *Julien Rioux* et autres, de *St. Eloi*, demandant un acte pour protéger les voteurs aux élections des Membres du parlement.

De *Julien Guérin* et autres, de *St. Joachim*—du révérend *C. Zipt* et autres, de *St. Monique*—et du révérend *Julien Rioux* et autres, de *St. Eloi*, demandant séparément qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De la municipalité de *Mornington*, demandant qu'une partie proportionnée des deniers provenant des réserves du clergé, dans les townships, lui soit remboursée pour effectuer des améliorations publiques.

De *W. Corregan* et autres, de *Stoneham* et de *Tewkesbury*, demandant l'achèvement du chemin de *Québec* à *Stoneham*, via *Charlesbourg*.

Du révérend *Julien Rioux* et autres, de *St. Eloi*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant une allocation pour achever un chemin.

De *George Hall* et autres, de la cité de *Québec*, demandant que le bill pour régler les études des pharmaciens et marchands droguistes, et la vente des poisons, ne devienne pas loi.

De la municipalité de *Valcartier*, demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière *Jacques Cartier*.

De *François Renaud* et autres, de *St. Féréol*, dans le comté de *Montmorency* demandant une allocation pour ouvrir un chemin.

De *James Campbell* et autres, de *Toronto*, demandant qu'il ne soit fait aucun changement de nature à diminuer l'utilité actuelle des magasins de livres à l'usage des écoles.

L'honorable *M. J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable *M. Simpson*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant qu'il soit transmis à cette Chambre un état des bons ou débetures à l'achat desquelles il a été employé des fonds spéciaux, au montant de \$2,445,501 91c. faisant voir d'où et de qui elle sont été acquises, et à quel taux elles ont été achetées ; et aussi, qu'il plaise à Son Excellence d'ordonner qu'une copie du rapport du nombre des débetures émises, demandé par le comité des

comptes publics, soit fournie par l'auditeur, sous le plus court délai possible, pour l'usage de cette Chambre.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres de cette Chambre qui sont Membres du Conseil Exécutif se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Leslie* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1858."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour amender les lois relatives aux testaments."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux petits délits dans le *Haut-Canada*."

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Beaujeu*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Vankoughnet*, *Simpson*, *Patton*, *Gordon* et *Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour augmenter le taux de l'intérêt en cette province et consolider les lois d'usure,"

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des raisons offertes par l'Assemblée Législative, à la conférence au sujet de l'impression des journaux et documents sessionnels.

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le message de l'Assemblée Législative, du 28 avril dernier, demandant une conférence au sujet de l'impression des journaux et documents sessionnels, dans le but de diminuer les dépenses qui s'y rattachent ; et aussi, les raisons offertes par les directeurs de la dite conférence, de la part de l'Assemblée Législative, le 6 de mai courant, soient référées au comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pour la présente session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Mills*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 19 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE.

FERGUSSON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

LESLIE,

QUESNEL,

ROSS,

MILLS,

Les honorables MM.

PANET,

SEYMOUR,

PERRY,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS

DE LA TERRIÈRE,

DUCHESNAY,

SIMPSON,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS.

PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de l'association irlandaise littéraire et nationale de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues.



Du révérend *R. Robert* et autres, de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfinnie*—du maire et des conseillers de l'*Assomption*—de *T. E. Beaulieu* et autres, de *St. Hilarion*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De *Moffatt Murray* et autres, de *Toronto*—et de la chambre de commerce de *Toronto*, demandant séparément que des débentures du gouvernement au montant de cinquante mille louis soient émises en faveur de la compagnie de navigation à vapeur du Nord-Ouest du *Canada*.

De la municipalité du village de *Kemptville*—et de la municipalité du township d'*Oxford*, dans le comté de *Grenville*, demandant séparément des modifications à l'acte qui incorpore le village de *Kemptville*, relativement aux limites du dit village.

De *P. de Villers* et autres, de la paroisse de *Ste. Gertrude*, dans le township de *Maddington*, demandant que le village de *Princeville* soit le chef-lieu du district judiciaire d'*Arthabaska*.

Du conseil de comté d'*Essex*, demandant que l'acte maintenant devant le parlement pour protéger les pêcheries ne devienne pas loi, et que le dit comté soit exempté de l'application du dit bill.

De *William Gravely* et autres, de *Cobourg*, demandant que l'acte 13 et 14 Vic., chap. 83, pour transporter à la municipalité de *Cobourg*, la propriété du havre de la dite ville, soit modifié de manière à permettre l'émission de certaines débentures.

De *Bernard Couly* et autres, de *Douglastown*, dans le comté de *Gaspé*, demandant un acte pour protéger les voteurs aux élections des Membres du parlement.

Du révérend *Joseph Hudon* et autres, de *Notre Dame d'Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*, demandant l'arpentage et l'ouverture d'un chemin d'hiver, du lac *St. Jean* à *Québec*.

Du maire et des conseillers du township de *Cox*, dans le comté de *Bonaventure*, demandant une allocation pour ouvrir des chemins.

Trois pétitions du maire et des conseillers du township de *Hamilton*, dans le comté de *Bonaventure*, demandant une allocation pour améliorer la grande Rivière *Bonaventure* ;

Aussi, demandant que les terres de la compagnie des pêcheries et des mines de charbon de *Gaspé*, soient rachetées et replacées sous le contrôle du département des terres de la couronne ;

Et aussi, demandant une allocation pour construire un pont sur la *Grande Rivière Bonaventure*.

De la municipalité du township de *Brompton*, demandant que le privilège demandé par *C. S. Clark*, pour construire une écluse et des jetées sur la rivière

*St. François*, ne lui soit accordé qu'à la condition que les droits des parties intéressées soient sauvegardés.

De *Thomas Boyd*, de la paroisse de *Sorel*, demandant une enquête sur sa conduite en qualité d'inspecteur de vaisseaux depuis le mois de juin 1853, au 11 septembre, 1857.

De l'institut des artisans de *Napierville*, demandant une allocation.

Des commissaires du havre de *Montréal*, demandant des modifications au bill projeté pour régler le mesurage du charbon.

Du conseil de ville de *Windsor*, demandant un acte pour légaliser la cotisation de la dite ville telle qu'elle a été faite cette année.

De la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, demandant de nouvelles modifications à son acte d'incorporation.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, Que le terme fixé pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé d'un mois à compter de cette date.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour abolir la charge de solliciteur-général pour le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois,

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte des clauses générales des chemins de fer, et aussi pour amender l'acte pour prévenir les accidents sur les chemins de fer, de 1857," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relativement à l'admission à la profession de Notaire dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Panet*, de *LaTerrière* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Mills*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 20 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
LESLIE,  
DE BEAUJEU,  
ROSS,  
MILLS,  
PANET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Panet*—de la corporation de la cité de *Québec*—et de *Pierre Labasque* et autres, de la paroisse de *Stoneham*.

Par l'honorable M. *Cartier*—de la municipalité du village de *Varenes*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *Joshua Adams*, junior, et autres, de *Sarnia*—de *Hiram French* et autres, de *Eaden*—et de la société de tempérance de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Patton*—des membres de la profession médicale du *Canada-Ouest*—et trois pétitions du conseil de ville de *Collingwood*.

Par l'honorable M. *Ferrie*—de la corporation de la cité de *Hamilton*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *William Heron* et autres, de *Ashburn*—de l'assemblée de l'église écossaise de *St. Andrew*, à *Ottawa*—et du presbytérat de *Bathurst*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le bureau des postes et sur les canaux de la province.

De *William Heron* et autres, de *Ashburn*, demandant un acte pour prohiber la vente des liqueurs enivrantes.

De la compagnie du chemin de fer de *Welland*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure pour priver la dite compagnie de son droit de traverser de niveau le grand chemin de fer de l'*Ouest* ou tout autre chemin de fer.

Du conseil de ville de *Cobourg*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour séparer les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, pour les fins judiciaires.

De *A. Stein* et autres, du village d'*Arthabaska*, demandant que le dit village soit incorporé sous le nom d'*Arthabaskaville*.

Trois pétitions de la municipalité de la paroisse de *St. Michel de Vaudrevil*, demandant la modification de l'acte de judicature du *Bas-Canada* ;

Aussi demandant des modifications à la loi des municipalités et des chemins du *Bas-Canada* ;

Et aussi demandant la modification de la loi de la *Preuve* dans le *Bas-Canada*.

De la corporation de la cité d'*Ottawa*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour améliorer la navigation de la rivière *Ottawa*.

De *Myra Bradshaw* et autres, demandant un acte pour incorporer la société de secours des dames protestantes de *Québec*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la distribution des statuts pour l'année 1857.

*Ordonné*, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relativement à l'admission à la profession de notaire dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération ultérieure et la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *John McLean*," et pour entendre les conseils pour et contre icelui, et pour que les Membres soient notifiés d'être présents.

Le conseil a été en conséquence appelé.

*John Hector*, écuyer, est comparu de la part du pétitionnaire.  
Et personne n'est comparu de la part de Madame *McLean*.  
Alors M. *John Laidlaw* a été appelé, et après serment prêté a été examiné.

(Pour son témoignage, voir *Appendice No. 5*.)

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,  
il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors M. *John Hewgill* et M. *Charles Brown* ont été appelés, et après serment prêtés ont été examinés.

(Pour leur témoignage, voir *Appendice No. 5*.)

Les témoins ont séparément reçu ordre de se retirer.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

Et sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Simpson*,  
il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour  
" modifier l'acte pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à vapeur  
" de l'intérieur."

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a  
été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui en huit.

L'honorable M. *Quesnel* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour  
" dispenser de qualification foncière les Membres du Parlement."

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de longs débats, il a été

*Ordonné*, Que les débats ultérieurs sur la dite motion soient remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :  
" Acte pour autoriser la communauté des sœurs de la charité de l'hôpital-général  
" de *Montréal*, dites sœurs grises, à vendre ou aliéner leurs fiefs et seigneuries et  
" autres biens y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Quesnel*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*,  
il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois le deuxième jour de juin prochain.

Un message l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour mieux pourvoir à l'enregistrement des titres dans les comtés de *Charlevoix* et *Saguenay*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. de *LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour modifier les lois de naturalisation de cette province," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie d'entre-pôt de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de 1857, 'pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*, et établir un nouveau district judiciaire à *Chicoutimi*,"

Sur motion de l'honorable M. de *LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour augmenter le taux de l'intérêt en cette province, et pour consolider les lois d'usure,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Mills*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 21 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
LESLIE,  
MILLS,  
PANET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. de Blaquièrre—du révérend R. V. Rogers et autres, de Kingston.

Par l'honorable M. Patton—du révérend Thomas Lowry et autres, de Whitby.

Par l'honorable M. Prince—du conseil de ville de Whitby—de Morris C. Luth, maire et autres, de Galt—et W. H. Leather et autres, de London.

Par l'honorable M. Knowlton—de W. H. Price et autres, du comté de Welland.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De l'association irlandaise littéraire et nationale de Montréal, demandant une allocation.

L'honorable M. Prince, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour modifier la loi relative aux petits délits, dans le Haut-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à mardi prochain, le 25 du courant.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant que la correspondance échangée entre le quatrième jour d'avril dernier et le dixième jour du courant, sollicitant la révocation des nominations faites par le gouvernement le quatre mars dernier, de conseillers municipaux pour le township de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, soit transmise à cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres de cette Chambre qui sont Membres du Conseil Exécutif, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite Adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi " relativement à l'admission à la profession de notaire dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte " pour venir en aide à *John McLean*,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet.—18.</i>
<i>Gordon,</i>	<i>Morris, J.</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Cartier,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Duchesnay.—3.</i>
-----------------	-----------------------	----------------------



Ainsi elle a passé dans l'affirmative, et  
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.  
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?  
Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables MM. *Quesnel* et *Murney* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender la loi qui règle l'admission des procureurs et sollicitateurs d'Angleterre aux cours de loi et d'équité du *Canada*."

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion.

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables MM.

*de Blaquière*,      *Gordon*,      *Murney*,      *Prince*.—4.

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

*Cartier*,      *Ferrier*,      *Morris, J.*,      *Quesnel*,  
*de LaTerrière*,      *Knowlton*,      *Panet*,      *Smith, Harmanus*,  
*Fergusson*,      *Leslie*,      *Patton*,      *Vankoughnet*.—14.  
*Ferrie*,      *Moore*,

Ainsi elle a passé dans la négative

L'ordre du jour étant lu pour reprendre les débats ajournés sur la question proposée hier, que le bill intitulé: "Acte pour dispenser de qualification foncière les Membres du parlement," soit maintenant lu la seconde fois,

Et la question étant de nouveau mise,

La Chambre a repris les débats ajournés.

Et la question étant mise, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENT :

L'honorable M. *Prince*.—1.

## NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Cartier,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Patton,</i>
<i>de Blaquièrè,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet.—17.</i>
<i>Ferrie,</i>			

Ainsi elle a passé dans la négative.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrè*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*,

La Chambre s'est ajournée à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Mardi, 25 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
BOULTON,  
LESLIE,

Les honorables MM.

PANET,  
SEYMOUR,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Boulton*—du révérend *Donald McLeod* et autres, de l'église presbytérienne de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Panet*—de la société historique et littéraire de *Québec*.

Par l'honorable M. *Prince*—du bureau conjoint des commissaires des écoles de grammaire et des écoles communes de la ville de *Sarnia*—de *John Murray* et autres, du comté de *Haldimand*—de *John McGennis* et des bons templiers de la ville de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de *A. M. Kinnear* et autres, de *Cewsville*—de *Thomas Johnson* et autres de *Cayuga*—et de *Richard Martin* et autres, du township de *Seneca*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de l'association de bibliothèque de la paroisse de *St. Timothée*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de la banque *Zimmerman*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Hiram French* et autres, de *Eaton*—et de la société de tempérance de *Montréal*, demandant séparément une loi prohibitive contre la vente des liqueurs enivrantes.

De *Joshua Adams, junior*, demandant un acte pour incorporer la "société de discussion de *Sarnia*."

De la municipalité de *Vareennes*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure pour modifier la loi municipale du *Bas-Canada*, tel que projeté par *Félix Lucier* et autres, de la dite paroisse.

Des membres de la profession médicale du *Canada-Ouest*, demandant un acte d'incorporation conférant à la dite profession les mêmes avantages que ceux dont jouit celle du *Bas-Canada*, en vertu de l'acte de 1847.

Trois pétitions du conseil de ville de *Collingwood*, demandant des modifications à la 35<sup>me</sup> section du bill des pêcheries ;

Aussi demandant la modification de l'acte des écoles communes, de manière à obliger les commissaires d'école à se conformer à la décision de la majorité des contribuables ;

Et aussi demandant l'achèvement immédiat des phares sur l'isle des *Coves* et sur celle de *Nottawasaga*.

De la corporation de la cité de *Hamilton*, demandant que l'allocation annuelle pour le maintien d'un hôpital-général soit augmentée.

De la corporation de la cité de *Québec*, demandant que le maire de la dite cité soit *ex-officio* un des commissaires à être nommés en vertu de l'acte projeté relatif au havre de *Québec*.

De *Pierre Labasque* et autres, de *Stoneham*, demandant une allocation de £150 pour achever un chemin.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte

“ pour remédier à certaines irrégularités des rôles de cotisation de la ville de Windsor, dans le comté d'Essex.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte d'amendement des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1858.”

Sur motion de l'honorable M. Moore, secondé par l'honorable M. Knowlton, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives aux testaments.”

Sur motion de l'honorable M. Vankoughnet, secondé par l'honorable M. Simpson, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain en huit.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relative aux petits délits dans le Haut-Canada,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour abolir la charge de solliciteur-général pour le Haut-Canada.”

L'honorable M. Prince a proposé, secondé par l'honorable M. J. Morris,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de longs débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour mieux pourvoir à l'enregistrement des titres dans les comtés de Charlevoix et Saguenay.”

L'honorable M. de LaTerrière a proposé, secondé par l'honorable M. Gordon, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : “ Acte pour amender les lois de naturalisation de cette province,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Knowlton*, *Prince* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie d'entrepôt de *Québec*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Panet*, de *LaTerrière* et *Cartier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour modifier et amender l'acte d'incorporation de la banque *Zimmerman*, et pour changer le nom de cette corporation en celui de la banque de *Clifton*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 26 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

CROOKS,

FERGUSSON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

TACHÉ,

LESLIE,

ROSS,

Les honorables MM.

PANET,

SEYMOUR,

PERRY,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS,

DE LA TERRIÈRE,

DUCHESNAY,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

PATTON,

SMITH, HOLLIS,

PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *J. Morris*—des huissiers et autres, du comté d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Jonathan Noble*, résidant au lieu nommé *Les Fourches*, sur le chemin de *Kempt*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité du township de *Collingwood*, dans le comté de *Grey*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *A. Stein* et autres, des townships de *Bulstrode* et *Arthabaska*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du révérend *R. S. Rogers* et autres, de *Kingston*—et du révérend *Thomas Lowry* et autres, de *Whitby*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux.

De *Morris C. Lutz*, maire, et autres, de *Galt*, demandant une allocation pour l'établissement d'un asile pour les aliénés en cette province.

De *W. B. Leather* et autres, de *London*, demandant des modifications aux actes relatifs aux arpenteurs.

Du conseil de ville de *Whitby*, demandant la modification des actes des municipalités et des cotisations, de manière à permettre aux villes de se séparer, pour les fins municipales, des comtés ou union de comtés où elles sont situées, et à telles conditions qui seront acceptées par des arbitres.

De *W. H. Price* et autres, du comté de *Welland*, demandant un acte d'incorporation en faveur d'une compagnie pour la construction d'un pont suspendu sur la rivière *Niagara*.

L'honorable M. *de Blaquière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour fermer les canaux et les bureaux de poste, et tous bureaux des départements publics le dimanche, et pour défendre le passage des convois de chemins de fer, et la partance de vapeurs et autres vaisseaux le dit jour.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour amender les lois de naturalisation de cette province,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial chargé de surveiller l'impression de cette Chambre pour la présente session, a présenté son troisième rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

#### CONSEIL LÉGISLATIF,

[Chambre de comité, mercredi, 26 mai, 1858.

Le comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, sur le renvoi qui lui a été fait du message de l'Assemblée Législative, du 28 avril dernier, demandant une conférence au sujet de l'impression des journaux et documents sessionnels, dans le but de réduire les dépenses qui s'y rattachent ; et aussi, des raisons données à la conférence par les délégués de la part de la dite Chambre, le six de mai courant, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

La question des impressions parlementaires, telle qu'elle se présente à votre comité, se divise en deux parties distinctes, savoir : l'une spéciale et qui doit demeurer sujette au contrôle exclusif de votre Honorable Chambre ; l'autre que l'on est convenu d'appeler générale et qui peut être laissée à la direction conjointe des deux Chambres.

Votre comité s'abstient pour le présent de faire ses recommandations à l'endroit du premier chef, et prie votre Honorable Chambre de vouloir bien prêter son attention à certaines considérations qui se rattachent à la question générale des impressions parlementaires, et qui peuvent s'appliquer aux deux Chambres.

Les raisons données à la conférence par les délégués, de la part de l'Assemblée Législative, ont presque exclusivement rapport à la distribution de certains papiers parlementaires ; mais il ne faut pas oublier que la conférence avait d'abord en vue un sujet beaucoup plus étendu que celui-là. Votre comité est donc d'avis qu'on ne devrait pas s'écarter de l'esprit ni de la lettre de l'ordre de renvoi, et qu'on devrait profiter de l'avantage offert de réaliser un projet d'économie auquel les deux Chambres paraissent attacher une égale importance.

Votre comité, après avoir attentivement et scrupuleusement pris en considération

le sujet des impressions parlementaires, en est venu à la conclusion qu'on ne peut parvenir à réaliser une réduction notable des dépenses qu'en adoptant, à l'expiration des contrats actuels, un tout autre système que celui d'aujourd'hui. Votre Honorable Chambre saura mieux apprécier quel devrait être ce système, si elle veut bien examiner les complications et les dépenses qui résultent de celui maintenant adopté. Pour en mieux faire comprendre les défauts, votre comité a cru à propos de considérer, article par article, les différents sujets compris sous le titre général de "impression et distribution des documents parlementaires."

---

### *Bills.*

Lorsqu'un bill est présenté à votre Honorable Chambre, votre contracteur l'imprime de suite pour la *première* fois. Après avoir passé par ses différentes phases, l'imprimeur de la Reine l'imprime pour la *seconde* fois (ou pour la troisième fois, s'il arrive qu'on le fasse réimprimer, tel qu'amendé dans le cours des délibérations), et il est envoyé à l'Assemblée Législative pour le concours de cette Chambre. Là, on le fait imprimer de nouveau pour la *troisième* ou *quatrième* fois, ou bien on le fait frapper de nouveau chez l'imprimeur de la Reine sur la matière composée pour la seconde impression. Si l'on fait attention que les bills s'impriment dans les deux langues, il en résulte que, dans certains cas, l'état peut avoir à payer six ou huit fois pour la "même composition." Il doit payer quatre fois.

A part la perte de travail et d'argent, il ne faut pas oublier que le système actuel entraîne une perte de temps considérable. Malgré les efforts que fait l'imprimeur de la Reine pour ne pas se laisser devancer par la législation, l'on sait que la prorogation est généralement plus ou moins retardée, afin de lui permettre de terminer l'ouvrage, c'est-à-dire, afin que les bills imprimés à un endroit et passés par l'Assemblée Législative, puissent être réimprimés à un autre endroit et envoyés au Conseil Législatif. Ces retards, en même temps qu'ils prolongent la session et en augmentent les dépenses, ajoutent aux inconvénients qu'entraîne l'accumulation de mesures qui, dans le court espace de quelques jours, se trouvent ainsi imposées à la considération de votre Honorable Chambre. Tout moyen à aviser dans le but de mettre fin à cette législation hâtive, est, dans l'opinion de votre comité, digne de la sérieuse considération de votre Honorable Chambre.

Votre comité est d'avis qu'à cet égard l'on pourrait réduire les frais et prévenir les retards, si les bills et les lois étaient imprimés au même atelier, avec les mêmes caractères et sur les mêmes formes. Tout en tenant compte des changements faits entre la seconde et la troisième lecture d'un bill et des frais de correction de la matière composée, votre comité croit fermement que si ces impressions étaient faites



au même atelier et non à trois, l'on pourrait sur l'article de la "composition" réduire les frais de près de moitié.

---

*Impression des bills sur parchemin.*

Autrefois l'on grossoyait les bills sur parchemin avant la troisième lecture, et on les présentait ainsi à la sanction royale. En mettant le grossoiement de côté pour adopter l'impression, on a conservé néanmoins l'usage du parchemin. Votre comité ne saurait trouver la raison pour laquelle on a retenu cet usage et continué à se servir d'une chose plus coûteuse et moins propre à sa fin que ne le serait de bon papier fort. Si l'on réfléchit que l'impression est plus durable sur papier que sur parchemin, et que celui-ci est en conséquence inférieur au papier comme matière destinée à l'impression de documents qui doivent former partie des archives, on ne devrait pas hésiter, suivant l'opinion de votre comité, à remplacer le parchemin par le papier, non seulement pour les bills qui passent par les deux Chambres, mais encore pour les copies certifiées des lois que votre greffier adresse au bureau des colonies et au régistraire provincial. Votre comité ignore quelle somme a payé l'Assemblée Législative pour l'impression sur parchemin des bills de la dernière session, mais en prenant pour terme de comparaison les frais occasionés dans cette Chambre pour le même objet, il pense que cette somme, pour la dernière session seulement, ne s'élève à guère moins de \$2,000.

---

*Papiers Sessionnels.*

L'appendice des journaux de l'Assemblée Législative et les papiers sessionnels du Conseil Législatif, bien que désignés sous différents titres, ne sont de fait qu'un seul et même livre, composé de la même matière et imprimé au même atelier. Votre comité est d'avis que, pour empêcher la confusion et diminuer les frais et pour l'avantage général des deux Chambres, ces volumes semblables devraient porter le même titre. Ils renferment des renseignements que l'on peut regarder comme la propriété commune des deux Chambres, et devraient être reliés de manière à servir d'accessoire commun aux journaux des deux Chambres. On devrait les désigner sous le nom qui indique ce qu'ils sont de fait "papiers sessionnels," et y comprendre tout rapport général ou spécial transmis par l'Exécutif au parlement. On comprendra les avantages de ce système sous le rapport de l'économie, si l'on fait attention que les journaux du Conseil Législatif sont incomplets sans les "papiers sessionnels," et que les journaux de l'Assemblée Législative le sont également sans "l'appendice." Ainsi lorsqu'on envoie à des particuliers ou aux institutions publiques les journaux des deux Chambres, ils sont respectivement accompagnés des "papiers sessionnels" dans un cas, et de "l'appendice" dans l'autre; tandis que si ces volumes portaient un même titre, il suffirait d'une seule série au lieu de deux, ou en calculant d'après le nombre de la dernière session, les journaux des deux Chambres se composeraient de douze au lieu de vingt-quatre volumes,

Le système d'éparpiller des documents de même nature dans un grand nombre de volumes, et de les imprimer sous des titres différents, est aussi incommode que dispendieux. Il rend les recherches difficiles et crée des retards inutiles. Si un Membre de votre honorable Chambre, par exemple, désire réserver aux dépêches et correspondances relatives à l'élection du Conseil Législatif, il interrogera naturellement les journaux, l'appendice ou les papiers sessionnels de votre Honorable Chambre. Mais cette recherche sera inutile, les documents en question formant partie des journaux de l'Assemblée Législative. Si ces pièces eussent été comprises dans les papiers sessionnels, elles appartiendraient en commun aux deux Chambres; mais, dans l'état de choses actuel, elles ne se trouvent pas dans les archives du corps auquel elles ont spécialement rapport.

L'adoption du projet proposé n'empêcherait pas l'une et l'autre Chambre d'avoir un appendice distinct pour chacun de leurs journaux, lequel serait destiné aux matières spéciales de trop d'étendue pour être insérées dans le corps du journal. Cette pratique a reçu la sanction du parlement britannique, dont les journaux de chaque Chambre sont accompagnés d'appendices séparés, et dont les papiers sessionnels sont communs aux deux Chambres.

Les papiers sessionnels du parlement canadien comprennent particulièrement deux sortes de sujets que votre comité indiquera, pour plus de facilité, sous les désignations de "annuels ou généraux" et "locaux ou temporaires." La première renferme les dépêches, les comptes publics, les rapports sur le commerce et la navigation et autres renseignements d'une importance générale; la seconde se compose d'ordinaire de sujets ayant rapport à des intérêts individuels ou de localité qui perdent le plus souvent leur intérêt avec la publication du rapport; bien que ces documents diffèrent considérablement entre eux sous le rapport de la valeur, néanmoins la règle parlementaire ne fait pas exception au sujet de leur impression qui est du même nombre de copies dans les deux cas.

Votre comité est d'opinion que l'on devrait, dans le but de parer aux frais à l'avenir, prier l'Assemblée Législative de concourir avec votre Honorable Chambre, au commencement de chaque session, à la nomination d'un comité conjoint composé d'un égal nombre de Membres des deux Chambres, qui aurait, entre autres choses, à régler l'impression des papiers sessionnels, le nombre d'exemplaires qu'il en faudrait, le mode à suivre et quelle part des frais aurait à supporter chaque Chambre.

---

#### *Distribution des Journaux et Papiers Sessionnels.*

Cette question est peut-être, sous le rapport de l'économie, celle qui mérite le plus de considération, et c'est l'une de celles sur lesquelles votre comité a été chargé de faire rapport à votre Honorable Chambre.

Le Conseil Législatif fait imprimer en anglais et en français, 750 exemplaires de ses journaux; l'Assemblée Législative fait imprimer dans les deux langues, suivant

que votre comité en est informé, 3,175 exemplaires de ses journaux ; et l'appendice formant partie du journal, doit être imprimé au même nombre d'exemplaires. L'appendice de la dernière session ne comprend pas moins de douze volumes, qui, ajoutés comme complément à chaque journal, donnent 38,100 volumes. Si l'on ajoute à ce nombre les 6,300 volumes de papiers sessionnels de votre Honorable Chambre, on aura un total de 44,400 volumes, imprimés, reliés, empaquetés et expédiés, aux frais du public, en différents pays éloignés et à chaque comté de la province. Tel est le système actuel.

Quant à la distribution des journaux, il y a bien des raisons contre le projet d'en restreindre la circulation gratuite. Contenant l'histoire politique de la province, les votes et divisions sur toutes les questions importantes, ils servent de guide propre à diriger les commettants dans l'examen de la conduite de leurs députés en parlement, et exigent en conséquence une grande circulation. Néanmoins, c'est une question de savoir si ces renseignements doivent être répandus aux frais du public. A ce sujet, votre comité désire ne pas perdre de vue le projet de distribution de l'Assemblée Législative, tel que présenté dans le mémoire soumis à la conférence. Il serait évidemment dans l'intérêt des deux Chambres d'adopter une pratique uniforme, et dans cette conviction, votre comité aurait recommandé à votre Honorable Chambre d'adopter le projet en question, s'il ne lui avait pas semblé susceptible d'objections et peu satisfaisant.

Votre comité a référé à la pratique suivie par le parlement impérial à cet égard, et quoique les renseignements obtenus ne soient pas positifs, mais plutôt sous forme de suggestions, il lui semble qu'ils seront trouvés de la plus grande utilité dans le cas actuel.

En référant aux journaux de la Chambre des Communes de 1857, vol. 112, page 108, l'on verra que 1000 exemplaires des journaux de cette année ont été imprimés pour la Chambre des Communes. Votre comité ne peut constater comment ces volumes ont été distribués. Il est évident qu'ils n'ont pas été donnés aux Membres des deux Chambres, attendu que le nombre total des Membres excède mille. Votre comité croit que l'on peut en conclure sans crainte, que les Membres de la Chambre des Communes seuls reçoivent leurs journaux gratuitement, et que les lords aussi bien que les particuliers les achètent de l'imprimeur du parlement.

Votre comité suggère en conséquence que la pratique adoptée par le parlement anglais devrait aussi l'être ici, avec certaines modifications. Que deux exemplaires de vos journaux soient donnés comme ci-devant à chaque Membre de votre Honorable Chambre, et deux exemplaires extra, dans la langue française à ceux qui résident dans le *Bas-Canada*. Donnez aussi un exemplaire à chaque Membre de l'Assemblée Législative avec un extra à ceux qui résident dans le *Bas-Canada*. Faites publier en sus un nombre d'exemplaires suffisant pour la bibliothèque du parlement, les bureaux des deux Chambres, les départements publics, le gouvernement impérial, et aussi pour les échanges avec les colonies et

l'étranger. La distribution ne devrait pas, dans l'opinion de votre comité, s'étendre au-delà, et l'on devrait prendre soin d'avoir en mains un nombre suffisant d'exemplaires pour rencontrer les besoins futurs et les circonstances imprévues.

A l'égard des municipalités, des instituts des artisans, associations de bibliothèque, et des particuliers qui ont jusqu'ici joui du privilège de recevoir ces volumes, il serait à propos, dans l'opinion de votre comité, de révoquer les réglemens qui les concernent, et de leur laisser la liberté de les acheter, ou non, de l'imprimeur du parlement. Si vous révoquez un privilège accordé à une certaine classe et que vous le continuez en faveur d'une autre, vous créez des mécontentemens. Si vous le révoquez entièrement, quoique l'on puisse s'en plaindre, vous ne donnez point prise à l'accusation de favoritisme. Le parlement évitera le reproche de conférer à la municipalité de comté ou au juge supérieur des faveurs refusées à la municipalité de township et au juge de comté. et d'accorder à ceux qui paraissent avoir plus d'importance ce qu'il refuse à ceux qui en ont moins. Si l'on admet en principe qu'il y a, à part des Membres du parlement, des institutions ou corporations ou des particuliers privilégiés ayant droit de recevoir les journaux, alors, votre comité est d'opinion que la ligne de démarcation que l'on se propose de tirer sera bien vite effacée, et le "juge de comté" aussi bien que le "juge supérieur," la plus petite aussi bien que la plus grande municipalité réclameront et avec beaucoup de raison le privilège de leurs voisins. Le projet de distribution soumis par l'Assemblée Législative étant susceptible de ces objections, il ne devrait pas, dans l'opinion de votre comité, être adopté pour servir de règle à votre Honorable Chambre.

Il sera peut être permis à votre comité d'observer que les votes et délibérations des deux Chambres, papiers importants pour la plupart et beaucoup d'autres d'un intérêt momentanée, sont publiés sous forme de pamphlets pendant la session et sont envoyés dans bien des cas, sinon dans tous, aux corporations ci-dessus mentionnées, et si l'on y attache si peu d'importance qu'on ne croit pas devoir les conserver, ce n'est pas trop demander que d'exiger que l'on paie pour les faire remplacer. Généralement, le public aime mieux puiser ses renseignements dans la presse, ce puissant moyen de répandre la connaissance des délibérations parlementaires.

Ce fait peut être considéré comme un nouvel argument en faveur de la diminution du nombre des journaux et papiers sessionnels mis en circulation tel que proposé par votre comité. A la vérité, à l'égard de ces derniers, l'on peut dire que l'intérêt disparaît avec la première publication : le public a été informé, la curiosité satisfaite, le sujet examiné et discuté ; les acteurs approuvés ou désapprouvés, et l'actualité pour le grand nombre a disparu longtemps avant que les mêmes documents, mis sous le format d'appendice ou de papiers sessionnels, viennent s'offrir à l'attention du petit nombre. Sous ce dernier format ils sont peu appréciés et encore moins lus. Les affaires politiques sont pour ainsi dire la propriété de la presse, et rarement on les recherche sous une

forme officielle. Les rapports statistiques attirent encore moins l'examen, et généralement l'on choisira de préférence les documents imprimés sous forme de pamphlets pendant la session du parlement.

Votre comité recommande en conséquence que l'impression des journaux de votre Honorable Chambre se fasse dans la même proportion qu'actuellement, savoir : 500 dans la langue anglaise et 250 dans la langue française, et que la distribution en soit faite sous la direction du greffier comme suit :

*A l'Assemblée Législative.*

Pour les Membres et les chambres de comités, 150 anglais, 75 français..... 225

*Au Conseil Législatif.*

Membres, disons 60 Membres, 120 anglais, 60 français.....	180
Chambres de comités et bureaux, dans les deux langues.....	30
Bibliothèque du parlement.....	40
Gouverneur-Général et départements publics.....	40
<i>États-Unis</i> et colonies.....	50
Bureau colonial et chambres des lords et des communes.....	10
Divers.....	25
Réservés.....	150
Total.....	750

Dans le cas où l'Assemblée Législative jugerait à propos de concourir dans le projet que votre comité a proposé en substituant des "papiers sessionnels" communs aux journaux des deux Chambres, au système suivi jusqu'ici, alors il est évident qu'une édition de 1000 exemplaires suffirait pour les deux Chambres, ou en se guidant sur la dernière session, que 1200 au lieu de 44,400 volumes rencontreraient les besoins du service public.

*Echange de documents imprimés entre les deux Chambres.*

Il a été entendu en 1857, entre les deux Orateurs, (les honorables MM. *Taché* et *Sicotte*) que sur le nombre de tous les papiers imprimés par ordre de l'Assemblée Législative, le Conseil Législatif aurait droit à 100 exemplaires en anglais et 50 en français ; et que sur le nombre de tous les papiers imprimés par ordre du Conseil Législatif, 250 exemplaires dans chaque langue seraient fournis à l'Assemblée Législative. Néanmoins, il devient de plus en plus évident que cet arrangement n'est pas satisfaisant, et qu'il le sera bien moins, dans l'opinion de votre comité, à mesure que l'élément électif s'introduira dans votre Honorable Chambre. Il est vrai qu'à l'égard de certains papiers, le nombre d'exemplaires fournis actuellement est tout ce qu'il faut ; mais il est aussi également vrai que beaucoup d'autres papiers d'un intérêt général ne sont pas en assez grande quantité pour les besoins de votre Honorable Chambre. Soit que l'on étende ou que l'on diminue

la circulation des documents imprimés, il est facile de prévoir que le jour n'est pas éloigné où les deux Chambres réclameront une égale part dans leur distribution. Dans l'intervalle, la question de savoir si le Conseil ne devrait pas avoir droit à une part proportionnelle des papiers imprimés par l'Assemblée, mérite considération, car il ne faut pas perdre de vue que les réclamations des collèges électoraux auprès de votre Honorable Chambre augmentent de jour en jour, et que l'époque n'est pas éloignée où elles se feront en aussi grand nombre qu'à l'Assemblée Législative.

---

*Reliure.*

Beaucoup d'inconvénients et de pertes ont été occasionnés, ainsi que votre comité en est informé, par le système actuel de multiplier le nombre des contracteurs, et principalement de séparer le contrat des impressions de celui de la reliure, deux sortes d'ouvrages qui, dans l'opinion de votre comité, devraient être parfaits au même atelier. L'imprimeur du parlement devrait aussi en être le relieur, et sa responsabilité ne devrait cesser que lors de la livraison du volume à la personne chargée de le recevoir. Le système actuel de séparer ces deux sortes d'ouvrages n'est pas sans danger et, comme l'expérience le démontre, il entraîne généralement des pertes. D'un bureau à l'autre, les feuilles imprimées se trouvent égarées, de là naît un différend entre l'imprimeur et le relieur. L'ouvrage est retardé et le différend se règle généralement en réimprimant aux frais du public ce qui a été perdu. La perte provenant de cette cause a été telle, à une certaine session, que votre Honorable Chambre n'a pas jugé à propos d'y pourvoir.

---

*Conclusion.*

Votre comité a recommandé dans la première partie de son rapport, que les bills devraient être imprimés au même atelier que les lois ; et de plus, qu'un comité des deux Chambres devrait être nommé au commencement de chaque session, pour surveiller l'impression aussi bien que la reliure de toutes les matières communes aux deux Chambres. Instruction devrait être donnée à ce comité de faire rapport, s'il est à propos de n'avoir qu'un seul imprimeur et relieur pour le parlement, de décider si les papiers sessionnels ne devraient pas être imprimés au même atelier, sous quel format, et quel caractère à employer, de déterminer le nombre d'exemplaires auxquels l'une et l'autre Chambre auront droit, et généralement de considérer et de faire rapport sur toutes les particularités propres à effectuer une diminution de la dépense, sans entraver l'efficacité du système actuel des impressions. L'accord des deux Chambres produira d'heureux résultats et une grande épargne dans la dépense ; sans cette unanimité, les projets d'économie que l'on avait en vue par cette conférence, ne sauraient être réalisés qu'imparfaitement.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON.

*Président.*

*Ordonné*, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour augmenter le taux de l'intérêt en cette province, et pour consolider les lois d'usure."

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeu*di*, 27 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été:—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

CROOKS,

FERGUSSON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

BOULTON,

TACHÉ,

LESLIE,

MILLS,

PANET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,

PERRY,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS.

PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la corporation de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de l'institut canadien français de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *John McGinnis*, demandant que la Chambre fasse l'achat d'exemplaires de *Colton's Map of Canada and the United States*.

De la société historique et littéraire de *Québec*, demandant qu'il soit établi un observatoire astronomique à *Québec*, sur un plus grand pied que celui qui se trouve maintenant à la citadelle.

De *John Murray* et autres, du comté de *Haldimand*, demandant un acte pour incorporer une compagnie pour construire un chemin de fer de la ville de *Olifton* à *Amherstburgh*.

Des bons templiers de la ville de *Peterborough*, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Du bureau conjoint des commissaires des écoles de grammaire et des écoles communes de la ville de *Sarnia*, demandant une augmentation d'allocation en faveur des écoles de grammaire dans le *Haut-Canada*.

De *Richard Martin* et autres, du township de *Seneca*—de *Thomas Johnston* et autres, de *Cayuga*—et de *A. M. Kennear* et autres, de *Cewsville*, demandant séparément qu'il ne soit fait aucune modification à la charte de la compagnie du grand chemin de fer de l'*Ouest*.

De la banque *Zimmerman*, demandant la modification de son acte d'incorporation.

Du révérend *Donald McLeod* et autres, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De l'association de la bibliothèque de la paroisse de *St. Timothée*, demandant une allocation.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Mirney*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *John McGinnis*, lue ce jour, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le douze du courant, demandant qu'il lui plaise de faire mettre devant cette Chambre un état détaillé des sommes payées aux différentes tribus sauvages du *Bas-Canada*, depuis 1849 jusqu'à 1858,—indiquant le montant annuel donné à chaque tribu, la population approximative de chaque tribu, par qui tels deniers ont été distribués ; ainsi que les redditions de comptes, et par quelles personnes, de l'emploi de tels deniers.



*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Appendice No. 6.*)

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la 'compagnie d'entre-pôt de Québec,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que le bill introduit hier, intitulé : "Acte pour fermer les canaux et les bureaux de poste et tous bureaux des départements publics le dimanche, et pour défendre le service des convois de chemins de fer, et la partance de vapeurs et autres vaisseaux le dit jour," et dont la seconde lecture a été remise à lundi, le 31 du courant, ne soit pas lu la seconde fois avant jeudi, le troisième jour de juin ; et aussi que toutes pétitions demandant la passation du dit bill, soient prises en considération par la Chambre le jour mentionné en dernier lieu.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le 21 du courant, demandant que la correspondance échangée entre le quatrième jour d'avril dernier et le dixième jour du courant, sollicitant la révocation des nominations faites par le gouvernement le quatre mars dernier, de conseillers municipaux pour le township de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, soit transmise à cette Chambre.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Appendice No. 3.*)

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Que la dite réponse soit référée au comité spécial chargé de surveiller l'impression de cette Chambre.

Alors sur motion de l'honorable *M. de LaTerrière*, secondé par l'honorable *M. Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que la réponse présentée ce jour, à une adresse au sujet des tribus Sauvages, dans le *Bas-Canada*, soit aussi référée au dit comité.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1858."

Sur motion de l'honorable *M. Moore*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour modifier l'acte pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur,"

Sur motion de l'honorable *M. J. Morris*, secondé par l'honorable *M. Moore*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour augmenter le taux de l'intérêt en cette province, et consolider les lois d'usure," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *Vankoughnet*, *Hollis Smith*, *Patton*, *Simpson*, *Mills* et *Perry*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération le troisième rapport du comité spécial chargé de surveiller l'impression de cette Chambre pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Mills*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. Mills*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 28 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
ROSS,  
MILLS,

Les honorables MM.

PANET,  
SEYMOUR,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LA TERRIÈRE,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *Robert Johnson* et autres, du village de *Fergus*—et de *James Geddes* et autres, d'*Elora*.

Par l'honorable M. *Perry*—de la compagnie de prêt du *Canada-Ouest*—et de la municipalité d'*Alnwick*.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith*—du révérend *T. L. Osler*, un ministre et autres, de *Dundas*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité du township de *Medonte*, dans le comté de *Simcoe*—et de *William Ward* et autres, du comté de *Durham*.

Par l'honorable M. *Seymour*—du révérend *R. Whiting* et autres, de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *H. O. Burritt* et autres, de la cité d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Des huissiers et autres, du comté d'*Ontario*, demandant que la Législature sanctionne un nouveau tarif d'honoraires.

De *Jonathan Noble*, résidant au lieu nommé *Les Fourches*, sur le chemin de *Kempt*, dans le comté de *Rimouski*, demandant à être rémunéré des services qu'il a rendus sous autorité de l'acte 3 *Guillaume IV*, c. 26.

De la municipalité de la ville de *Collingwood*, dans le comté de *Grey*, demandant que la compagnie du chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*, soit placée sur le même pied que la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, en autant qu'il a rapport à l'hypothèque que possède le gouvernement sur le dit chemin.

De *A. Stein* et autres, des townships de *Bulstrode* et *Arthabaska*, dans le district d'*Arthabaska*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, du 4 courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un rapport des testaments légalisés et des lettres d'administration accordées par la cour de *Probate* de *Toronto*, depuis le 1er janvier 1855, indiquant les honoraires payés ans chaque cas ; aussi, du nombre de commissions émanées par la dite cour pendant le même espace de temps pour la légalisation des testaments en dehors du comté d'*York*, indiquant quand et à qui telles commissions ont été adressées, et faisant voir les honoraires payés dans chaque cas pour telles commissions.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Appendice No. 7.*)

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, du 17 du courant, demandant copies de la correspondance qui peut avoir été échangée entre Son Excellence et le secrétaire d'état pour les colonies et le sénat de l'université de *London* ; et aussi, entre le sénat de l'université de *Toronto* et le gouvernement ou toutes autres parties, au sujet de la reconnaissance de l'université de *Toronto*, par la charte royale accordée dernièrement à l'université de *London* ; aussi, demandant une copie de la dite charte, si elle se trouve en la possession du gouvernement.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Appendice No. 8.*)

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de Comité, 28 Mai, 1858.

Le comité chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du

Conseil Législatif, pour la présente session, à l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier pour les mois de mars et avril derniers.

Le vingt-huitième jour de février dernier, date de la dernière audition, il était dû au greffier une somme de sept mille vingt-et-une piastres et trente-quatre cents (\$7,021 34).

Il a rendu compte à la satisfaction de votre comité, au moyen de pièces justificatives depuis le numéro quatre cent onze jusqu'à cinq cent quarante-huit inclusivement, de paiements faits en mars et avril, au montant de vingt-deux mille trois cent trente piastres et deux cents (\$22,330 2), faisant en tout vingt-neuf mille trois cent cinquante-et-une piastres et trente-six cents (\$29,351 36), somme qu'il avait droit de porter à son crédit le trentième jour d'avril dernier.

D'autre part, il appert que le greffier n'a reçu en mars et avril derniers, que vingt-huit mille cent quarante-huit piastres et quatre-vingt cents (\$28,148 80), de manière qu'il lui revenait le trentième jour d'avril dernier, une balance de mille deux cent deux piastres et cinquante-six cents (\$1,202 56), différence de la recette et de la dépense jusqu'à cette date.

Votre comité recommande qu'il soit fait demande à qui de droit de vingt-cinq mille piastres, pour faire face à cette balance aussi bien qu'aux autres dépenses, et mettre le greffier en état de rencontrer les dépenses courantes de votre Honorable Chambre pendant le reste de la présente session.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé,)

P. H. MOORE,  
*Président.*

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Que le dit rapport soit adopté.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir ordonner qu'il soit émis un warrant en faveur du greffier de cette Chambre, pour la somme de vingt-cinq mille piastres, afin de le mettre en état de rencontrer les dépenses contingentes de cette Chambre, pendant la présente session, dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour

“ amender l'acte de 1857, ‘ pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*,  
 “ et établir un nouveau district judiciaire à *Chicoutimi*.”

Sur motion de l'honorable M. de *LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Des-*  
*sauilles*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour  
 “ remédier à certaines irrégularités des rôles de cotisation de la ville de *Windsor*,  
 “ dans le comté d'*Essex*.”

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,  
 Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en  
 qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans  
 l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables  
 MM. *Prince*, *Gordon*, *Patton*, *J. Morris* et *Perry*, qui s'assembleront et s'ajourneront  
 à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour  
 “ modifier et amender l'acte d'incorporation de la banque *Zimmerman*, et pour  
 “ changer le nom de cette corporation en celui de “*La Banque de Clifton*.”

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,  
 Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en  
 autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans  
 l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables  
 MM. *J. Morris*, *Ross* et *Gordon* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :  
 “ Acte pour amender la loi relative aux émigrés,” auquel elle demande le concours  
 de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Mills*,  
 il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte  
 “ pour pourvoir à l'établissement et à la création de bureaux d'enregistrement  
 “ dans les cités, villes, nouveaux comtés et divisions de comtés dans le *Haut-*  
 “ *Canada*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 31 Mai, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
TACHÉ,  
LESLIE,

Les honorables MM.

ROSS,  
PANET,  
CARTIER,  
DE LA TERRIÈRE,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton*—des *Reeves* et députés *Reeves* des divers townships du comté de *Frontenac*.

Par l'honorable M. *Dessaules*—de veuve *Pierre Desfossés* et autres, de la cité des *Trois-Rivières*—de la municipalité de *Repentigny*—de *W. H. Chaffers* et autres, de la paroisse de *St. Césaire*, dans le comté de *Rouville*—et du maire et autres, de *St. Jean*, dans le comté de *St. Jean*—et de *C. N. J.* et *F. X. de Montigny*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Leslie*—du révérend *P. Bélanger* et autres, de *Rigaud*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *James Wallis* et autres, du comté de *Victoria*.

Par l'honorable M. *Taché*—du révérend *N. F. Hébert* et autres, de la paroisse de *Ste. Hélène*, dans le comté de *Kamouraska*.

Par l'honorable M. de *Blaquière*—de la corporation de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la corporation de la cité de *Montréal*, demandant la modification de son acte d'incorporation.

De l'institut canadien français de *Montréal*, demandant une allocation.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité sur le bill intitulé : " Acte d'amendement de l'acte des municipalités et des chemins du " *Bas-Canada*, de 1858."

Sur motion de l'honorable *J. Morris*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 1er Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

MORRIS, J.

GORDON,

BOULTON,

TACHÉ,

LESLIE,

PANET,

Les honorables MM-

SEYMOUR,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS.

DE LATERRIÈRE,

MASSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS

PRINCE.

PRÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable *M. Taché*—de *Pierre Chamberland* et autres, de *Saint Lambert*, dans le district de *Québec*.



Par l'honorable M. *Patton*—de *W. F. Scott* et autres, des comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *James Geddes* et autres, d'*Elora*, demandant une augmentation d'allocation en faveur des écoles de grammaire du *Haut-Canada*.

De la municipalité du township de *Medonte*, dans le comté de *Simcoe*, demandant que la compagnie du chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*, soit placée sur le même pied que la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, quant à la suspension de l'hypothèque du gouvernement.

Du révérend *R. Whiting* et autres, de *Port Hope*—et aussi, du révérend *T. L. Osler* et autres, de *Dundas*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De la compagnie de prêt du *Canada-Ouest*, demandant la modification de son acte d'incorporation.

De *H. O. Burritt* et autres, de la cité d'*Ottawa*—et aussi, de *Robert Johnston* et autres, du village de *Fergus*, demandant séparément la révision du tarif.

De la municipalité du township d'*Alnwick*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour séparer les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

De *William Ward* et autres, de *Durham*, demandant un acte pour séparer les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports annuels des municipalités du *Bas-Canada*, pour l'année, 1857.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour remédier à certaines irrégularités des rôles de cotisations de la ville de *Windsor*, dans le comté d'*Essex*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour modifier et amender l'acte d'incorporation de la banque *Zimmerman*, et pour changer le nom de cette corporation en celui de la banque de *Clifton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé

d'en faire le rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant alors lu la seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour mieux pourvoir à l'enregistrement des titres dans les comtés de *Charlevoix* et *Saguenay*,"

L'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *de LaTerrière*, *Panet*, *Taché*, *Vankoughnet*, *Leslie*, *Masson* et *Cartier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Ross* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour modifier l'acte pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris*, *Hamilton*, *Gordon*, *Vankoughnet* et *Masson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Moore* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux émigrés."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a informé la Chambre qu'il avait un message de

Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

EDMUND HEAD,

Le Gouverneur Général transmet, pour l'information de l'honorable Conseil Législatif, copie d'une dépêche du ministre de Sa Majesté à *Washington*, communiquant la décision du gouvernement des *Etats-Unis*, qui exempte de droit le houblon et le foin, importés des provinces britanniques.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Toronto, 28 mai, 1858.

(Copie.)

WASHINGTON, 22 mai, 1858.

MONSIEUR,—Relativement à ma dépêche du 12 du courant, adressée à votre Excellence, j'ai maintenant l'honneur de vous transmettre ci-jointe copie d'une lettre du secrétaire de la Trésorerie au secrétaire d'*Etat*, m'informant qu'une lettre a été adressée au président du comité des voies et moyens de la Chambre des représentants, recommandant l'exemption des droits sur le houblon et le foin de la provenance des provinces britanniques, en considération de ce que la même immunité soit étendue dans ces provinces aux mêmes articles importés des *Etats-Unis*.

J'ai, etc,

(Signé,)

NAPIER.

(Copie.)

DÉPARTEMENT DE LA TRÉSORERIE,

12 mai, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 5 du courant, me transmettant copie d'une communication du ministre britannique, Lord *Napier*, relativement à l'admission franche de droit aux *Etats-Unis*, de certains articles de la production des colonies anglaises de l'*Amérique du Nord*, et en réponse je vous informe que ce département a adressé une lettre au président du comité des voies et moyens de la Chambre des représentants, recommandant d'étendre par acte, ou par résolution conjointe du congrès, l'exemption de droits d'entrée au houblon et au foin de la provenance des dites provinces, importés des dites provinces aux *Etats-Unis*; telle exemption ne devra s'appliquer, cependant, qu'à celles des provinces qui ont admis, ou qui admettront à l'avenir, francs de droits, ces mêmes articles de la provenance des *Etats-Unis*, lorsqu'ils seront importés des *Etats-Unis*, et ne devra continuer à être en force qu'aussi longtemps qu'une semblable exemption de droits s'étendra aux produits de même nature des *Etats-Unis*, ou jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par la loi.

J'ai, etc.,

(Signé,)

HOWELL COBB,

*Secrétaire de la Trésorerie*

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 2 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.  
 DE BLAQUIÈRE.  
 FERGUSSON,  
 HAMILTON,  
 FERRIE,  
 KNOWLTON,  
 MOORE,  
 MORRIS, J.  
 GORDON,  
 TACHÉ,  
 LESLIE,  
 ROSS,  
 MILLS,  
 PANET,

Les honorables MM.  
 SEYMOUR,  
 CARTIER,  
 DICKSON,  
 SMITH, HARMAUNUS  
 DE LA TERRIÈRE,  
 SIMPSON,  
 VANKOUGHNET,  
 DESSAULLES,  
 PATTON,  
 MURNEY,  
 SMITH, HOLLIS.  
 PRINCE.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *William Brooks* et autres, de la ville de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith*—de *Geo. H. Mills*, maire de *Hamilton*, et autres—de *John Scott* et autres, du village de *Calédonia*—et de *John White* et de *W. Gourlay*, actionnaires primitifs du grand chemin de fer de l'Ouest.

Par l'honorable M. *Simpson*—de la municipalité du township de *Percy*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *John Shaw* et autres, de la cité de *Kingston*—de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de *Toronto*—de *C. B.*

*Wright* et autres, de la cité d'*Ottawa*—de *John Platt* et autres, de *Montréal*—et de *T. G. Hard* et autres, porteurs d'effets émis par la compagnie du chemin de fer de *Galt* et *Guelph*.

Par l'honorable M. *Panet*—du révérend *F. E. Moore* et autres, de *St. Frédéric de la Beauce*—et de *Frédéric Goulet* et autres, de *St. Ephrem de Tring*.

Par l'honorable M. *Murney*—de *Anderson Lawford* et Cie., et autres, de *London*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—du révérend *C. Tanguay* et autres, de la paroisse de *St. Germain de Rimouski*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité de *Haldimand*—de la banque coloniale du *Canada*—de *John Parratt* et autres, du village de *Durham*—de *L. T. Privat* et autres, du dit village—de la corporation de la cité de *London*—et de la municipalité du village de *Newcastle*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues

Du révérend *N. F. Hébert* et autres, de la paroisse de *Ste. Hélène*, dans le comté de *Kamouraska*, demandant une allocation pour construire un pont et achever un chemin dans le dit comté.

Du révérend *P. Bélanger* et autres, de *Rigaud*, demandant l'abrogation de l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

De veuve *Pierre Desfossés* et autres, de la cité des *Trois-Rivières*, demandant qu'il leur soit permis de rembourser sans intérêt, en cinquante versements annuels, l'emprunt qu'ils ont contracté du gouvernement, le premier versement devant se faire aussitôt que le chemin de fer d'*Arthabaska* et de *St. Maurice* sera terminé.

De la corporation de la cité de *Toronto*, demandant que les pouvoirs qu'ont maintenant les commissaires du havre soient délégués à la dite corporation.

De *W. H. Chaffers* et autres, de la paroisse de *St. Césaire*, dans le comté de *Rouville*, demandant une allocation pour améliorer la navigation de la rivière *Yamaska*.

Des *Reeves* et des députés *Reeves* des différents townships du comté de *Frontenac*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour séparer les comtés de *Lennox* et *Addington* du comté de *Frontenac*, pour les fins judiciaires et municipales.

De la municipalité de *Repentigny*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour permettre un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

Du maire et autres, de la ville de *St. Jean*, dans le comté de *St. Jean*, demandant que la dite ville soit incorporée.

De *C. J. N.* et *F. X. de Montigny*, éditeurs et propriétaires du "Journal de

“ l’Agriculture ” et du *Farmer’s Journal*, demandant une allocation pour continuer la publication des dits journaux.

De *James Wallis* et autres, du comté de *Victoria*, demandant que les voies de communications par eau à l’intérieur de cette partie du pays, soit de nouveau prolongées.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives aux testaments,”

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Qu’il soit remis d’hui en huit.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour remédier à certaines irrégularités des rôles de cotisations de la ville de *Windsor*, dans le comté d’*Essex*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour modifier et amender l’acte d’incorporation de la banque *Zimmerman*, et pour changer le nom de cette corporation en celui de la banque de *Clifton*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relative aux émigrés.”

L’honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l’honorable M. *Patton*,

Que la disposition suivante soit ajoutée au dit bill :—

Et toutes personnes communément connues sous le nom de nègres, ou personnes de couleur, émigrant d’aucun pays étranger en cette province, payeront la somme de cinq chelins de taxe par tête pour les adultes, et trois chelins et dix huit sols courant pour tous ceux entre un et quatorze ans. Telle taxe devant être perçue à la douane la plus proche du lieu de débarquement de tels émigrants. Et tels émigrants ne pourrout exercer aucun état ou métier, ou jouir d’aucun des droits d’un habitant de cette province, avant d’avoir fait preuve, par la production du certificat du percepteur, qu’ils ont bien et dûment payé la dite capitation.

Après débats,

Une question d’ordre s’étant élevée,

Son Honneur l’Orateur a été appelé à décider si telle disposition pouvait ou non être proposée à cause de la taxe qu’elle comporte.

Son Honneur a décidé que la dite motion n’était pas à l’ordre.

Sur quoi le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser la communauté des sœurs de charité de l'hôpital-général de *Montréal*, dites sœurs grises, à vendre ou aliéner leurs fiefs et seigneuries et " autres biens y mentionnés."

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*, Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du troisième rapport du comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pouvoir à l'établissement et à la création de bureaux d'enregistrement dans les " cités, villes, nouveaux comtés et divisions de comtés dans le *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité sur le bill intitulé : " Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, " de 1858,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que la réponse à l'adresse présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un rapport des testaments légalisés et des lettres d'administration accordées par la cour de *Probate* de *Toronto*, depuis le 1er janvier, 1855,—indiquant les honoraires payés dans chaque cas ; aussi du nombre de commissions émanées de la dite cour pendant le même espace de temps pour la légalisation des testaments en dehors du comté d'*York*, indiquant quand et à qui telles commissions ont été adressées, et faisant voir les honoraires payés dans chaque cas pour telles commissions, soit référée au comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le 18 du mois dernier, demandant qu'il soit transmis à cette Chambre un état des bons ou débentures à l'achat desquelles il a été employé des fonds spéciaux, au montant de \$2,445,501 91, faisant voir d'où et de qui elles ont été acquises, et à quel taux elles ont été achetées ; et aussi, qu'il plaise à Son Excellence d'ordonner qu'une copie du rapport du nombre des débentures émises, demandé par le comité des comptes publics, soit fournie par l'auditeur, sous le plus court délai possible, pour l'usage de cette Chambre.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

( Voir *Appendice* No. 9.)

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à vendredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Vendredi, 4 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSSON,

FERRIE,

Les honorables MM.

KNOWLTON,

MOORE,

MORRIS, J.



Les honorables MM.

GORDON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
DICKSON,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LA TERRIÈRE,

Les honorables MM.

MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Gordon*—de *Charles H. Jarvis*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de *Jones Black* et Cie., et autres, marchands et propriétaires de vaisseaux à vapeur.

Par l'honorable Orateur—de la municipalité du township de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de *G. A. Ridley* et autres, du comté de *Hastings*.

Par l'honorable M. *Prince*—d'*Absolon Shade* et autres, de la ville de *Galt*—et de *R. Coleman*, junior, et autres, du village de *Lyon*.

Par l'honorable M. *de Blaquièrre*—Du synode de l'église presbytérienne du *Canada*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Taché*—du révérend *P. D. Déziel* et autres, de la paroisse de *Notre Dame de la Victoire de Lévis*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *Pierre Chamberland* et autres, de *St. Lambert*, dans le district de *Québec*, demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière *Bruyante*.

De *W. H. Scott* et autres, des comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*, demandant l'incorporation d'une compagnie pour construire un chemin de fer depuis *Peterborough* jusqu'au lac *Huron*.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que la pétition à laquelle il est fait mention dans le préambule du bill intitulé : "Acte pour autoriser la communauté des sœurs de charité de l'hôpital-général de *Montréal*, dites sœurs grises, à vendre ou aliéner leurs fiefs et seigneuries et "autres biens y mentionnés," soit imprimée dans les deux langues pour l'usage des Membres.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

*Ordonné*, Que les pétitions présentées à cette Chambre pendant la présente session, au sujet de l'observation plus rigoureuse du dimanche, soient prises en considération lors de la seconde lecture du bill pour défendre le travail sur les canaux et dans les bureaux de poste le dimanche.

Les honorables MM. *Ross* et *Hamilton* sont entrés.

L'honorable M. de *LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative, priant cette Chambre de permettre à *Cléophe Cimon*, écuyer, et à *David E. Price*, écuyer, deux des Membres de l'Assemblée, de se rendre et comparaître devant le comité spécial de cette Chambre auquel a été référé le bill de l'Assemblée Législative, intitulé : "Acte pour mieux pourvoir à l'enregistrement des titres dans les comtés de *Charlevoix* et *Saguenay*," lundi prochain, le septième jour du courant, à onze heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que la résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. de *LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que la pétition du révérend *Charles Trudelle* et autres, du comté de *Charlevoix*, demandant que le dit comté soit divisé pour les fins d'enregistrement, et que le bureau d'enregistrement de la division projetée soit fixé à la *Baie St. Paul*—et la pétition du révérend *A. Beaudry* et autres, du comté de *Charlevoix*, demandant que le bureau d'enregistrement soit transporté au chef-lieu judiciaire du district de *Saguenay*—et la pétition du révérend *L. Babel* et autres, des comté et district de *Saguenay*, demandant la réunion du comté de *Saguenay* à celui de *Charlevoix*, pour les fins d'enregistrement, soient renvoyées au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'enregistrement des titres dans les comtés de *Charlevoix* et *Saguenay*."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné*, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour fermer les canaux et les bureaux de poste, et tous bureaux des départements publics, le dimanche, et pour défendre le service des convois de chemins de fer et la partance de vapeurs et autres vaisseaux, le dit jour."

L'honorable M. *de Blaquières* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>De Blaquières,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet.—8.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Toché.—10.</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Leslie,</i>		

Ainsi elle a passé dans la négative.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable procureur-général *Cartier* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Vendredi, 4 juin, 1858.

*Résolu*,—Qu'un message soit envoyé au Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre permet à *Cléophe Cimon* et *David E. Price*, écuyers, deux Membres de cette Chambre, s'ils le jugent à propos, d'assister au comité spécial auquel a été renvoyé le bill de cette Chambre, intitulé : Acte pour " établir de meilleures dispositions pour l'enregistrement des titres dans les comtés de *Charlevoix* et *Saguenay*," lundi prochain, le 7 juin courant, à onze heures du matin.

*Ordonné*, Que l'honorable M. le procureur-général *Cartier* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY, Jnr.,  
*Greffier-Assistant.*

Et alors ils se sont retirés,

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1857, ' pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada,* et établir un nouveau district judiciaire à *Chicoutimi,*"

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière,* secondé par l'honorable M. *Cartier,* il a été

*Ordonné,* Qu'il soit remis d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du troisième rapport du comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Moore,* secondé par l'honorable M. *Ferrie,* il a été

*Ordonné,* Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'établissement et à la création de bureaux d'enregistrement dans les cités, nouveaux comtés et divisions de comtés, dans le *Haut-Canada.*"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet,* secondé par l'honorable M. *Moore,* il a été

*Ordonné,* Qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte d'amendement de l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada,* de 1858."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Armstrong* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné,* Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Moore,* secondé par l'honorable M. *Ferrie,* il a été

*Ordonné,* Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie,* secondé par l'honorable M. *Moore,*

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 7 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GORDON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
ROSS,

Les honorables MM.

MILLS,  
PANET,  
ARMSTRONG,  
CARTIER,  
DE LATERRIÈRE,  
MASSON,  
VANKOUGHNET,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRÏÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. de *Blaquière*—de la corporation de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *John Platt* et autres, de *Montréal*, demandant que le dit *George Platt* soit autorisé à disposer de certaines propriétés qui lui appartiennent en vertu du testament de feu *Ann Platt*.

De la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de *Toronto*, demandant des modifications à sa charte.

De *T. G. Hurd* et autres, porteurs d'effets de la compagnie du chemin de fer de *Galt et Guelph*, demandant de nouvelles modifications à l'acte amendé de la dite compagnie.

Du révérend *F. E. Maure* et autres, de *St. Frédéric de la Beauce*, demandant un acte pour protéger les voteurs aux élections des Membres du parlement.

De *Frédéric Goulet* et autres, demandant que la paroisse de *St. Ephrem de Tring*, soit constituée en une municipalité séparée.

De la municipalité du township de *Percy*—et aussi, de la municipalité du township de *Haldimand*, demandant séparément qu'il ne soit pas passé d'acte pour diviser les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

De la banque coloniale du *Canada*, demandant la modification de sa charte.

De *William Brooks* et autres, de la ville de *Sherbrooke*—de *John Scott* et autres, du village de *Calédonia*—de *C. B. Wright* et autres, de la cité d'*Ottawa*—d'*Anderson Lawford* et autres, de *London*—de *John Shaw* et autres, de *Kingston*—de *John Parratt* et autres, du village de *Durham*, dans le comté de *Grey*—et de *L. J. Privat* et autres, du même lieu, demandant séparément la révision du tarif.

De *John White* et *W. Gourlay*, actionnaires primitifs du grand chemin de fer de *l'Ouest*, demandant que le bill actuellement devant la Législature pour modifier les actes d'incorporation de la compagnie du grand chemin de fer de *l'Ouest*, ne devienne pas loi.

De *George H. Mills*, maire de *Hamilton*, et autres, demandant un acte pour assurer la responsabilité des compagnies d'assurance contre le feu, sur la vie et maritime, en cette province.

Du maire, des échevins et de la corporation de la cité de *London*, demandant un acte pour modifier la charte de la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, de manière à ce que la cité de *London* soit représentée au bureau de direction d'après le nombre de ses actions.

De la municipalité du village de *Newcastle*, demandant un acte pour diviser le comté de *Durham* de celui de *Northumberland*, pour les fins judiciaires et autres.

Du révérend *C. Tanguay* et autres, de *St. Germain*, dans le comté de *Rimouski*, demandant une allocation pour l'achèvement du quai en cet endroit.

L'honorable *M. de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable *M. Fergusson*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies de tous instruments relatifs à l'incorporation de la communauté des sœurs de charité de l'hôpital-général de *Montréal*, connues sous le nom de sœurs grises, et de tous papiers, actes, instruments ou autres documents en vertu desquels elles possèdent ou qui leur confèrent, soit à titre de *fidei commis* ou autrement, aucuns fiefs ou seigneuries ou autres propriétés à titre de fief ou seigneurie dans le *Bas-Canada*, ou aucunes isles ou islots à elles appartenant dans le *Bas-Canada*, ou aucuns moulins, pouvoirs d'eau, emplacements, terres et héritages quelconques, avec les bâtiments et dépendances d'iceux, dans les limites d'aucun fief ou seigneurie, isle ou islots de la dite communauté, ou aucunes terres tenues en censive dans le village de *St. Henri* de *l'Isle de Montréal*, traversées par des chemins de fer ainsi que toutes les dépendances d'icelles.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. de *LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence qu'il lui plaise faire mettre devant cette Chambre, un état de tous les baux ou licences accordés pour la coupe des bois dans aucune limite sur les bords de la rivière *Saguenay* et ses tributaires, y compris le lac *St. Jean*, et sur la rive nord du *St. Laurent*, depuis la *Rivière Nord*, en descendant, jusqu'à la *Pointe des Monts*, indiquant les noms des personnes auxquelles les dits baux et licences ont été accordés, l'étendue de territoire compris, les dates des dits baux ou licences, le taux des rentes devant être payé par le ou les locataires, les conditions auxquelles les dits baux ou licences ont été accordés et si elles ont été remplies; et aussi, le montant des rentes, amendes ou redevances, en vertu de tels baux ou licences, actuellement dû et non payé.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

*Ordonné*, Que le comité spécial auquel a été référé la pétition du Capitaine *Kennedy*, ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers; et que la motion de référence précédemment faite soit modifiée en y ajoutant le pouvoir ci-haut mentionné.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Morrison* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Samedi, 5 Juin, 1858.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de vouloir bien communiquer à cette Chambre, une copie des minutes des témoignages pris devant leurs Honneurs dans l'affaire du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *John McLean*."

*Ordonné*, Que M. *Morrison* porte le dit message à l'honorable Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY, junr.,

*Greffier-Asst.*

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil enverra une réponse par son propre messenger.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative pour communiquer à cette Chambre une copie des minutes des témoignages pris devant cette Chambre dans l'affaire du bill intitulé: "Acte pour venir en aide à *John McLean*."

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 8 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
ROSS,  
MILLS,

Les honorables MM.

PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
CARTIER,  
DICKSON,  
DE LATERRIÈRE,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Goodhue* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *de Blaquière*—de *Kivas Tully* et autres, ingénieurs civils et arpenteurs.



Par l'honorable M. *J. Morris*—d'*Alexander Morris*, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de *John Gowans*, jeune, et autres—d'*Edward R. Kent* et autres—de *W. Hall* et autres—de *Cornelius Devine* et autres—et de *George Davidson* et autres, du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *Robert Rickaby* et autres, du township d'*Inverness*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité d'*Osprey*, dans le comté de *Grey*—de la municipalité de *Flos*, dans le comté de *Simcoe*—et de la chambre de commerce d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *P. Winter* et autres, du township de *Percé*, dans le comté de *Gaspé*.

Par l'honorable M. *Prince*—de la municipalité du village de *Kemptville*—de *J. H. Mirick* et autres—et de la municipalité de la ville de *Clifton*.

Par l'honorable M. *Mills*—de *C. Scott* et autres, du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Boss*—deux pétitions de la conférence annuelle de l'église méthodiste épiscopale de la *Baie de Quinté*—et de *John Flanigan*, de *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues

De *Jones, Black* et autres, marchands et propriétaires de bateaux-à-vapeur, demandant qu'il soit pris des mesures pour venir en aide aux personnes intéressées dans le transport de marchandises, à cause de la compétition ruineuse de la compagnie du Grand Tronc.

De *Charles H. Jarvis*, de *Hamilton*, demandant que le bill pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du grand chemin de fer de l'*Ouest*, ne devienne pas loi.

De *G. A. Ridley* et autres, du comté de *Hastings*—de *R. Coleman*, jeune, et autres, du village de *Lyn*—et d'*Absalon Shade*, de la ville de *Galt*, demandant séparément la révision du tarif.

De la municipalité du township de *Hamilton*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour diviser les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Du révérend *P. D. Déziel* et autres, de la paroisse de *Notre Dame de la Victoire*, de *Lévis*, demandant une allocation en faveur de l'institut littéraire de la dite paroisse.

Du synode de l'église presbytérienne du *Canada*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour

incorporer la société *St. André de Montréal.*"

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1858," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : Acte pour autoriser la communauté des sœurs de charité de l'hôpital-général de *Montréal*, dites sœurs grises, à vendre ou aliéner leurs fiefs et seigneuries, et autres biens y mentionnés."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Mills* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau ce jour.

L'honorable M. *Knowlton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain, et que la Chambre s'ajourne le dit jour à trois heures de l'après-midi.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors ajournée à loisir, et s'est de nouveau mise en comité sur le bill en dernier lieu mentionné.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Mills* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 33.—Après "terrains," insérez : "dans le *Bas-Canada.*"

Page 1, ligne 40.—Après “immobilières,” insérez : “dans le *Bas-Canada*.”

Page 1, ligne 42.—Après “propriétés,” insérez : “dans le *Bas-Canada*.”

Les dits amendements étant lus de nouveau,

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 42.—Retranchez depuis “immobilières,” jusqu'à “nonobstant,” dans la 5e ligne de la seconde page, et insérez : “situées et “étant dans les limites du *Bas-Canada*, et qui ne devront “en aucun temps excéder la valeur annuelle de £5,000 “courant; et de les vendre, aliéner et d'en disposer, et d'en “acheter d'autres au lieu et place d'icelles pour les mêmes “fins.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Crooks,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson,</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmaunus.</i> 10
<i>Dickson,</i>	<i>Hamilton,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet.</i> —16.

Ainsi elle a passé dans la négative, et

Les amendements du comité de toute la Chambre ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Que les items restants sur les ordres du jour, de ce jour, soient remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte pour légaliser certains réglemens et débentures du conseil de ville de “*Cobourg*, et pour amender l'acte pour investir la municipalité de *Cobourg* de la “propriété du havre de cette ville, et pour d'autres fins,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : 'Acte pour incorporer le club *St. James* de *Montréal*,' auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leslie*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : 'Acte pour incorporer le village de *Renfrew*, dans le comté de *Renfrew*,' auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : 'Acte pour incorporer le village de *Southampton*, dans le comté de *Bruce*,' auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : 'Acte pour faciliter la preuve, dans le *Bas-Canada*, de certains instruments faits "et passés hors de cette section de la province," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

Que la réponse à une adresse présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le 18 du mois dernier, demandant qu'il soit transmis à cette Chambre un état des bons ou débentures à l'achat desquelles il a été employé des fonds spéciaux, au montant de \$2,445,501 91, faisant voir d'où et de qui elles ont été acquises, et à quel taux elles ont été achetées; et aussi, qu'il plaise à Son Excellence d'ordonner qu'une copie du rapport du nombre des débentures émises,

demandé par le comité sur les comptes publics, soit fournie par l'auditeur, sous le plus court délai possible, pour l'usage de cette Chambre, soit référée au comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné*, En conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 9 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

CROOKS,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
GOODHUE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
ROSS,  
MILLS,  
PANET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
CARTIER,  
DICKSON,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Leslie*—de *Charles Bergevin* et autres—et du révérend *E. Blythe* et autres, de *Ste. Martine*, dans le comté de *Chateauguay*.

Par l'honorable Orateur—de *C. S. Male* et autres, du township de *Haldimand*

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la corporation de *Toronto*, demandant que la loi des écoles soit modifiée.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session, a présenté son quatrième rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,  
Chambre de comité, 9 juin, 1858.

Le comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, a l'honneur de présenter son quatrième rapport :—

Votre comité, sur le renvoi qui lui a été fait le vingt-septième jour de mai dernier, de la réponse à une adresse demandant un état des deniers payés aux tribus sauvages du *Bas-Canada*—et de la réponse à une adresse demandant copie de la nouvelle correspondance échangée au sujet de la nomination de conseillers municipaux pour le township de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, recommande qu'elles soient imprimées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON.  
*Président.*

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. de *LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant à Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de M. *Dunbar Ross*, ci-devant sollicitéur-général, que le gouvernement envoya en février 1857, dans le comté de *Charlevoix*, pour y faire une investigation sur les assauts et violences qui avaient eu lieu dans le dit comté, et où, en conséquence des dits troubles, les autorités municipales avaient cessé d'exercer leurs fonctions ; aussi, les frais encourus par le gouvernement pour faire faire cette enquête.

Après de courts débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives aux testaments.”

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'huit en huit.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser la communauté des sœurs de charité de l'hôpital-général de *Montréal*, dites sœurs”

“ grises, à vendre ou aliéner leurs fiefs et seigneuries, et autres biens y mentionnés,” a été lu, tel qu’amendé, la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

L’honorable M. *Moore* est entré.

L’ordre du jour étant lu pour prendre en considération le troisième rapport du comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier.

L’honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l’honorable M. *Moore*,

Que le dit rapport soit adopté.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Alors l’honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l’honorable M. *Moore*,

Qu’il soit demandé à l’Assemblée Législative une nouvelle conférence à l’occasion de la dernière conférence qui a eu lieu au sujet de l’impression des journaux et documents parlementaires, dans le but de réduire les frais qui s’y rattachent.

Que le rapport du comité des impressions soumis à cette Chambre, soit remis aux directeurs de la conférence de la part de l’Assemblée Législative, comme contenant les raisons qu’offre cette Chambre pour une nouvelle conférence ; et que les directeurs, de la part de cette Chambre, soient les honorables MM. *Moore*, *Prince* et le moteur, qui rencontreront le nombre de directeurs, de la part de l’Assemblée Législative, requis par l’usage parlementaire ; et que la dite conférence ait lieu vendredi prochain, à quatre heures de l’après-midi, dans la salle des conférences de cette Chambre.

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour pourvoir à l’établissement de bureaux d’enregistrement séparés dans les cités, nouveaux comtés et divisions de comtés dans le *Haut-Canada*.”

L’honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l’honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus la seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du Boulevard de la Montagne de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leslie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser *Henry Ruttan* à remettre certains brevets d'invention et à "en prendre d'autres à la place," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les exécuteurs testamentaires, administrateurs et corporations, de pays étrangers, à ester en jugement dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Crooks*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, La Chambre s'est ajournée.



## Jeudi, 10 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

CROOKS,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
GOODHUE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
TACHÉ,  
LESLIE,  
MILLS,  
PANET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LA TERRIÈRE,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Goodhue*—de la compagnie du grand chemin de fer Occidental.

Par l'honorable M. *Paxson*—de la municipalité du township de *Flos*—et du conseil de ville de *Barrie*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *S. M. Taylor* et autres, du comté de *Richmond*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *Moise Plante*, ci-devant de *Québec*, journalier, et maintenant détenu dans le pénitencier provincial—et de *Peter Desjardins* et autres, du township de *Tilbury Ouest*.

Par l'honorable M. *Masson*—des officiers et syndics de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Mégantic-Sud*.

Par l'honorable M. *Hamilton*—de la municipalité des comtés-unis de *Frontenac, Lennox et Addington*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la municipalité du township de *Flos*, dans le comté de *Simcoe*—et de la municipalité d'*Osprey*, dans le comté de *Grey*, demandant séparément que la compagnie du chemin de fer d'*Ontario, Simcoe et Huron* soit placée sur le même pied que la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc relativement à l'abandon de l'hypothèque du gouvernement.

De *John Gowans*, junior, et autres—de *William Hall* et autres—de *Cornélius Devine* et autres—de *George Davidson* et autres—d'*Edward R. Kent* et autres—et de *C. Scott* et autres, du comté de *Haldimand*, demandant séparément que l'acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du grand chemin de fer Occidental, ne devienne pas loi.

Deux pétitions de la conférence annuelle des ministres de l'église méthodiste épiscopale de la *Baie de Quinté*, demandant une loi prohibitive des liqueurs ;

Et aussi, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer la l'observation du dimanche.

De la chambre de commerce d'*Ottawa*, demandant l'incorporation de la chambre des marchands de bois d'*Ottawa*.

De *Robert Rickaby* et autres, du township d'*Inverness*, dans le comté de *Mégantic*, demandant que leurs terres soient déchargées de toutes redevances.

De *Kivas Tully* et autres, ingénieurs civils et arpenteurs, demandant certaines modifications aux actes relatifs aux arpenteurs.

De *S. H. Mirick* et autres, demandant la révision du tarif.

De *John Flanigan*, de *Kingston*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour diviser les comtés-unis de *Frontenac*, *Lennox* et *Addington*.

De la municipalité du village de *Kemptville*, demandant la construction d'un pont sur la rivière *Rideau*, à ou près de *Beckett's Landing*.

D'*Alexander Morris*, de *Montréal*, demandant que l'association *St. André* de *Montréal* soit incorporée.

De la municipalité de la ville de *Clifton*, demandant la modification des lois de cotisations, de manière à ce que la propriété de la compagnie du Pont Suspendu et toute propriété de même nature, soient taxées comme propriété foncière.

De *P. Winter* et autres, du township de *Price*, dans le comté de *Gaspé*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin entre les premier et deuxième rangs du dit township.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information de l'Honorable Conseil Législatif, copie d'une dépêche du secrétaire d'état, accusant réception de l'adresse du Conseil à la Reine au sujet du mariage de Son Altesse Royale la Princesse Royale.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, 7 juin, 1858.

Copie.)—No. 45.

DOWNING STREET,  
15 mai, 1858.

MONSIEUR,—J'accuse réception de vos dépêches, Nos. 40 et 45, en date du 5 et 15 avril, accompagnées d'adresses à la Reine, de la part du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée du *Canada*, à l'occasion du mariage de Son Altesse Royale la Princesse Royale ; et de copies de résolutions adoptées par les deux Chambres, offrant leurs remerciements pour l'envoi du compte rendu imprimé de la cérémonie et de la médaille frappée en commémoration de cet événement.

Veillez bien informer le Conseil et la Chambre d'Assemblée que j'ai présenté ces documents à la Reine, et qu'il a plu à Sa Majesté les recevoir très gracieusement.

J'ai, etc.,

STANLEY.

Le très-honorable

Sir E. W. HEAD, Baronnet,  
etc., etc., etc.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : 'Acte pour modifier et amender la charte de la banque coloniale du *Canada*.'

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, Que le délai fixé pour recevoir les pétitions sur les bills privés soit prolongé d'hui en quinze.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant un état indicatif des nom, occupation, état et métier de tout et chaque employé de douane, dans le comté d'*Essex*, comprenant ceux (s'il s'en trouve) qui exercent des fonctions municipales ou aucun autre emploi public, comme celui de juge de paix ou autre, en même temps que les nom et métier de tous employés subalternes des dites douanes, tels que visiteurs, douaniers, gardiens, et tout autre emploi subalterne en icelles ; et aussi, le montant du traitement et des émoluments annuels de chacun des dits fonctionnaires, avec ensemble la date de leur nomination, le montant du revenu perçu et prélevé à chaque bureau de douane pendant les trois dernières années, et transmis au revenu provincial, le montant maintenant transmis par chaque bureau de douane, ou percepteur de douane ; et aussi, le montant des saisies faites par chaque tel fonctionnaire pendant les quatre dernières années, le produit des objets saisis, et comment il a été réparti et appliqué.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. J. *Morris*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un rapport de tous mandats de paiement tirés aux bureaux de poste suivants, depuis le premier jour de janvier dernier, savoir: *Perth, Smith Falls, Mirickville, Prescott* et *Brockville*, faisant voir dans chaque cas le montant du mandat par qui et sur qui il a été tiré et en faveur de qui, avec aussi la date d'icelui.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'établissement de bureaux d'enregistrement pour les cités, nouveaux comtés et union de comtés, dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer le club *St. James* de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Leslie, Knowlton* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer le village de *Renfrew*, dans le comté de *Renfrew*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet, Mills* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: Acte pour autoriser la communauté des sœurs de charité de l'hôpital-général de *Montréal*, dites sœurs grises, à vendre ou aliéner leurs fiefs et seigneuries et autres biens y mentionnés," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Crooks*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 11 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

FERGUSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

GOODHUE,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

TACHÉ,

LESLIE,

ROSS,

Les honorables MM.

PANET,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

SMITH, HARMAUNUS,

DE LATERRIÈRE,

MASSON,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

PATTON,

MURNEY,

PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Seymour*—d'*Alexander Elliott* et autres—et des syndics de l'école de grammaire de comté de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *William Conway Keele*, de la cité de *Toronto*, procureur—et de *Moole* et fils, et autres, du village de *Saint Thomas*, dans le comté d'*Elgin*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *Charles Bergevin* et autres, de *Ste. Martine*, dans le comté de *Chateauguay*, demandant à être réintégrés dans la propriété qui leur a été enlevée par la compagnie du chemin de *Ste. Martine* et du *Sault St. Louis*.

Du révérend *E. Blythe* et autres, de *Ste. Martine*, dans le comté de *Chateauguay*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour légaliser un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année.

De *C. S. Male* et autres, du township de *Haldimand*, demandant la révision du tarif.

L'honorable *M. Leslie*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le club *St. James* de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Leslie*, secondé par l'honorable *M. Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Renfrew*, dans le comté de *Renfrew*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant la pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de 1857, pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*," et établir un nouveau district judiciaire à *Chicoutimi*,"

Sur motion de l'honorable *M. de LaTerrière*, secondé par l'honorable *M. Ross*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour légaliser certains réglemens et débentures du conseil de ville de *Cobourg*, et pour amender l'acte pour investir la municipalité de *Cobourg* de la propriété du havre de cette ville, et pour d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Ross*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Loranger*, comme suit:—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Jeudi, 10 Juin, 1858.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un message à l'Honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre consent à la nouvelle conférence demandée par leurs Honneurs au sujet des raisons offertes par leurs délégués à la conférence antérieure, relativement à l'impression des journaux et des documents sessionnels, dans la vue de réduire les dépenses qui s'y rattachent, et a nommé l'honorable M. *Loranger*, M. *Campbell*, M. *Simpson*, M. *Benjamin*, M. *Desaulniers* et M. *Thibaudeau*, qui rencontreront le nombre de délégués de la part du Conseil, vendredi prochain, à quatre heures de l'après-midi, dans la chambre de conférence du Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que l'honorable M. *Loranger* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

*Greffier Assblée.*

Et alors ils se sont retirés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Southampton*, dans le comté de *Bruce*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Prince* et *Harmaunus Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour faciliter la preuve dans le *Bas-Canada*, de certains instruments faits et passés hors de cette section de la province," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du Boulevard de la Montagne de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Leslie*, *Ferrier* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser *Henry Ruttan* à remettre certains brevets d'invention et à en prendre d'autres à la place," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Gordon*, *Vankoughnet*, *Armstrong* et *Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé:

---

“ Acte pour modifier l'acte pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à la vapeur de l'intérieur, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu la seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable *M. J. Morris*, secondé par l'honorable *M. Armstrong*, il a été

*Ordonné*, Que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois lundi prochain.

La Chambre a été informée que les directeurs de l'Assemblée Législative étaient prêts, dans la salle de conférence, pour une conférence nouvelle demandée par cette Chambre au sujet des raisons offertes relativement à l'impression des journaux et des documents sessionnels, dans le but de réduire les dépenses qui s'y rattachent.

Les noms des directeurs de cette Chambre ont été alors appelés.

Et la Chambre s'est ajournée à loisir, et leurs Honneurs sont allés à la conférence.

Laquelle étant terminée, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Simpson* a fait rapport, que les directeurs, de la part de leurs Honneurs, s'étaient rencontrés avec les directeurs de la part de l'Assemblée Législative, à la conférence qui a été conduite de sa part par l'honorable *M. Loranger* et autres, qui ont remis à leurs Honneurs les raisons de la dite Chambre pour la dite conférence.

Alors sur motion de l'honorable *M. de Blaquièrre*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

---



## Lundi, 14 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
KNOWLTON,  
GOODHUE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
BOULTON,  
TACHÉ,

Les honorables MM.

LESLIE,  
ROSS,  
MILLS,  
PANET,  
ARMSTRONG,  
SMITH, HARMAUNUS  
MASSON,  
VANKOUGHNET,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. Boulton—de *John Davey* et autres, des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par l'honorable M. Panet—des commissaires des chemins à barrières de la rive Nord.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith*—du *Reeve*, des conseillers et autres, du village de *Caledonia*, dans le comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *Benjamin Muckle* et autres, du comté de *Lincoln*.

Par l'honorable M. *Masson*—du maire et des conseillers de la paroisse de *Ste. Angélique*, dans le comté d'*Ottawa*—et du révérend M. *Théberge* et autres, de *Terrebonne*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *Moïse Plante*, maintenant déreçu dans le pénitencier provincial, sous conviction de simple larcin, demandant à être remis en liberté.

Du conseil de ville de *Burrie*, demandant des modifications au nouveau bill municipal au sujet de la prestation personnelle et des cotisations.

De la municipalité du township de *Flos*, dans le comté de *Simcoe*, demandant que le gouvernement abandonne son hypothèque sur le chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*.

De *Peter Desjardins* et autres, du township de *Tilbury Ouest*, demandant l'abrogation de la 16e section de l'acte pour mieux prévenir les accidents sur les chemins de fer.

De la compagnie du grand chemin de fer Occidental, demandant que l'acte pour amender et expliquer un acte qui amende l'acte pour autoriser la construction d'un chemin de fer de *Galt* à *Guelph*, ne devienne pas loi.

De la municipalité des comtés-unis de *Frontenac*, *Lennox* et *Addington*, demandant que le bill pour diviser les dits comtés-unis ne devienne pas loi.

De l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Mégantic-Sud* demandant une augmentation d'allocation.

De *S. M. Taylor* et autres, du comté de *Richmond*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin, dans le dit comté, de *Salmon Creek* au vieux chemin de la malle entre *Montréal* et *Sherbrooke*.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser *Henry Rutton* à remettre certains brevets d'invention, et à "en prendre d'autres à la place," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Que la pétition de *William Keele*, de la cité de *Toronto*, procureur, soit référée au comité conjoint des deux Chambres pour la régie et l'administration de la bibliothèque du parlement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faciliter la "preuve dans le *Bas-Canada*, de certains instruments faits et passés hors de "cette section de la province," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour modifier l'acte "pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la société *St. André de Montréal*,"

L'honorable *M. J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable *M. Gordon*, Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable *M. J. Morris*, a proposé, secondé par l'honorable *M. Gordon*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit réteré à un comité spécial composé des honorables *MM. J. Morris, Gordon, Armstrong, Ferrier* et *Leslie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser les exécuteurs testamentaires, administrateurs et corporations, de pays étrangers, à ester en jugement dans le *Bas-Canada*,"

L'honorable *M. Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable *M. Ross*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour venir en aide à certains étudiants en loi dans le *Bas-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable *M. de Blaquièrre*, secondé par l'honorable *M. Mills*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 15 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUS-ON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
GOODHUR,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
LESLIE,

Les honorables MM.

ROSS,  
MILLS,  
PANET,  
ARMSTRONG,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LATERRIÈRE,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Taché*—de la bibliothèque des avocats de *Québec*.

Par l'honorable M. *Simpson*—du président et du greffier d'une assemblée de l'église presbytérienne libre de *Knox*, de la cité d'*Ottawa*—et d'*Alex. Wallace* et autres, de *Beachville*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de la municipalité de *St. Féréol*, dans le comté de *Montmorency*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Moole* et fils, et autres, de *St. Thomas*, dans le comté d'*Elgin*, demandant la révision du tarif.

De *William Keele*, de la cité de *Toronto*, procureur, demandant que la Chambre fasse l'achat d'un certain nombre d'exemplaires du *Law Manual*, dont il est l'auteur.

Des syndics de l'école de grammaire de comté de *Port Hope*, demandant l'augmentation de l'allocation en faveur des écoles de grammaire du *Haut-Canada*.

D'*Alexander Elliot* et autres, demandant que l'acte pour confirmer l'arpentage de partie de la 7<sup>e</sup> concession, du township de *Hope*, tel que fait par feu *John Hewston*, ne devienne pas loi.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société *St. André de Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus la seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable J. Morris, secondé par l'honorable M. Gordon, il a été

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable M. Taché a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser la bibliothèque des avocats de *Québec*. à vendre et transporter sa bibliothèque."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Vankoughnet a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Honorable Conseil Législatif, copie d'une dépêche et de documents l'accompagnant, du Lieutenant-Gouverneur de la *Nouvelle Ecosse*, au sujet du chemin de fer International.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Toronto, 9 juin, 1858.

(Copie.)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Halifax, N. E., 29 mai, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'un rapport du Conseil Exécutif de cette province, qui a reçu mon approbation, au sujet d'un chemin de fer intercolonial entre le *Canada*, le *Nouveau Brunswick* et la *Nouvelle Ecosse*; j'en ai expédié un double au Lieutenant-Gouverneur du *Nouveau Brunswick*.

J'ai, etc.,

(Signé,) MULGRAVE.

Son Excellence,  
Sir E. W. HEAD, Bart.

(Copie.)

RAPPORT du Conseil Exécutif au Lieutenant-Gouverneur de la *Nouvelle Ecosse*, en date du 7 mai, 1858, relativement à un chemin de fer intercolonial.

L'attention du Conseil ayant été portée sur les dépêches du Gouverneur-Général du *Canada*, en date du 23 février dernier, et sur celles du Lieutenant-Gouverneur du *Nouveau Brunswick*, en date du 10 mars dernier, avec leurs incluses, relatives au sujet important d'un chemin de fer intercolonial, il désire que votre Excellence fasse connaître au Gouverneur-Général du *Canada* et au Lieutenant-Gouverneur du *Nouveau Brunswick* respectivement, la satisfaction avec laquelle le Conseil Exécutif de la *Nouvelle Ecosse* s'est uni aux sœurs provinces pour insister auprès du gouvernement britannique sur la prise en considération de cette vaste entreprise, en transmettant une adresse de la Législature de cette province à Sa Majesté, et dont copie est ci-jointe.

Le Conseil avise votre Excellence de faire connaître au Gouverneur-Général l'entière détermination de votre gouvernement d'entrer en conférence, par délégation, avec le *Canada* et le *Nouveau Brunswick*, à *Frédéricton* ou ailleurs, à l'époque que Son Excellence le Gouverneur-Général jugera la plus propre à favoriser un projet qui intéresse si vivement les trois provinces.

Approuvé par Son Excellence en Conseil, le 25 mai, 1858.

(Signé,) CHARLES TUPPER,  
G. C. E.

(Copie.)

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTE LA REINE.

L'humble adresse du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la *Nouvelle Ecosse*—

QU'IL PLAISE A VOTRE MAJESTÉ :

Nous les loyaux et dévoués sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de la *Nouvelle Ecosse*, en parlement provincial réunis, approchons Votre Excellence pour renouveler l'expression de l'intérêt profond que la Législature continue de prendre dans le projet longtemps agité d'un chemin de fer intercolonial, au moyen duquel les colonies du *Canada*, du *Nouveau Brunswick* et de la *Nouvelle Ecosse*, seraient plus étroitement unies à leur sœur colonie de l'*Ile du Prince Edouard*, leurs relations et leur union rendues plus faciles, et les communications entre la mère-patrie et l'empire de l'*Amérique du Nord*, améliorées, par un mode de transport rapide et sûr depuis les rivages de la mer jusqu'aux frontières les plus éloignées de cet empire, sans l'obligation de traverser des pays étrangers.

Cette vaste entreprise d'une importance aussi nationale que coloniale, a été depuis plusieurs années portée à la considération du gouvernement de Sa Majesté. Dans le cours de l'été dernier, des délégués du gouvernement du *Canada* et de cette province firent valoir cette entreprise auprès des ministres de Votre Majesté.

Les avantages de la mesure tant sous les rapports nationaux que coloniaux, sont admis, et nous nous abstenons de répéter des arguments si récemment offerts, et si familiers, nous permettant seulement de demander humblement à Sa

Majesté, qu'il lui plaise prendre en considération les exposés contenus dans la lettre des délégués de cette province, adressée au très honorable secrétaire colonial, datée à *Londres*, le 20 août 1857, et dont copie accompagne cette adresse.

L'entreprise gigantesque que nous avocassons a été rendue plus facile par les efforts et la co-opération des provinces, mais l'accomplissement en est impossible si elles sont abandonnées à leurs ressources isolées, et de l'aide efficace du gouvernement de Votre Majesté dépend donc ce grand résultat.

En insistant sur la demande que nous faisons à Votre Majesté, nous sommes certains que ce qui contribuera surtout à la recommander à votre royale considération, c'est que tout en ayant en vue la consolidation du pouvoir national, elle offre à Votre Majesté une nouvelle occasion de manifester sa magnanimité et son égard envers ses loyaux sujets des colonies de cette partie de son immense empire, en appuyant une entreprise dans laquelle leurs sentiments et leurs intérêts se trouvent si profondément engagés.

Nous demandons humblement qu'il plaise à Votre Gracieuse Majesté, accorder l'aide impériale à cette mesure importante, et de faire constater les opinions et les ressources des diverses colonies à cet égard, ainsi que l'aide dont elles peuvent respectivement avoir besoin, et les services que le gouvernement sera prêt à rendre, afin de permettre que des arrangements soient conclus pour commencer et compléter cette entreprise à bonne heure, au moyen des efforts réunis des trois provinces du *Canada*, du *Nouveau Brunswick* et de la *Nouvelle Ecosse*, et de la co-opération que le gouvernement impérial de Votre Majesté trouvera digne de la grandeur de l'objet, et de l'importance des intérêts nationaux qu'il favorise.

(Signé,) EDWARD KENNEY,  
*Président du Conseil Législatif.*

(Signé,) STEWART CAMPBELL,  
*Orateur de l'Assemblée.*

HALIFAX, NOUVELLE ECOSSE,  
1er mai, 1858.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,  
Lundi, 14 juin, 1858.

*Résolu*,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'honorable *John Ross*, un de ses Membres, de comparaître et rendre témoignage devant le comité permanent de cette Chambre sur les comptes publics.

*Ordonné*, Que le greffier porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY, Jnr.,  
*Greffier-Assistant.*

Et alors il s'est retiré.

Le messenger a été appelé de nouveau, et informé que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,

Qu'il soit permis à l'honorable M. *John Ross* de comparaître devant le comité permanent de l'Assemblée Législative, tel que désiré par cette Chambre dans son message de ce jour, s'il le juge à propos.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable *John Ross* de comparaître devant le comité permanent de l'Assemblée Législative des comptes publics, s'il le juge à propos.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Masson*,

Que la pétition de *Moise Plante*, demandant à être relevé de la sentence de détention à vie, dans le pénitencier provincial, soit référée à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché, Gordon, Panet, Boulton, Vankoughnet, Patton* et du moteur.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser *Henry Ruttan* à remettre certains brevets d'invention, et à en prendre d'autres à la place," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser les exécuteurs testamentaires et corporations de pays étranger, à ester en jugement dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour changer et amender de nouveau la charte de la banque coloniale du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour légaliser certains règlements et détentures du conseil de ville de *Cobourg*, et pour amender l'acte



“ pour investir la municipalité de Cobourg de la propriété du havre de cette ville “ et pour d’autres fins,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton, Prince et Gordon*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l’honorable M. de *Blaquière*, secondé par l’honorable M. *Mills*,

La Chambre s’est ajournée.

## Mercredi, 16 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L’honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
GOODHUE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
ROSS,  
MILLS,

Les honorables MM.

PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LATERRIÈRE,  
MASSON,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l’honorable M. *Fergusson*—des syndics de l’école de grammaire du comté de *Guelph*.

Par l’honorable M. *Boulton*—de *William H. Eyre* et autres.

Par l’honorable M. *Taché*—du président du comité du monument de la milice.

Par l’honorable M. *Panet*—du président et des directeurs du cimetière de *Mont Hermon*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de la municipalité du township de *Cavan*—de la municipalité du township de *Hope*—de la municipalité de *Port Hope* et des habitants de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la division *Teeswater* No. 4 des fils de la tempérance du *Canada-Ouest*—et de *G. P. Ridout* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la division *Frontenac* No. 2 des fils de la tempérance—de *Thos. J. W. Hunter* et autres, de la cité d'*Ottawa*—et deux pétitions de la municipalité du comté d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du révérend M. *Théberge* et autres, demandant que la paroisse de *Terrebonne* soit réunie au comté de *Laval*.

Du Reeve, des conseillers et autres, du village de *Caledonia*, demandant un acte pour inclure dans les limites du dit village un certain morceau de terre dans le township de *Seneca*.

Du maire et des conseillers de la paroisse de *Ste. Angélique*, dans le comté d'*Ottawa*, demandant une allocation pour le soutien des écoles communes du *Bas-Canada*.

De *Benjamin Muckle* et autres, du comté de *Lincoln*, demandant la révision du tarif.

Des commissaires du chemin à barrières de la rive Nord de *Québec*, demandant que le bill pour étendre les limites de la cité, qui les priverait de leurs revenus ne devienne pas loi, à moins que le gouvernement ne se porte responsable de leur dette qui se monte à cent cinquante mille louis.

De *John Davey* et autres, des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant que le dit comté de *Durham* soit séparé du comté de *Northumberland*.

L'honorable M. *Ferrier* du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du boulevard de la montagne de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 42.—Retranchez depuis "régir" jusqu'à "sur" dans la 43e ligne, et insérez "le boulevard ou chemin public qui sera fait."

Page 1, ligne 46.—Après "des" insérez "places publiques," après "parcs" retranchez "publics" et après "jardins" insérez "*Squares*," dans la même ligne.

Page 2, ligne 4.—Retranchez depuis “compléter” jusqu’à “parcs,” et insérez “le boulevard ou chemin public, places publiques,” et après “jardins” insérez “*Squares*,” dans la même ligne.

Page 2, ligne 18.—Retranchez “corporation” et insérez “compagnie.”

Page 2, ligne 39.—Retranchez “ce chemin” et insérez “le dit boulevard.”

Page 3, ligne 30.—Retranchez “corporation” et insérez “compagnie.”

Page 3, ligne 32.—Retranchez “corporation” et insérez “compagnie.”

Page 3, ligne 39.—Après “président” insérez “un.”

Page 4, ligne 21.—Retranchez depuis “il” jusqu’à “pourra.”

Page 4, ligne 30.—Retranchez “corporation” et insérez “compagnie.”

Page 4, ligne 35.—Retranchez “corporation” et insérez “compagnie.”

Page 4, ligne 39.—Retranchez “corporation” et insérez “compagnie,” et re-tranchez depuis “et” jusqu’à “le” dans la même ligne, “et insérez “tels officiers, ingénieurs, arpenteurs, agents ou “serviteurs auront”

Page 4, ligne 40.—Retranchez depuis “avoisinant” jusqu’à “pour” dans la 41e ligne, et insérez “le dit boulevard.”

Page 4, ligne 48.—Retranchez “corporation” et insérez “compagnie.”

Page 5, ligne 1.—Retranchez depuis le commencement de la ligne jusqu’à “parc” et insérez “du boulevard ou chemin public, places “publiques,” et après “jardins” insérez “*Squares*.” dans la même ligne.

Page 5, ligne 7.—Retranchez depuis “sur” jusqu’à “pourvu” et insérez “le dit chemin ou boulevard.”

Page 5, ligne 17.—Retranchez “corporation” et insérez “compagnie.”

Page 5, lignes 18 et 19.—Retranchez depuis “d’emprunter” jusqu’à “de” et après “l’argent” insérez “mais non au-delà en aucun “temps de cent mille piastres.”

Page 5, ligne 27.—Après “notaire” insérez “Pourvu toujours qu’aucun tel bi let “promesse ou débenture ne sera pour une somme moindre “de cent piastres.”

Page 7, ligne 34.—Retranchez depuis “section” jusqu’à “sur” dans la 35e ligne, et insérez “du dit boulevard.”

- Page 7, ligne 35.—Retranchez depuis “de” jusqu’à “sera” dans la 36e ligne, et insérez “sa souscription”
- Page 8, ligne 34.—Retranchez depuis “ligne” jusqu’à “ou” et insérez “du dit boulevard,” et retranchez “d’iceux” et insérez “d’icelui” dans la même ligne.
- Page 9, ligne 36.—Retranchez depuis “portion” jusqu’à “ne” et insérez “du dit boulevard ou chemin public.”
- Page 9, ligne 41.—Retranchez depuis “faire” jusqu’à “ou” et insérez “le dit chemin,” et retranchez “d’iceux” et insérez “d’icelui” dans les 41e et 42e lignes.
- Page 10, ligne 24.—Retranchez depuis “d’enregistrement” jusqu’à “de” et insérez “de la division d’enregistrement.”
- Page 11, ligne 6.—Retranchez “chemin” et insérez “boulevard.”
- Page 11, ligne 7.—Retranchez “chemin” et insérez “boulevard.”
- Page 11, ligne 12.—Retranchez “chemin” et insérez “boulevard.”
- Page 11, ligne 33.—Retranchez depuis “sur” jusqu’à “parcs” dans la 34e ligne et insérez “le dit boulevard ou chemin public, place publique,” et après “jardins” insérez “*Squares*,” dans la même ligne.
- Page 11, ligne 34.—Retranchez depuis “d’ornement” jusqu’à “ou” dans la 35e ligne, où ce mot se rencontre la première fois.
- Page 12, ligne 1.—Retranchez depuis “pour” jusqu’à “parcs” dans la 2e ligne, et insérez “le dit boulevard ou chemin public, place publique,” et après “jardins” insérez “*Squares*,” dans la même ligne.
- Pages 12, lignes 2 et 3.—Retranchez depuis “d’ornement” jusqu’à “seront.”
- Page 12, ligne 6.—Retranchez depuis “d’acquérir” jusqu’à “parcs” dans la 7e ligne, et insérez “le dit boulevard ou chemin public” et après “jardins” insérez “*Squares*,” dans la même ligne.
- Page 12, ligne 23.—Retranchez depuis “compagnie” jusqu’à “signifiera.”

## DANS LES CÉDULES DU BILL.

- Page 12, ligne 30.—Après “la” insérez “session tenue dans la vingt-et-unième et vingt-deuxième.”
- Page 12, ligne 46.—Retranchez depuis “savoir” jusqu’à “en” dans la 13e page et la 3e ligne, et insérez (*Donnez-ici la description de la propriété hypothéquée.*)
- Page 13, ligne 19.—Retranchez “chemins” et insérez “chemin.”

## DANS LE PRÉAMBULE DU BILL.

Page 1, ligne 3.—Retranchez depuis “fait” jusqu’à “sur” dans la 4e ligne, et insérez “un boulevard ou chemin public.”

Page 1, ligne 6.—Après “des” insérez “places publiques” et après “parcs” retranchez “publics” dans la même ligne.

Page 1, ligne 7.—Après “jardins” insérez “Squares.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d’eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrie*, secondé par l’honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendement soient grossoyés, et que le dit bill soit, tel qu’amendé, lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l’honorable M. *Vankoughnet*, Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu’elle a rapport au bill intitulé : “Acte pour légaliser certains réglemens et débentures du conseil de ville de *Cobourg*, et pour amender l’acte pour investir la municipalité de *Cobourg* de la propriété du havre de cette ville, et pour d’autres fins.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative.

Alors l’honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill mentionné en dernier lieu, a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 30.—Retranchez depuis “d’iceux” jusqu’à “tout” dans la 36e ligne.

Page 1, ligne 44.—Retranchez “exclusivement.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d’eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Boulton*, secondé par l’honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l’honorable M. *Simpson*,

Qu’il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre un rapport détaillé des circonstances qui se rapportent à l’émission en faveur de la municipalité du township de *Wolford*, dans la division nord

de *Leeds* et *Grenville*, de débetures du fonds d'emprunt municipal, au montant de £25,000 sterling, et à la remise d'icelles au bureau du receveur-général, et à la livraison subséquente des dites débetures à la municipalité de *Peterborough*—avec les différentes dates et le nom de la personne par l'entremise de laquelle la municipalité de *Wolford* a fait remettre ces débetures au gouvernement ; et aussi, le nom de la personne à laquelle le gouvernement a, plus tard, livré les dites débetures pour la municipalité de *Peterborough* ; et de plus, si, à la connaissance du gouvernement, la municipalité de *Peterborough* a été à telle occasion obligée de payer £1500 sterling, ou toute autre somme ?

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui en huit.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société *St. André de Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide à certains étudiants en droit, dans le *Bas-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour changer et amender de nouveau la charte de la banque coloniale du *Canada*."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Prince, J. Morris, Simpson* et *Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie métropolitaine d'assurance sur la vie."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 17 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,

Les honorables MM.

ROSS,  
MILLS,  
PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LATERRIÈRE,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Seymour*—de *David Smart* et autres, de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *George Henry Dartnell* et autres, avocats et

solliciteurs, du comté d'*Ontario*—et de *Frederick William Kingston* et autres, étudiants en droit du *Haut-Canada*.

Par l'honorable M. *Moore*—de *James O'Halloran* et autres, du township de *Durham*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la bibliothèque des avocats de *Québec*, demandant l'autorisation de vendre et transporter sa bibliothèque.

Du président et du greffier d'une assemblée de l'église presbytérienne libre de *Knox*, de la cité d'*Ottawa*—et d'*Alexander Wallace* et autres, de *Beachville*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De la municipalité de *St. Féréol*, dans le comté de *Montmorency*, demandant un acte pour valider tous les procédés de la dite municipalité.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du boulevard de la montagne de *Montréal*,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour légaliser certains règlements et débentures du conseil de ville de *Cobourg*, et pour amender l'acte pour investir la municipalité de *Cobourg* de la propriété du havre de cette ville, et pour d'autres fins,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour venir en aide à certains étudiants en droit dans le *Bas-Canada*.”

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui en huit.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour valider un certain transport de terrain fait à la compagnie de la fabrication des farines de *Freelton*, et pour la mettre en état d'aliéner ce terrain et de le louer,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.



Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :  
 "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte pour augmenter la représentation du  
 "peuple de cette province en parlement, en ce qui concerne le township  
 "d'*Armagh*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Goodhue*,  
 il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :  
 "Acte pour autoriser la municipalité de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blair-*  
 "*findie* à ouvrir un certain chemin," auquel elle demande le concours de cette  
 Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Moore*,  
 il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :  
 "Acte pour amender l'acte d'incorporation du collège de *L'Assomption*," auquel  
 elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Boulton*,  
 il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :  
 "Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township de  
 "*Dundee*, dans le comté d'*Huntington*," auquel elle demande le concours de  
 cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a  
 été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M.  
*Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 18 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,

Les honorables MM.

TACHÉ,  
ROSS,  
MILLS,  
PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LA TERRIÈRE,  
VANKOUGHNET,  
MURNEY.

### PRÏÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Goodhue*—de *Elijah Leonard*, de la cité de *London*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *William H. Eyre* et autres, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour modifier le statut 18 Vic., chap. 172, pour confirmer l'arpentage de la ligne entre les 6e et 7e concessions du township de *Hamilton*, dans le comté de *Northumberland*.

Du président du comité du monument de la milice, demandant que les officiers qui ont servi pendant la dernière guerre soient rémunérés de leurs services.

De la municipalité du comté d'*Ontario*, demandant que les townships de *Draper*, *Macaulay* et *Carden*, ne soient pas sujets aux dispositions du bill pour réunir certains townships au comté de *Victoria*.

Du président et des directeurs du cimetière de *Mont Hermon*, demandant que le bill pour étendre les limites de la cité de *Québec* ne devienne pas loi.

Des divisions des fils de la tempérance de *Teeswater* et *Frontenac*, demandant une loi prohibitive des liqueurs enivrantes.

De *G. P. Ridout* et autres, de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie métropolitaine d'assurance sur la vie.

Des syndics de l'école de grammaire du comté de *Guelph*, demandant une augmentation d'allocation en faveur des écoles de grammaire dans le *Harit-Canada*.

De la municipalité du comté d'*Ontario*, demandant une allocation en faveur de la compagnie du chemin de fer de *Port Whitty* et du lac *Huron*.

De *Thomas J. W. Hunter* et autres, de la cité d'*Ottawa*, demandant la révision du tarif.

Des habitants de la ville de *Port Hope*, et des municipalités de *Port Hope*, du township de *Hope* et *Cavan*, demandant séparément la passation du bill pour pourvoir à la division du comté de *Durham* de celui de *Northumberland*; et aussi, que le choix de la ville de comté de *Durham*, soit laissé à la décision des contribuables du dit comté.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour transporter le havre de *Toronto* au maire, aux échevins et à la corporation de la cité de *Toronto*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que le terme pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative soit prolongé à un mois de cette date.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte de 1857, pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*, et établir un nouveau district judiciaire à *Chicoutimi*."

Sur motion de l'honorable M. de *LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la bibliothèque des avocats de *Québec*, à vendre et transporter sa bibliothèque," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Prince* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour augmenter la représentation du peuple de cette province en parlement, en ce qui concerne le township d'*Armagh*" a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes de judicature du *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Une message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de navigation d'*Yamaska*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 21 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE.

FERGUSSON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

GOODHUE,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

TACHÉ,

Les honorables MM.

ROSS,

PANET,

ARMSTRONG,

PERRY,

SMITH, HARMAUNUS

DE LA TERRIÈRE,

DUCHESNAY,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

MURNEY,

PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith*—de *William Slate* et autres, du township de *Seneca*, dans le comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—des syndics de l'école de grammaire de comté de *Weston*.

Par l'honorable M. *Prince*—d'*Isaac Fry* et autres, du comté de *Haldimand*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *David Smart* et autres, de *Port Hope*, demandant la révision du tarif.

De *F. W. Kingston* et autres, étudiants en droit du *Haut-Canada*, demandant la modification de la 20<sup>e</sup> *Vie.*, chap. 63, qui règle l'admission des procureurs.

De *George Henry Dartnell* et autres, procureurs et sollicitateurs du comté d'*Ontario*, demandant un acte pour empêcher tout député-greffier de la couronne ou greffier de cour de comté, de pratiquer pendant qu'ils remplissent les dites fonctions.

De *James O'Halloran* et autres, du township de *Dunham*, demandant que le chef-lieu du district judiciaire de *Bedford*, soit déplacé du village de *Nelsonville*.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la bibliothèque des avocats de *Québec*, à vendre et transporter sa bibliothèque," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : 'acte pour augmenter la représentation du peuple de cette province en parlement,' en ce qui concerne le township d'*Armagh*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser la municipalité de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfinnie* à ouvrir un certain chemin,"

---

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation du collège de *L'Assomption*."

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché*, *de LaTerrière*, *Armstrong*, *Dessarilles*, *Panet* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township de *Dundee*, dans le comté d'*Huntingdon*."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé: "Acte pour annexer certains nouveaux townships aux comtés de *Victoria* et *Peterborough*, et à la division nord du comté d'*Hastings*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## Mardi, 22 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

CROOKS,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,

Les honorables MM.

TACHÉ,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
MURNEY,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *John Stewart Lyon*, de *Kirkmichael*, comté de *Dumfries*, dans le nord de l'Angleterre, et de *Mary Theresa*, son épouse, et autres.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *G. G. Germain* et autres, de la ville de *Belleville*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la chambre de commerce de *Montréal*, demandant que le bill pour modifier les actes d'incorporation de la cité de *Montréal*, ne devienne pas loi.

De *Elijah Leonard*, de la cité de *London*, fondateur, demandant des amendements au bill pour transporter certaines parties de la rue *Bathurst*, dans la cité de *London*, à la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, et pour faciliter la dite compagnie à aliéner certains immeubles à elle appartenant.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation du collège de l'*Assomption*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant regu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 9.—Retranchez depuis "corporation" jusqu'à "Cet" dans la dernière ligne.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie métropolitaine d'assurance sur la vie."

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour valider un certain transport de terrain fait à la compagnie de la fabrication des farines de *Freeleton* et pour la mettre en état d'aliéner ce terrain et de le louer."

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Panet* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour transporter le havre de *Toronto* au maire, aux échevins et à la corporation de la cité de *Toronto*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence, et il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Gordon*, *J. Morris*, *Matheson* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables MM. *Prince*, *Dessaulles* et *Bolton* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender ultérieurement les actes de judicature du *Bas-Canada*,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et



Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre s'est, en conséquence ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de navigation d' *Yamaska*."

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché*, *Prince*, *Knowlton*, *Armstrong* et *Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour légaliser certains règlements et débentures du conseil de ville de *Cobourg*, et pour amender l'acte pour investir la municipalité de *Cobourg* de la propriété du havre de cette ville, et pour d'autres fins ;"

Et aussi, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du boulevard de la montagne de *Montréal*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ces bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'inspection du cuir à semelle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Crooks*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 23 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE.  
MORRIS, J.  
• GORDON,  
FERRIER,  
MATHIESON,  
BOULTON,

Les honorables MM.

TACHÉ,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
PRINCE.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Murney*—de certains Reeves et députés Reeves du comté de *Lennox*—et de *Joseph Thompson* et autres, des comtés de *Lennox* et *Addington*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *William McIson* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de la municipalité du township de *Seymour*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de *Lymans Savage et Cie.*, et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable Orateur—du maire et des conseillers de la paroisse des *Trois-Pistoles*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *Joseph M. Dutton* et autres, de *Bayham*, dans le comté d'*Elgin*—et trois pétitions de la municipalité du comté de *Kent*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *William Slate* et autres, du township de *Seneca*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour inclure le dit township dans les limites du village de *Calédonia*.

Des syndics de l'école de grammaire de comté de *Weston* et autres, demandant une augmentation d'allocation en faveur des écoles de grammaire dans le *Haut-Canada*.

De *Isaac Fry* et autres, du comté de *Haldimand*, demandant que le bill pour amender les actes pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer Occidental ne devienne pas loi.

L'honorable M- *Vankoughnet* est entré.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour augmenter le taux de l'intérêt en cette province, et pour consolider les lois d'usure," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*, Que le dit bill soit imprimé, tel qu'il est proposé de l'amender, et que les amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : "Acte pour changer et modifier de nouveau la charte de la banque coloniale du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour modifier les lois relatives aux testaments."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation du collège de l'*Assomption*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonne*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township de *Dundee*, dans le comté de *Huntingdon*."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour le seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour annexer certains nouveaux townships aux comtés de *Victoria* et *Peterbourg*, et à la division nord du comté d'*Hastings*."

L'honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l'honorable M. *Murney*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry*, *Boulton* et *Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour incorporer la compagnie métropolitaine d'assurance sur la vie."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Prince* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour valider un certain transport de terrain fait à la compagnie de la fabrication des farines de *Freelton*, et pour la mettre en état d'aliéner ce terrain et de le louer," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet*, *Prince*, *Boulton* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le bill intitulé : "Acte pour amender ultérieurement les actes de judicature du *Bas-Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender et étendre l'acte de 1857, pour diminuer les frais et abrégér, en certains cas, les délais dans l'administration de la justice en matière criminelle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du seize du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un rapport détaillé des circonstances qui se rapportent à l'émission, en faveur de la municipalité du township de *Wolford*, dans la division nord de *Leedset Grenville*, de débentures du fonds d'emprunt municipal, au montant de £25,000 sterling, et à la remise d'icelles au bureau du receveur-général, et à la livraison subséquente des dites débentures à la municipalité de *Peterborough*—avec les différentes dates et le nom de la personne par l'entremise de laquelle la municipalité de *Wolford* a remis ces débentures au gouvernement ; et aussi, le nom de la personne à laquelle le gouvernement a, plus tard, livré les dites débentures pour la municipalité de *Peterborough* ; et de plus, si, à la connaissance du gouvernement, la municipalité de *Peterborough* a été à telle occasion obligée de payer £1500 sterling, ou toute autre somme.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir *Appendice No. 10.*)

Alors sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 24 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
GOODHUE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
TACHÉ,  
ROSS,  
MILLS,

Les honorables MM.

PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSIRONG,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIERE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *John Molson* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *J. D. Philips* et autres, du village d'*Aurora*, dans le comté d'*York*—de *C. W. Ambore* et autres, de *Holland Landing*—de *Edmund Dyer* et autres, du township de *Vaughan*, dans le comté d'*York*—de *Thomas Duffil* et autres, du village de *Bradford*—de *Donald Sutherland* et autres, du village de *New Market*, dans le comté d'*York*—et du conseil municipal de *Tiney* et *Tay*.

Par l'honorable M. *Prince*—du conseil municipal du comté de *Kent*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *John Stewart Lyon*, de *Kirkmichael*, dans le comté de *Dumfries*, dans le nord de l'*Angleterre* ; et *Mary Theresa*, son épouse, et autres, demandant un acte pour assurer la possession de certaines terres à ceux auxquels ils en ont fait la vente.

De *G. G. German* et autres, de *Belleville*, demandant une loi prohibitive de la vente des spiritueux.

L'honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé :

“ Acte pour annexer certains nouveaux townships aux comtés de *Victoria* et “ *Peterborough*, et à la division nord du comté d’*Hastings*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Perry*, secondé par l’honorable M. *Mills*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : “ Acte pour valider un certain transport de terrain fait à la compagnie de la “ fabrication des farines de *Freeleton*, et pour la mettre en état d’aliéner ce terrain “ et de le louer,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Patton*, secondé par l’honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie métropolitaine d’assurance sur la vie,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Patton*, secondé par l’honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour transporter le havre de *Toronto* au maire, aux échevins et “ à la corporation de la cité de *Toronto*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Sur motion de l’honorable M. *Ross*, secondé par l’honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que le terme pour recevoir les pétitions pour bills privés, soit prolongé d’hui à quinze jours.

L’honorable M. *Boulton* est entré.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour changer et “ modifier de nouveau la charte de la banque coloniale du *Canada*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender ultérieurement les actes de judicature du *Bas-Canada*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Sur quoi l'honorable M. *de LaTerrière* a proposé un amendement, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*,

Que tous les mots après "maintenant," dans la motion principale soient retranchés, et les mots "référé de nouveau à un comité de toute la Chambre dans le but d'amender le dit bill en retranchant depuis "abrogée," dans la page 26 "ligne 40, jusqu'à "et" dans la page 27, ligne 3, et d'insérer "à compter de la passation du présent acte, l'acte passé dans la vingtième année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*," et chaque partie d'icelui seront interprétés comme si le *Bas-Canada* eut été divisé par icelui en vingt districts au lieu de dix-neuf, et le nom du district huitièmement nommé dans la cédule A du dit acte, sera *Charlevoix* au lieu de *Saguenay*, et tel district se composera du comté de *Charlevoix* seulement, et les comtés de *Saguenay* et *Chicoutimi* formeront et composeront un vingtième district judiciaire dans le *Bas-Canada*, sous le nom de *Saguenay*, et le chef-lieu d'icelui sera fixé à *Chicoutimi*, dans le township de *Chicoutimi*, dans le comté de *Chicoutimi*, et le dit district sera un nouveau district dans le vrai sens du dit acte," soient insérés au lieu et place d'iceux.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle ; la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

*Armstrong*, *de LaTerrière*, *Duchesnay*, *Morris*, J.—4.

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

*Boulton*, *Ferrier*, *Murney*, *Seymour*,  
*Crooks*, *Goodhue*, *Panet*, *Simpson*,  
*de Blaquière*, *Gordon*, *Patton*, *Smith*, *Harnaunus*,  
*Dessavilles*, *Knowlton*, *Perry*, *Taché*,  
*Fergusson*, *Matheson*, *Prince*, *Vankoughnet*.—23.  
*Ferrie*, *Mills*, *Ross*,

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et



Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à certains étudiants en droit dans le *Bas-Canada*,"

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Dessaulles*, *Patton*, *Vankoughnet* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de 1857, pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*, et établir un nouveau district judiciaire à *Chicoutimi*,"

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser la municipalité de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfinchie* à ouvrir un certain chemin,"

L'honorable M. *Armstrong* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au dit bill.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et il a été

*Ordonné*, Que l'ordre pour la seconde lecture du dit bill soit remis au huitième jour de juillet prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'inspection du cuir à semelles."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement ;

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le dit bill ;

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Taché* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 16.—Retranchez “ vingt ” et insérez “ dix.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

*Ordonné*, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération les amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : “ Acte pour augmenter le taux de l'intérêt en cette province, et consolider les lois d'usure,”

Le premier amendement étant lu de nouveau par le greffier.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*, Que le dit amendement soit adopté.

Objection étant faite à la dite motion,

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Les autres amendements étant lus la seconde fois, il ont été agréés avec de nouveaux amendements.

Alors l'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

#### Les honorables Messieurs.

*Armstrong,*

*Ferrie,*

*Morris,*

*Prince,*

*Boulton,*

*Ferrier,*

*Matheson,*

*Simpson,*

*De Blaquièrè,*

*Goodhue,*

*Murney,*

*Smith, Harmanus,*

*Dessaulles,*

*Gordon,*

*Patton,*

*Vankoughnet.—19.*

*Fergusson,*

*Knowlton,*

*Perry,*

## NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

*de LaTerrière,*      *Moore,*      *Seymour,*      *Taché.*—5.  
*Duchesnay,*

Ainsi elle a passé dans l'affirmative, et  
Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation du collège de *L'Assomption* et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## Vendredi, 25 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

CROOKS,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
GORDON,  
FERRIER,  
BOULTON,  
MATHESON,  
TACHÉ,

Les honorables MM.

PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
PATTON,  
MURNEY,  
PRINCE.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Murney*—de la municipalité des comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—du révérend P. *Béland* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de Tilley*, dans le comté de *Lotbinière*.

Par l'honorable M. *Taché*—de *Louis Leclerc*, maire de la corporation de la paroisse du *Cap Santé*—et de dame *Charlotte Emélie de Salaberry Hatt*, de la ville de *Sorel*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *William Reid* et autres, de *Nottawasaga*—de *Duncan McFerland* et autres, de *Merritsville*—et deux pétitions de la municipalité du comté de *Kent*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *John Jackson* et autres, du township de *Vaughan*—de *James Sinline* et autres, du township de *King*—de *John Ross* et autres, de *Sunnidale*—de *D. Bradford* et autres, du village de *Richmond Hill*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de la municipalité du township de *Manvers*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *William Molson* et autres, de *Montréal*, demandant que le bill pour amender les actes d'incorporation de la cité de *Montréal*, ne devienne pas loi.

De *Lymans, Savage* et Cie., et autres, de *Montréal*, demandant que le bill pour régler les études des apothicaires, chimistes et droguistes et la vente des poisons, ne devienne pas loi.

De la municipalité du township de *Seymour*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour diviser les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

De certains Reeves et députés Reeves du comté de *Lennox*—et de *Joseph Thompson* et autres, du comté de *Lennox* et *Addington*, demandant séparément que les dits comtés soient divisés du comté de *Frontenac*.

Des maire et conseillers de la paroisse des *Trois Pistoles*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant une allocation pour construire un pont.

De *Joseph M. Dutton* et autres, de *Bayham*, dans le comté d'*Elgin*, demandant que le bill pour amender la charte de la compagnie du grand chemin de fer Occidental ne devienne pas loi.

Trois pétions du conseil municipal du comté de *Kent*, demandant qu'il ne soit fait aucun changement dans la circonscription territoriale du dit comté—demandant aussi de l'aide pour faire des réparations au havre et aux phares du *Rondeau*—et demandant aussi que l'asile provincial des aliénés soit agrandi.

Les honorables MM *Ross, Dessarilles* et *Vankoughnet* sont entrés.

L'honorable *M. Patton* a proposé, secondé par l'honorable *M. Prince*,  
Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour annexer certains nouveaux townships aux comtés de *Victoria* et *Peterborough* et à la division nord du comté d'*Hastings*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour valider un certain transport de terrain fait à la compagnie de la fabrication des farines de *Frelton*, et pour la mettre en état d'aliéner ce terrain et de le louer," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie métropolitaine d'assurance sur la vie," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour transporter le havre de *Toronto* au maire, aux échevins et à la corporation de la cité de *Toronto*,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'inspection du cuir à semelles," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois de cette province qui règlent le taux de l'intérêt."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

## CONTENTS :

## Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Dessalles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet.—18.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>	
<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Prince,</i>	

## NON-CONTENTS :

## Les honorables MM.

<i>Crooks,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Taché.—5.</i>
<i>de LaTerrière,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné,* Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et étendre l'acte de 1857, pour diminuer les frais et abrégé, en certains cas, les délais dans l'administration de la justice en matière criminelle."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence, et il a été

*Ordonné,* Qu'il soit référé à un comité de toute la Chambre mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Crooks*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

La Chambre s'est ajournée à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Mercredi, 30 Juin, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,

Les honorables MM.

ROSS,  
MILLS,  
PANET,  
SEYMOUR,  
PERRY,  
CARTIER,  
DE LATERRIÈRE,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. de *Blaquière*—de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Taché*—de la municipalité de la paroisse de *St. Olet*, dans le comté de *Soulanges*.

Par l'honorable M. *Prince*—de la banque internationale du *Canada*—et de *Joseph White* et autres, sauvages de la tribu des *Wyandots*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la municipalité du comté de *Kent*, demandant que le bill des pêcheries maintenant devant le parlement ne s'applique pas au *Haut-Canada*.

De *J. D. Philips* et autres, d'*Aurora*—de *C. W. Ambrose* et autres, de *Holland Landing*—d'*Edmund Dyer* et autres, du township de *Vaughan*—de *Thomas Duffell* et autres, du village de *Bradford*—et de *Donald Sutherland* et autres, du village de *Newmarket*, dans le comté d'*York*, demandant séparément un acte pour venir en aide au chemin de fer d'*Ontario Simcoe* et *Huron*.

De la municipalité de *Tiney et Tay*, dans le comté de *Simcoe*, demandant au gouvernement de suspendre l'hypothèque qu'il possède sur le chemin de fer d'*Ontario, Simcoe* et *Huron*.

De *John Molson* et autres, de *Montréal*, demandant que le bill intitulé : "Acte



“ pour pourvoir à l'amélioration ultérieure du havre de *Montréal*,” ne devienne pas loi.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication lui annonçant l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rendre à cette Chambre cet après-midi, à trois heures et demie, pour sanctionner au nom de Sa Majesté certains bills passés par les deux Chambres de la Législature.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau l'acte des clauses générales des chemins “ de fer,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 13.—Après “ indirectement ” insérez “ pour son propre usage et “ bénéfice.”

Page 1, ligne 14.—Après “ compagnie ” insérez “ ne se rattachant pas à l'acqui-  
“ tion de terrains nécessaires au chemin de fer.”

Page 1, ligne 19.—Retranchez “ vingt-et-un jours ” et insérez “ au moins quatre  
“ semaines.”

Page 1, ligne 23.—Après “ d'un ” insérez “ tel.”

Page 1, ligne 25.—Après “ compétente ” insérez de droit commun ou autre cour.”

Page 1, ligne 39.—Après “ primitive ” insérez les clauses suivantes :—

“ Pourvu qu'aucune compagnie de chemin de fer n'aura le  
“ droit d'étendre sa ligne de chemin de fer au-delà des  
“ termini mentionnés dans son acte d'incorporation.”

“ Nulle compagnie de chemin de fer ne se prévaudra  
“ d'aucun des pouvoirs mentionnés dans le quinzième para-  
“ graphe de la neuvième section de l'acte passé durant la  
“ session tenue dans les quatorzième et quinzième années du  
“ règne de Sa Majesté, chapitre cinquante-et-un, sans  
“ adresser une demande à cet effet au bureau des commis-  
“ saires des chemins de fer, constitué par la dix-septième  
“ section de l'acte intitulé : ‘ Acte pour pourvoir à la  
“ ‘ construction d'un grand tronc de chemin de fer qui  
“ ‘ traversera toute l'étendue de cette province ; et il sera  
“ ‘ donné par écrit avis de cette demande à toute autre com-  
“ ‘ pagnie de chemin de fer intéressée, en transmettant tel  
“ ‘ avis par la malle ou autrement à l'adresse du président,  
“ ‘ surintendant, directeur, gérant ou secrétaire de toute telle  
“ ‘ compagnie de chemin de fer pour l'approbation par le dit  
“ ‘ bureau du mode de croisement, fonction ou intersection

“ projetées ; et lorsque telle approbation aura été obtenue,  
 “ il sera loisible à l'une ou à l'autre compagnie de chemin de  
 “ fer, dans le cas de désaccord sur le montant de la com-  
 “ pensation à payer, de procéder au règlement de telle  
 “ compensation en la manière prescrite dans le dit para-  
 “ graphe. Il sera loisible aux directeurs de toute com-  
 “ pagnie de chemin de fer d'entrer, en aucun temps et de  
 “ temps à autre, en arrangement avec toute autre compagnie,  
 “ soit en cette province, soit ailleurs pour le règlement et  
 “ l'échange du trafic à transporter aux chemins de fer et des  
 “ chemins de fer des dites compagnies, et pour le transport  
 “ du dit trafic par les dits chemins de fer respectivement ou  
 “ pour aucun de ces objets séparément et pour la distribution  
 “ et la répartition des péages, taux et charges se rattachant à  
 “ ce trafic, et en général, à l'administration et au fonctionne-  
 “ ment des chemins de fer ou d'aucun d'eux ou d'aucune  
 “ section d'iceux, et de tous chemins de fer qui s'y relient  
 “ pour un espace de temps n'excédant point vingt-et-un ans,  
 “ et de pourvoir, soit par l'entremise d'un procureur soit  
 “ autrement, à la nomination d'un comité ou de comités  
 “ conjoints pour mieux mettre à exécution tout tel arrange-  
 “ ment avec tels pouvoirs et fonctions qui pourront être  
 “ considérés nécessaires, sujet au consentement des deux tiers  
 “ des actionnaires votant en personne ou par procureur.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, il ont été agréés.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiescè aux amendements faits au bill en dernier lieu mentionné sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte passé dans la dernière session, intitulé : “ acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour “ faciliter le recours sur lettres de change et billets, ” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour modifier et amender les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*, ” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit —  
 Page 1, ligne 17.—Retranchez “ trois ” et insérez “ deux.”

Page 1, ligne 18.—Retranchez depuis “ acte ” jusqu'au mot “ et ” dans le 20e ligne.

Page 1, ligne 22.—Après le mot “ cent ” insérez “ cinquante.”

Page 1, ligne 28.—Après “abrogées” insérez comme clause 3 “Et il est par le  
 “présent déclaré qu’aucun des privilèges accordés par les  
 “dits actes ou aucun d’eux, n’a été forfait à raison de ce  
 “que la dite somme de cinquante mille louis mentionnée en  
 “premier lieu n’aurait pas été souscrite et payée avant la  
 “passation du présent acte, tel que requis par les dits actes,  
 “et chaque et chacun d’eux appartiennent encore et conti-  
 “nueront d’appartenir en propriété et jouissance à la dite  
 “corporation en une manière aussi complète et ample à  
 “toutes fins et intentions quelconques qu’elle en a toujours  
 “eu la jouissance ou propriété, sujette seulement aux termes  
 “et conditions des dits actes tels qu’amendés par cet acte.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d’eux séparément, ils ont été agréés.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au bill mentionné en dernier lieu, sans amendement.

La Chambre s’est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le très-honorable Sir *Edmund Walker Head*, Baronnet, un des membres du très-honorable conseil privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l’*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l’Isle du *Prince Edouard*, et vice-amiral d’icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l’Orateur a ordonné au gentilhomme-huissier de la verge-noire d’informer l’Assemblée “Que c’est le plaisir de Son Excellence, qu’elle se rende immédiatement auprès d’elle dans cette Chambre.”

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier agissant en chancellerie, a lu les titres des bills à être séparément passés comme suit :—

Acte pour conférer des pouvoirs additionnels à la Maison de la Trinité de *Montréal*.

Acte pour établir de meilleures dispositions pour la punition des fraudes comises par des administrateurs, des banquiers, et d’autres personnes à qui il a été confié des effets ou des propriétés.

Acte pour amender l’acte passé dans la vingtième année du règne de Sa Majesté, intitulé: “Acte pour étendre le droit d’appel aux affaires criminelles “dans le *Haute-Canada*.”

Acte pour amender la loi relativement à l’admission à la profession de notaire dans le *Bas-Canada*.

Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie d’entre-pôt de *Québec*.

Acte pour amender les lois de naturalisation de cette province.

Acte pour amender la loi relative aux émigrants.

Acte pour autoriser la communauté des sœurs de charité de l'hôpital-général de *Montréal*, dites sœurs grises, à vendre ou aliéner leurs fiefs et seigneuries, et autres biens y mentionnés.

Acte pour incorporer le club *St. James* de *Montréal*.

Acte pour incorporer le village de *Renfrew*, dans le comté de *Renfrew*.

Acte pour faciliter la preuve dans le *Bas-Canada*, de certains instruments faits et passés hors de cette section de la province.

Acte pour autoriser *Henry Ruttan* à remettre certains brevets d'invention, et en prendre d'autres à la place.

Acte pour autoriser les exécuteurs testamentaires, administrateurs et corporations, de pays étrangers, à ester en jugement dans le *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour augmenter la représentation du peuple de cette province en parlement," en ce qui concerne le township d'*Armagh*.

Acte pour annexer certains nouveaux townships aux comtés de *Victoria* et *Peterborough* et à la division nord du comté d'*Hastings*.

Acte pour valider un certain transport de terrain fait à la compagnie de la fabrication des farines de *Irreelton*, et pour la mettre en état d'aliéner ce terrain et de le louer.

Acte pour amender l'acte d'incorporation du collège de *L'Assomption*.

Acte pour légaliser certains réglemens et débentures du conseil de ville de *Cobourg*, et pour amender l'acte pour investir la municipalité de *Cobourg* de la propriété du havre de cette ville, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la compagnie du boulevard de la Montagne de *Montréal*.

Acte pour amender ultérieurement les actes de judicature du *Bas-Canada*.

Acte pour amender de nouveau l'acte des clauses générales des chemins de fer,

Acte pour modifier et amender les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*.

Acte pour amender l'acte passé dans la dernière session, intitulé : "Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets."

La sanction royale a été séparément donnée à chacun de ces bills par le greffier de cette Chambre, comme suit :—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce bill."

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plu à Son Excellence de se retirer.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour consolider les lois relatives à l'inspection du poisson et de l'huile dans le *Haute* et le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour modifier la composition du personnel de la corporation du séminaire de *Nicolet*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du pont international," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte pour incorporer le village de *Kemptville*, et pour changer les limites du dit village,' " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour légaliser certains procédés de la municipalité scolaire de *St. Ferdinand d'Halifax*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Taché*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender un certain acte relatif à la banque du Peuple," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Chester* en deux municipalités séparées de townships," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour confirmer une résolution ou règlement de la corporation de *Montréal*, et pour autoriser les commissaires du havre de *Montréal* à construire une galerie sur la rue Capitale, à *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Pembroke*, dans le comté de *Renfrew*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer le village d'*Embros*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer l'académie d'*Iberville*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour confirmer l'arpentage d'une partie de la septième concession du township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, tel que fait par feu le député arpenteur provincial *John Hewston*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'inspection du cuir à semelle," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif à ce bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer l'asile de la Magdeleine, et la maison industrielle de refuge de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour légaliser certains procédés des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour réunir l'arrondissement scolaire numéro cinq, dans le township de *Trafalgar*, dans le comté d'*Halton*, à la ville de *Milton*, dans le dit township, "pour les fins scolaires uniquement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mills*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de navigation d'*Yamaska*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux testaments."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township de *Dundee*, "dans le comté de *Huntingdon*."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Murney*, *Taché*, *Moore* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte pour amender et étendre l'acte de 1857, pour "diminuer les frais et abrégér, en certains cas, les délais dans l'administration de "la justice en matière criminelle."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *de LaTerrière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.



Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 1er Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
GORDON,  
FERRIER,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
PANET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
DE LA TERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.

PRIÈRES.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer l'hôpital-général du district des *Trois-Rivières*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

L'honorable M. *de Blaquière* s'est levé de son siège, et a informé l'Orateur et la Chambre, que l'honorable *William Morris*, un des Membres de cette Chambre, est décédé.

Surquoi, il a été proposé par l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que comme marque de respect pour la mémoire de l'honorable *William Morris*, cette Chambre s'ajourne maintenant, et que l'honorable Orateur soit

prié de transmettre à la famille du défunt copie de la présente résolution, et d'exprimer le profond regret qu'entretient le Conseil Législatif au sujet d'une perte qui n'est pas plus sensible à ses parents et à ses nombreux amis, qu'au public en général qu'il a servi si longtemps et avec tant d'habileté et de fidélité.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 2 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
• FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
GORDON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
PANET,  
SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Boulton*—de *Wm. H. Boulton*, maire, et autres, de *Toronto*

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *Jas. Coleman* et autres, de la ville de *Dundas*.

Par l'honorable M. *Goodhue*—de la municipalité du comté de *Lambton*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—de *P. Paradis* et autres, des paroisses de *St. Henri*, *St. Anselme* et *Ste. Claire*.

Par l'honorable M. Patton—de Robert Buchanan et autres, du village de Coldwater—et des townships de Medonté et Tay—de John Cook et autres, du township de King—de Joseph Elridge et autres, du township de Whitechurch—de James Magee et autres, d'Angus—de John Craig et autres, du township de Medonté—de Jonathan Sisson et autres, du township de Vespra—de Charles Partridge et autres, du township d'Oro—de William Hamilton, maire, et autres, de Collingwood—et de Thomas D. McConkey, président d'une assemblée publique des habitants de la ville de Barrie.

Par l'honorable M. Prince—de Kenneth McLeod et autres, du comté de Haldimand—d'Adam Brown, de la tribu des sauvages Wyandots—et de Moffatt, Murray et compagnie, et autres, de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De Louis Leclerc, maire de la paroisse du Cup Santé, demandant certains amendements au bill pour définir la franchise électorale, et pour d'autres fins.

De dame Charlotte Emélie de Salaberry Hatt, de la ville de Sorel, demandant que la pension ci-devant accordée à sa défunte mère lui soit continuée.

Deux pétitions de la municipalité du comté de Kent, demandant certaines modifications au bill relatif à l'amélioration des cours d'eau ; et aussi, que les dépenses de l'administration de la justice criminelle soient défrayées à même le revenu consolidé.

De Duncan McFarland et autres, de Merritsville, demandant que le bill pour incorporer le village de Merritsville ne devienne pas loi.

Du conseil municipal de Manvers, demandant la passation de l'acte pour diviser les comtés de Northumberland et Durham, et que le choix de la ville de comté soit laissé aux contribuables.

De la municipalité des comtés-unis de Peterborough et Victoria, demandant que les jurés soient payés à même le revenu du fonds consolidé comme dans le Bas-Canada.

Du révérend P. Béland et autres, de la paroisse de St. Antoine de Tilly, dans le comté de Lotbinière, demandant que la dite paroisse ne soit pas défranchisée.

De D. Bridgeford et autres, du village de Richmond Hill—de John Jackson et autres, du township de Vaughan—de William Reid et autres, de Nattawasaga de Jas. Simline et autres, du township de King—et de John Ross et autres, de Sunnidale, demandant séparément une loi pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer d'Ontario, Simcoe et Huron.

Les honorables MM. Matheson et Renaud, sont entrés.

L'honorable M. *Duchesnay*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour venir en aide à certains étudiants en droit dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, il ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la banque internationale du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de navigation d' *Yamaska*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender et étendre l'acte de 1857, pour diminuer les frais et abrégier, en certains cas, les délais dans l'administration de la justice en matière criminelle," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour confirmer une résolution ou règlement de la corporation de *Montréal*, et pour autoriser les commissaires du havre de *Montréal* à construire une galerie sur la rue Capitale, à *Montréal*."

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Armstrong*, *Renaud*, *Taché* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Ross* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour confirmer l'arpentage d'une partie de la septième concession du township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, tel que fait par feu le député arpenteur provincial *John Herston*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Seymour*, *Goodhue*, *Boulton*, *Perry* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour refondre les lois qui se rapportent à l'inspection du poisson et de l'huile, dans le *Haut* et le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *Prince* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour modifier la composition du personnel de la corporation du séminaire de *Nicôlet*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché*, *Duchesnay* et *Cartier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du pont international," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Vankoughnet*, *Seymour*, *Simpson* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : ' Acte pour incorporer le village de *Kemptville*, et pour changer les limites du dit village," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables

MM. *Patton*, *Matheson* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour légaliser certains procédés de la municipalité scolaire de *St. Ferdinand d'Halifax*."

L'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*,  
Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *de LaTerrière*, *Cartier* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender un certain acte relatif à la banque du peuple," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *de LaTerrière*, *Armstrong* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Chester* en deux municipalités séparées de township,"

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest du *Canada*."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre, soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet* et *Fergusson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Pembroke*, dans le comté de *Renfrew*."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour incorporer le village de *Embro*."

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. de *Blaquière*, *Fergusson* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'académie de *Iberville*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Knowlton* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'asile de la *Madeleine* et la maison industrielle de refuge de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. de *Blaquière*, *Vankoughnet* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour légaliser certains

“procédés des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Knowlton* et *Vankoughnet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour réunir l'arrondissement scolaire numéro ciuq, dans le township de *Trafalgar*, dans le comté de *Halton*, à la ville de *Milton*, dans le dit township, pour les fins scolaires uniquement.”

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

Le bill envoyé, hier, de l'Assemblée Législative, intitulé : “Acte pour incorporer l'hôpital-général du district des *Trois-Rivières*,” a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. de *LaTerrière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte pour autoriser la construction d'un chemin à *Tram* ou à lisses, de quelque point à ou près des forges de *Marmora* à un autre point à ou près du havre de *Colborne*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé “Acte pour incorporer le village de *Welland*, dans le comté de *Welland*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance provinciale de *Toronto*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de la rive Nord



" et de navigation du *St. Maurice*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour réunir l'arrondissement scolaire numéro trois, dans le township de *Matilda*, dans le comté de *Dundas*, à l'arrondissement scolaire du village des *Iroquois*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Stratford*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada*, en rapport avec l'église de *Ecosse*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Putton*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant certains enregistrements affectant des terrains situés dans le township d'*Acton*, et dans cette partie du township d'*Upton* qui se trouve dans le comté de *Bagot*, dans le district de *St. Hyacinthe*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société *St. George* de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le *Bas-Canada*," auquel

elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :  
 “ Acte pour amender l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa  
 “ Majesté, chapitre cent cinquante-neuf, intitulé : ‘ Acte pour amender et refondre  
 “ ‘ les dispositions des ordonnances pour l'incorporation de la cité et ville de  
 “ ‘ Québec, et pour déléguer de plus amples pouvoirs à la corporation de la dite  
 “ ‘ cité et ville,’ ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 5 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
 CROOKS,  
 FERGUSSON,  
 FERRIE,  
 KNOWLTON,  
 MOORE,  
 GOODHUE,  
 GORDON,  
 MATHESON,  
 TACHÉ,  
 MILLS,

Les honorables MM.

PANET,  
 ARMSTRONG,  
 CARTIER,  
 SMITH, HARMAUNUS  
 DE LATERRIÈRE,  
 DUCHESNAY,  
 VANKOUGHNET,  
 PATTON,  
 MURNEY,  
 SMITH, HOLLIS  
 PRINCE,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Taché*—d'*Allan Gilmour* et autres, de *Québec*.

Par l'honorable M. *Prince*—de la municipalité de *Bosanquet*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la corporation de la cité de *Toronto*, demandant certains amendements au bill pour amender les actes relatifs à la compagnie d'union du chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*.

De la banque internationale du *Canada*, demandant des amendements à sa charte.

De *Joseph White* et autres, sauvages de la tribu des *Wyandots*, demandant certains privilèges au sujet de leurs réserves.

De la municipalité de la paroisse de *St. Olet*, dans le comté de *Soulanges*, demandant que le village de *Vaudreuil* soit choisi pour être le chef-lieu électoral de la division de *Rigaud*.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour confirmer une résolution ou règlement de la corporation de *Mont-réal*, et pour autoriser les commissaires du havre de *Montréal* à construire une "galerie sur la rue Capitale, à *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. de *LaTerrière*, il a été

*Ordonné*, Que le bill envoyé vendredi dernier, de l'Assemblée Législative, intitulé : "Acte concernant certains enregistrements affectant des terrains situés "dans le township d'*Acton*, et dans cette partie du township d'*Upton* qui se "trouve dans le comté de *Bagot*, dans le district de *St. Hyacinthe*," soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l'honorable M. de *LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que les honorables MM. *Leslie* et *Masson*, soient exemptés d'assister davantage au comité auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour établir de "meilleures dispositions pour l'enregistrement des titres, dans les comtés de "Charlevoix et *Saguenay*," et que les honorables MM. *Knowlton* et *Duchesnay*, soient nommés Membres du dit comté.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le bill envoyé vendredi dernier de l'Assemblée Législative, intitulé: "Acte pour incorporer le village de *Welland*, dans le comté de "*Welland*," soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du dix du mois dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un rapport de tous mandats de paiement tirés aux bureaux de poste suivants, depuis le premier jour de janvier dernier, savoir: *Perth, Smith Falls, Mirickville, Prescott* et *Brookville*, indiquant dans chaque cas le montant du mandat par qui et sur qui il a été tiré et en faveur de qui, avec aussi la date d'icelui.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Appendice No. 11.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour venir en aide à certains étudiants en droit dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour consolider les lois relatives à l'inspection du poisson et de l'huile dans le *Haut et le Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender un certain acte relatif à la banque du Peuple," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'honorable M. *Renard* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour réunir l'arrondissement scolaire numéro cinq, dans le township de *Trafalgar*, dans le comté d'*Halton*, à la ville de *Milton*, dans le dit township, pour les fins scolaires uniquement."

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. de *Blaquière*, *Vankoughnet* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'hôpital "général du district des *Trois-Rivières*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché*, *Ferrier* et *Cartier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de "nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance provinciale de " *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Prince* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte "pour incorporer la société *St. George* de *Toronto*."

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. de *Blaquière*, *Knowlton* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 6 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS, J.  
GORDON,  
MATHESON,  
TACHÉ,  
MILLS,  
PANET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
RENAUD,  
DE LA TERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Ross* est entré.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Murney*—de *D. McPherson* et autres, reeves et députés-reeves de certains townships des comtés-unis de *Lennox* et *Addington*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de *Barthelmi Vézina*, de la paroisse du *St. Esprit*, dans le comté de *Montcalm*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *W. H. Boulton* maire, et autres, de *Toronto*—de *John Cook* et autres, du township de *King*—de *Jonathan Sisson* et autres, du township de *Vespra*—de *Charles Partridge* et autres, du township de *Oro*—de *John Craig* et autres, du township de *Medonte*—de *Joseph Elbridge* et autres, du township de *Whitchurch*—de *William B. Hamilton* et autres, de *Collingwood*—de *James Magee* et autres, de *Angus*—et de *Moffat, Murray* et Cie., et autres, de *Toronto*, demandant séparément que le gouvernement suspende son hypothèque sur le chemin de fer d'*Ontario, Simcoe* et *Huron*.

De *Thomas D. McConkey*, président d'une assemblée publique des habitants

et contribuables de la ville de *Barrie*, demandant que le gouvernement suspende son hypothèque sur le chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*, et que le comté de *Simcoe* et la cité de *Toronto* soient représentés au bureau de direction proportionnellement au nombre de leurs actions dans le dit chemin.

De *James Coleman* et autres, de la ville de *Dundas*, demandant que le bill pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du grand chemin de fer de l'Ouest ne devienne pas loi.

De *Kenneth McLeod* et autres, du comté de *Haldimand*, demandant l'incorporation d'une compagnie pour construire un chemin de fer de *Clifton* à *Amherstburgh*.

D'*Adam Brown*, de la tribu des sauvages *Wyandots*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour assurer son titre à la propriété d'un lot de terre dans le township d'*Anderson*.

De *Robert Buchanan* et autres, du village de *Coldwater* et des townships de *Medonte* et *Tay*—et de la municipalité du comté de *Lumbton*, demandantséparément la modification du bill des pêcheries maintenant devant le parlement.

De *P. Paradis* et autres, des paroisses de *St. Henri*, *St. Anselme* et *Ste. Claire*, demandant que le chemin macadamisé entre la *Pointe Lévi* et *St. Henri*, soit prolongé jusqu'à la paroisse de *Ste. Claire*.

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte pour incorporer le village de *Kemptville*, et pour changer les limites du dit village,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Patton*, secondé par l'honorable *M. Armstrong*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Southampton*, dans le comté de *Bruce*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Patton*, secondé par l'honorable *M. Renaud*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Patton*, secondé par l'honorable *M. Renaud*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie "d'assurance provinciale de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Renaud*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'académie d'*Iberville*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour modifier la composition du personnel de la corporation du séminaire "de *Nicolet*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'hôpital-général du district des *Trois-Rivières*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, Que le bill intitulé : "Acte pour fermer les canaux et les bureaux de poste, et tous bureaux des départements publics le dimanche, et pour défendre le service "des convois de chemins de fer et la partance de vapeurs et autres vaisseaux le "dit jour," soit remis sur les ordres du jour.

Après débats,

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Taché*,



Que le dit bill ne soit pas remis sur les ordres du jour ni pris en considération pendant la présente session.

Objection étant faite à la dite motion.

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Vankoughnet—11.</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Crooks,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Prince,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmanus—13.</i>
<i>Goodhue,</i>			

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour confirmer une résolution ou règlement de la corporation de *Montréal*, et pour autoriser les commissaires du havre de *Montréal* à construire une galerie sur la rue Capitale, à *Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la banque internationale du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Chester*, en deux municipalités séparées de township,"

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser la construction d'un chemin à *Tram* ou à lisses, de quelque point à ou près des forges de *Marmora*, à un autre point à ou près du havre de *Colborne*," L'honorable M. *Perry*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry*, *Vankoughnet*, *Seymour*, *Mills* et *Crooks*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, Que le bill intitulé : " Acte pour fermer les canaux et les bureaux de poste, et tous bureaux des départements publics le dimanche, et pour défendre le service des convois de chemins de fer et la partance de vapeurs et autres vaisseaux le dit jour," soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de la rive Nord et de navigation du *St. Maurice*,"

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Panet*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché*, *Panet de LaTerrière*, *Knowlton* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour réunir l'arrondissement scolaire numéro trois, dans le township de *Matilda*, dans le comté de *Dundas*, à l'arrondissement scolaire du village des *Iroquois*,"

L'honorable M. *Ferrie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Ferrie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrie, Mills, Fergusson* et *Perry*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada, en rapport avec l'église d'Écosse," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, J. Morris* et *Vankoughnet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le Bas-Canada,"

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, chapitre cent cinquante-neuf, intitulé : 'Acte pour amender et refondre les dispositions des ordonnances pour l'incorporation de la cité et ville de Québec, et pour déléguer de plus amples pouvoirs à la corporation de la dite cité et ville,'" a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Panet, Taché, Armstrong, Cartier* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant certains enregistrements affectant des terrains situés dans le township d'Acton, et dans cette partie du township d'Upton, qui se trouve dans le comté de Bagot, dans le district de St. Hyacinthe."

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché, Knowlton* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Welland*, dans le comté de *Welland*,"

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que la 49e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Morris*, *Mills* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, " à construire un pont sur la rivière *Ste. Claire* à *Sarnia*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Goodhue*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour prolonger la charte de la compagnie du chemin de fer de *Brookville* " et *Ottawa*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour permettre à *Cyrus S. Clark* de retenir la chaussée et les bornes qu'il " a contruits sur la rivière *St. François*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la séparation des comtés de *Lennox* et *Addington*, du

“comté de *Frontenac*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Murney*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé “Acte pour confirmer la proclamation du Gouverneur-Général qui incorpore le village de *Streetsville*, et pour légaliser et confirmer les actes et procédés du conseil municipal du dit village,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmaunus Smith*, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 7 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE.

CROOKS,

FERRIE,

MOORE,

GOODHUE,

MORRIS,

GORDON,

MATHESON,

BOULTON,

TACHÉ,

QUESNEL,

MILLS,

PANET,

SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

DICKSON,

SMITH, HARMAUNUS,

RENAUD,

DE LA TERRIÈRE,

DUCHESNAY,

SIMPSON,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS,

PRINCE.

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince*—de *Duncan McFarland* et autres, du village de *Merrittsville*—de *Wm. H. Boulton* et autres, de *Toronto*—du président et des directeurs de la compagnie du chemin de fer de *Preston* et *Berlin*—de *David Starret* et autres—et de *J. B. Jones* et autres, du township d'*Esquesing*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de *L. A. Panneton*, du village de *Terrebonne*—de *Theo. Lyman* et autres, de la cité de *Montréal*—de *Louis Lamontagne* et autres, de *Montréal*—et de *B. Dawson* et fils, et autres, libraires, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de la municipalité des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

D'*Allan Gilmour* et Cie., et autres, de *Québec*, demandant certaines modifications au bill maintenant devant la Chambre pour établir de meilleures dispositions pour la vente et l'administration des terres publiques.

Du conseil municipal de *Bosanquet*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour l'achèvement du havre de *Port Frank*.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour confirmer l'arpentage d'une partie de la septième concession du township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, tel que fait par feu le député arpenteur provincial *John Hewston*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Goodhue*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que les honorables MM. *Cartier* et *Hollis Smith* soient ajoutés au

comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte concernant certains enregistrements affectant des terrains situés dans le township d'*Acton*, et dans cette partie du township d'*Upton*, qui se trouve dans le comté de *Bagot*, dans le district de *St. Hyacinthe*."

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : ' Acte pour incorporer le village de *Kemptville*, et pour changer les limites du dit village,' " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Southampton*, dans le comté de *Bruce*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest du *Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'académie d'*Iberville*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour modifier la composition du personnel de la corporation du séminaire de *Nicolet*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'hôpital-général du district des *Trois-Rivières*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Pembroke*, dans le comté de *Renfrew*,"

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière* secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, Qu'ils soient remis à demain.

Les honorables MM. *Vankoughnet* et *Knowlton* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la banque internationale du *Canada*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Knowlton*, *Patton*, *Mills*, *Boulton* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Fergusson* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour fermer les canaux et les bureaux de poste et tous bureaux des départements publics le dimanche, et pour défendre le service des convois de chemins de fer et la partance de vapeurs et autres vaisseaux le dit jour,"

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion ; la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Boulton</i> ,	<i>Goodhue</i> ,	<i>Morris</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Crooks</i> ,	<i>Gordon</i> ,	<i>Patton</i> ,	<i>Simpson</i> ,
<i>de Blaquière</i> ,	<i>Matheson</i> ,	<i>Perry</i> ,	<i>Smith</i> , <i>Harmaunus</i> ,
<i>Dickson</i> ,	<i>Mills</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Vankoughnet</i> .—18.
<i>Fergusson</i> ,	<i>Moore</i> ,		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Armstrong</i> ,	<i>Ferrie</i> ,	<i>Panet</i> ,	<i>Smith</i> , <i>Hollis</i>
<i>Cartier</i> ,	<i>Knowlton</i> ,	<i>Quesnel</i> ,	<i>Taché</i> .—11.
<i>Duchesnay</i> ,	<i>de LaTerrière</i> ,	<i>Renaud</i> ,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *de Blaquière*, *Fergusson*, *Moore*, *Morris*, *Gordon*, *Goodhue*, *Prince*, *Patton*, *Dickson*, *Simpson* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour prolonger la charte de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.



Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Matheson*, *Morris* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour permettre à *Cyrus S. Clark* de retenir la chaussée et les bômes qu'il a contruits sur la rivière *St. François*."

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Knowlton* et *Hollis Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la séparation des comtés de *Lennox* et *Addington*, du comté de *Frontenac*,"

L'honorable M. *Murney* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Seymour* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Goodhue*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en trois mois.

Après de nouveaux débats,

L'honorable M. *Crooks* a proposé en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. *Murney*,

Que les débats soient ajournés à demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours étant alors mise sur la motion en amendement à la motion principale ; la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Dickson</i> ,	<i>Goodhue</i> ,	<i>Patton</i> ,	<i>Simpson</i> ,
<i>Fergusson</i> ,	<i>Gordon</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Ferrie</i> ,	<i>Matheson</i> ,	<i>Seymour</i> ,	<i>Vankoughnet</i> .—12.

NON-CONTENTS :  
Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis.—7.</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Perry,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et  
La motion principale, telle qu'amendée, a alors été agréée.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du dix du mois dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indicatif des nom, occupation, état et métier de tous et chaque employé de douane, dans le comté d'*Essex*, comprenant ceux (s'il s'en trouve) qui exercent des fonctions municipales ou aucun autre emploi public, comme juges de paix ou autrement, en même temps que les nom et métier de tous employés subalternes des dites douanes, tels que visiteurs, douaniers, gardiens, et tout autre emploi subalterne en icelles ; et aussi, le montant du traitement et des émoluments annuels de chacun des dits fonctionnaires, avec ensemble la date de leur nomination, le montant du revenu perçu et prélevé à chaque bureau de douane pendant les trois dernières années, et transmis au revenu provincial, le montant maintenant transmis par chaque bureau de douane, ou percepteur de douane ; et aussi, le montant des saisies faites par tous tels fonctionnaires pendant les quatre dernières années, le produit des objets saisis, et comment il a été réparti et appliqué.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Appendice No. 12.*)

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre les rapports du trésorier de l'université de *Toronto* et du collège du *Haut-Canada*, pour l'année finissant le 31 décembre, 1857.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 8 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
TACHÉ,  
QUESNEL,

Les honorables MM.

ROSS,  
MILLS,  
PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
DE LA TERRIÈRE,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
SMITH, HOLLIS.

## PRIÈRES.

Les honorables MM. *Boulton, Renard, Patton, Dickson, Harmanus Smith, Duchesnay, Prince et Murney* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *Loop Odell* et autres, de la paroisse de *Napierville*, dans le comté de *Napierville*.

Par l'honorable M. *Simpson*—d'*Isaac Bowman* et autres—de *Joseph L. Rogers* et autres—de *Robert French* et autres—de *John Switzer* et autres—et de *James Wince* et autres, du comté de *Haldimund*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *Gilmour et Cie.*, et autres, d'*Ottawa*—et deux pétitions de la municipalité des comtés-unis de *Lanark et Renfrew*.

Par l'honorable M. *Dessaules*—du révérend *J. Provençal* et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *D. MacPherson* et autres, reeves et députés-reeves de certains townships, des comtés-unis de *Lennox et Addington*, demandant que le bill actuellement devant le parlement, pour diviser les dits comtés-unis du comté de *Frontenac*, désigne *Napanee* pour être la ville de comté des dits comtés-unis.

De *Barthélémi Vézina*, demandant à être remunéré de ses services comme greffier de la paroisse du *St. Esprit*, dans le comté de *Montcalm*.

L'honorable *M. de Blaquiére*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village d'*Embro*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquiére*, secondé par l'honorable *M. Fergusson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. de Blaquiére*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour réunir l'arrondissement scolaire, numéro cinq, dans le township de *Trafalgar*, dans le comté d'*Halton*, à la ville de *Milton*, dans le dit township, " pour les fins scolaires uniquement," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquiére*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. de Blaquiére*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société *St. George* de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquiére*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. de Blaquiére*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'asile de la Madeleine et la maison industrielles de refuge de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquiére*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. de Blaquiére*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour fermer les canaux et les bureaux de poste, et tous bureaux " des départements publics le dimanche, et pour défendre le service des convois " de chemins de fer et la partance de vapeurs et autres vaisseaux le dit jour," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Alors l'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que les dits amendements soient maintenant pris en considération par la Chambre.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et

L'honorable M. de *Blaquière* a alors proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain, et que dans l'intervalle le bill, tel que le comité spécial propose de l'amender, soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des membres.

Après débats,

L'honorable M. *Taché* a proposé en amendement à la dite motion, secondé par l'honorable M. *Cartier*,

De retrancher "demain" et d'insérer au lieu et place "mardi prochain."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Vankoughnet.—17.</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>	
<i>Dessaulles,</i>	<i>Moore,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Crooks,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>de Blaquière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Smith Harmanus.—13</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>Morris,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et  
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la banque internationale," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et  
Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a  
été

*Ordonné*, Que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre  
demain.

L'honorable M. *Matheson*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill  
intitulé : " Acte pour prolonger la charte de la compagnie du chemin de fer de  
" *Brockville* et *Ottawa*, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné  
le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans  
amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Boulton*,  
il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé :  
" Acte pour amender l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa  
" Majesté, chapitre cent cinquante-neuf, intitulé ' Acte pour amender et refondre  
" ' les dispositions des ordonnances pour l'incorporation de la cité et ville de  
" ' *Québec*, et pour déléguer de plus amples pouvoirs à la corporation de la dite  
" ' cité et ville," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait  
chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt  
que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 45.—Après " provenant " insérez " ou qui sera, directement ou indi-  
" rectement, caution pour la due exécution ou l'accomplisse-  
" ment de tout tel contrat ou marché."

Page 3, ligne 2.—Après " provenant " insérez " ou à en devenir, directement ou  
" indirectement, caution comme susdit."

Page 4, ligne 6.—Retranchez depuis " voter " jusqu'à " produire," dans la 8e  
ligne, et insérez " le porteur du dit certificat, et qui sera la  
" partie y nommée, pourra le "

Page 8, ligne 45.—Retranchez depuis " décombres " jusqu'à " et " dans la 49e  
ligne.

Page 9, ligne 44.—Retranchez " cinq " et insérez " deux."

Page 9, ligne 45.—Retranchez depuis " et " jusqu'à " précédant " et insérez " l'année."

Alors l'honorable M. *Panet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*,

Que les dits amendements soient maintenant pris en considération par la Chambre.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour amender la loi relative à l'admission des procureurs."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le terme pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé d'hui en quinze.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Morris* il a été

*Ordonné*, Que la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 18 du mois dernier, demandant qu'il soit transmis à cette Chambre un état des bons ou débetures à l'achat desquelles il a été employé des fonds spéciaux, au montant de \$2,445,501 91c., faisant voir d'où et de qui elles ont été acquises, et à quel taux elles ont été achetées; et aussi, qu'il plaise à Son Excellence d'ordonner qu'une copie du rapport du nombre des débetures émises, demandé par le comité des comptes publics, soit fournie par l'auditeur, sous le plus court délai possible, pour l'usage de cette Chambre, soit référée au comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre.

L'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables MM. *Panet*, *Taché*, *Duchesnay*, *Armstrong* et du moteur, pour prendre en considération le rapport fait par le département des Sauvages du *Haut* et du *Bas-Canada*, en réponse à une adresse de cette Honorable Chambre; et aussi pour s'enquérir des raisons qui ont empêché ce département de distribuer aux sauvages du *Bas-Canada*, la somme de mille livres que ces sauvages ont droit de recevoir comme annuité d'après l'acte de la 14e et 15e *Victoria*, chap. 10, avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes et papiers, et faire rapport.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant qu'il plaise à Son Excellence de vouloir bien faire communiquer à cette Chambre les raisons qui ont empêché le département des sauvages

de distribuer aux sauvages du *Bas-Canada*, la somme de mille louis à laquelle ils ont droit comme annuité en vertu de l'acte 14 et 15 *Vict.*, c. 106.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance provincial de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit amendé comme suit :—

Page 2, ligne 2.—Retranchez "par écrit," et après "du" retranchez "président" et insérez "bureau des directeurs."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que le dit amendement soit grossoyé.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vancouver*,

Que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :—

Page 2, ligne 42.—Après "l'avenir" insérez "Tout nombre d'actionnaires de la dite compagnie n'étant pas moindre de dix qui réunis seront propriétaires de pas moins de mille actions du fonds appartenant à la dite compagnie, pourront respectivement, en tout temps, par eux-mêmes ou leurs procureurs ou les directeurs de la dite compagnie, ou six d'entre eux, convoquer une assemblée générale spéciale des actionnaires de la dite compagnie qui sera tenue au lieu ordinaire des assemblées dans la cité de *Toronto*, en donnant préalablement avis public d'icelle pendant quatre semaines, et en spécifiant dans tel avis le but de telle assemblée."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés.

La question a été alors mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonne*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du



"*Canada*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour confirmer l'arpentage d'une partie de la septième concession du township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, tel que fait par feu le député arpenteur-provincial *John Hewston*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives aux testaments."

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser la municipalité de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfindie* à ouvrir un certain chemin."

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Chester* en deux municipalités séparées."

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues, en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché*, *Knowlton* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour

“ autoriser la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, à construire un pont sur la rivière *St. Clair*, à *Sarnia*.”

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*,

Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Goodhue*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché*, *Goodhue*, *Knowlton*, *Morris* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour incorporer le village de *Pembroke*, dans le comté de *Renfrew*.”

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Renard*,

Que les 49e et 57e règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Renard*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Morris* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La motion principale, telle qu'amendée, a alors été agréée.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la ville de *Stratford*,” soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour séparer partie du township de *Maddington* du comté d'*Arthabaska* “ et l'annexer au comté de *Nicolet*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. de *La Terrière*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour diviser le township d'*Hemmingford*, dans le comté d'*Huntingdon* "en deux municipalités distinctes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain,

Une message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour établir le vrai site de la réserve du chemin entre les municipalités "du Gore de *Toronto* et d'*Etobicoke*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Renaud*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la société d'église du diocèse de *Huron*, et pour d'autres "tins s'y rattachant," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Goodhue*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser la cour de chancellerie et les cours du banc de la reine et "des plaids communs, dans le *Haut-Canada*, à admettre *Shubael Park* à pratiquer comme procureur et sollicitateur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Renaud*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 9 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

CROOKS,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
MOORE,  
KNOWLTON,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
BOURRET,  
ROSS,

Les honorables MM.

MILLS,  
PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LA TERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince*—de *Wm. Ross*, du township d'*Etobicoke*.

Par l'honorable M. *Patton*—d'*Alfred A. Thompson* et autres, de *Penetanguishene*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *Louis Lamontagne* et autres—et de *Theo. Lyman* et autres, de *Montréal*, demandant séparément la passation du bill pour amender les actes d'incorporation de la dite cité.

De *William H. Boulton* et autres, de *Toronto*—de *T. B. Jones* et autres, —et de *David Starret* et autres, d'*Esquesing*, demandant séparément la passation d'un acte pour autoriser la construction d'un chemin de fer ou chemin à rails plats du dit township d'*Esquesing*, pour se relier au chemin du Grand Tronc aux environs de *Georgetown*.

De *T. A. Panneton*, du village de *Terrebonne*, demandant d'être rémunéré des services qu'il a rendus en qualité de greffier municipal.

De *Duncan McFarland* et autres, du village de *Merritsville*, demandant que le bill pour incorporer le dit village ne devienne pas loi.

Des président et directeurs de la compagnie du chemin de fer de *Preston* et *Berlin*, demandant la passation d'un acte pour déclarer valide un certain règlement de la dite compagnie au sujet de la souscription de ses actions.

De *B. Dawson* et fils, et autres, libraires, demandant que les droits proposés sur les articles de librairie ne soient pas adoptés.

De la municipalité des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant que le bill pour diviser les dits comtés ne devienne pas loi.

L'honorable *M. Dessarilles* est entré.

L'honorable *M. Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour permettre à *Cyrus S. Clark* de retenir la chaussée et les bômes qu'il a construits sur la rivière *St. François*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Moore*, secondé par l'honorable *M. Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable *M. Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Welland*, dans le comté de *Welland*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Moore*, secondé par l'honorable *M. Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable *M. Ferrie*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour réunir l'arrondissement scolaire, numéro trois, dans le township de *Mutilda*, dans le comté de *Dundas*, à l'arrondissement scolaire du village des *Troquois*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrie*, secondé par l'honorable *M. Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Les honorables MM. *Cartier* et *Renard* sont entrés.

L'honorable *M. Perry*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la construction d'un chemin à *Tram* ou à lisses de quelque point à ou près des forges de *Marmora* à un autres point à ou près du havre de *Colborne*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 12.—Retranchez “*S. Wheeler*” et insérez “*A. Keeler*.”

Page 2, ligne 18.—Retranchez “*S. Wheeler*” et insérez “*A. Keeler*.”

Page 2, ligne 39.—Retranchez depuis “que” jusqu’à “sur” dans la 40e ligne, et insérez “toutes les actions.”

Page 3, ligne 1.—Retranchez depuis “moins,” jusqu’à “à” dans la 2e ligne, et insérez “de trois cent vingt actions équivalentes.”

Page 4, lignes 2 et 3.—Retranchez depuis “former” jusqu’à “la” dans la sixième ligne.

Page 4, ligne 7.—Retranchez depuis “piastres” jusqu’à “de” et insérez “divisée  
“ en douze mille actions.”

Page 4, ligne 12.—Après “nécessaire” insérez “jusqu’à trois cent mille piastres,  
“ ou la dite compagnie pourra faire un emprunt de trois cent  
“ mille piastres.”

Page 4, ligne 22.—Après “capital” insérez “ou les emprunts.”

Page 4, ligne 23.—Retranchez “former” et insérez “réaliser.”

Page 4, ligne 38.—Après “noms” insérez “pourvu toujours qu’aucune telle  
“ obligation, débenture ou autre garantie ne sera pour une  
“ moindre somme de cent piastres.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d’eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable *M. Perry*, secondé par l’honorable *M. Mills*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L’honorable *M. Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de la rive Nord et de navigation du *St. Maurice*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable *M. Taché*, secondé par l’honorable *M. Goodhue*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L’honorable *M. Taché*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : “Acte concernant certains enregistrements affectant des terrains situés dans le township d’*Acton*, et dans cette partie du township d’*Upton* qui se trouve dans le comté de *Bagot*, dans le district de *St. Hyacinthe*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Goodhue*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Quesnel* est entré.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pour la présente session, a présenté son cinquième rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de Comité, 9 juillet, 1858.

Le comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre, a l'honneur de faire rapport qu'il ne croit pas nécessaire que l'on fasse imprimer le rapport suivant qui lui a été renvoyé le deuxième jour de juin dernier, savoir :—

Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un rapport des testaments légalisés et des lettres d'administration accordées par la cour de *Probate* de *Toronto*, depuis le 1er janvier, 1855, indiquant les honoraires payés dans chaque cas ; aussi, du nombre de commissions émanées par la dite cour pendant le même espace de temps pour la légalisation des testaments en dehors du comté d'*York*, indiquant quand et à qui telles commissions ont été adressées, et faisant voir les honoraires payés dans chaque cas pour telles commissions.

Votre comité a aussi l'honneur de faire rapport qu'il croit à propos que l'on fasse imprimer dans les deux langues, pour l'usage des Membres, le rapport suivant qui lui a été renvoyé le huit du courant, savoir :—

Réponse à une adresse présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, du 18 du mois dernier, demandant qu'il soit transmis à cette Chambre un état des bons ou débentures à l'achat desquelles il a été employé des fonds spéciaux, au montant de \$2,445,501 91, faisant voir d'où et de qui elles ont été acquises, et à quel taux elles ont été achetées ; et aussi, qu'il plaise à Son Excellence d'ordonner qu'une copie du rapport du nombre des débentures émises, demandé par le comité des comptes publics, soit fournie par l'auditeur, sous le plus court délai possible, pour l'usage de cette Chambre.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,  
*Président.*

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,  
Que la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en

date du dix du mois dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indicatif des nom, occupation, état et métier de tous et chaque employé de douane, dans le comté d'*Essex*, comprenant ceux (s'il s'en trouve) qui exercent des fonctions municipales ou aucun autre emploi public, comme juges de paix ou autrement, en même temps que les nom et métier de tous employés subalternes des dites douanes, tels que visiteurs, douaniers, gardiens, et tout autre emploi subalterne en icelles; et aussi, le montant du traitement et des émoluments annuels de chacun des dits fonctionnaires, avec ensemble la date de leur nomination, le montant du revenu perçu et prélevé à chaque bureau de douane pendant les trois dernières années, et transmis au revenu provincial, le montant maintenant transmis par chaque bureau de douane, ou percepteur de douane; et aussi, le montant des saisies faites par chaque tels fonctionnaires pendant les quatre dernières années, le produit des objets saisis, et comment il a été réparti et appliqué, soit référée au comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session.

Après débats,

La question d'ordre s'étant élevée au sujet des raisons données pour l'impression du document en question,

L'honorable Orateur a décidé que la dite motion était à l'ordre.

La question de concours étant alors mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer le village d'*Embro*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour réunir l'arrondissement scolaire numéro cinq, dans le township de *Trafalgar*, dans le comté d'*Halton*, à la ville de *Milton*, dans le dit township, pour les fins scolaires uniquement," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la société *St. George de Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'asile de la Madeleine et la maison industrielle de refuge de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.



Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour prolonger la charte de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le *Bas-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour confirmer une proclamation du Gouverneur-Général qui incorpore le village de *Streetsville*, et pour légaliser et confirmer les actes et procédés du conseil municipal de ce village."

L'honorable M. *Harmaunus Smith* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que la 57<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant quelle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Harmaunus Smith* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Harmaunus Smith*, *Patton* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la banque internationale du *Canada*," et

Les dits amendements étant de nouveau lus par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois lundi prochain.

La Chambre conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, chapitre cent-cinquante-neuf, intitulé : ' Acte pour amender et refondre les dispositions des ordonnances pour l'incorporation de la cité et ville de *Québec*, et pour déléguer de plus amples pouvoirs à la corporation de la dite cité et ville.' "

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Panct*, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendement soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Dickson* est entré,

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Pembroke*, dans le comté de *Renfrew*."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Morris* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

De retrancher le mot " maintenant " et d'insérer après " fois " " mardi prochain."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et la Chambre étant également divisée, elle a été résolue dans la négative par la voix prépondérante de son Honneur l'Orateur.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Prince* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour diviser le township d'*Hemmingford*, dans le comté d'*Huntingdon*, en deux municipalités distinctes," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables

---

MM. *Moore, Knowlton* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour établir le vrai site de la réserve du chemin entre les municipalités du Gore de " *Toronto* et d'*Elobicoke*,"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Prince, Boulton, Matheson* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la " société d'église du diocèse de *Huron*, et pour d'autres fins s'y rattachant," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Goodhue, Prince* et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *Crooks*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

---

## Lundi, 12 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERG' SSON,

FERRIE,

KNOWLTON,

GOODHUE.

MORRIS,

GORDON,

MATHESON,

TACHÉ,

ROSS,

Les honorables MM.

MILLS,

PANET,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

VANKOUGHNET,

MURNEY.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—deux pétitions de la Chambre de commerce d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Deux pétitions de la municipalité des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, demandant une loi pour permettre aux municipalités de faire l'acquisition d'actions de banques pour l'avantage des écoles communes ; et aussi, que les jurés dans le *Haut-Canada* soient indemnisés de leurs services et frais de voyage.

Du révérend *J. Provençal* et autres, demandant l'incorporation d'une académie à *St. Césaire*.

De *Gilmour* et cie., et autres, concernés dans la manufacture et le sciage du bois de construction sur la rivière *Ottawa* et ses tributaires, demandant des modifications au bill maintenant devant le parlement pour faire des dispositions pour la vente et l'administration des terres publiques.

De *Loop Odell* et autres, de la paroisse de *Napierville*, dans le comté de *Napierville*, demandant un acte pour autoriser la municipalité de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfindie* à ouvrir un chemin.

De *John Switzer* et autres—d'*Isaac Wince* et autres—de *Robert French* et

autres—d'*Isaac Bowman* et autres—et de *Joseph L. Rogers* et autres—du comté d'*Haldimand*, demandant séparément que le bill pour amender la charte de la compagnie du grand chemin de fer Occidental, ne devienne pas loi.

L'honorable *M. Goodhue*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société d'église du diocèse de *Huron*, et pour d'autres fins y mentionnées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Goodhue*, secondé par l'honorable *M. Morris*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Les honorables MM. *Prince* et *Bourret* sont entrés.

L'honorable *M. Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Chester* en deux municipalités séparées de townships," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 19.—Après "ensemble" insérez "un township et."

Page 1, ligne 20.—Retranchez depuis "et" jusqu'à "sous" et insérez "scolaire séparés dans le comté d'*Arthabaska*."

Page 1, ligne 24.—Après "l'amendent" insérez "et aussi d'une municipalité scolaire séparée conformément aux lois des écoles du *Bas-Canada*."

Page 1, ligne 27.—Après "formera" insérez "un township et."

Page 1, ligne 28.—Retranchez depuis "et" jusqu'à "séparée" et insérez "scolaire," et après "séparée" dans la même ligne, insérez "dans le comté d'*Arthabaska*."

Page 1, ligne 40.—Retranchez "et" où ce mot se rencontre la première fois, et après "électorales" insérez "scolaires."

#### DANS LE PRÉAMBULE DU BILL.

Page 1, ligne 5.—Retranchez depuis "deux" jusqu'à "bornées" dans la 6e ligne, et insérez "townships et municipalités locales et scolaires séparés."

#### DANS LE TITRE DU BILL.

Retranchez depuis "deux" jusqu'à "township" dans la deuxième ligne, et après "townships" insérez "et municipalités locales et scolaires séparés."

Sur motion de l'honorable *M. Taché*, secondé par l'honorable *M. Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable *M. Quesnel* est entré.

L'honorable *M. Knowlton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour

“ définir les limites du chef-lieu du district de *Bedford*, pour changer le nom de *Nelsonville* en celui de *Missisquoi*, et pour d’autres fins.”

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour permettre à *Cyrus S. Clark* de retenir la chaussée et les bômes qu’il a construits sur la rivière *St. François*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer le village de *Welland*, dans le comté de *Welland*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour réunir l’arrondissement scolaire numéro trois, dans le township de *Matilda*, dans le comté de *Dundas*, à l’arrondissement scolaire du village des *Iroquois*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de navigation du *St. Maurice*,”

Sur motion de l’honorable M. *Taché*, secondé par l’honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Qu’il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte concernant certains enregistrements affectant des terrains situés dans le township d’*Acton*, et dans cette partie du township d’*Upton* qui se trouve dans le comté de *Bagot*, dans le district de *St. Hyacinthe*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives aux testaments.”

Sur motion de l’honorable M. *Ross*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Qu’il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la banque internationale du *Canada*."

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, chapitre cent cinquante-neuf, intitulé : ' Acte pour amender et refondre les dispositions des ordonnances pour l'incorporation de la cité et ville de *Québec*, et pour déléguer de plus amples pouvoirs à la corporation de la dite cité et ville,' " a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Stratford*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Morris*, *Goodhue* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour séparer partie du township de *Maddington* du comté d'*Arthabaska*, et l'annexer au comté de *Nicolet*."

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché, de LaTerrière* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour autoriser la bibliothèque des avocats de *Québec* à vendre et transporter sa bibliothèque," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la charte du collège *Victoria*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour étendre les pouvoirs de la maison de la Trinité de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Taché*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'amélioration du havre de *Québec* et à son administration," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.



## Mardi, 13 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
QUESNEL,  
BOURRET,

Les honorables MM.

PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LA TERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
SMITH, HOLLIS.

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. de LaTerrière—de C. Cormier et autres, du township de *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. Quesnel—de l'institut canadien et association de bibliothèque de *Terrebonne*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

D'*Alfred A. Thompson* et autres, de *Penetanguishene*, demandant que l'acte des pêcheries maintenant devant le parlement ne s'applique qu'au *Bas-Canada*.

De *Wm. M. Ross* et autres, du township d'*Etobicoke*, demandant que le bill relatif à une réserve de chemin entre les municipalités du Gore de *Toronto* et d'*Etobicoke* ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Stratford*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie de Grand Tronc de chemin de fer du "Canada à construire un pont sur la rivière *Ste. Claire*, à *Sarnia*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Goodhue*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Harnaunus Smith*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour pour confirmer une proclamation du Gouverneur-Général, qui incorpore le village de *Streetsville*, et pour légaliser et confirmer "les actes et procédés du conseil municipal de ce village," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Harnaunus Smith*, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township de "Dundee, dans le comté de *Huntingdon*," a présenté son rapport.

*Ordonné*, Que le dit rapport soit maintenant regu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

#### CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de comité, 13 juillet, 1858.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill de l'Assemblée Législative, intitulé : "Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township "de *Dundee*, dans le comté de *Huntingdon*," a en conformité à l'ordre de renvoi du trente juin dernier, pris en considération le dit bill, et a maintenant l'honneur de faire rapport sur icelui, comme suit :—

Quoique votre comité n'en soit venu à aucune conclusion défavorable au sujet du principe du bill pris en son entier, ou des différentes dispositions qu'il renferme,

il lui semble que la question générale à laquelle ce bill a rapport, savoir : celle des sauvages et de leurs terres, ne peut manquer d'appeler, avant longtemps, l'attention de la Législature, et qu'en conséquence il n'est pas à propos de législater en détail sur cette matière.

Votre comité recommande en conséquence qu'il ne soit pas ultérieurement procédé sur le bill en question.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé,) P. H. MOORE,  
Président.

Sur motion de l'honorable M. Moore, secondé par l'honorable M. Morris, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Moore, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour légaliser certains procédés des sociétés-d'agriculture dans le Bas-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Moore, secondé par l'honorable M. Morris, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vankoughnet a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour mettre à effet l'hypothèque de cette province à l'égard de ses réclamations contre certaines compagnies de chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la construction d'un chemin à tram ou à lisses, de quelque point à ou près des forges de Marmora à un autre point à ou près du havre de Colborne," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société d'église du diocèse de Huron, et pour d'autres fins s'y rattachant," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les honorables MM *Prince, Ross, Murney* et *Mills*, sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour fermer les canaux et les bureaux de poste, et tous bureaux des départements publics le dimanche, et pour défendre le service des convois de chemins de fer et la partance de vapeurs et autres vaisseaux le dit jour."

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, Que le rapport ne soit pas maintenant pris en considération, mais qu'il soit réteré de nouveau au comité spécial, afin d'ajouter la clause suivante à ce bill :

"Cet acte ne s'appliquera qu'au *Haut-Canada* seulement."

Après débats,

L'honorable M. *Tuché* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Cartier*,

Que le dit bill ne soit pas réteré au comité spécial pour être amendé de manière à ne s'appliquer qu'au *Haut-Canada*, mais que le bill tel qu'amendé, par le dit comité, soit pris en considération d'hui à trois mois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

##### Les honorables Messieurs.

<i>Bourret,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Taché,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet.—14</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Panet,</i>		

#### NON-CONTENTS :

##### Les honorables Messieurs.

<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Smith, Harmaunus.11</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative sur la même division, et

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que l'ordre du jour pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour amender la loi relative à l'admission des procureurs ;"

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser la cour de chancellerie et les cours du banc de la Reine et des plaids communs, dans le Haut-Canada, à admettre *Shubael Park* à pratiquer comme procureur et sollicitateur," soient remis à jeudi prochain, et que les ordres restants sur les ordres du jour de ce jour soient remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance provinciale de *Toronto* ;"

Et aussi, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, chapitre cent cinquante-neuf, intitulé : 'Acte pour amender et retondre les dispositions des ordonnances pour l'incorporation de la cité et ville de *Québec*, et pour déléguer de plus amples pouvoirs à la corporation de la dite cité et ville,' " et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ces bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte relatif aux institutions municipales du Haut-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour réduire les frais de temoins et pour faciliter le recouvrement des cautionnements forfaits, dans les causes criminelles, dans le Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross* il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer le collège *Knox*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 14 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE.

FERGUSON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

GOODHUE,

MORRIS,

GORDON,

MATHIESON,

BOULTON,

TACHÉ,

BOURRET,

ROSS,

Les honorables MM.

PANET,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

SMITH, HOLLIS,

PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Cartier*—de *J. O. LeBlanc* et de *C. H. Panneton*—et de *A. Massue* et autres, du comté de *Verchères*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues:—

Deux pétitions de la chambre de commerce d'*Ottawa*, demandant que le bill pour faire de meilleures dispositions pour la vente et l'administration des terres publiques, ne devienne loi ;

Et aussi, demandant que le bill pour étendre la charte de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa* ne devienne pas loi.

L'honorable M. *de LaTerrière*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour faire de meilleures dispositions pour l'enregistrement des “ titres dans les comtés de *Charlevoix* et *Saguenay*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et rapport soient référés à un comité de toute la Chambre vendredi prochain.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour séparer partie du township de *Maddington* du comté de *Arthabaska*, et l'annexer au comté de *Nicolet*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. de *La Terrière*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Hemmingford*, dans le comté de *Huntingdon*, en deux municipalités distinctes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, lignes 15 et 16.—Retranchez depuis "dispositions" jusqu'à "s'appliquent" dans la 17e ligne.

Page 1, ligne 23.—Retranchez depuis "de" jusqu'à "qu'ils" et insérez "la compagnie qui sera formée à Québec par les dits Jean Baptiste Benaud, Joseph DeGaris, Joseph Hamel, John Lemesurier, H. Lenfesty, Isaac Dorion, Joseph Langlois Jean Baptiste Pruneau, Alfred Hamel, Charles Bail-largé, W. Laminière, Gaspard Garneau, Joseph Grondin, Régis Roy, François Buteau, Xavier Tessier et Joseph Picard, aîné, pour faire le commerce de la pêche dans le golfe St. Laurent, et pour la construction et l'équipement de vaisseaux nécessaires à la dite pêche."

DANS LE PRÉAMBULE DU BILL.

Page 1, ligne 10.—Retranchez depuis "objets" jusqu'à "à"

Page 1, ligne 12.—Après "échelle" insérez "et attendu que Jean Baptiste Benaud, Joseph DeGaris, Joseph Hamel, John Lemesurier, H. Lenfesty, Isaac Dorion, Joseph Langlois, Jean

“ *Baptiste Pruneau, Alfred Hamel, Charles Baillargé,*  
 “ *W. Launière, Gaspard Garneau, Joseph Grondin,*  
 “ *Regis Roy, François Buteau, Xavier Tessier et Joseph*  
 “ *Picard, aîné, tous de la cité de Québec, ont par leur*  
 “ *pétition énoncé qu'ils désirent former une compagnie pour*  
 “ *le commerce des pêcheries du golfe St. Laurent, et pour*  
 “ *la construction et l'équipement de vaisseaux nécessaires*  
 “ *à cette fin, et ont demandé qu'icelle soit exemptée de*  
 “ *quelques-unes des dispositions des dits actes, et qu'il est*  
 “ *à propos d'accorder les conclusions de la dite pétition.*”

DANS LE TITRE DU BILL.

Retranchez “ amender ” et insérez “ étendre les dispositions de ” et après  
 “ chimie ” insérez “ tel que déjà amendé avec des exemptions  
 “ spéciales en faveur de certaines personnes. ”

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a  
 été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient pris en considération par la  
 Chambre demain, et que dans l'intervalle le bill, tel qu'il est proposé de l'amender,  
 soit imprimé pour l'usage des Membres.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il  
 a été

*Ordonné*, Que la pétition de *Wm. Ross* et autres, d'*Etobicoke*, soit référée au  
 comité spécial auquel a été référé le bill de d'Assemblée Législative, intitulé :  
 “ Acte pour établir le vrai site de la réserve de chemin entre les municipalités  
 “ du Gore de *Toronto* et d'*Etobicoke*. ”

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferguson*,  
 Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général,  
 priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état  
 des deniers payés à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du *Canada*,  
 et à la compagnie du grand chemin de fer de l'Ouest, ou à toute autre compagnie  
 pour le transport des malles, depuis le 1er octobre, 1854, indiquant le montant  
 payé chaque année; et aussi, copie de tout contrat que le directeur général des  
 postes peut avoir fait avec les dites compagnies, depuis le dit premier jour d'octobre  
 1854.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans  
 l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette  
 Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la  
 dite adresse.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*, Que la  
 réponse faite le 23 du mois dernier, à une adresse présentée à Son Excellence le  
 Gouverneur-Général, le 16 du mois dernier, priant Son Excellence de vouloir bien



faire transmettre à cette Chambre un rapport détaillé des circonstances qui se rapportent à l'émission, en faveur de la municipalité du township de *Wolford*, dans la division nord de *Leeds* et *Grenville*, de débentures du fonds d'emprunt municipal, au montant de £25,000 sterling, et à la remise d'icelles au bureau du receveur-général, et à la livraison subséquente des dites débentures à la municipalité de *Peterborough*, soit référée à un comité spécial composé des honorables MM. de *Blaquière*, *Vankoughnet*, *Goodhue*, *Quesnel*, *Moore*, *Seymour* et du moteur avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et de faire rapport sur icelle.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *Quesnel* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* à construire un pont sur la rivière *Ste. Claire*, à *Sarnia*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour confirmer une proclamation du Gouverneur-Général, qui incorpore le village de *Streetsville*, et pour légaliser et confirmer les actes et procédés du conseil municipal de ce village," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour légaliser certains procédés des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour protéger les colons en certains cas, dans le *Bas-Canada*."

L'honorable M. *Panet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessarilles*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Que le mot "maintenant" soit retranché, et après "fois" d'insérer "d'hui à trois mois."

Objection étant faite à la dite motion.

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

## CONTENTS :

## Les honorables Messieurs.

<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis.—14.</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Gordon,</i>		

## NON-CONTENTS :

## Les honorables Messieurs.

<i>Bourret,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet—11.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Simpson,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence,

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Chester* en deux municipalités séparées de townships," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la charte du collège *Victoria*."

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,

Que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Morris*, *Perry* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser la municipalité de la paroisse de *Sts. Marguerite de Blairfindie* à ouvrir un certain chemin,"

L'honorable M. *Armstrong*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*, Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Armstrong* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Armstrong*, *Moore*, *Cartier* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour définir les limites du chef-lieu du district de *Bedford*, et changer le nom de *Nelsonville* en celui de *Missisquoi*, et pour d'autres fins."

Sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de *Québec*, a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *de LaTerrière*, *Duchesnay* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'amélioration du havre de *Québec* et à son administration," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché*, *de LaTerrière*, *Bourret*, *Panet* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Prince*, *Goodhue*, *Simpson*, *Ross*, *Boulton* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le collège *Knox*, a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross, Morris et Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le 8 du courant, demandant que Son Excellence veuille bien faire communiquer à cette Chambre les raisons qui ont empêché le département des sauvages de distribuer aux sauvages du *Bas-Canada*, la somme de mille louis à laquelle ils avaient droit comme annuité en vertu de l'acte 14 et 15 *Vict.*, c. 106.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Appendice No. 13.*)

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 15 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été:—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,

Les honorables MM.

BOURRET,  
ROSS,  
PANET,  
SEYMOUR,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table:—

Par l'honorable M. *de Blaquièrre*—de la corporation de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues:

De *C. Cormier* et autres, du township de *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin.

De l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Terrebonne*, demandant une allocation.

Sur motion de l'honorable *M. de LaTerrière*, secondé par l'honorable *M. Taché*, il a été

*Ordonné*, Que la réponse à une adresse présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le 8 du courant, demandant que Son Excellence veuille bien faire communiquer à cette Chambre les raisons qui ont empêché le département des sauvages de distribuer aux sauvages du *Bas-Canada*, la somme de mille louis à laquelle ils avaient droit comme annuité, en vertu de l'acte 14 et 15 *Vict.*, c. 106, soit référée au comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre.

L'honorable *M. de LaTerrière*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. de LaTerrière*, secondé par l'honorable *M. Curtier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. Perry*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender la charte du collège *Victoria*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Perry*, secondé par l'honorable *M. Morris*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. Vankoughnet* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour séparer partie du township de *Maddington* du comté d'*Arthabaska*, et l'annexer au comté de *Nicolet*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour diviser le township d'*Hemmingford*, dans le comté d'*Huntingdon*, en deux municipalités distinctes," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Chester* en deux municipalités séparées de townships," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Gordon* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de la loi relative à l'admission des procureurs."

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser la cour de chancellerie et les cours du banc de la Reine et des plaids communs, dans le *Haut-Canada*, à admettre *Shubael Park*, à pratiquer comme procureur et solliciteur,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Qu'ils soient remis à demain.

Les honorables MM. *Armstrong*, *Simpson*, *Duchsenay*, *Dessauilles* et *Quesnel*, sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour réduire les frais de témoins et pour faciliter le recouvrement des cautionnements forfaits, dans les causes criminelles, dans le *Bas-Canada*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Taché*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Armstrong*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la municipalité de la paroisse de *Ste. Marguerite de*

“*Blairfindie* à ouvrir un chemin,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Armstrong*, secondé par l’honorable M. *Hollis Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour autoriser la construction d’un chemin à *tram* ou à lisses de “quelque point à ou près des forges de *Marmora*, à un autre point à ou près du “havre de *Colborne*,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour remédier à certaines irrégularités des rôles de cotisation de “la ville de *Windsor*, dans le comté de *Essex*,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours de cette Chambre.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit —

Page 1, ligne 1.—Retranchez “la municipalité” et insérez “les municipalités”

Page 1, ligne 1.—Après “*Windsor*” retranchez “a par sa pétition” et insérez “et *Richmond* ont par leurs pétitions”

Page 1, ligne 3.—Après “*Windsor*” insérez “et le township de *Richmond*, dans “le comté de *Lennox*,”

Page 1, ligne 5.—Après “ville” insérez “et du dit township”

Page 1, ligne 11.—Retranchez “de la dite pétition” et insérez “des dites pétitions.”

Page 1, ligne 15.—Après “*Windsor*” insérez “et du dit township de *Richmond*”

Page 1, ligne 20.—Après “ville” insérez “ou du dit township”

Page 1, ligne 22.—Retranchez “Le rôle” et insérez “Les rôles” et après “*Windsor*” insérez “et du dit township de *Richmond*”

Page 1, ligne 23.—Retranchez “cour de révision nommée par la dite ville” et insérez “cours de révision nommées par la dite ville et le dit “township respectivement”

Page 1, ligne 26.—Retranchez “leur rôle” et insérez “leurs rôles” et après “coti-  
sation” insérez “considérés comme légaux et suffisants en  
“ loi”

Page 1, ligne 27.—Après “quelconques” insérez “sujets néanmoins au droit  
“ d’appel au juge de la cour de comté, conformément aux  
“ actes en force à cet égard.”

## DANS LE TITRE DU BILL.

Après "*Essex*" insérez "et le township de *Richmond*, dans le comté de "*Lennox*,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 16 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

GOODHUE,

MORRIS,

GORDON,

MATHESON,

TACHÉ,

BOURRET,

PANET,

ARMSTRONG,

Les honorables MM.

PERRY,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS,

DE LA TERRIÈRE,

DUCHESNAY,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS,

PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. de *LaTerrière*—de la municipalité du village de *Soulanges*.

Par l'honorable M. *Patton*—du conseil de ville de la ville de *Niagara*—et de *George P. M. Ball* et autres, du comté de *Lincoln*.



Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *A. Massue* et autres, du comté de *Verchères*, demandant une allocation annuelle pour l'établissement et le soutien d'écoles-modèles d'agriculture.

De *L. O. LeBlanc*—et de *C. H. Panneton*, demandant à être rémunérés des services qu'ils ont rendus en leur qualité d'officiers-rapporteurs aux élections municipales des paroisses de *St. Thomas* et *St. Antoine de Lavaltrie*, en 1843, 1844 et 1845.

L'honorable *M. Quesnel* est entré.

L'honorable *M. Simpson*, du comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, a présenté son sixième rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 16 juillet, 1858.

Le comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, sur le renvoi qui lui a été fait le neuf du courant, de la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du dix du mois dernier, demandant à Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indicatif des nom, occupation, état et métier de tous et chaque employé de douane, dans le comté d'*Essex*, comprenant ceux (s'il s'en trouve) qui exercent des fonctions municipales ou aucun autre emploi public, comme juges de paix ou autrement, en même temps que les nom et métier de tous employés subalternes des dites douanes, tels que visiteurs, douaniers, gardiens, et tout autre emploi subalterne en icelles; et aussi, le montant du traitement et des émoluments annuels de chacun des dits fonctionnaires, avec ensemble la date de leur nomination, le montant du revenu perçu et prélevé à chaque bureau de douane pendant les trois dernières années, et transmis au revenu provincial, le montant maintenant transmis par chaque bureau de douane, ou percepteur de douane; et aussi, le montant des saisies faites par tous tels fonctionnaires pendant les quatre dernières années, le produit des objets saisis, et comment il a été réparti et appliqué, a l'honneur de faire rapport qu'il croit à propos que l'on fasse imprimer le dit état, en anglais seulement, pour l'usage des Membres.

Et sur le renvoi fait à votre comité le quinze du courant, de la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du huit du courant, demandant à Son Excellence de vouloir bien faire communiquer à cette Chambre les raisons qui ont empêché le département des sauvages de distribuer aux sauvages du *Bas-Canada*, la somme de mille livres qu'ils ont droit de recevoir comme annuité d'après l'acte de la 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> *Victoria*, chap. 106.

Votre comité à l'honneur de faire rapport qu'il croit à propos que l'on fasse imprimer le rapport en question en français seulement, pour l'usage des Membres.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour établir le vrai site de la réserve de chemin entre les municipalités du Gore de *Toronto* et d'*Etobicoke*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, Que le dit rapport soit adopté.

Après débats,

La question de concours été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Ross* est entré.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, Qu'un comité spécial de neuf Membres soit chargé de prendre en considération le système des mandats de paiement, tel que pratiqué dans le département des bureaux de poste ; et aussi, la réponse présentée à cette Chambre le 5 du courant, à l'adresse au Gouverneur-Général, du 10 du mois dernier, relative aux mandats de paiement tirés depuis le premier jour de janvier dernier, aux bureaux de poste de *Perth*, *Smith's Falls*, *Merrickville*, *Prescott* et *Brockville*, et que le dit comité soit composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Taché*, *Simpson*, *Patton*, *Goodhue*, *Moore*, *Quesnel*, *Boulton*, et du moteur, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et de faire rapport.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que les honorables MM. *Morris* et *Patton* soient ajoutés au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte relatif aux institutions municipales du Haut-Canada."

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de la navigation du *St. Maurice*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour étendre les pouvoirs de la maison de la Trinité de *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la charte du collège *Victoria*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la municipalité de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfindie* à ouvrir un certain chemin," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour mettre à effet l'hypothèque de la province, à l'égard de ses réclamations contre certaines compagnies de chemins de fer,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité sur le bill intitulé : "Acte pour mieux pourvoir à l'enregistrement des titres dans les comtés de *Charlevoix* et *Saguenay*," et aussi le rapport du comité spécial sur icelui,

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour définir les limites du chef-lieu du district de *Bedford*, et changer le nom de "*Nelsonville* en celui de *Missisquoi*, et pour d'autres fins,"

L'honorable M. *Knowlton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

## CONTENTS :

## Les honorables MM.

<i>Bourret,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet.—11.</i>
<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>	

## NON-CONTENTS :

## Les honorables Messieurs.

<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Perry,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Hollis.—13.</i>
<i>Duchesnay,</i>			

Ainsi elle a passé dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour amender la loi relative à l'admission des procureurs.”

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Ross*, *Prince* et *Fergusson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser la cour de chancellerie et les cours du banc de la Reine et des plaids communs, dans le Haut-Canada, à admettre *Shubael Park* à pratiquer comme procureur et sollicitateur,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé au comité spécial mentionné en dernier lieu.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : “ Acte pour réduire les frais de témoins et pour faciliter le recouvrement des cautionnements forfaits, dans les causes criminelles, dans le Bas-Canada.”

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

---

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social, pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre a procédé à la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : " Acte pour remédier à certaines irrégularités des rôles de cotisation de la ville de *Windsor*, dans le comté d'*Essex*," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Qu'ils soient adoptés.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui autorise la cité de *Toronto* à construire un aqueduc et à prélever une taxe sur l'eau."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

---

## Lundi, 19 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,

Les honorables MM.

BOURRET,  
ROSS,  
PANET,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LATERRIÈRE,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.

### PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la corporation de la cité de *Toronto*, demandant la modification de l'acte qui autorise la dite cité à construire un aqueduc et à prélever une taxe sur l'eau.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Pembroke*, dans le comté de *Renfrew*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 22.—Retranchez depuis "*Renfrew*" jusqu'à "Dans" dans la 30e ligne.

Le dit amendement étant lu de nouveau, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour amender la loi relative à l'ad-

“mission des procureurs,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l’honorable M. *Patton*, secondé par l’honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Les honorables MM. *Armstrong* et *Duchesnay* sont entrés.

L’honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour pourvoir à l’amélioration du havre de Québec et à son administration,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 39.—Retranchez depuis “des” jusqu’à “commissaires” dans la 40e ligne, et insérez “trois”

Page 4, ligne 12.—Après “*Québec*” insérez “et la dite corporation est par le présent autorisée à émettre, sous le seing de trois des dits commissaires et le sceau de la dite corporation, des bons ou débetures qui seront contresignés par le secrétaire de la dite corporation pour la ou les sommes ainsi empruntées, et de les faire payables au porteur à tels temps dont il pourra être convenu, soit dans cette province ou en aucun autre lieu ou lieux en dehors de cette province, soit en courant ou en sterling, avec intérêt payable semi-annuellement, et des coupons y annexés pour tel intérêt et signés par l’un des dits commissaires du havre, et contresignés par le secrétaire, lesquels coupons seront payables au porteur au temps auquel sera payable le dit intérêt ; et tels bons ou débetures pourront être retirés et d’autres bons ou débetures émis au lieu et place d’iceux comme susdit, avec des coupons ; et les dites somme ou sommes ainsi empruntées seront payées à même les revenus du havre.”

Page 5, ligne 27.—Retrachez “pour le comté” et insérez “de la division d’enregistrement”, et retranchez depuis “*Québec*” dans la même ligne, jusqu’à “Lorsque” dans la 38e ligne, et insérez “et tout tel titre sera ainsi enregistré au long à la demande et aux frais des dits commissaires.”

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Goodhue*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que le terme pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé d'hui en huit.

Les honorables MM. *Cartier* et *Dessaulles* sont entrés.

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Goodhue*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre les rapports de *W. F. Coffin*, écuyer, en date respectivement des 20 et 26 mai, 1858, au sujet de certaines propriétés de l'artillerie, ayant rapport aux prisons de réforme et autres institutions publiques.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour établir le vrai site de la réserve de chemin entre les municipalités du "Gore de *Toronto* et d'*Etobicoke*,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau au même comité spécial, auquel il a été en premier lieu référé pour être considéré de nouveau.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

Sur quoi le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.



Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour réduire les frais de témoins et pour faciliter le recouvrement des cautionnements forfaits, dans les causes criminelles, dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

Sur quoi l'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*, Que la disposition suivante soit ajoutée au dit bill :—

" Et attendu qu'il est désirable qu'en autant que la loi criminelle du *Haut-Canada* a été depuis plusieurs années et est encore, en vertu d'un statut et en pratique, la loi du *Bas-Canada*, et qu'il est juste et raisonnable que les frais de témoins dans les causes criminelles dans le *Haut-Canada* soient réglés comme ils le sont dans le *Bas-Canada*, et que tels frais soient payés à même le revenu du fonds consolidé de la province, comme dans le *Bas-Canada* : A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative du *Canada*, décrète de plus :—

" Que dans la prochaine session du parlement de cette province, il sera statué entre autres choses (de telle manière que le parlement le décidera) que certaines taxes de témoins dûment tenus par cautionnement ou bref de Subpœna à rendre témoignage dans des causes criminelles qui seront instruites dans le *Haut-Canada* en matière de félonie ou délit, (*misdemeanor*), et toute autre cas, de la part de la couronne, seront payées comme frais de voyage et autres, de telle manière et en telles proportions que le dit acte à venir le déterminera ; et que tous les frais et taxes de témoins dans le *Haut-Canada* seront payés à même le revenu consolidé de la province du *Canada*, de la même manière et suivant le même principe qu'ils le sont maintenant à même le dit fonds dans le *Bas-Canada*, et ils ne seront pas payés à même aucun fonds municipal du *Haut-Canada*, mais à même le susdit fonds consolidé."

La question d'ordre s'étant élevée, son honneur l'Orateur a décidé que la dite motion n'était pas à l'ordre, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question étant alors mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour mettre à effet l'hypothèque de la province à l'égard de ses réclamations contre certaines compagnies de chemins de fer."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Gordon* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Quesnel* est entré.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte pour mieux pourvoir à l'enregistrement des titres dans les comtés de *Charlevoix* et *Saguenay*," et le rapport du comité spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Duchesnay* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits bill et rapport en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à construire un aqueduc et à prélever une taxe sur l'eau," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet*, *Prince*, *Morris* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Chester* en deux municipalités séparées de townships," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la loi qui règle l'inspection de la fleur et de la farine," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour légaliser le règlement, numéro dix-huit, du village de *Ingersoll*, aux fins de prélever une certaine somme de deniers y mentionnée," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour diviser le comté de *Charlevoix* en deux municipalités de comté," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Taché*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la société canadienne des menuisiers et charpentiers de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrié*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Ferrié* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour créer une exception aux lois du *Ras-Canada*, au sujet de certaines substitutions faites par le testament de feu dame *Ann Wragg*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser le sénat de l'université de *Toronto* à approprier certains terrains pour en faire un parc et le renfermer dans les limites de la cité de *Toronto*," et pour étendre les règlements de police de la dite cité aux terrains adjacents de l'université."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 20 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
QUESNEL,

Les honorables MM-

BOURRET,  
ROSS,  
PANET,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
DE LATERRIÈRE,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
PRINCE.

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. Patton—de E. Webster et autres, du village de Creemore—et d'Edward Webster et autres, du township de Nottawasaga, dans le comté de Simcoe.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la municipalité du village de Soulanges, demandant que le village de Vaudrevil, dans le comté de Vaudrevil, soit le chef-lieu de la division électorale de Rigaud, au lieu du village de Rigaud, relativement à l'élection des Membres du Conseil Législatif.

Du conseil de ville de la ville de Niagara, demandant que le bill pour laisser le choix de la ville de comté de Lincoln, à l'option des contribuables résidents de la dite ville, ne devienne pas loi.

De George P. M. Ball et autres, du comté de Lincoln, demandant la révision du tarif.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer le “ village de Pembroke, dans le comté de Renfrew,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour mettre à effet l'hypothèque de cette province, à l'égard de ses réclamations contre certaines compagnies de chemins de fer," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Hollis Smith* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour mieux pourvoir à l'enregistrement des titres dans les comtés de *Charlevoix* et *Saguenay*," a été lu la troisième fois.

L'honorable M. *de LaTerrière* a alors proposé, secondé par l'honorable M. *Quesnel*,

Que le dit bill soit amendé comme suit :—

Page 1, ligne 26.—Après "acte" insérez "après qu'il aura été pris des copies  
" aux frais du conseil municipal du dit comté de *Charlevoix*,  
" de telles parties d'iceux qui ont trait aux immeubles situés  
" dans la dite deuxième division d'enregistrement."

Page 1, ligne 31.—Après "bureau" insérez "et les copies ainsi faites comme  
" susdit, seront déposées au bureau du registrateur de la  
" seconde division qui est par le présent autorisé à les rece-  
" voir, et à faire des recherches et à délivrer des copies,  
" extraits et certificats d'icelles suivant la loi, lesquels auront  
" le même effet que s'ils étaient pris des dites archives, instru-  
" ments et documents eux-mêmes."

Page 2, ligne 33.—Après "prochain" insérez "après publication dans la  
" Gazette du *Canada* d'une proclamation émanée de Son  
" Excellence le Gouverneur-Général, comportant que l'on  
" s'est procuré telles parties des dites archives, instruments  
" et documents, relatifs à l'enregistrement de titres dans le  
" dit comté de *Charlevoix*, faits avant la passation du  
" présent acte, et ayant trait à des immeubles situés dans la  
" dite seconde division d'enregistrement."

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

## CONTENTS.

## Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis.—9.</i>
<i>de La Terrière,</i>			

## NON-CONTENTS.

## Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>de Blaquièrre,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.—16.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

Sur quoi la question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné,* Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social, pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie,"

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné,* Que le dit bill et le rapport du comité spécial sur icelui soient référés de nouveau au même comité spécial auquel le bill a été en premier lieu référé.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour amender la loi relative à l'admission des procureurs," et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné,* Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Les honorables MM. *Dessaulles* et *Duchesnay* sont entrés.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'amélioration du havre de Québec et à son administration," et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de

concours étant mise sur chacun d'eux séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi qui règle l'inspection de la fleur et de la farine,"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre demain.

L'honorable M. *Murney* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour légaliser le règlement numéro dix-huit du village d'*Ingersoll*, aux fins de prélever une certaine somme de deniers y mentionnée," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Seymour* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour diviser le comté de *Charlevoix* en deux municipalités de comté," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Panet*, *Taché* et *Cartier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Knowlton*, *Vankoughnet* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société canadienne des menuisiers et charpentiers de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Dessaulles*, *Hollis Smith* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour créer une exception aux lois du *Bas-Canada*, au sujet de certaines substitutions faites par le testament de feu dame *Ann Wragg*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrie*, *Taché*, *Moore*, *Dessaulles*, *Bourret* et *Quesnel*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *de Blaquièrre* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender et expliquer l'acte intitulé : ' Acte pour autoriser les membres de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande, en *Canada*, à s'assembler en 'synode.'"

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour abroger un acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, chapitre cent soixante-et-douze, pour confirmer un certain arpentage dans le township d'*Hamilton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée.



## Mercredi, 21 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
BOURRET,  
ROSS,

Les honorables MM.

PANET,  
SEYMOUR,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
DE LATERRIÈRE,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Cartier*—du révérend *F. O. Pruneau* et autres, du village de *Verchères*.

L'honorable M. *Ferrie*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour créer une exception aux lois du *Bas-Canada*, au sujet de certaines substitutions faites par le testament de feu dame *Ann Wragg*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour amender la loi relative à l'admission des procureurs," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'amélioration du havre de *Québec* et à son administration," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser le sénat de l'université de *Toronto* à approprier certains terrains pour en faire un parc et le renfermer dans les limites de la cité de *Toronto*, et pour étendre les règlements de police de la dite cité aux terrains adjacents de l'université,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *de Blaquière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu la seconde fois par le greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill intitulé : "Acte pour amender la loi qui règle l'inspection de la fleur et de la farine."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dessaulles* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender et expliquer l'acte intitulé : 'Acte pour autoriser les membres de ' l'Église-unic d'Angleterre et d'Irlande, du Canada, de s'assembler en synode,'"

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative; et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *de Blaquière*, *Boulton*, *Vankoughnet*, *Goodhue*, *Prince* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du "Canada,"

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur quoi l'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *de Blaquière*, *Knowlton*, *Perry*, *Vankoughnet* et du moteur, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour abroger un acte " passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, chapitre cent

“soixante-et-douze, pour confirmer un certain arpentage dans le township “d’Hamilton,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry, Ross, Vankoughnet, Patton* et *Prince*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte pour transporter certaines parties de la rue *Buthurst*, dans la cité de “*London*, à la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, et pour “rendre plus facile à la dite compagnie le transport de certains immeubles à elle “appartenant,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Morris*, secondé par l’honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l’honorable M. de *Blaquière*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s’est ajournée.

## Judi, 22 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L’honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
BOURRET,

Les honorables MM.

ROSS,  
SEYMOUR,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LA TERRIÈRE,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MUR-ÉY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince*—de *Frederick John Cheshire*, ci-devant résident, agissant en qualité de greffier, et aussi élu conseiller du township de *Tuscarora*, à la *Grande Rivière*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

D'*E. Webster* et autres, du village de *Creemore*, demandant la passation du bill pour venir en aide à la compagnie d'union du chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*.

D'*Edouard Webster* et autres, du township de *Nottawasaga*, demandant que les municipalités soient autorisées à prélever une taxe spéciale sur les terres sur lesquelles les conditions de défrichement imposées par le gouvernement ne sont pas remplies par l'acquéreur.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le collège *Know*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Panet* est entré.

L'honorable M. *Tuché*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill et le rapport du comité spécial sur icelui soient référés à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans  
l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que la disposition suivante soit ajoutée à la troisième clause du dit bill : "Pourvu  
" toujours que le surplus du capital à être emprunté par la  
" compagnie n'excédera pas la somme de £2,500,000 stg."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée :  
et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Fergusson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Seymour.</i> —5.
<i>Morris,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Punet,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Taché,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet.</i> —20.

Ainsi elle a passé dans la négative.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que le proviso suivant soit ajouté à la cinquième clause du dit bill " Pourvu  
" toujours que les produits comme susdit seront appliqués  
" comme suit : au paiement de l'intérêt du montant de bons  
" privilégiés ci-devant émanés ; secondement, au paiement  
" de l'intérêt du montant qui, pour le temps d'alors, aura  
" été prélevé au moyen de l'émission des bons privilégiés  
" autorisés par le présent acte."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée et les  
noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

## CONTENTS :

## Les honorables MM.

<i>Fergusson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Simpson.—5.</i>
<i>Morris,</i>			

## NON-CONTENTS :

## Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché,</i>
<i>de Blaquièrè,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet.—19.</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Seymour*, Que le proviso suivant soit ajouté à la fin de la cinquième clause : " Pourvu tous jours que la dite compagnie ne pourra payer aucun dividende sur le capital et les actions provenant du capital à être créé par l'émission de bons privilégiés en vertu du présent acte."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

## CONTENTS :

## Les honorables MM.

<i>Fergusson,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Seymour.—4.</i>
-------------------	----------------	----------------	--------------------

## NON-CONTENTS :

## Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>de Blaquièrè,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Taché,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet.—20.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question a été alors mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrè*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le terme pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé d'hui en huit.

L'honorable M. de *Blaquière*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender et expliquer l'acte intitulé : 'Acte pour autoriser " ' les membres de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande, en Canada, à s'assem-  
" ' bler en synode,' " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie métropolitaine du gaz " et de l'eau de *Toronto*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour diviser le comté de *Charlevoix* en deux municipalités de comté," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Bourret*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société canadienne des menuisiers et charpentiers de " *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour légaliser le règlement numéro dix-huit du village d'*Ingersoll*, aux " fins de prélever une certaine somme de deniers y mentionnée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à " construire un aqueduc et à prélever une taxe sur l'eau," a fait rapport qu'il



avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour créer une exception aux lois du *Bas-Canada*, au sujet de certaines substitutions faites par le testament de feu dame *Ann Wragg*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser le sénat de l'université de *Toronto* à approprier certains terrains pour en faire un parc et le renfermer dans les limites de la cité de *Toronto*, et pour étendre les règlements de police de la dite cité aux terrains adjacents de l'université," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la loi qui règle l'inspection de la fleur et de la farine," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour transporter certaines parties de la rue *Bathurst*, dans la cité de *London*, à la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, et pour rendre plus facile à la dite compagnie le transport de certains immeubles à elle appartenant,"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Taché*.  
Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourret*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Boulton* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Pembroke*, dans le comté de *Renfrew*."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'amélioration du havre de *Québec* et à son administration," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits aux dits bills par le Conseil Législatif, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,  
Que lorsque cette Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à demain midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 23 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERRIÉ,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
MATHESON,  
BOULTON,  
BOURRET,  
PANET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HAKMAUNUS,  
DE LA TERRIÈRE,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE,

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

Du révérend *F. O. Pruneau* et autres, de *Verchères*, demandant certains amendements aux actes des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication lui annonçant l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rendre à cette Chambre demain, à quatre heures de l'après-midi, pour sanctionner au nom de Sa Majesté, certains bills passés par les deux Chambres de la Législature.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative à la juridiction et à la procédure des diverses cours de *Surrogate*, dans le *Haut-Canada*, et pour en simplifier et accélérer les "procédures," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Les honorables MM. *Fergusson*, *Gordon* et *Murney* sont entrés.

L'honorable M. *Knowlton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé :

“ Acte pour amender ces actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de “ *Stanstead, Shefford et Chambly*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 9.—Après “section” insérez “de la vingt-deuxième section.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l’honorable M. *Knowlton*, secondé par l’honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

*Ordonné*, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *Taché* est entré.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender et “ expliquer l’acte intitulé : ‘ Acte pour autoriser les membres de l’église-unie “ d’*Angleterre et d’Irlande*, du *Canada*, à s’assembler en synode,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auque il demande le concours de l’Assemblée.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour diviser le “ comté de *Charlevoix* en deux municipalités de comté,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la “ société canadienne des menuisiers et charpentiers de *Montréal*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour légaliser le “ règlement numéro dix-huit, du village d’*Ingersoll*, aux fins de prélever une “ certaine somme de deniers y mentionnée,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : ' Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à construire un aqueduc et à ' prélever une taxe sur l'eau, ' " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée :

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie métropolitaine du gaz " et de l'eau de *Toronto*, "

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien, sous la direction du secrétaire d'état de Sa Majesté pour les colonies, adopter telles mesures qui pourront être nécessaires pour réunir une assemblée de délégués des provinces de *l'Amérique du Nord*, et de représentants des Législatures de chaque province, dans le but d'examiner et faire rapport sur la question de savoir si l'union fédérale des provinces serait de nature à favoriser leurs intérêts généraux et particuliers en même temps que ceux de *l'Angleterre*.

Objection étant faite à la dite motion,

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

de *Blaquière*,

*Morris*,

*Patton*,

*Prince*.—4.

## NON-CONTENTS :

## Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>	<i>Vankoughnet.-14.</i>
<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>		

Ainsi elle a passé dans la négative.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,  
Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à demain,  
à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans  
l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :  
" Acte pour amender la loi relative aux droits de douane et d'excise, et pour im-  
" poser de nouveaux droits, et un impôt sur les aubergistes," auquel elle demande  
le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M.  
*Boulton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M.  
*Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Samedi, 24 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
BOURRET,

Les honorables MM.

PANET,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LA TERRIÈRE,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. Taché—de *Carl Laffler*, de la cité de *Toronto*, artiste.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De *Frederick John Cheshire*, demandant justice de certains griefs, et spécialement que la paisible possession de certaines terres des sauvages dans le township de *Tuscarora*, sur lesquelles il s'est établi de bonne foi, lui soit garantie, en autant qu'il avait l'assurance que son occupation lui donnerait droit à l'achat des dites terres aussitôt l'évaluation faite d'icelles.

L'honorable M. *Murney* est entré.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour abroger un acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, chapitre cent soixante-et-douze, pour confirmer un certain arpentage dans le township d'*Hamilton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Harmaunus Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Panet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour corriger une erreur dans l'acte 18 *Vict.*, chap. 112, relatif à la construction des églises dans le *Bas-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial chargé d'examiner les règles de cette Chambre, a présenté son rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 24 juillet, 1858.

Le comité spécial chargé d'examiner les règles de cette Chambre et de faire rapport des changements et modifications à icelles qui seront jugés nécessaires, à l'honneur de faire rapport.

Votre comité soumet ci-joint un sommaire des règles, ordres et formules des procédés de votre honorable Chambre, contenant plusieurs suggestions importantes dans le but d'y introduire des changements, en même temps qu'un index accompagné de références aux journaux de votre honorable Chambre et de l'Assemblée Législative, ainsi qu'au traité bien connu de *May* sur la loi, les privilèges, les procédures et coutumes du parlement.

Ce travail a été préparé avec beaucoup de soin et d'habileté par *Robert Lemoine*, écuyer, l'un des assistants-greffiers de votre honorable Chambre, et quoique la session soit maintenant trop avancée pour permettre de prendre, avant qu'elle ne soit close, ce travail en toute considération, votre comité le présente avec l'espoir qu'il y sera donné pendant la vacance, par plusieurs honorables Membres, telle attention qui pourra être de nature à faire amender les règles dans le cours de la prochaine session.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. PATTON, *Président*.

(*Pour Règles, Voir Archives.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette



Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill; auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux droits de douane et d'excise, et pour imposer de nouveaux droits, et un impôt sur les aubergistes,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain, et qu'il soit alors le premier ordre sur les ordres du jour.

Un message de l'Assemblée Législative, par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amener les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait à ce bill, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le très-honorable Sir *Edmund Walker Head*, Baronnet, un des Membres du très honorable conseil privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme-huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée "Que c'est le plaisir de Son Excellence, qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier agissant en chancellerie a lu séparément les titres des bills à être passés, comme suit :—

Acte pour pourvoir à l'inspection du cuir à semelles.

Acte pour incorporer "La compagnie de navigation d'*Yamaska*."

Acte pour amender et étendre l'acte de 1857, pour diminuer les frais et abrégier en certains cas, les délais dans l'administration de la justice en matière criminelle.

Acte pour amender un certain acte relatif à la banque du Peuple.

Acte pour refondre les lois qui se rapportent à l'inspection du poisson et de l'huile, dans le Haut et le Bas-Canada.

Acte pour confirmer une résolution ou règlement de la corporation de *Montréal*, et pour autoriser les commissaires du havre de *Montréal* à construire une galerie sur la rue Capitale, à *Montréal*.

Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Kemptville*, et pour changer les limites du dit village.

Acte pour amender l'acte qui incorpore la " Compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest du *Canada*."

Acte pour incorporer l'académie d'*Iberville*.

Acte pour modifier la composition du personnel de la corporation du séminaire de *Nicolet*.

Acte pour incorporer l'hôpital-général du district des *Trois-Rivières*.

Acte pour incorporer le village de *Southampton*, dans le comté de *Bruce*.

Acte pour prolonger la charte de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la société *St. George* de *Toronto*.

Acte pour incorporer l'asile de la Madeleine et la maison industrielle de refuge de *Toronto*.

Acte pour réunir l'arrondissement scolaire numéro cinq, dans le township de *Trafalgar*, dans le comté d'*Halton*, à la ville de *Milton*, dans le dit township, pour les fins scolaires uniquement.

Acte pour incorporer le village d'*Embryo*.

Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*.

Acte pour confirmer l'arpentage d'une partie de la septième concession du township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, tel que fait par feu le député arpenteur provincial *John Hewston*.

Acte pour autoriser la bibliothèque des avocats de *Québec*, à vendre et transporter sa bibliothèque.

Acte pour permettre à *Cyrus S. Clark* de retenir la chaussée et les bômes qu'il a construits sur la rivière *St. François*.

Acte concernant certains enregistrements affectant des terrains situés dans le township d'*Acton*, et dans cette partie du township d'*Upton*, qui se trouve dans le comté de *Bagot*, dans le district de *St. Hyacinthe*.

Acte pour réunir l'arrondissement scolaire numéro trois, dans le township de *Matilda*, dans le comté de *Dundas*, à l'arrondissement scolaire du village des *Iroquois*.

Acte pour incorporer le village de *Welland*, dans le comté de *Welland*.

Acte pour amender l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, chapitre cent-cinquante-neuf, intitulé: " Acte pour amender et refondre les dispositions des ordonnances pour l'incorporation de la cité et ville de *Québec*, et pour déléguer de plus amples pouvoirs à la corporation de la dite cité et ville."

Acte pour incorporer la ville de *Stratford*.

Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance provinciale de *Toronto*.

Acte pour incorporer la société d'église du diocèse de *Huron*, et pour d'autres fins s'y rattachant.

Acte pour autoriser la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, à construire un pont sur la rivière *Ste. Claire*, à *Sarnia*.

Acte pour confirmer une proclamation du Gouverneur-Général qui incorpore le village de *Streetsville*, et pour légaliser et confirmer les actes et procédés du conseil municipal de ce village.

Acte pour légaliser certains procédés des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*.

Acte pour autoriser la construction d'un chemin à *tram* ou à lisses, de quelque point à ou près des forges de *Marmora*, à un autre point à ou près du havre de *Colborne*.

Acte pour séparer partie du township de *Maddington*, du comté d'*Arthabaska*, et l'annexer au comté de *Nicolet*.

Acte pour diviser le township d'*Hemmingford*, dans le comté d'*Huntingdon*, en deux municipalités distinctes.

Acte pour établir le vrai site de la réserve du chemin entre les municipalités du Gore de *Toronto* et d'*Etobicoke*.

Acte pour réduire les frais des témoins et pour faciliter le recouvrement des cautionnements forfaits, dans les causes criminelles, dans le *Bas-Canada*.

Acte pour amender la charte du collège *Victoria*.

Acte pour autoriser la municipalité de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfinnie*, à ouvrir un certain chemin.

Acte pour étendre les pouvoirs de la maison de la Trinité de *Québec*.

Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de navigation du *St. Maurice*.

Acte pour remédier à certaines irrégularités des rôles de cotisation de la ville de *Windsor*, dans le comté d'*Essex*, et du township de *Richmond*, dans le comté de *Lennox*.

Acte pour diviser le township de *Chester* en deux townships et municipalités locales et scolaires séparés.

Acte pour mieux pourvoir à l'enregistrement des titres dans les comtés de *Charlevoix* et *Saguenay*.

---

Acte pour pourvoir à l'amélioration du havre de *Québec* et à son administration.

Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*.

Acte pour amender la loi qui règle l'inspection de la fleur et de la farine.

Acte pour incorporer le village de *Pembroke*, dans le comté de *Renfrew*.

Acte pour incorporer le collège *Knox*.

Acte pour incorporer la société canadienne des menuisiers et charpentiers de *Montréal*.

Acte pour légaliser le règlement numéro dix-huit, du village d'*Ingersoll*, aux fins de prélever une certaine somme de deniers y mentionnée.

Acte pour diviser le comté de *Charlevoix* en deux municipalités de comté

Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*.

La sanction royale a été séparément donnée à chacun de ces bills par le greffier de cette Chambre, comme suit :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce “ bill.”

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plu à Son Excellence de se retirer.

Alors sur motion de l'honorable *M. de Blaquièrre* secondé par l'honorable *M. Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

---

## Lundi, 26 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

GOODHUE,

MORRIS,

MATHESON,

BOULTON,

Les honorables MM.

TACHÉ,

PANET,

SEYMOUR,

PERRY,

SMITH, PARMAUNUS,

DE LATERRIÈRE,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

SMITH, HOLLIS.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Matheson*—des créanciers qui ont obtenu jugement contre la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de "*Cobourg* et *Peterborough*, et pour accorder de plus amples facilités à la dite "compagnie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Les honorables MM. *Murney* et *Ross* sont entrés:

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau la loi du *Haut-Canada*, relative à la cour de pourvoi pour erreur et d'appel."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux *scire facias*, dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*O. donné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Gordon* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux droits de douane et d'excise, et pour imposer de nouveaux droits, et un impôt sur les aubergistes,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats, •

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Boulton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Prince* est entré.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,  
Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Taché* il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, chap. cent soixante-et-douze, pour confirmer l'arpentage du township de *Hamilton*," L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Boulton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Matheson*, Que le mot " maintenant " soit retranché, et après " fois " d'insérer " d'hui en " trois mois."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ? La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

##### Les honorables MM.

<i>de Blaquière,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith Harmanus,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet.—16.</i>

#### NON-CONTENTS :

##### Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché.—4.</i>
-----------------	----------------	------------------	------------------

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonne*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative à la juridiction et à la procédure des diverses cours de *Surrogate*, dans le *Haut-Canada*, et pour rendre la pratique de ces cours plus simple et plus expéditive," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Simpson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 14, ligne 44.—Après “acte” insérez “et le juge d'aucune cour de *Surrogate* pourra accorder à l'exécuteur, syndic ou administrateur, agissant en vertu d'un testament ou de lettres d'administration, une rémunération juste et convenable pour leurs soins et leurs peines, et le temps qu'ils auront consacré à l'exécution ou administration des biens et effets dont ils auront été mis en possession en vertu d'aucun testament ou lettres d'administration, et à l'administration, disposition, règlement et gestion d'iceux, et en général au règlement et gestion des affaires de la succession, et pourra à cet effet donner un ou des ordres de temps à autre, et telle rémunération sera accordée à l'exécuteur, syndic ou administrateur lors de la présentation de leurs comptes.”

Page 19, ligne 50.—Après “actes” insérez “en dernier lieu mentionnés.”

Page 20, ligne 5.—Retranchez “juillet et insérez “septembre.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*. Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “Acte pour corriger une erreur dans l'acte 18 *Vict.*, chap. 112, relatif à la construction des églises dans le “*Bas-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Taché*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre, le bill envoyé de l'Assemblée Législative ce jour, intitulé: “Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Cobourg* et *Peterborough*, et pour accorder de plus amples facilités à la dite compagnie,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry*, *Boulton*, *Prince*, *Ferrie* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.



L'honorable M. *Vankoughnet*, a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 14 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état des deniers payés à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, et à la compagnie du grand chemin de fer de l'Onest, ou à toute autre compagnie pour le transport des malles, depuis le 1er octobre, 1854, indiquant le montant payé chaque année; et aussi, copie de tout contrat que le directeur général des postes peut avoir fait avec les dites compagnies, depuis le dit premier jour d'octobre 1854;

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 19 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre les rapports de *W. F. Coffin*, écuyer, en date respectivement des 20 et 26 mai, 1858, au sujet de certaines propriétés de l'artillerie, ayant rapport aux prisons de correction et autres institutions publiques.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table et elles sont comme suit :—

(*Voir Appendices No. 14 et 15.*)

Alors sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 27 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
FERRIE,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,

Les honorables MM.

PANET,  
SEYMOUR,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
SMITH, HOLLIS.  
PRINCE.

## PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De *Carl Laffler*, de la cité de *Toronto*, artiste, demandant que la Chambre prenne une copie du portrait qu'il a fait de feu l'honorable *Christopher Widmer*.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour autoriser certaines corporations municipales dans le *Haut-Canada* à contribuer à l'établissement de moyens de communication à l'intérieur.”

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Les honorables MM. de *LaTerrière* et *Taché*, sont entrés.

L'honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Cobourg* et *Peterborough*, et pour accorder de plus amples facilités à la dite compagnie,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 11.—Après “et” insérez “les porteurs suivants de débentures de  
“ la dite compagnie, savoir : ”

Page 1, ligne 13.—Retranchez depuis “*Draper*” jusqu'à “*Charles*” et insérez  
“ *Charles W. Heath*”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Alors l'honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,

Que tous les mots après “dit” soient retranchés, et d'insérer “bill soit référé à  
“ un comité de toute la Chambre dans le but d'en amender  
“ le préambule.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de *Blaquière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec de nouveaux amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits nouveaux amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

DANS LE PRÉAMBULE.

Page 1, ligne 1.—Retranchez depuis “attendu” jusqu’à “de” et insérez “que  
 “ la compagnie du chemin de fer de *Coboury* et *Peterbo-*  
 “ *rough* et le conseil de ville de la ville de *Coboury* ont,  
 “ par leurs pétitions, exposé l'état embarrassé des affaires  
 “ de la dite compagnie, et ont demandé que la dite compa-  
 “ gnie soit autorisée à émettre des débentures privilégiées  
 “ et telle autre aide que le parlement peut accorder ; et  
 “ attendu qu'il est à propos de mettre la dite compagnie en  
 “ état de se tirer de pressantes difficultés, et à cette fin”

Page 1, ligne 6.—Après “travaux” insérez “ et aucune opposition n'étant faite  
 “ aux dispositions suivantes.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

*Ordonné*, Que les amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, et il a été

*Ordonné*, Que le terme pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative soit prolongé de huitaine.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé :  
 “ Acte pour transporter certaines parties de la rue *Bathurst*, dans la cité de  
 “ *London*, à la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, et pour  
 “ rendre plus facile à la dite compagnie le transport de certains immeubles à elle

“ appartenant,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Patton*, secondé par l’honorable M. *Boulton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relative à la juridiction et à la procédure des divers cours de *Surrogate*, dans le *Haut-Canada*, et pour rendre la pratique de ces cours plus simple et plus expéditive,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour corriger une erreur dans l’acte 18 *Vict.*, ch. 112, relatif à la construction des églises dans le *Bas-Canada*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l’Assemblée.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau la loi du *Haut-Canada*, relative à la cour de pourvoi pour erreur et d’appel ;”

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relative aux *scire facius*, dans le *Haut-Canada* ;”

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives aux testaments.”

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Qu’il soit remis à demain.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte de 1857, pour amender l’acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, et pour ériger *St. Lambert* en une municipalité séparée,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Moore*, secondé par l’honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour amender l'acte qui incorpore la banque des townships de l'Est,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour autoriser *James Pearson* à construire un chemin de fer ou à *tram* devant réunir une carrière de pierre au Grand Tronc de chemin de fer, près de “ *Georgetown*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 28 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSSON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

GOODHUE,

MORRIS,

GORDON,

MATHESON,

BOULTON,

TACHÉ,

RÖSS,

Les honorables MM.

PANET,

SEYMOUR,

PERRY,

SMITH, HARMAUNUS,

DE LATERRIÈRE,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS,

PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *John MacLaren* et autres, du comté d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De certains créanciers de la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, demandant la passation du bill pour transporter certaines parties de la rue *Bathurst*, dans la cité de *London*, à la dite compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*.

Sur motion de l'honorable M. *Tuché*, secondé par l'honorable M. *Goodhue*, il a été

*Ordonné*, Que la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 19 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre les rapports de *W. F. Coffin*, écuyer, en date respectivement des 20 et 26 mai, 1858, au sujet de certaines propriétés de l'artillerie, ayant rapport aux prisons de corrections et autres institutions publiques soit référée au comité chargé de surveiller les impressions de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour transporter certaines parties de la rue *Bathurst*, dans la cité de *London*, à la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, et pour rendre plus facile à la dite compagnie le transport de certains immeubles à elle appartenant,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives aux testaments.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour autoriser certaines corporations municipales dans le *Haut-Canada* à contribuer à l'établissement de moyens de communication à l'intérieur.”

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau la loi du *Haut-Canada* relative à la cour d'erreur et d'appel.”

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux *Scire Facias*, dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Morris* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1857, pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, et pour ériger *St. Lambert* en une municipalité séparée," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Knowlton* et *Dessaulles*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Simpson* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui incorpore la banque des townships de l'Est."

L'honorable M. *Hollis Smith* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser *James Pearson* à construire un chemin de fer ou à *tram*, devant réunir une carrière de pierre au Grand Tronc de chemin de fer, près de *Georgetown*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Morris*, *Vankoughnet*, *Patton* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, Que la pétition de *Duncan Steward* et autres, demandant que le dit bill ne devienne pas loi, soit référé au dit comité.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Que la pétition de *Frederick J. Cheshire* soit référée à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Fergusson*, *Boulton*, *Hollis Smith* et du moteur, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et de faire rapport.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour faire de plus amples dispositions pour l'incorporation de la ville de *St. Jean*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les actes qui constituent la charte de la banque de *Québec*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de l'inspection des prisons de 1857."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte des pêcheries," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été



*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 29 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur,

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GODDIEU,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
ROSS,

Les honorables MM.

PANET,  
SEYMOUR,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LA TERRIÈRE,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. de *Blaquière*—du très-révérend lord évêque de *Quebec* et autres, du diocèse de *Québec*.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que la pétition de *Frederick J. Cheshire* soit référée au comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, Que cette Chambre s'ajourne maintenant, et qu'elle demeure ajournée jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

## Vendredi. 30 Juillet, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
ROSS,

Les honorables MM.

PANET,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

## PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Patton*—du conseil municipal des townships-unis de *Derby, Keppel* et *Sarawak*, dans le comté de *Grey*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De *James Maclaren* et autres, du comté d'*Ottawa*, demandant que les conditions de défrichement sur les octrois de terre gratuits ne s'étendent pas à plus de deux acres par année, et que les lots ne soient pas plus de deux cents acres.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le terme pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé d'hui en huit.

L'honorable M. *Seymour*, est entré.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à lundi rochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 2 Août, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MORRIS,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
QUESNEL,  
DE BEAUJEU,

Les honorables MM.

ROSS,  
PELLEAU,  
SEYMOUR,  
PERRY,  
SMITH, PARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
RENAUD,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

## PRIÈRES.

La Chambre a été informée qu'une commission, sous le grand sceau, avait été accordée à l'honorable *James Morris*, nommant le dit honorable *James Morris* Orateur de cette Chambre.

La commission de l'Orateur a alors été lue comme suit :—

EDMUND HEAD.

## PROVINCE DU CANADA.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c., &c., &c.

A tous ceux qui ces présentes verront :—

SALUT :

SACHEZ que reposant confiance dans la loyauté, l'intégrité et l'habileté de notre fidèle et bien aimé l'honorable *James Morris*, nous avons nommé et appointé et, par ces présentes, nous nommons et appointons le dit *James Morris*, pour être notre Orateur du Conseil Législatif de notre Province du Canada, au lieu et place de l'honorable *Narcisse Fortunat Belleau*, résigné. Pour avoir et jouir de la dite charge, vous le dit *James Morris*, selon et durant notre plaisir et votre résidence actuelle dans les limites de notre dite Province, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, privilèges et avantages y appartenant et revenant de la manière la

plus ample et entière. Pourvu toujours, que vous, le dit *James Morris*, remplissiez la dite charge en personne, sauf les cas de maladie ou autre incapacité.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province.  
 TÉMOIN : Notre très-fidèle et bien-aimé Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de notre très-honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de *l'Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvel'e Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'Isle du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., e'c. A *Toronto*, ce deuxième jour d'Août, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-huit, et dans la vingt-deuxième année de Notre Règne.

Par Ordre,

E. A. MEREDITH,  
*Assistent Secrétaire.*

Enregistrée, 3 août, 1858, lib. D. S., fol. 394.

THOS. AMIOT.  
 Député Régistratre.

Alors l'Orateur a pris le fauteuil au pied du trône, et il a été ordonné que la commission soit entréé dans les journaux et que la masse soit portée devant lui.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que la dix-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, afin de lui permettre de faire une certaine motion.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur quoi l'honorable M. *Patton* a alors proposé, secondé par l'honorable M. *Taché*,

Que cette Chambre ayant entendu les explications qui lui ont été données par l'organe du gouvernement en icelle, prend la liberté d'exprimer son entière désapprobation à cet égard et son manque de confiance en un gouvernement qui n'est pas prêt à énoncer ses vues sur les différentes questions que ses Membres, alors qu'ils étaient dans l'opposition, ont agitées avec tant d'ardeur.

Après de longs débats,

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crooks*,

Que tous les mots après "Chambre" soient retranchés, et les suivants insérés:  
 "regrette que le gouvernement en annonçant ses nominations, n'ait pas suffisamment expliqué la politique qu'il entend suivre relativement aux affaires du

“pays, et exprime l'opinion que la présence d'un seul Membre du cabinet, au Conseil Législatif ne suffit pas aux fins d'une législation efficace dans cette branche de la Législature.”

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

*Crooks, Moore, Smith, Hollis.—3.*

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs.

*Belleau, Fergusson, Murney, Renaud,  
Boulton, Goodhue, Patton, Ross,  
de Beaujeu, Hamilton, Perry, Smith, Harmanus,  
de Bluquière, Knowlton, Prince, Taché,  
de La Terrière, Matheson, Quesnel, Vankoughnet—21.  
Dessaulles,*

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale ; la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

*Belleau, Hamilton, Patton, Renaud,  
Boulton, Knowlton, Perry, Ross,  
de Beaujeu, Matheson, Prince, Taché,  
de Blaquièrre, Murney, Quesnel, Vankoughnet.—20.*

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

*Crooks, Dessaulles, Goodhue, Smith, Harmanus  
de La Terrière, Fergusson, Moore, Smith, Hollis.—8.*

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,  
Que les honorables MM. *Taché, Prince* et le moteur, soient nommés pour

ré ligger une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, basée sur la résolution qui vient d'être adoptée.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative sur la même division.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Patton* a fait rapport, de la part du dit comité, d'une adresse comme suit :—

A Son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, prenons la liberté d'exprimer à Votre Excellence que cette Chambre ayant entendu les explications qui lui ont été données par l'organe du gouvernement en icelle, désire exprimer son entière désapprobation à cet égard et son manque de confiance dans un gouvernement qui n'est pas prêt à énoncer ses vues sur les différentes questions que ses Membres, alors qu'ils étaient dans l'opposition, ont agitées avec tant d'ardeur.

La dite adresse étant lue par le greffier,

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que la dite adresse soit adoptée.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été adoptée sur la même division.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'honorable Orateur au nom de cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative sur la même division.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative sur la même division.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir humblement le temps qu'il plaira à Son Excellence fixer pour recevoir la dite adresse.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative sur la même division, et

*Ordonné en conséquence.*

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Murney*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à demain à midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à demain à midi.

## Mardi, 3 Août, 1858.

L'honorable JAMES MORRIS, Orateur.

Les Membres assemblés, ont été:—

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
CROOKS,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
QUESNEL,  
DE BEAUJEU,  
ROSS,  
BELLEAU,

Les honorables MM.

SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,  
SMITH, HARMAUNUS,  
RENAUD,  
DE LATERRIÈRE,  
VANKOUGHNET,  
DE SAULLES,  
PATTON,  
LURNBY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues:—

Du très-révérend lord évêque de Québec et autres, du diocèse de Québec demandant que l'on fasse disparaître certains doutes relativement au sens de l'acte qui autorise les membres de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande à s'assembler en synode.

De la municipalité des comtés-unis de *Derby*, *Keppel* et *Sarawak*, dans le comté de *Grey*. demandant qu'il soit introduit une clause dans le bill municipal maintenant sous la considération du parlement, pour autoriser la majorité des contribuables résidents d'un arrondissement à prendre des actions au nom de tel arrondissement dans les entreprises publiques.

L'honorable Orateur a fait rapport qu'il s'était, conformément à l'ordre, rendu auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir humblement le temps qu'il plairait à Son Excellence fixer pour recevoir l'adresse de cette Chambre, adoptée hier, et que Son Excellence a fixé le jour de demain, à midi et demi, à l'hôtel du gouvernement en cette ville, à cette fin.

L'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Goodhue*, Qu'en conséquence de l'état actuel des affaires, cette Chambre s'ajourne maintenant, et demeure ajournée à demain midi, et que les ordres du jour soient remis à demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

## Mercredi, 4 Août, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable JAMES MORRIS, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GOODHUE,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
QUESNEL,  
DE BEAUJEU,  
RO-S,  
BELLEAU,  
SRYMOUR,

Les honorables MM.

AMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
RENAUD,  
DE LATERRIÈRE,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.



## PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Goodhue*, il a été

*Ordonné*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle demeure ajournée à aujourd'hui à trois heures de l'après-midi.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec son adresse de lundi dernier, à laquelle Son Excellence a bien voulu faire la très gracieuse réponse qui suit :—

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif* :—

L'adresse que vous avez présentée recevra ma sérieuse considération.

Alors la Chambre s'est ajournée à trois heures de l'après-midi.

La Chambre est entrée en séance conformément à l'ajournement.

L'honorable M. *Crooks* est entré.

Alors sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Harmaunus Smith*,

La Chambre s'est ajournée à demain, à trois heures de l'après-midi.

## Jeudi, 5 Aout, 1858.

Les Membres présents ont été :—

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSON,

KNOWLTON,

MOORE,

MATHESON,

BOUITON,

TACHÉ,

QUESNEL,

DE BEAUJEU,

Les honorables MM.

ROSS,

BELLEAU,

SEYMOUR,

PERRY,

CARTIER,

SMITH, HARMAUNUS,

RENAUD,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

SIMPSON,  
DESSAULLES,  
PATTON,

MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Ross* s'est levé de son siège et a informé les Membres présents que le ci-devant Orateur, l'honorable *James Morris*, était parti pour *Brockville*, en conséquence d'un malheur arrivé dans sa famille ; et que Son Excellence le Gouverneur-Général n'avait pas encore nommé de successeur à la dite charge d'Orateur.

Sur quoi, l'honorable M. *Belleau* a été prié de prendre le fauteuil de l'Orateur. L'honorable M. *Belleau* a alors pris le fauteuil en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Jean Baptiste, Jeanne Matilde, Marguerite, George, Charles* et *Narcisse*, tous enfants de défunt *Jean Baptiste Duberger*, du corps des arpenteurs et dessinateurs militaires royaux, attachés au bureau de l'artillerie de *Québec*.

Par l'honorable M. *Dessaules*—d'*Hyacinthe Paquin* et autres, de l'isle *Bizard*.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de 1857, pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas Canada*, de 1855, et pour ériger *St Lambert* en une municipalité séparée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Simpson* il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Taché*, du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement, a présenté son premier rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

Les Membres, de la part du Conseil Législatif, du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement,

ONT L'HONNEUR DE FAIRE RAPPORT :—

Le comité a pris en considération la pétition de *F. X. Garneau*, écuyer, auteur de "l'*His.oire du Canada*," exposant qu'il est sur le point de publier une

troisième édition de cet ouvrage bien connu et devenu classique, édition devenue nécessaire en conséquence du grand nombre de nouveaux renseignements historiques puisés dans les nombreuses collections de manuscrits se rattachant à l'histoire du *Canada*, qui ont été obtenus par le gouvernement des archives de *France*, d'*Angleterre* et des *Etats-Unis*, depuis la publication des premières éditions. M. *Garnreau* n'a pas eu les moyens de publier les éditions précédentes de ce précieux ouvrage sans une aide de la Législature, et il sollicite aujourd'hui la même aide pour la publication de sa nouvelle édition. Le comité a en conséquence souscrit pour cent cinquante exemplaires, persuadé que l'honorable Conseil l'approuvera d'assister M. *Garnreau* dans la tâche de compléter et de perfectionner ses travaux historiques.

Le comité a pris en considération certaines autres demandes de secours pécuniaires pour la publication ou l'encouragement d'ouvrages de la part des messieurs suivants : M. *Charles Langster*, auteur d'un volume de poésies ; M. *Charles Royer*, auteur d'un premier volume d'une histoire du *Canada*, dont le second volume est en voie de publication ; et M. *W. C. Keele*, compilateur d'un manuel des magistrats pour le *Haut-Canada*, dont la quatrième édition vient d'être publiée ; mais votre comité ne croit pas qu'il soit à propos de faire aucune appropriation en faveur de ces publications.

L'Assemblée Législative a renvoyé à votre comité une pétition de la part de *Henry Taylor*, auteur de différents opuscules sur les sciences, l'agriculture et la politique, et qui rendu à un âge avancé, est dans un état de grande pauvreté et incapable de pourvoir à sa subsistance. Le comité regrette de n'avoir pas de deniers à sa disposition à même lesquels il puisse porter secours au pétitionnaire.

Le comité a aussi prêté son attention à une pétition de M. *John Gooch*, libraire, de *Toronto*, par laquelle il se plaint que le bibliothécaire ne s'est pas conformé à une prétendue convention ou entendement qu'ils auraient eu entré eux lors de son départ des *Etats-Unis* pour *Toronto*, et qui lui promettrait d'être employé comme agent pour l'achat des livres dont la bibliothèque ferait l'acquisition aux *Etats-Unis* ; le bibliothécaire examiné à ce sujet, a produit deux lettres de M. *Gooch* écrites au temps dont il s'agit, et qui ont convaincu le comité que la plainte portée contre le bibliothécaire est frivole et sans fondement, et il en est venu à la conclusion que la pétition ne peut être maintenue.

Le comité a ordonné de faire l'acquisition, pour la bibliothèque et pour les échanges à l'étranger, de cent exemplaires du *Lovell's Canada Directory*, pour 1857—8.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,  
28 juillet, 1858.

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que les documents auxquels il a été fait allusion par le ci-devant Orateur dans son discours à la Chambre hier, au sujet de l'acceptation et de la résignation du dernier ministère, soient communiqués à cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Belleau*, du consentement des Membres présents, a déclaré cette Chambre ajournée à demain, à trois heures de l'après-midi.

## Vendredi, 6 Août, 1858.

Les Membres présents ont été :—

Les honorables MM.

FERGUSSON,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
MATHESON,  
BOULTON,  
TACHÉ,  
QUESNEL,  
ROSS,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,

Les honorables MM.

PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIERE,  
DUCHESNAY,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,  
Que l'honorable M. *Taché* prenne le fauteuil de l'Orateur.

Ce qui a été agréé par les Membres présents, et

L'honorable M. *Taché* a alors pris le fauteuil en conséquence.

Les honorables MM. *Murney* et *Hamilton* sont entrés.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,  
Que lorsque cette Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à  
demain, à onze heures du matin.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans  
l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Prince* a demandé à présenter diverses pétitions et prié leurs Honneurs de les recevoir.

Après débats,

L'honorable M. *Prince* a présenté cinq pétitions de la municipalité du comté de *Lambton*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Taché* a présenté à la Chambre, conformément à la résolution d'hier, certains documents reçus par le greffier relatifs à l'acceptation et à la résignation du dernier ministère.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Copie.)—

TORONTO, jeudi, 29 juillet, 1858.

Les Membres du Conseil Exécutif ont remis leur résignation entre les mains de Son Excellence le Gouverneur-Général ; ils ne conservent maintenant leurs fonctions que jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

Les choses étant ainsi, Son Excellence croit de son devoir de s'adresser à vous, comme étant le Membre le plus marquant de l'opposition ; et il vous offre en ce moment un siège au Conseil comme chef d'une nouvelle administration. Dans le cas où vous accepteriez cette offre, Son Excellence vous prie de le lui faire connaître par écrit, afin qu'il soit en état de suite de correspondre avec vous, comme l'un de ses conseillers responsables.

Son Excellence devra d'abord vous consulter sur le choix de vos futurs collègues, et sur les hommes les plus propres à occuper les différents postes qui devront bientôt être vacants.

(Signé,) EDMUND HEAD.

A GEO. BROWN, Ecr., M.P.P.

(Copie.)—

M. *Brown* a l'honneur de prévenir Son Excellence le Gouverneur-Général, qu'il accepte la charge qui lui est proposée par la note de Son Excellence, en date du 29 courant, et qu'il entreprend la formation d'une nouvelle administration.

RUE CHURCH,  
31 juillet, 1858.

(Copie.)—

Son Excellence le Gouverneur-Général transmet ce soir, à M. *Brown*, le memorandum ci-inclus, afin qu'il puisse l'avoir en temps requis demain matin.

La partie qui se rapporte à la dissolution est, en substance, la répétition de ce

qui a été dit de vive voix à M. *Brown*, hier, à son entrevue avec Son Excellence. Celle qui se rapporte à la prorogation ou à l'ajournement des Chambres est importante, en ce qu'elle expose la convenance de la conduite à suivre.

C'est pourquoi, Son Excellence prie M. *Brown* de communiquer cette note à ses futurs collègues, afin d'éviter pour l'avenir toute espèce de malentendu.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Toronto, 1er août, 1858.

(Copie.)—

*Memorandum.*

Son Excellence le Gouverneur-Général désire que M. *Brown* prête son attention au présent memorandum et le communique aux messieurs dont il propose les noms à Son Excellence pour être membres du nouveau gouvernement.

Le Gouverneur-Général ne s'engage ni ne promet rien, soit implicitement ou explicitement, au sujet de la dissolution du Parlement.

Lorsque Son Excellence sera avisé à ce sujet, il se conduira d'après l'état de choses alors existant et les raisons qui lui seront exposées.

Le Gouverneur-Général n'a aucune objection à proroger le Parlement sans que les Membres de la nouvelle administration prennent leurs sièges pendant cette session ; cependant, s'il en agit ainsi, Son Excellence croit que ce devrait être avec la condition expresse que le Parlement se réunira aussitôt que possible, soit en novembre ou décembre. Son Excellence n'a aucune assurance que les nouveaux ministres possèdent la confiance de la majorité de la Chambre, avant qu'ils ne se présentent devant elle. Dans cet intervalle, la transaction des affaires doit, à son avis, se borner aux nécessités de l'administration ordinaire du gouvernement de la province.

Si le Parlement est prorogé, Son Excellence croit qu'il serait très désirable qu'on passât au préalable le bill pour l'enregistrement des électeurs, et celui pour prévenir les assignations frauduleuses et de faveur par les marchands, sujets à toutes les modifications que la sagesse des deux Chambres pourrait suggérer. En outre, tout item du budget d'absolue nécessité devrait être accordé par un vote de crédit ; les sommes pour les réparations indispensables des canaux devraient aussi être accordées par la Législature.

Son Excellence ne pourrait guère se décider à proroger les Chambres avant que ces affaires d'urgence ne fussent expédiées. Si le Parlement s'ajournait simplement jusqu'après la réélection des membres du gouvernement, le cas serait différent et la responsabilité retomberait alors sur la Chambre. La prorogation dépend de Son Excellence, et dans le cas dont il s'agit elle aurait lieu sans l'avis de ministres qui ont déjà la confiance du Parlement. L'opinion personnelle

de Son Excellence serait en faveur de la prorogation, si les conditions ci-dessus étaient remplies et que M. *Brown* et ses collègues n'y vissent pas d'objection.

(Signé,)

EDMUND HEAD.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Toronto, H. C., 31 juillet, 1858.

(Copie.)—

M. *Brown* a l'honneur d'accuser réception de la note de Son Excellence le Gouverneur-Général, d'hier au soir, avec le memorandum qui l'accompagnait.

Avant de recevoir la note de Son Excellence, M. *Brown* avait heureusement réussi à remplir le devoir qui lui avait été confié par le Gouverneur-Général, et il sera prêt à soumettre à son approbation, ce matin à l'heure fixée, les noms des messieurs qu'il propose pour former avec lui le nouveau gouvernement.

M. *Brown* soumet avec respect que lui et ses collègues ne seront pas en état de discuter les mesures importantes et les questions d'intérêt public signalées dans le memorandum de Son Excellence, avant de remplir les fonctions de conseillers constitutionnels de la couronne.

RUE CHURCH,  
Lundi matin, 2 août, 1858.

(Copie.)—

*Memorandum soumis à la considération de Son Excellence le  
Gouverneur-Général.*

Les conseillers actuels de Son Excellence ayant accepté leurs charges sur l'invitation de Son Excellence, après que la dernière administration eut, par sa résignation, confessé son incapacité de conduire efficacement les affaires du pays dans un Parlement convoqué d'après son conseil, et étant unanimement d'opinion que le recours constitutionnel d'un appel au peuple est le meilleur sinon l'unique moyen de résoudre les difficultés actuelles, conseillent respectueusement Son Excellence de proroger de suite le Parlement en vue d'une dissolution.

Lorsque les conseillers actuels de Son Excellence ont accepté leurs charges, ils ne se sont pas abusés sur la probabilité des obstacles qui les empêcheraient de conduire les affaires avec la Chambre d'Assemblée actuelle; dans leur opinion, cette Chambre ne possède pas la confiance du pays, et le mécontentement public s'est augmenté en voyant les actes nombreux et éclatants de fraude et de corruption par lesquels plusieurs sièges ont été obtenus à la dernière élection générale; griefs auxquels la Chambre n'a apporté aucun remède, quoique pressée de le faire par de nombreuses pétitions.

Depuis quelques années, il s'est manifesté dans le pays un violent sentiment d'antagonisme entre les deux sections de la province, lequel a, surtout dans cette

session, grandement entravé l'administration et la législation du gouvernement. La dernière administration n'a fait aucun effort pour surmonter ces difficultés ou y apporter remédier ; aussi le mal s'est-il accru dans une proportion remarquable.

Les conseillers actuels de Son Excellence sont entrés au gouvernement avec la ferme résolution de proposer des mesures constitutionnelles afin de faire régner entre le *Haut* et le *Bas-Canada* cette harmonie si essentielle à la prospérité de la province. Ils représentent respectueusement qu'ils ont droit de réclamer toute l'aide que Son Excellence peut constitutionnellement leur prêter dans l'accomplissement de cette tâche de toute importance.

La conduite imparlementaire et sans précédent de la Chambre d'Assemblée qui, immédiatement après avoir forcé par son vote le dernier ministre à résigner, a voté non-confiance dans la présente administration, sans en donner avis, quelques heures après sa nomination, en son absence de la Chambre et avant même de connaître sa politique, fournit la preuve la plus convaincante que les affaires du pays ne peuvent être administrées efficacement sous le contrôle de la Chambre, telle qu'elle est aujourd'hui composée.

CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF,  
3 août, 1858.

(Copie.)—

*Memorandum.*

Son Excellence le Gouverneur-Général a reçu l'avis du Conseil Exécutif, com-  
Document du 8 août, 1858. portant l'opportunité de dissoudre le Parlement.

Son Excellence doit, sans aucun doute, agir avec justice et impartialité envers tous les partis politiques ; mais il a aussi des devoirs à remplir envers la Reine et envers le peuple du *Canada*, devoirs qui l'emportent sur ceux qu'il doit à n'importe quel parti et à tous les partis.

Il s'agit pour Son Excellence, non pas de décider "ce qui peut être juste ou "avantageux pour un parti," mais "d'examiner où se trouve, somme toute, l'avantage ou la justice pour le peuple de la province." La résignation du dernier gouvernement a eu lieu par suite d'un vote de la Chambre qui n'exprimait, d'une manière directe, aucun manque de confiance de sa part.

Le vote de lundi soir a été un vote direct de non-confiance de la part des deux Chambres. Dans la Chambre d'Assemblée, il a été emporté par une majorité de quarante sur cent deux députés présents dans une Chambre de cent trente Membres ; il l'a donc été par une majorité de toute la Chambre, en supposant même qu'aucun député n'eût été absent lors du vote. Bien plus, un semblable vote a été emporté dans la Chambre Haute par seize contre huit, et une adresse basée sur ce vote a été adoptée ;



Il est évident que dans de telles circonstances, une dissolution, pour être efficace, devrait être immédiate. Son Excellence le Gouverneur-Général ne peut donc dissoudre le Parlement que d'après l'avis d'un ministère qui ne possède la confiance ni de l'une ni de l'autre branche de la Législature.

Son Excellence doit-il alors dissoudre le Parlement ?

Il n'appartient pas au Gouverneur-Général de décider si la conduite des Chambres, lundi soir, a été ou non conforme à cette courtoisie dont le Parlement a coutume de faire preuve envers une nouvelle administration ; c'est aux Chambres à juger de la convenance de leurs procédés. Son Excellence n'agit que d'après les conclusions où elles en viennent, pourvu seulement que le respect des formes donne force légale et constitutionnelle à leurs votes.

Il y a plusieurs considérations qui demandent une sérieuse attention au sujet d'une dissolution dans le moment actuel ; citons les suivantes :—

PREMIÈREMENT.—On a allégué que la Chambre actuelle ne représente pas le peuple. Si tel était le cas, il n'y avait aucune raison suffisante pour que le dernier gouvernement, en minorité dans cette même Chambre, cédât la place à celui d'aujourd'hui. Constitutionnellement, Son Excellence ne peut adopter ce point de vue.

SECONDEMENT.—La dernière élection n'a eu lieu que l'hiver dernier. Ce fait n'est pas un argument sans réplique contre une élection nouvelle ; cependant, les frais et les embarras qui en résulteraient sont trop grands pour être encourus de nouveau sans de puissants motifs.

TROISIÈMEMENT.—Les affaires soumises au Parlement ne sont pas encore expédiées. Il est peut-être vrai que peu de choses absolument essentielles restent à faire ; néanmoins, une partie des estimés et deux bills au moins d'une importance majeure sont encore devant la Chambre d'Assemblée, sans compter les affaires privées. De plus, les résolutions relatives au territoire de la *Baie d'Hudson* n'ont pas encore été considérées, et il ne peut être en conséquence donné de réponse sur ce sujet au gouvernement anglais.

QUATRIÈMEMENT.—L'époque de l'année et l'état des affaires contribueraient beaucoup à accroître les difficultés et les embarras qu'entraînerait une nouvelle élection, en autant que les moissons sont commencées dans beaucoup d'endroits et que les suites de la dernière crise commerciale se font encore sentir.

CINQUIÈMEMENT.—Les considérations suivantes sont fortement représentées à Son Excellence par ses conseillers actuels, comme des raisons qui doivent l'engager à en appeler au peuple et à les retenir pour conseillers :

1o. La corruption pratiquée suivant eux, à la dernière élection, et la tache qu'ils disent en rejaillir sur la Chambre d'Assemblée actuelle.

2o. L'existence d'un violent antagonisme entre le *Haut* et le *Bas-Canada*, et le danger pour l'Union qui doit résulter d'un tel état de choses.

Si l'on prend pour avéré le premier de ces points, quelle garantie a Son Excellence qu'une nouvelle élection, faite sous la même loi, six ou huit mois après la dernière, n'aura pas le même caractère que celle-ci ?

Si les faits sont tels qu'on les représente, ils pourraient plutôt être une raison pour différer l'élection générale aussi longtemps que possible—dans tous les cas, jusqu'à ce que la loi soit plus efficace, et que la sagesse du Parlement ait apporté des garanties suffisantes contre le retour de ces maux. Jusque là, en ayant fréquemment recours à l'occasion de faire naître de tels abus, on ne pourrait qu'en empirer la nature et en faire prendre l'habitude.

La seconde considération qui a rapport à l'antagonisme qui existe entre le *Haut* et le *Bas-Canada*, et le danger qui résulte pour l'Union de cette animosité, est d'un grave caractère. Elle serait pour Son Excellence le plus puissant motif de dissoudre le Parlement et de retenir, à tout événement, le gouvernement actuel, si l'on pouvait seulement établir deux choses d'une manière conclusive : s'il pouvait être démontré que les mesures qu'adopteront M. *Brown* et ses collègues seront propres et les seuls propres à faire disparaître ces maux, et que les membres du cabinet actuel sont les seuls hommes dans le pays capables de calmer les passions et d'apaiser les jalousies qui existent si malheureusement. Ces deux propositions peuvent être vraies, mais avant d'avoir été établies à la satisfaction entière de Son Excellence, le simple fait de l'existence du mal ne prouve point l'opportunité d'avoir recours à une élection générale dans les circonstances actuelles.

Il faudrait aussi établir la certitude ou, dans tous les cas, la grande probabilité de faire disparaître le mal par le moyen proposé et son efficacité exclusive.

Autrement, on se soumettrait volontairement à un grand mal présent pour courir la chance d'un bien futur.

Son Excellence croit qu'il est de son devoir d'épuiser tous les moyens avant de soumettre la province une seconde fois, dans le cours de la même année, aux frais, aux embarras et à la démoralisation d'une élection générale. Le Gouverneur-Général est loin de croire que tout moyen soit épuisé, ou qu'il lui soit impossible de former un ministère pour terminer la session et conduire les affaires pendant la vacance avec la confiance de la majorité de la Chambre d'Assemblée.

Ainsi, après pleine et entière délibération sur les arguments qui lui ont été soumis de vive voix ou par écrit, et avec tout respect pour l'opinion du Conseil, Son Excellence décline de dissoudre le Parlement dans les circonstances actuelles.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Toronto, H. C., 4 août, 1858.

(Signé) EDMUND HEAD.

(Copie.)—

M. *Brown* a l'honneur d'informer Son Excellence le Gouverneur-Général, qu'en conséquence du memorandum de Son Excellence de cette après-midi,

déclinant de suivre l'avis du Conseil de proroger le Parlement, en vue d'une dissolution, il n'a plus qu'à offrir sa résignation et celle de ses collègues.

CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF,  
Toronto, 4 août, 1858.

L'honorable M. *Taché* a donné lecture d'une lettre du greffier de cette Chambre, annonçant que le terme fixé pour recevoir des bills privés de l'Assemblée Législative, était expiré le quatre du courant.

*Ordonné*, Que la dite lettre reste sur la table.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures du matin.

## Samedi, 7 Aout, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
HAMILTON,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
MATHESON,  
TACHÉ,  
QUESNEL,  
ROSS,  
BELLEAU,  
SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DE LATERRIÈRE,  
DUCHESNAY,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

La Chambre a été informée qu'il avait été accordé une commission sous le grand sceau à l'honorable *Narcisse Fortunat Belleau*, nommant le dit honorable *Narcisse Fortunat Belleau* Orateur de cette Chambre.

La commission de l'Orateur a été alors lue comme suit :—

EDMUND HEAD.

## PROVINCE DU CANADA.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c., &c., &c.

A l'honorable NARCISSE FORTUNAT BELLEAU, et à tous ceux qui ces présentes verront :—

SALUT :

SACHEZ qu'ayant pris en notre royale considération la loyauté, l'intégrité et l'habileté du dit *Narcisse Fortunat Belleau*, nous avons nommé et désigné, et, par ces présentes, nous nommons et désignons le dit *Narcisse Fortunat Belleau*, pour être notre Orateur du Conseil Législatif de notre Province du *Canada*, au lieu et place de l'honorable *James Morris*, démissionnaire. Pour avoir et jouir de la dite charge, vous le dit *Narcisse Fortunat Belleau*, selon et durant notre plaisir et votre résidence actuelle dans les limites de notre dite Province, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, privilèges et avantages y appartenant et revenant de la manière la plus ample et entière. Pourvu toujours, que vous, le dit *Narcisse Fortunat Belleau*, remplissiez la dite charge en personne, sauf dans les cas de maladie ou autre incapacité.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province. TÉMOIN : Notre très-fidèle et bien-aimé le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de notre très-honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'Isle du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A *Toronto*, ce sixième jour d'Août, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-huit, et dans la vingt-deuxième année de Notre Règne.

Par ordre,

E. PARENT.

*Assistant Secrétaire.*

Enregistrée, 9 août, 1858, lib. D. S., commission, fol. 403.

THOS. AMIOT.

*Député Régistrare.*

Alors l'Orateur a pris le fauteuil au pied du trône et il a été ordonné d'entrer la commission dans les journaux, et de porter la masse devant lui.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable Orateur—d'*Ignace Morel* et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *J. B. Duberger* et autres, enfants de feu *J. B. Duberger*, demandant qu'il leur soit accordé une récompense pour le plan de la cité de *Québec*, dressé par leur défunt père, lequel plan a été emporté en *Angleterre* par le capitaine *By*, ou que le dit plan leur soit rendu.

D'*Hyacinthe Paquin* et autres, de l'isle *Bizard*, demandant que le village de *Ste. Anne* de l'isle de *Montréal* soit le chef-lieu électoral de la division de *Rigaud*.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication lui annonçant l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général, de se rendre à cette Chambre à 4 heures de l'après-midi, ce jour, pour sanctionner, au nom de Sa Majesté, certains bills passés par les deux Chambres de la Législature.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le terme pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative soit prolongé d'hui en huit.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau la loi du *Haut-Canada*, relative à la cour de pourvoi pour erreur et d'appel," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux *Scire Facias*, dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui incorpore la banque des townships de l'Est," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives aux testaments," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender 'l'acte de 1857 pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, ' de 1855, et pour ériger *St. Lambert* en une municipalité séparée," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser certaines corporations municipales, dans le *Haut-Canada*, à contribuer à l'établissement de moyens de communication à l'intérieur,"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet*, *Hamilton*, *Harmanus Smith* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour faire de plus amples dispositions pour l'incorporation de la ville de *St. Jean*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Taché* et *Cartier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les actes qui constituent la charte de la banque de *Québec* et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Taché*, *Duchesnay*, *Armstrong*, *Cartier* et *Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de l'inspection des prisons de 1857," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte des pêcheries," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet* secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre lundi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir,

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très honorable conseil privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nonveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme-huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée "Que c'est le plaisir de Son Excellence, qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier agissant en chancellerie, a lu les titres des bills à être séparément passés comme suit :—

Acte pour amender la loi relative aux droits de douane et d'excise, et pour imposer de nouveaux droits, et un impôt sur les aubergistes.

Acte pour transporter certaines parties de la rue *Bathurst*, dans la cité de *London*, à la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, et pour rendre plus facile à la dite compagnie le transport de certains immeubles à elle appartenant.

Acte pour abroger un acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, chapitre cent soixante-et-douze, pour confirmer un certain arpentage dans le township d'*Hamilton*.

Acte pour amender "l'acte de 1857 pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, et pour ériger *St. Lambert* en une municipalité séparée."

Acte pour amender l'acte qui incorpore la banque des townships de l'Est.

La sanction royale a été séparément donnée à chacun de ces bills par le greffier de cette Chambre, comme suit :—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne "ce bill."

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plu à Son Excellence de se retirer.

Alors sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 9 Août, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
MATHESON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,  
PERRY,

Les honorables MM.

CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable Orateur—de *George Hall* et autres, membres de l'église *d'Angleterre*, du diocèse de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Cinq pétitions du conseil municipal du comté de *Lambton*, demandant certains amendements aux lois de cotisations de 1853 ;

Aussi, demandant que les frais de l'administration de la justice en matières criminelles, soient payés dans le *Haut-Canada* comme dans le *Bas-Canada*, à même le revenu du fonds consolidé ;

Aussi, demandant la passation d'un acte pour rendre uniforme le mode d'indemniser les jurés dans les deux parties de la province ;

Auss, demandant certaines modifications à la loi qui règle les prestations personnelles ;

Aussi, demandant que certains lots de terre dans le *gore* du township de *Camden*, soient divisés du comté de *Kent* et réunis aux différents townships qu'ils avoisinent dans le comté de *Lambton*.

L'honorable M. *Armstrong*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les actes qui constituent la charte de la banque de *Québec*, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et



Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 3, ligne 5.—Retranchez depuis “séra” jusqu’à “agir” et insérez “qualifiée à”

Page 3, ligne 35.—Retranchez depuis “*Quebec*” jusqu’à “et”

Page 11, ligne 50.—Retranchez depuis “change” jusqu’à “à” dans la cinquante-et-unième ligne.

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d’eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Armstrong*, secondé par l’honorable M. *Duchessnay*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour faire de plus amples dispositions pour l’incorporation de la ville de “*St. Jean*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Moore*, secondé par l’honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour amender l’acte d’incorporation de la compagnie du pont international,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Moore*, secondé par l’honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 17, ligne 20.—Retranchez “officier” où ce mot se rencontre la première fois, et insérez “huissier”

Page 17, ligne 29.—Après “membres” insérez “officiers”

Page 18, ligne 4.—Retranchez “et” et insérez “du sexe masculin et ceux des” et retranchez depuis “locataires” jusqu’à “qui” dans la cinquième ligne.

Page 18, ligne 6.—Retranchez “et”

- Page 18, ligne 30.—Après “quartiers” insérez “ou divisions électorales”
- Page 18, ligne 31.—Après “quartier” insérez “ou division électorale”
- Page 18, ligne 33.—Après “quartier” insérez “ou division électorale”
- Page 22, ligne 20.—Retranchez depuis “masculin” jusqu’à “village” et insérez “du”
- Page 23, ligne 14.—Après “réside” insérez “si c’est un locataire”
- Page 23, ligne 20.—Après “locataire” insérez “résident”
- Page 23, ligne 24.—Retranchez depuis “et” jusqu’à “à” dans la vingt-cinquième ligne, et insérez “tels serments seront administrés”
- Page 24, ligne 4.—Après “l’officier-rapporteur” insérez “tiendra ou”
- Page 24, ligne 37.—Après “proposé” insérez “dans l’espace d’une heure”
- Page 26, ligne 46.—Retranchez depuis “ou” ou ce mot se rencontre la première fois, jusqu’à “ou” et insérez “transporte ses biens au bénéfice de ses créanciers”
- Page 27, ligne 1.—Retranchez depuis “Dans” jusqu’à “par” et insérez “tout cas prévu” et retranchez “et” et insérez “ou”
- Page 28, ligne 3.—Après “reeve” insérez “député reeve”
- Page 29, ligne 9.—Retranchez depuis “l’autorité” jusqu’à “sera” et insérez “de la présente section”
- Page 29, ligne 40.—Après “et” insérez “pour”
- Page 30, ligne 29.—Retranchez depuis “juge” jusqu’à “17” dans la trentième ligne.
- Page 30, ligne 34.—Retranchez depuis “et” jusqu’à “selon”
- Page 30, ligne 35.—Après “requerra” insérez “il”
- Page 32, ligne 1.—Retranchez depuis “membres” jusqu’à “village” et insérez “du conseil de toute ville comprise dans la juridiction du conseil de comté et le conseil de tout”
- Page 32, ligne 3.—Retranchez “une” et insérez “toute telle” et retranchez “un” où ce mot se rencontre la seconde fois, et insérez “ou”
- Page 32, ligne 4.—Retranchez “un” et insérez “tout”
- Page 33, ligne 8.—Après “ville” insérez “village ou township” et après “reeve” insérez “s’il y en a un” et retranchez jusqu’à “aussi” dans la neuvième ligne.
- Page 38, ligne 1.—Retranchez depuis “qu’ils” jusqu’à “en” dans la seconde ligne, et insérez “percevront”

- Page 38, ligne 6.—Retranchez “les” où ce mot se rencontre la seconde fois, et insérez “eu”
- Page 38, ligne 7.—Après “immédiatement” insérez “le montant”
- Page 38, ligne 31.—Après “habitant” insérez “ou contribuable”
- Page 44, ligne 37.—Après “susdit” insérez “et”
- Page 51, ligne 1.—Après “taxes” insérez “pour le paiement de telles dettes”
- Page 51, ligne 43.—Retranchez depuis “acte” jusqu’à “chaque” dans la quarante quatrième ligne.
- Page 51, ligne 46.—Après “ordinaires” insérez “et non payables dans la même “ année municipale”
- Page 52, ligne 1.—Retranchez depuis “acte” jusqu’à “règlement” dans la quatrième ligne, et insérez “ Excepté que dans les comtés “ (autres que les villes) le conseil de tel comté ou comtés “ pourra prélever par règlement ou règlements, sans les “ soumettre à l’approbation requise des électeurs de tel “ comté ou comtés pour contracter une dette ou un emprunt, “ toute somme ou sommes d’argent en sus de ce qui est “ nécessaire à ses dépenses ordinaires, ne devant pas excéder “ en aucune année vingt mille piastres. Pourvu qu’aucun “ tel”
- Page 52, ligne 5.—Retranchez depuis “pour” jusqu’à “ne” et insérez “contracter “ toute telle dette ou emprunt pour une somme en sus de ce “ qui est nécessaire à ses dépenses ordinaires, ne devant pas “ excéder en aucune année vingt mille piastres.”
- Page 53, ligne dernière.—Après “affecté” insérez “mais il sera néanmoins loisible “ au Gouverneur en conseil d’ordonner que la dite partie “ du produit de la taxe spéciale prélevée et au crédit du “ compte du fonds d’amortissement, ou au compte de la taxe “ spéciale comme susdit, au lieu d’être ainsi placée comme “ susdit, sera, de temps à autre à mesure que perçue, appli- “ quée au paiement ou rachat, à tel taux n’étant pas au-dessus “ du pair dont le dit conseil conviendra, d’aucune partie de “ telle dette ou d’aucunes des débentures représentant ou “ formant telle dette ou aucune partie d’icelle, quoique non “ alors payables, et dont le choix sera fait tel que le pres- “ crira le dit ordre ; et le conseil appliquera et continuera “ d’appliquer telle partie du produit de la taxe spéciale au “ crédit des comptes du fonds d’amortissement ou de la taxe “ spéciale, tel que le prescrira le dit ordre.

- Page 55, ligne 27.—Retranchez depuis “suivante” jusqu’à “au” dans la vingt-huitième ligne.
- Page 56, ligne 12.—Retranchez depuis “suivante” jusqu’à “Dans” dans la treizième ligne.
- Page 56, ligne 18.—Retranchez depuis “suivante” jusqu’à “le” dans la dix-neuvième ligne.
- Page 56, ligne 21.—Retranchez depuis “suivante” jusqu’à “ne” dans la vingt-deuxième ligne.
- Page 59, ligne 31.—Retranchez depuis “amende” jusqu’à “Dispositions” dans la trente-huitième ligne.
- Page 60, ligne 28.—Retranchez depuis “conformer” jusqu’à “personne” et insérez “toute”
- Page 60, ligne 29.—Retranchez depuis “licence” jusqu’à “pour” dans la trente-deuxième ligne, et insérez “et le cautionnement qu’elle devra donner de les observer”
- Page 61, ligne 5.—Retranchez depuis “d’auberge” jusqu’à “comprendra” et après “comprendra” insérez “et”
- Page 61, ligne 10.—Après “et” où ce mot se rencontre la première fois, insérez “le droit payable en vertu d’aucun acte passé dans la présente ou aucune session future du Parlement de cette province, et” et après “vingt” insérez “cinq”
- Page 63, ligne 6.—Retranchez depuis “Pour” jusqu’à “limiter” et après “nombre” retranchez “de” et insérez “et régler les”
- Page 63, ligne 21.—Retranchez depuis “deniers” jusqu’à “des” et insérez “provenant”
- Page 63, ligne 22.—Après “licences” insérez “et qui excéderont la somme payable à la province comme droit”
- Page 64, ligne 17.—Retranchez “ou” où ce mot se rencontre la seconde fois, et insérez “et”
- Page 66, ligne 33.—Après “requis” insérez “à un tenancier qui n’excèdera pas un dollar et cinquante cents par jour”
- Page 67, ligne 2.—Retranchez depuis “où” jusqu’à “électeurs” et insérez “cent”
- Page 67, ligne 6.—Retranchez depuis “dès” jusqu’à “le” dans la huitième ligne.
- Page 67, ligne 12.—Après “pétition” insérez “et il y donnera la description des limites des différents quartiers”

Page 67, ligne 17.—Retranchez depuis “township” jusqu’à “le” où ce mot se rencontre la seconde fois dans la dix-neuvième ligne.

Page 67, ligne 38.—Retranchez depuis “pétition” jusqu’à “aura” et insérez “tel que ci-devant pourvu”

Page 69, ligne 7.—Retranchez depuis “modifier” jusqu’à “Pauvres” dans la dixième ligne.

Page 70, ligne 20.—Retranchez “3” et insérez “4”

Page 70, ligne 21.—Retranchez “4” et insérez “5”

Page 71, ligne 1.—Après “dimanche” insérez “conformément à la loi”

Page 71, ligne 33.—Retranchez depuis “275” jusqu’à “aux” et insérez “Les sections suivantes depuis le No. 277 à 280 s’appliquent”

Page 72, ligne 24.—Après “licence” insérez “et pour fournir aux greffiers de “ townships les licences mentionnées dans la présente et la “ précédente sections, qui seront vendues aux personnes qui “ les demanderont dans le township, sous telles règles qui “ seront prescrites par tel règlement.”

Page 72, ligne 41.—Retranchez depuis “d’eau” jusqu’à “Le” dans la page 73, “ ligne première.

Page 73, ligne 1.—Après “comté” insérez “et cité”

Page 73, ligne 33.—Après “écoles” insérez Clause A.

#### CLAUSE A.

‘Dispositions applicables aux comtés seulement.’

‘Les sections suivantes depuis le No. 281 à 285 s’appliquent aux comtés seulement.’

Page 80, ligne 28.—Après “tableau” insérez “et chaque conseil est par le “ présent requis d’y faire entrer”

Page 81, ligne 11.—Retranchez depuis “publique” jusqu’à “Pour” dans la page 82, ligne première.

Page 82, ligne 5.—Retranchez depuis “l’égout” jusqu’à “Le” dans la page 83, ligne première, et insérez “et pour régler le temps et le mode “ de tel paiement”

Page 83, ligne 2.—Retranchez depuis “règlement” jusqu’à “Pour” dans la douzième ligne.

Page 86, ligne 22.—Retranchez depuis “trouvera” jusqu’à “sous” dans la vingt-quatrième ligne.

- Page 90, ligne 3.—Retranchez depuis ‘que’ jusqu’à ‘avis’ dans la quatrième ligne, et insérez ‘des’
- Page 90, ligne 5.—Après ‘proposé’ insérez ‘n’aient été affichés pendant un mois de calendrier auparavant’
- Page 90, ligne 17.—Retranchez ‘tel’ et insérez ‘tels’ et retranchez depuis ‘demande’ jusqu’à ‘sur’ dans la dix-huitième ligne, et insérez ‘de la partie requérant le règlement’
- Page 90, ligne 18.—Après ‘encourir’ insérez ‘pour tels avis’
- Page 92, ligne 16.—Après ‘puisse’ insérez ‘ou doit’
- Page 93, ligne 11.—Retranchez depuis ‘public’ jusqu’à ‘à’
- Page 93, ligne 13.—Retranchez depuis ‘payée’ jusqu’à ‘tout’ et insérez ‘et pour vendre de la même manière aux propriétaires d’aucunes terres adjacentes.’
- Page 95, ligne 9.—Retranchez ‘rues’ et insérez ‘chemins publics’ et après ‘cités’ insérez ‘townships’
- Page 95, ligne 11.—Après ‘chemin’ insérez ‘public’ après ‘rue’ insérez ‘pont’ après ‘ou’ insérez ‘autre’ et après ‘chemin’ où ce mot se rencontre la seconde fois, retranchez ‘public’
- Page 95, ligne 12.—Après ‘cité’ insérez ‘township’
- Page 95, ligne 14.—Après ‘rue’ insérez ‘pont’
- Page 95, ligne 16.—Après ‘cité’ insérez ‘townships’
- Page 95, ligne 17.—Après ‘rue’ insérez ‘chemin ou grand chemin’
- Page 95, ligne 19.—Après ‘rue’ insérez ‘pont’
- Page 95, ligne 26.—Retranchez ‘Mais’ et insérez ‘Et’
- Page 95, ligne 26.—Après ‘rue’ insérez ‘pont’ et retranchez depuis ‘ouvert’ jusqu’à ‘sans’
- Page 95, ligne 28.—Retranchez ‘ni’
- Page 95, ligne 29.—Retranchez depuis ‘et’ jusqu’à ‘par’ et insérez ‘reconnu’
- Page 98, ligne 35.—Retranchez depuis ‘comté’ jusqu’à ‘Pour’ dans la trente-septième ligne.
- Page 98, ligne 40.—Retranchez depuis ‘Townships’ jusqu’à ‘Le’ dans la quarante-deuxième ligne.
- Page 98, ligne 43.—Après ‘réglement’ insérez ‘pour aider les comtés à faire des chemins’
- Page 99, ligne 18.—Après ‘réglement’ insérez

## ARBRES OBSTRUANT DES GRANDS CHEMINS.

3. Pour ordonner que de chaque côté ou de l'un ou de l'autre côté d'un grand chemin passant dans un bois, les arbres (à moins qu'ils ne fassent partie d'un verger ou d'un bosquet, ou qu'ils n'aient été plantés expressément par ornement ou comme abris,) sur un espace n'excédant pas vingt-cinq pieds de chaque côté du chemin, soient abattus et enlevés par le propriétaire sous un délai fixé par le règlement, ou à son défaut, par le sous-voyer des grands chemins ou autre officier dans la division duquel la terre est située ; et dans ce dernier cas, pour autoriser le sous-voyer ou autre officier, à se servir des arbres pour aucun objet se rattachant à l'amélioration des grands chemins et ponts de sa division, ou à les vendre pour payer les frais de la mise en opération du règlement."

Page 104, ligne 6.—Après "township" insérez "cité"

Page 104, ligne 7.—Retranchez "cité"

Page 109, ligne 25.—Après "serment" insérez "ou fait une déclaration"

Page 117, ligne 31.—Retranchez depuis "dans" jusqu'à "pour" et insérez " telle maison d'arrêt"

Page 118, ligne 13.—Après "d'industrie" insérez "et de refuge"

Page 118, ligne 15.—Après "d'industrie" insérez "et de refuge"

Page 118, ligne 19.—Après "d'industrie" insérez "et de refuge"

Page 118, ligne 23.—Après "d'industrie" insérez "et de refuge"

Page 118, ligne 37.—Après "légitime" insérez " 5. Et les aliénés"

Page 118, ligne 38.—Après "d'industrie" insérez "et de refuge"

Page 118, ligne 44.—Après "d'industrie" insérez "et de refuge"

Page 119, ligne 3.—Après "d'industrie" insérez "et de refuge"

Page 119, ligne 14.—Après "terrain" insérez "de la corporation"

Page 119, ligne 15.—Retranchez depuis " publiques " jusqu'à " un " dans la seizième ligne.

Page 119, ligne 41.—Retranchez depuis "cité" jusqu'à "Fausses" dans la page 121, ligne 19.

Page 125, ligne 12.—Après "corporation" insérez "et les syndics de tel village de police"

Page 125, ligne dernière.—Après "acté" insérez "410. Et attendu qu'il s'est élevé des doutes quant au pouvoir que pouvaient posséder les villes et les villages incorporés, dans le cas où ils sont séparés du ou des townships dans lesquels ils se trouvent situés, d'imposer des cotisations et des corvées, ainsi que les townships ont le droit de le faire ; pour faire cesser ces

“doutes, il est déclaré que les différents actes 12 *Victoria*,  
 “chap. 81, 13 et 14 *Victoria*, chap. 64, et 16 *Victoria*,  
 “chaps. 181 et 182, ont donné aux villes et villages incor-  
 “porés, dans le cas où ils sont séparés du ou des townships  
 “dans lesquels ils se trouvent situés, les mêmes pouvoirs à  
 “l'égard de l'imposition des cotisations et des corvées, que  
 “ceux dont sont revêtus les townships par les dits actes  
 “respectivement.”

411.—Le présent acte ne s'appliquera qu'au *Haut-Canada*.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendemens soient pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le terme fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé d'hui à six jours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour amender l'acte de l'inspection des prisons de 1857,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Ross* est entré.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : “Acte des pêcheries.”

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Perry* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, Que l'honorable M. *Simpson* soit ajouté au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Résolu*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera demain, elle demeure ajournée à sept heures et demie du soir, et qu'il y ait une séance du soir tous les jours de la semaine, à sept heures et demie, en sus de la séance ordinaire à trois heures l.M., et que chaque séance du soir soit considérée comme étant une séance distincte,



dans le but de faciliter la dépêche des affaires et de mettre bientôt fin à la présente session.

L'honorable M. *Vankoughnet* a, avec la permission de la Chambre, présenté une pétition de *W. Cayley* et autres, de la cité de *Toronto* et des environs.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 10 Août, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,  
FERGUSON,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
ROSS,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,

Les honorables MM.

PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable Orateur—d'*Alfred Hamel*, de la cité de *Québec*, arpenteur provincial.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

D'Ignace Morel et autres, demandant que partie de la paroisse de *St. Arsène* soit réunie au township de *Whitworth* pour les fins municipales.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser certaines corporations municipales dans le *Haut-Canada* à contribuer à l'établissement de moyens de communication à l'intérieur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social, pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, Qu'il soit permis à l'honorable *John Prince*, Membre de cette Chambre, de comparaître (comme conseil du Membre pour *Essex*, *John MacLeod*, écuyer,) devant le comité spécial chargé de décider de la contestation de l'élection du dit comté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les actes qui constituent la charte de la banque de *Québec*, et pour d'autres fins," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels ils demandent le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faire de plus amples dispositions pour l'incorporation de la ville de *St. Jean*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du pont international," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte des pêcheries,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte relatif aux institutions municipales du Haut-Canada," et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque du Canada."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative à la juridiction et à la procédure des divers cours de *Surrogate* dans le Haut-Canada, et pour rendre la pratique de ces cours plus simple et plus expéditive," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser *William McIntosh*, du village de *Newcastle*, à vendre, hypothéquer, ou autrement aliéner un certain lot de terre dans le dit village de *Newcastle*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour pourvoir au choix d'un chef-lieu pour le comté de *Bruce*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du grand chemin “ de fer Occidental,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour venir en aide à certains légataires de feu *Samuel Street Wilmot*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour annexer certains lots dans le *Gore* de *Camden*, aux townships “ d'*Euphemia* et *Dawn*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour amender les chartes de la compagnie unie ci-devant appelée “ La compagnie du grand chemin de fer du Sud-Ouest,” et pour changer son nom “ en celui de “ La compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour rectifier une erreur dans l'acte dix-huit *Victoria*, chapitre cent douze, relatif à l'érection des églises dans le *Bas-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour changer les limites de la ville de *Collingwood*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Marmora* et *Belleville*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau la loi du *Haut-Canada*, relative à la cour de pourvoi pour erreur et d'appel ;”

Aussi, le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte de l'inspection des prisons de 1857 ;”

Et aussi, le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relative aux *scire facias* dans le *Haut-Canada*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé les dits bills sans amendement.

La Chambre s'est alors ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre est entrée en séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser certaines corporations municipales dans le *Haut-Canada*, à contribuer à l'établissement de moyens de communication à l'intérieur," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social, pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte des pêcheries," a été lu la troisième fois.

Alors sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Le dit bill a été amendé comme suit :—

Page 2, ligne 27.—Retranchez "cinquante-unième" et insérez "cinquantième"

Page 4, ligne 20.—Retranchez depuis "*Canada*" jusqu'à "II" dans la 26e ligne.

Page 4, ligne 46.—Retranchez depuis "vingt-quatrième" jusqu'à "section"

Page 5, lignes 1 et 2.—Retranchez "aux dites sections" et insérez "à la dite section."

Page 5, ligne 37.—Retranchez "poisson blanc."

Page 10, ligne 26.—Après "fin" insérez Clause A :—

CLAUSE A.

74.—"Rien de contenu aux 35e et 36e sections du présent acte ne s'étendra au lac *Huron* ou au lac *Supérieur*."

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Alors l'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*,

“ Que les mots “ greffiers de division ” soient ajoutés de nouveau au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question a été alors mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser *William McIntosh*, du village de *Newcastle*, à vendre, hypothéquer, ou autrement aliéner un certain lot de terre dans le dit village de *Newcastle*,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Simpson*, *Prince*, *Vankoughnet*, *Boulton*, *Seymour* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour pourvoir au choix d'un chef-lieu pour le comté de *Bruce*, a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet* et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour venir en aide à certains légataires de feu *Samuel Street Wilmot*,”

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour autoriser *William McIntosh*, du village de *Newcastle*, à vendre, hypothéquer, ou autrement aliéner un certain lot de terre dans le dit village de *Newcastle*.”

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour annexer certains lots dans le Gore de *Camden* aux townships d'*Euphemia* et *Dawn*,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour rectifier une

“ erreur dans l'acte 18 Vict., chap. cent douze, relatif à l'érection des églises “ dans le *Bas-Canada*,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour changer les “ limites de la ville de *Collingwood*,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *Murney*, secondé par l'honorable M. *Perry*, La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 11 Aout, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
FERGUSSON,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,

Les honorables MM.

PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS  
PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Moore*—de *William Anstruther Maingy*, greffier assistant additionnel du Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que la dite pétition soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—



De *W. Cayley* et autres, de la cité de *Toronto* et des environs, demandant la passation d'un acte pour les incorporer et d'autres personnes en une compagnie de banque, pour faire des affaires de banque à *Toronto* et ailleurs, sous les noms et raisons de "La banque du *Canada*."

De *George Hall* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, du diocèse de *Québec*, demandant que l'acte maintenant sous la considération du parlement, relatif au synode de l'église d'*Angleterre*, ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pour la présente session, a présenté son septième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de Comité, 10 août, 1858.

Le comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, a l'honneur de faire rapport sur le renvoi qui lui a été fait, le vingt-huitième jour du mois dernier, de la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, du 19 du mois dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre les rapports de *W. F. Coffin*, écuyer, en date respectivement des 20 et 26 mai, 1858, au sujet de certaines propriétés de l'artillerie, ayant rapport aux prisons de correction et autres institutions publiques.

Votre comité recommande que l'on fasse imprimer sept cent cinquante copies de la dite réponse dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour venir en aide à certains légataires de feu *Samuel Street Wilmot*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 9.—Retranchez depuis "propriété" jusqu'à "et" dans la 10e ligne.

Page 1, ligne 46.—Retranchez "hypothéquer"

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser *William McIntosh*, du village de *Newcastle*, à vendre, hypothéquer, ou autrement aliéner un certain lot de terre dans le dit village de *Newcastle*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 7.—Retranchez depuis "susdit" jusqu'à "et" dans la huitième ligne.

DANS LE PRÉAMBULE DU BILL.

Page 1, ligne 39.—Retranchez "hypothéquer"

DANS LE TITRE DU BILL.

Retranchez "hypothéquer"

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson* secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour pourvoir au choix d'un chet-lieu pour le com é de *Bruce*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que les pétitions présentées à cette Chambre en faveur du bill intitulé: "Acte pour autoriser *James Pearson* à construire un chemin de fer ou "à *tram* devant réunir une carrière de pierre au Grand Tronc de chemin de fer, "près de *Georgetown*," soient référées au comité spécial pour le dit bill.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour annexer certains lots dans le *Gore* de *Camden* aux townships "d' *Euphemia* et *Dawn*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour rectifier une "erreur dans l'acte 18 Vict., chap. 112, relatif à l'érection des églises dans le " *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "incorporer la banque du *Canada*."

L'honorable M. *Vankoughnet*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Perry* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les "actes d'incorporation de la compagnie du grand chemin de fer Occidental," a été lu seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince, Hollis Smith, Gordon et de Blaquière*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender les chartes de la compagnie unie ci-devant appelée 'La compagnie du grand chemin de fer du Sud-Ouest,' et pour changer son nom en celui de 'La compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*,'"

L'honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry, Ross, Prince, Patton* et *Matheson*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présente-ment.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *Duchesnay* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit:—

Page 4, ligne dernière.—Insérez 'Clause A.'

#### CLAUSE A.

L'acte passé dans la session tenue dans les quatorzième et quinzième années du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour autoriser l'emploi des pensionnaires militaires et autres, comme corps de police locale," est par le présent remis en vigueur, et continuera à être en force pour le terme d'une année, à compter de la passation du présent acte.

Le dit amendement étant lu la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé

*Ordonné*, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Marmora et Belleville*,"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Seymour*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Seymour*, *Perry*, *Murney* et *Mutheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loi.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre les actes qui constituent la charte de la banque de *Québec* et pour d'autres fins;"

Aussi, le bill intitulé: "Acte des pêcheries;"

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Cobourg et Peterborough*, et pour accorder de plus amples facilités à la dite compagnie," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'établissement de bureaux d'enregistrement séparés dans les cités, nouveaux comtés et divisions de comtés dans le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de transport de navigation et de chemin de fer du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour abolir, en certains cas, l'arrestation dans les actions civiles et pour mieux prévenir la fraude et la punir avec plus d'efficacité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer l'académie de *St. Césaire*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour ériger en corporation le village d'*Arthabaskaville*, dans le comté d'*Arthabaska*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative, par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la cité des *Trois-Rivières*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour ériger en municipalité de village sous le nom de "*Fermont*", le village maintenant connu sous le nom de "*Forges Rudnor*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour légaliser certains règlements de la municipalité de *Berlin*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour changer et amender de nouveau la charte de la banque coloniale du *Canada*;"

Et aussi, le bill intitulé: "Acte pour modifier et amender l'acte d'incorporation de la banque *Zimmerman*, et pour changer le nom de cette corporation en celui de 'La banque de *Clifton*,'" et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé les dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'inspection du houblon," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'est alors ajournée.

A sept heures et demie du soir la Chambre est entrée en séance.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

*Ordonné*, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour venir en aide à certains légataires de feu *Samuel Street Wilmot*," tel qu'amendé,

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,  
Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

Après de longs débats,

L'honorable M. *Patton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Que le mot "maintenant" soit retranché, et après "fois" d'insérer "d'hui en trois  
"mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est  
divisée : et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.—7.</i>
<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Smith, Harmaunus.7.</i>
<i>Moore,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Simpson,</i>	

Et la Chambre étant également divisée, elle a été résolue dans l'affirmative par  
la voix prépondérante de l'Orateur.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a  
été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte  
"pour autoriser *William McIntosh*, du village de *Newcastle*, à vendre, hypo-  
"théquer, ou autrement, aliéner un certain lot de terre dans le dit village de  
"Newcastle," tel qu'amendé,

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

L'honorable M. *Patton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*,

Que le mot "maintenant" soit retranché, et après "fois" d'insérer "d'hui en trois  
"mois."

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée :  
et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet.—8.</i>



## NON-CONTENTS.

## Les honorables MM.

*Boulton,*  
*Moore,*  
*Morris,*

*Murney,*  
*Prince,*

*Seymour,*  
*Simpson,*

*Smith, Harmanus*  
*Smith, Hollis.—9.*

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative sur la même division.

*Ordonné,* Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné,* Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'académie de *St. Césaire,*" a été lu la seconde fois.

*Ordonné,* Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Duchesnay, Armstrong* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour ériger en corporation le village d'*Arthabaskaville*, dans le comté d'*Arthabaska,*"

L'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné,* Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables

MM. *Matheson, Armstrong* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la cité des *Trois-Rivières*,"

L'honorable M. *Armstrong* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*, Que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant quelle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Alors l'honorable M. *Armstrong* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Armstrong, Matheson, Duchesnay* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour ériger en municipalité de village, sous le nom de "*Fermont*", le village maintenant connu sous le nom de "*Forges Radnor*."

L'honorable M. *Armstrong* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Armstrong* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé au comité spécial mentionné en dernier lieu.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour légaliser certains réglemens de la municipalité de *Berlin*, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton, Prince* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'inspection du houblon," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables

MM. *Hollis Smith*, *Prince*, *Simpson*, *Moore* et *Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la banque international du *Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 3, ligne 24.—Après "acte" insérez ce qui suit comme 7e clause.

VII. "La trente-neuvième section du dit acte, en premier lieu mentionné, sera et  
" elle est par le présent amendée, par la révocation de ses  
" deux proviso."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour encourager et répandre la pratique de la vaccination," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 23.—Retranchez "cinq chelins" et insérez "cinquante cents"

Page 2, ligne 28.—Retranchez depuis "Toutes les fois" jusqu'à "d'icelle" inclusivement, dans la trente-septième ligne.

Page 2, ligne 39.—Retranchez "août" et insérez "octobre"

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Prince*, La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 12 Août, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
HAMILTON,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
MORRIS,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
ROSS,  
SEYMOUR,  
ARMSTRONG,

Les honorables MM.

PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS  
DUCHESNAY,  
VANKOUGHNET,  
DESSAULLES,  
PATTON,  
MURNEY,  
SMITH, HOLLIS.  
PRINCE.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

*D'Alfred Hamel*, arpenteur provincial, de la cité de *Québec*, demandant que cette Chambre veuille bien souscrire pour un certain nombre de copies de son plan lithographié de la cité de *Québec*.

L'honorable M. *Armstrong*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la cité des *Trois-Rivières*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*O. donné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Armstrong*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour ériger en municipalité de village, sous le nom de "*Fermond*", le "village maintenant connu sous le nom de "*Forges Radnor*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender les chartes de la compagnie unie ci-devant appelée 'La compagnie du grand chemin de fer du Sud-Ouest,' et pour changer son nom en celui de 'La compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 5, ligne 23.—Après "actes" insérez "mais la compagnie ne mettra pas en  
"opération la dite branche de chemin de fer à ou près de  
"Fort *Erié*, avant l'achèvement de la ligne principale à ou  
"près le Pont Suspendu susdit."

Le dit amendement étant lu la seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*. Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : "Acte pour légaliser certains règlements de la municipalité de *Berlin*, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du grand chemin de fer Occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser *James Pearson* à construire un chemin de fer ou à *tram*, devant réunir une carrière de pierre au Grand Tronc de chemin de fer, près de "Georgetown," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant regu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 3.—Après "susdit" insérez "Pourvu toujours que les droits, "pouvoirs et autorités, conférés par l'acte des clauses "consolidées des chemins de fer, à l'égard des terrains et "évaluation d'iceux, ne seront exercés avant d'avoir d'abord "obtenu le consentement et l'approbation du bureau des "commissaires des chemins de fer."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Matheson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour ériger en corporation le village d'*Arthabaskaville*, dans le

comité d'*Arthabaska*, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de *Marmora* et *Belleville*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

L'honorable M. *Perry* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que tous les mots après "soit" soient retranchés, et d'insérer "référé de nouveau au même comité spécial, dans le but de l'amender en insérant six cents mille piastres, au lieu de cent cinquante mille piastres, comme devant être la somme qui sera souscrite avant que la compagnie n'entre en opération."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents pour la présente session, a présenté son sixième rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

#### CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 12 août, 1858.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a fait l'examen des comptes du greffier pour les mois de mai, juin et juillet derniers. Le trentième jour d'avril dernier, date de la dernière audition, il était dû au greffier une somme de douze cent deux dollars, cinquante-six cents (\$1202 56) ; il a rendu compte à la satisfaction de votre comité, au

moyen de pièces justificatives, depuis le No. cinq cent quarante neuf au No. sept cent quatre vingt-trois inclusivement, de divers autres paiements faits en mai, juin et juillet, au montant de trente-trois mille cent trente-huit dollars, trente-quatre cents (\$33,138 34), faisant en tout trente-quatre mille trois cent quarante dollars, quatre vingt-dix cents (\$34,340 90), qui revenaient à son crédit le trente-unième jour de juillet dernier.

D'un autre côté, il apparaît que le greffier a reçu pendant les trois mois de mai, juin et juillet, vingt-sept mille sept cent dix dollars, cinquante-et-un cents (\$27,710 51), de sorte que le dit trente-unième jour de juillet dernier, il lui revenait une balance de six mille six cent trente dollars, trente-neuf cents (\$6,630 39), différence de sa recette et de sa dépense jusqu'à cette date pour votre honorable Chambre.

Votre comité recommande que le salaire de M. *McLean* soit de cinq cents dollars par année, à compter de sa nomination à la situation laissée vacante au bureau du greffier par la résignation de M. *George de Blaquièrre*.

Par rapport à M. *Nanton* dont son honneur l'Orateur a retenu les services au commencement de la session, comme aide dans le bureau du greffier et comme greffier des comités spéciaux et des bills privés, votre comité rapporte avec plaisir qu'il a parfaitement bien répondu au choix de l'Orateur, et recommande que sa rémunération soit de quatre dollars par jour pour le temps que ses services seront requis.

La pétition de *John McGinnis*, demandant que votre honorable Chambre fasse l'achat d'exemplaires de la carte du *Canada* et des *Etats-Unis*, de *Colton*, a été renvoyée à votre comité. Après avoir examiné cette carte, votre comité ne peut recommander d'accorder la demande que contient la pétition.

Et sur le renvoi fait à votre comité de la pétition de M. *Mainy*, l'un des officiers de cette Chambre, présentée hier, votre comité est aussi dans la nécessité de faire un rapport défavorable.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé,)

P. H. MOORE,

*Président.*

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

*Ordonné*, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit émis un ordre en faveur du greffier de cette Chambre pour la somme de trente mille



piastres, pour le mettre en état de faire face aux dépenses contingentes de cette Chambre pour l'année courante, dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Duchesnay*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'académie de *St. Césaire*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour annexer certains lots dans le Gore de *Camden* aux townships d'*Euphemia* et *Dawn*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Simpson* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de transport, de navigation et de chemin de fer du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet*, *Prince*, *Morris* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abolir en certains cas l'arrestation dans les actions civiles, et pour mieux prévenir la fraude et la punir avec plus d'efficacité."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la banque internationale du *Canada*."

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour limiter le montant de la taxe municipale sur certains terrains dans la cité de *Hamilton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la "Chambre des fabricants de bois de l'*Ottawa*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie métropoli-

“ taine du gaz et de l'eau de *Toronto*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie de prêt du *Canada-Ouest*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour étendre les limites du village incorporé de *Caledonia*, dans le comté de *Haldimand*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer le collège l'*Assomption*, à *Sandwich*, dans le diocèse de *London*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour autoriser *William McIntosh*, du village de *Newcastle*, à “ vendre, hypothéquer, ou autrement aliéner un certain lot de terre dans le dit “ village de *Newcastle*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour venir en aide à certains étudiants en droit dans le *Bas-Canada*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender et refondre les lois du jury dans le *Haut-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de crédit foncier du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour établir des dispositions plus avantageuses pour le rachat des débetures provinciales, la consolidation de la dette publique, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les municipalités qui ont des parts dans la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, à être mieux représentées dans la direction des affaires de la dite compagnie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du canal à vaisseaux de la rivière *St. Clair* et de *Two Creeks*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte pour régler la commune de l'île du *Pads*, dans le comté de *Berthier*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pendant continuer pendant un temps limité les divers actes et "ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour créer une exception aux lois du *Bas-Canada*, au sujet de "certaines substitutions faites par le testament de feu dame *Ann Wragg*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte intitulé : "Acte pour autoriser "les membres de l'église-unie d'*Angleterre* et d'*Irlande* en *Canada*, à s'assembler "en synode," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours de cette Chambre.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 17.—Après "paroisse" insérez "mission ou cure dans le diocèse,  
" ou dans le cas où il pourra y avoir plus d'une congrégation  
" dans toute paroisse, mission ou cure, alors chaque telle  
" congrégation"

Page 1, ligne 19.—Retranchez "telle cure" et insérez "telle paroisse, mission  
" ou cure, ou appartenant à telle congrégation"

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

La Chambre s'est alors ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre est entrée en séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour ériger en corporation le village d'*Arthabaskaville*, dans le comté d'*Arthabaska*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour étendre les limites du village incorporé de *Caledonia*, dans le comté de *Haldimand*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Harmaunus Smith*, *Morris* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer le collège l'*Assomption*, à *Sandwich*, dans le diocèse de *London*."

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

Que la cinquante septième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Armstrong*, *Harmaunus Smith*, *Cartier* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser les municipalités qui ont des parts dans la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, à être mieux représentées dans la direction des affaires de la dite compagnie," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Matheson*, *Seymour*, *Morris* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte pour régler la commune de l'isle du *Pads*, dans le comté de *Berthier*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Armstrong*, *Duchesnay*, *Cartier* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société *St. André de Montréal*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours de cette Chambre.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 32.—Retranchez "toute espèce de biens-meubles ou immeubles" et "insérez "tels biens-meubles nécessaires pour l'occupation " de fait de la dite corporation."

Page 1, lignes 35 et 36.—Retranchez " et acquérir au lieu d'iceux d'autres biens " meubles ou immeubles" et insérez " et en acquérir " d'autres à la place" et après "que" retranchez le reste de la clause, et insérez "la dite corporation pourra acquérir " tout autre bien fonds ou tout intérêt en icelui, par dona- " tion ou legs, s'il est fait au moins six mois avant le décès " du donateur ou légateur, et la corporation pourra posséder " tel bien pour une période n'excédant pas trois ans, et le " dit bien, partie d'icelui ou intérêt en icelui, qui n'aura pas " été aliéné ou dont il n'aura pas été disposé dans la dite " période, retournera à la personne dont il aura été acquis, " à ses héritiers ou autres représentants ; et pourvu que les " produits de la propriété dont il aura été disposé durant la " dite période seront, pour l'usage de la dite corporation, " placés en effets publics de la province, en actions de " banques incorporées et en d'autres effets reconnus."

Page 1.—Retranchez la clause 2.

Page 3, ligne 1.—Retranchez depuis "que" jusqu'à "soumettre" (inclusivement), dans la troisième ligne, et insérez "pour l'admission et l'ex- " pulsion des membres, et pour l'administration convenable " des biens et des affaires de la corporation."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Morris*, secondé par l'honorable *M. Simpson*, il a été

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque du *Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours de cette Chambre.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 43.—Après “cause” insérez clause A.

CLAUSE A.

Le dit honorable *William Cayley*, l'honorable *Joseph Curran Morrison*, *Angus Morrison*, écuyer, l'honorable *John Ross*, *William Henry Boulton*, écuyer, et *Frederick Cumberland*, écuyer, seront les directeurs provisoires de la dite banque, aux fins d'ouvrir des livres de souscription des actions de la dite banque, dans la cité de *Toronto*, et dans tels autres endroits qu'ils jugeront convenable, et de recevoir des souscriptions au dit capital, et de transiger toutes autres affaires relatives à la dite souscription et à l'administration des affaires de la dite banque, qu'il deviendra nécessaire de faire avant la première assemblée générale des actionnaires pour l'élection de directeurs tel que ci-après mentionné.

Page 6, ligne 17.—Après “vingt” insérez “cinq”

Page 11, ligne 47.—Retranchez depuis “province” jusqu'à “mais” dans la 51e ligne.

Page 12, ligne 6.—Après “et” où ce mot se rencontre la seconde fois, insérez “en”

Page 15, ligne 6.—Après “la” insérez “fin de la”

Sur motion de l'honorable *M. Morris*, secondé par l'honorable *M. Simpson*, il a été *Ordonné*, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour modifier l'acte d'incorporation de la compagnie canadienne “ de navigation à vapeur de l'intérieur,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Retranchez la clause IV.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable *M. Morris*, secondé par l'honorable *M. Simpson*, il a été

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill



intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour amender la loi relative à l'admission des procureurs," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours de cette Chambre.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 3, ligne 16.—Retranchez depuis "comtés" jusqu'à "régistrare, dans la 17e ligne.

Page 3, ligne 19.—Retranchez depuis "de" où ce mot se rencontre la première fois jusqu'à "dans" et insérez "tout comté ou union de comtés"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été *Ordonné*, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour confirmer les titres et créances hypothécaires des acquéreurs de terres et héritages dans le *Haut-Canada*, sous le contrat de mariage de *John Stuart Lyon* et *Mary Theresa Dickson*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender et étendre trois différents actes passés respectivement dans les septième, neuvième et quatorzième années du règne de Sa présente Majesté, relativement à la compagnie de dépôt et de prêt du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du Gouvernement civil pour l'année 1858, et à certaines autres dépenses se rattachant au service public, et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du fonds consolidé du revenu," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

---

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour autoriser le sénat de l'université de *Toronto* à approprier " certains terrains pour en faire un parc et le renfermer dans les limites de la " cité de *Toronto*, et pour étendre les règlements de police de la dite cité aux " terrains adjacents de l'université," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour refondre et amender les lois de la chasse du *Bas-Canada*, et pour " défendre la destruction des œufs des oiseaux sauvages en cette partie de la " province, et dans le golfe et fleuve *St. Laurent*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## Vendredi, 13 Août, 1858

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,  
HAMILTON,  
KNOWLTON,  
MOORE,  
GORDON,  
MATHESON,  
BOULTON,  
ROSS,  
MILLS,  
SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,  
PERRY,  
CARTIER,  
SMITH, HARMAUNUS,  
DUCHESNAY,  
SIMPSON,  
VANKOUGHNET,  
PATTON,  
SMITH, HOLLIS,  
PRINCE.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

D'*Anstruther Maingy*, greffier assistant additionnel du Conseil Législatif, demandant de l'aide.

L'honorable M. *Armstrong*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte pour régler la commune de l'isle du *Pads*, dans le comté de *Berthier*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hollis Smith*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'inspection du houblon," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de transport, de navigation et de chemin de fer du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le collège l'Assomption, à Sandwich, dans le diocèse de London," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour changer les limites de la ville de Collingwood," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le solliciteur-général *Rose* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Jeudi, 12 août, 1858.

*Résolu*,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Sa Majesté, au sujet de la construction d'un chemin de fer intercolonial, reliant les provinces du *Nouveau Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse* au *Canada*, et demandant le concours de leurs Honneurs à cette adresse.

*Ordonné*, Que l'honorable M. le solliciteur-général *Rose* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. M. B. LINDSAY,

*Greffier-Assistant.*

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

La dite adresse à Sa Majesté a été alors lue par le greffier comme suit :—

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTE LA REINE.

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, les loyaux et féaux sujets de Votre Majesté, les Communes du *Canada*, réunis en parlement provincial, approchons humblement de Votre Majesté, pour lui représenter—

Que la construction d'un chemin de fer intercolonial, reliant les provinces du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse* au *Canada*, a longtemps été regardée comme une affaire absolument nationale, et sur l'importance de laquelle on devrait fortement insister auprès du gouvernement impérial de Votre Majesté.

Que durant plusieurs mois de l'année, il ne peut exister de relations entre le Royaume-uni et le *Canada*; qu'en passant par le territoire des *Etats-Unis d'Amérique*, et que cette dépendance et ces relations exclusives avec un pays étranger, ne peuvent avoir, même en temps de paix, qu'une grande et pernicieuse influence sur le sort du *Canada*, comme partie intégrante de l'empire de Votre Majesté, et tendre à implanter ailleurs cette identité d'intérêt qui devrait exister entre la mère patrie et ses colonies.

Que, tout en ayant la plus grande confiance dans les assurances qui ont été données à la province par le gouvernement impérial de Votre Majesté, que le *Canada* peut, en tout temps, compter sur les forces de l'empire dans le cas d'une invasion étrangère, nous sommes convaincus que l'*Angleterre* ne pourrait déployer efficacement ces forces durant une grande partie de l'année, vu l'absence de moyens de communication suffisants, et que si les relations amicales qui existent

si heureusement aujourd'hui entre la *Grande Bretagne* et les *États-Unis*, venaient à cesser, la difficulté d'avoir accès à l'Océan pendant l'hiver, pourrait mettre sérieusement la sûreté de la province en danger.

Que dans le but de coloniser promptement les territoires maintenant occupés par la compagnie de la Baie d'*Hudson*, et de développer les ressources des vastes régions comprises entre le *Canada* et l'Océan Pacifique, il serait essentiellement de l'intérêt de l'Empire tout entier qu'il fût établi une grande voie de communication s'étendant de l'Océan Atlantique vers l'ouest, laquelle donnerait à la fois à toutes les possessions anglaises en *Amérique*, un accès facile à la *Grande Bretagne* et à sa protection, tandis que par les facilités de communication qui leur seraient ainsi offertes à l'intérieur, ces grandes dépendances deviendraient plus prospères, leur puissance serait consolidée et augmenterait celle de l'empire, et leur union avec la mère-patrie serait pour toujours assurée.

Que le *Canada* a déjà presque complété dans les limites de la province, un réseau de chemins de fer de plus de seize cent milles de longueur, s'étendant de l'extrémité orientale de la province vers sa frontière occidentale ; que ce réseau est de la plus grande importance pour sa prospérité commerciale et matérielle, et devra former partie de la grande route projetée, mais qu'à moins d'être complété jusqu'à l'Océan, il sera toujours comparativement sans utilité au point de vue national, soit pour rapprocher les sœurs colonies, soit pour rattacher ces colonies à la mère-patrie.

Que sous ces circonstances, nous sentons profondément l'importance d'un chemin de fer Intercolonial, et la nécessité qu'il y a de le construire sans retard ; et que désirant nous joindre au gouvernement impérial de Votre Majesté et aux provinces de la *Nouvelle Ecosse* et du *Nouveau Brunswick*, pour en assurer le prompt achèvement, nous concourons dans le mémoire que les Délégués Canadiens ont adressé au Secrétaire d'Etat de Votre Majesté pour les colonies, et que Son Excellence le Gouverneur-Général a fait mettre devant le parlement provincial par le gracieux message qu'il lui a communiqué le trente-et-unième jour de mai dernier, et demandons humblement qu'il plaise à Votre Majesté de prendre le dit projet de chemin de fer Intercolonial en Sa gracieuse et prompte considération, et que toutes les négociations qui pourront se faire à l'avenir à ce sujet soient conduites, autant que possible, d'après les principes émis dans le mémoire en question.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill

intitulé : "Acte pour amender les chartes de la compagnie unie appelée ci-devant " 'La compagnie du grand chemin de fer du Sud-Ouest,' et pour changer son " nom en celui de 'La compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et " *Détroit,*' " et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la cour de chancellerie et les cours du banc de la Reine " et des plaids communs, dans le *Haut-Canada*, à admettre *Shrubael Park* à " pratiquer comme procureur et solliciteur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre, pendant la présente session, a présenté son huitième rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

#### CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 13 août, 1858.

Le comité spécial chargé de surveiller les impressions de votre honorable Chambre, pendant la présente session, a l'honneur de présenter son huitième rapport.

L'attention de votre comité a été appelée à la pratique suivie jusqu'ici d'imprimer au long, comme partie de l'appendice de vos journaux, toutes les réponses faites par le gouvernement aux différentes adresses adoptées de temps à autre par votre honorable Chambre.

Votre comité est d'avis que pour les raisons énoncées dans son rapport qui a été adopté le neuf de juin dernier, cette pratique ne devrait plus être suivie, et qu'il est à propos de laisser pour l'avenir, et jusqu'à ce que votre honorable Chambre se soit prononcée sur le système proposé par l'Assemblée Législative, le soin, au comité chargé de surveiller les impressions de la session, de recommander quelles réponses doivent être imprimées et de quelle manière, soit en tout ou en partie, et si, en certains cas, il ne vaudrait pas mieux ne les pas faire imprimer du tout.

Sur les quinze documents qui comprennent les références de l'appendice pour la présente session, votre comité a déjà fait rapport que l'appendice No. 2, qui contient de volumineux renseignements de la cour de chancellerie ne devrait être imprimé qu'en partie ; et sur les quatorze autres, votre comité recommande que les suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

No. 7.

Réponse à une adresse au sujet de commissions émises par la cour de *Probate*.

No. 10.

Réponse à une adresse relative à l'émission de débentures en faveur du township de *Wolford*.

No. 11.

Réponse à une adresse au sujet de mandats de paiement émis à certains bureaux de poste.

No. 12.

Réponse à une adresse au sujet d'employés de douane des comtés d'*Essex* et *Kent*.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
*Président.*

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Matheson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les municipalités qui ont des parts dans la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, à être mieux représentées dans "la direction de la dite compagnie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 30.—Retranchez "septembre" et insérez "novembre"

Page 2, ligne 45.—Retranchez "juillet" et insérez "septembre"

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.



Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dernier paragraphe du rapport du comité conjoint de la bibliothèque soit amendé, en substituant "500 copies" au lieu de "100 copies du *Canada Directory de Lovell*," que le dit rapport recommande de se procurer pour la bibliothèque et les échanges avec l'étranger; le dit surplus de copies devant être distribué aux bibliothèques publiques libres, d'Angleterre et d'Irlande, et en d'autres endroits du royaume-uni, dans le but de procurer des renseignements corrects et détaillés sur la condition et les ressources de cette province, et d'amender aussi le dit rapport en déclarant que cette Chambre souscrit pour 50 copies de *Keble's Provincial Justice*, dans le but d'encourager la littérature et les publications canadiennes qui ont rapport à l'administration de la justice.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser *James Pearson* à construire un chemin de fer ou à *tram*, devant réunir une carrière de " pierre au Grand Tronc de chemin de fer, près de *Georgetown*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour abolir en certains cas l'arrestation dans les actions civiles, et pour mieux prévenir la fraude et la punir avec plus d'efficacité," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du sixième rapport du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, et

Le dit rapport étant lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour limiter le montant de la taxe municipale sur certains terrains dans la cité de *Hamilton*,"

L'honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry*, *Mills* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer 'La chambre des fabricants de bois de l'*Ottawa*,'"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Perry*, *Boulton*, *Hamilton* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie de prêt du *Canada-Ouest*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Seymour*, *Hamilton* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les lois du jury dans le *Haut-Canada*."

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Prince* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de crédit foncier du *Canada*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Simpson*, *Boulton*, *Prince* et *Vankoughnet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour établir des dispositions plus avantageuses pour le rachat des débetures provinciales, la consolidation de la dette publique, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Gordon* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la

“compagnie du canal à vaisseaux de la rivière *Ste. Claire* et de *Two Creeks*,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Gordon* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : “Acte pour incorporer “la banque du *Canada*,” et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

X L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : “Acte pour amender la loi pour l'admission “des procureurs,”

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que cette Chambre demande une conférence avec l'Assemblée Législative, au sujet des dits amendements, et que les directeurs, de la part de cette Chambre, soient les honorables MM. *Ross* et *Vankoughnet*, qui concentreront le nombre des Directeurs requis par l'usage parlementaire, à huit heures ce soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que la résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour confirmer les “titres et créances hypothécaires des acquéreurs de terres et héritages dans le “*Haut-Canada*, sous le contrat de mariage de *John Stewart Lyon* et *Mary Theresa Dickson*,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour “amender et étendre trois différents actes passés respectivement dans les septième, neuvième et quatorzième années du règne de Sa présente Majesté, “relativement à “La compagnie de dépôt et de prêt du *Haut-Canada*,”

L'honorable M. *Hamilton* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, Que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Hamilton* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Hamilton*, *Vankoughnet* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pour l'année 1858, et à certaines autres dépenses se rattachant au service public, et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du fonds consolidé du revenu," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour refondre et amender les lois de la chasse du *Bas-Canada*, et pour défendre la destruction des œufs des oiseaux sauvages en cette partie de la province et dans le golfe et fleuve *St. Laurent*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Gordon* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour limiter le montant de la taxe municipale sur certains terrains dans la cité de *Hamilton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce bill, sans amendement:

La Chambre a alors procédé à la considération de l'adresse à Sa Majesté la Reine, envoyée de l'Assemblée Législative ce jour, au sujet de la construction d'un chemin de fer intercolonial, devant relier les provinces du *Nouveau-Brunswick*, de la *Nouvelle Ecosse* au *Canada*, et

La dite adresse étant lue de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, seconde par l'honorable M. *Ross*,

De concourir avec l'Assemblée Législative, en remplissant le blanc par les mots "le Conseil Législatif et"

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a concouru dans la dite adresse, en remplissant le blanc par les mots "le Conseil Législatif et"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :—

A Son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, du *Nouveau-Brunswick*, de la *Nouvelle-Ecosse* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les loyaux et fcaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons respectueusement qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence, pour la prier de vouloir bien transmettre notre adresse conjointe à Sa très-gracieuse Majesté, au sujet d'un chemin de fer intercolonial devant relier les provinces du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse* au *Canada*, en la manière que Votre Excellence le jugerez à propos, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que l'Orateur signe l'adresse mentionnée en dernier lieu, de la part de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé cette adresse, à laquelle il demande le concours de l'Assemblée.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

*Ordonné*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à demain, à onze heures du matin, et que cette séance soit une séance distincte.

La Chambre s'est alors ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre est entrée en séance.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé: Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie de prêt du *Canada-Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Harmaunus Smith*, il a été

*Ordonné*. Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*. Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender et étendre trois différents actes passés respectivement dans les septième, neuvième et quatorzième années du règne de Sa présente Majesté, relativement à la compagnie de dépôt et de prêt du *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé: "Acte pour confirmer les titres et créances hypothécaires des acquéreurs de terres et héritages dans le *Haut-Canada*, sous le contrat de mariage de *John Stewart Lyon* et *Mary Theresa Dickson*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill

en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les lois du jury dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour établir des dispositions plus avantageuses pour le rachat des débetures provinciales, la consolidation de la dette publique, et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour limiter le montant de la taxe municipale sur certains terrains dans la cité de *Hamilton*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Knowlton*, *Armstrong*, *Hollis Smith* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Sydney Smith* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Vendredi, 13 août, 1858.

*Résolu*,—Que cette Chambre acquiesce à la conférence demandée par l'honorable Conseil Législatif, au sujet des amendements faits par cette Chambre au bill intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour amender la loi relative à l'admission des procureurs," auxquels le Conseil Législatif n'a pas



acquiescé, et a nommé l'honorable M. *Sydney Smith*, M. *Macbeth*, M. *Roblin* et M. *Dorland*, pour être les directeurs, de la part de cette Chambre, qui rencontreront le nombre de directeurs, de la part du Conseil Législatif, requis par l'usage parlementaire, à huit heures ce soir, dans la salle des conférences du Conseil Législatif.

Ordonné, Que la présente résolution soit communiquée par message à l'honorable Conseil Législatif.

Ordonné, Que l'honorable M. *Sydney Smith* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY, Jr.,  
Assistant Greffier.

Et alors ils se sont retirés.

Ordonné, Que les honorables MM. *Ross*, *Vankoughnet* et *Patton*, forment un comité pour rédiger les raisons qui seront offertes à la dite conférence.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a fait rapport, de la part du dit comité, des raisons rédigées par icelui, comme suit :—

Que le Conseil Législatif désapprouve le dernier amendement, parceque les avocats pratiquants seraient, par tel amendement, empêchés de pratiquer ; et que l'opération d'une telle loi serait injuste.

Qu'il n'appert pas que le public ait souffert ou qu'il doive souffrir de ce que les fonctions de régistrateur soient remplies par un avocat pratiquant ; qu'au contraire, le Conseil Législatif est d'opinion que les connaissances légales sont d'un très grand avantage pour un régistrateur, quoiqu'il ne faille pas toujours les exiger d'une manière absolue.

La Chambre a été informée que les directeurs, de la part de l'Assemblée Législative, étaient présents dans la salle des conférences.

Les noms des directeurs, de la part de cette Chambre, ont alors été appelés.

La Chambre s'est ajournée à loisir, et

Leurs Honneurs se sont rendus à la salle des conférences.

Laquelle étant terminée, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vankoughnet* a fait rapport que les directeurs, de la part de leurs Honneurs, avaient rencontré les directeurs, de la part de l'Assemblée Législative, à la conférence qui, de sa part, a été conduite par l'honorable M. *Sydney Smith* et autres, et qu'il leur avait remis les raisons de cette Chambre ainsi que le bill.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le solliciteur-général *Rose* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Vendredi, 13 août, 1858.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, infor-

nant leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre à Sa très-gracieuse Majesté l'adresse conjointe des deux Chambres au sujet de la construction d'un chemin de fer intercolonial, reliant les provinces du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse* au *Canada*, en remplissant le blanc par les mots " et l'Assemblée législative "

*Ordonné*, Que l'honorable M. le solliciteur-général *Rose* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY, Jr.

*Assistant Greffier.*

*Ordonné*, Que l'adresse conjointe à Sa Majesté et aussi l'adresse conjointe à Son Excellence le Gouverneur-Général, soient présentées, de la part de cette Chambre, par son honneur l'Orateur et les honorables MM. *Ross* et *Vankoughnet*, et qu'ils se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir humblement le temps qu'il plaira à Son Excellence fixer pour recevoir les dites adresses.

L'honorable M. *Vankoughnet* a informé la Chambre qu'il s'était, conformément à l'ordre, rendu auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir humblement le temps qu'il plairait à Son Excellence fixer pour recevoir les dites adresses conjointes, et que Son Excellence avait fixé demain, à dix heures du matin.

*Ordonné*, Qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative, pour informer cette Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général a fixé demain, à dix heures du matin, pour recevoir les dites adresses conjointes des deux Chambres à Sa très-gracieuse Majesté et à Son Excellence le Gouverneur-Général, et que son honneur l'Orateur et les honorables MM. *Ross* et *Vankoughnet* seront alors présents, de la part du Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que le greffier porte le dit message à l'Assemblée Législative.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour autoriser *James Pearson* à construire un chemin de fer ou " à *tram*, devant réunir une carrière de pierre au Grand Tronc de chemin de fer, " près de *Georgetown*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les lois de cette province qui règlent le taux de l'intérêt," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

DISSIDENTIENNE—*Elzéar Duchesnay*.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé le bill mentionné en dernier lieu, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux petits délits dans le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour définir le droit électoral, pour pourvoir à l'inscription des électeurs, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit bill soit maintenant référé à un comité de toute la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Knowlton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le solliciteur-général *Rose* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,  
Vendredi, 13 août, 1858.

*Résolu*,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législasif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a nommé l'honorable Orateur, M. *Chapais*, l'honorable M. *Terrill*, et l'honorable M. le solliciteur-général *Rose*, pour se rendre, de la part de l'Assemblée Législative, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec l'honorable Orateur du Conseil Législatif et l'honorable M. *Vankoughnet*, avec les adresses conjointes des deux Chambres au sujet de la construction d'un chemin de fer intercolonial, reliant les provinces du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse* au *Canada*, au temps fixé par Son Excellence.

*Ordonné*, Que l'honorable M. le solliciteur-général *Rose* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY, Jr.,  
*Assistant Greffier.*

Et alors il se sont retirés.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Ross*, La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures du matin.

## Samedi, 14 Août, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

HAMILTON,

KNOWLTON,

MOORE,

GOODHUE,

GORDON,

MATHESON,

BOULTON,

ROSS,

MILLS,

Les honorables MM.

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

DUCHESNAY,

VANKOUGHNET,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS,

PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour refondre et amender les lois de la chasse du *Bas-Canada*, et pour défendre la destruction des œufs des oiseaux sauvages en cette partie de la province et dans le golfe et fleuve *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de crédit foncier du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du canal à vaisseaux de la rivière *St. Clair* et de *Two Creeks*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé :

“ Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 21.—Retranchez depuis “ d'icelle ” jusqu'à “ La ” dans la vingt-septième ligne.

Page 4, ligne 19.—Après “ trot ” insérez “ ordinaire ”

Page 4, ligne 22.—Après “ locale ” insérez “ et pour supprimer le jeu et l'existence  
“ de maisons de jeu dans la municipalité.”

Page 7, ligne 39.—Après “ abrogés ” insérez clause A.

#### CLAUSE A.

“ Aucun maire d'une municipalité locale ne pourra siéger ou voter à aucune  
“ session spéciale du conseil de comté où, il s'agira de l'audi-  
“ tion ou de la décision d'aucune pétition en appel demandant  
“ la révision ou la modification d'aucun rôle d'évaluation  
“ ou procès-verbal, ou la modification ou désapprobation  
“ d'aucun règlement qui affecte en aucune manière ses  
“ intérêts personnels, soit directement ou indirectement ; et  
“ le dit conseil de comté décidera si tel maire a ou n'a pas  
“ directement tel intérêt personnel ; mais le dit maire n'aura  
“ pas le droit de voter sur la question de savoir s'il a ou n'a  
“ pas tel intérêt.”

Page 8, ligne 18.—Après “ locales ” insérez clause B.

#### CLAUSE B.

“ Le conseil municipal du comté de *St. Jean* pourra, à une séance spéciale qui  
“ sera tenue à cette fin, pas plus tard que le premier jour de  
“ novembre prochain, examiner les rôles d'évaluation des  
“ différentes municipalités locales dans le comté, et s'assurer  
“ si l'évaluation faite dans chacune d'icelles, est proportionnée  
“ à l'évaluation faite dans les autres, et le conseil du susdit  
“ comté pourra augmenter ou diminuer les évaluations de  
“ toutes les propriétés cotisables dans une ou plusieurs de  
“ telles municipalités locales, en ajoutant ou déduisantt elles  
“ sommes par cent qui lui paraîtront néccssaires pour établir  
“ un rapport équitable entre toutes les évaluations faites dans  
“ le comté.”

Page 10, ligne 42.—Après “ acte ” insérez clauses C, D et E.

## CLAUSE C.

“ Tous règlements faits et passés par le conseil municipal du comté de *Missis-*  
 “ *quoi*, ou par le conseil d’aucune municipalité locale du dit  
 “ comté, pour l’acquisition, la construction et l’entretien d’un  
 “ bureau pour l’enregistrement des titres, soit en dehors ou  
 “ formant partie d’aucune cour de justice dans les limites du  
 “ dit comté, ou pour la construction et l’entretien en icelui  
 “ d’une voûte à l’épreuve du feu pour y conserver tels titres,  
 “ ou pour se procurer les moyens d’acquérir, construire et  
 “ entretenir tel bureau, ou pour faire transcrire aucuns  
 “ titres qu’il pourra avoir été jugé à propos de transporter  
 “ et déposer à tel bureau pour la commodité des habitants  
 “ du dit comté, sont par le présent déclarés avoir été légaux  
 “ et obligatoires du jour de la date d’iceux respectivement.”

## CLAUSE D.

“ Tout acte de vente d’une terre tenue en franc et commun socage par un secré-  
 “ taire-trésorier au nom d’une municipalité, en vertu du  
 “ sixième paragraphe de la soixante-et-quinzième section du  
 “ dit acte, pourra être fait, scellé et délivré devant deux  
 “ témoins, ou fait et passé devant un notaire et deux témoins,  
 “ ou devant deux notaires, et pourra être, d’après la formule  
 “ suivante, ou dans toute autre forme ou expressions ayant  
 “ le même effet, savoir :—

PROVINCE DU CANADA. }

Comté de }

“ Les présentes font foi qu’en considération de la somme de  
 “ payée au secrétaire-trésorier de la municipalité du comté  
 “ de \_\_\_\_\_, par  
 “ acquéreur par adjudication du combeau ou morceau de terre  
 “ ci-après mentionné, vendu par le secrétaire-trésorier pour  
 “ cotisations, le \_\_\_\_\_ jour de  
 “ en l’année de Notre Seigneur, mil huit cent  
 “ \_\_\_\_\_, conformément à la loi à cet égard, la dite  
 “ corporation du comté de \_\_\_\_\_ vend, cède  
 “ et transporte au dit  
 “ et à ses hoirs et ayants causes, à toujours, tout le dit com-  
 “ beau ou morceau de terre situé dans \_\_\_\_\_ de  
 “ \_\_\_\_\_ dans le dit comté  
 “ (*donnez ici la description de l’immeuble*), pour par le dit  
 “ \_\_\_\_\_, ses hoirs et ayants  
 “ causes, jouir et user du dit immeuble par le présent vendu

“ et cédé avec les dépendances d'icelui, à perpétuité.

“ En foi de quoi, je \_\_\_\_\_, secrétaire-trésorier, de la  
 “ municipalité du comté de \_\_\_\_\_, ai signé  
 “ les présentes et à icelles apposé le sceau de la dite corpo-  
 “ ration, ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_,  
 “ en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent \_\_\_\_\_,

Signé, scellé et délivré  
 en présence de

A. B.

C. D.

E. F., *Secrétaire-Trésorier.*

#### CLAUSE E.

“ Nonobstant toute chose contenue au dit acte ou aux actes subséquents amendant  
 “ icelui ou aucun d'eux, ou au présent acte, il ne sera pas  
 “ loisible au conseil d'aucune municipalité, dans le but de  
 “ prélever aucune somme ou somme de deniers pour con-  
 “ sruire ou entretenir les chemins et ponts en icelle,  
 “ d'imposer, en aucune année, sur aucune terre située dans  
 “ aucun township en icelle, aucune taxe ou taxes excédant  
 “ en totalité le taux de deux et demi par cent sur la valeur  
 “ actuelle de telle terre, conformément à l'évaluation d'icelle  
 “ sur le rôle d'évaluation alors en force dans lequel elle est  
 “ mentionnée ou décrite.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant  
 mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,  
 il a été

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel  
 qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Le question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette  
 Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements,  
 auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative, par l'honorable M. *Loranger*, et  
 autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Vendredi, 13 août, 1858.

*Résolu*,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour  
 informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Sa Majesté,



relativement à la terre de *Rupert*, au territoire des Sauvages et aux affaires de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et demandant le concours de leurs Honneurs à icelle.

Ordonné, Que l'honorable M. *Loranger* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Greffier, Assemblée.

Et alors ils se sont retirés,

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

La dite adresse à Sa Majesté a alors été lue par le greffier, comme suit :

### A SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTE LA REINE.

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, les loyaux et féaux sujets de Votre Majesté, le Communes du *Canada*, réunis en parlement provincial, approchons respectueusement de Votre Majesté, pour lui représenter :—

Que vu l'expiration prochaine du permis de commerce octroyé par le gouvernement impérial de Votre Majesté à la compagnie de la *Baie d'Hudson*, sur les territoires indiens, dont une étendue, suivant l'opinion de cette Chambre, peut être réclamée pour le *Canada*, comme en faisant partie, il est d'urgente nécessité d'adopter immédiatement des mesures pour faire reconnaître les droits de la province, et que c'est une occasion favorable d'obtenir une décision définitive quant à la validité de la charte de la compagnie, et quant à la frontière du *Canada*, au nord et à l'ouest.

Que le *Canada*, dont les droits se trouvent froissés par cette charte à laquelle il n'a pas été partie, (la validité en ayant été mise en doute pendant plus d'un siècle et demi,) a droit, suivant l'opinion de cette Chambre, de demander au gouvernement impérial de Votre Majesté de résoudre cette question, dans la vue de mettre un terme à la discussion de droits contentieux, discussion qui est préjudiciable autant au gouvernement impérial qu'au *Canada*, et qui, tant qu'elle sera pendante, aura pour résultat de fermer la voie à la colonisation du pays.

Que le règlement de la ligne frontière est d'une nécessité immédiate, et que cette Chambre s'adresse humblement à Votre Majesté, pour lui demander que ce sujet soit de suite soumis à la considération du comité judiciaire de son conseil privé, mais sans restrictions quant aux questions que le *Canada* jugera à propos d'offrir relativement à la validité de la dite charte, ou au maintien de ses droits.

Qu'un renouvellement du permis de commerce sur les territoires indiens ne devrait, suivant l'opinion de cette Chambre, être accordé qu'aux conditions que

telles parties de ces territoires, ou d'autres territoires réclamés par la compagnie, (même si la validité de sa charte est reconnue,) que le *Canada* ou le gouvernement impérial de Votre Majesté désirerait réserver pour les fins de la colonisation, seraient en dehors du permis, de la juridiction et du contrôle de la compagnie ; et que le gouvernement de Votre Majesté ou le Gouverneur-Général en conseil, devrait être autorisé à octroyer des permis de commerce sur toute l'étendue de ces territoires qui est occupée par la dite compagnie, aux conditions que le gouvernement de Votre Majesté ou que Son Excellence en conseil, pourra juger à propos d'établir quant à l'observance de la loi, au maintien de la paix, à la prohibition ou à la restriction de la vente des liqueurs spiritueuses, et à la protection des tribus indiennes contre les mauvais traitements ou les impositions, et à telles autres conditions qui pourront être arrêtées.

Que suivant notre humble opinion, le *Canada* ne devrait pas être tenu d'indemniser la compagnie pour aucune partie du dit territoire qu'elle pourrait abandonner ou être forcée d'abandonner— mais qu'il devrait toutefois être permis à la compagnie de retenir et vendre toute portion de ses terres sur lesquelles elle a bâti ou qu'elle a améliorées.

Le tout respectueusement soumis à la gracieuse et favorable considération de Votre gracieuse Majesté.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,  
De concourir avec l'Assemblée Législative, en remplissant le blanc par les mots  
" Conseil Législatif et les "

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, Que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a concouru dans la dite adresse, en remplissant le blanc par les mots " Conseil Législatif et les "

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,  
Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :—

A Son Excellence le très-honorable Sir *Edmund Walker Head*, Baronnet, un des Membres du très-honorable conseil privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Isle du *Prince Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif

du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence, pour vous prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre adresse conjointe à Sa très gracieuse Majesté, relativement à la terre de *Rupert*, au territoire des sauvages et aux affaires de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, en la manière que Votre Excellence le jugerez convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, Que l'Orateur signe l'adresse mentionnée en dernier lieu de la part de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé cette adresse, à laquelle il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que, conformément à l'ordre, les honorables MM. *Ross*, *Vankoughnet* et lui-même s'étaient rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, à l'hôtel du gouvernement, où ils ont rencontré M. l'Orateur *Smith* et certains autres Membres de l'Assemblée Législative, et qu'ils ont présenté à Son Excellence l'adresse adoptée par les deux Chambres, au sujet de la construction d'un chemin de fer intercolonial pour relier au *Canada*, les provinces du *Nouveau Brunswick* et de la *Nouvelle Ecosse*; et que Son Excellence a bien voulu répondre qu'il transmettrait avec beaucoup de plaisir l'adresse conjointe à la Reine, au principal secrétaire d'état de Sa Majesté, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer 'La chambre des fabricants de bois de l'*Ottawa*,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet* a alors proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit rapport soit maintenant adopté.

Après débats,

L'honorable M. *Perry* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Hamilton*,

Que le mot "maintenant" soit retranché, et après "adopté" d'insérer "d'hui  
" en trois mois."

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

*Armstrong*,  
*de Blaquière*,  
*Goodhue*,

*Gordon*,  
*Hamilton*,  
*Knowlton*,

*Matheson*,  
*Mills*,

*Moore*,  
*Perry*.—10.

## NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

*Boulton,*  
*Duchesnay,**Murney,*  
*Patton,**Prince,*  
*Ross,**Smith, Hollis,*  
*Vankoughnet.—8.*

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

La Chambre s'est ajournée.

A trois heures de l'après-midi, la Chambre est entrée en séance.

L'honorable Orateur a annoncé à la Chambre que c'est l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de proroger, si l'état des affaires le permet, la présente session de la Législature, lundi prochain, à une heure de l'après-midi.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer d'union *d'Ontario, Simcoe et Huron*, et accorder d'autres facilités à la dite compagnie," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour autoriser les municipalités qui ont des parts dans la compagnie du chemin de fer de *London et Port Stanley*, à être mieux représentées "dans la direction de la dite compagnie," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable procureur-général *Cartier* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Samedi, 14 août, 1858.

*Résolu*,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, infor-

mant leurs Honneurs que cette Chambre a concouru dans l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre à Sa très-gracieuse Majesté l'adresse conjointe des deux Chambres, relativement à la terre de *Rupert*, au territoire des Sauvages et aux affaires de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, en remplissant le blanc par les mots "et l'Assemblée Législative"

*Ordonné*, Que l'honorable M. le procureur-général *Cartier* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY, Jr.,

*Greffier Assistant.*

Et alors ils se sont retirés.

*Ordonné*, Que l'adresse conjointe à Sa Majesté et aussi l'adresse conjointe à Son Excellence le Gouverneur-Général, soient présentées, de la part de cette Chambre, par son honneur l'Orateur et les honorables MM. *Ross* et *Vankoughnet*, et qu'ils se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir humblement le temps qu'il plaira à Son Excellence fixer pour recevoir les dites adresses.

L'honorable M. *Vankoughnet* a informé la Chambre qu'il s'était, conformément à l'ordre, rendu auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir humblement le temps qu'il plairait à Son Excellence fixer pour recevoir les dites adresses conjointes, et que Son Excellence avait fixé lundi prochain, à dix heures du matin.

*Ordonné*, Qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative pour informer cette Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général a fixé lundi prochain, à dix heures du matin, pour recevoir les dites adresses conjointes des deux Chambres à Sa très-gracieuse Majesté et à Son Excellence le Gouverneur-Général, et que Son Honneur l'Orateur et les honorables MM. *Ross* et *Vankoughnet* seront alors présents de la part du Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que le greffier porte le dit message à l'Assemblée Législative.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera après la séance de ce soir, elle demeure ajournée à lundi prochain, à onze heures du matin.

La Chambre s'est alors ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre est entrée en séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill

intitulé : "Acte pour pourvoir à l'enregistrement des débetures émises par les " municipalités et autres corporations," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Retranchez la VIe clause.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait à ce bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à onze heures du matin.

## Lundi, 16 Août, 1858.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable N. F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

HAMILTON,

KNOWLTON,

MOORE,

GOODHUE,

GORDON,

MATHESON,

Les honorables MM.

ROSS,

MILLS,

SEYMOUR,

VANKOUGHNET,

PATTON,

SMITH, HOLLIS,

PRINCE.

PRIÈRES.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Cartier* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Samedi, 14 août, 1858.

*Résolu*,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour

informer leurs Honneurs que cette Chambre a nommé l'honorable Orateur, l'honorable M. le procureur-général *Macdonald* et l'honorable M. le procureur-général *Cartier*, pour se rendre auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, de la part de cette Chambre, avec l'honorable Orateur du Conseil Législatif et les honorables MM. *Ross* et *Vankoughnet*, avec les adresses conjointes des deux Chambres, relativement à la terre de *Rupert*, au territoire des Sauvages et aux affaires de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, au temps fixé par Son Excellence le Gouverneur-Général.

*Ordonné*, Que l'honorable M. le procureur-général *Cartier* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY, Jr.,  
Greffier Assistant.

Et alors ils se sont retirés.

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que, conformément à l'ordre, les honorables MM. *Ross*, *Vankoughnet* et lui-même s'étaient rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, à l'hôtel du gouvernement, où ils ont rencontré M. l'Orateur *Smith* et certains autres Membres de l'Assemblée Législative, et qu'ils ont présenté l'adresse à Son Excellence adoptée par les deux Chambres, au sujet de la terre de *Rupert*, du territoire des Sauvages et des affaires de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et que Son Excellence a bien voulu répondre qu'il transmettrait avec beaucoup de plaisir l'adresse conjointe à la Reine, au principal secrétaire d'état de Sa Majesté, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

*Résolu*, Que cette Chambre n'insiste pas sur les raisons qu'elle a offertes à une conférence contre l'adoption des amendements de l'Assemblée Législative au bill intitulé : "Acté pour étendre les dispositions de l'acte pour amender la loi "relative à l'admission des procureurs," mais qu'elle acquiesce aux dits amendements.

*Ordonné*, Que la résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative par le greffier de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

*Ordonné*, Que les honoraires payés par *John McLean*, pour l'introduction du bill pour lui venir en aide, lui soient remboursés par le greffier de cette Chambre.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le très-honorable Sir *Edmund Walker Head*, Baronnet, un des Membres du très-honorable conseil privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle*.

*Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Isle du *Prince Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme-huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée  
 “ Que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement  
 \*auprès d'elle dans cette Chambre.

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier agissant en chancellerie a lu les titres des bills à être séparément passés, comme suit ;

Acte pour autoriser *James Pearson* à construire un chemin de fer ou à *tram* devant réunir une carrière de pierre au Grand Tronc de chemin de fer, près de *Georgetown*.

Acte pour amender la loi relative aux petits délits dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender les lois de cette province, qui règlent le taux de l'intérêt.

Acte pour incorporer le collège l'*Assomption*, à *Sandwich*, dans le diocèse de *London*.

Acte pour incorporer la compagnie de transport, de navigation et de chemin de fer du Nord-Ouest.

Acte pour limiter le montant de la taxe municipale sur certains terrains, dans la cité de *Hamilton*.

Acte pour autoriser la cour de chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs, dans le *Haut-Canada*, à admettre *Shubael Park* à pratiquer comme procureur et sollicitateur.

Acte pour pourvoir à l'inspection du houblon.

Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie de prêt du *Canada-Ouest*.

Acte pour établir des dispositions plus avantageuses pour le rachat des débetures provinciales, la consolidation de la dette publique, et pour d'autres fins.

Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte pour régler la commune de l'Isle du *Pads*, dans le comté de *Berthier*.

Acte pour amender les chartes de la compagnie unie ci-devant appelée “ La compagnie du grand chemin de fer du Sud-Ouest,” et pour changer son nom en celui de “ La compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*.”

Acte pour abolir en certains cas l'arrestation dans les actions civiles, et pour mieux prévenir la fraude et la punir avec plus d'efficacité.

Acte pour amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de *Toronto*.

Acte pour ériger en corporation le village d'*Arthabaskaville*, dans le comté d'*Arthabaska*.

Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins.



Acte pour modifier l'acte d'incorporation de la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur.

Acte pour autoriser *William McIntosh*, du village de *Newcastle*, à vendre, ou autrement aliéner un certain lot de terre dans le dit village de *Newcastle*.

Acte pour expliquer et amender l'acte intitulé : " Acte pour autoriser les membres de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande en *Canada*, à s'assembler en synode."

Acte pour annexer certains lots dans le *Gore* de *Camden* aux townships d'*Euphemia* et *Dawn*.

Acte pour incorporer l'académie de *St. Césaire*.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Marmora* et *Belleville*.

Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du grand chemin de fer Occidental.

Acte pour ériger en municipalité de village sous le nom de "*Fernont*," le village maintenant connu sous le nom de "*Forges Radnor*."

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la cité des *Trois-Rivières*.

Acte pour légaliser certains règlements de la municipalité de *Berlin*, et pour d'autres fins.

Acte pour amender la charte de la banque internationale du *Canada*.

Acte pour créer une exception aux lois du *Bas-Canada*, au sujet de certaines substitutions faites par le testament de feu dame *Ann Wragg*.

Acte pour venir en aide à certains étudiants en droit dans le *Bas-Canada*.

Acte pour autoriser le sénat de l'université de *Toronto* à approprier certains terrains pour en faire un parc et le renfermer dans les limites de la cité de *Toronto*, et pour étendre les règlements de police de la dite cité aux terrains adjacents de l'université.

Acte pour incorporer la société *St. André* de *Montréal*.

Acte pour encourager et répandre la pratique de la vaccination.

Acte pour amender la loi relative à la juridiction et à la procédure des diverses cours de *Surrogate* dans le *Haut-Canada*, et pour rendre la pratique de ces cours plus simple et plus expéditive.

Acte pour modifier et amender l'acte d'incorporation de la banque *Zimmerman*, et pour changer le nom de cette corporation en celui de "Banque de *Clifton*."

Acte pour changer et amender de nouveau la charte de la banque coloniale du *Canada*.

Acte pour pourvoir à l'établissement de bureaux d'enregistrements séparés dans les cités, nouveaux comtés et divisions de comtés dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender et refondre les actes qui constituent la charte de la banque de *Québec*, et pour d'autres fins.

Actes des pêcheries.

Acte pour pourvoir au choix d'un chef-lieu pour le comté de *Bruce*.

Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Cobourg* et *Peterborough*, et pour accorder de plus amples facilités à la dite compagnie.

Acte pour rectifier une erreur dans l'acte dix-huit *Victoria*, chapitre cent douze, relatif à la construction des églises dans le *Bas-Canada*.

Acte pour confirmer les titres et créances hypothécaires des acquéreurs de terre et héritages dans le *Haut-Canada*, sous le contrat de mariage de *John Stewart Lyon* et *Mary Theresa Dickson*.

Acte pour autoriser les municipalités qui ont des parts dans la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, à être mieux représentées dans la direction de la dite compagnie.

Acte pour refondre et amender les lois de la chasse du *Bas-Canada*, et pour défendre la destruction des œufs des oiseaux sauvages en cette partie de la province, et dans le golfe et fleuve *St. Laurent*.

Acte pour incorporer la compagnie de crédit foncier du *Canada*.

Acte pour incorporer la compagnie du canal à vaisseaux de la rivière *St. Clair* et de *Two Creeks*.

Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada* de 1855.

Acte pour incorporer la banque du *Canada*.

Acte pour pourvoir à l'enregistrement des débetures émisés par les municipalités et autres corporations.

Acte pour amender et refondre les lois du jury dans le *Haut-Canada*.

Acte pour définir le droit électoral, pour pourvoir à l'inscription des électeurs et pour d'autres fins y mentionnées.

Acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*.

Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer d'union de *Ontario*, *Simcoe* et *Huron*, et accorder d'autres facilités à la dite compagnie.

Acte pour changer les limites de la ville de *Collingwood*.

Acte pour amender et étendre trois différents actes passés respectivement dans

les septième, neuvième et quatorzième années du règne de Sa présente Majesté, relativement à la compagnie de dépôt et de prêt du *Haut-Canada*.

Acte pour amender de nouveau la loi du *Haut-Canada*, relative à la cour de pourvoi pour erreur et d'appel.

Acte pour amender l'acte de l'inspection des prisons, de 1857.

Acte pour amender la loi relative aux *Scire Facias*, dans le *Haut-Canada*.

Acte pour faire de plus amples dispositions pour l'incorporation de la ville de *St. Jean*.

Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la formation de compagnies incorporées à fonds social, pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie.

Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du pont international.

Acte pour amender les dispositions de l'acte pour amender la loi relative à l'admission des procureurs.

La sanction royale a été séparément donnée à chacun de ces bills par le greffier de cette Chambre, comme suit :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne “ ce bill.”

Alors l'Orateur de l'Assemblée Législative s'est adressé à Son Excellence, comme suit :—

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, approchons de Votre Excellence avec notre bill des subsides pour l'exercice de l'année actuelle.

En passant en revue les travaux de la session, l'on verra que l'attention des Communes a été dirigée sur des mesures ayant pour but de diminuer les frais et les retards dans l'administration de la justice criminelle—d'abolir l'emprisonnement pour dettes en certains cas—d'amender la loi relative aux institutions municipales du *Haut-Canada*—de reviser le tarif des douanes et de l'excise, à l'effet de maintenir le crédit public—de définir la franchise électorale et de pourvoir à l'enregistrement des électeurs, et de régler le taux de l'intérêt.

L'attention des Communes a aussi été attirée sur d'autres mesures, qui ont été considérées attentivement, mais qu'il a été impossible de mener à bonne fin dans le cours de cette session.

Nous sommes convaincus, néanmoins, que du résultat de nos délibérations le pays retirera les plus grands avantages.

Il me reste maintenant à présenter à Votre Excellence l'acte relatif à l'appropriation des sommes votées pour l'exercice de l'année courante, et au prélèvement d'un

emprunt sur le crédit du fonds consolidé du revenu, et j'invite humblement Votre Excellence à sanctionner ce bill.

Sur ce bill, le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a dit :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses fidèles et loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :—

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif ;  
Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Je vous félicite d'avoir terminé les affaires de cette longue session, et je suis heureux de voir que vous avez donné votre attention aux sujets que j'avais recommandés à votre considération.

L'acte abolissant l'emprisonnement pour dettes, en certains cas, et pour empêcher les transports de faveur dans le *Haut-Canada*, est un acheminement à l'assimilation des lois des deux sections de la province, et son opération ne peut manquer, je pense, d'être avantageuse.

Vous vous êtes aussi occupés des lois du jury et de la loi municipale du *Haut-Canada*, et il a été adopté des mesures pour diminuer les frais de la justice criminelle dans le *Bas-Canada*, et en faciliter l'administration.

Dans mon discours, à l'ouverture de la présente session, je parlai de la convenance de pourvoir à l'enregistrement et à la protection des personnes ayant droit de voter à l'élection des Membres de la Législature. Je me réjouis de voir que vous avez passé un bill sur cet important sujet.

J'espère que l'acte relatif aux pêcheries réussira à encourager cette branche d'industrie.

Notre communication par la vapeur avec l'*Europe* a été couronnée de succès, et je n'ai aucun doute que vous avez agi avec sagesse en pourvoyant aux moyens d'établir un service postal régulier par la vapeur, pendant l'été, avec *Gaspé* et les provinces inférieures. L'appropriation pour établir une ligne de poste jusqu'à la *Rivière Rouge*, va ouvrir une route postale non-interrompue, sous le contrôle du gouvernement canadien, entre cet établissement et la *Nouvelle Ecosse*.

Par l'ouverture de la ligne de *Buffalo* et du *Lac Huron*, il a été ajouté un nouvel anneau à la chaîne de nos chemins de fer. Tout ce qui tend à augmenter le commerce des Lacs est, à mon avis, de grande importance.

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Je suis bien aise de voir que vous avez révisé notre tarif des douanes. J'espère que, sans trop peser sur le peuple, il suffira pour maintenir le crédit public, et qu'il aura de bons effets pour le commerce et l'industrie productive du

---

pays. C'est aussi pour moi une source de satisfaction que vous ayez favorablement accueilli une mesure abrogeant, jusqu'à un certain point, les restrictions sur l'intérêt de l'argent, mesure si fortement désirée par le commerce.

Je vous remercie des subsides que vous avez accordés à Sa Majesté, et je vous assure que j'userai de toute la vigilance et de toute l'économie possible dans le règlement des divers départements, et l'administration des fonds que vous m'avez confiés.

*Honorables Messieurs, et Messieurs :*

Je regrette de ne pouvoir parler de la crise commerciale qui a pesé sur le pays comme d'une chose qui a tout-à-fait cessé. On ne sort de pareilles difficultés que graduellement, mais tous mes vœux sont pour le prompt et complet rétablissement de notre prospérité.

Je ne manquerai pas de transmettre à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine votre adresse au sujet du territoire de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, de même que celle par laquelle vous sollicitez sa considération en faveur du projet d'un chemin de fer intercolonial.

Dans le cours de la vacance, je me propose d'entrer en communication avec le gouvernement de Sa Majesté, et avec les gouvernements de nos sœurs colonies sur un autre sujet d'une très grande importance. Je désire les inviter à discuter avec nous les principes sur lesquels pourrait ci-après s'effectuer une union d'un caractère fédéral entre les provinces de *l'Amérique Britannique du Nord*.

Je mets fin à vos travaux en prorogeant le présent parlement.

Alors l'Orateur de cette Chambre a dit :—

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et  
Messieurs de l'Assemblée Législative :*

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général, que ce parlement provincial soit prorogé à samedi, le vingt-cinquième jour de septembre prochain, pour être ici tenu; et ce parlement provincial est en conséquence prorogé à samedi le vingt-cinquième jour de septembre prochain.

---

DES PRESSES A VAPEUR DU "LEADER", 120, RUE KING, TORONTO.

APPENDICE

DU

SEIZIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

~~~~~  
SESSION, 1858.

# LISTE DE L'APPENDICE.

| PRESENTÉ.                               |                                                                                                                                                                                          | PAGES DU<br>JOURNAL. |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>APPENDICE No. 1.</b>                 |                                                                                                                                                                                          |                      |
| 1er mars, 1858.....                     | Rapport du bibliothécaire.....                                                                                                                                                           | 28                   |
| <hr style="width: 20%; margin: auto;"/> |                                                                                                                                                                                          |                      |
| <b>APPENDICE No. 2.</b>                 |                                                                                                                                                                                          |                      |
| 12 avril, 1858.....                     | Réponse à une adresse relative à des actions dans<br>la cour de chancellerie, depuis 1852.....<br><i>(Imprimée en partie seulement.)</i>                                                 | 97                   |
| <hr style="width: 20%; margin: auto;"/> |                                                                                                                                                                                          |                      |
| <b>APPENDICE No. 3.</b>                 |                                                                                                                                                                                          |                      |
| 12 avril, 1858.....                     | Réponse à des adresses pour copie de la corres-<br>pondance relative à la nomination de con-<br>seillers municipaux pour Dunham, dans le<br>comté de Missisquoi .....                    | 97                   |
| 27 mai, 1858.....                       | Et aussi une réponse à une adresse pour copie de<br>la correspondance demandant la révocation<br>des dites nominations .....                                                             | 225                  |
| <hr style="width: 20%; margin: auto;"/> |                                                                                                                                                                                          |                      |
| <b>APPENDICE No. 4.</b>                 |                                                                                                                                                                                          |                      |
| 13 avril, 1858.....                     | Réponse à une adresse pour copies des documents<br>relatifs à la fermeture de l'école de navi-<br>gation de Québec .....                                                                 | 104                  |
| 10 avril, 1858.....                     | Et aussi la réponse à une adresse pour la corres-<br>pondance et projet de P. Fortin, écuyer,<br>pour établir une école navale en liaison<br>avec la goëlette <i>La Canadienne</i> ..... | 126                  |
| <hr style="width: 20%; margin: auto;"/> |                                                                                                                                                                                          |                      |
| <b>APPENDICE No. 5.</b>                 |                                                                                                                                                                                          |                      |
| 20 mai, 1858.....                       | Témoignages sur le bill de divorce de John<br>McLean.....                                                                                                                                | 205                  |



| PRESENTÉ.          | APPENDICE No. 6.                                                                                                                                                                                                                                       | PAGE DU<br>JOURNAL. |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 27 mai, 1858.....  | Réponse à une adresse pour un état détaillé des deniers payés aux différentes tribus sauvages du Bas-Canada, depuis 1849 jusqu'à 1858.....                                                                                                             | 224                 |
| APPENDICE No. 7.   |                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
| 28 mai, 1858.....  | Réponse à une adresse relative aux testaments légalisés par la cour de Probate, à Toronto, et aux lettres d'administration accordées par icelle, depuis le 1er janvier, 1855 : et aussi relative aux honoraires de la dite cour.....<br>(Pas imprimé.) | 228                 |
| APPENDICE No. 8.   |                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
| 28 mai, 1858.....  | Réponse à une adresse pour la correspondance au sujet de la reconnaissance de l'université de Toronto, par la charte royale dernièrement accordée à l'université de London..                                                                           | 228                 |
| APPENDICE No. 9.   |                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
| 2 juin, 1858.....  | Réponse à une adresse relative aux bons et débetures à l'achat desquels des fonds spéciaux ont été employés au montant de \$2,445,501 91c.....                                                                                                         | 240                 |
| APPENDICE No. 10.  |                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
| 23 juin, 1858..... | Réponse à une adresse relative à l'émission en faveur de la municipalité de Wolfrod, de débetures du fonds d'emprunt municipal au montant de £25,000 sterling, etc.....<br>(Pas imprimé.)                                                              | 293                 |

| PRESENTÉ.              | APPENDICE No. 11.                                                                                                                                                                                                | PAGE DU<br>JOURNAL. |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 5 juillet, 1858.....   | Réponse à une adresse relative aux mandats de paiement tirés sur les bureaux de poste de Perth, Smith's Falls, Mirickville, Prescott et Brockville.....<br>(Pas imprimé.)                                        | 324                 |
|                        | APPENDICE No. 12.                                                                                                                                                                                                |                     |
| 7 juillet, 1858.....   | Réponse à une adresse, donnant le nom, l'occupation et les devoirs de tous et chaque officier de douane des comtés d'Essex et Kent.....<br>(Pas imprimé.)                                                        | 338                 |
|                        | APPENDICE No. 13.                                                                                                                                                                                                |                     |
| 14 juillet, 1858. .... | Réponse à une adresse au sujet des raisons qui ont empêché le département des Sauvages de distribuer aux Sauvages du Bas-Canada une certaine somme de deniers.....                                               | 372                 |
|                        | APPENDICE No. 14.                                                                                                                                                                                                |                     |
| 26 juillet, 1858.....  | Réponse à une adresse faisant voir le montant payé à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc et la compagnie du grand chemin de fer Occidental, pour le transport des malles, depuis le 1er octobre, 1854.. | 417                 |
|                        | APPENDICE No. 15.                                                                                                                                                                                                |                     |
| 26 juillet, 1858.....  | Réponse à une adresse pour les rapports de W. F. Coffin, écuyer, au sujet de certaines propriétés de l'artillerie en rapport avec les prisons de réforme et autres institutions publiques.....                   | 417                 |
|                        | APPENDICE No. 16.                                                                                                                                                                                                |                     |
|                        | Compte rendu par le greffier de la recette et de la dépense du Conseil Législatif, depuis le 1er juin, 1858, au 1er août, 1858.                                                                                  |                     |

RAPPORT

DU

BIBLIOTHÉCAIRE

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

A L'HONORABLE CONSEIL LÉGISLATIF DE LA PROVINCE DU CANADA  
RÉUNI EN PARLEMENT PROVINCIAL.

*Le Rapport du Bibliothécaire sur l'état de la Bibliothèque du Parlement,*

EXPOSE HUMBLEMENT :—

Que pendant la dernière vacance, l'attention la plus suivie a été consacrée à préparer et faire imprimer le second volume du catalogue de la bibliothèque, qui comprend des renvois aux classes d'ouvrages qui ne sont pas compris dans le volume imprimé l'année dernière, particulièrement ceux qui ont rapport à l'Amérique et au Canada. Avant que ce présent volume fût imprimé, il fallait remplir des vides bien importants par l'acquisition d'ouvrages utiles et de premier mérite publiés sur ce continent ou y rattachant. C'est ce qui a été fait, et votre bibliothécaire espère avec confiance que cette partie de votre précieuse bibliothèque, bien qu'elle soit encore loin d'être complète, se trouvera suffisamment enrichie d'ouvrages marquants sur l'histoire et la littérature d'Amérique, pour suffire au besoin des recherches parlementaires.

Dans le second volume du catalogue, qui sera bientôt distribué aux Membres, se trouve une liste des diverses collections de brochures que contient la bibliothèque, se montant en tout à plus de trois cents volumes :—Un index des papiers parlementaires des Chambres des Lords et des Communes qui intéressent le Canada, depuis l'année 1800, jusqu'à ce jour ; une analyse soignée des différentes séries de manuscrits se rattachant aux affaires canadiennes, que l'on s'est procurées de temps à autre d'Europe et d'ailleurs ; un index des matières contenues dans les

différentes classes d'ouvrages de la bibliothèque, lequel a été préparé dans le but de faciliter le renvoi aux volumes sur des sujets de recherches ; et un nouveau catalogue alphabétique des auteurs, qui peut être considéré comme le supplément du premier volume du catalogue, et qui comprend le titre de chaque ouvrage de la bibliothèque, soit qu'il se trouve dans le premier volume du catalogue, soit qu'il ait été reçu depuis.

Il a été reçu de nouveaux dons de la part de Sa Majesté l'Empereur des Français, à la munificence duquel la bibliothèque est redevable jusqu'ici de tant de largesses.

Nous avons aussi reçu de la Chambre des Communes et du bureau des patentes d'Angleterre, une série de leurs publications officielles, suite de celles qui nous ont déjà été envoyées.

Une liste complète de tous les dons reçus se trouve annexée à ce rapport.

Il a été fait depuis la dernière session, sous la direction du comité de la bibliothèque et de l'Orateur de votre honorable Chambre, des additions considérables dans les divers départements de la bibliothèque, comprenant un grand nombre d'ouvrages des plus importants, sous le rapport historique et scientifique, qui soient sortis des presses d'Angleterre, de France et d'Amérique, depuis le renouvellement de la bibliothèque, en 1855.

Les magnifiques ouvrages de M. *Gould* sur l'ornithologie, auxquels le comité de la bibliothèque a souscrit durant la dernière session, méritent une mention toute spéciale. Des volumes *in folio* et partie de ces ouvrages ont déjà été reçus, et il est à espérer qu'avant longtemps, la bibliothèque sera enrichie de toute la série des publications de ce naturaliste éminent.

Un planétaire demandé l'année dernière, a été construit expressément pour la bibliothèque par les fabricants d'instruments de physique de l'institution royale d'Angleterre, et est attendu de jour en jour.

Il y a eu quelques difficultés à trouver de l'espace pour les additions considérables de livres qui ont été faits l'an dernier ; mais en transportant les papiers du parlement impérial dans les appartements qui se trouvent au-dessous de la longue chambre, l'on a pu se procurer assez d'espace pour le présent.

Considérant l'étendue, l'importance et la valeur croissante de la bibliothèque, votre bibliothécaire se trouve obligé de répéter la suggestion qu'il prit la liberté de soumettre dans son dernier rapport—que pour assurer la vigilance et les soins constants qu'exige la conservation d'un dépôt si précieux, il est nécessaire d'avoir continuellement dans la bibliothèque, ou très près, quelqu'un de responsable qui soit attaché au département et en connaisse parfaitement l'économie et le contenu. Depuis l'année dernière, on a pris, moins ceux-là, les meilleurs arrangements possibles ; cependant, il reste encore beaucoup à faire pour bien protéger la bibliothèque contre des pertes ou détériorations qu'on ne peut sûrement éviter que par la résidence sur les lieux de quelqu'officier du département. Si,

dans les circonstances actuelles, la chose est trouvée impraticable, il faut espérer que, plus tard, dans les édifices qu'il faudra ériger permanemment pour la Législature, il sera pourvu à cette nécessité pressante.

Le nombre des volumes de la bibliothèque est aujourd'hui d'environ 39,000, augmentation de 9,000 sur celui de l'année dernière.

Le tout respectueusement soumis.

W. AGAR ADAMSON,

*Bibliothécaire.*

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,

26 février, 1858.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MARS, 1857.

*Par Sa Majesté l'Empereur des Français.*

*Perret*—Catacombes de Rome, 6 vols., folio.

*Handin*—Voyage en Perse, 2 vols., folio.

*Handin*—L'Orient, 1 vol., folio.

*Milton*—Paradis Perdu, 1 vol., folio.

*Carestie*—Monuments à Orange, 1 vol., folio.

*Plutarque* Français, 6 vols. gr., 8vo.

*Lavallée*—Histoire des Français, 2 vols. gr., 8vo.

Galerie de Versailles, 8 vols. gr., 8vo.

Annuaire de la Revue des Deux-Mondes, 5 vols. gr., 8vo.

*Girault St. Fargeau*—Dictionnaire de la France, 3 vols., 4to.

Histoire Numismatique de la Révolution, 2 vols., 4to.

Souvenirs Numismatiques de 1848, 1 vol., 4to.

Revue Universelle des arts, 2 vols. gr., 8vo.

*Poussin*—Travaux d'Hercule, 1 vol., folio.

*Caillat*—Encyclopédie d'architecture, 3 vols., 4to.

*Chevalier*—Voies de communication aux États-Unis, 3 vols., 4to et Atlas folio.

Revue, Histoire de la Noblesse, 4 vols. gr., 8vo.

Annales du Commerce Extérieur, 25 vols., 4to.

*Hommaire de Hell*—Voyage en Turquie, 2 vols. gr., 8vo.

Et 67 autres de plus petits formats.

N. B.—Comme il n'a encore été soumis à la Chambre aucune liste complète des dons faits par le gouvernement français, ce qui suit comprend les principaux dons reçus en 1856.

Vues des Champs de Batailles de Napoléon, 1 vol., folio.

Cartes et Plans des Campagnes de Napoléon, 1 vol., folio.

Voyage de Dumont d'Urville, 23 vols., 8vo., et 6 vols., folio

*Laplace*—Voyage de Circumnavigation, 6 vols. gr., 8vo.

Œuvres de Buffon, par Hourens, 70 vols. gr., 8vo.

Carte Topographique de la *France*, 43 étuis, 8vo.

Diverses autres cartes, enfermées dans 15 étuis, 8vo.

Bulletin de Géographie, 66 vols., 8vo.

Journal Asiatique, 70 vols., 8vo.

Cent Traités, 2 vols., 8vo.

Documents inédits sur l'Histoire de *France*, 91 vols., 4to, et 3 vols. fol.

Annales des Mines, 60 vols., 8vo.

Statistiques de la *France*, 13 vols., folio.

Et 250 autres volumes.

---

*De la Chambre des Communes.*

Sessional Papers of the House of Commons, for the Sessions of 1854-5, 57 vols., folio.

Sessional Papers of the House of Commons, for the Session of 1856, 65 vols.

Journals for 1855-56-57, 3 vols.

---

*De Bureau des Patentes d'Angleterre.*

Specifications of Patents, 40 vols., 8vo., with illustrative drawings, in 49 vols., folio.

Indexes, Journal and Abridgments, (suite), 6 vols., 8vo.

---

*De Son Excellence le Gouverneur-Général.*

*Hansard's Debates*, 145 vols.

Imperial Statutes, 1857, 2 vols.

---

*De l'honorable John A. Macdonald, M.P.P., Procureur-Général, C.-O.*

Portrait de Sir Allan Napier MacNab, Bart.—Peint par M. T. Hamel.

---

*De M. Hector Bossange, de Paris.*

Une collection des Portraits en Médailles de tous les Souverains de *France*, depuis *Pharamond* jusqu'à *Napoléon III*. Soixante-et-quinze Médailles gravées et frappées à la monnaie impériale de *Paris*, dans une jolie boîte.

---

*De la Société Royale de Géographie de Londres.*

Vol. 26 of the Society's Journal.

---

*De la Compagnie des Indes.*

Vol. 3, de *Wilson's Translation of the Rig-Vida Sankhita*.

---

*De C. Purton Cooper, écrivain, F. R. S. et D. C. L.*

A Series of Pamphlets, Legal, Theological' and Miscellaneous, published by himself, from 1835 to 1855 inclusive.

DES LÉGISLATURES D'ÉTATS, DÉPARTEMENTS PUBLICS, ET PARTICULIERS  
CI-DESSOUS MENTIONNÉS.

*De B. Homer Dixon, écuyer, de Boston.*

A Work on Surnames, dont il est l'auteur.

*De l'Etat de Massachusetts.*

*Hitchcock*—Final Report on Geology of *Massachusetts*. *Northampton*, 1841.

*Massachusetts*—Official Report of the Debates and Proceedings in the State Convention to revise and amend the Constitution of the Commonwealth, 3 vols. *Boston*, 1853.

Records of the Governor and Company of the *Massachusetts Bay*, in *New England*, vols. 1 to 5. *Boston*, 1853-54.

Acts and Laws of His Majesty's Province of the *Massachusetts Bay*, from 1692 to 1735. *Boston*, 1726, 1736.

Private and Special Statutes of the Commonwealth of *Massachusetts*, 3 vols. (6, 7 and 8). *Boston*, 1837, 1848.

Acts and Resolves passed by the General Court of *Massachusetts*, in 1847, together with the Rolls and Messages. Acts, &c., passed in 1848-49-50-51-52-53-54 and 56.

*Cushing*—Reports of Cases argued and determined in the Supreme Judicial Court of *Massachusetts*, vols. 3 to 10 (excepté vol. 8). *Boston*, 1856-57.

*Gray*—Reports of Cases in the Supreme Judicial Court of *Massachusetts*, vols. 1, 2 and 3. *Boston*, 1855-57.

Reports of Controverted Elections in the House of Representatives of *Massachusetts*, from 1780 to 1852. *Boston*, 1853.

Debates and Proceedings in the Convention of *Massachusetts*, in 1788. *Boston*, 1856.

Sanitary Survey of the State of *Massachusetts*—Report of a General Plan for the Promotion of Public and Personal Health, from the Sanitary Commissioners. *Boston*, 1850.

Third Annual Report of the Secretary of the *Massachusetts*' Board of Agriculture, together with the Reports of Committees appointed to visit the County Societies, &c. *Boston*, 1856. (deux exemplaires)

*Massachusetts*—System of Common Schools, being an enlarged and revised Edition of the Tenth Annual Report of *Horace Mann*, the First Secretary of the *Massachusetts*' Board of Education. *Boston*, 1849.

*Massachusetts*—Bank Commissioners' Annual Reports of, for the years 1850-51-52-53-54-55 and 56. *Boston*.

—Report on Insanity and Idiocy in *Massachusetts*, by the Commission on Lunacy, under the Resolve of the Legislature of 1854. *Boston* 1855. (deux exemplaires)

- 
- Sixth Annual Report of the *Massachusetts's* School for Idiotic and Feeble-minded Youth. *Boston*, 1854. (trois exemplaires)
- Annual Reports of the Directors of the American Asylum at *Hartford*, for the Education and Instruction of the Deaf and Dumb. *Hartford*, 1839-55.
- Annual Reports of the Board of Education. *Boston*, 1850-57.
- Joint Stock Companies. Abstract of Return of, in the Commonwealth of *Massachusetts*, for the years 1851 to 1857, *Boston*.
- Foreign Insurance Companies. Abstract of Returns and Statements of, for the years 1853-54 and 55. *Boston*.
- Insurance Companies in *Massachusetts*—Abstract of Returns of, for the years 1840 to 1855 inclusive, (excepté pour 1841. *Boston*.
- Insurance Companies—First and Second Annual Reports of the, of *Massachusetts*, for 1855 and 1856, *Boston*.
- Banks—Abstract of the Returns from, in *Massachusetts*, from 1839 to 1845, (excepté 1842)—Similar Abstracts, with Returns from Institutions for Savings', for 1846 to 1849, and for 1852, *Boston*.
- Jails, &c—Abstract of Returns of the Keepers of Jails, &c., for the years 1846 and 1849 to 1856.
- Commissioners' Report on the subject of Matrons and Labor in the Common Jails. *Boston*, 1854.
- Pauper*—Abstracts, for the years 1850-51-52-53-54-55 and 56, *Boston*.
- Births, Marriages and Deaths, in *Massachusetts*, for the years 1844 to 1854, (excepté 1849), *Boston*.
- Prisons, Asylums, Poor, &c., various Annual Reports concerning, in *Massachusetts*, for the years 1854-55 and 56, *Boston*.
- Railroad Corporations of the State of *Massachusetts*—Annual Reports of the, for the years 1851, and 1853 to 1856, *Boston*.
- Industry in *Massachusetts*—Statistics of the conduction and product of certain branches of, for the year 1845. *Boston*, 1846. (trois exemplaires)
- Industry in *Massachusetts*—Statistical information relating to certain branches of, for the year 1855. *Boston*, 1856. (quatre exemplaires)

---

*De l'honorable M. Asbury Dickins, Secrétaire du Sénat des Etats-Unis.*

Capt. *G B McClellan's* Report of the Military Commission to *Europe*, in 1855 and 1856.

Vol. 2, of the Reports of Explorations and Survey for a Railroad, from the *Mississippi* to the *Pacific Ocean*.

Report on the Commercial Relations of the *United States*. Part 1st.

Report of the Medical Statistics of the *United States Army*, 1839-1854.

---

*De l'Etat de New Hampshire.*

Journals of the Senate and House of Representatives, 1857. In 1 vol.

Laws of the State, for 1857.



Transactions of the State Agricultural Society, for 1856.

Report on Common Schools of the State, 1857 ; et diverses brochures.

---

*Du Juge Collamer, du Sénat des Etats-Unis.*

Congressional Globe, 1st Session, 34th Congress, 1855-56, 2 vols. ; and Appendix, 1 vol.

————— for 3rd Session, 1856-57, 2 vols.

Vol. 2, of *Perry's Japan Expedition*, 1857.

---

*De l'Etat de New York.*

*Barbour's* Supreme Court Reports, vol. 23.

Census of the State of *New York*, for 1855.

---

*De la Bibliothèque du Congrès de Washington.*

*Smithsonian* Institution—Annual Reports, for the years 1852-54-55 and 56.

Reports on the Commerce and Navigation of the *United States*, for the years 1852-53-54-55 and 56.

*Jefferson's* complete Works, 9 vols.

Life and Works of *John Adams*, 10 vols.

*Pownall's* Administration of the British Colonies, fifth edition, 2 vols. 8vo., 1774.

*Pownall's* Topographical Description of the Parts of *North America*, contained in an annexed Map of the Middle British Colonies, &c. First published by *L. Evans*, in 1775, and corrected and enlarged by *T. Pownall*, folio. London, 1776.

Additions to the Library of Congress, since 1st December 1851, to 1st November 1857. 6 parts.

---

*Du Bureau d'Agriculture.*

*Hind, (H. Y.)*—First Prize Essay on the Insects and Diseases injurious to the Wheat Crops. Toronto, 1857. (six exemplaires)

---

*De l'Etat du Michigan.*

Revised Statutes of Michigan, of 1838 and 1846, 2 vols.

Statutes of 1857.

Convention Journal, 1850.

Convention Debates of 1850.

Law Reports, by *Douglass, Manning & Gibbs*, 4 vols.

Chancery Reports, by *Walker & Harrington*, 2 vols.

Transactions of State Agricultural Society, for 1853 and 1855, 2 vols.

School Laws for 1852 and 1853, 2 vols.

Census and Statistics of *Michigan*, 1854.

*Michigan* Manual, for 1857.

Senate Journals, for 1855 and 1857, 2 vols.

Senate Documents, for 1855 and 1857, 2 vols.

House Journals, for 1855 and 1857, 2 vols.

House Documents, for 1855 and 1857, 2 vols.

Joint Documents, for 1842-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55 and 56,  
15 vols.

---

*De Major R. Lushlan.*

Remarks on the Exclusion of Officers of Her Majesty's Army from the Staff of the Indian Army, and on the State of the European Soldiers in *India, &c.*, 1825.

Et diverses brochures dont il est l'auteur.

Catalogue of the Mercantile Library, *Cincinnati*, 1855.

---

*De J. V. Hunt, écuyer.*

*Stephen's* Book of the Constitution, 1833.

*Greenleaf*—Law of Evidence, 2 vols., 1846.

*Maddock*—Chancery Practice, 2 vols., 1837.

*Montagu and Ayrton*, on Bankruptcy, 2 vols., 1844.

*Forsyth*—Abridgment of the Statutes relating to Scotland, 3 vols., 1827-9.

*Deacon*—Law and Practice of Bankruptcy, 2 vols., 1827.

Blue Laws of *Connecticut*.

*Upper Canada* Statutes. Première édition, 1811.

---

*De l'honorable Joseph Cauchon.*

Notions Élémentaires de Physique, 1841. (Offert par l'auteur.)

---

*De la Colonie de la Nouvelle-Zélande.*

Statuts de 1856.

---

*De la Colonie de Victoria.*

Votes and Proceedings of the Legislative Council, with Documents ordered to be printed, for the Sessions of 1851-52, 1 vol. ; 1852-3, 2 vols. ; 1853-4, 3 vols. ; 1854-5, 3 vols. ; 1855-6, 2 vols.—(Deux exemplaires de la session mentionnée en dernier lieu.)

Acts and Ordinances in force in *Victoria*, 2 vols., 1855-6.

*Archer's* Statistical Register of *Victoria*, for 1855. (deux exemplaires.)

---

*De l'Etat de Connecticut.*

Journals of the Senate and House of Representatives, 1857.

Reports to the Legislature—Public and Private Acts, 1857.

Private Laws, 1836, 1856, vols. 3 and 4.

State Agricultural Transactions, 1856.

Law Reports. Vol. 24, 1855 and 1856,

*New Haven*—Colonial Records, 1638 to 1649,

*De George Futvoye, écuyer.*

*J. Stuart*, Procureur Général du *Bas-Canada*—Correspondance et papiers sur divers sujets, 1827–1831.

*Stirling*, Earl of—Narrative of Law Proceedings against, with an account of his Family and their Possessions in *North America*, 1836.

*De George Mayer, écr., Bibliothécaire, Bureau des Colonies.*

*Hertslett's Commercial Treaties*, vol. 9, 1856.

British and Foreign State Papers, 1837–39, 2 vols.

Index to Commons' Journal, 1837–52.

*De Richard Nettle.*

Work on the Salmon Fisheries of the *St. Lawrence*, 1857—(Présenté par l'auteur.)

*Wilkes North Briton*, avec un appendice et la suite, par *Bingley*.

*Du Smithsonian's Institute, Washington.*

*United States Patent Reports* for 1855, 3 vols.

*Smithsonian's Contribution to Knowledge*, vol. 9.

*De l'honorable H. J. Boulton.*

American Blue Book, 1847.

Laws and Regulations of the *New York State Canals*, 1846.

Rules and Orders in Chancery of the State of *New York*, 1829.

Codes of Civil and Criminal Procedure, *New York*, 1850.

Journal of Assembly of *Canada*, for 1841.

*De la Bibliothèque de Philadelphie.*

Catalogue of Books belonging to the *Philadelphia Library Company*—Présenté par l'honorable *L. J. Papineau*.

*Livres présentés en vertu de l'Acte des droits d'Auteur.*

*Hodgins, Thomas*—*Canada Educational Directory*, 1857–8.

*Nettle, Richard*—Salmon Fisheries of the *St Lawrence*, 1857.

*Bouchette, Joseph*—Time Tables of Longitude, 1857.

*Sladden, William*—Index to the Common Law Procedure Acts of 1856 and 1857,

*O'Connor, Patrick*—The Arabian Art of Taming and Training Wild and Vicious Horses, 1857.

*Sladden, William*—The Registry Laws of *Upper Canada*, 1857.

*Harrison, R. A.*—The Rules, &c., as to Practice and Pleading in the Courts of Queen's Bench and Common Pleas in *Upper Canada*, 1858.

—The Rules, &c., as to Practice and Pleading in the County Courts, 1858.

RÉPONSE

(EN PARTIE)

A une Adresse de l'Honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 24 avril, 1857, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre

“ Un Rapport de toutes les Causes, avec leurs titres respectifs  
 “ et les Noms des Demandeurs et Défendeurs, entendues et  
 “ déterminées par la Cour de Chancellerie du Haut-Canada,  
 “ depuis le premier jour de Janvier, 1852, ainsi que les dates  
 “ auxquelles les différents Mémoires ont été entrés en Cour,  
 “ ainsi que les réponses à iceux, et les dates et l'époque de l'au-  
 “ dition et de la décision des dites Poursuites et par qui ; et  
 “ aussi de toutes Poursuites actuellement pendantes ; et aussi un  
 “ Rapport de toutes les Causes portées devant le Maître de  
 “ la dite Cour, dans lesquelles il n'a pas encore fait rapport, et  
 “ les dates de l'entrée des Causes à son bureau ; et aussi un  
 “ Rapport de toutes les Causes dont il a été interjeté Appel à  
 “ Sa Majesté, en son Conseil Privé, durant la période susdite,  
 “ avec les Noms des parties et les dates auxquelles ces Appels  
 “ ont eu lieu respectivement.”

Par ordre,

T. J. J. LORANGER,

*Secrétaire.*

RAPPORT de toutes les Causes portées devant le Maître ordinaire de la Cour de Chancellerie du Haut-Canada, dans lesquelles rapport n'a pas encore été fait, avec la date de l'entrée des Causes à son bureau.

| 1ère CLASSE.—Causes dans lesquelles l'audition est terminée.                                                 | Entrée de la cause.       | Derniers errements.    |                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------|--------------------------------------------|
| Brampton v. Compag. du chemin de fer G. T. . . . .                                                           | 25 août 1856 . . . . .    | 6 avril 1857 . . . . . | Rapport à être décidé, 22 juin 1857.       |
| Banque Commerciale v. Hurlbut. . . . .                                                                       | do novembre do . . . . .  | 30 mai do . . . . .    | Rapport dressé—à être décidé 12 juin 1857. |
| Brown v. Hopkins . . . . .                                                                                   | 6 février 1857 . . . . .  | do do . . . . .        | Rapport dressé—à être décidé 15 juin 1857. |
| Cameron v. Bethune . . . . .                                                                                 | 12 mars do . . . . .      | do do . . . . .        | Rapport dressé—à être décidé 10 juin 1857. |
| Gamble v. McCluskey . . . . .                                                                                | 20 janvier do . . . . .   | do do . . . . .        | Rapport dressé—à être décidé 10 juin 1857. |
| 2e CLASSE.—Causes entrées au bureau du Maître, depuis avril 1856, et qui sont maintenant en voie de progrès. | Entrée de la cause.       | Derniers errements.    |                                            |
| Compagnie du chemin de fer du lac Érié v. Hodge . . . . .                                                    | 28 mai 1856 . . . . .     | 23 mai 1857 . . . . .  | Rapport à être décidé 22 juin 1857.        |
| Procureur Général v. Alexander . . . . .                                                                     | 6 septembre do . . . . .  | do do . . . . .        | Rapport à être décidé 29 juin 1857.        |
| Grimshaw v. Lockhead . . . . .                                                                               | do do . . . . .           | do do . . . . .        | Rapport à être décidé 30 juin 1857.        |
| Grimshaw v. Mair . . . . .                                                                                   | 12 décembre do . . . . .  | 5 juin do . . . . .    | Rapport à être décidé 12 juin 1857.        |
| Re. Byrdel . . . . .                                                                                         | do do . . . . .           | 23 mai do . . . . .    | Rapport à être décidé 13 juin 1857.        |
| Amsden v. Brownson . . . . .                                                                                 | do do . . . . .           | do do . . . . .        | Rapport à être décidé 27 juin 1857.        |
| Re. Irving . . . . .                                                                                         | 12 janvier 1857 . . . . . | do do . . . . .        | Rapport à être décidé 29 juin 1857.        |
| McMurray v. Boucher . . . . .                                                                                | 16 do do . . . . .        | do do . . . . .        | Rapport à être décidé 25 juin 1857.        |
| Beaty v. Gilchrist . . . . .                                                                                 | 17 mars do . . . . .      | do do . . . . .        | Rapport à être décidé 29 juin 1857.        |

|                        | 29  | janvier 1857 | 29  | mai 1857 | Rapport à être décidé               |
|------------------------|-----|--------------|-----|----------|-------------------------------------|
| Stegman v. Boulton     | 12  | février      | 12  | do       | 20 juin 1857.                       |
| Bald v. Bald           | 16  | mars         | 3   | juin     | Rapport à être décidé 9 juin 1857.  |
| Russell v. Davy        | 17  | do           | 28  | mai      | Rapport à être décidé 24 juin 1857. |
| Hall v. Hall           | 24  | do           | 1er | juin     | Rapport à être décidé 13 juin 1857. |
| Richardson v. Harris   | 1er | avril        | 26  | do       | Rapport à être décidé 22 juin 1857. |
| Hamilton v. Hall       | 8   | do           | 3   | do       | Rapport à être décidé 30 juin 1857. |
| Morgan v. Rose         | 9   | do           | 12  | mai      |                                     |
| Brooke v. O'Neil       | 14  | do           | 22  | do       |                                     |
| Segg v. Metcalfe       | 6   | do           | 27  | do       |                                     |
| Hatt v. Parke          | 8   | mai          | 19  | do       |                                     |
| Macdonell v. Carrodi   | 12  | do           | 15  | do       | Rapport à être décidé 15 juin 1857. |
| Lyon v. Radenhuist     | 21  | do           | 26  | do       | Rapport à être décidé 30 juin 1857. |
| Slack v. Parish        | 20  | avril        | 2   | juin     |                                     |
| Bishop v. Merkey       |     |              |     |          |                                     |
| Longwort v. Canada Cie |     |              |     |          |                                     |

|                                                                                   | Entrée de la cause. | Derniers errements. |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| 3e CLASSE.—Nouvelles causes dans lesquelles les parties n'ont pas encore procédé. |                     |                     |
| Hutchinson v. Gillespie                                                           | 2 avril 1857        |                     |
| Proctor v. Cameron                                                                | 14 do               |                     |
| Connor v. Connor                                                                  | 19 do               |                     |
| Van Norman v. Beaupré                                                             | 18 do               |                     |
| Johnston v. Johnston                                                              | 28 do               |                     |
| Patterson v. Holland                                                              | do do               |                     |
| Gapper v. Gowen                                                                   | 30 do               |                     |
| Patterson v. McPhail                                                              | do do               |                     |
| Stewart v. Yeule                                                                  | do do               |                     |

4e CLASSE.—Causes portées devant le Maître dep. l'établissement de la Cour, en l'an 1837, (qui n'ont pas été régies ou retirées en autant qu'on a pu le constater) et sur lesquelles on ne peut encore faire de rapport, les parties ou leurs sollicitateurs n'ayant pas pris les mesures nécessaires pour terminer les procédures —dont quelques unes sont maintenant en voie de progrès—avec la date de l'entrée de la cause et des derniers errements.

|                                           | Entrée de la cause. | Derniers errements. |
|-------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Crooks v. Smith et Smith                  | 27 septembre 1852   | 4 mai 1857          |
| Strathy v. Crooks                         | 20 décembre 1850    | do do               |
| Smith v. Crooks                           | 29 avril 1852       | 23 décembre 1856.   |
| Musleman v. Snider                        | 30 septembre do     | 16 do 1853.         |
| Crooks v. Street                          | 8 février 1850      | 3 avril 1857        |
| Fisher v. Fisher                          | 11 janvier 1855     | 29 février 1856.    |
| McGlashan v. Hurl                         | 30 novembre do      | 3 mars 1857.        |
| Wallace v. Ruttan                         | 12 février 1856     | 14 avril do         |
| Tilt v. Hamilton                          | 15 janvier do       | 17 do do            |
| Christie v. Saunders                      | 16 do do            | 16 mai do           |
| Hamilton v. Vance                         | 2 avril do          | 2 juin do           |
| Willmot v. Howell                         | 1er do do           | 14 avril do         |
| Allen v. Goodhue                          | 17 do do            | 27 mai 1856.        |
| Re. Dunlop                                | 29 février do       | 30 janvier 1857.    |
| Wilson v. Thompson                        | 21 octobre do       | 19 mai do           |
| Barrow v. Lynes                           | 16 do do            | 6 avril do          |
| Perry v. T. C. Peterborough               | 6 novembre do       | 23 janvier do       |
| Grimshaw v. Crooks                        | 18 do do            | 13 février do       |
| Grimshaw v. Thomson                       | do do               | 22 avril do         |
| McCulloch v. Strong                       | 19 do do            | 19 mars do          |
| Harris v. Compagnie des Docks de Toronto. | 28 do do            | 18 mai do           |
| Platt v. Gregory                          | 10 décembre do      | 29 janvier do       |
| Murphy v. Kerr                            | 22 do do            | 31 mars do          |

En voie de progrès.

Rapport signé 30 octobre, 1852.—Procédures pendantes sur un autre chef.

Suspendue en attendant le rapport d'une commission rogatoire à l'étranger.

En voie de progrès.

En voie de progrès.

En voie de progrès.

RAPPORT de toutes les Causes portées devant le Maître Ordinaire de la Cour de Chancellerie du H.-C.—(Continuation.)

|                                                                        | 10 | janvier | 1857 | 28 | avril   | 1857. | En voie de progrès—Rapport à être décidé 26 juin, 1857. |
|------------------------------------------------------------------------|----|---------|------|----|---------|-------|---------------------------------------------------------|
| Allin v. Nelson.....                                                   | 30 | do      | do   | 30 | mai     | do    |                                                         |
| Cameron v. Compagnie du chemin de fer et du canal de Wolfe Island..... | 5  | février | do   | 5  | juin    | do    |                                                         |
| Herchmer v. Pringle.....                                               | 13 | do      | do   | 15 | avril   | do    |                                                         |
| Drury v. McConchy.....                                                 | 4  | mars    | do   | 10 | mars    | do    |                                                         |
| Tripp v. Condon.....                                                   | 21 | février | 1853 | 4  | juin    | do    |                                                         |
| Michie v. Charles.....                                                 | 15 | do      | do   | 12 | do      | 1856. |                                                         |
| Passmore v. Nicolls.....                                               | 23 | mai     | 1856 | 8  | juillet | do    |                                                         |
| Fisher v. Glass.....                                                   | 14 | avril   | 1855 | 24 | février | 1857  | Suspendue par les sollicitateurs du demandeur.          |
| Hiscott v. Berringer.....                                              |    |         |      |    |         |       |                                                         |

N.B.—A part les causes ci-dessus, il a été pris 114 autres actions depuis l'établissement de la cour, qu'on suppose avoir été réglées ou abandonnées, et il n'est pas improbable que quelques unes des causes de la 4e classe aient été aussi réglées ou abandonnées.

A. N. BUELL,  
Maître, Cour Chancellerie.

OSGOODE HALL,  
Toronto, 6 juin, 1857.

## RÉPONSE

A une adresse du Conseil Législatif du dix-neuvième jour du mois dernier, demandant copie de la correspondance échangée au sujet de la nomination de conseillers municipaux pour Dunham, dans le comté de Missisquoi.

Par ordre,

T. J. J. LORANGER,

*Secrétaire.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
Toronto, 8 avril, 1858.

MONSIEUR,—Les soussignés ont l'honneur de soumettre pour l'information de Son Excellence le Gouverneur-Général, que le 27<sup>e</sup> jour de janvier courant, il a été tenu une assemblée dans le township de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, pour l'élection de sept conseillers pour représenter le dit township pendant les deux années suivantes ; qu'à la dite assemblée les personnes suivantes, savoir : *Richard M. Scott, Jesse M. Scofield, Hiram Travers, Horatio N. Clarke, Edward Rychard, William S. Baker, et William Kerley*, tous de *Dunham* susdit, francs-tenanciers, ont été alors et là élues conseillers par acclamation, en présence de plus de trois cents électeurs dûment qualifiés du dit township, et avec l'approbation des neuf-dixièmes des électeurs présents, aucune autre personne n'ayant été proposée, ni opposition faite à l'élection des sept personnes susdites comme tels conseillers ; que néanmoins, les soussignés ont été informés, et ont lieu de croire, que la personne qui a présidé la dite élection, dans le but de frustrer les électeurs du dit township de leurs droits municipaux, n'a pas l'intention de faire un rapport fidèle du résultat de la dite élection, mais qu'il doit faire rapport au syndic du dit comté de *Missisquoi*, que l'élection de conseillers pour le dit township n'a pas eu lieu, et cela dans le but d'engager le dit syndic à faire son rapport à Son Excellence en conséquence, afin d'autoriser Son Excellence à nommer d'autres personnes que celles élues comme susdit pour être conseillers du dit township de *Dunham*. S'il est fait une telle représentation à Son Excellence, les soussignés ne craignent pas d'assurer Son Excellence qu'elle est entièrement fautive et n'est qu'une tentative audacieuse, reposant sur la fraude et de vils moyens, pour continuer en charge un maire et des conseillers répudiés par les neuf-dixièmes des habitants de ce township, et qui ont proclamé



## 2 Conseillers Municipaux pour Dunham.—Appendice No. 3.

qu'ils resteraient en charge par tous les moyens possibles, honnêtes ou malhonnêtes. En conséquence de cette information et persuadés qu'elle est véridique, les soussignés demandent simplement qu'il plaise à Son Excellence de vouloir bien suspendre toute intervention dans cette affaire, jusqu'à ce qu'ils aient eu l'occasion de produire des affidavits corroborant la vérité des allégués ci-dessus. Qu'il nous soit aussi permis de vous prier de vouloir bien informer Son Excellence que quelques-uns des soussignés vous sont connus, soit personnellement ou par oui dire, comme habitants du dit township de *Dunham*.

Nous avons l'honneur d'être, respectueusement,

Vos obéissants serviteurs,

Signé, JAS. O'HALLORAN, Avocat.

Signé, AUGUSTUS FORD.

" P. COWAN, Greffier, Cour de Circuit.

" THOMAS SCOTT.

" JAS. RUITER.

" NELSON RUITER.

" M. STEVENSON.

" GEO. M. STUART.

" A. M. MELTIMORE.

*Nelsonville, B. C.*, 28 Janvier, 1858.

---

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 2 Février, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre signée par vous et huit autres habitants de *Dunham*, relativement à la nomination de conseillers municipaux pour ce township, et de vous informer qu'il n'a pas encore été fait de demande pour la nomination des dits conseillers par l'Exécutif, et que votre lettre ne manquera pas d'être prise en considération lorsque cette demande sera faite.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

T. J. J. LORANGER,

*Secrétaire.*

J. O'HALLORAN, Ecuyer, Avocat,

*Nelsonville, B. C.*

---

PIKE RIVER, 29 Janvier, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur-Général, qu'il n'y a pas eu d'élection de conseillers municipaux pour la paroisse de *Dunham*, et d'appeler votre attention à la 29e section de l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*.

Je vous inclus le rapport qui m'a été fait par *Galloway Kemp*, officier-rapporteur, document sur lequel je me fonde pour dire qu'il n'y a pas eu d'élection.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant et humble serviteur,

(Signé,)

HENRI DES RIVIÈRES,

*Préfet, C. M. C. M.*

A HENRI DES RIVIÈRES, Ecuyer, Préfet du Comté de *Missisquoi*.

MONSIEUR,—En conformité à l'avis ou commission que vous m'avez adressé, en date à *Bedford*, comté susdit, le vingt-troisième jour de janvier courant, me requérant, en vertu des dispositions de "l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855," de présider l'assemblée publique de la municipalité locale de la paroisse de *Dunham*, devant avoir lieu à l'hôtel de ville du village de *Dunham Flat*, dans la dite municipalité, mercredi, le vingt-septième jour de janvier courant, à dix heures du matin, pour l'élection de conseillers municipaux pour icelle, et par lequel avis ou commission vous avez de plus indiqué l'hôtel de ville à *Dunham Flat*, et mercredi, le troisième jour de février prochain, à dix heures du matin, comme étant les lieu, jour et heure auxquels la première session du conseil de la dite municipalité de *Dunham* devait avoir lieu, en m'ordonnant de faire connaître le lieu et l'époque de la dite session à chacun des conseillers élus comme susdit, je me suis rendu au dit hôtel de ville du village de *Dunham Flat*, dans la municipalité de la dite paroisse de *Dunham*, à dix heures du matin du dit vingt-septième jour de janvier courant, où étant, la signification ou protêt ci-joint m'a été remis et signifié en date du dit vingt-septième jour de janvier courant, signé par *L. S. Stevens, Henry A. Church, Peter Laraway* et autres électeurs de la dite municipalité, exposant que l'avis public requis par la huitième et autres sections du dit acte n'avait pas été publié dans le temps voulu ni de la manière prescrite par le dit acte, et ces faits étant aussi à ma connaissance personnelle, j'ai déclaré aux personnes présentes que je ne pouvais procéder à la dite élection ni rapporter aucun conseiller ou conseillers comme étant élus pour la dite paroisse, et en conséquence il n'y a pas eu d'élection. Dont et du tout, je fais mon présent rapport.

Témoin : ma signature, à *Dunham Flat* susdit, ce vingt-septième jour de janvier, 1858.

(Signé)

G. L. KEMP,

*Président.*

A GALLOWAY L. KEMP, Ecuyer, chargé de présider l'Assemblée des électeurs du township de *Dunham*, pour l'élection de conseillers municipaux.

Nous, soussignés électeurs dûment qualifiés à voter à l'élection de conseillers municipaux pour la paroisse de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, protestons par les présentes comme suit, savoir :—

Qu'en autant que l'avis public requis par et en vertu de la huitième et autres sections de "l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855," n'a pas été publié dans le temps voulu ni en la manière prescrite par la huitième et autres sections du dit acte, aucune élection valide et légale de conseillers municipaux ne peut avoir lieu ou être maintenue, et vous êtes requis par les présentes de

#### 4 Conseillers Municipaux pour Dunham.—Appendice No. 3.

prendre connaissance de ce document comme étant notre protêt contre toute et chaque procédure à cet égard.

|        |                  |        |                 |
|--------|------------------|--------|-----------------|
| Signé, | L. S. STEVENS,   | Signé, | EPHRAIM KNIGHT, |
| "      | HENRY A. CHURCH, | "      | LYMAN JONES,    |
| "      | PETER LARAWAY,   | "      | JOSEPH BALD,    |
| "      | JOSEPH SELBY,    | "      | LEVI STEVENS,   |
| "      | A. D. STEVENS,   | "      | HENRY CLIND,    |
| "      | D. H. CLEMENT,   | "      | JNO. JOHNSTON,  |
| "      | LEONARD BROWN,   | "      | CHAS. STRIDE,   |
| "      | ARTHUR CLEMENT,  | "      | CHAS. BROWN.    |
| "      | ALBERT CLEMENT.  |        |                 |

Dunham, 27 Janvier, 1858.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
Toronto, 3 Février, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de vos communications en date du 27 du mois dernier, et de leur contenu, relativement à la nomination de conseillers municipaux pour les paroisses de *St. Romuald de Farnham* et de *Dunham*, et de vous dire en réponse pour l'information des intéressés, que le Gouverneur-Général ne peut faire les nominations demandées avant l'expiration d'un mois, à compter de la date fixée pour l'élection des dits conseillers. Voir trente-sixième clause de l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*. Ce mois expiré, dans chacun de ces cas, la nomination des messieurs recommandés aura lieu.

J'ai, etc.,

(Signé,) T. J. J. LORANGER,  
*Secrétaire.*

HENRI DES RIVIÈRES, Ecr.,  
Préfet, comté de *Missisquoi*,  
Municipalité, Pike River.

MONTRÉAL, 1er Février, 1858.

CHER MONSIEUR,—Vu qu'aucune élection n'a eu lieu pour la municipalité de *Dunham*, comté de *Missisquoi*, le 27 janvier dernier, tel qu'il appert par la lettre du préfet du dit comté, et aussi par le rapport de l'officier chargé de présider la dite assemblée, j'ai l'honneur de recommander en conséquence à Son Excellence le Gouverneur-Général, de nommer les messieurs suivants pour être conseillers municipaux pour le township ou paroisse de *Dunham*, comté de *Missisquoi*, savoir :

|                       |                        |
|-----------------------|------------------------|
| LEVI STEVENS, Ecuyer, | HERBERT NEWEL, Ecuyer, |
| THOMAS WOOD, "        | JOHN BLAKE, "          |
| GARDNER H. SWEET. "   | JONAS LARAWAY, JR. "   |
| THOMAS SELBY, "       |                        |

Je suis, cher Monsieur,

Votre, etc.,

L'honorable T. J. J. LORANGER,  
etc., etc., etc.

H. H. WHITNEY.

DUNHAM, B. C., 3 Février, 1858.

MONSIEUR,—En sus des faits déjà soumis à la considération de Son Excellence le Gouverneur-Général, relatifs à la ci-devant élection du township de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, nous avons l'honneur de présenter la déposition ci-jointe, et de dire de plus que nous sommes maintenant parfaitement convaincus que les procédés de l'officier-rapporteur *Galloway L. Kemp*, ont été la conséquence d'un projet arrêté d'avance dans le but de frustrer les contribuables du township de leurs droits municipaux. Quoique nous soyons persuadés qu'il n'entre pas dans les vues de Son Excellence de décider de la légalité ou de l'illégalité de la dite élection, alors que la loi a pourvu à la décision de cette question devant une cour compétente, cependant nous croyons devoir faire connaître à Son Excellence les moyens infâmes dont on s'est servi pour l'engager à nommer pour le dit township des conseillers auxquels les contribuables eux-mêmes ne confieraient aucune charge.

En premier lieu, nous accusons formellement *Henri Des Rivières*, préfet du comté de *Missisquoi*, d'avoir, à l'instigation de *Lévi Stevens*, principal candidat à la charge de conseiller du dit township, nommé le dit *Lévi Stevens*, officier-rapporteur pour la dite élection du dit township, et de lui avoir envoyé l'avis public de la dite élection au moins dix jours avant le temps fixé pour icelle; que subséquemment, à l'instigation du dit *Lévi Stevens*, le dit préfet a substitué *Galloway L. Kemp*, gendre du dit *Lévi Stevens*, comme officier-rapporteur; que le dit *Lévi Stevens* et ses collègues voyant qu'ils ne réussiraient pas à se faire élire, et que les trois quarts des contribuables du township étaient favorables à l'élection d'autres candidats, déclarèrent ouvertement qu'ils emporteraient l'élection par des moyens honnêtes ou malhonnêtes; qu'en conséquence, au commencement de l'élection, le dit *Galloway L. Kemp*, ayant donné lecture de son bref comme officier-rapporteur, s'est d'abord refusé à procéder à l'élection, sous le prétexte qu'il avait omis par inadvertance de donner lecture de l'avis de l'assemblée à la porte de l'église, et qu'en conséquence l'élection ne pouvait avoir lieu suivant la loi. Le dit officier-rapporteur a été appuyé dans sa prétention par *Lévi Stevens*, *Thomas Woods*, *Gardner H. Sweet* et quatre autres, tous candidats lors de l'élection et sollicitant aujourd'hui d'être nommés conseillers par Son Excellence; qu'alors, les électeurs au nombre d'au moins trois cents, accusèrent hautement le dit officier-rapporteur de comploter dans le but d'empêcher les électeurs de faire choix de leurs candidats, et insistèrent à ce que ceux là même qui avaient fait des démarches pour l'élection, ne vissent pas la faire manquer, et se plaindre de ce qu'avis de l'élection n'avaient pas été donnés alors qu'eux-mêmes avaient ces avis dans leurs poches. Que si toutes les formalités n'avaient pas été observées, ceux qui en avaient été la cause ne pouvaient en prendre avantage, particulièrement lorsque la loi avait statué que telle omission n'aurait pas l'effet d'invalider l'élection; qu'alors, l'officier-rapporteur a procédé à l'élection suivant la loi, lorsque *Richard M. Scott*, *Jesse M. Schofield*, *Hiram Travers*, *Horatio N. Clarke*, *Edward Rychard*, *William S. Baker*, *William Kerley*, tous de *Dunham* susdit, furent dûment proposés, et aucun

autre candidat ne l'ayant été, le dit officier-rapporteur a alors et là déclaré que l'élection des dites sept personnes mentionnées en dernier lieu n'était pas opposée, que la majorité des électeurs en leur faveur était de trois contre un, et que la dite assemblée était ajournée. Toutes les personnes présentes, au nombre de trois ou quatre cents, ont été d'opinion que l'élection avait eu lieu de fait, mais quelques-unes d'elles ont prétendu qu'elle était sujette à contestation. Néanmoins, le dit officier-rapporteur, à l'instigation des dits *Levi Stevens, Thomas Woods, Gardner H. Sweet*, a été induit à falsifier son rapport, et quoique ce fait ait été constaté au préfet du comté, le dit préfet partageant la fraude du dit *Levi Stevens* et de ses complices, a fait rapport à Son Excellence qu'il n'y avait pas eu d'élection de conseillers pour le dit township de *Dunham*, et s'est servi de son influence auprès des Membres du Parlement pour assurer le nomination du dit *Stevens* et autres.

Sous des circonstances ordinaires, Son Excellence peut être assurée que nous accepterions avec plaisir la nomination qu'elle ferait de tous nos officiers municipaux, mais en présence de la tentative audacieuse de ces quelques hommes pervers et sans frein, pour nous frustrer de nos droits et obtenir, au moyen de la supercherie et de l'intrigue, ce qu'ils ne pouvaient obtenir par les votes du peuple, nous sommes déterminés à revendiquer et à maintenir nos droits, et à voir si un officier-rapporteur suborné ou un préfet parasite peut imposer à ce township, quoiqu'avec l'assistance de membres du Parlement étrangers à la localité, des conseillers municipaux autres que ceux élus par le peuple. Nous sommes certains que Son Excellence ne consentira pas à prendre un parti dans une contestation de localité, mais laissera les intéressés libres de se prévaloir des moyens que leur offrent les tribunaux. Qu'il plaise à Son Excellence de renvoyer toutes les représentations faites à ce sujet aux tribunaux compétents chargés de décider ces différends, telle est la prière des soussignés contribuables du township de *Dunham*.

Signé, P. COWAN,  
 “ A. H. SCOTT,  
 “ WILLIAM BEECH,  
 “ P. SCOTT,  
 “ STEVENS BAKER, 2nd,  
 “ JAS. RUITER,  
 “ LEVI TRAVERS,  
 “ JAS. O'HALLARAN,  
 “ HIRAM SHUFELT,  
 “ W. F. JENNINGS,  
 “ W. C. BAKER,  
 “ A. RYKERT,  
 “ NELSON RUITER,

Signé, A. WESTOVER,  
 “ J. G. GOLLAND,  
 “ A. M. MILTIMORE,  
 “ S. B. MILTIMORE,  
 “ RALPH MELLER,  
 “ EDWARD T. MILES,  
 “ AUGUSTUS FORD,  
 “ GEO. P. RUITER,  
 “ S. M. WELSH,  
 “ SAMUEL SYKES,  
 “ M. A. DALY,  
 “ HARVEY INGALLS.

L'honorable

T. J. J. LORANGER,  
 etc., etc., etc.

PROVINCE DU CANADA, }  
 District de *Montréal*, }  
 Township de *Dunham*. }

Les soussignés *Peter Cowan*, greffier de la cour de circuit, pour le circuit de *Missisquoi*, *James O'Hallaran*, avocat, *Asa Westover*, *Levi Travers*, *Samuel Sykes*, *Pliny Scott*, *Simon B. Miltimore*, *Archibald M. Miltimore*, *Joseph G. Golland*, tous francs-tenanciers, et *James Ruiter*, aubergiste, tous du township de *Dunham*, dans le district de *Montréal*, étant séparément et respectivement assermentés sur les saints Evangiles, déposent et disent qu'ils sont contribuables et électeurs dûment qualifiés du dit township de *Dunham*. Que le 27<sup>e</sup> jour de janvier dernier, à *Dunham* susdit, en vertu d'un bref de *Henri Des Rivères*, écuyer, préfet du comté de *Missisquoi*, il s'est tenu une assemblée dans le dit township de *Dunham*, pour l'élection de sept conseillers municipaux pour représenter le dit township pendant les deux années suivantes ; qu'il a été d'abord fait quelqu'objection au sujet de la légalité de la dite assemblée, à raison de ce qu'avis de la dite assemblée n'avait pas été lu, disait on, à la porte de l'église et de ce qu'il n'en avait pas été donné publication en conformité à la loi ; qu'il est de fait qu'un avis général convoquant la dite assemblée avait été donné, et cette assemblée a été la plus nombreuse qu'il y ait eu dans le dit township, se composant d'au moins trois cents électeurs ; que l'officier rapporteur président la dite assemblée, ne sachant comment justifier le refus de procéder à l'élection, a définitivement proclamé qu'il allait procéder et a requis les électeurs de proposer leurs candidats ; qu'en conséquence, *Peter Cowan*, ci-dessus nommé, a dûment proposé comme étant propres et qualifiés à être élus conseillers comme susdit, *Richard M. Scott*, *Jessie M. Scofield*, *Hiram Travers*, *Horatio N. Clark*, *Edward Rychard*, *William S. Baker*, et *William Kerley*, tous de *Dunham* susdit, francs-tenanciers, et que *James O'Hallaran*, ci-dessus nommé, a secondé la dite proposition ; que le dit officier-rapporteur a alors et là, à haute voix, demandé s'il y avait d'autres candidats, ou s'il était fait opposition à l'élection des sept personnes nommées comme susdit ; qu'aucun autre candidat n'étant proposé et aucune opposition n'étant faite à l'élection des candidats nommés comme susdit, le dit officier-rapporteur ayant demandé la division et déclaré que les personnes nommées comme susdit, avaient la majorité des électeurs présents de trois contre un, a alors et là déclaré qu'il ferait rapport au préfet du comté que les dits *Richard M. Scott*, *Jessie M. Scofield*, *Hiram Travers*, *Horatio N. Clark*, *Edw. Rychard*, *William S. Baker* et *William Kerley*, avaient été les seuls candidats proposés à la dite assemblée ; qu'ils avaient été élus à la dite assemblée par une majorité de trois contre un et qu'il n'y avait pas eu d'opposition à leur élection, et en conséquence le dit officier-rapporteur a ajourné la dite assemblée ; que le dit officier-rapporteur est le gendre de *Levi Stevens*, candidat à la charge de conseiller pour le dit township, quoiqu'il n'ait pas été proposé lors de la dite assemblée, et partisan opposé à l'élection des personnes élues comme susdit. Et les dits déposants disent de plus que s'il a été fait aucun rapport ou représentation à Son Excellence le Gouverneur-Général, qu'il n'y a pas eu d'élection de conseillers pour le township de *Dunham*, cette représentation est fausse et frauduleuse, attendu qu'il

est notoire que la propagande la plus active a eu lieu à *Dunham*, pendant les trois semaines qui ont précédé la dite élection; que la dite élection a eu lieu au vu et su d'au-delà de trois cents électeurs du township; et qu'elle soit en définitive déclarée légale ou non, toujours est-il qu'une élection a eu lieu de fait, dont le résultat a été la proclamation des sept personnes ci-dessus nommées. Et les déposants disent de plus, que si quelques-uns ont à se plaindre de ce que l'avis n'a pas été lu à la porte de l'église, ce sont les candidats élus, en autant que ceux de l'opposition qui prétendent aujourd'hui que l'élection est nulle, étaient porteurs des avis et qu'ils étaient eux-mêmes tenus d'en donner lecture et publication, et que s'ils ne l'ont pas fait, eux seuls doivent en subir les conséquences; et les déposants disent de plus qu'ils croient vraiment en leur conscience, et ont toute raison de croire que l'assemblée qui a eu lieu le 27<sup>e</sup> jour de janvier susdit, et dont le résultat a été l'élection des candidats susnommés, l'a été à la satisfaction et à l'approbation entière d'au moins les trois quarts des contribuables du dit township de *Dunham*, et les déposants ne disent rien de plus et ont signé.

Signé, P. COWAN,  
 " JAS. O'HALLORAN,  
 " ASA WESTOVER,  
 " LEVI TRAVERS,  
 " SAMUEL SYKES,

Signé, PLINY SCOTT,  
 " SIMON B. MILTIMORE,  
 " A. M. MILTIMORE,  
 " JOSEPH G. GOLLAND,  
 " JAS. RUTTER.

Assermentés devant moi, DANIEL WESTOVER, l'un des juges de paix de Sa Majesté dans et pour le district de *Montréal*, à *Dunham* susdit, le 3<sup>me</sup> jour de février, 1858.

(Signé,) DANIEL WESTOVER, J. P.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
 Toronto, 4 Mars, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de nommer *Levi Stevens*, *Thomas Woods*, *Gardner Sweet*, *Thomas Selby*, *Herbert Newell*, *John Blake* et *Jonas Laraway*, le jeune, conseillers municipaux pour la paroisse de *Dunham*.

Vous voudrez bien vous conformer à la loi en donnant avis à ces messieurs de leur nomination, ainsi qu'au secrétaire-trésorier de la municipalité locale de *Dunham*.

J'ai l'honneur d'être,  
 Monsieur,  
 Votre obéissant serviteur,

(Signé,) T. J. J. LORANGER,  
*Secrétaire.*

HENRI DES RIVIÈRES, ECR.,  
 Préfet, *Pike River*.

# RÉPONSE

A une adresse de l'Honorable Conseil Législatif, en date du 21 mai, 1858, demandant la correspondance échangée entre le quatrième jour d'avril dernier et le dix du courant, sollicitant la révocation des nominations faites par le gouvernement, le quatre mars dernier, de conseillers municipaux pour le township de *Dunham*.

Par ordre,

T. J. J. LORANGER,

*Secrétaire.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

*Toronto*, 27 mai, 1858.

---

TORONTO, 24 avril, 1858.

CHER MONSIEUR,—Auriez-vous l'obligeance d'adresser copie de votre lettre du 4 mars dernier, à *P. P. Russell*, écuyer, préfet du comté de *Missisquoi*, afin de lui faire connaître les nominations des conseillers municipaux pour les paroisses de *Dunham* et *St. Romuald de Farnham*. La première lettre a été adressée à *M. Des Rivières*, qui a cessé d'être préfet; en sorte que les nouveaux conseillers n'ont jamais reçu avis de leur nomination et n'ont pu en conséquence organiser un conseil.

Tout à vous,

(Signé)

W. H. WHITNEY,

L'honorable T. J. J. LORANGER,

Etc., etc., etc.

---

BUREAU DU SECRÉTAIRE PROVINCIAL,

*Toronto*, 26 avril, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluses, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, copies de deux lettres adressées à *Henri Des Rivières*, écuyer, en sa qualité de préfet du comté de *Missisquoi*, lesquelles vous serviront de règle de conduite.

(Signé)

T. J. J. LORANGER,

*Secrétaire.*

P. P. RUSSELL, Ecuyer,

Préfet, comté de *Missisquoi*,

*Philipsburg, B. C.*



## 2 Conseillers Municipaux pour Dunham.—Appendice No. 3.

---

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Toronto, 4 mars, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de nommer MM. *Lévi Stevens, Thomas Wood, Gardner H. Sweet, Thomas Selby, Herbert Newell, John Blake* et *Jonas Laraway*, jeune, conseillers municipaux pour la paroisse de *Dunham*. Vous voudrez bien donner avis à ces messieurs, conformément à la loi, de leur nomination, ainsi qu'au secrétaire-trésorier de la municipalité de *Dunham*.

J'ai, etc.,

(Signé,)

T. J. J. LORANGER,

Secrétaire

*Henri Des Rivières*, Ecr.,

Préfet, *Pike River*, comté de *Missisquoi*

---

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 4 mars, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de nommer MM. *Louis Bourdon, Jean Bte. Bessette, Chs. Potvin, Théophile Berard, François Gladue, Lindsay Grubb* et *George Truax*, conseillers municipaux pour la municipalité locale de la paroisse de *St. Romuald de Farnham*. Vous voudrez bien donner avis à ces messieurs, conformément à la loi, de leur nomination, ainsi qu'au secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse.

J'ai, etc.,

(Signé,)

T. J. J. LORANGER,

Secrétaire.

*Henri Des Rivières*, Ecr.,

Préfet, *Pick River*, comté de *Missisquoi*.

---

TORONTO, 30 avril, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de m'adresser à vous dans le but d'attirer respectueusement l'attention de Son Excellence le Gouverneur-Général, sur le fait qu'il existe aujourd'hui ostensiblement deux conseils pour le township de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, lieu de ma résidence.

J'ignore si les conseillers nommés par Son Excellence le 4 mars dernier, se sont ou non organisés pour procéder aux affaires, mais je sais que ceux qui ont été élus précédemment par les habitants, l'ont fait, et que le maire élu par eux a été admis à prendre son siège comme tel au conseil de comté, à l'exclusion du monsieur nommé en tête de la liste des conseillers dans votre lettre du 4 mars dernier, qui réclamait cette charge sous l'autorité de la 18 *Vie.*, chap. 100, sec. 30, s. 4.

Il est à craindre qu'il ne s'élève une lutte entre ces deux corps de conseillers rivaux quant à celui qui restera en charge, ainsi qu'entre les officiers qu'ils pourront respectivement nommer, lutte qui entraînerait peut-être des procès dispendieux au

grand détriment, non seulement du township mais de tout le comté, et neutraliserait les actes et procédés des conseils du township et du comté.

Sous ces circonstances, je crois devoir exprimer l'espoir que Son Excellence sera avisée de révoquer la nomination qu'elle a faite de conseillers municipaux pour le dit township, comme elle est autorisée à le faire par la 19e et 20e *Vic.*, chap. 101, sec. 17.

Les faits que j'ai cités font voir d'une manière évidente qu'il n'existe, dans le township de *Dunham*, aucune antipathie contre le fonctionnement du système municipal, cas exceptionnel et anomal auquel il a été prévu par des dispositions qui confèrent au Gouverneur-Général, le pouvoir de nommer en dernier lieu des conseillers municipaux.

J'appelle particulièrement votre attention à l'action prise par le conseil de comté, comme puissant indice de l'opinion qui domine dans la localité, que les faits sont tels que représentés dans l'affidavit de *Peter Cowan* et autres, qui vous a été transmis le troisième jour de février dernier, et que ce n'est qu'au moyen de faux rapports et en dénaturant les faits à dessein, qu'on a pu porter Son Excellence et ses conseillers à croire que le cas en question nécessitait l'exercice du pouvoir extraordinaire conféré par la trente-sixième section de l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, pouvoir accordé non dans le but de défranchiser les électeurs municipaux qui veulent mettre à effet et faire fonctionner la loi municipale, mais qui ne doit être exercé que dans le cas où les électeurs refusent et négligent de ce faire; de plus, ceux-ci ne sont pas responsables de la négligence commise par le préfet en ne donnant pas les avis à temps, et de l'omission de l'officier-rapporteur d'en donner lecture et de faire un rapport fidèle de ses procédés, choses sur lesquelles ils ne pouvaient avoir de contrôle; on ne devrait donc pas leur faire porter la peine des fautes d'autrui, particulièrement dans le cas actuel où il a été fait une élection de bonne foi.

J'ai, etc.,

P. H. MOORE.

L'honorable

T. J. J. LORANGER,

Secrétaire provincial.

BUREAU DU SECRÉTAIRE

*Toronto*, 4 mai, 1858.

MONSIEUR,—En réponse à votre communication du 30 avril dernier, demandant la révocation de la nomination de conseillers municipaux pour le township de *Dunham*, j'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, de vous informer que la nomination des dits conseillers ayant eu lieu conformément à la loi d'après le rapport du préfet qu'aucune élection n'avait été faite par les électeurs municipaux de la dite localité, tel que voulu par l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, le gouvernement ne peut reconnaître la légalité d'une élection dont il n'a pas été fait rapport par le préfet, et conséquemment ne serait pas justifiable de révoquer les dites nominations.

Son Excellence verrait avec beaucoup de peine s'élever une contestation entre les conseillers qui prétendent avoir été élus par le peuple, et ceux nommés par le Gouvernement, mais elle ne peut intervenir dans une affaire qui ressort de la juridiction des tribunaux.

J'ai, etc.,

(Signé),

T. J. J. LORANGER,

*Secrétaire.*

L'honorable

P. H. MOORE, M. C. L.,

Etc., etc., etc.,

Conseil Législatif.

TORONTO, 7 mai, 1858.

MONSIEUR,—Je reçois votre lettre du 4 du courant, en réponse à la mienne du 30 avril dernier, par laquelle j'ai respectueusement prié le gouvernement de révoquer les nominations faites par Son Excellence, le 4 mars dernier, de conseillers municipaux pour le township de *Dunham*.

Vous me dites que la nomination des conseillers en question ayant eu lieu conformément à la loi sur le rapport du préfet que les électeurs municipaux de la localité n'avaient point fait d'élection, tel que prescrit par l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, le gouvernement ne peut reconnaître une élection dont le dit préfet n'a point fait rapport, et ne pourrait être en conséquence justifiable de révoquer les dites nominations.

Permettez moi de remarquer que si le gouvernement n'eût pas eu connaissance des faits avant de faire ces nominations, lesquels faits ont été établis au-delà de tout doute par un grand nombre de personnes respectables qui en ont déposé sous serment, ou s'il eût été donné un délai suffisant pour mieux s'assurer des choses—comme on m'en avait fait la promesse, ou si le préfet qui a fait le rapport eût été appelé à l'expliquer au gouvernement, et à le faire cadrer avec les déclarations sous serment qui constatent qu'il y a eu élection, ou eût pu éviter toutes les difficultés actuelles.

Le rapport imprimé des témoignages d'un si grand nombre de personnes respectables qui ont eu connaissance des faits qu'ils allèguent, devrait l'emporter sur le rapport de l'officier-rapporteur, invoqué par le préfet comme l'autorité sur laquelle il a fondé son procédé, et si le préfet se fût conduit d'après la connaissance personnelle qu'il a des faits, il eût fait rapport au gouvernement qu'il y a eu élection tel que l'allèguent les dépositions.

Le préfet, auteur du rapport en question, s'est vanté qu'il exerce de l'influence auprès du gouvernement, et qu'il pouvait faire nommer qui bon lui semblerait.

Si le rapport d'un préfet, que l'on prouve être faux, est la seule raison qui sert de guide au gouvernement, il peut arriver que l'on défranchise le pays tout entier,

que les lois municipales soient renversées, et les contribuables frustrés de leurs droits municipaux.

J'en suis encore à apprendre que si un gouvernement est induit en erreur, il soit de son devoir de persister dans cette erreur plutôt que de la rectifier. N'est-il pas du devoir d'un gouvernement de protéger ses sujets dans l'exercice de leurs droits civils et politiques ?

Vous voulez bien me dire que Son Excellence verrait avec beaucoup de peine une contestation s'élever entre les conseillers qui se disent les élus du peuple et ceux qui ont été nommés par le gouvernement.

Je partage bien sincèrement le désir de Son Excellence ; il n'a pas encore été intenté de procès, mais si les habitants de *Missisquoi* sont placés dans la nécessité d'y avoir recours, quelque puisse être leur aversion pour les poursuites, tout ce que je puis dire, c'est qu'ils sont prêts à s'en rapporter à la loi, qu'ils composent une population intelligente qui connaît ses droits et s'efforcera de les maintenir, s'il est possible.

Je termine en demandant que l'on réfère à ma lettre du 30 avril dernier, sur ce sujet ; j'entretiens oncore l'espoir que la chose sera considérée de nouveau, et que l'on arrivera à un résultat propre à rendre justice à ceux auxquels je m'intéresse.

J'ai, etc.,

P. H. MOORE.

L'honorable

T. J. J. LORANGER,

*Secrét. Prov.*

P. S.—Je désire attirer particulièrement l'attention du gouvernement sur le mémoire signé à *Dunham*, le 3 février dernier, par *P. Cowan* et vingt-quatre autres personnes, et sur la déposition de la même date, signée de *P. Cowan* et de neuf autres, lesquels documents se trouvent au bureau du secrétaire provincial, et je déclare que les signataires jouissent d'un caractère de véracité qui doit faire accepter leurs avancés comme véritables.

(Signé,) P. H. MOORE.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
*Toronto*, 10 mai, 1858.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 7 du courant, j'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement n'avait pas de discrétion à exercer, au sujet de la nomination de conseillers municipaux pour le township de *Dunham*, mais qu'il était obligé d'agir. Comme j'ai eu l'honneur de vous le faire remarquer, avant la nomination, le Conseil Exécutif n'est revêtu par la loi municipale d'aucun pouvoir judiciaire pour constater la vérité des allégués d'un rapport de préfet ; les tribu-

naux ordinaires ont seuls ce pouvoir, de sorte que le rapport du préfet du comté, énonçant qu'il n'y avait pas eu d'élection, ne pouvait en aucune manière être contredit par les dépositions de certains électeurs municipaux, en autant qu'il s'agissait de la nécessité de nommer des conseillers. Le gouvernement n'avait qu'une chose à faire : nommer des conseillers ; en agir autrement, c'eût été ouvertement violer la loi, comme ce serait aussi la transgresser que de révoquer les nominations qui ont eu lieu.

J'ai, etc.,

(Signé,)    **T. J. J. LORANGER,**  
*Secrétaire Provincial.*

L'honorable P. H. MOORE, M.C.L.,  
Toronto.

RÉPONSE

A une Adresse du Conseil Législatif, en date du 8 du courant, pour Copie des Documents relatifs à l'abolition de l'Ecole de Navigation à Québec.

Par ordre,

T. J. J. LORANGER,  
*Secrétaire.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
Toronto, 13 avril, 1858.

(Copie.)—

ECOLE DE NAVIGATION,  
Québec, 13 juillet, 1858.

MONSIEUR,—L'expiration de la première année de la fondation de l'école de navigation offre une occasion favorable de soumettre à Son Excellence le Gouverneur-Général un rapport de ce qui y a été fait. Comme ce rapport servira à fournir des matériaux pour permettre de juger jusqu'à quel point l'institution remplit et promet de remplir les fins pour lesquelles elle a été créée, je crois devoir expliquer quelles sont ces fins.

Les fins pour lesquelles on peut établir une école de navigation sont triples, savoir :—

I.—Enseigner les parties scientifiques de leur art aux personnes déjà engagées dans l'état de marin.

II.—Préparer au grade d'officier les jeunes gens qui n'ont pas encore été sur mer.

III.—Former des matelots.

(I.)—Il y a en *Angleterre* un grand nombre d'écoles qui ont pour but la première de ces trois fins. A *Portsmouth*, il y a le collège *Naval Royal*,

pour le perfectionnement de l'instruction des capitaines et autres officiers de la marine royale, et il y a, dans les grands ports de commerce, des écoles de navigation très fréquentées par les officiers et matelots des navires marchands. Je considère que ces établissements sont d'un avantage incontestable pour la marine marchande, et par conséquent pour le pays en général.

(II.)—Il n'y a pas aujourd'hui en *Angleterre*, que je sache, d'exemple, qui vaille la peine d'être cité d'école qui ait pour but la seconde de ces fins. Les écoles navales de *Greenwich* et de *New Cross* portent le nom de navales plutôt à cause de leur origine qu'à cause de la destination des élèves. Elles ont été créées non pas pour faire des officiers et des matelots, mais pour l'instruction des enfants des officiers et des matelots, et bien que la plupart des élèves aillent en mer, ce n'est pas à cette circonstance que ces écoles doivent leur nom, ou à cause de cela qu'elles sont maintenues.

Je ne mentionne ce fait que pour expliquer le grand nombre d'élèves que ces écoles réunissent dans un pays où les marins doivent laisser tant d'orphelins, et non pour donner à entendre que d'après l'exemple de l'*Angleterre*, une école destinée à l'instruction des jeunes officiers de marine est une institution inutile. Au contraire, je crois que l'absence d'une école de cette nature en *Angleterre* est une lacune grave, et qu'il ne faut pas l'imiter. L'idée la plus parfaite d'une école navale ayant pour but de préparer des élèves au grade d'officier, est la combinaison de l'exercice à bord d'un navire au long cours durant l'été, et l'étude à terre durant l'hiver.

Cependant il y a des objections à ces projets pour ce qui regarde le *Canada*.

Nous ne sommes pas encore en position d'offrir aux élèves ainsi instruits la certitude de trouver plus tard un emploi convenable sur mer: c'est-à-dire un emploi où ils soient quelque chose de plus que de simples automates—ce qui n'arrive que trop souvent lorsqu'ils servent sous des patrons aux yeux desquels la culture de l'esprit est un crime. Sous ces circonstances, les parents hésiteront à envoyer leurs enfants à l'école de navigation en nombre suffisant pour faire balancer les dépenses par les avantages que l'on retirerait de ce navire. J'espère pourtant que ce projet sera mis à exécution plus tard, mais le pays n'est pas encore prêt pour cela. Il doit être la conséquence de l'établissement d'une marine commerciale locale, et non pas la précéder.

(III.)—La troisième fin—former des matelots—est atteinte en *Angleterre* par les vaisseaux d'apprentissage maritime, qui sont attachés aux vaisseaux de garde des ports maritimes.

Les élèves sont placés sous le commandement d'officiers de marine, sont soumis à la discipline maritime, et sont passibles d'être punis comme déserteurs s'ils quittent la marine avant la fin de leur apprentissage. Ils sont principalement occupés aux travaux manuels; l'école qui est sous la direction d'un homme qui a le rang du sergent de marine, n'occupe qu'une place très secondaire dans le service.

Ces vaisseaux forment, je crois, de très bons matelots.

Cependant, en appliquant à ce pays les exemples tirés de la marine anglaise, il faut se rappeler qu'en *Angleterre*, le pays qui entretient ces élèves peut aussi utiliser leurs services, et de fait les utilise, et que là il est très aisé de trouver des élèves parmi une forte population de marins, ainsi que parmi le grand nombre de ceux qui n'hésitent pas d'échapper à la misère au prix de leur liberté.

En *Canada*, où le travail manuel est si bien rémunéré, une semblable institution ne pourrait être maintenue sans soutenir les élèves et les bien payer en outre.

Mettant donc de côté cette troisième fin comme étant incompatible avec l'état actuel du pays, je vais essayer de montrer jusqu'à quel point l'école de navigation promet d'arriver aux deux autres fins.

Les élèves (en y comprenant neuf marins adultes) qui ont été admis à l'école sont au nombre de 24, savoir : 13 anglo-canadiens, et 11 canadiens-français.

VOICI CE QUE SONT DEVENUS CES 24 ÉLÈVES :

|                                            |    |
|--------------------------------------------|----|
| Sont retournés en mer pour l'été.....      | 7  |
| Est allé en mer pour la première fois..... | 1  |
| A obtenu de l'emploi à terre.....          | 1  |
| Temporairement absents.....                | 3  |
| Noyés à la hauteur de l'Islet.....         | 3  |
| Poursuivant leurs études.....              | 9  |
| Total.....                                 | 24 |

Comme la plupart d'entre eux reviendront probablement à l'école, on peut dire qu'elle compte 18 élèves.

Ce nombre, il est vrai, n'est qu'un peu plus que le tiers du nombre complet (50) que l'on projetait d'y faire entrer ; mais si l'on considère que l'institution est nouvelle et comparativement peu connue, il n'y a, je crois, aucune raison de se décourager à cause de cela. J'ai raison d'espérer qu'une augmentation considérable aura lieu sous ce rapport l'hiver prochain. Douze jeunes gens ont déjà demandé admission et indubitablement le nombre s'en augmentera chaque hiver.

Quant aux connaissances des élèves, je dois dire qu'à part quelques exceptions, leur instruction préparatoire est extrêmement limitée. Ceux qui ont suivi les cours du séminaire et d'autres établissements d'éducation semblables sont généralement intelligents et font preuve du développement de leurs facultés intellectuelles ; mais relativement à la nature particulière des connaissances qu'ils doivent commencer à acquérir ici (je veux parler des premières règles de l'arithmétique) ceux-ci même sont déplorablement arriérés.



La défectueuse instruction première de la majorité des élèves fait qu'il faut diriger leur attention principalement aux règles des mathématiques et à leur application aux problèmes de la navigation, et laisser de côté l'exposé des principes (excepté d'une manière très élémentaire) d'où ces règles sont tirées, jusqu'à ce que les élèves aient acquis ce qui est plus essentiel pour eux, une connaissance pratique familière. Il y a cependant des exceptions à cette règle. Je pourrais nommer deux de mes élèves (adultes) qui, à la connaissance parfaite des plus importants problèmes de la navigation, joignent une connaissance des mathématiques égale à celle que possède un novice ordinaire de *Cambridge* ; et j'ai raison d'attendre encore mieux des jeunes gens dont l'esprit n'est pas resté inculte aussi longtemps. Quant aux connaissances nautiques, je n'hésite pas à dire que les élèves qui ont régulièrement suivi les cours de M. *MacKenzie*, peuvent faire le service aussi bien que la plupart des aspirants de marine.

D'après cet exposé, je crois qu'il est raisonnable de conclure que l'école remplit parfaitement le but pour lequel elle a été établie, et il faut se rappeler que si le nombre des élèves est comparativement minime, c'est une lacune que chaque hiver tendra à faire disparaître. Je suis persuadé qu'elle met en état de remplir leurs devoirs, des hommes auxquels on confie souvent sa vie et ses biens au grand risque, s'ils sont ignorants, de ceux qui se reposent sur eux.

Ceux qui s'attendent que l'école de navigation doit former des matelots seront désappointés sans doute. Elle peut indirectement former des officiers canadiens sous lesquels des matelots canadiens préféreront servir, mais c'est se tromper complètement sur ces fins que d'espérer la voir former des matelots.

Bien que je ne voie aucune cause d'appréhension que l'école de navigation ne réponde pas au but de sa création, c'est-à-dire de former des élèves qui pourront devenir plus tard officiers, ainsi que de perfectionner les connaissances de ceux qui le sont déjà, je considère que ce serait un grand avantage pour le pays si l'instruction que l'on donne dans cet établissement était étendue aux autres classes de la société que celles qui sont engagées dans la marine ou qui s'y destinent.

Le pays est dans un état d'avancement rapide ; ses ressources se développent de plus en plus ; l'esprit d'activité circule partout. Il faudra des ingénieurs et des architectes pour les grands travaux qui seront faits avant longtemps. Les hommes habiles non seulement dans la routine de l'arpentage des terres, mais aussi dans les branches supérieures de la géodésie, trouveront constamment de l'emploi à mesure que de nouvelles régions seront établies et que la délimitation exacte en deviendra plus nécessaire. Des arpenteurs éminents de cette province que j'ai consultés, m'ont dit que l'astronomie pratique que l'on enseigne ici rendrait les jeunes assistants arpenteurs beaucoup plus capables qu'ils ne le sont à présent, et que leur admission à l'école serait un grand avantage pour la profession. L'architecte naval y acquerrait aussi des connaissances mathématiques qui lui seraient d'un grand secours pour se perfectionner dans son art ; et de fait il y a

bien peu d'états dans lesquels, pour réussir, les mathématiques et la physique ne soient pas de très utiles auxiliaires, sinon des éléments essentiels.

Les principes des mathématiques et de la physique que l'homme pratique apprend plus tard à appliquer à son état particulier, ainsi que les procédés de mathématiques, sont en grande partie les mêmes pour toutes les professions auxquelles s'appliquent les mathématiques. Quelque soit le plus ou moins de développement que l'on puisse donner à des vérités particulières, la théorie ou l'exposé des principes des mathématiques pures, ainsi que les opérations auxquelles elles servent de base immédiate, sont, en autant qu'elles sont nécessaires aux marins, également utiles aux architectes, aux arpenteurs, aux artisans et aux ingénieurs.

Le personnel des professeurs nécessaires pour une école purement nautique serait également propre aux autres fins, et n'entraînerait aucun surcroît de dépenses.

Je n'ai pas le dessein de proposer à présent que l'école de navigation devienne immédiatement un établissement pour donner une parfaite éducation professionnelle aux ingénieurs et aux architectes. L'institution n'est pas encore dans une position à donner l'instruction spéciale nécessaire, pour laquelle il faudrait des assistants professeurs et une acquisition considérable de nouveaux instruments. Il sera peut être plus tard à propos de faire cette augmentation, et il serait bon de ne pas perdre de vue la probabilité de le faire, mais cette recommandation ne serait pas opportune aujourd'hui:

Les demandes que je me permettrai de soumettre à Son Excellence sont les suivantes :—

I.—Qu'elle veuille bien ordonner que dans la construction d'un nouvel édifice rendu nécessaire par la vente de celui dont on se sert maintenant, l'on tienne compte des besoins suivants :

1.—L'édifice devrait être construit en un lieu et d'après un plan qui pussent permettre de faire toute augmentation que l'on pourra croire convenable plus tard, soit en salles de classe, ateliers ou pensionnat pour les étudiants.

2.—Le terrain attenant à l'édifice devrait être d'une assez grande étendue pour permettre l'exercice et la gymnastique.

3.—Pour permettre les observations astronomiques, le terrain ne devrait pas être dans le voisinage de bâtiments, et devrait être assez éloigné du chemin public pour ne pas éprouver le tremblement occasionné par le passage des voitures qui rend souvent presque impossible l'usage de l'horizon artificiel.

Pour atteindre ces fins, je pense qu'il serait très mal à propos de choisir quelque partie de la Basse-Ville, et comme il n'y a pas dans la Haute-Ville de terrain assez grand que l'on puisse se procurer, je pense que la meilleure place possible serait sur le chemin *St. Louis*, dans le voisinage de la barrière. Cet endroit serait

d'un accès facile aux étudiants. et se trouve pour les exercices maritimes tout près du fleuve.

La seconde demande que j'ai à faire à Son Excellence est qu'elle veuille bien m'autoriser à annoncer publiquement que les personnes qui voudront s'instruire dans quelque branche des mathématiques, pourront être reçues comme étudiants aux conditions dont l'exposé est donné dans une annonce projetée que j'annexe ici.

En terminant, je puis prendre sur moi d'assurer que je vois les moyens de faire de l'école de navigation une grande école de mathématiques pour le *Bas-Canada*, dans laquelle on pourrait enseigner non seulement les hautes mathématiques, mais aussi leurs diverses applications à la mécanique.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) G. T. KINGSTON,

*Principal de l'école de navigation.*

L'honorable

P. J. O. CHAUVEAU,

*Secrétaire Provincial.*

---

## ANNONCE.

---

### ÉCOLE DE NAVIGATION DU CANADA, QUÉBEC.

L'école de navigation a été établie principalement pour les fins suivantes :—

I.—Donner l'instruction maritime et enseigner les autres branches scientifiques de leur profession aux personnes déjà engagées dans la marine.

II.—Donner une semblable instruction aux jeunes gens ou aux élèves qui n'ont pas encore été en mer, mais qui désirent acquérir les qualités nécessaires pour devenir officiers, soit dans la marine royale ou dans la marine marchande.

Il est aussi décidé que les personnes qui ne sont pas engagées dans la marine ou qui ne se proposent pas de s'y engager, mais qui désirent s'instruire dans quelque branche des mathématiques, pourront aux conditions ci-dessous énoncées, entrer comme étudiants à l'école.

Le cours de l'institution comprend ce qui suit :—

#### LES MATHÉMATIQUES PURES.

La géométrie.

L'arithmétique.

## LES MATHÉMATIQUES PURES.—(Continuation.)

L'algèbre.

La trigonométrie rectiligne et sphérique.

Les sections coniques traitées géométriquement.

Le calcul différentiel et intégral,

La géométrie co-ordonnée de deux et trois dimensions.

Etc.,

etc.,

etc.

L'application des mathématiques pures à la navigation et à l'astronomie pratique : principalement en ce qu'elles ont rapport aux fins de l'art nautique et à la géodésie.

Les mathématiques mixtes.

La statique.

Les principes de *Newton*.

La dynamique.

L'hydrostatique.

L'hydrodynamique.

L'optique.

Application.

Construction d'arches, etc.

Projectiles, etc.

Astronomie physique.

Machines à vapeur.

Fabrication d'instruments d'optique.

D'autres branches de connaissances, et un cours spécial d'anglais et de français, seront aussi donnés en autant que pourra le permettre le but principal de l'institution, et il sera donné à ceux qui se destineront à la mer un cours d'instruction sur l'art de gréer et de manœuvrer un navire.

Comme l'édifice de l'école n'est pas à présent propre à recevoir des pensionnaires, les élèves devront se pourvoir ailleurs de pension et de logement.

Les vacances seront comme suit :—

Deux semaines à Noël, à dater du 22 décembre.

Une semaine à Pâques, à dater du Jeudi-Saint.

Deux mois en été, à dater du 1er juillet.

## RÈGLEMENTS POUR L'ADMISSION DES ÉTUDIANTS.

Aucun candidat ne peut être admis avant l'âge de 13 ans.

Il doit être capable de lire et écrire correctement dans une langue, soit en français ou en anglais, et il doit bien connaître les premières règles de l'arithmétique, au moins jusqu'aux fractions simples.

Les étudiants qui auront servi au moins six mois, soit en mer, sur les lacs ou sur le *St. Laurent*, devront payer d'avance un droit d'entrée de £2, afin de couvrir les frais d'achat de livres qui leur seront fournis, ainsi qu'un louis d'avance pour le premier et pour chaque terme suivant.\*

\*Les termes académiques commencent le premier jour de mai et de novembre.

Les étudiants qui ne se destinent pas à la mer paieront d'avance un droit d'entrée de £2, et £3 d'avance pour chaque terme, ou, s'ils le préfèrent, £1 d'avance chaque mois. Les étudiants qui n'auront pas encore été en mer, mais qui se destinent à la profession de marin, pourront entrer comme étudiants de marine, pourvu qu'ils donnent caution au montant de £20 que, sous un an après leur sortie de l'école, ils serviront au moins six mois dans un navire qui ira en mer.

Il sera donné crédit aux étudiants qui posséderont déjà les livres requis, et la valeur en sera déduite sur leur droit d'entrée. Chaque candidat devra donner des preuves qu'il a l'âge requis, et il devra fournir un certificat de bonnes mœurs, soit de son dernier précepteur, du ministre de sa paroisse, ou du capitaine ou propriétaire du dernier navire à bord duquel il aura servi.

QUÉBEC, 3 mars, 1855.

MONSIEUR,—Ayant été informés par le professeur *Kingston* qu'il se proposait de soumettre à la considération de Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, l'opportunité de rendre l'école de navigation d'une utilité plus générale, en y admettant des étudiants à la profession de l'arpentage et du génie civil, et autres qui désireraient se prévaloir des avantages offerts par le cours d'instruction qui y est suivi, nous prenons la liberté de recommander respectueusement l'adoption de sa proposition et d'exprimer notre conviction qu'il en résultera un grand bien public, en ce qui regarde la profession de l'arpentage des terres.

En notre qualité de membres du bureau des examinateurs des arpenteurs, nous avons eu souvent occasion de regretter que les candidats ne possédassent pas à fond ces branches des mathématiques et de l'astronomie pratique qui leur sont nécessaires pour exceller dans leur profession, connaissances qu'ils n'ont ni le temps ni l'occasion d'acquérir pendant leur apprentissage qui doit être consacré au service pratique. D'après sa grande expérience comme professeur, *M. Kingston* est parfaitement en état d'enseigner ces connaissances.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

(Signé,) } JOS. BOUCHETTE,  
ANDREW RUSSELL.

L'honorable

GEO. E. CARTIER,

Secrétaire Provincial.

## ÉCOLE DE NAVIGATION,

Québec, 5 mars, 1858.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur d'adresser une lettre le 13 juillet, 1854, au ci-devant secrétaire provincial, contenant un rapport des opérations de l'école de navigation, ainsi qu'une proposition ayant pour but d'en étendre l'enseignement à d'autres personnes qu'à celles qui se destinent à la marine, comme les arpenteurs, ingénieurs, architectes et autres.

Une plus grande expérience confirme les vues que j'ai exprimées ; et comme je regarde leur adoption, avec certaines modifications, comme étant d'une grande importance, je vous prie de vouloir bien soumettre à l'attention de Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil les propositions ci-incluses. En le faisant, je vous prie respectueusement, si l'une ou plusieurs de mes propositions sont approuvées, de me faire autoriser à agir immédiatement conformément à cette approbation, sans attendre l'adoption des autres.

Les propositions sont celles-ci :—

I.—Que tous ceux qui désireront profiter de l'enseignement donné à l'école, soient libres d'y entrer.

II.—Que tous les étudiants, qui n'ont pas déjà servi comme marins, en quelque qualité que ce soit, sur la mer, les lacs ou le fleuve, quelque soit l'état auquel ils se destinent, devront payer d'avance, en sus des honoraires pour l'achat des livres énumérés dans la circulaire, une nouvelle somme de £2 chaque semestre, pour l'enseignement.

III.—Qu'afin d'encourager l'étude des mathématiques, les trois-quarts des produits des honoraires d'enseignement soient affectés à la fondation de bourses, qui seront accordées lors des examens annuels en récompense des progrès faits par les élèves ; et que le quart restant soit affecté à l'achat d'instruments et d'appareils.

Je sou mets ci-dessous une estimation approximative du montant et de l'emploi des honoraires d'enseignement :—

Sur dix étudiants, cinq paieront probablement les honoraires d'enseignement, ce qui donne £20.

Cela donnerait en moyenne une bourse de £15 pour 10 étudiants, avec une balance de £5 pour instruments et appareils.

La bourse serait annuelle, et payée à des intervalles égaux pendant la fréquentation du cours.

IV.—Si tous les apprentis pilotes étaient dorénavant obligés de suivre les cours de l'école pendant trois hivers, cela aurait l'effet de perfectionner l'instruction des pilotes.

V.—Comme beaucoup de ces personnes ne demeurent pas à *Québec* et ne possèdent ordinairement pas de ressources pécuniaires, leur séjour obligé à *Québec* pendant l'hiver ;pourrait paraître une condition onéreuse, à moins que leurs dépenses ne fussent défrayées en tout ou en partie ; il pourrait donc être opportun de donner à un nombre restreint d'apprentis chaque année une allocation hebdomadaire de 10s. à 15s. pendant leur séjour à *Québec*.

Relativement aux deux propositions qui se rapportent aux apprentis pilotes, je me permettrai de suggérer que le bureau de la Trinité pourrait là-dessus être consulté avec fruit.

Quant aux trois premières propositions, j'ai à faire observer que l'admission d'étudiants qui se destinent à des professions en dehors de la marine ne peut nuire à ceux qui s'y destinent ; au contraire, la création de bourses auxquelles l'admission de ces étudiants donnerait lieu, ne pourrait que profiter aux étudiants de marine tant sous le rapport pécuniaire qu'à cause de la saine émulation qu'elles feraient naître.

Cette augmentation n'entraînerait aucun surcroît de dépenses à même les fonds publics, mais ferait produire de meilleurs résultats aux deniers déjà dépensés.

J'ai donc à vous prier, en terminant, de vouloir bien soumettre sans délai ce sujet à la considération de Son Excellence en conseil.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) G. T. KINGSTON, M. A.,  
*Principal de l'école de navigation.*

L'honorable

GEO. E. CARTIER,  
*Secrétaire Provincial.*

#### ÉCOLE DE NAVIGATION DU CANADA, QUÉBEC.

SOUS LA DIRECTION DE G. T. KINGSTON, ÉCR., M. A., DU COLLÈGE DE GONVILLE ET CAIUS, CAMBRIDGE.

L'école de navigation du *Canada* a été établie par le gouvernement dans le but d'atteindre les fins suivantes :—

I.—Donner aux capitaines, contre-maîtres, pilotes et matelots une connaissance des parties scientifiques de l'art nautique qui puisse les rendre capables d'occuper le grade d'officier dans la flotte royale ou la marine marchande.

II.—Préparer pour les mêmes grades des jeunes gens qui n'ont pas encore été en mer.

## LE COURS ORDINAIRE COMPREND :

La géométrie.

L'arithmétique.

L'algèbre.

La trigonométrie rectiligne et sphérique.

La navigation et l'astronomie nautique.

La mécanique et l'hydrostatique élémentaire, et leur application aux machines à vapeur.

Le contre-maître enseignera l'art de gréer et autres parties de l'art nautique.

On enseignera aussi, dans un cours supérieur, aux élèves qui seront propres à cet enseignement, les matières suivantes :—

*Dans les mathématiques pures.*

Les hautes branches de la géométrie, de l'algèbre et de la trigonométrie.

Les sections coniques.

La géométrie co-ordonnée de deux et trois dimensions.

Le calcul différentiel.

Le calcul intégral et les équations différentielles.

Le calcul des différences finies.

*Dans la philosophie naturelle.*

La statique.

La dynamique et les principes de *Newton*.

L'hydrostatique et l'hydrodynamique.

L'optique.

L'astronomie.

L'enseignement est gratuit ; mais pour couvrir les frais de livres et autres articles indispensables fournis par l'établissement, chaque élève doit, lors de son admission, payer un honoraire de £2, et payer d'avance £1 pour chaque terme semi-annuel, pendant lequel il recevra l'enseignement.

Les termes commencent le premier de mai et le premier de novembre.

L'école n'étant pas encore disposée pour recevoir des pensionnaires, les élèves devront, pour le présent, se pourvoir d'une pension et d'un logement.

Les vacances sont comme suit :—

A Noël, deux semaines, à commencer du 22 décembre.

En été, deux mois, à commencer du 1<sup>er</sup> juillet.



## RÈGLEMENTS POUR L'ADMISSION DES ÉLÈVES.

Personne ne peut être admis à l'étude à moins d'être âgé de 13 ans.

Le candidat devra savoir lire et écrire couramment et correctement, soit en anglais ou en français, et devra connaître au moins les quatre premières règles de l'arithmétique et la réduction.

Le candidat devra être muni d'un certificat de caractère, et prouver qu'il a l'âge requis.

Les demandes devront être adressées au principal.

GEORGE T. KINGSTON, écuyer,  
*Ecole de navigation, Québec.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
Québec, 24 mars, 1855.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous prier de me fournir les renseignements suivants, afin de les soumettre à Son Excellence le Gouverneur-Général:—

1.—Combien d'élèves ont reçu l'instruction depuis que l'école de navigation est fondée, et sont-ils tous des élèves de marine ?

2.—Combien d'élèves suivent aujourd'hui les cours de l'école, et sont-ils tous des élèves de marine ?

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) E. PARENT,  
*Assistant Secrétaire.*

G. T. KINGSTON, écuyer,  
*Principal de l'école de navigation.*

ECOLE DE NAVIGATION,  
Québec, 24 mars, 1855.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous informer que, comme il m'est impossible de préciser le nombre de mes élèves qui s'engageront dans la marine, je ne dois mentionner ici que ceux qui ont déjà été en mer, soit avant soit depuis leur entrée à cette institution. En restreignant ainsi le sens de l'expression "élèves de marine", je puis vous dire que 35 élèves ont reçu l'instruction à l'école depuis sa fondation, dont 12 élèves de marine.

Durant le terme actuel, 20 ont reçu l'instruction—dont 3 élèves de marine.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) G. T. KINGSTON,  
*Principal de l'école de navigation.*

E. PARENT, écuyer,  
*Assistant Secrétaire.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Québec, 26 mars, 1855.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 24 du courant, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouverneur-Général vous prie d'expliquer si, par "élèves de marine" vous entendez désigner les élèves qui ont demandé à être admis à l'école avec l'intention avouée d'aller en mer. Si la formule que vous employez pour l'inscription des élèves ne donne pas cette information, il semble à Son Excellence qu'elle devrait la comporter. Si elle la donne, Son Excellence vous sera obligé pour un extrait des entrées.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

E. PARENT,

*Assistant Secrétaire.*

G. T. KINGSTON, écuyer,

*Principal de l'école de navigation.*

ÉCOLE DE NAVIGATION,

Québec, 26 mars, 1855.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre de ce jour, je regrette de dire que je n'ai pas fait d'entrées dans mon registre relativement à l'avenir des élèves. Je ne l'ai pas fait simplement parce que je n'ai aucun moyen de forcer à prendre la mer ceux qui pourraient exprimer l'intention de le faire; et d'un autre côté, j'ai pensé qu'il n'était pas improbable que quelques élèves qui n'exprimeraient pas cette intention pourraient être induits un jour à embrasser l'état de marin.

Bien que je n'aie pas pris de notes à ce sujet, mon impression est que pas plus de 10 ou 11 de ceux qui suivent le terme actuel n'iront réellement en mer.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

G. T. KINGSTON,

E. PARENT, écuyer,

*Assistant Secrétaire.*

ÉCOLE DE NAVIGATION,

27 mars, 1855.

MONSIEUR,—Avant qu'il soit fait de nouvelles dépenses pour le transport de l'école de navigation dans une autre localité, je crois juste de soumettre à Son Excellence le Gouverneur-Général mes opinions sur l'utilité de l'institution par rapport à son influence sur les intérêts maritimes de la province.

Dans ma lettre du 13 juillet, j'exprimais l'espoir qu'un plus grand nombre de personnes qui ont déjà servi comme marins en suivraient les cours. L'expérience

de cet hiver a fait évanouir cet espoir. Seulement deux marins de l'hiver dernier ont suivi les cours de cette saison.

J'ai appris la cause de ce fait des personnes les plus dignes de confiance. Ces hommes, me dit-on, et plusieurs autres qui ne sont jamais venus ici, ont déclaré leur intention de n'y pas venir; et ils donnent pour raison que les sujets que j'enseigne sont trop difficiles.

On pourrait croire, d'après les sujets de plainte de ces personnes, que j'insiste trop sur ce qu'ils connaissent à fond tous les principes des mathématiques sur lesquels la navigation est basée. Tel n'est pas le cas. Je n'insiste seulement que sur une connaissance familière des règles ordinaires de l'arithmétique, ainsi que sur d'autres matières élémentaires également nécessaires; et pour leur faire comprendre les phénomènes ordinaires de l'astronomie, je leur ai fait dévouer une partie de leur temps à l'étude de la géométrie *d'Euclide*.

Le genre de navigation que ces personnes cherchent à acquérir est justement celui que la législation britannique s'est constamment efforcée de détruire, et je serais tout à fait indigne de confiance si j'aidais à perpétuer un état de choses aussi dangereux pour la vie et les biens des personnes.

Quelque soit le bien que l'on pourrait faire en convertissant l'école de navigation en école polytechnique, je suis convaincu qu'avec le but auquel elle est destinée aujourd'hui, les avantages qui en découlent ne sont pas proportionnés aux frais qu'elle occasionne.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) G. T. KINGSTON,

*Principal, E. N.*

L'honorable GEO. E. CARTIER,

*Secrétaire Provincial.*

ÉCOLE DE NAVIGATION,

Québec, 28 mai, 1855.

MONSIEUR,—Comme votre lettre contenant ma nomination à l'université de *Toronto*, et accusant réception de ma lettre de ce jour, m'enjoint de me rendre à *Toronto*, aussitôt que j'aurai obtenu congé de ma charge ici, je vous prie de vouloir bien me faire l'honneur de m'informer des intentions du gouvernement relativement à l'école de navigation.

Si l'on croit le moins utile de conserver l'institution, il serait très désirable que j'employasse le temps qui s'écoulera avant mon départ à mettre mon successeur au courant du fonctionnement de l'école et à lui remettre les livres et les instruments. D'un autre côté, si l'on projette la fermeture de l'école, je me

propose, avec votre permission, de vous faire quelques suggestions sur le meilleur moyen de disposer des livres, instruments, etc.

En même temps, je prendrai la liberté d'attirer respectueusement votre attention sur mes trois lettres en date du 15 juin, 1853, du 30 janvier, 1854, et du 26 avril, 1854.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

(Signé) G. T. KINGSTON,

L'honorable

G. E. CARTIER,

*Secrétaire Provincial.*

ECOLE DE NAVIGATION,  
Québec, 5 juin, 1855.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous prier, en vous soumettant les affaires pour leur règlement définitif, de vouloir bien me faire la faveur d'attirer l'attention de Son Excellence sur la position des employés subalternes de l'institution, afin de leur trouver un emploi convenable ou de leur accorder quelques dons qui puisse les faire vivre jusqu'à ce qu'ils aient trouvé des situations.

Je désire particulièrement nommer M. *McKenzie*, le contre-maitre, et le sergent *Reynolds*, messenger.

Ces deux hommes sont éminemment respectables, fidèles et bien méritants à tous égards.

M. *McKenzie* est maintenant trop vieux pour reprendre la vie de marin, mais il est bien propre à faire un gardien de quelque édifice public, ou à remplir les devoirs d'un messenger. Son salaire était de £78 17s.

Le sergent *Reynolds* qui, avant sa nomination, a servi environ 25 ans dans l'armée et qui a obtenu la médaille de bon service, est un homme très actif et très intelligent, et comme tel il pourrait parfaitement remplir un emploi où il aurait à vaquer au dehors et à faire des écritures. Son salaire, y compris celui de sa femme, s'élève à £60.

Je vous inclus un inventaire des livres, cartes, instruments et meubles de l'institution.

Les instruments d'astronomie, ainsi que les livres de prix, ont été transportés, pour plus de sûreté, à l'observatoire, et ils sont à présent sous la garde du lieutenant *Ashe*.

Le reste des livres est empaqueté et prêt à être transporté, chaque caisse étant accompagnée d'une liste de ce qu'elle contient.

En attendant de nouvelles instructions,

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) G. T. KINGSTON

L'honorable G. E. CARTIER,  
*Secrétaire Provincial.*

[*Pour l'inventaire, voir manuscrit.*]

QUÉBEC, 14 juin, 1855.

MONSIEUR,—M. *Kingston* étant à la veille de laisser l'école de navigation pour se rendre à l'université de *Toronto*, je prends la liberté de vous prier de m'autoriser à recevoir de ce monsieur les instruments, livres, etc., dont il est en possession et qui appartiennent à l'établissement, afin que je puisse me mettre à l'œuvre aussitôt que le gouvernement m'aura procuré le logement nécessaire.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) ALFRED HAMEL.

L'honorable G. E. CARTIER,  
*Secrétaire Provincial,*  
etc., etc., etc.

SECRETARIAT PROVINCIAL,

Québec, 14 juin, 1855.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous dire que Son Excellence le Gouverneur-Général n'ayant pas encore pris de détermination au sujet de la continuation de l'école de navigation, il est inutile d'ordonner que les instruments, livres, etc., qui appartiennent à cette institution vous soient délivrés, en autant que Son Excellence a été informée qu'ils avaient été mis en lieu de sûreté par M. *Kingston*.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. E. CARTIER.

ALFRED HAMEL, écuyer,  
Québec.

*Secrétaire.*

SECRETARIAT PROVINCIAL,

Québec, 21 juin, 1855.

MONSIEUR,—Les services des personnes ci-dessous mentionnées n'étant plus requis à l'école de navigation de cette cité, j'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous prier de vouloir bien les informer de ce fait, et qu'il leur sera alloué un trimestre de salaire :

*M. Hamel*, sous-professeur ; *John McKenzie*, contre-maître ; *Thomas Reynolds*, maître d'exercice et messenger, et sa femme, ménagère.

Vous voudrez bien demander le montant dû à ces personnes.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) E. PARENT,

*Assistant Secrétaire.*

G. T. KINGSTON, écuyer,

*Principal de l'école de navigation, Québec.*

SECRETARIAT PROVINCIAL,

Québec, 21 juin, 1855.

MONSIEUR,—Les services des personnes ci-dessous mentionnées n'étant plus requis à l'école de navigation de cette cité, j'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous informer que l'on s'en dispensera à partir de cette date, et qu'il leur sera alloué un trimestre de salaire, savoir :—

*M. Hamel*, sous-professeur, à £150 par année.

*John McKenzie*, contre-maître, à £6 par mois lunaire.

*Thomas Reynolds*, maître d'exercice et messenger, à £40 par année ; et sa femme comme ménagère, à £20 par année.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) E. PARENT,

*Assistant Secrétaire.*

JOS. CARY, écuyer,

*Député Inspecteur-Général, etc., etc.*

4, ESPLANADE, QUÉBEC.

29 juin, 1855.

MONSIEUR,—Les employés subalternes de l'école de navigation ayant été congédiés, et la propriété ayant été remise aux soins du département des travaux publics, il ne reste plus rien, que je sache, qui puisse m'empêcher de commenter

à remplir les devoirs de ma charge à *Toronto*, si ce n'est le règlement de mes propres affaires pécuniaires. Je vous prie donc de vouloir bien attirer l'attention de Son Excellence en conseil sur ma demande que le député inspecteur-général soit autorisé—

1.—A me payer ce que je demande pour loyer de maison depuis mon arrivée en ce pays, dont je vous inclus le détail ; et

2.—A régler définitivement mon compte trimestriel ordinaire pour dépenses contingentes.

Puis-je aussi vous prier de m'informer si je pourrais, lorsque ces affaires seront réglées, me considérer comme étant libre de partir de *Québec* ? Cette question est nécessaire parce que votre lettre du 26 mai, qui m'annonce ma nomination à l'université de *Toronto*, dit expressément que je devrai me rendre à *Toronto* aussitôt que j'aurai pu faire les arrangements nécessaires pour quitter mon emploi ici.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) G. T. KINGSTON.

L'honorable

G. E. CARTIER,

*Secrétaire Provincial.*

COMPTE de G. T. KINGSTON, principal de l'école de navigation, *Québec*, pour frais de logement et loyer de maison, depuis son arrivée à *Québec*, le 5 mars, 1853, jusqu'au 30 juin, 1855.

|                                                                                                     |      |   |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------|---|---|
| Logement, du 5 mars, 1853, au 30 avril, 1853.....                                                   | £ 18 | 0 | 0 |
| Deux ans de loyer de maison, à £60 par année,<br>dèpuis le 1er mai, 1853, jusqu'au 30 avril, 1855.. | 120  | 0 | 0 |
| Logement depuis le 1er mai au 30 juin, 1855.....                                                    | 22   | 0 | 0 |
| Total.....                                                                                          | £160 | 0 | 0 |

QUÉBEC, 30 juillet, 1855.

NOTE.—Warrant pour £160 ordonné en faveur de M. *Kingston*, 30 juillet, 1855.

SECRETARIAT PROVINCIAL,

Québec, 29 juin, 1855.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous informer que la réclamation que vous y faites sera prise en considération par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, et qu'aussitôt qu'il y aura une décision sur cette réclamation, elle vous sera communiquée. En même temps,

il n'y a rien qui puisse vous empêcher de vous rendre à *Toronto* pour commencer à remplir les devoirs de votre charge.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. E. CARTIER,  
*Secrétaire.*

G. T. KINGSTON, écuyer, M. A.,  
*Québec.*

SECRETARIAT PROVINCIAL,  
Québec, 26 mai, 1855.

MONSIEUR, —J'ai l'honneur de vous informer, par ordre du Gouverneur-Général, que Son Excellence ayant pris en considération les recommandations qui lui ont été soumises en votre faveur il y a quelques mois, a bien voulu vous nommer professeur de philosophie naturelle au collège de l'université de *Toronto*, dont la chaire a été rendue vacante par la nomination du professeur *Cherriman* à une autre chaire de cette institution.

La chaire des mathématiques est à présent réunie à celle de la philosophie naturelle, et vous aurez en conséquence à remplir les devoirs de toutes deux.

Le salaire attaché à cette chaire est de £450 par année, en sus des honoraires des étudiants qui assisteront à vos cours.

La commission vous nommant à la chaire susdite est en voie de préparation, et vous sera envoyée aussitôt qu'elle sera prête.

Dès que vous aurez pu faire les arrangements nécessaires pour quitter votre charge ici, vous aurez la bonté de vous rendre à *Toronto*, afin de commencer à remplir vos nouveaux devoirs.

A votre arrivée à *Toronto*, vous voudrez bien vous présenter au président du collège de l'université, qui a été informé de votre nomination.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. E. CARTIER,  
*Secrétaire.*

GEORGE KINGSTON, écuyer, M.A.,  
*Québec.*



## PROJET D'UNE ÉCOLE DE NAVIGATION À BORD DE "LA CANADIENNE."

Il n'y a en *Canada*, que très peu de capitaines au long cours capables de prendre charge d'un bâtiment en destination de l'*Europe*, des *Grandes Indes*, de l'*Australie*, etc., etc, et même des *Antilles*.

D'après les renseignements que j'ai pu me procurer, il n'y a, dans tout le district de *Québec*, que huit ou dix capitaines au long cours pouvant conduire un bâtiment dans les ports du *Royaume-Uni*, des *Etats-Unis* et des *Antilles*; en sorte que presque toujours, les constructeurs de vaisseaux de *Québec* sont obligés de faire venir, à grands frais, d'*Angleterre*, des marins pour faire rendre leur bâtiments à *Liverpool*, et dans les autres ports où ils peuvent être vendus.

Les patrons de bâtiments canadiens sont, à bien peu d'exceptions près, tout simplement des pilotes côtiers.

Ils sont obligés, quant ils veulent entreprendre un voyage au-delà de *St. Jean de Terre-Neuve*, d'*Halifax*, et de *St. Jean du Nouveau-Brunswick*, d'engager dans les ports étrangers des marins pour diriger leurs vaisseaux.

L'absence de marins instruits en *Canada* est la principale cause, je crois, que la navigation canadienne dans les bâtiments canadiens se trouve restreinte à des communications entre *Montréal* et *Québec*, et quelques ports des provinces d'en bas, des *Etats-Unis* et des *Antilles*.

Le transport des produits des pêcheries canadiennes du golfe *St. Laurent* sur les marchés de l'*Europe* et de l'*Amérique du Sud*, se fait presque entièrement sur des bâtiments appartenant à des armateurs de l'isle de *Jersey*.

Les produits des *Antilles* qui se consomment au *Canada* nous arrivent pendant l'été, principalement sur des bâtiments de la *Nouvelle-Ecosse*, et pendant l'hiver sont apportés sur des vaisseaux des *Etats-Unis*, à *Portland* et autres ports d'où ils nous viennent par chemin de fer, lorsque nous avons souvent dans le port de *Québec* un nombre de goëlettes et de brick-goëlettes qui, pendant des mois entiers, ne trouvent pas de fret, parce que les marins qui les commandent ne peuvent conduire leurs bâtiments au-delà des ports des provinces britanniques que j'ai nommés plus haut, faute de connaissances nécessaires en fait de navigation.

Si nous avions en *Canada* un nombre de capitaines au long cours bien instruits, capables d'entreprendre toute espèce de voyages sur mer; pourquoi, lorsque nous construisons des bâtiments à meilleur marché que partout ailleurs, lorsque des centaines de jeunes gens de ce pays, que leur goût naturel porte à embrasser l'état de marin, vont, faute d'emploi ici, s'engager à bord des bâtiments des *Etats-Unis* qui font la pêche dans le golfe *St. Laurent* ou qui voyagent sur les lacs et les côtes des *Etats-Unis*, ne pourrions-nous pas ou expédier des bâtiments dans toutes les parties du monde, à la grande pêche de la baleine, etc., etc., ou transporter sur les marchés une partie des produits de nos forêts, mais surtout de nos pêcheries dont la valeur excède la somme six cent mille piastres, et qui forment les cargaisons de près de cent vaisseaux, et rapporter des *Antilles* sur nos propres vaisseaux les produits dont nous avons besoin en échange de nos poissons salés et séchés, de nos salaisons, de nos bois, etc. ?

Mais comment donner à nos marins l'instruction nécessaire en fait de navigation ?

En établissant dans un bâtiment une école de navigation où seront enseignées en même temps la théorie et la pratique de la science du marin.

Et la goëlette du gouvernement *La Canadienne*, dont les dimensions sont à peu près celles d'une goëlette de guerre qui porte généralement de 40 à 50 hommes, pourrait servir de vaisseau-école jusqu'à ce que le nombre des élèves ait augmenté de manière à nécessiter l'emploi d'un plus grand bâtiment.

Pour faire le service de la protection des pêcheries et du revenu public dans le golfe *St. Laurent*, il est nécessaire d'avoir à bord de *La Canadienne* un équipage composé, en comptant les officiers, de vingt-cinq hommes. Eh bien ! qu'on ait à bord un maître capable d'enseigner la théorie et la pratique de la navigation, et un maître d'équipage pour montrer les manœuvres et tous les ouvrages qui se font à bord d'un bâtiment ; on peut composer cet équipage en grande partie de jeunes gens qui seraient devenus élèves à bord de la goëlette. Et comme ces élèves n'auraient pas droit, pour leurs services à bord, à une rémunération aussi élevée que celle qu'on accorde ordinairement aux matelots, il s'en suivrait une diminution de dépense qui contrebalancerait jusqu'à un certain point l'augmentation de dépense qu'il faudrait faire pour mettre cette école sur un bon pied.

Je n'ai pas besoin de dire que le gouvernement a déjà en sa possession tous les instruments nautiques nécessaires.

Les élèves s'engageraient à servir pendant au moins une saison, sous peine de perdre tout droit à leurs gages ; on pourrait aussi, dans le but d'obliger les élèves à suivre tous le cours d'instruction, qui durerait trois ans au moins, faire une retenue sur leurs gages, qui leur serait remise lorsqu'ils auraient obtenu leur brevêt de capitaine au long cours, sous forme de prix ou de bonus, consistant en instruments nautiques, cartes marines, livres de navigation, etc., etc.

Le magistrat commandant la goëlette du gouvernement, dont les devoirs dans le golfe lui laissent tous les jours quelque loisir, pourrait faire la traduction en français ou en anglais des leçons de navigation, et en outre enseigner ce qu'il serait nécessaire que les élèves apprissent en arithmétique, trigonométrie, astronomie, géographie, etc., etc.

Je crois pouvoir assurer d'avance que s'il était établi une école de navigation où les jeunes gens de ce pays pourraient, tout en gagnant assez pendant que les cours dureraient pour s'entretenir, apprendre la théorie et la pratique de l'art de la navigation, il se présenterait de suite pour y être admis une foule de nos jeunes gens les plus actifs qui, une fois devenus capitaines au long cours, pourraient conduire nos bâtiments dans tous les ports où il y a de bons bénéfices à faire, ou, devenus armateurs eux-mêmes, transporter pour leur propre compte sur les marchés étrangers, les produits de nos forêts et de nos pêcheries.

## APPENDICE No. 5.

---

### BILL POUR VENIR EN AIDE A M<sup>C</sup>LEAN.

MARDI, 4 mai, 1858.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *John McLean*," et pour entendre les conseils pour et contre icelle, et pour que les Membres soient notifiés d'être présents.

Les conseils ont été appelés en conséquence.

*John Hector*, écuyer, a comparu comme conseil de la part du pétitionnaire.

Et aucun conseil ne comparaisant de la part de Madame *McLean*,

*Ordonné*, Qu'il soit permis au conseil du pétitionnaire de faire entendre des témoins à la barre de cette Chambre, et de produire toutes autres preuves pour établir la due signification de l'avis de l'ordre pour la seconde lecture du dit bill et de la copie d'icelui à la partie contre laquelle le divorce est demandé, ou pour établir l'impossibilité de se conformer à la soixantième règle de cette Chambre.

Alors M. *Richard Yeates* a été appelé et, après serment prêté, a été examiné comme suit :—

*Par le Conseil*.—Connaissez-vous Madame *McLean*, l'épouse du pétitionnaire *John McLean* ; lui avez-vous signifié un double du bill maintenant devant cette Chambre pour venir en aide à *John McLean* ; produisez le document étant le double du bill que vous avez signifié à Madame *McLean*, et dites si vous avez comparé le document que vous avez signifié avec celui maintenant exhibé, et si vous avez constaté qu'il en était une vraie copie avant de le signifier ?

J'ai signifié une copie du bill et de l'avis pour la seconde lecture à Madame *McLean*, épouse du pétitionnaire, lundi, le 26 avril, au village de *Castalia*, dans l'état de *l'Ohio*, à six milles de *Sandusky*. Avant de lui faire cette signification, je ne connaissais pas personnellement Madame *McLean*, mais elle me fut indiquée comme étant l'épouse de *John McLean*, et elle déclara se nommer *Diana Hewgill*, mariée à *John McLean*, de *Thornhill*, en cette province ; elle déclara aussi avoir été mariée par le révérend M. *Rose*. J'ai comparé les copies du bill et de l'avis avec le document maintenant exhibé et ai constaté qu'elles en étaient de vraies copies. Madame *McLean* a donné le nom de *Laidlaw* et d'autres personnes qui assistèrent à son mariage. *Isabella Craig* était fille d'honneur.

Avez-vous signifié l'ordre maintenant exhibé en même temps que le dit bill, en en délivrant copie avec le dit bill lors de la dite signification, et avez-vous constaté si la copie que vous avez signifiée était une vraie copie du dit ordre ?

Oui.

Comment, dans quel temps et de quelle manière la dite signification a-t-elle été faite ?

En laissant les dites copies à son domicile et en lui en donnant lecture. Elle demeurait dans la même maison qu'*Alexander Gallagher*.

La dite *Diana McLean*, au moment de la dite signification, a-t-elle fait quelque remarque relativement à son mariage avec le pétitionnaire *John McLean* ; s'il en est ainsi, par qui, quand et en présence de qui le dit mariage a-t-il été solennisé ?

J'ai précédemment répondu à cette question.

A-t-elle, au moment de la dite signification, fait quelque remarque, et laquelle, au sujet de la demande du pétitionnaire *John McLean*, pour obtenir un acte de divorce ?

Elle dit qu'elle n'avait pas d'objections à un divorce avec le pétitionnaire, et qu'elle désirait vivre avec *Gallagher*.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Alors *Simpson Hewgill* a été appelé et, après serment prêté, a été examiné comme suit :

*Par le Conseil*.—Où demeurez-vous et quelle est votre occupation ?

Je demeure à *Toronto* et je suis tonnelier.

Quelle est votre parenté avec *Diana McLean*, l'épouse du pétitionnaire ?

Je suis son frère.

Quand avez-vous vu la dernière fois votre sœur *Diana McLean*, avec qui et où demeurait-elle alors ?

Il y a neuf mois ma sœur résidait à *Castalia*, et elle demeurait alors avec un nommé *Alexander Gallagher*.

La dite *Diana McLean* a-t-elle eu des enfants avec *Alexander Gallagher* ?

Oui, un enfant. Ma sœur demeure depuis dix ans avec *Alexander Gallagher* ; l'enfant a trois ans. J'étais présent aux noces ; ils ont été mariés par le révérend *M. Rose*, ministre de l'église méthodiste wesleyenne. *Isabella Craig* assistait aussi aux noces, ainsi qu'un nommé *Laidlaw*, je crois.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Alors *John Hewgill* a été appelé et, après serment prêté, a été examiné comme suit :—

*Par le Conseil*.—Vous appelez-vous *John Hewgill*, où demeurez-vous et quelle est votre occupation ?

Je m'appelle *John Hewgill*, je demeure au township de *Vaughan*, et je suis fermier.

Quelle est votre parenté avec le pétitionnaire ?

*John McLean* est mon beau-frère, et *Diana McLean* ma sœur.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

L'honorable *M. Quesnel* est entré.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquiére*,  
Que la considération ultérieure et la seconde lecture du dit bill soient remises  
à jeudi, le 20 du courant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans  
l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

JEUDI, 20 Mai, 1858.

L'ordre du jour étant lu pour la considération ultérieure et la seconde lecture  
du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *John McLean*," et pour entendre  
les conseils pour et contre icelle, et pour que les Membres soient notifiés d'être  
présents.

Les conseils ont été en conséquence appelés.

*John Hector*, écuyer, a comparu comme conseil de la part du pétitionnaire.  
Et aucun conseil ne comparaisant de la part de *Madame McLean*,

Alors *John Laidlaw*, marchand, de *Toronto*, a été appelé et, après serment  
prêté, a été examiné comme suit :—

*Par le Conseil.*—Connaissez-vous *Diana McLean*, l'épouse du pétitionnaire,  
et, s'il en est ainsi, depuis quand la connaissez-vous ?

Oui, je la connais. Je la connaissais dès avant son mariage avec le pétition-  
naire.

Examinez le bill qui vous est maintenant produit et exhibé, et avez-vous en  
aucun temps, et quand, signifié un double du dit bill à *Diana McLean* ; avez-  
vous, avant la dite signification, comparé le document que vous avez signifié avec  
celui maintenant produit et constaté qu'il en était une vraie copie ?

Je lui ai signifié la copie de ce bill vendredi dernier, à *Castalia*, dans l'état de  
*l'Ohio*.

*Par un Membre.*—Faites-vous maintenant allusion à *Diana McLean*, ci-devant  
de *Thornhill*, dans le township d'*York*, épouse de *John McLean*, et dont il est  
question dans le bill ?

Oui.

*Par le Conseil.*—Avez-vous, lors de la dite signification, signifié l'ordre main-  
tenant produit en en laissant copies à la dite *Diana McLean* ; avez-vous, avant  
la dite signification, comparé les copies avec les originaux et constaté que les  
copies signifiées étaient de vraies copies d'iceux ?

Oui.

Où avez-vous fait la signification des dits bill et ordre à la dite *Diana McLean*,  
et avec qui demeurerait-elle lors de la dite signification ?

Je lui ai fait cette signification à son propre domicile, ou au moins au domicile  
de la personne avec laquelle elle demeure, *Alexander Gallagher*.

A-t-elle, lors de la dite signification, fait quelque remarque, et, s'il en est ainsi, qu'a-t-elle dit relativement à la signification qui lui avait été précédemment faite de documents relatifs à l'affaire en question ?

Elle a répondu que cette signification était la quatrième qui lui était faite de l'avis de ce bill, qu'elle en avait été notifiée par un papier-nouvelles en février dernier, et que depuis, M. *Yeates* lui en avait fait deux fois la signification.

*Par un Membre.*—Avez-vous eu aucun entretien avec Madame *McLean*, vendredi dernier, au sujet de ce bill ?

Oui. Je lui dis qu'il était indispensable qu'une copie du bill lui fut signifiée par une personne qui la connût, ce qui n'était pas le cas pour M. *Yeates* qui lui avait fait la première signification.

*Par le Conseil.*—Étiez-vous présent au mariage du pétitionnaire *John McLean* avec son épouse *Diana McLean* ; étiez-vous le garçon d'honneur dans cette occasion ?

Oui.

Quand, où et par qui le mariage a-t-il été solennisé, et quelles étaient les personnes présentes au dit mariage ; *Henry R. Carson* vit-il encore ?

Le mariage a été solennisé à la demeure de son père, à *Thornhill*, par le révérend M. *Rose*, de l'église méthodiste wesleyenne. Son père, sa mère, ses frères et sœurs étaient présents ainsi qu'une demoiselle *Craig*, de *Toronto*, qui était fille d'honneur, M. *Carson* et plusieurs autres dont je ne me rappelle plus les noms. Je ne connaissais pas personnellement M. *Carson*, et on m'a dit qu'il est décédé. Le mariage a eu lieu en février, 1847.

Où le pétitionnaire et son épouse ont-ils résidé après leur mariage, et pendant combien de temps ont-ils vécu et co-habité ensemble ?

Ils ont résidé dans la rue *Richmond*, à *Toronto*, pendant l'espace d'environ sept mois avant de se séparer.

Étiez-vous dans l'habitude de visiter le pétitionnaire et son épouse alors qu'ils vivaient ensemble ; avez-vous eu occasion de juger de la conduite et du comportement de celle-ci ; s'il en est ainsi, dites ce que vous connaissez et quelle a été votre opinion à ce sujet ?

Je les ai visités plusieurs fois après leur mariage. Je ne crois pas qu'elle ait agi comme elle aurait dû le faire à l'égard de son mari. Elle s'absentait parfois de la maison lorsqu'elle aurait dû s'y trouver, et a donné autrement lieu à son mari de se plaindre. Lorsque je lui ai signifié le bill, elle a reconnu avoir agi un peu légèrement après son mariage.

*Par un Membre.*—A-t-elle dit comment elle avait agi légèrement—qu'elle s'était amusée avec d'autres hommes, ou quelque'autre chose ; a-t-elle mentionné quelque fait ?

Non ; elle a simplement fait la remarque qu'elle avait agi d'une manière légère et frivole, et lui avait donné occasion de se plaindre en conséquence.

*Par le Conseil.*—Est-il à votre connaissance qu'une séparation ait eu lieu entre

le pétitionnaire et son épouse ; s'il en est ainsi, à quelle époque a-t-elle eu lieu, et où le pétitionnaire a-t-il résidé depuis ?

Oui. La séparation a eu lieu à *Toronto*, et le pétitionnaire a, à ma connaissance, toujours résidé depuis à *Toronto*.

Avez-vous raison de croire, et pourquoi, que le pétitionnaire avait lieu de soupçonner la conduite de son épouse avant leur séparation ?

Non.

Où et avec qui l'épouse du pétitionnaire a-t-elle résidé après la séparation ?

Elle a résidé avec son père, à *Thornhill*, jusqu'au moment de son départ pour les *Etats-Unis* ; il y aura six ans, m'a-t-elle dit, en juin prochain qu'elle est partie.

*Diana McLean* vous a-t-elle dit en aucun temps et quand, combien de temps elle est demeurée aux *Etats-Unis*, et avec qui elle y a vécu ?

Ma réponse, quant au temps, se trouve dans ma réponse à la question précédente. Elle m'a présenté à *Alexander Gallagher*, qui se trouvait à la maison dans ce moment, et m'a dit qu'elle avait vécu avec lui ; elle m'a dit aussi qu'il était son époux.

*Par un Membre.*—Vous a-t-elle dit avoir obtenu un acte de divorce aux *Etats-Unis* ?

Non.

*Par le Conseil.*—Vous a-t-elle déclaré en aucun temps, et quand, avoir cherché à cacher au pétitionnaire son départ du *Canada* et le lieu de sa retraite aux *Etats-Unis* ?

Elle m'a dit que le moment de son départ de la province n'était pas généralement connu—il s'est fait sans bruit. Ceci était en réponse à la question que je lui fis, à savoir, si son départ était généralement connu ou non.

A-t-elle en aucun temps, et quand, reconnu devant vous avoir eu un enfant depuis qu'elle demeure à *Castalia*, et déclaré le nom de son père ; quel est l'âge de la dite *Diana McLean*, et est-il probable qu'elle ait encore des enfants ?

Elle dit en présence de *Gallagher* qu'elle avait eu un enfant, mais qu'il était décédé depuis trois ans. Je ne lui ai point posé cette question. A en juger par les apparences au temps de son mariage, je suis porté à croire quelle est maintenant âgée de vingt-huit ans.

Le pétitionnaire a-t-il eu quelques communications ou rapports avec son épouse depuis leur séparation ; avez-vous quelques raisons, et quelles sont-elles, de croire qu'il n'y a pas eu tels rapports ?

Elle déclara ne pas avoir eu de rapports avec le pétitionnaire depuis l'époque de leur séparation. Je lui ai posé la question, et elle m'a répondu qu'elle ne lui avait pas parlé.

La dite *Diana McLean* vous a-t-elle fait l'aveu, et s'il en est ainsi, quand, qu'elle ne s'était pas conduite comme une épouse aurait dû le faire, avant le moment de sa séparation d'avec le pétitionnaire ?

J'ai précédemment répondu à cette question.

Avez-vous quelques raisons de croire, et s'il en est ainsi, quelles sont-elles, que la dite *Diana McLean* n'a pas d'objection à ce que le pétitionnaire obtienne ce qu'il demande par le dit bill ?

Je lui ai demandé si elle avait aucune objection à la passation du dit bill, et elle m'a répondu qu'elle n'en avait pas.

*Par un Membre.*—Vous a-t-elle dit pourquoi elle donnait son consentement à la demande en séparation de son mari ?

Non. Je ne pense pas lui avoir fait cette question. Elle ne fit aucune plainte et je crois qu'elle me supposa être au fait de tout ce qui s'est passé ; elle me dit simplement qu'ils étaient malheureux ensemble.

*Gallagher* et elle vous ont-ils paru vivre ensemble comme mari et femme ?

Oui.

Avez-vous compris d'elle qu'ils sont mariés ?

Oui ; elle m'a présenté à son mari, disant : voici mon mari.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Sur motion de l'honorable *M. Ross*, secondé par l'honorable *M. de Blaquièrre*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors *M. John Hewgill*, du township de *Varughan*, fermier, a été appelé et, après serment prêté, a été examiné comme suit :—

*Par le Conseil.*—Quelle parenté existe-t-il entre vous et le pétitionnaire *John McLean* et son épouse *Diana McLean* ?

*Diana McLean* est ma fille.

Quel est l'âge actuel de *Diana McLean* ?

Vingt-huit ou trente ans, je crois, mais je n'en suis pas bien certain.

Étiez-vous présent à la célébration du mariage entre le pétitionnaire *John McLean* et votre fille *Diana* ; quand et où a-t-elle eu lieu, par quel ministre la cérémonie du mariage a-t-elle été faite, et quelles étaient les personnes présentes ?

J'étais présent. Je pense que c'était en février, 1847, à *Thornhill*, chez moi ; le révérend *Samuel Rose* a célébré le mariage. A part mon épouse et mes enfants, *M. Laidlaw*, Mademoiselle *Ellen Craig* et *M. Henry Carson* étaient aussi présents.

Où le pétitionnaire et son épouse ont-ils résidé après leur dit mariage, et combien de temps ont-ils vécu et cohabité ensemble comme mari et femme ?

A *Toronto*, rue *Richmond*, depuis l'époque de leur mariage jusqu'au mois d'août de la même année. L'acte de séparation a été dressé en août, 1847.

A-t-il ou non été dressé et passé un acte de séparation, et l'acte maintenant exhibé n'a-t-il pas été passé par vous-même et le pétitionnaire, *John McLean* et son épouse ?

Oui ; c'est là l'acte de séparation dont j'ai une copie. Il a été passé par moi-même et par *John McLean* et *Diana McLean*.

Où et avec qui *Diana McLean* a-t-elle résidé après la passation du dit acte de



séparation, et pendant combien de temps après la séparation ; est-il né quelque enfant du mariage du pétitionnaire *John McLean* et *Diana McLean* ?

Avec moi la plus grande partie du temps, et avec son frère ensuite jusqu'à ce qu'elle soit partie pour les *Etats-Unis*. Il n'est pas né d'enfants de ce mariage.

Le pétitionnaire et *Diana*, son épouse, ont-ils eu quelques rapports et relations après leur séparation ?

Non, pas à ma connaissance.

Où le pétitionnaire *John McLean* a-t-il résidé tout le temps que *Diana McLean* est demeurée avec vous, et le pétitionnaire avait-il accès auprès d'elle ?

Il a résidé à *Toronto*. Je ne pense pas qu'il eût accès auprès d'elle.

Avec qui et où réside actuellement *Diana McLean* ; quel est l'état ou occupation de la personne avec laquelle elle demeure ; avez-vous quelques raisons de croire, et quelles sont-elles, qu'elle vit en commerce d'adultère et avec qui ?

A *Custalia*, avec *Alexander Gallagher*, qui est tonnelier. Ils étaient mariés lorsqu'ils sont partis pour les *Etats-Unis* ; ils s'y sont rendus afin de s'y marier.

*Par un Membre*.—Quand est-elle partie pour les *Etats-Unis* avec *Gallagher* ?  
Il y a six ans.

Aviez-vous occasion de la voir pendant qu'elle résidait avec son frère ?

Oui, fréquemment, chaque semaine.

*Par le Conseil*.—La dite *Diana McLean* a-t-elle eu des enfants pendant le temps qu'elle a vécu et cohabité avec *Alexander Gallagher* ?

Un garçon.

*Par un Membre*.—Je vois par l'acte de séparation que *McLean* consent à lui payer une pension de £30 par année, et à ne pas insister qu'elle demeure avec lui ; êtes-vous au fait des causes de la séparation ?

Une mésintelligence mutuelle y a donné lieu ; en l'apprenant, j'ai cru que le mieux pour eux était de se séparer. J'ai conseillé cette séparation.

Quelle était la cause de cette mésintelligence ?

Ils ne couchaient pas ensemble.

Pourquoi ?

Elle refusait de coucher avec lui.

Le témoin a reçu ordre de sa retirer.

Alors *M. Charles Brown*, de *Toronto*, commis, a été appelé et, après serment prêté, a été examiné comme suit :—

*Par le Conseil*.—Connaissez-vous le révérend *Samuel Rose*, et s'il en est ainsi, depuis quand le connaissez-vous ?

Je le connais depuis dix ans.

Où réside-t-il maintenant ?

Il réside à *Dundas*, près de *Hamilton*.

Connaissez-vous son écriture et sa signature ?

Je connais son écriture et sa signature.

---

Regardez le certificat maintenant produit, et dites par qui il a été écrit et signé ?

Il est écrit et signé par le révérend *Samuel Rose*.

De quelle dénomination religieuse *M. Rose* était-il ministre à l'époque du mariage dont il est fait mention au certificat ?

De l'église wesleyenne du *Canada*.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

Et sur motion de l'honorable *M. Prince*, secondé par l'honorable *M. Simpson*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

---

# APPENDICE No. 6.

REPONSE à une ADRESSE du CONSEIL LÉGISLATIF, demandant un ETAT des Deniers payés par le Département des Sauvages, à même l'Allocation Annuelle Parlementaire, aux différentes Bandes et Tribus Sauvages du Bas-Canada, depuis 1849.

| DATE.         | A qui payé.                    | Pourquoi.                                                                                                     | No. de la pièce. | NOMS DES BANDES ET TRIBUS EN FAVEUR DESQUELLES IL A ÉTÉ DONNÉ DES DENIERS. |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   | NOMBRE DE PERSONNES DES DIFFÉRENTES TRIBUS |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
|---------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------------------------------------------|-------------|------------|----------|------------|-------------|------------|--------------|-----------------|--------------|-------------------------|---------------|-----------------------------------|--------------------------------------------|---------|------------------------------------------------------|----|---|----|----|---|----|---|---|----|---|---|----|---|---|----|---|---|----|---|---|
|               |                                |                                                                                                               |                  | Haut Saguenay                                                              | Chicoutimi. | Becancour. | Lorette. | Escoumins. | Isle Verte. | St. Régis. | Caughnawaga. | Rivière Désert. | Ristigouche. | Lac des Deux-Montagnes. | St. François. | Tête de Boule des Trois-Rivières. |                                            | Divers. |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
|               |                                |                                                                                                               |                  | £ s. d.                                                                    | £ s. d.     | £ s. d.    | £ s. d.  | £ s. d.    | £ s. d.     | £ s. d.    | £ s. d.      | £ s. d.         | £ s. d.      | £ s. d.                 | £ s. d.       | £ s. d.                           | £ s. d.                                    |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 1851.         |                                |                                                                                                               |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 23 Décembre.  | Rév. C. F. Cazeau.             | Hardes et provisions.....                                                                                     | 125              | 0                                                                          | 0           |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         | 173 Haut Saguenay.                                   |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 1852.         |                                |                                                                                                               |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         | Point de Chicoutimi et en bas du rapport.. Saguenay. |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 8 Avril...    | Do do                          | Do do                                                                                                         |                  | 50                                                                         | 0           | 0          |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         | 172 Becancour.                                       |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 18 Mars...    | Lt. Col. Louis Landry          | Ustensiles à sucre et provisions. (O. C., 18 mars, 1852.)                                                     |                  |                                                                            |             | 30         | 0        | 0          |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         | 282 La Jeune Lorette.                                |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 23 Juillet... | Dunbar Ross                    | Honoraires d'avocat                                                                                           |                  |                                                                            |             |            |          |            | 9           | 0          | 0            |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         | 133 Escoumins.                                       |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 16 Octobre.   | Rév. C. F. Cazeau.             | Hardes et provisions                                                                                          |                  | 50                                                                         | 0           | 0          |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         | 172 Amalactes de l'Isle Verte.                       |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 26 do         | Do do                          | Do do                                                                                                         |                  |                                                                            |             |            |          |            | 79          | 2          | 1            |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         | 685 St. Régis.                                       |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 1853.         |                                |                                                                                                               |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         | 1342 Caughnawaga.                                    |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 29 Octobre.   | Rév. C. F. Cazeau.             | Do do                                                                                                         |                  | 150                                                                        | 0           | 0          | z        |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         | 80 Rivière Désert.                                   |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| Do do         | Chef Noël Thomas               | Pour aider sa bande à retourner de la Pointe Lévi à son établissement                                         |                  |                                                                            |             |            |          |            |             | 10         | 0            | 0               |              |                         |               |                                   |                                            |         | 473 Rostigouche.                                     |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 1854.         |                                |                                                                                                               |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         | 889 Lac des Deux-Montagnes.                          |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 11 Février.   | Surint. Napier, et.            | Secours à ceux qui ont souffert des dommages de la crue rapide des eaux                                       |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            | 50           | 0               | 0            |                         |               |                                   |                                            |         | 387 St. François.                                    |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
|               | Col. Ermatinger                | Comme commissaire avec Col. Napier, pour faire une enquête sur les difficultés qui ont eu lieu à Caughnawaga. |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         | Venus aux Trois-Rivières.                            |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 20 Avril...   | Col. Napier et Rév. M. Aubert  | Pour chevaux, harnais, instruments d'agricul. et semences                                                     |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 6 Mai...      | Chef Paul                      | Secours à Pécole de Lorette                                                                                   |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 12 do...      | Surint. D. C. Napier.          | Do à Ristigouche                                                                                              |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| Do do...      | Do do                          | Ouverture d'un chemin pour les sauvages de L'Isle Verte                                                       |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| Do do...      | Do do                          | Réparations à la maison du conseil à Caughnawaga                                                              |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| Do do...      | Do do                          | Provisions et semences                                                                                        |                  |                                                                            |             | 30         | 0        | 0          |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 17 Novemb.    | Rév. C. F. Cazeau.             | Hardes et provisions                                                                                          |                  |                                                                            |             |            |          |            | 100         | z          |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 1855.         |                                |                                                                                                               |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 5 Janvier.    | Chef Noël Thomas               | Frais de retour                                                                                               |                  |                                                                            |             |            |          |            |             | 2          | 10           | 0               |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 31 do         | Rév. Frs. Boucher.             | Secours à Pécole de Lorette                                                                                   |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 28 Mars...    | V. Guillet, des Trois-Rivières | Secours à des sauvages en détresse aux Trois-Rivières                                                         |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 15 Mai...     | D. C. Napier                   | Semences                                                                                                      |                  |                                                                            |             |            |          |            |             | 25         | 0            | 0               |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 10 do...      | Rév. C. F. Cazeau.             | Provisions pour les sauvages de l'intérieur                                                                   |                  | 50                                                                         | 0           | 0          |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 29 do...      | J. P. Lepage.                  | Ouverture d'un chemin à L'Isle Verte                                                                          |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 5 Juin...     | D. C. Napier.                  | Provisions et semences                                                                                        |                  | e                                                                          |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 4 Septembre.  | Députation de Chefs.           | Dépenses depuis Québec                                                                                        |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         | 40            | 0                                 | 0                                          |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 28 do         | Rév. Frs. Boucher              | Ecole de Lorette                                                                                              |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         | 2             | 0                                 | 0                                          |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| Do do         | David Price.                   | Secours pour le Haut Saguenay                                                                                 |                  | 50                                                                         | 0           | 0          |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 1er Octobre.  | Dr. D. Bergin.                 | Pour vaccination                                                                                              |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            | 26           | 15              | 0            |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
| 5 do          | Dr. Wm. Marsden.               | Traitement pour maux d'yeux                                                                                   |                  |                                                                            |             |            |          |            |             |            |              |                 |              |                         |               |                                   |                                            |         |                                                      |    |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |
|               |                                | Porté en l'autre part.                                                                                        |                  | 225                                                                        | 0           | 0          | 250      | 0          | 0           | 63         | 15           | 1               | 84           | 0                       | 0             | 179                               | 2                                          | 0       | 87                                                   | 10 | 0 | 76 | 15 | 0 | 89 | 0 | 0 | 80 | 0 | 0 | 50 | 0 | 0 | 42 | 0 | 0 | 25 | 0 | 0 |

a Y compris les bandes de la rive Nord, en bas du Saguenay.    b Y compris les sauvages établis sur la rive Nord du St. Laurent.    c Non approprié.    d Sauvages en bas du Saguenay.    e Caughnawaga et Lac des Deux-Montagnes.

ETAT des Deniers payés par le Département des Sauvages à même l'Allocation Annuelle Parlementaire, aux différentes Bandes et Tribus Sauvages du Bas-Canada, depuis 1849.—(Continuation.)

| DATE.                | A qui payé.                            | Pourquoi.                                                                                  | No. de la pièce. | NOMS DES DIFFÉRENTES BANDES ET TRIBUS EN FAVEUR DESQUELLES IL A ÉTÉ DONNÉ DES DENIERS. |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
|----------------------|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----|-------------|-----|--------------|----|----------|----|--------------|-----|-------------|----|------------|----|---------------|----------|-----------------|----|---------------|----|--------------------------|-----|----------------|----|-----------------------------------|----|---------|-----|----|----|----|----|----|----|----|---|----|---|---|----|---|----|---------------------------|
|                      |                                        |                                                                                            |                  | Haut Saguenay                                                                          |    | Chicoutimi. |     | Beccan-cour. |    | Lorette. |    | Escou-mains. |     | Isle Verte. |    | St. Régis. |    | Caughna-waga. |          | Rivière Desert. |    | Risti-gouche. |    | Lac des Deux Mon-tagnes. |     | St. Fran-gois. |    | Tête de Boule des Trois-Rivières. |    | Divers. |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
|                      |                                        |                                                                                            |                  | £                                                                                      | s. | d.          | £   | s.           | d. | £        | s. | d.           | £   | s.          | d. | £          | s. | d.            | £        | s.              | d. | £             | s. | d.                       | £   | s.             | d. | £                                 | s. | d.      | £   | s. | d. | £  | s. | d. |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 1855.                |                                        | Rapporté de l'autre part. . . . .                                                          |                  | 225                                                                                    | 0  | 0           | 250 | 0            | 0  | 63       | 15 | 0            | 84  | 0           | 0  | 179        | 2  | 0             | 87       | 10              | 0  | 76            | 15 | 0                        | 89  | 0              | 0  | 80                                | 0  | 0       | 50  | 0  | 0  | 42 | 0  | 0  |    |    |   | 25 | 0 | 0 |    |   |    |                           |
| 20 Novembre          | Rév. C. F. Cazeau . . .                | Hardes et provisions . . . . .                                                             |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    | 100        | 0  | 0             | <i>f</i> |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 18 Décembre          | D. C. Napier . . . . .                 | Traitement pour maux d'yeux. . . . .                                                       |                  |                                                                                        |    |             | 5   | 0            | 0  |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 1856.                |                                        |                                                                                            |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 15 Janvier . . .     | C. J. Dunlop . . . . .                 | Honoraires d'avocat . . . . .                                                              |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 30 do . . . . .      | Dr. Landry . . . . .                   | Vaccination . . . . .                                                                      |                  |                                                                                        |    |             | 4   | 5            | 0  |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| Do do . . . . .      | Dr. Gilmour . . . . .                  | Do . . . . .                                                                               |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    | 11                                | 10 | 0       |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| Do do . . . . .      | Dr. J. E. Stansfield . . . . .         | Do . . . . .                                                                               |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    | 25       | 0  | 0            |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 2 Juin . . . . .     | Dr. F. H. T. Hall . . . . .            | Do . . . . .                                                                               |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 14 do . . . . .      | Deputé Com. General Clarko . . . . .   | Pour couvertes . . . . .                                                                   | <i>g</i>         |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    | 9  | 6  | 11 |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 17 do . . . . .      | Rév. C. F. Cazeau . . . . .            | Secours pour une école. . . . .                                                            |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 2 Juillet . . . . .  | N. Bureau (avocat) . . . . .           | Honoraires d'avocat . . . . .                                                              |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 19 do . . . . .      | D. Price, M. P. . . . .                | Provisions . . . . .                                                                       |                  | 50                                                                                     | 0  | 0           |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         | 5   | 0  | 0  |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 23 Octobre . . . . . | Rév. C. F. Cazeau . . . . .            | Do . . . . .                                                                               |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              | 53  | 9           | 0  | <i>f</i>   |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 1857.                |                                        |                                                                                            |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 17 Avril . . . . .   | D. C. Napier . . . . .                 | Ecole de Ristigouche . . . . .                                                             |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 16 Mai . . . . .     | Rév. C. F. Cazeau . . . . .            | Provisions . . . . .                                                                       |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              | 50  | 0           | 0  | <i>f</i>   |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 18 do . . . . .      | D. C. Napier . . . . .                 | Semence, pommes de terre, orge, etc. . . . .                                               |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    | 50         | 0  | 0             |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 16 Juin . . . . .    | D. Price, M. P. . . . .                | Provisions et semences . . . . .                                                           |                  | 50                                                                                     | 0  | 0           |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 29 Juillet . . . . . | R. T. Pennefather, Suint. Gén. . . . . | Dépenses de voyage pour avoir visité les tribus sur les bords du bas St. Laurent . . . . . |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    | 40 | 0  | 11 |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 19 Octobre . . . . . | Rév. C. F. Cazeau . . . . .            | Hardes et provisions . . . . .                                                             |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              | 100 | 0           | 0  | <i>f</i>   |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| Do do . . . . .      | Rév. F. Boucher . . . . .              | Ecole de Lorette . . . . .                                                                 |                  |                                                                                        |    |             | 25  | 0            | 0  |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 22 do . . . . .      | S. Y. Chesley . . . . .                | Dépenses encourues . . . . .                                                               | <i>z</i>         |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               | 1        | 10              | 0  |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| 1858.                |                                        |                                                                                            |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| Avril . . . . .      | Rév. F. Dumontier . . . . .            | Secours à une école, £25, et semence, £25 . . . . .                                        |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    |            |    |               |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         | 50  | 0  | 0  |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
| Mai . . . . .        | Rév. L. Marceau . . . . .              | Semence et provisions . . . . .                                                            |                  |                                                                                        |    |             |     |              |    |          |    |              |     |             |    | 25         | 0  | 0             |          |                 |    |               |    |                          |     |                |    |                                   |    |         |     |    |    |    |    |    |    |    |   |    |   |   |    |   |    |                           |
|                      |                                        |                                                                                            |                  | 325                                                                                    | 0  | 0           | 250 | 0            | 0  | 73       | 0  | 0            | 134 | 0           | 0  | 482        | 11 | 0             | 164      | 0               | 0  | 76            | 15 | 0                        | 112 | 0              | 9  | 80                                | 0  | 0       | 200 | 0  | 0  | 42 | 0  | 0  | 16 | 10 | 0 | 25 | 0 | 0 | 49 | 7 | 10 | ..... Total, £2030 4 7ct. |

*f* Sauvages de la rive Nord. *g* Achat à l'encan de couvertes pour être ci-après distribuées *z* Sur cette somme £5 n'ont pas été employés et ont été remis. *z* A l'occasion d'un voyage chez les Amalictes, dans le mois d'Août dernier.

Certifié,  
S. Y. CHESLEY, Comptable.

RÉPONSE

A une Adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 4 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre " Un " l'apport des Testaments légalisés et des Lettres d'Administra- " tion accordées par la Cour de Probate de Toronto, depuis le " 1er janvier, 1855, indiquant les Honoraires payés dans chaque " cas ; aussi, du nombre de Commissions émanées par la dite " Cour, pendant le même espace de temps, pour la légalisation " des Testaments en dehors du Comté d'York, indiquant quand " et à qui telles Commissions ont été adressées, et faisant voir les " Honoraires payés dans chaque cas pour telles Commissions."

Par ordre,

(Signé,) T. J. J. LORANGER,

*Secrétaire.*

BUREAU DU SECÉTAIRE,  
Toronto, 28 mai, 1858.

[*For Réponse, voir les Archives.*]

RÉPONSE

A une Adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 17 du courant, priant Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre "Copies de la Correspondance qui peut avoir été échangée entre Son Excellence et le Secrétaire d'Etat pour les Colonies, et le Sénat de l'Université de Londres; et aussi entre le Sénat de l'Université de Toronto et le Gouvernement ou toutes autres parties, au sujet de la reconnaissance de l'Université de Toronto par la Charte Royale accordée dernièrement à l'Université de Londres; aussi demandant copie de la dite Charte, si elle se trouve en la possession du Gouvernement."

Par ordre,

(Signé,) T. J. J. LORANGER,

*Secrétaire.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
Toronto, 28 mai, 1858.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
Toronto, 21 janvier, 1858.

J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, de vous prier de me communiquer un double, attesté sous le sceau de l'Université, du mémoire du sénat au sujet de l'affiliation de l'Université à celle de *Londres*.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

(Signé,) T. J. J. LORANGER,

*Secrétaire.*

JAMES H. MORRIS, écuyer,  
*Régistrare, Université de Toronto,*  
Toronto.

UNIVERSITÉ DE TORONTO,  
23 janvier, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse, conformément à la demande que vous avez faite par votre communication du 21 du courant, un

double, attesté sous le sceau de l'université, du mémoire du sénat au sujet de l'affiliation de l'université à celle de *Londres*.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé,) J. H. MORRIS,

*Régistrare.*

L'honorable T. J. J. LORANGER,  
*Secrétaire Provincial.*

A SON EXCELLENCE SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, l'un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Visiteur de l'Université de Toronto.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :—

Le chancelier, le vice-chancelier et le sénat de l'université de Toronto ont été informés que l'on prépare une nouvelle charte pour l'université de *Londres*, et qu'il a été proposé d'y désigner quelques universités coloniales et de leur accorder certains privilèges en autant qu'elles seront affiliées à l'université de *Londres*.

Croyant que l'établissement sous leur direction ne sera pas trouvé être inférieur dans ses cours à aucune autre université coloniale, et qu'il serait avantageux pour ses élèves d'avoir une position reconnue avec l'université de *Londres*, sur laquelle la leur a été modelée, ils ont l'honneur de prier respectueusement Votre Excellence de prendre telles mesures qu'il vous paraîtra convenable, pour obtenir que leur institution soit mise sur un aussi bon pied que tout autre établissement colonial de ce genre.

A cette fin, ils transmettent ci-incluse copie du statut provincial qui les constitue, et copie de leurs propres statuts avec des listes de classes, programmes des examens et autres documents faisant voir le cours d'études suivi à l'université, et au collège de l'université qui en est une succursale.

(Signé,) ROBERT E. BURNS,

*Chancelier.*

Contresigné.

(Signé,) JAMES H. MORRIS, *Régistrare.*

(Copie.)—No. 11.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Toronto, 25 janvier, 1858.

MONSIEUR,—Le sénat de l'université de Toronto a remis entre mes mains le papier ci-inclus, attesté de son sceau, avec les documents qui l'accompagnent.

Son but est d'être affilié à l'université de *Londres*, et si (d'après les réglemens de ce dernier établissement) il est permis de prendre cette démarche, je n'hésite pas à dire que la chose ne pourra qu'être avantageuse sous tous les rapports.

L'université de Toronto fait construire actuellement sur une grande échelle, ce qui leur fournira les moyens de mieux accommoder les élèves et de leur procurer de plus grandes facilités pour l'étude.

L'université a des revenus considérables, et le corps de ses professeurs renferme des hommes très capables et de beaucoup de réputation. Elle n'a pas prospéré sous tous les rapports, mais je pense que plusieurs des difficultés qu'elle a rencontrées, sont dues à ce que l'acte provincial qui l'incorpore, l'unit trop étroitement au gouvernement exécutif de la province.

Je crois qu'il est fort important que les institutions des colonies, comme celle de l'université de *Toronto*, s'unissent à celles du même genre de la mère-patrie. Un tel lien donnera beaucoup de poids et d'influence aux premières, et il est probable qu'on s'efforcera davantage à suivre un bon système d'enseignement.

Si donc vous ne voyez pas d'objection à cette demande, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir faire transmettre les papiers ci-inclus, avec copie de la présente dépêche, au chancelier et au sénat de l'université de *Londres*.

J'ai, etc.,

EDMUND HEAD.

Le très honorable Lord STANLEY,  
etc., etc., etc.

(Copie.)—No. 20.

DOWNING STREET,  
25 mars, 1858.

MONSIEUR,—Au sujet de votre dépêche No. 11, du 25 janvier dernier, j'ai l'honneur de vous informer que le sénat de l'université de *Londres* est d'opinion qu'il est à propos d'accéder à la demande du sénat de l'université de *Toronto*, au sujet de l'affiliation de cette institution à celle de *Londres*, et la recommandation qu'il a faite à ce sujet a été transmise au secrétaire d'état au département de l'intérieur.

J'ai, etc.,

(Signé,)

STANLEY.

Au Gouverneur

Le très honorable Sir E. W. HEAD, Bart.,  
etc., etc., etc.

(Copie.)—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR,  
Toronto, 19 avril, 1858.

MONSIEUR,—J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, de vous No. 23, 31 mars, 1858. prier de communiquer la copie ci-incluse de la dépêche du secrétaire d'état pour les colonies au sénat de l'université de *Toronto*.

J'ai, etc.,

(Signé,)

R. T. PENNEFATHER,  
*Secrétaire du Gouverneur.*

L'honorable R. E. BURNS,

*Chancelier de l'Université de Toronto.*

(Copie.)—No. 23.

DOWNING STREET,  
31 mars, 1858.

MONSIEUR,—Au sujet de ma dépêche No. 20, du 25 du courant, j'ai à vous informer qu'il a été donné instruction par le secrétaire d'état au département de l'intérieur, de comprendre l'université de *Toronto* au nombre des institutions affiliées par la nouvelle charte que l'on prépare actuellement pour l'université de *Londres*.

J'ai, etc.,

(Signé,)

STANLEY.

Au Gouverneur

Le très honorable Sir E. W. HEAD, Bart.



## APPENDICE No. 9.

---

### RÉPONSE

A une adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 18 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre " un état des bons ou débentures à l'achat desquels il a été " employé des fonds spéciaux, au montant de \$2,445,501 91c., " indiquant d'où et de qui elles ont été acquises, et à quel taux " elles ont été achetées ; et aussi, qu'il plaise à Son Excellence " d'ordonner qu'une copie du rapport du nombre de l'émission " de débentures, demandé par le comité des comptes publics, soit " fournie par l'auditeur, sous le plus court délai possible, pour " l'usage des Membres."

Par ordre,

T. J. J. LORANGER,  
*Secrétaire.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
Toronto, 2 Juin, 1858.

---

ETAT des DEBENTURES à l'achat desquelles il a été employé des fonds spéciaux au montant de \$2,445,501 91c., faisant voir d'où et de qui elles ont été acquises, et à quel taux elles ont été achetées, en conformité à une adresse au Gouverneur Général, de la part de l'honorable Conseil Législatif, en date du 18 mai, 1858.

| FONDS.                                   | NATURE.                 | Taux d'intérêt. |       | Montant des Débentures. |       | Montant payé pour icelles. |       | Taux payé. | De qui achetées, d'où et quand acquises.                                                        |
|------------------------------------------|-------------------------|-----------------|-------|-------------------------|-------|----------------------------|-------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                          |                         | £               | s. d. | £                       | s. d. | £                          | s. d. |            |                                                                                                 |
| Fonds des municipalités, Canada Est..... | 12 Vict., chap. 5.....  | 12000           | 0     | 12000                   | 0     | 0                          | 0     | Au pair.   | Transportées du fonds des réserves du clergé du Bas-Canada, le 1er février, 1856, avec intérêt. |
| Do do.....                               | 16 Vict., chap. 22..... | 10000           | 0     | 10000                   | 0     | 0                          | 0     | do         | do<br>£22000 courant.                                                                           |
| Fonds des écoles (écoles communes).....  | 16 Vict., chap. 22..... | 17166           | 13    | 17166                   | 13    | 4                          | 4     | Au pair.   | De A. H. Campbell, 7 juillet, 1854, intérêt du 1er juillet.                                     |
| Do do.....                               | do do.....              | 20000           | 0     | 20000                   | 0     | 0                          | 0     | do         | do, do, do                                                                                      |
| Do do.....                               | do do.....              | 2800            | 0     | 2800                    | 0     | 0                          | 0     | do         | Ville de Cornwall, do, do                                                                       |
| Do do.....                               | do do.....              | 25500           | 0     | 25500                   | 0     | 0                          | 0     | do         | J. F. Bradshaw, } 24 janv., 1855, avec intérêt du 1er janv..                                    |
| Do do.....                               | do do.....              | 300             | 0     | 300                     | 0     | 0                          | 0     | do         | C. Hughes, }                                                                                    |
| Do do.....                               | do do.....              | 25000           | 0     | 25000                   | 0     | 0                          | 0     | do         | { J. F. Bradshaw, pour T. G. Ridout, en août, 1855; intérêt depuis 2 septembre, 1855.           |
| Do do.....                               | do do.....              | 7000            | 0     | 7000                    | 0     | 0                          | 0     | do         | { Transportées du fonds des écoles de grammairre, 1857, 1er janvier, avec intérêt.              |
| Do do.....                               | do do.....              | 5200            | 0     | 5200                    | 0     | 0                          | 0     | do         | Do du fonds des écoles normales, do, do.                                                        |
| Do do.....                               | Chemins de Québec.....  | 3000            | 0     | 3000                    | 0     | 0                          | 0     | do         | Des chemins à barrières.—(Jas. Porter.)                                                         |
| Fonds des écoles de grammairre.....      | 9 Vict., chap. 66.....  | 400             | 0     | 400                     | 0     | 0                          | 0     | Au pair.   | £105966 13s. 4d. courant.                                                                       |
| Do do.....                               | 12 Vict., chap. 5.....  | 1590            | 0     | 1590                    | 0     | 0                          | 0     | do         | Renouvellement d'anciens placements.                                                            |
| Do do.....                               | do do.....              | 31562           | 6     | 31562                   | 6     | 8                          | 8     | do         |                                                                                                 |
| Do do.....                               | 16 Vict., chap. 22..... | 10000           | 0     | 10000                   | 0     | 0                          | 0     | do         | De A. H. Campbell, 7 juillet, 1854; intérêt du 1er.                                             |
| Do do.....                               | do do.....              | 15000           | 0     | 15000                   | 0     | 0                          | 0     | do         | Transportées d'autres fonds, 1er juillet, 1856; avec intérêt.                                   |
| Do do.....                               | Cité de Hamilt on.....  | 12500           | 0     | 12187                   | 10    | 0                          | 97½   | 97½        | G. Reid, à -½ pour cent d'escompte, 5 septembre, 1857; intérêt du 1er septembre.                |
|                                          |                         |                 |       |                         |       |                            |       |            | £71052 6s. 8d., courant.                                                                        |

|                                                                     |                           |            |   |            |    |   |        |          |                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------|---|------------|----|---|--------|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fonds non commué, C.O., do do.....                                  | 16 Vict., chap. 22.....   | 30700      | 0 | 30700      | 0  | 0 | 0      | Au pair. | } Transp. du fonds du clergé, H.C., 1er fév., '56, avec intér.<br>£44000 courant.                                     |
| Do do.....                                                          | do do.....                | 14000      | 0 | 14000      | 0  | 0 | 0      | do       |                                                                                                                       |
| Do, pour le Bas-Canada                                              | 16 Vict., chap. 22.....   | 1000       | 0 | 1000       | 0  | 0 | 0      | Au pair. | £ 1000 courant.                                                                                                       |
| Fonds des anciens instituteurs.....                                 | 16 Vict., chap. 22.....   | 1000       | 0 | 1000       | 0  | 0 | 0      | Au pair. | D'autres fonds, 1er juillet, 1847.<br>£ 1000 courant.                                                                 |
| Fonds des écoles normales, Bas-Canada.                              | 12 Vict., chap. 5.....    | 41765      | 0 | 41765      | 0  | 0 | 0      | Au pair. | } Du fonds des biens des jésuites.<br>do do do } Le titre du fonds ayant été changé.<br>do do do }<br>£53715 courant. |
| Do do.....                                                          | do do.....                | 11800      | 0 | 11800      | 0  | 0 | 0      | do       |                                                                                                                       |
| Do do.....                                                          | Havre de Montréal.....    | 150        | 0 | 150        | 0  | 0 | 0      | do       |                                                                                                                       |
| Fonds des inspecteurs de bois.....                                  | Asile des aliénés.....    | 4750       | 0 | 4750       | 0  | 0 | 0      | Au pair. | Du gouvernement.<br>£4750 courant.                                                                                    |
| Fonds de construction, Haut-Canada.....                             | 16 Vict., chap. 22.....   | 7500       | 0 | 7500       | 0  | 0 | 0      | Au pair. | { Transportées du fonds des licences de mariage, 1er juillet, 1857; avec intérêt.<br>£7500 courant.                   |
| Fonds d'amortiss. de la comp. du grand chem. de fer de l'Ouest..... | 16 Vict., chap. 22.....   | 25000      | 0 | 25000      | 0  | 0 | 0      | Au pair. | Dépôt par la comp.<br>£25000 courant.                                                                                 |
| Fonds des Sauvages.....                                             | H.C., 9 Vict., chap. 66.  | 1500       | 0 | 1500       | 0  | 0 | 0      | do       | Du gouvernement.                                                                                                      |
| Do do.....                                                          | do do.....                | 5000       | 0 | 5000       | 0  | 0 | 0      | do       | do do                                                                                                                 |
| Do do.....                                                          | do do.....                | 4600       | 0 | 4600       | 0  | 0 | 0      | do       | do do                                                                                                                 |
| Do do.....                                                          | 10 et 11 Vict., chap. 34. | 12000      | 0 | 12000      | 0  | 0 | 0      | do       | do do                                                                                                                 |
| Do do.....                                                          | Canal Welland.....        | 250        | 0 | 250        | 0  | 0 | 0      | do       | do do                                                                                                                 |
| Do do.....                                                          | Société de droit.....     | 7250       | 0 | 7250       | 0  | 0 | 0      | do       | De la société—(par l'entremise du gouvernement.)                                                                      |
| Do do.....                                                          | Asile des aliénés.....    | 3050       | 0 | 3050       | 0  | 0 | 0      | do       | Du gouvernement.                                                                                                      |
| Do do.....                                                          | 13 et 14 Vict., chap. 2.  | 9250       | 0 | 9250       | 0  | 0 | 0      | do       | do do                                                                                                                 |
| Do do.....                                                          | 16 Vict., chap. 22.....   | 17060      | 0 | 17060      | 10 | 7 | 1 p.c. | do       | do do ... { A 1s. par £100 de prime, 20 mai, 1853, avec int. du 1er avril, 1853.                                      |
| Do do.....                                                          | 12 Vict., chap. 5.....    | 5950       | 0 | 5950       | 0  | 0 | 0      | do       | do do                                                                                                                 |
|                                                                     |                           | £127966 13 | 4 | £128866 13 | 4  |   |        |          |                                                                                                                       |

Porté à l'autre part.

ETAT des débentures à l'achat desquelles il a été employé des fonds spéciaux, au montant de \$2,445,501 91c., etc.—(Continuation.)

| FONDS. | NATURE.                                    | Taux d'intérêt. | Montant des Débentures. |       | Montant payé pour icelles. |       | Taux payé. | De qui achetées, d'où et quand acquises.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------|--------------------------------------------|-----------------|-------------------------|-------|----------------------------|-------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|        |                                            |                 | £                       | s. d. | £                          | s. d. |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|        | <i>Reporté de l'autre part.</i>            |                 |                         |       |                            |       |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Do     | Canal Welland, stig.                       | 5p.c.           | 8387                    | 7 11  | 8387                       | 7 11  | Courant.   | Achetées par les syndics de Londres.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Do     | 16 Vict., chap. 22, et 18 Vict., chap. 13. | 16 do.          | 100                     | 0 0   |                            |       |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Do     | 16 Vict., chap. 22.                        | do.             | 106081                  | 13 4  |                            |       |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|        |                                            |                 |                         |       |                            |       |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Do     | Com. denav., Grand R.                      | do.             | 4500                    | 0 0   |                            |       |            | Tous les placements compris dans ce montant ont été faits au pair par le gouvernement, par l'entremise du département du receveur-général. Depuis octobre, 1857, le département des sauvages a fait les placements de ses deniers, et les renseignements que peut donner le bureau du receveur-général, c'est que des achats ont été faits comme ci-dessous, savoir :— |
| Do     | Comté de Haldimand.                        | do.             | 2000                    | 0 0   |                            |       |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Do     | Cité de Toronto.                           | do.             | 6275                    | 0 0   |                            |       |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Do     | Do                                         | do.             | 3370                    | 15 0  |                            |       |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Do     | Co. des chs. à bar. Mont.                  | do.             | 47600                   | 0 0   |                            |       |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Do     | 12 Vict., chap. 5.                         | do.             | 30466                   | 13 4  | 30466                      | 13 4  |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|        |                                            |                 | £ 611375                | 9 7   |                            |       |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|        |                                            | Ou..            | \$2445501               | 91c.  |                            |       |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|        |                                            |                 |                         |       |                            |       |            | De Dunkley.....£ 5200 à 95<br>De Whittemore..... 2750 à 95<br>De Zimmerman par Reiffenstein. 11000 à 96<br>De Hurd..... 3500 à 96½<br>De Dunkley..... 3000 à 96                                                                                                                                                                                                        |
|        |                                            |                 |                         |       |                            |       |            | Quant aux informations relativement à ces achats, il faudra s'adresser au département des sauvages.<br>De la compagnie—par l'entremise du gouvernement.<br>Du gouvernement. £274691 9s. 7d., courant.                                                                                                                                                                  |

Se montant en totalité à Deux millions, quatre cent quarante-cinq mille, cinq cents une piastres, quatre-vingt-onze cents.

BUREAU DU RECEVEUR-GÉNÉRAL,  
Toronto, 26 mai, 1858.

T. D. HARINGTON,  
Député Rec.-Gén.









EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.

| 19 et 20 Vict., chap. 56 |       | 10 et 11 Vict., chap. 34. |        | 11 Vict., chap. 9. |       | 9 Vict., chap. 66. |       | 12 Vict., chap. 32. |       | 9 Vict., chap. 65. |       | 12 Vict., chap. 58.<br>Pertes de la rébellion. |       | 18 et 14 Vict., chaps. 2 et 15, sects. 1 et 2. |       | Bas-Canada. |       | 16 Vict., chap. 157. |       | 12 Vict., chap. 5. |       | 18 Vict., chap. 4. |       | 18 Vict., chaps. 3 et 103. |       | 12 et 11 Vict., chaps. 16 et 17. |         | 7 Vict., chap. 34. |       | Année.  | Pour quel objet. | Où payables. | A qui vendus. | A quel taux. |   |        |    |   |       |     |        |        |    |       |                                                            |                      |                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                              |
|--------------------------|-------|---------------------------|--------|--------------------|-------|--------------------|-------|---------------------|-------|--------------------|-------|------------------------------------------------|-------|------------------------------------------------|-------|-------------|-------|----------------------|-------|--------------------|-------|--------------------|-------|----------------------------|-------|----------------------------------|---------|--------------------|-------|---------|------------------|--------------|---------------|--------------|---|--------|----|---|-------|-----|--------|--------|----|-------|------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| £                        | s. d. | £                         | s. d.  | £                  | s. d. | £                  | s. d. | £                   | s. d. | £                  | s. d. | £                                              | s. d. | £                                              | s. d. | £           | s. d. | £                    | s. d. | £                  | s. d. | £                  | s. d. | £                          | s. d. | £                                | s. d.   | £                  | s. d. |         |                  |              |               |              |   |        |    |   |       |     |        |        |    |       |                                                            |                      |                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                              |
| 17983                    | 6     | 8                         | 661702 | 0                  | 0     | 51264              | 5     | 3                   | 12634 | 14                 | 11    | 259                                            | 11    | 11                                             | 8310  | 19          | 4     | 105979               | 3     | 6                  | 86493 | 13                 | 4     | 150000                     | 0     | 0                                | 1809374 | 6                  | 1     | 472197  | 17               | 10           | 123614        | 3            | 4 | 121666 | 13 | 4 | ...   | ... | 142447 | 18     | 1  | 1857. | Rapporté de l'autre part.<br>Rachat d'autres débentures... | Londres.             | Différentes personnes en Anglet.<br>par Glyn, Mills et Cie.,<br>et par Baring, Freres. | Débentures à 5 par cent. intérêt.<br>6 par cent. intérêt.<br>£ 1700 0 0<br>40800 0 0<br>800 0 0<br>31000 0 0<br>15000 0 0<br>12000 0 0<br>19000 0 0<br>25000 0 0<br>18900 0 0<br>38200 0 0<br>40500 0 0<br>26000 0 0<br>32500 0 0<br>16600 0 0<br>2000 0 0<br>379500 0 0 |                                                                              |
| 18200                    | 0     | 0                         | 661702 | 0                  | 0     | 51264              | 5     | 3                   | 12634 | 14                 | 11    | 259                                            | 11    | 11                                             | 8310  | 19          | 4     | 105979               | 3     | 6                  | 86493 | 13                 | 4     | 150000                     | 0     | 0                                | 182500  | 0                  | 0     | 2275572 | 3                | 11           | 350000        | 0            | 0 | 208611 | 2  | 0 | 66868 | 10  | 2      | 142447 | 18 | 1     | 1858.                                                      | Travaux publics..... | Londres.                                                                               | Différentes personnes, par<br>Glyn, Mills et Cie., et Baring.                                                                                                                                                                                                            | £120200 Stg., at 3 p.c. de prime.<br>25000 " " 14 " "<br>4000 " " 14 1/2 " " |
| 17983                    | 6     | 8                         | 661702 | 0                  | 0     | 51264              | 5     | 3                   | 12634 | 14                 | 11    | 259                                            | 11    | 11                                             | 8310  | 19          | 4     | 105979               | 3     | 6                  | 86493 | 13                 | 4     | 150000                     | 0     | 0                                | 182500  | 0                  | 0     | 2275572 | 3                | 11           | 350000        | 0            | 0 | 208611 | 2  | 0 | 66868 | 10  | 2      | 142447 | 18 | 1     |                                                            |                      |                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                              |

1857.

RÉCAPITULATION.

|                                                | £       | s. | d. |
|------------------------------------------------|---------|----|----|
| 10 et 11 Vict., chap. 34.....                  | 17983   | 6  | 8  |
| 11 Vict., chap. 9.....                         | 661702  | 0  | 0  |
| 9 Vict., chap. 66.....                         | 51264   | 5  | 3  |
| 12 Vict., chap. 32.....                        | 12634   | 14 | 11 |
| 9 Vict., chap. 65.....                         | 259     | 11 | 11 |
| 12 Vict., chap. 58, pertes de la rébellion ..  | 8310    | 19 | 4  |
| 18 et 14 Vict., chaps. 2 et 15, sects. 1 et 2. | 105979  | 3  | 6  |
| Bas-Canada.....                                | 86493   | 13 | 4  |
| 16 Vict., chap. 107.....                       | 150000  | 0  | 0  |
| 12 Vict., chap. 5.....                         | 2275572 | 3  | 11 |
| 18 Vict., chap. 4.....                         | 350000  | 0  | 0  |
| 12 et 16 Vict., chaps. 16 et 17.....           | 66868   | 10 | 2  |
| 7 Vict., chap. 34.....                         | 142447  | 18 | 1  |
| 19 et 20 Vict. chap. 56.....                   | 182500  | 0  | 0  |
| 18 Vict., chaps. 3 et 103.....                 | 208611  | 2  | 0  |
| Total.....                                     | 4320627 | 9  | 1  |

JOHN LANGTON,  
Auditeur.

Toronto, 2 juin, 1858.









## RÉPONSE

A une Adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 16 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre "Un  
" Rapport détaillé des circonstances qui se rapportent à l'émission  
" en faveur de la Municipalité du Township de Woford, dans la  
" Division Nord de Leeds et Grenville, de Débentures du Fonds  
" d'Emprunt Municipal, au montant de £25,000 sterling, et à la  
" remise d'icelles au Bureau du Receveur-Général, et à la livraison  
" subséquente des dites Débentures à la Municipalité de Peter-  
" borough—avec les différentes dates et le nom de la personne  
" par l'entremise de laquelle la Municipalité de Woford a fait  
" remettre ces Débentures au Gouvernement ; et aussi, le nom de  
" la personne à laquelle le gouvernement a, plus tard, livré les  
" dites Débentures pour la Municipalité de Peterborough ; et de  
" plus, si, à la connaissance du Gouvernement, la Municipalité de  
" Peterborough a été, à telle occasion, obligée de payer £1500  
" sterling, ou toute autre somme."

Par ordre,

T. J. J. LORANGER,  
*Secrétaire.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
Toronto, 21 juin, 1858.

[*Pour Réponse, voir les Archives.*]

---

## RÉPONSE

A une Adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 10 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre " Un Rapport de tous Mandats de Paiement tirés aux Bureaux de Poste suivants, depuis le premier jour de Janvier dernier, savoir : Perth, Smith Falls, Mirickville, Prescott et Brockville, faisant voir, dans chaque cas, le montant du Mandat, par qui et sur qui il a été tiré et en faveur de qui, avec la date d'icelui."

Par ordre,

T. J. J. LORANGER,  
*Secrétaire.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
Toronto, 30 juil, 1858.

[*Pour Réponse, voir les Archives.*]

---

RÉPONSE

A une Adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 10 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre

“ Un Etat indicatif des nom, occupation, état ou métier de tout  
 “ et chaque employé de Douane, dans le Comté d'Essex, compre-  
 “ nant ceux (s'il s'en trouve) qui exercent des fonctions municipi-  
 “ pales ou aucun autre emploi public, comme celui de Juge de  
 “ Paix ou autre, en même temps que les nom et métier de tous  
 “ employés subalternes des dites Douanes, tels que Visiteurs,  
 “ Douaniers, Gardiens, et tout autre emploi subalterne en icelles;  
 “ et aussi, le montant du traitement et des émoluments annuels  
 “ de chacun des dits Fonctionnaires, avec ensemble la date de  
 “ leur nomination, le montant du revenu perçu et prélevé à chaque  
 “ Bureau de Douane pendant les trois dernières années, et trans-  
 “ mis au revenu provincial, le montant maintenant transmis par  
 “ chaque Bureau de Douane, ou Percepteur de Douane, ; et  
 “ aussi, le montant des Saisies faites par chaque tel Fonctionnaire  
 “ pendant les quatre dernières années, le produit des objets  
 “ saisis, et comment il a été réparti et appliqué.”

Par ordre,

T. J. J. LORANGER,

*Secrétaire.*

[*Pour Réponse, voir les Archives.*]

RÉPONSE

A une Adresse de l'honorable Conseil Législatif, en date du 8 Juillet, 1858, demandant certains renseignements au sujet de la distribution de l'Annuité des Sauvages du Bas-Canada.

Par ordre,

T. J. J. LORANGER,  
*Secrétaire.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
Toronto, 12 Juillet, 1858.

DÉPARTEMENT DES SAUVAGES,  
Toronto, 10 juillet, 1858.

MONSIEUR,—J'ai reçu de votre bureau une adresse de la part de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien communiquer à cette honorable Chambre les raisons qui ont empêché le département des sauvages de distribuer aux sauvages du *Bas-Canada*, la somme de £1000, qu'ils ont droit de recevoir comme annuité en vertu de l'acte 14 et 15 *Vict.*, chap. 106.

Les demandes de secours en provisions et en semences ont été accordées dans tous les cas, mais le département des sauvages en prenant en considération les conditions auxquelles l'allocation pour venir en aide aux sauvages pauvres et nécessiteux a été faite, n'a pas cru devoir faire une appropriation annuelle permanente en faveur d'aucune bande en particulier.

En 1852, le gouvernement du jour a décidé que le moyen le plus avantageux d'employer une partie considérable de ce fonds était de le tenir en réserve, et d'approprier la somme des produits à la formation d'établissements pour les sauvages, dans le but de les engager à abandonner leur vie nomade. En conséquence, en vertu de l'ordre en conseil du 30 décembre, 1852, dont copie est ci-jointe, la somme de £1420 a été appropriée en faveur de ces tribus, et il existe actuellement une demande devant l'Exécutif dans le but de faire mettre cette décision à effet, relativement à l'une des tribus qui désirent se réunir pour former un établissement.

Il a été rendu un compte satisfaisant des deniers dépensés, tel qu'il apparaîtra en référant au rapport déjà soumis au Conseil Législatif.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur.

R. T. PENNEFATHER,  
*Surintendant-Général.*

L'honorable  
Secrétaire Provincial,  
etc., etc, etc.

(Copie.)—

Extrait d'un Rapport de comité de l'honorable Conseil Exécutif sur des matières d'état, en date du 29 décembre, 1852, approuvé par Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, le 30 décembre, 1852.

Sur le rapport de l'honorable *R. Bruce*, surintendant-général des affaires des sauvages, en date du 21 décembre, 1852, au sujet de l'application de l'allocation annuelle de £1000, faite en vertu de la 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> *Victoria*, chap. 106, en faveur des sauvages du *Bas-Canada*.

Le surintendant-général annexe à son rapport un tableau indiquant le nombre, le lieu et les ressources ou moyens d'existence, en autant qu'ils peuvent être constatés, des différentes tribus ou bandes de sauvages résidant dans le *Bas-Canada*, et émet l'opinion que d'après le nombre (5000) porté dans ce tableau, qui, relativement aux tribus qui ne reçoivent pas de présents, ne donne qu'un chiffre approximatif probablement au-dessous de la réalité, il doit paraître évident qu'une distribution générale par tête de l'allocation non seulement ne serait pas de nature à procurer aucun avantage durable aux sauvages, mais ne pourrait pas même servir sensiblement à soulager leurs besoins immédiats.

Il devient donc très important de déterminer si, dans l'exercice de la discrétion que l'acte remet entre ses mains, le gouvernement ne peut adopter quelque autre mode plus avantageux d'appliquer ce fonds, basé plutôt sur les circonstances relatives que sur le nombre des différentes tribus.

Qu'il est fort désirable que les terres que l'acte ci-dessus mentionné autorise le gouvernement à réserver pour les sauvages, leurs soient données sous le plus court délai, afin qu'ils puissent s'établir et commencer leurs travaux sans crainte d'être troublés ; que concurremment avec cette sage et bienveillante mesure, les besoins croissants auxquels il sont en proie, les exhortations de leurs missionnaires et l'exemple des blancs ont contribué à porter les sauvages à chercher de nouveaux moyens d'existence. Déjà l'établissement des sauvages à la *Rivière Désert*, et en d'autres endroits où il leur a été donné des réserves, fait de rapides progrès. Il reste au gouvernement à encourager et développer ce mouvement salulaire, en



employant les deniers qui ont été si à propos mis à sa disposition, à procurer aux colons les instruments d'agriculture et autres ustensiles dont ils peuvent avoir le plus de besoin dans les circonstances précaires où ils se trouvent, et à les encourager par ce moyen à persévérer et à en engager d'autres à suivre leur exemple.

Voici donc les recommandations que le surintendant-général a l'honneur de soumettre :—

Que jusqu'à la discontinuation des présents annuels qui sont maintenant distribués, il ne sera réparti qu'un quart de l'allocation aux tribus qui y participent, lequel sera employé à la discrétion du gouvernement, pour faire face aux circonstances imprévues, aux frais des procès nécessaires, ou à l'usage futur des tribus—qu'il sera, dans un cas d'urgence, accordé pour l'occasion, des secours aux tribus errantes et que le résidu du fonds sera affecté à l'amélioration des nouveaux établissements, et à l'avancement, au bien-être et aux intérêts généraux des colons.

Qu'il se trouve sur l'allocation de 1852, une balance non employée d'au-delà de £600, et le surintendant-général recommande qu'il plaise à Votre Excellence d'ordonner que la dite balance et l'allocation pour 1852-3, demeurent disponibles d'après les ordres de Votre Excellence en conseil, pour les fins auxquelles elles ont été destinées par la loi.

Le comité recommande que les suggestions du surintendant-général soient adoptées, et que le commissaire des terres de la couronne soit requis de donner immédiatement effet à cette partie qui a rapport aux terres que l'on se propose de transporter aux sauvages.

Certifié,

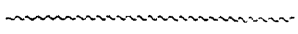
W. H. LEE,

G. C. E.

Au lieutenant-colonel

L'honorable R. BRUCE,

*Surintendant Général, Affaires des Sauvages.*



RÉPONSE

A une Adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 14 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre  
 “ Un Etat des deniers payés à la Compagnie du Chemin de Fer  
 “ du Grand Tronc du Canada, et à la Compagnie du Grand  
 “ Chemin de Fer de l'Ouest, ou à toute autre Compagnie pour le  
 “ transport des Malles, depuis le 1er Octobre, 1854, indiquant le  
 “ montant payé chaque année ; et aussi, copie de tout contrat  
 “ que le Directeur-Général des Postes peut avoir fait avec les  
 “ dites Compagnies, depuis le dit premier jour d'Octobre, 1854.”

Par ordre,

T. J. J. ORANGER,  
*Secrétaire.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
 Toronto, 26 juillet, 1858.

DÉPARTEMENT DES POSTES,  
 Toronto, 23 juillet, 1858.

MONSIEUR,—En obéissance à votre lettre du 19 du courant, demandant un état des deniers payés à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du *Canada* et à la compagnie du grand chemin de fer de l'Ouest, pour le transport des malles, depuis le 1er octobre, 1854, indiquant le montant payé chaque année, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les renseignements demandés. A l'égard de votre autre demande, pour copies de tout contrat que le directeur-général peut avoir fait avec les dites compagnies depuis le 1er octobre, 1854, j'ai l'honneur de vous dire qu'il n'a pas été fait de contrat spécial entre ce département et les différentes compagnies de chemins de fer, vu que les malles ont été transportées conformément aux dispositions de l'acte des clauses générales des chemins de fer, de 1849, (12 Vict., chap. 28.)

Les paiements indiqués dans le rapport ont été faits à compte, en attendant le règlement définitif par le Gouverneur-Général en conseil, tel que pourvu par

l'acte, du montant de la rémunération devant être accordé aux lignes de chemins de fer de la province pour le transport des malles.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

W. H. GRIFFIN,  
*Député Maître Général des Postes.*

L'honorable  
T. J. J. LORANGER,  
*Secrétaire Provincial.*

RAPPORT des Deniers payés à la Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc, et à la Compagnie du Grand Chemin de Fer de l'Ouest, pour le transport des Malles, depuis le 1er Octobre, 1854, indiquant le Montant payé chaque année.

À LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

|               |               | £    | s. | d. |       |  |
|---------------|---------------|------|----|----|-------|--|
| 1855.         |               |      |    |    |       |  |
| Juin.....     | Comptant..... | 4000 | 0  | 0  |       |  |
| Décembre....  | Do.....       | 20   | 0  | 0  |       |  |
|               | Do.....       | 21   | 0  | 0  |       |  |
|               | Do.....       | 36   | 0  | 0  |       |  |
|               | Do.....       | 12   | 0  | 0  |       |  |
| 1856.         |               |      |    |    |       |  |
| Mai.....      | Comptant..... | 2500 | 0  | 0  | 4089  |  |
| Décembre....  | Do.....       | 5000 | 0  | 0  |       |  |
| 1857.         |               |      |    |    |       |  |
| Janvier.....  | Comptant..... | 3000 | 0  | 0  | 7500  |  |
| Septembre.... | Do.....       | 4000 | 0  | 0  |       |  |
| Octobre.....  | Do.....       | 8000 | 0  | 0  | 15000 |  |
|               |               | £    |    |    | 26589 |  |

À LA COMPAGNIE DU GRAND CHEMIN DE FER DE L'OUEST.

|              |               | £    |  |
|--------------|---------------|------|--|
| 1855.        |               |      |  |
| Mars.....    | Comptant..... | 2000 |  |
| 1856.        |               |      |  |
| Février..... | Do.....       | 2000 |  |
| 1857.        |               |      |  |
| Mai.....     | Do.....       | 4000 |  |
|              |               | 8000 |  |

W. H. GRIFFIN,  
*Député Maître Général des Postes.*

DÉPARTEMENT DES POSTES,  
Toronto, 23 juillet, 1858.

## APPENDICE No. 15.

# RÉPONSE

A une Adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 19 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à la Chambre, " Les Rappports de W. F. Coffin, écuyer, en date, respectivement, des " 20 et 26 mai, 1858, au sujet de certaines propriétés de l'artillerie, ayant rapport aux prisons de réforme et autres institutions " publiques."

Par ordre,

T. J. J. LORANGER,

*Secrétaire.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
Toronto, 26 juillet, 1858.

OTTAWA, 20 mai, 1858.

*A l'honorable Secrétaire Provincial.*

MONSIEUR,—En obéissance aux ordres de Son Excellence le Gouverneur-Général, qui m'ont été communiqués par votre lettre du 14 du mois dernier, laquelle contenait aussi copie d'un ordre en conseil au même effet, j'ai fait la visite des casernes et autres bâtiments situés à *Penetanguishene*, dans le *Haut-Canada*, et à *l'Isle-aux-noix*, sur la rivière *Richelieu*, dans le *Bas-Canada*, en compagnie d'*Edward Horsey*, écuyer, architecte du pénitencier provincial; et j'ai maintenant l'honneur de faire rapport que les bâtiments situés à ces deux endroits peuvent être convertis en prisons de réforme pour les jeunes délinquants de chaque partie de la province, conformément aux dispositions du statut de la 20<sup>e</sup> *Victoria*, chap. 28. Vous trouverez aussi annexé à ce rapport le calcul fait par *M. Horsey* des dépenses nécessaires pour convertir ces bâtiments aux fins dont il s'agit.

Les casernes et bâtiments de *Penetanguishene* sont très propres à ces fins ; ils sont en pierre de taille et ont été faits pour recevoir 140 soldats avec leurs officiers. L'endroit est salubre, agréable, bien pourvu d'eau, et les denrées s'y trouvent en suffisance d'après le rapport des militaires ; quoiqu'isolé, on s'y rend facilement par chemin de fer jusqu'à *Barrie*, et de là par 35 milles de très bon chemin ; on peut y parvenir par eau de n'importe quel point de la province ; on peut s'y procurer facilement les matériaux de construction, le bois brut ou manufacturé se trouvant dans le voisinage ; une isle peu éloignée fournit des carrières de pierre qui ont déjà été utilisées pour la construction des casernes. On peut aisément consacrer 20 à 25 acres de terre au jardinage, et il pourra y être ajouté une étendue de terrain beaucoup plus considérable pour la culture, lorsqu'on aura réglé la question, qui ne peut être longtemps différée, du choix d'un endroit pour les pensionnaires. Les appartements nécessaires aux fonctionnaires se trouvent tout faits et en bon ordre. Les magasins sont grands et commodes.

La question d'enclos ou de clotures de sûreté, et la construction de cellules dans le même but, a naturellement fait rechercher le mode de détention en usage dans les prisons de réforme récemment construites, et la différence caractéristique qui existe entre elles et les pénitenciers. Les principes qui régissent les unes diffèrent si grandement du système d'administration adopté à l'égard des autres, qu'il en résulte une différence essentielle dans le mode et les frais de détention. Connaissant les grands perfectionnements que l'on apporte, pour ainsi dire, tous les jours au système des prisons de réforme, nous n'avons pas cru devoir nous prononcer sur des questions qui entraîneraient des frais considérables et peut être inutiles, sans avoir eu auparavant l'occasion de juger du fonctionnement du meilleur mode actuel de discipline appliqué aux prisons de réforme et encore nouveau en *Canada*.

Dans ce but, je crus qu'il m'était nécessaire, en passant à *Toronto*, pour me rendre à l'*Isle-aux-Noix*, dans le *Bas-Canada*, d'obtenir permission d'aller visiter à *Portland*, avant de faire mon rapport, une prison de réforme pour les jeunes délinquants, qui n'a été établie que depuis quatre ans, et qui devait offrir les meilleures et les plus récentes modifications du système de discipline appliqué à ce genre d'institutions, ainsi que le mode de construction considéré être aujourd'hui nécessaire pour la garde des détenus.

Je fis la visite de l'*Isle-aux-Noix*, le 6 du courant. Cette isle est située dans la rivière *Richelieu*, à quelques milles de l'endroit où elle se décharge du lac *Champlain*, et a longtemps été regardée comme le poste militaire le plus important de la frontière de l'est du *Canada*. Dans la prévision de toutes éventualités, il est désirable de tenir en bon ordre les bâtiments et les ouvrages qui s'y trouvent, et on peut le faire d'une manière utile et économique en les destinant à servir de prison de réforme pour les jeunes délinquants. Cette isle renferme 150 acres de terre qui appartiennent au gouvernement ; quoiqu'elle ne soit pas élevée, elle est salubre, comme l'indique l'extérieur des habitants, tant enfants qu'adultes, et comme le constatent les statistiques militaires. L'eau y est bonne, et on peut s'y

procurer les denrées de la même manière que l'a fait le militaire. On peut s'y rendre aisément par eau et par chemin de fer, et s'y procurer les matériaux de construction en tout temps et avec facilité. Le fort *Lennox* est situé à l'extrémité du sud-est de l'isle. C'est un ouvrage régulier qui embrasse environ 12 acres de terre, muni de courtines, de bastions et de fossés, etc., et qui offrent de puissants moyens de détention pour les fins actuelles. Les bâtiments dans l'enceinte sont tous en pierre de taille, couverts en fer blanc, de très bonne construction et bien distribués. Les casernes peuvent contenir 300 hommes ; elles sont spacieuses et bien aérées. Le quartier des officiers est dans les mêmes proportions. Deux corps de bâtiment qui servaient de magasins, peuvent être utilisés comme ateliers et laisser encore suffisamment d'espace pour le hangarage. Les cuisines et les lieux de réclusion et de punition temporaire de l'hôpital sont complets et en bon état.

Dans le fort même, on trouve tout l'espace et les choses que requiert l'occupation utile du jardinage, et les détenus devraient d'abord, sous le système proposé, entretenir en bon état les ouvrages en terre actuels, ce qui, pendant la plus grande partie de l'année, constituerait un travail agricole ou se rattachant de près à l'agriculture ; mais l'isle offre de plus un vaste terrain aux travaux des champs et à la culture, dont le détail doit être laissé à ceux qui pourront être appelés à faire fonctionner le système projeté.

Je crois devoir dire ici, qu'après avoir considéré le sujet sous son nouveau point de vue, je désire qu'il me soit permis de retirer les recommandations énoncées dans mes rapports du 1er juillet, 1857, et du 2 mars, 1858, relativement à un terrain de l'artillerie situé à la Rivière du *Sud*. Ce terrain contient environ 145 arpents, et se trouve à l'angle que forme la rive sud du *Richelieu*, vis-à-vis l'*Isle-aux-Noix* et la Rivière du *Sud*. J'ai recommandé de faire vendre ce terrain à l'encan ; mais je crois maintenant qu'il vaudrait mieux le destiner aux fins de l'institution projetée. Le bois qui s'y trouve pourrait, d'ici à un certain temps, servir de combustible et fournir du travail aux détenus pendant l'hiver. Ce terrain, une fois défriché, pourrait être livré à l'agriculture sous un bon système de régie, et si on en faisait la vente par la suite, il pourrait rapporter un bon prix.

De la sorte, le terrain de l'isle et celui de la Rivière du *Sud* formeraient ensemble près de 300 acres, applicables aux fins agricoles les plus propres aux enseignements d'une institution de réforme.

Il a été ensuite nécessaire, pour calculer les dépenses qu'il faudrait faire dans le but d'adapter les bâtiments aux fins voulues, de constater les moyens de détention que l'expérience acquise tous les jours dans cette branche spéciale de discipline des prisons, fait aujourd'hui regarder comme indispensables. Accompagné de M. *Horsey*, je visitai en conséquence le 13 du courant, la prison de réforme pour les jeunes délinquants, établie en 1858, au *Cap Elizabeth*, près de *Portland* ; c'est une institution d'Etat. Ayant appris qu'il avait été ouvert la

veille, près de la ville de *Manchester*, une nouvelle prison de réforme pour l'Etat de *New Hampshire*, j'allai aussi voir cette institution et visitai, chemin faisant, la maison de réforme de *Boston*. Le résultat de mes observations et de mes recherches se trouvera dans les suggestions que j'ai maintenant à énoncer.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter du mérite des deux systèmes de discipline de réforme reconnus être les meilleurs, savoir : celui de communauté, généralement adopté aux *Etats-Unis*, et celui des groupes, tel qu'introduit à *Mittraj*, en *France*, et qui a été adopté dernièrement par une ou deux institutions de réforme en *Amérique*. Quant aux frais, je crois pouvoir dire que le dernier système semble exiger des rouages plus compliqués et entraîner plus de dépenses. Le résultat peut prouver que ce système est plus avantageux et que l'on y gagne en fin de compte, mais les circonstances où nous nous trouvons doivent nous engager à agir, sans délai et avec toute l'économie possible, d'après un principe général qui nous laisse libres d'adopter, par la suite, les modifications et les perfectionnements que notre propre expérience et celle d'autrui pourront nous suggérer.

Je vois par les rapports, en date du 25 mai courant, du pénitencier provincial de *Kingston*, que cet établissement renferme 120 détenus âgés de moins de vingt-et-un ans.

Le Gouverneur de la province est autorisé par l'acte 20 *Vict.*, chap. 28, à établir ou faire construire deux édifices, l'un dans le *Haut*, l'autre dans le *Bas-Canada*, pour la réclusion et la réforme des délinquants âgés de moins de vingt-et-un ans. L'intention de l'acte est de faire du mode d'emprisonnement le moyen utile de contrainte nécessaire à l'amendement du prisonnier, et il ne doit pas avoir le caractère ou l'apparence du châtiment. Le détenu doit comprendre qu'on fait sa condition meilleure en le transportant à la prison de réforme, qu'il est de son intérêt de se bien comporter, et que s'il essayait à s'évader ou devenait incorrigible, il lui faudrait retourner à la discipline sévère du pénitencier.

On peut joindre à ces considérations des motifs de réforme d'un genre plus élevé ; mais en prenant ce point de départ, je crois qu'il peut être fait de suite quelque chose, à des frais comparativement peu considérables, pour diminuer l'encombrement du pénitencier de *Kingston*, en retirant d'abord une partie, et bientôt après, le reste des détenus âgés de moins de vingt-et-un ans.

Des deux endroits, *Penetanguishene* et *l'Isle-aux-Noix*, qui ont été choisis pour y placer les prisons de réforme, je crois que le dernier peut recevoir de suite, et sans autres préparatifs, un certain nombre de délinquants ; les remparts et les fossés et la disposition des bâtiments pourront, avec un système de vigilance bien ordonné, offrir des moyens suffisants de sûreté. Un préfet capable assisté de gens actifs et intelligents, pourrait, je pense, surveiller cinquante détenus pris parmi ceux dont la conduite aurait été la meilleure et qui comprendraient bien à quelle alternative les exposerait leur conduite, et il pourrait faire avec eux tous les préparatifs nécessaires pour recevoir les autres

Le statut a sagement laissé au préfet le soin de faire choix de ses assistants et officiers. Je crois que l'on devrait, dans un double but d'économie et d'efficacité, s'assurer de personnes qui pussent de suite remplir les deux fonctions de précepteur et de préfet. Si le préfet, en faisant choix de quatre gardiens, prenait un forgeron, un charpentier, un masson et tailleur de pierre, et un quatrième qui pût enseigner l'agriculture, ces gardiens pourraient instruire et surveiller en même temps. On pourrait donner un bon salaire à celui qui ferait l'ouvrage de deux, tandis que par la nature de son travail il cultiverait son intelligence et redoublerait de surveillance et d'utilité. Au lieu d'avoir deux services, l'un pour l'enseignement et l'autre pour la surveillance, confondez les en un seul ; provoquez la surveillance en haussant le salaire, vous réduirez le total des frais, et obtiendrez, je pense, de meilleurs résultats.

Quant aux moyens physiques de détention à employer sous le système de réforme, la personne qui remplira la charge de préfet sera mieux à même d'en juger ; la question de frais sera grandement affectée par le plus ou moins d'usage qu'on en fera. Il est de fait que dans les institutions de réforme, on a fait disparaître en grande partie, et dans quelques cas, tout-à-fait, les signes visibles et extérieurs d'emprisonnement ; mais il ne faut pas oublier que si ceux avec qui nous avons à débiter sont jeunes en années, ils sont souvent vieux dans le crime, se sont faits au joug du pénitencier et pourraient ne pas comprendre au premier abord les avantages du changement fait à leur condition. Il est nécessaire de prendre des mesures contre les emportements d'une nature violente et indomptée, mais comme règle générale (et l'expérience que j'ai acquise pendant dix années de surintendance de l'une des plus grandes prisons de la province, la prison commune du district de *Montréal*, peut me permettre de faire ici cette observation) moins vous aurez recours aux moyens physiques de détention, mieux ce sera, tant pour les gardiens que pour les prisonniers dont ils ont la surveillance. J'ai toujours observé que plus il y a de cellules, de grilles et de verroux, moins la nécessité de la surveillance se fait sentir et plus il y a de tendance au relâchement ; si un prisonnier parvient à s'échapper, on s'en prend toujours à l'insuffisance des moyens physiques de détention ; notre but est de trouver des moyens suffisants de sûreté entraînant le moins de frais possible.

Le monsieur qui sera choisi comme préfet s'abstiendra sans doute de prendre des précautions trop dispendieuses avant d'avoir constaté par sa propre expérience ce qui lui sera nécessaire. Ce qu'on doit avoir en vue, c'est de lui procurer de suite des moyens suffisants pour acquérir sans risque l'expérience voulue. Je prends donc la liberté de suggérer que la première prison soit ouverte à *l'Isle-aux-Noix*, vu que cet endroit possède déjà des moyens complets de sûreté. Je recommande aussi respectueusement que les gardiens de *Penetanguishene* et de *l'Isle-aux-Noix*, soient nommés en même temps, et qu'ils soient avec leurs subalternes, laissés, pendant quelque temps, sous le contrôle du préfet de *l'Isle-aux-Noix*, pour présider au transport des détenus du pénitencier de *Kingston*, surveiller leurs travaux pour s'y loger ainsi que ceux qui les suivront,



et organiser de concert un système qui s'appliquera également à *Penetanguishene* et à l'*Isle-aux-Noix*.

De cette manière, le fonctionnaire de l'*Isle-aux-Noix* aura un service temporaire plus effectif, et celui destiné à *Penetanguishene* acquerra de l'expérience. Il n'y aura pas de frais inutiles, et on pourra parvenir, je pense, à créer un système propre à atteindre le but désiré avec le moins de frais possible pour le présent et l'avenir.

Il ne m'appartient pas de m'étendre sur ce que devrait être ce système. Je n'ai, d'après l'ordre en conseil, qu'à me prononcer sur les conditions des bâtiments et "l'estimation des frais" et ce n'est que sous ce dernier rapport, que je me suis laissé aller inévitablement, à esquisser en quelque sorte un système, ou plutôt à en indiquer les bases.

Mais les conditions des bâtiments affectent si grandement la question de frais, que je crois devoir revenir à ce point avant de terminer. En se procurant les bâtiments de *Penetanguishene* et de l'*Isle-aux-Noix*, et en les faisant servir de suite de prisons de réforme, on épargne à la province non seulement les désavantages d'un retard, mais encore les frais considérables de construction. Les casernes et les bâtiments de l'*Isle-aux-Noix*, avec les 300 acres de terre qui les environnent, n'ont pas coûté moins de \$400,000. Ils valent à la province, pour les fins actuelles, avec leurs 300 acres de terre, au moins \$125,000. Un endroit aussi bien situé, si l'on pouvait en trouver un ailleurs, coûterait dix fois autant. Les bâtiments de *Penetanguishene* (quoiqu'ils ne soient pas aussi considérables ni aussi complets que ceux de l'*Isle-aux-Noix*) valent à la province comme prison de réforme, au moins \$25,000 ; le terrain, à peu près 250 acres, à dix piastres l'acre, \$2,500. On épargne donc à la province en faisant servir ces bâtiments de prisons de réforme, une dépense qui, calculée au plus bas, s'élèverait à la somme de \$150,000.

Je vois par l'examen des statistiques de dix-sept institutions de réforme aux *Etats-Unis*, que la dépense annuelle par tête des détenus s'élève de \$80 à \$122. La moyenne, y compris les frais de terrain et de construction, ainsi que les dépenses de l'année, égale par tête  $97\frac{100}{33}$ . D'après ces antécédents, en faisant une addition pour les accidents et les désavantages que j'admets plutôt que je ne les prévois, je calcule la dépense des détenus de nos prisons projetées à \$100 par tête ; faisant déduction de 40 par cent pour l'intérêt de l'argent qu'on eût employé en constructions et en achats de terrain, j'en viens à la conclusion que les détenus ne coûteront pas plus de \$60 par tête, l'arrangement proposé devant réaliser une épargne de  $37\frac{100}{33}$  par tête sur la dépense des prisons des *Etats-Unis*, et \$40 par tête sur l'estimation la plus basse des frais qu'aurait eu à faire la province, s'il eût fallu bâtir et acheter le terrain.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport de M. *Horsey*, architecte du pénitencier de *Kingston*, par lequel vous verrez qu'il estime les frais d'adaptation des casernes et des bâtiments de *Penetanguishene* et de l'*Isle-aux-Noix*,

pour servir de prisons de réforme, à la somme respective de £2,500 ou \$10,000 ; consistant en la construction de cellules, grillages en fer pour les fenêtres, réparations, etc., etc., etc.

Je crois que l'estimation de M. *Horsey* est très modérée, et qu'il serait à propos d'autoriser l'emploi de cette somme ; mais avant de le faire, il serait, à mon avis, désirable de constater par expérience, comme j'en ai déjà respectueusement fait la suggestion, jusqu'à quel point peuvent être nécessaires, pour les fins d'une prison de réforme, les cellules et les grillages en fer, dans les conditions où se trouvent actuellement les bâtiments dont je viens de parler,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

WILLIAM F. COFFIN,

*Agent, terrains artillerie.*

(Copie.)—

W. F. COFFIN, Ecr.,

*Agent, terrains artillerie.*

KINGSTON, H.C., 25 mai, 1858.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 24 avril, 1858, relative à la possibilité de convertir en prisons de réforme les bâtiments qui se trouvent à l'*Isle-aux-Noix* et à *Penetanguishene*, j'ai l'honneur de vous informer d'abord, que *Penetanguishene* rencontre en général toutes les questions que vous avez posées, et que comparativement il y a peu de frais à y faire ; pour y loger une centaine de détenus, les frais ne s'élèveraient à peu près qu'à £2,500 ou à \$100 par tête. Ces frais consisteraient en la construction de cellules, grillages en fer pour les fenêtres, réparations, etc.

Vous demandiez par votre dernière question, quel est le nombre de délinquants du pénitencier provincial au dessous de vingt-et-un ans. Le chiffre des hommes est de 120, dont 80 du *Haut-Canada*, et 44 du *Bas* ; le nombre des femmes est de 5 du *Haut* et de 3 du *Bas-Canada*.

Quant à l'*Isle-aux-Noix*, les bâtiments qui s'y trouvent sont bons et propres aux fins d'une prison de réforme, et contiennent des quartiers d'officiers, des ateliers, des magasins et des bureaux à l'extérieur. Le terrain y est entouré d'eau, circonstance qui servirait grandement d'obstacle aux désertions.

*Casernes de St. Jean, B.-C.*—Ces bâtiments sont en briques, en bon ordre forment un carré et sont propres à servir d'asile. Il n'y aurait que peu de frais à faire pour les convertir à cet usage.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé)

EDWARD HORSEY,

*Architecte du Pénitencier Provincial.*

## A L'HONORABLE SECRÉTAIRE PROVINCIAL.

TORONTO, 26 mai, 1858.

MONSIEUR,—Ayant eu l'honneur d'être chargé de faire rapport sur la possibilité de convertir les postes militaires de *Penetanguishene* et de l'*Isle-aux-Noix*, en prisons de réforme pour les jeunes délinquants, j'ai, dans le cours de mes recherches, examiné si l'on pourrait économiquement et sans retard faire servir les casernes et bâtiments qui se trouvent à d'autres postes militaires cédés à la province, comme formant partie des terrains de l'artillerie, aux fins d'institutions publiques dont le besoin est universellement admis, et qu'a eues en vue la 33<sup>e</sup> section de l'acte 20 *Vict.*, ch. 28, intitulé : “ Acte pour établir des prisons pour les jeunes délinquants—pour la meilleure administration des asiles, “ hôpitaux et prisons publiques, et pour mieux construire les prisons communes.”

Je prends donc la liberté de soumettre le sujet à la considération de Son Excellence le Gouverneur-Général, en même temps que mon rapport du 20 du courant, sur les prisons de réforme pour les jeunes délinquants.

Tout le monde admet avec peine et regret que, dans le *Bas-Canada*, les moyens de pourvoir au logement des aliénés sont péniblement insuffisants, et qu'il n'existe, ni dans le *Haut* ni dans le *Bas-Canada*, d'asile offert par la philanthropie au lunatique, au furieux et à l'incurable. Il est de fait que dans les classes élevées de notre société, un bon nombre de ceux qui sont ainsi malheureusement frappés de cette calamité, sont transportés aux établissements de l'étranger, loin de la vue de leurs amis, tandis que les deniers payés pour eux eussent contribué à l'entretien d'un établissement de ce genre en *Canada*. On ne possède ni dans l'une ni dans l'autre province d'asile pour les sourds, les muets ou les aveugles, et il n'y a pas dans la province supérieure d'hôpital de marine convenable pour le matelot malade ou mutilé par les accidents ou par le froid dans la navigation de nos lacs.

L'acte 20 *Vict.*, chap. 28, a évidemment en vue l'établissement immédiat d'un asile pour les aliénés, et d'institutions pour recueillir et instruire les sourds, les muets et les aveugles. Le don généreux qu'a fait le gouvernement impérial des terrains de l'artillerie, offre à la province un moyen prompt et économique de combler ces lacunes, et m'étant convaincu, par la visite d'institutions de ce genre, lors du récent voyage que j'ai fait à *Boston* et à *Portland*, au sujet de prisons de réforme pour les jeunes délinquants, que plusieurs bâtiments qui dépendent des réserves de l'artillerie en *Canada*, peuvent être destinés à cette fin, je prends respectueusement la liberté de soumettre mes vues à la considération de Son Excellence le Gouverneur-Général :

1. Je propose de convertir les casernes et les bâtiments de *St. Jean, B.-C.*, à l'usage d'un asile d'aliénés pour le *Bas-Canada*. Le recensement de 1851-52, fait voir qu'il y a dans le *Bas-Canada*, 1733 aliénés ; on suppose que sur ce nombre la moitié sont idiots. L'asile de *Beauport* qui est sur un excellent pied, contient 400 aliénés. On devrait prendre sans retard des mesures pour les autres. Pour atteindre ce but au plus tôt, servons-nous de bâtiments tout prêts et disponibles à cette fin ; nous les trouvons à *St. Jean*.

*St. Jean* n'est qu'à vingt milles de *Montréal* ; on s'y rend en toutes saisons en chemin de fer, et on peut y parvenir par eau de certains endroits de la province. Elle est agréablement située sur la rivière *Richelieu*, dans l'un des endroits les plus salubres de la province ; les casernes et les bâtiments sont en briques et couverts en fer blanc. Les casernes et le quartier des officiers consistent en quatre corps de bâtiments, qui forment les côtés d'un large carré, et peuvent contenir 600 hommes avec le nombre ordinaire d'officiers. Ils sont entourés des restes d'anciens ouvrages en terre qui peuvent être d'une grande utilité pour la détention des prisonniers—sans avoir l'apparence importune d'un moyen de contrainte. Les détenus pourraient aisément par un travail salubre y faire de grands embellissements. Le quartier des officiers qui fait face à la rivière *Richelieu* et qui est orné de parterres, pourrait être destiné à recevoir des malades qui seraient en état par leurs moyens de payer les frais d'un traitement particulier. Les casernes sont entourées d'environ 85 acres de terre, qui offrent un champ aux travaux ou récréations de l'horticulture et de l'agriculture, qui ont produit de si heureux résultats à *Hanwell* et autres grandes institutions d'*Europe*. Je crois que l'on pourrait à peu de frais et sans perte de temps adapter ces bâtiments aux fins en question.

2. Je suggère de convertir l'hôpital en pierres et partie des bâtiments de *Laprairie*, savoir : le quartier des officiers, en asile pour les aliénés, les furieux et tous ceux qui sont atteints de folie incurable. Je ne sais si je m'exprime correctement, mais je veux parler de ceux dont l'excès du mal ne laissant pas d'espoir, pourrait nuire aux malades en voie de guérison. Dans mes rapports précédents du 3 juillet, 1857, et du 10 mars, 1858, j'ai suggéré de faire vendre les matériaux de ces bâtiments ; je désire retirer en grande partie l'opinion que j'ai alors exprimée. Je propose de nouveau que l'on vende les matériaux des anciennes casernes et étables de la cavalerie et de l'artillerie, lesquelles, quoique encore bonnes en tant que matériaux, ne sont plus que des bâtiments tombant en ruines qui ne valent pas la peine d'être réparés, et qui, s'ils l'étaient, ne seraient d'aucune utilité ; je suggère que le tout soit vendu à l'exception des bâtiments mentionnés en premier lieu, que la palissade qui renferme une étendue de dix ou douze acres ainsi que les bâtiments, soit réparée et conservée, et qu'il y soit ajouté tels autres ouvrages, sur la nature et l'étendue desquels je ne suis pas prêt à donner un avis, qui pourront être jugés nécessaires pour un asile d'aliénés, etc., etc., pour le *Bas-Canada*.

Si, en l'absence de données certaines, l'on peut supposer, sans se tromper, que la moitié des aliénés portés sur le recensement de 1851-52, appartient à la classe des idiots, il se trouve en *Canada* 1407 de ces infortunés dans l'intérêt desquels il n'a encore été pris aucune mesure.

*Laprairie* se trouve à neuf milles de *Montréal* ; on s'y rend en été par les bateaux-à-vapeur, et en hiver en traversant sur la glace. Les bâtiments sont assez éloignés du village pour qu'il n'y ait pas d'objection à ce sujet.

3. Je propose de convertir les casernes de l'artillerie de *Chambly* en asile pour les sourds-muets et les aveugles du *Bas-Canada*. Ces bâtiments sont en briques, en bon état et sont situés dans un endroit salubre et très agréable, en face des rapides du *Richelieu*. On trouve en abondance à *Chambly* toutes les choses nécessaires à un établissement de ce genre. J'ai déjà suggéré dans mes rapports du 16 mars, 1857, du 4 juillet, 1857, et 10 mars, 1858, de faire vendre à l'encan les matériaux des anciennes casernes de l'artillerie de *Chambly*, et d'en appliquer le prix, avec celui des matériaux des casernes de *Laprairie*, à la réparation du vieux fort *Pontchartrain*, le plus ancien et le plus parfait, même aujourd'hui, des ouvrages de ce genre en *Amérique*. Je soumetts de nouveau respectueusement le sujet à la considération de Son Excellence, en exprimant toutefois la conviction que ce bâtiment, une fois réparé, pourrait convenablement servir d'hôpital et pour les sourds-muets et pour les aveugles ; je prends la liberté de suggérer qu'il soit établi des bâtiments séparés pour les sourds-muets et pour les aveugles ; je dois dire aussi que le gouvernement possède dans le voisinage les choses nécessaires aux fonctionnaires de ces institutions.

Le recensement de 1851-52, fait voir qu'il y a dans le *Bas-Canada* 865 sourds-muets et 554 aveugles—en tout 1419. En venant au secours de ces infortunés, il est nécessaire de les classer sous le rapport du sexe ; le nombre des hommes est de 514 sourds-muets, celui des femmes de 361 ; les aveugles sont au nombre de 308 hommes et de 246 femmes. *Chambly* ne pourrait offrir assez d'espace pour contenir ce total divisé en classes distinctes sous le rapport du sexe ; mais si l'on approuve l'idée générale que j'émetts, nous pourrions faire servir les casernes des *Trois-Rivières* (que je n'ai pas encore eu l'occasion de visiter en personne) à recevoir une partie de chaque classe, ou peut-être toute une classe, la moins nombreuse, par exemple, les aveugles. Dans le cas où les lieux seraient insuffisants, on pourrait faire beaucoup en peu de temps et à peu de frais, je pense, pour porter secours à de grandes misères. Il est à peine nécessaire de dire que l'intérêt que l'on ressent pour ceux que la Providence a voulu visiter ainsi, contrebalance tout autre sentiment, et que les institutions de cette nature ne peuvent être sujettes à objection, même au centre des villes.

Dans le *Haut-Canada*, les moyens de secours pour les aliénés sont plus complets que dans le *Bas*, et je pense que l'on a en vue des arrangements encore plus complets pour cette classe d'infortunés. Je ne crois pas qu'il existe dans le *Haut-Canada* d'asile spécialement affecté aux idiots ou aliénés incurables. Je propose donc :—

4. Que lorsque le fort *Malden* sera définitivement abandonné à la province, les casernes et bâtiments du port soient consacrés à cette fin. On peut d'aucun point du *Haut-Canada* se rendre par eau au fort *Malden*, *Amherstburg*, et en chemin de fer jusqu'à *Windsor*. Les bâtiments en question se trouvent à une distance convenable d'*Amherstburg* et peu éloignés du marché.

5. Je suggère en outre de convertir en institutions de sourds-muets et d'aveugles pour le *Haut-Canada*, les casernes et les bâtiments de *London*, lorsque

l'abandon complet en aura été fait. Il m'est inutile d'insister sur les avantages qu'offre ce poste. On peut se regarder comme très heureux d'avoir à cet endroit des bâtiments publics qui peuvent servir de suite à cette fin philanthropique ; le chiffre des sourds-muets et aveugles dans le *Haut-Canada*, dépasse un peu la moitié du nombre de ceux du *Bas-Canada* ; dans le *Haut-Canada*, on compte 478 sourds-muets, dont 289 hommes et 189 femmes ; les aveugles sont au nombre de 316, dont 185 hommes et 131 femmes. Les casernes de *London*, qui comprennent deux grands corps de bâtiments et un hôpital qu'on pourrait faire servir en même temps, pourraient loger la plus grande partie de ce total, en adoptant la classification nécessaire.

Je propose en dernier lieu de destiner les casernes et les bâtiments de *Niagara* à servir d'hôpital de marine pour les matelots canadiens de nos lacs ; les bâtiments qui s'y trouvent peuvent suffire à cette fin, l'endroit est agréable et très salubre ; il me paraît assez central et à la portée du canal de *Welland*, la grande artère centrale de la navigation des lacs. Nos voisins ont établi des institutions de ce genre. L'hôpital de marine du *Détroit* est un monument remarquable de sollicitude sage et philanthropique. Les nombreux malheurs dont nos rivages sont témoins chaque année, nous démontrent la nécessité d'adopter ici des mesures analogues.

Le gouvernement du *Canada* a déjà, dans les bâtiments que je viens d'énumérer, le commencement d'institutions qu'on peut, par conséquent, créer de suite, à peu de frais, au grand avantage de l'humanité et du caractère national canadien. On pourra, suivant les circonstances et l'expérience, ajouter ou modifier par la suite ; pour le moment, on aura assez fait si l'on peut commencer.

Après m'être efforcé de faire voir comment et jusqu'à quel point ces bâtiments publics peuvent être utilisés par la province, je prends occasion de démontrer en outre qu'en consacrant ces bâtiments aux fins projetées, non seulement on atteint en grande partie le but qu'a eu en vue l'acte 20 *Vict.*, chap. 28, mais on se rapproche aussi beaucoup de celui pour lequel les terrains de l'artillerie ont été généreusement cédés à la province, en créant un fonds pour l'entretien d'une police et d'une milice provinciales.

Ces bâtiments représentent pour la province (sans parler du temps qu'ils épargnent) la somme qu'il aurait fallu employer pour les construire. Les terrains qui en dépendent coûteraient sans aucun doute, s'il fallait les acheter à un prix arbitraire, beaucoup plus que la somme à laquelle je les évalue. Je crois donc qu'en consacrant ces bâtiments et ces terrains à des fins philanthropiques provinciales, la Législature devrait en faire une juste estimation et en capitaliser la valeur, dont l'intérêt devrait être placé annuellement au crédit du fonds de la milice.

J'évalue comme suit la valeur de ces terrains et bâtiments (si on les fait servir tel que je le propose) ainsi que celle des terrains et bâtiments de *Penetanguishene*

et de l'*Isle-aux-Noix*, qui doivent servir de prisons de réforme pour les jeunes délinquants, et au sujet desquels j'ai fait rapport le 20 du courant, savoir :—

## DANS LE HAUT-CANADA.

|                       |                |
|-----------------------|----------------|
| Penetanguishene ..... | \$ 25,000      |
| Fort Malden.....      | 25,000         |
| Niagara.....          | 25,000         |
| London .....          | 50,000         |
|                       | —————\$125,000 |

## DANS LE BAS-CANADA.

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| Isle-aux-Noix .....  | \$125,000      |
| St. Jean.....        | 100,000        |
| Laprairie .....      | 25,000         |
| Trois-Rivières ..... | 25,000         |
| Chambly.....         | 50,000         |
|                      | —————\$325,000 |
|                      | —————\$450,000 |

On doit ajouter à ce qui précède, la valeur des propriétés de l'artillerie à *Ottawa*, et dont le gouvernement peut faire usage..... 500,000

Ajoutez à cela la valeur des terrains sur le canal *Rideau*, aux environs mais en dehors des limites de la cité, lesquels devront augmenter en valeur par la présence du gouvernement..... 50,000

—————\$1,000,000

On peut, je pense, dire sans crainte que si ces terrains et bâtiments sont employés tel que le suggère, la province aura acquis des propriétés dont la valeur équivaut à un million de piastres, et qui peuvent de suite servir à un but de la plus grande utilité publique, sans qu'on soit obligé de faire d'avance de capitaux ; je pense donc qu'il n'y aurait pas d'objection à porter au crédit du fonds de la milice l'intérêt annuel de \$60,000.

Il n'est peut-être pas hors de propos de faire ici la remarque que, bien que sous les circonstances actuelles, il ne soit pas facile de déterminer d'une manière précise la valeur des autres propriétés de l'artillerie qui comprennent des terrains sur les canaux du *Rideau* et de l'*Ottawa*, la seigneurie de *Sorel*, des terrains à *Toronto* (dont quelques-uns se sont vendus à plus de \$4,000 l'acre, en janvier 1857), à *Kingston*, *London* et *Chatham*, et à presque tous les points importants de la frontière, et dont la valeur augmente tous les jours en conséquence des chemins de fer et autres améliorations publiques ; néanmoins on peut sans exagération dire que ces terrains (83,877 acres en tout) valent l'estimation qu'en a faite le département de l'artillerie, estimation modérée et faite à un temps où la valeur des propriétés immobilières en *Canada*, était moins élevée qu'aujourd'hui. Le département de l'artillerie estime ces terrains à £340,000 ou \$1,360,000 courant.

Si donc, la province a, par la cession de ces biens, fait l'acquisition de terrains dont la valeur s'élève à \$2,360,000 courant, sous la garantie portée dans l'acte 18 *Vict.*, chap. 91, (voir les première et dernière clauses) que le produit en serait affecté à créer un fonds pour l'entretien d'une milice et d'une police provinciales, la Législature ne peut hésiter, conformément aux stipulations du contrat, soit que l'on destine ces terrains à des fins provinciales, soit qu'on les vende ou qu'on les garde, à affecter annuellement l'intérêt du capital susdit, ou la somme de \$141,600 égale à la somme de £35,400, à l'entretien de la milice et de la police de la province, en sus de toute autre somme qui, à part cette aide, pourra être nécessaire pour faire face aux exigences de ces deux importants services dans un pays comme le *Canada*. Je prends la liberté de faire la remarque en terminant que la destination de ces casernes et bâtiments aux fins projetées ne les rendra pas impropres à servir comme moyens de défense, si la chose devenait un jour nécessaire ; et je suggère que l'on dirige d'abord et surtout le travail des détenus des établissements projetés de *Penetanguishene* et de *l'Isle-aux-Noix*, à l'entretien de ces ouvrages comme moyens de défense militaire pour la province.

Le tout respectueusement soumis par celui qui a l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

WILLIAM F. COFFIN.

*Agent, terrains artillerie.*



# APPENDICE

No. 16.

Le Greffier en compte avec l'Honorable CONSEIL LÉGISLATIF, pour diverses

Sommes reçues et déboursées par lui, du 1er Juin, 1857, au 1er Août, 1858.

**Dr.**

**Cr**

|                 |                                                                                                                       | £     | s.     | d. | \$ | cts. |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------|----|----|------|
| 1857.           |                                                                                                                       |       |        |    |    |      |
| 1er juin.....   | Balance au crédit du Conseil Législatif ce jour.....                                                                  | 411   | 9      | 5  |    |      |
|                 | Honoraire reçu pour le bill d'incorporation de la compagnie du pont de l'Isle de Toronto.....                         | 15    | 0      | 0  |    |      |
| 20 do .....     | Warrant du 15 juin, 1857.....                                                                                         | 14000 | 0      | 0  |    |      |
| 11 juillet..... | Warrant du 2 juillet, 1857.....                                                                                       | 135   | 0      | 0  |    |      |
|                 | <u>£14561 9 5</u>                                                                                                     |       |        |    |    |      |
|                 | £14561 9s. 5d., équivalant à.....                                                                                     | 58245 |        |    | 88 |      |
| 1858.           |                                                                                                                       |       |        |    |    |      |
| 23 mars.....    | Montant du Warrant.....                                                                                               | 28000 |        |    | 00 |      |
| 2 juin.....     | Montant du Warrant en date du 1er du courant.....                                                                     | 25000 |        |    | 00 |      |
|                 | Montant des honoraires reçus pour bills pendant la première session du sixième Parlement, 1858.....                   | 825   |        |    | 30 |      |
|                 | Montant reçu des officiers et serviteurs, à compte du prêt qui leur a été fait par autorité du Conseil Législatif.... | 2034  |        |    | 1  |      |
| 1er août.....   | Balance .....                                                                                                         | 6630  |        |    | 39 |      |
|                 |                                                                                                                       |       |        |    |    |      |
|                 |                                                                                                                       | \$    | 120735 |    |    | 58   |

|                                                                                          | \$                                         | cts.   |      |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------|------|----|
| Indemnité des Membres.....                                                               | 36341                                      | 75     |      |    |
| Salaires des officiers.....                                                              | 22067                                      | 58     |      |    |
| Gages des messagers et journaliers.....                                                  | 9074                                       | 36     |      |    |
| Impressions et reliure.....                                                              | 21641                                      | 81     |      |    |
| Dépenses pour bibliothèque.....                                                          | 967                                        | 95     |      |    |
| Papeterie.....                                                                           | 4913                                       | 54     |      |    |
| Malle et télégraphes.....                                                                | 1233                                       | 85     |      |    |
| Papiers-nouvelles et avertissements.....                                                 | 1037                                       | 6      |      |    |
| Comptes de marchands.....                                                                | 5308                                       | 68     |      |    |
| Bois, gaz et eau.....                                                                    | 2001                                       | 78     |      |    |
| Assurance.....                                                                           | 2251                                       | 25     |      |    |
| Frêt et transport par l'Express.....                                                     | 82                                         | 44     |      |    |
| Taxes de témoins devant des comités spéciaux.....                                        | 94                                         | 00     |      |    |
| Portraits des Orateurs du Conseil Législatif, et cadres.....                             | 6935                                       | 50     |      |    |
| Montant avancé sous forme de prêt aux officiers et serviteurs du Conseil Législatif..... | 6575                                       | 00     |      |    |
| Honoraire remboursé pour le bill de divorce de Stennett..                                | 80                                         | 00     |      |    |
| Divers.....                                                                              | 134                                        | 3      |      |    |
|                                                                                          | \$                                         | 120735 |      |    |
|                                                                                          |                                            | 58     |      |    |
| 1858.                                                                                    |                                            |        |      |    |
| 1er août.....                                                                            | Balance au crédit du Greffier ce jour..... | \$     | 6630 | 39 |

# INDEX

DU

## QUATORZIÈME VOLUME.

21 et 22 VICTORIA, 1858.

**A**CTON : Township. *Voir* Bagot.

### ADMINISTRATION :

- Provinciale. *Voir* Résolutions, Nos. 6, 7.
- Lettres d'. *Voir* Adresses, No. 14.
- De la justice. *Voir* Justice.
- Frauduleuse. *Voir* Bills, No. 20.

### ADRESSES :

*A Son Excellence le Gouverneur-Général :—*

- 1.—En réponse au discours du trône, comité chargé de préparer icelle et adresse rapportée. 31. Adoptée, signée par l'Orateur et ordre qu'elle soit présentée par la Chambre, 33. Membres chargés de s'informer du temps auquel il plaira à Son Excellence de recevoir adresse, 34. Rapport, 35. Adresse présentée et réponse de Son Excellence, 37. Impression ordonnée, 38.
- 2.—Pour copies de documents relatifs à la réunion de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick au Canada, en un seul gouvernement, proposée et motion retirée après débats, 40.

## ADRESSES.—(Continuation.)

3.—Relatives aux décès de l'honorable John Macaulay et de l'honorable P. B. de Boucherville, et à l'absence de l'honorable S. Crane et de l'honorable D. B. Viger, proposées, adoptées après débats, et Membres chargés de présenter icelles, 43. Réponse de Son Excellence, 69. *Voir* Comités, No. 1.

4.—Pour un warrant en faveur du greffier pour \$28,000, 58.

5.—Pour copies de documents relatifs à la nomination de conseillers municipaux pour la paroisse de Dunham, dans le comté de Missisquoi, proposée, 72. Motion en amendement adoptée, 76. *Voir* Rapports, No. 29.

*A Sa Majesté :—*

6.— Pour féliciter Sa Majesté sur le mariage de Son Altesse la Princesse Royale avec Son Altesse le Prince Royal Frédéric Guillaume de Prusse, 81. Adresse signée par l'Orateur et présentée, 82. *Voir* Adresses, No. 7.

*A Son Excellence le Gouverneur-Général :—*

7.—Priant Son Excellence de transmettre l'adresse de félicitations à Sa Majesté, No. 6, 81. Signée par l'Orateur et présentée, 82. *Voir* Messages, Nos. 5, 12.

8.—Pour copies de documents relatifs à l'abolition de l'école de navigation de la cité de Québec, 87. *Voir* Rapports, No. 30.

9.—Pour un rapport des causes entendues et jugées par la cour de chancellerie du Haut-Canada, depuis le 1er janvier, 1852 ; et aussi, des causes portées au conseil privé de Sa Majesté pendant la dite période, en date du 24 avril, 1857. *Voir* Rapports, No. 31.

*A Sa Majesté :—*

10.—Priant Sa Majesté de faire prendre des mesures afin que cette Chambre soit autorisée à élire son Orateur, adoptée après débats, 97. Motion pour ajouter à l'adresse—Que le nom de cette Chambre soit changé en celui de "Sénat", et le titre de "Conseiller Législatif" en celui de "Sénateur", rejetée sur division, 97. Comité chargé de préparer adresse, 98. Adresse signée par l'Orateur, 115. *Voir* Adresses, No. 12.

*A Son Excellence le Gouverneur-Général :—*

11.—Pour différer la construction des édifices à Ottawa, proposée et remise, 98. Proposée, 102. Rejetée sur division, 104.

ADRESSES.—(*Continuation.*)

- 12.—Priant Son Excellence de transmettre adresse No. 10, adoptée, signée par l'Orateur et présentée par certains Membres, 121.
- 13.—Demandant communication du projet de P. Fortin, écuyer, au sujet d'une école de navigation à bord de la goëlette du gouvernement *La Canadienne*, 111. *Voir* Rapports, No. 35.
- 14.—Pour un rapport des testaments, lettres d'administration et honoraires de la cour de Probate de Toronto; et aussi, de toutes les commissions pour la légalisation des testaments faits en dehors du comté de York, depuis le 1er janvier, 1855, 174. *Voir* Rapports, No. 48.
- 15.—Pour un état des deniers payés aux différentes tribus sauvages du Bas-Canada, depuis 1849 jusqu'à 1858, 193. *Voir* Rapports, No. 46.
- 16.—Pour copies des documents au sujet de la reconnaissance de l'université de Toronto par la charte royale dernièrement accordée à l'université de Londres, 195. *Voir* Rapports, No. 49.
- 17.—Pour un état des bons ou débentures à l'achat desquels des fonds spéciaux ont été employés au montant de \$2,445,501 91cts.; et aussi, pour copie du rapport de l'émission de débentures demandée par le comité des comptes publics, proposée, 198. Adoptée après débats, 199. *Voir* Rapports, No. 51.
- 18.—Pour la correspondance demandant la révocation de la nomination faite en date du 4 mars dernier, de conseillers municipaux pour le township de Dunham, 208. *Voir* Rapports, No. 47.
- 19.—Pour un warrant en faveur du greffier au montant de \$25,000, 229.
- 20.—Pour copies des titres d'incorporation des Sœurs Grises, proposée, 246. Adoptée après débats, 247.
- 21.—Pour un état des permis ou licences pour la coupe des bois sur les bords de la rivière Saguenay et ses tributaires, et sur certains territoires au nord du St. Laurent, 247.
- 22.—Pour copie du rapport de Dunbar Ross, sur les causes qui ont donné lieu aux troubles et violences dans le comté de Charlevoix, proposée et retirée après débats, 254.
- 23.—Pour un rapport relatif aux officiers de douane dans les comtés d'Essex et Kent, 259. *Voir* Rapports, No. 54.

ADRESSES.—(*Continuation.*)

- 24.—Pour un rapport de tous les mandats de paiement tirés depuis le 1er janvier dernier, aux bureaux de poste de Perth, Smith's Falls, Mirickville, Prescott et Brockville, 260. *Voir* Rapports, No. 53.
- 25.—Pour un rapport au sujet de l'émission de £25,000 sterling, en débetures sur le fonds d'emprunt municipal, en faveur du township de Wolford, 277. *Voir* Rapports, No. 52.
- 26.—Demandant les raisons qui ont empêché le département des sauvages de distribuer aux sauvages du Bas-Canada leur annuité de £1000, 343, 344. *Voir* Rapports, No. 56.
- 27.—Pour un état des deniers payés aux compagnies de chemin de fer du Grand Tronc, du grand chemin de fer de l'Ouest, et de toutes autres compagnies pour le transport des malles, depuis le 1er octobre, 1854, 368. *Voir* Rapports, No. 57.
- 28.—Pour les rapports de W. J. Coffin, écuyer, concernant certaines propriétés de l'artillerie en rapport avec des prisons de réforme, 384. *Voir* Rapports, No. 58.
- 29.—Pour l'adoption des mesures nécessaires pour une assemblée de délégués des provinces de l'Amérique du Nord, et des représentants des Législatures de chaque province pour faire rapport au sujet d'une union fédérale, proposée et rejetée sur division, 405, 406.
- 30.—Pour un warrant en faveur du greffier au montant de \$30,000, 480, 481.

*A Sa Majesté :—*

- 31.—Au sujet d'un chemin de fer intercolonial reliant le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse au Canada, transmise par l'Assemblée, 493. Adoptée et l'Assemblée en est informée, 502. *Voir* Adresses, No. 32.

*A Son Excellence le Gouverneur-Général :—*

- 32.—Priant Son Excellence de transmettre l'adresse en dernier lieu, 502. Envoyée à l'Assemblée, 503. L'Assemblée concourt, 505. Temps fixé par Son Excellence pour la réception de l'adresse et l'Assemblée en est informée, 506. Certains Membres de l'Assemblée présents à la présentation d'icelle, 508. Adresse présentée et réponse de Son Excellence, 515.

## ADRESSES.—(Continuation.)

*A Sa Majesté :—*

33.—Au sujet de la terre de Rupert, des territoires des sauvages et des affaires de la compagnie de la Baie d'Hudson, transmise par l'Assemblée, 512, 513. Adoptée et l'Assemblée en est informée, 514. *Voir Adresses, No. 34.*

*A Son Excellence le Gouverneur-Général :—*

34.—Priant Son Excellence de transmettre l'adresse en dernier lieu, 514. Envoyée à l'Assemblée, 515. L'assemblée concourt, temps fixé par Son Excellence pour la réception de l'adresse et l'Assemblée en est informée, 517. Certains Membres de l'Assemblée présents à la présentation d'icelle, adresse présentée et réponse de Son Excellence, 519.

## AGRICULTURE :

Pour amender l'acte d'incorporation de l'association d', Bas-Canada. Pétitions pour, 85, 95. Pétition contre, 160.  
 Pour amender l'acte du Haut-Canada. Pétition, 124.  
 Sociétés d', Bas-Canada. *Voir Bills, No. 74.*  
 Ecole modèle d'. Pétitions, 151, 377.

## AJOURNEMENTS :

Spéciaux de la Chambre, 82, 171, 193, 210, 240, 303, 314, 402, 406, 426, 430, 432, 433, 436, 503, 517.  
 Du consentement des Membres, 436, 443.  
 Motion d', objectée, 98, 301, 436.

ALIÉNÉS : Asile pour les. Pétition, 214.

ALNWICK : Municipalité. Pétition, 233.

ANCIENNE LORETTE : Municipalité. Pétitions, 145, 160, 194.

ANTICOSTI : Gardien du dépôt de provisions à. Pétition, 125.

APPEL DE LA CHAMBRE : Membres présents et absents à l', 44.

## APPELS :

Au conseil privé. *Voir Adresses, No. 9.*  
 En matières criminelles. *Voir Bills, No. 14.*  
 Cour de pourvoi pour erreur et d'. *Voir Bills, No. 126.*

APPENDICE : Impression des rapports comme partie de l'. *Voir huitième rapport du comité sur les impressions, 495.*

AQUEDUC de Toronto. Pétition, 382. *Voir Bills, No. 109.*

ARCHIVES : *Voir* Lappare.

ARMAGH : Township, représentation. *Voir* Bills, No. 49.

ARMSTRONG :

L'honorable David M., prête serment, 19.

G. H. Pétition, 173.

ARPEUTEURS :

Incorporation des, Haut-Canada. Pétition, 53.

Amendement des actes relatifs aux. Pétitions, 214, 258.

ARRESTATION dans les causes civiles. *Voir* Bills, No. 148.

ARTHABASKA :

Chef-lieu du district judiciaire d', à Princeville. Pétitions, 48, 61, 91, 146, 184, 201.

A la station d'. Pétition, 108.

Au township de Somerset Nord. Pétition, 109.

Au village de Plessisville. Pétitions, 109, 133.

Township de Maddington séparé du comté d'. *Voir* Bills, No. 96.

Incorporation du village d', sous le nom d'Arthabaskaville. Pétition, 204. *Voir* Bills, No. 150.

ARTILLERIE : Propriétés de l'. *Voir* Adresses, No. 28.

ASILE PROVINCIAL DES ALIÉNÉS : Toronto, pour agrandir l'. Pétition, 301.  
Rapports, 39, 80.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE :

Membres de l', sommés par ordre de Son Excellence de se rendre à la barre du Conseil Législatif, 21, 22, 307, 409, 447, 520.

Henry Smith, écuyer, élu Orateur de l', 22.

Discours de l'Orateur de l', en présentant à la sanction royale le bill des subsides, 523.

ASSOMPTION : Incorporation du collège de l'. *Voir* Bills, No. 160.

ASSURANCE :

Société des compagnies d'. Pétitions, 139, 192.

Pour constater les garanties offertes par les compagnies d'. Pétition, 246.

Pour la protection des compagnies à l'étranger faisant affaires en cette province. Pétition, 66.

Britannique américaine. Rapport, 39.

D'union des fermiers britanniques de Brantford. Pétition, 115.

Du Canada, sur la vie. Pétition, 65. Rapport, 125.

Métropolitaine sur la vie. Pétition, 282. *Voir* Bills, No. 51.

Province de Toronto. Pétition, 67. *Voir* Bills, No. 81.

AUBERGES, LICENCES D' : Modification des lois qui règlent les, et celles pour la vente des liqueurs enivrantes. Pétitions, 72, 91.

AUBERGISTES : Droits sur les. Voir Bills, No. 123.

AUBIGNY : Commissaires d'écoles. Pétition, 85.

AVEUGLES : Voir Sourds.

AYLMER : Académie. Pétition, 160.

## BAGOT :

Chemin. Pétition, 66.

Société d'agriculture. Pétition, 119.

Enregistrement des titres dans les townships d'Acton et Upton, dans le comté de. Voir Bills, No. 86.

BAIE D'HUDSON : Dépêches et autres documents au sujet du territoire de la, 75.  
Voir Adresses, No. 33.

BALFOUR : Révérend Andrew. Pétition, 139.

## BANQUES :

Du Canada. Pétition, 465. Voir Bills, No. 136.

Coloniale du Canada. Pétition, 246. Voir Bills, No. 44.

Du Peuple. Pétition, 90. Voir Bills, No. 65.

Des townships de l'Est. Pétitions, 134, 152, 163, 167, Voir Bills, No. 131.

De Gore. Rapport, 102.

Internationale du Canada. Pétition, 323. Voir Bills, No. 77.

D'épargnes de London. Rapport, 86.

De Montréal. Rapport, 68.

De la cité de Montréal. Rapport, 80.

De prévoyance et d'épargne de Montréal. Rapport, 91.

De Québec. Pétition, 95. Voir Bills, No. 134.

De prévoyance et d'épargne de Québec. Rapport, 57.

Zimmerman, modification de sa charte. Voir Bills, No. 32.

BANQUEROUTE : Lois de. Pétition, 95.

BARNETT : Thomas. Pétition, 42.

BARNSTON : Association de bibliothèque et institut d'artisans. Pétition, 42.

BARRIE : Municipalité. Pétitions, 96, 167, 265.



BARRIÈRES à Lachine. Pétition contre, 85.

BASTARD : Réserve de chemin. Pétitions, 114, 173.

BATHURST : Transport de partie de la rue, à London, à la compagnie du chemin de fer de London et Port Stanley. Pétition, 422. *Voir* Bills, No. 120.

BEAUCE : *Voir* Broughton.

BEAUIHARNOIS :

Inondations causées par le canal de. Pétitions, 109, 173.

Ponts sur le canal de. Pétition, 139.

BÉCANCOUR : Institut des artisans. Pétition, 94.

BEDFORD : Chef-lieu du district judiciaire de, à Nelsonville. Pétitions, 192, 235.  
*Voir* Bills, No. 101.

BELLEAU :

L'honorable N. F., prête serment, 19.

Nommé Orateur de la Chambre, 20, 443.

Prend le fauteuil en l'absence de l'Orateur, l'honorable James Morris, 434.

BELLECHASSE : Pour être réuni au district judiciaire de Québec. Pétitions, 119, 120, 133.

BELMONT : *Voir* Hemmingford et Russelstown.

BERLIN : Règlement municipal de. *Voir* Bills, No. 153.

BIBLIOTHÈQUE :

Rapport du bibliothécaire. *Voir* Rapports, No. 2 ; Comités, No. 6.

Comité conjoint. *Voir* Comités, No. 6 ; Résolutions, No. 2 ; Messages, No. 4.

Document et médaille à l'occasion du mariage de la Princesse Royale.  
*Voir* Messages, No. 5.

BILLS :

Lu *pro forma*, 26.

Terme prolongé pour recevoir pétitions pour bills privés, 83, 188, 259, 295, 343, 426, 456.

Terme prolongé pour recevoir bills privés de l'Assemblée Législative, 116, 202, 283, 384, 400, 419, 445.

Impression des, sur parchemin (troisième rapport du comité des impressions) 216, 217.

## BILLS.—(Continuation.)

1.—*Bill des écoles communes :*

Présenté par l'honorable M. Ross, 25. Lu première fois, *pro forma*, 26

2.—*Bill des Verdicts par jury dans les causes civiles :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu première fois, 35. Seconde lecture remise, 45, 64. Motion pour seconde lecture, 72. Adoptée sur division et bill lu seconde fois, 73. Renvoyé au comité de toute la Chambre; rapport et bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 77.

3.—*Bill des biens en propre des femmes mariées :*

Présenté par l'honorable M. J. Morris et lu première fois, 37. Seconde lecture remise, 87. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 116, 117. Amendements rapportés et agréés, 147, 148. Bill lu troisième fois, amendement ajouté, bill passé, tel qu'amendé, et envoyé à l'Assemblée, 152.

4.—*Bill de l'enregistrement des débetures municipales :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu première fois, 40. Seconde lecture remise, 58, 87, 116. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 140. Amendements, 173. Considération ordonnée, 174. Considérés et agréés, 185. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 190. Amendé par cette Chambre, amendements agréés et l'Assemblée en est informée, 518. Sanctionné, 522.

5.—*Bill du taux de l'intérêt :*

Présenté par l'honorable M. Boulton et lu première fois, 40. Seconde lecture remise, 62, 82, 111, 174, 190, 199, 206, 223. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 226. Amendements rapportés et considération ordonnée, 291. Considérés, premier amendement et autres amendements adoptés avec de nouveaux amendements, 298. Motion pour la troisième lecture du bill adoptée sur division, 298, 299. Motion pour troisième lecture objectée, 302. Adoptée sur division, bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 303.

6.—*Bill pour l'élection de l'Orateur :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu première fois, 43. Seconde lecture remise, 62. Déchargé, 87.

## BILLS.—(Continuation.)

7.—*Bill d'amendement de la procédure du droit commun :*

Présenté par l'honorable M. Boulton et lu première fois, 51. Seconde lecture remise, 70, 88. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 111, 112. Amendements rapportés et agréés, 129. Troisième lecture remise, 135. Renvoyé de nouveau au comité spécial, 140. Amendements rapportés et agréés, 164. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 168, 169. Agréé par cette Chambre, 306. Sanctionné, 308.

8.—*Bill d'incorporation des syndics de l'église St. André de Perth :*

Présenté par l'honorable M. Matheson, 54. Lu première fois, 55. Seconde lecture déchargée, 77.

9.—*Bill pour encourager la pratique de la vaccination :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu première fois, 62. Seconde lecture remise, 82. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 111. Amendements rapportés et considération ordonnée, 146. Considérés et adoptés, 157. Bill lu troisième fois et passé, 168. Envoyé à l'Assemblée, 169. Amendé par cette Chambre, amendements agréés et l'Assemblée en est informée, 475. Sanctionné, 521.

10.—*Acte d'amendement des municipalités et des chemins du Bas-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Moore et lu première fois, 75. Seconde lecture remise, 88, 117. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 122. Amendements rapportés et considération ordonnée, 146. Considérés et agréés, 157. Troisième lecture remise, 189, 199, 212. Troisième lecture déchargée et ordonné que le bill soit renvoyé au comité de toute la Chambre, 226. Ordre remis, 239, 240. La Chambre en comité, amendements rapportés et agréés, 244. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 250.

11.—*Bill de la responsabilité des notaires (conveyancers) :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu première fois, 92. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 121. Amendement rapporté et agréé, 178. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 185.

12.—*Bill de la banque du district de Niagara :*

Présenté par l'honorable M. J. Morris et lu première fois, 126. Seconde lecture remise, 131. 49e et 57e règles suspendues et bill lu

## BILLS.—(Continuation.)

seconde fois, 136. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 140. Amendé par cette Chambre, 306, 307. Amendements agréés et l'Assemblée en est informée, 307. Sanctionné, 308.

13.——*Bill pour venir en aide à McLean :*

Présenté par l'honorable M. Boulton, lu première fois, appel de la Chambre et ordonné que John McLean comparaisse pour la seconde lecture, 126. Ordre du jour pour la seconde lecture pour entendre les conseils, pour la sommation des Membres et conseils appelés, 174, 204. Il ne comparait pas de conseil pour Madame McLean, témoins examinés, conseil et témoins se retirent, 174, 205. Considération ultérieure et seconde lecture remises, 175. Bill lu seconde fois, 205. Objection à la troisième lecture, 208. Division, 208, 209. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 209.

14.——*Bill d'amendement de la loi d'appel en matières criminelles :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 130. Lu seconde fois, comité de toute la Chambre et rapport, 140. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 149. Agréé par cette Chambre, 196. Sanctionné, 307.

15.——*Bill relatif aux lois qui ont rapport aux émigrants :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 130. Seconde lecture remise, 153. Déchargé, 165.

16.——*Bill relatif aux lois des testaments :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 131. Seconde lecture remise, 157. Lu seconde fois et renvoyé au comité de toute la Chambre, amendements rapportés et agréés, 169. Troisième lecture remise, 190, 199, 212, 238, 254, 278, 291, 312, 335, 336, 345, 353, 358, 384, 401, 414, 420, 422. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 445.

17.——*Bill du nouveau district judiciaire de Chicoutimi :*

Présenté par l'honorable M. de LaTerrière et lu première fois, 134. Seconde lecture remise, 153, 157, 175, 193, 206, 229, 230, 244, 262, 283. Déchargé, 297.

18.——*Bill de la maison de la Trinité de Montréal :*

Reçu et lu première fois, 149. Lu seconde fois, 153. Lu troisième

## BILLS.—(Continuation.)

fois, passé et l'Assemblée en est informée, 156, 157. Sanctionné, 307.

19.—*Bill d'amendement des clauses consolidées des chemins de fer :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu première fois, 168. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 185. Amendements agréés, 196. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 202. Amendé par cette Chambre, 305, 306. Amendements agréés, 306. Sanctionné, 308.

20.—*Bill des administrateurs frauduleux :*

Reçu et lu première fois, 170. Lu seconde fois, renvoyé au comité de toute la Chambre et rapporté, 175. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 181. Sanctionné, 307.

21.—*Bill de la navigation à vapeur à l'intérieur :*

Présenté par l'honorable M. Morris et lu première fois, 181. Seconde lecture remise, 205, 226. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 234. Amendement rapporté et agréé, 264. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 266, 267. Amendé par cette Chambre, amendements agréés et l'Assemblée en est informée, 488. Sanctionné, 521.

22.—*Bill d'amendement de la loi des petits délits :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu première fois, 189. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 199. Amendements rapportés et agréés, 207. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 212. Agréé par cette Chambre, 507. Sanctionné, 520.

23.—*Bill pour abolir la qualification foncière des Membres du parlement :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu première fois, 193. Débats sur motion pour seconde lecture ajournés, 205. Seconde lecture rejetée sur division, 209, 210.

24.—*Bill d'amendement de la loi relative à l'admission des procureurs d'Angleterre :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu première fois, 196. Motion pour seconde lecture rejetée sur division, 209.

25.—*Bill d'amendement de la loi relative au notariat :*

Reçu et lu première fois, 196. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 202. Rapporté, 204. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 208. Sanctionné, 307.

## BILLS.—(Continuation.)

26.——*Bill pour abolir la charge de solliciteur général dans le Haut-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu première fois, 202. Motion pour seconde lecture rejetée, 212.

27.——*Bill relatif aux propriétés des Sœurs Grises de Montréal :*

Reçu et lu première fois, 205. 49<sup>e</sup> règle suspendue après débats, bill lu seconde fois après débats et ordonné qu'il soit renvoyé au comité de toute la Chambre, 238. La Chambre en comité, 250. Rapport de progrès et permission demandée de siéger de nouveau, motion en amendement pour siéger le lendemain rejetée, motion principale adoptée et la Chambre de nouveau en comité, 250. Amendements rapportés, 250, 251. Motion pour de nouveaux amendements rejetée sur division, amendements rapportés et agréés, 251. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 255. Agréé par cette Chambre, 260. Sanctionné, 308.

28.———*Bill pour l'enregistrement des titres dans les comtés de Charlevoix et Saguenay :*

Reçu et lu première fois, 206. Seconde lecture remise, 212. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 234. Pétitions renvoyées au comité, 242. Message envoyé à l'Assemblée, demandant que permission soit donnée à Cléophe Cimon, écuyer, et D. E. Price, écuyer, de comparaître devant le comité, 242. Les honorables MM. Knowlton et Duchesnay nommés au comité au lieu et place des honorables MM. Leslie et Masson, 323. Bill rapporté et ordonné qu'il soit renvoyé au comité de toute la Chambre, 366. Ordre remis, 379. La Chambre en comité et rapport, 386. Bill lu troisième fois, 389. Motion pour amendements rejetée sur division après débats, 389, 390. Bill passé et l'Assemblée en est informée, 390. Sanctionné, 411.

29.———*Bill d'amendement des lois de naturalisation :*

Reçu et lu première fois, 206. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 212, 213. Rapport, 214. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 215. Sanctionné, 307.

30.———*Bill d'incorporation de la compagnie d'entrepôt de Québec :*

Reçu et lu première fois, 206. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 213. Rapport, 225. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 225. Sanctionné, 307.

## BILLS.—(Continuation.)

31.—*Bill des rôles de cotisations de Windsor :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu première fois, 212. 49e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 230. Rapport, 233. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 238. Amendé par cette Chambre, 375, 376. Ordonné que les amendements soient pris en considération, 376. Agréés et l'Assemblée en est informée, 381. Sanctionné, 411.

32.—*Bill pour modifier la charte de la Banque Zimmerman :*

Présenté par l'honorable M. Morris et lu première fois, 213. 49e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 230. Amendement rapporté et agréé, 233, 234. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 238. Agréé par la Chambre, 471. Sanctionné, 521.

33.—*Bill pour l'observation du Dimanche :*

Présenté par l'honorable M. de Blaquièrre, 214. Seconde lecture remise et ordonné que certaines pétitions en faveur du bill soient prises en considération, 225. Motion pour seconde lecture rejetée sur division après débats, 243. Motion pour faire remettre le bill sur les ordres du jour, 238. Amendement pour ne pas l'y remettre ni le prendre en considération pendant la session, rejetée sur division après débats, et motion principale adoptée, 329. Ordre pour seconde lecture le lendemain, 330. Ordre pour seconde lecture adopté sur division après débats ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 336. Amendements rapportés ; motion pour prendre iceux maintenant en considération retirée après débats, 340. Motion pour prendre iceux en considération le lendemain ; amendement pour prendre iceux en considération le mardi suivant, adopté sur division après débats, 341. Motion pour ne pas prendre iceux maintenant en considération, et pour les renvoyer de nouveau au comité spécial ; amendement pour prendre iceux en considération d'hui en trois mois, adopté sur division après débats, et motion principale adoptée telle qu'amendée, 364.

34.—*Bill d'amendement de la loi relative aux émigrants :*

Reçu et lu première fois, 230. Lu seconde fois, 234. Motion pour insérer une disposition (*ryder*) déclarée par l'Orateur n'être pas à l'ordre après débats, 238. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 239. Sanctionné, 307.

## BILLS.—(Continuation.)

35.—*Bill pour établir des bureaux d'enregistrement dans le Haut-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 230. Seconde lecture remise, 239, 244. Bill lu seconde fois et renvoyé au comité de toute la Chambre, 255, 256. Amendements rapportés et agréés, 256. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 260. Agréé par cette Chambre, 469. Sanctionné, 522.

36.—*Bill des débentures du conseil de ville de Cobourg :*

Reçu, 251. Lu première fois, 252. Seconde lecture remise, 262. 49e règle suspendue; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 273. Amendements rapportés et agréés, 277. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 280. Agréé par cette Chambre, 289. Sanctionné, 308.

37.—*Bill d'incorporation du Club St. James de Montréal :*

Reçu et lu première fois, 252. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 260. Rapport, 262. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 262. Sanctionné, 308.

38.—*Bill d'incorporation de Renfrew :*

Reçu et lu première fois, 252. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 260. Rapport, 262. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 262. Sanctionné, 308.

39.—*Bill d'incorporation de Southampton :*

Reçu et lu première fois, 252. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 263. Rapport, 327. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 335. Sanctionné, 410.

40.—*Bill de la preuve des instruments faits en dehors de la province :*

Reçu et lu première fois, 252. Lu seconde fois, 263. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 266, 267. Sanctionné, 308.

41.—*Bill du boulevard de Montréal :*

Reçu et lu première fois, 256. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 263. Amendements rapportés et agréés, 274, 275, 276, 277. Bill lu troisième fois, tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée, 280. Agréé par cette Chambre, 289. Sanctionné, 308.



## BILLS.—(Continuation.)

42.——*Bill de la patente de Ruttan :*

Reçu et lu première fois, 256. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 263. Rapport, 266. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 272. Sanctionné, 308.

43.——*Bill relatif à la capacité légale des exécuteurs étrangers dans le Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 256. Lu seconde fois, 267. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 272. Sanctionné, 308.

44.——*Bill d'amendement de la charte de la banque coloniale :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu première fois, 259. Seconde lecture remise, 272. 49<sup>e</sup> règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 278, 279. Rapport, 291. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 295, 296. Agréé par cette Chambre, 471. Sanctionné, 521.

45.——*Bill pour venir en aide aux étudiants en droit dans le Bas-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Ferrier et lu première fois, 267. Seconde lecture remise, 278, 280. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 297. Amendements rapportés et agréés, 316. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 324. Agréé par cette Chambre, 483. Sanctionné, 521.

46.——*Bill pour la vente de la bibliothèque des avocats de Québec :*

Présenté par l'honorable M. Taché et lu première fois, 269. Lu seconde fois, 283. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 285. Agréé par cette Chambre, 360. Sanctionné, 410.

47.——*Bill de la société St. André de Montréal :*

Présenté par l'honorable M. Morris, 249. Lu première fois, 250. 49<sup>e</sup> règle suspendue, bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 267. Amendements rapportés et agréés, 269. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 278. Agréé par cette Chambre, 469. Sanctionné, 522.

48.——*Bill de la compagnie de manufacture de farine de Frelton :*

Reçu et lu première fois, 280. Seconde lecture remise, 288. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 292. Rapport, 295. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 301, 302. Sanctionné, 308.

## BILLS.—(Continuation.)

- 49.——*Bill de la représentation du township d'Armagh en parlement :*  
Reçu et lu première fois, 281. Lu seconde fois 283. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 285. Sanctionné, 308.
- 50.——*Bill du chemin de Ste. Marguerite de Blairfindie :*  
Reçu et lu première fois, 281. Seconde lecture remise, 285, 286, 297, 345. Motion pour suspendre 49e règle retirée, 297. 49e règle suspendue, 371. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 371. Rapport, 374, 375. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 379. Sanctionné, 411.
- 51.——*Bill de l'assurance métropolitaine sur la vie :*  
Présenté par l'honorable M. Patton et lu première fois, 279. Seconde lecture remise, 288. 49e règle suspendue, bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 292. Rapport, 295. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 302.
- 52.——*Bill d'amendement de l'incorporation du collège l'Assomption :*  
Reçu et lu première fois, 281. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 286. Amendement rapporté, 287. Agréé, 288. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 291. Agréé par cette Chambre, 299. Sanctionné, 308.
- 53.——*Bill de la tenure des terres des Sauvages de Dundee :*  
Reçu et lu première fois, 281. Seconde lecture remise, 286, 292. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 312. Rapport défavorable, 362, 363.
- 54.——*Bill d'amendement des actes de judicature du Bas-Canada.*  
Reçu et lu première fois, 284. Lu seconde fois et renvoyé au comité de toute la Chambre, 288, 289. Rapport de progrès et permission de siéger de nouveau, 289. La Chambre en comité, 292. Rapport, 293. Orde du jour pour troisième lecture, motion en amendement rejetée sur division après des débats, 296. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 297. Sanctionné, 308.
- 55.——*Bill d'incorporation de la compagnie de navigation d'Yamaska :*  
Reçu et lu première fois, 284. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 289. Rapport, 312. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 316. Sanctionné, 409.

## BILLS.—(Continuation.)

56.—*Bill pour transporter le hâvre de Toronto :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 283. 49e règle suspendue, bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 288. Rapport, 295. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 302.

57.—*Bill pour réunir les nouveaux townships de Victoria et Peterborough :*

Reçu et lu première fois, 286. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 292. Rapport, 295. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 301, 302. Sanctionné, 308.

58.—*Bill de l'inspection du cuir à semelles :*

Reçu et lu première fois, 289. Lu seconde fois et renvoyé au comité de toute la Chambre, 297, 298. Amendement rapporté et agréé, 298. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 302. Agréé par cette Chambre, 311. Sanctionné, 409.

59.—*Bill d'amendement des frais d'administration de la justice criminelle :*

Reçu et lu première fois, 293. Lu seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé au comité de toute la Chambre, 303. La Chambre en comité et rapport, 312. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 316. Sanctionné, 409.

60.—*Bill pour l'inspection du poisson et des huiles :*

Reçu et lu première fois, 309. Lu seconde fois, renvoyé au comité de toute la Chambre et rapporté, 317. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 324. Sanctionné, 409.

61.—*Bill d'amendement de l'incorporation du Séminaire de Nicolet :*

Reçu et lu première fois, 309. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 317. Rapport, 328. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 335. Sanctionné, 410.

62.—*Bill d'amendement de la compagnie du pont international.*

Reçu et lu première fois, 309. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 317. Rapport, 449. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 459. Sanctionné, 523.

63.—*Bill d'amendement de l'incorporation de Kemptonville :*

Reçu et lu première fois, 309. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 317, 318. Rapport, 327. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 335. Sanctionné, 409.

## BILLS.—(Continuation.)

64.—*Bill relatif aux procédés de la municipalité scolaire de St. Ferdinand d'Halifax :*

Reçu et lu première fois, 309. 49e règle suspendue, bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 318.

65.—*Bill pour amender la charte de la banque du Peuple :*

Reçu, 309. Lu première fois, 310. Lu seconde fois, 318. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 324. Sanctionné, 409.

66.—*Bill de la division de Chester en deux municipalités :*

Reçu et lu première fois, 310. Seconde lecture remise, 318, 329. 49e et 57e règles suspendues. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 345. Amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 357. Ordre remis, 365. Amendements agréés, 370. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 374. Agréé par cette Chambre, 386. Sanctionné, 411.

67.—*Bill pour construire une galerie sur la rue Capitale à Montréal :*

Reçu et lu première fois, 310. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 316. Rapport, 323. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 329. Sanctionné, 409.

68.—*Bill d'amendement de la compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest du Canada :*

Reçu et lu première fois, 310. 49e règle suspendue; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 319. Rapport, 327. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 335. Sanctionné, 410.

69.—*Bill d'incorporation du village de Pembrokè :*

Reçu et lu première fois, 310. Seconde lecture remise, 319, 335, 336, 346. 49e et 57e règles suspendues; motion pour seconde lecture maintenant, et amendement pour seconde lecture le lendemain adopté, 346. Motion pour seconde lecture maintenant, et amendement pour seconde lecture le mardi suivant, rejeté après débats par la voix prépondérante de l'Orateur; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 354. Amendement rapporté et agréé, 382. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 388, 389. Agréé par cette Chambre, 402. Sanctionné, 412.

## BILLS.—(Continuation.)

70.—*Bill d'incorporation du village d'Embro :*

Reçu et lu première fois, 311. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 319. Rapport, 340. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 352, 353. Sanctionné, 410.

71.—*Bill d'incorporation de l'académie d'Iberville :*

Reçu et lu première fois, 311. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 319. Rapport, 328. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 335. Sanctionné, 410.

72.—*Bill pour confirmer l'arpentage du township de Hope :*

Reçu et lu première fois, 311. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 317. Rapport, 334. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 334, 335. Sanctionné, 410.

73.—*Bill d'incorporation de l'asile de la Madeleine de Toronto :*

Reçu et lu première fois, 311. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 319. Rapport, 340. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 352, 353. Sanctionné, 410.

74.—*Bill des sociétés d'agriculture du Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 311. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 319, 320. Rapport, 363. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 369. Sanctionné, 411.

75.—*Bill de l'arrondissement scolaire de Milton et Trafalgar :*

Reçu et lu première fois, 312. Seconde lecture remise, 320. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 324, 325. Rapport, 340. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 352, 353. Sanctionné, 410.

76.—*Bill relatif aux compagnies de manufacture à fonds social :*

Reçu et lu première fois, 310. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 318. Amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 367, 368. Ordre remis, 374, 381. Bill et rapport renvoyés de nouveau au comité spécial, 390. Nouveau rapport sans amendement, 458. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 462. Sanctionné, 523.

77.—*Bill d'amendement de la charte de la banque internationale :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu première fois, 316. Seconde

## BILLS.—(Continuation.)

lecture remise, 329. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 336. Amendement rapporté et ordonné qu'il soit pris en considération, 341, 342. Agréé, 353, 354. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 359. Amendé par cette Chambre et ordonné que l'amendement soit pris en considération, 475. Agréé et l'Assemblée en est informée, 482. Sanctionné, 521.

78.—*Bill d'incorporation de l'hôpital des Trois-Rivières :*

Reçu, 313. Lu première fois, 320. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 325. Rapport, 328. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 335. Sanctionné, 410.

79.—*Bill du chemin de fer de Marmora et Colborne :*

Reçu et lu première fois, 320. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 330. Amendements rapportés et agréés, 349, 350. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 363. Agréé par cette Chambre, 375. Sanctionné, 411.

80.—*Bill d'incorporation du village de Welland :*

Reçu et lu première fois, 320. 49<sup>e</sup> règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 332. Rapport, 349. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 358. Sanctionné, 410.

81.—*Bill d'amendement de la compagnie d'assurance provinciale :*

Reçu et lu première fois, 320. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 325. Rapport, 328. Lu troisième fois, amendements ajoutés ; bill, tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée, 344. Agréé par cette Chambre, 365. Sanctionné, 411.

82.—*Bill d'incorporation de Stratford :*

Reçu et lu première fois, 321. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 359. Rapport, 361. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 362. Sanctionné, 411.

83.—*Bill de la compagnie du chemin de fer du Nord et de navigation du St. Maurice :*

Reçu et lu première fois, 320, 321. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 330. Rapport, 350. Troisième lecture remise, 358. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 378, 379. Sanctionné, 411.

## BILLS.—(Continuation.)

84.—*Bill de l'arrondissement scolaire de Matilda et Iroquois :*

Reçu et lu première fois, 321. 49<sup>e</sup> règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 330. Rapport, 349. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 358. Sanctionné, 410.

85.—*Bill relatif à l'administration des biens temporels de l'église presbytérienne :*

Reçu et lu première fois, 321. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 331. Rapport, 334. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 344, 345. Sanctionné, 410.

86.—*Bill de l'enrégistrement des titres de propriété dans le township d'Acton :*

Reçu et lu première fois, 321. 49<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> règles suspendues ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 331. Honorables MM. Cartier et Hollis Smith ajoutés au comité, 334, 335. Rapport, 350. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 358. Sanctionné, 410.

87.—*Bill de la société St. George de Toronto :*

Reçu et lu première fois, 321. 49<sup>e</sup> règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 325. Rapport, 340. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 352. Sanctionné, 410.

88.—*Bill pour la protection des colons dans le Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 321, 322. Seconde lecture remise, 331, 353, 365. Ordre pour seconde lecture et amendement pour remettre à trois mois, 369. Adopté sur division après débats, 369, 370. Motion principale adoptée, telle qu'amendée, 370.

89.—*Bill d'amendement de la corporation de Québec :*

Reçu et lu première fois, 322. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 331. Amendements rapportés, 342. Motion pour prendre iceux en considération maintenant, retirée, et ordonné qu'ils soient pris en considération, 343. Considérés et agréés, 354. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 359. Agréé par cette Chambre, 365. Sanctionné, 410.

90.—*Bill du pont du Grand Tronc de chemin de fer à Sarnia :*

Reçu et lu première fois, 332. 49<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> règles suspendues ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 346. Rapport, 362.

## BILLS.—(Continuation.)

Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 369. Sanctionné, 411.

91.—*Bill du chemin de fer de Brockville et Ottawa ;*

Reçu et lu première fois, 332. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 336, 337. Rapport, 342. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 353. Sanctionné, 410.

92.—*Bill de la chaussée de Clark sur la rivière St. François :*

Reçu et lu première fois, 332. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 337. Rapport, 349. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 358. Sanctionné, 410.

93.—*Bill pour séparer Lennox et Addington de Frontenac :*

Reçu et lu première fois, 332, 333. Débats sur motion pour seconde lecture ; amendement pour seconde lecture d'hui en trois mois ; amendement à l'amendement pour que les débats soient ajournés au lendemain, rejeté, 337. Amendement à la motion principale adoptée sur division, 337, 338. Motion principale adoptée, telle qu'amendée, 338.

94.—*Bill d'incorporation du village de Streetsville :*

Reçu et lu première fois, 333. 57e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 353. Rapport, 362. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 369. Sanctionné, 411.

95.—*Bill d'amendement de l'admission des procureurs :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu première fois, 343. Seconde lecture remise, 364, 365, 374. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 380. Amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 383. Considérés et agréés, 390. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 393. Amendé par cette Chambre et ordonné que les amendements soient pris en considération, 489. Conférence demandée à l'Assemblée, 500. Agréé 504, 505. Conférence, directeurs font rapport qu'ils ont remis les motifs, 505. Résolution pour adopter les amendements et l'Assemblée en est informée, 519. Sanctionné, 523.

96.—*Bill pour séparer Maddington d'Arthabaska :*

Reçu, 346. Lu première fois, 347. 49e règle suspendue, 359, 360.



BILLS.—(*Continuation.*)

- Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 360. Rapport, 367. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 373. Sanctionné, 411.
- 97.———*Bill pour diviser le township d'Hemmingford :*  
Reçu et lu première fois, 347. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 354, 355. Rapport, 367. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 373. Sanctionné, 411.
- 98.———*Bill de la réserve de chemin du Gore de Toronto et d'Etobicoke :*  
Reçu et lu première fois, 347. 49e et 57e règles suspendues, 355. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 355. Pétition renvoyée au comité, 368. Rapport, 378. Motion pour que le bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois et pour le renvoyer de nouveau au comité, rejetée après débats ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 384. Sanctionné, 411.
- 99.———*Bill de la société d'église du diocèse de Huron :*  
Reçu et lu première fois, 347. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 355. Rapport, 357. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 363. Sanctionné, 411.
- 100.———*Bill de l'admission de Shubael Park comme procureur :*  
Reçu et lu première fois, 347. Seconde lecture remise, 365, 374. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 380. Rapport, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 495. Sanctionné, 520.
- 101.———*Bill pour changer le nom du chef-lieu de Bedford :*  
Présenté par l'honorable M. Knowlton et lu première fois, 357, 358. Seconde lecture remise, 371. Motion pour suspendre 49e et 57e règles, rejetée sur division après débats, 379, 380.
- 102.———*Bill d'amendement de la charte du collège Victoria :*  
Reçu et lu première fois, 360. Seconde lecture remise, 365. 57e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 370. Rapport, 373. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 379. Sanctionné, 411.
- 103.———*Bill de la maison de la Trinité de Québec :*  
Reçu et lu première fois, 360. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 371. Rapport, 373. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 378, 379. Sanctionné, 411.

## BILLS.—(Continuation.)

104.—*Bill pour l'administration du havre de Québec :*

Reçu et lu première fois, 360. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 371. Amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 383, 384. Considérés et agréés, 390, 391. Bill lu troisième fois, tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée, 394. Agréé par cette Chambre, 402. Sanctionné, 412.

105.—*Bill pour mettre à effet l'hypothèque de la province sur les chemins de fer :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 363. Lu seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé au comité de toute la Chambre, 379. La Chambre en comité et rapport, 385. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 389.

106.—*Bill relatif aux institutions municipales du Haut-Canada :*

Reçu et lu première fois, 365. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 371. Honorables MM. Morris et Patton ajoutés au comité, 375. Amendements rapportés, 446 à 459. Ordonné qu'ils soient pris en considération, 456. Considérés et agréés, 459. Bill lu troisième fois, tel qu'amendé, 462. Motion pour certain amendement rejetée; bill passé tel qu'amendé, et envoyé à l'Assemblée, 463. Agréé par cette Chambre, 502. Sanctionné, 522.

107.—*Bill d'incorporation du collège Knox :*

Reçu et lu première fois, 365. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 371, 372. Rapport; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 397. Sanctionné, 412.

108.—*Bill relatif à la taxe des témoins en matières criminelles :*

Reçu et lu première fois, 365. Lu seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé au comité de toute la Chambre, 374. La Chambre en comité et rapport, 380. Lu troisième fois; motion pour ajouter une section; question d'ordre; motion déclarée hors d'ordre par l'Orateur; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 385. Sanctionné, 411.

109.—*Bill pour amender la charte de l'aqueduc de Toronto :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu première fois, 381. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 386. Amendements rapportés et agréés, 400, 401. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 405.

## BILLS.—(Continuation.)

110.—*Bill pour venir en aide à la succession Wrugg :*

Présenté par l'honorable M. Ferrier et lu première fois, 387. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 392. Rapport, 393. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 401. Agréé par cette Chambre, 485. Sanctionné, 521.

111.—*Bill du parc de Toronto :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 387. Lu seconde fois ; renvoyé au comité de toute la Chambre et amendement rapporté, 394. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 401. Agréé par cette Chambre, 490. Sanctionné, 521.

112.—*Bill du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly :*

Reçu et lu première fois, 387. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 391. Amendement rapporté et agréé, 404. Bill lu troisième fois, tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée, 408. Agréé par cette Chambre, 409. Sanctionné, 412.

113.—*Bill pour l'inspection de la fleur et de la farine :*

Reçu et lu première fois, 386. Lu seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé au comité de toute la Chambre, 391. La Chambre en comité et rapport, 394. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 401. Sanctionné, 412.

114.—*Bill d'incorporation des charpentiers et menuisiers de Montréal :*

Reçu et lu première fois, 387. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 391. Rapport, 400. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 404. Sanctionné, 412.

115.—*Bill pour confirmer un règlement du village d'Ingersoll :*

Reçu et lu première fois, 386. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 391. Rapport, 400. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 404. Sanctionné, 412.

116.—*Bill pour diviser le comté de Charlevoix :*

Reçu et lu première fois, 387. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 391. Rapport, 400. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 404. Sanctionné, 412.

117.—*Bill d'amendement des actes relatifs au Grand Tronc de chemin de fer :*

Reçu et lu première fois, 392. 49e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 395. Rapport ; la Chambre

## BILLS.—(Continuation.)

en comité et rapport, 397. Lu troisième fois, 398. Amendements proposés et rejetés sur divisions après débats, 398, 399. Bill passé et l'Assemblée en est informée, 399. Sanctionné, 412.

118.—*Bill du synode de l'église d'Angleterre :*

Présenté par l'honorable M. de Blaquière et lu première fois, 392. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 395. Rapport, 400. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 404. Amendé par cette Chambre ; amendements agréés et l'Assemblée en est informée, 485. Sanctionné, 521.

119.—*Bill de l'arpentage du township d'Hamilton :*

Reçu et lu première fois, 392. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 395, 396. Rapport, 407. Ordre du jour pour troisième lecture ; amendement pour troisième lecture d'hui en trois mois, rejetée après débats ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 415. Sanctionné, 447.

120.—*Bill pour transporter la rue Bathurst à London :*

Reçu et lu première fois, 396. 49e et 57e règles suspendues ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 401, 402. Rapport, 419, 420. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 422. Sanctionné, 447.

121.—*Bill relatif à la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de Toronto :*

Présenté par l'honorable M. Morris et lu première fois, 400. 57e règle suspendue et bill lu seconde fois, 405. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 408, 409.

122.—*Bill des cours de Surrogate :*

Reçu et lu première fois, 403. Lu seconde fois et renvoyé au comité de toute la Chambre, 415. Amendements rapportés et agréés, 416. Bill lu troisième fois, tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée, 420. Agréé par cette Chambre, 459. Sanctionné, 521.

123.—*Bill des droits de douane :*

Reçu et lu première fois, 406. Seconde lecture remise, 409. Bill lu seconde fois et renvoyé au comité de toute la Chambre ; rapport ; 46e règle suspendue ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 414. Sanctionné, 447.

124.—*Bill pour corriger une erreur d'un acte relatif à la construction des églises dans le Bas-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Panet, 407. Lu première fois, 408. Lu

## BILLS.—(Continuation.)

seconde fois, 416. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 420.

125.—*Bill pour amender la loi relative aux Seire Facias :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 413. Seconde lecture ajournée, 420. Bill lu seconde fois, renvoyé au comité de toute la Chambre et rapport, 423. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 445. Agréé par cette Chambre, 461. Sanctionné, 523.

126.—*Bill pour amender la loi relative à la cour de pourvoi pour erreur et d'appel :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 413. Seconde lecture ajournée, 420. Bill lu seconde fois, 422, 423. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 445. Agréé par cette Chambre, 461. Sanctionné, 523.

127.—*Bill du chemin de fer de Cobourg et Peterborough :*

Reçu et lu première fois ; 46e règle suspendue, 413. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 416. Amendements rapportés et agréés ; motion pour un autre amendement et pour renvoyer le bill au comité de toute la Chambre, 418. La Chambre en comité ; autres amendements rapportés et agréés ; bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 419. Agréé par cette Chambre, 469. Sanctionné, 522.

128.—*Bill pour aider les municipalités à établir des moyens de communication à l'intérieur :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu première fois, 418. Seconde lecture remise, 422. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 446. Rapport, 458. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 462.

129.—*Bill de la municipalité de St. Lambert :*

Reçu et lu première fois, 420. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 423. Rapport, 434. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 446. Sanctionné, 447.

130.—*Bill du chemin à rails plats (tramway) de Pearson :*

Reçu et lu première fois, 421. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 423, 424. Pétition contre renvoyée au comité spécial, 424. Pétition pour aussi renvoyée, 467. Amendement rapporté

## BILLS.—(Continuation.)

et agréé, 478. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 497. Agréé par cette Chambre, 506. Sanctionné, 520.

131.—*Bill de la banque des townships de l'Est :*

Reçu et lu première fois, 421. Lu seconde fois, 423. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 445. Sanctionné, 447.

132.—*Bill de l'inspection des prisons :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 424. Lu seconde fois, 446. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 456. Agréé par cette Chambre, 461. Sanctionné, 523.

133.—*Bill d'incorporation de la ville de St. Jean :*

Reçu et lu première fois, 424. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 446. Rapport, 449. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 458, 459. Sanctionné, 523.

134.—*Bill d'amendement de la charte de la banque de Québec :*

Reçu et lu première fois, 424. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 446. Amendements rapportés et agréés, 448, 449. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 458. Agréé par cette Chambre, 469. Sanctionné, 522.

135.—*Bill des pêcheries :*

Reçu et lu première fois, 424. Lu seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé au comité de toute la Chambre, 447. La Chambre en comité et rapport, 456. Troisième lecture remise, 459. Bill lu troisième fois; certains amendements ajoutés; bill, tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée, 462. Agréé par cette Chambre, 469. Sanctionné, 522.

136.—*Bill de la banque du Canada :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 457. Seconde lecture remise, 459. 49e règle suspendue; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 467. Amendements rapportés et agréés; bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 471. Amendé par cette Chambre, 487, 488. Ordonné que les amendements soient pris en considération, 488. Considérés, agréés et l'Assemblée en est informée, 500. Sanctionné, 522.

## BILLS.—(Continuation.)

137.—*Bill pour disposer des terres de McIntosh :*

Reçu et lu première fois, 459. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 463. Amendements rapportés et agréés, 466. Ordre du jour pour troisième lecture ; amendement pour troisième lecture d'hui en trois mois, 472. Rejeté sur division après débats, 472, 473. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 473. Agréé par cette Chambre, 483. Sanctionné, 521.

138.—*Bill relatif à la ville de comté de Bruce :*

Reçu et lu première fois, 460. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 463. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 466. Sanctionné, 522.

139.—*Bill du grand chemin de fer de l'Ouest :*

Reçu et lu première fois, 460. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 467, 468. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 473. Sanctionné, 521.

140.—*Bill des exécuteurs de Wilmot :*

Reçu et lu première fois, 460. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 463. Amendements rapportés et agréés, 465, 466. Ordre du jour pour troisième lecture, 471. Amendement pour troisième lecture d'hui en trois mois, adopté par la voix prépondérante de l'Orateur, 472.

141.—*Bill pour réunir certains lots dans le Gore de Camden :*

Reçu et lu première fois, 460. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 463. Rapport, 467. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 481. Sanctionné, 521.

142.—*Bill de fusion du grand chemin de fer du Sud-Ouest :*

Reçu et lu première fois, 460. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial et certains pouvoirs donnés, 468. Amendement rapporté et agréé ; bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 477. Agréé par cette Chambre, 495. Sanctionné, 520.

143.—*Bill pour corriger une erreur de la loi relative à la construction des églises dans le Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 461. Lu seconde fois, 464. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 467. Sanctionné, 522.

## BILLS.—(Continuation.)

144. ——— *Bill relatif aux limites de la ville de Collingwood :*  
 Reçu et lu première fois, 461. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 464. Rapport, 492. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 492, 493. Sanctionné, 522.
145. ——— *Bill pour continuer les lois expirantes :*  
 Reçu et lu première fois, 461. Lu seconde fois et renvoyé au comité de toute la Chambre, 468. Amendements rapportés et agréés, 468, 469. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 473. Agréé par cette Chambre, 485. Sanctionné, 520.
146. ——— *Bill du chemin de fer de Marmora et Belleville :*  
 Reçu et lu première fois, 461. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 469. Rapport ; motion pour renvoyer de nouveau au comité spécial rejetée ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 479. Sanctionné, 521.
147. ——— *Bill de la compagnie de transport du Nord-Ouest :*  
 Reçu et lu première fois, 469. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 481. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 492. Sanctionné, 520.
148. ——— *Bill pour abolir l'emprisonnement dans les causes civiles :*  
 Reçu, 469. Lu première fois, 470. Lu seconde fois, 481. La Chambre en comité et rapport, 482. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 497. Sanctionné, 520.
149. ——— *Bill de l'académie de St. Césaire :*  
 Reçu et lu première fois, 470. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 473. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 481. Sanctionné, 521.
150. ——— *Bill d'incorporation du village d'Arthabaskaville :*  
 Reçu et lu première fois, 470. 49<sup>e</sup> règle suspendue, 473. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 473, 474. Rapport, 478, 479. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 485. Sanctionné, 520.
151. ——— *Bill d'amendement de l'incorporation des Trois-Rivières :*  
 Reçu et lu première fois, 470. 7<sup>e</sup> règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 474. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 476. Sanctionné, 521.



## BILLS.—(Continuation.)

- 152.—*Bill d'incorporation du village des forges de Radnor :*  
 Reçu et lu première fois, 470. 49e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 474. Rapport ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 477. Sanctionné, 521.
- 153.—*Bill du règlement passé par la municipalité de Berlin :*  
 Reçu et lu première fois, 470. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 474. Rapport, 477. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 478. Sanctionné, 521.
- 154.—*Bill de l'inspection du houblon :*  
 Reçu et lu première fois, 471. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 474, 475. Rapport, 491. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 492. Sanctionné, 520.
- 155.—*Bill pour limiter la taxe sur les terres du township de Hamilton :*  
 Reçu et lu première fois, 482. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 498. Rapport, 501. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 504. Sanctionné, 520.
- 156.—*Bill de la Chambre des fabricants de bois d'Ottawa :*  
 Reçu et lu première fois, 482. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 498. Rapport ; motion pour l'adoption d'icelui ; amendement pour l'adoption d'icelui d'hui en trois mois, 515. Adopté sur division après débats, 515, 516. Motion principale adoptée, telle qu'amendée, 516.
- 157.—*Bill de la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de Toronto :*  
 Reçu, 482. Lu première fois, 483. Lu seconde fois, 486. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 497. Sanctionné, 520.
- 158.—*Bill de la compagnie de prêt du Canada-Ouest :*  
 Reçu et lu première fois, 483. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 498. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 503. Sanctionné, 520.
- 159.—*Bill relatif aux limites du village de Caledonia ;*  
 Reçu et lu première fois, 483. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 486.
- 160.—*Bill d'incorporation du collège de l'Assomption :*  
 Reçu et lu première fois, 483. 57e règle suspendue ; bill lu seconde

## BILLS.—(Continuation.)

fois et renvoyé à un comité spécial, 486. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 492. Sanctionné, 520.

161.—*Bill pour consolider les lois du jury du Haut-Canada :*

Reçu, 483. Lu première fois, 484. Lu seconde fois, 498, 499. Renvoyé au comité de toute la Chambre et rapport, 499. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 504. Sanctionné, 522.

162.—*Bill de la compagnie du crédit foncier du Canada :*

Reçu et lu première fois, 484. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 499. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 509. Sanctionné, 522.

163.—*Bill pour le rachat des effets provinciaux :*

Reçu et lu première fois, 484. Lu seconde fois et renvoyé au comité de toute la Chambre et rapport, 499. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 504. Sanctionné, 520.

164.—*Bill pour l'administration du chemin de fer de London et Port Stanley :*

Reçu et lu première fois, 484. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 486. Amendements rapportés et agréés, 496. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 497. Agréé par cette Chambre, 516. Sanctionné, 522.

165.—*Bill de la compagnie du canal à vaisseaux de Rondëuu et Two Creeks :*

Reçu et lu première fois, 484. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 499, 500. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 509. Sanctionné, 522.

166.—*Bill de la commune de l'isle du Pads :*

Reçu et lu première fois, 484. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 486. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 491. Sanctionné, 520.

167.—*Bill pour confirmer la vente des terres de Lyon :*

Reçu et lu première fois, 489. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 500. Rapport, 503, 504. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 504. Sanctionné, 522.

168.—*Bill de la compagnie de prêt et de crédit du Haut-Canada :*

Reçu et lu première fois, 489. 57e règle suspendue ; bill lu seconde

## BILLS.—(Continuation.)

fois et renvoyé à un comité spécial, 500, 501. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 503. Sanctionné, 522, 523.

169.———*Bill des subsides :*

Reçu et lu première fois, 489. Lu seconde fois ; 46 règle suspendue ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 501. Sanctionné, 524.

170.———*Bill d'amendement des lois de la chasse dans le Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 490. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 501. Rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 509. Sanctionné, 522.

171.———*Bell d'amendement de l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 494. Lu seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 504. Amendements rapportés, 509 à 512. Agréés ; bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 512. Agréé par cette Chambre, 517. Sanctionné, 522.

172.———*Bill pour régler le taux de l'intérêt :*

Reçu et lu première fois, 506. Lu seconde fois ; 46e règle suspendue ; lu troisième fois et passé ; protégé de l'honorable E. Duchesnay ; l'Assemblée en est informée, 507. Sanctionné, 520.

173.———*Bill pour l'enregistrement des électeurs :*

Reçu et lu première fois ; 46e règle suspendue ; lu seconde fois ; la Chambre en comité et rapport ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 507. Sanctionné, 522.

174.———*Bill du chemin de fer d'Ontario, Simcoe et Huron :*

Reçu et lu première fois ; 46e règle suspendue ; bill lu seconde et troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 516. Sanctionné, 522.

## Bois :

Licences pour la coupe du, sur la rivière Saguenay et celles au nord du St. Laurent. Voir Adresses, No. 21.

Coupe du, marchand dans le township de Maddington. Pétition, 120

## BONAVENTURE :

Grande Rivière. Pétition, 201,

Municipalité. Pétition, 139,

## BOSANQUET : Municipalité. Pétition, 334.

- BONS OU DÉBENTURES :**  
*Voir Adresses, No. 17.*  
 Et effets publics. Rapport, 61.  
 Enregistrement des. Pétition, 173.
- BOUCHERVILLE :**  
 Institut des artisans. Pétition, 108.  
 Académie de. Pétition, 160.
- BOULTON :** l'honorable George S. Prête serment, 19.
- BOURET :** l'honorable Joseph. Prête serment, 93.
- BOWMANVILLE :** Municipalité. Pétition, 155.
- BOYD :** Thomas. Inspecteur de vaisseaux à Sorel. Pétition, 202.
- BRADFORD :** Municipalité. Pétition, 156.
- BRAMPTON :** Robert, patente pour ventilation. Pétition, 61.
- BRANT :** Municipalité. Pétitions, 51, 53, 95.
- BRANTFORD :**  
 Municipalité. Pétitions, 51, 80, 90.  
 Compagnie d'assurance d'union des fermiers de. Pétition, 115.
- BROOKVILLE :**  
 Municipalité. Pétition, 51.  
 Mandats de paiement sur le bureau de poste de. *Voir Adresses, No. 24.*  
 Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et. Pétition pour, 202. Pétition  
 contre, 366. *Voir Bills, No. 91.*
- BROUGHTON :**  
 Réunion de partie du township de, au comté de Beauce. Pétition, 53.  
 Défrichissement dans. Pétition, 114.
- BROWN :**  
 L'honorable George. *Voir Résolutions, Nos. 6, 7.*  
 Adam, sauvages Wyandots. Pétitions, 188, 327.
- BRUCE :**  
 Duncan, Paspebiac, engrais. Pétition, 187.  
 Ville de comté de. Pétitions, 53, 56, 95, 194. *Voir Bills, No. 136.*  
 Division de Carrick et. Pétition contre, 95.  
 Nouveau comté composé de Wellington, Gray et Huron, et de certains  
 townships du comté de. Pétition, 146.  
 Municipalité de. Pétitions, 56, 194.
- BUREAU DE POSTE :**  
 Mandats de paiement. *Voir Adresses, No. 24.*  
 Transport de la malle par les chemins de fer. *Voir Adresses, No. 27.*

BURY : Hamden et Marsden, municipalité. Pétition, 152.

BYTOWN : Collège. Pétition, 71.

**C**ALLIÈRES : Township de, chemin. Pétition, 66.

CAISTOR : Arpentage du township de. Pétition, 152.

CALEDONIA ET SENECA : Réunion de. Pétition pour, 274. Pétition contre, 190.  
*Voir Bills, No. 159.*

CALUMET : Isle du, municipalité. Pétition, 180.

CAMDEN : Réunion du Gore de, aux townships d'Euphemia et Dawn, dans le comté de Lambton. Pétitions pour, 80, 448. Pétition contre, 173. *Voir Bills, No. 141.*

CANADA :

Banque du. Pétition, 465. *Voir Bills, No. 136.*

Compagnie de crédit foncier du. Pétition, 187. *Voir Bills, No. 162.*

Compagnie d'assurance sur la vie du. Pétition, 65. Rapport, 125.

Compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest du, terme pour commencer ses travaux prolongé. Pétitions, 145, 156, 161, 167, 197, 198.  
*Voir Bills, No. 68.*

CANAL : Réunion des lacs Huron et Ontario par un. Pétitions, 67, 95, 102, 125, 138.

CAP :

Rouge, municipalité scolaire. Pétition, 75.

Santé, municipalité. Pétition, 315.

CARRICK : Municipalité. Pétitions, 94, 95.

CARTE DE COLTON : Achat de la. Pétition, 224. *Voir McGinnis, John.*

CARTIER : l'honorable Eusèbe. Prête serment, 19.

CARTWRIGHT : Municipalité. Pétition, 119.

CAVAN : Municipalité. Pétition, 283.

CAYLEY : l'honorable W. Pétitions, 457, 465.

CHAMBLEY :

Couvent de. Pétition, 160.

Collège de. Pétition, 119.

Institut des artisans de. Pétition, 119.

CHANCELLERIE : Voir Adresses, No. 9 ; Rapports, No. 31 ; et Bills, No. 125.

CHARBON :

Pour un taux uniforme pour le fret du, transporté au chaldron. Pétitions, 48, 54.

Pour amender l'acte qui règle la mesure du. Pétition, 202.

CHARLESBOURG : Troubles pendant les élections à. Pétition, 181.

CHARLESTON :

Institut des artisans de. Pétition, 167.

Académie de. Pétition, 168.

CHARLEVOIX :

Comté de. Transport du bureau d'enregistrement. Pétitions, 66, 95.  
Renvoyées au comité No. 12, 242,

Réunion de Saguenay à, pour les fins d'enregistrement. Pétition, 101.  
Renvoyée au comité No. 12, 242. Voir Bills, No. 28.

Division de Saguenay et, pour les fins judiciaires. Pétition, 152.

Assaults et violences à. Voir Adresses, No. 22.

Division du comté de. Voir Bills, No. 116.

CHATEAUGUAY :

Amélioration de la rivière. Pétition, 119.

Municipalité. Pétition, 125.

CHATHAM :

Municipalité. Pétition, 56.

Arpentage du township de. Pétition, 102.

Compagnie du canal à navires de St. Clair, Rondeau et. Pétition, 56.

CHEF-LIEU :

De districts judiciaires. Voir les noms des districts.

De comtés. Voir les noms des comtés.

CHEMINS :

Paroisse St. Malachi, comté de Dorchester. Pétition, 66.

Townships de Caillière et Saguenay. Pétition, 66.

Pour compléter le chemin Bagot. Pétition, 66.

Paroisse de St. Félix de Valois, comté de Joliette. Pétition, 85.

Townships de Kildare et Cathcart, comté de Joliette. Pétition, 91.

Route des commissaires. Pétition, 91.

Du Cap Rosier à Ste. Anne des Monts. Pétition, 96.

Des Trois-Pistoles à Bégon. Pétition, 96.

Et pont entre les paroisses de St. Bazile et St. Raymond et la cité de Québec. Pétition, 101.

De New Carlisle à l'extrémité ouest du township de Cox. Pétition, 101.

Des Bergeronnes à Tadoussac. Pétition, 101.

## CHEMINS.—(Continuation.)

- Entre Chicoutimi et la Malbaie. Pétition, 102.  
 Et ponts, comté de Saguenay. Pétition, 102.  
 Paroisse de St. Paschal de Kamouraska. Pétition, 109.  
 De Frampton aux townships voisins. Pétitions, 109, 139.  
 Township de Peterborough. Pétition, 120.  
 Paroisse de l'Isle Verte, comté de Témiscouata. Pétition, 120.  
 Comté de Chateauguay. Pétition, 125.  
 Grand, entre Laval et St. Dunstan du lac Beauport et Québec. Pétition, 133.  
 Township de Warwick. Pétition, 140.  
 D'Owen Sound à Southampton. Pétition, 146.  
 De Stoneham à Laval. Pétition, 146.  
 D'Otter Brook, district de St. François. Pétition, 152.  
 De Brandon à Matawin. Pétition, 155.  
 De la station de chemin de fer de Windsor à l'église de Wotton. Pétition, 160.  
 St. Thomas de Montmagny. Pétition, 161.  
 Ste. Marguerite de Blairfindie, traversant le jardin de David Roy. Pétitions, 164 356. *Voir Bills*, No. 50.  
 De Ste. Anne des Monts à Cap Chat. Pétition, 167.  
 De Ste. Anne des Monts à Matane. Pétition, 168.  
 Paroisse de la Rivière du Sud. Pétition, 177.  
 Entre le Cap St. Ignace et les townships en arrière. Pétition, 177.  
 De Tingwick à Ham. Pétition, 180.  
 De Ste. Sophie à St. Ferdinand d'Halifax. Pétition, 180.  
 Des Eboulements à Sherrington. Pétition, 180.  
 Isle du Calumet. Pétition, 180.  
 Et pont, village de l'Achigan. Pétition, 184.  
 Et pont, comté de Wolfe. Pétition, 187.  
 Township de Grenville. Pétition, 189.  
 De Frampton à Crambourne. Pétition, 192.  
 De Québec à Stoneham, en passant par Charlesbourg. Pétition, 198.  
 St. Féréol, comté de Montmorency. Pétition, 198.  
 St. Eloi, comté de Témiscouata. Pétition, 198.  
 D'hiver, du lac St. Jean à Québec. Pétition, 201.  
 Township de Cox. Pétition, 201.  
 Township de Stoneham. Pétition, 211.  
 Bulstrode et Arthabaska. Pétition, 228.  
 Et pont, paroisse Ste. Hélène, comté de Kamouraska. Pétition, 237.  
 Township de Price, comté de Gaspé. Pétition, 258.  
 Comté de Richmond, de Salmon Creek au chemin Old Stage, entre Montréal et Sherbrooke. Pétition, 266.

## CAEMINS.—(Continuation.)

Macadamisés de la Pointe Lévi à St. Henri, devant se prolonger jusqu'à la paroisse de Ste. Claire. Pétition, 327.  
Township d'Halifax. Pétition, 373.

## CHEMINS DE FER :

Pour prévenir les accidents sur les. Pétitions, 66, 195, 266. Voir Bills, No. 19.

Transport de la malle par les. Voir Adresses, No. 27.

Pour mettre à effet l'hypothèque de la province sur les. Voir Bills, No. 105. Voir Municipalités, 6.

Intercolonial. Voir Messages, Nos. 14, 16 ; Adresses, Nos. 31, 32.

Ligne continue de, à travers le territoire anglais, des Grands Lacs à l'Atlantique. Pétition, 95.

De Clifton à Amherstburg. Pétitions, 79, 101, 119, 145, 152, 155, 164, 180, 224, 327.

D'Equesing à Georgetown. Voir Pearson, James.

De Marmora à Belleville. Pétition, 159. Voir Bills, No. 146.

De Marmora à Colborne. Pétition, 64. Voir Bills, No. 79.

Des rivières Niagara et Détroit. Pétition pour, 85. Pétition contre, 90.

De Presqu'isle et Marmora. Pétition, 101.

CHESHIRE : Frederick John. Pétition, 407. Renvoyée à un comité spécial, 424.  
Voir Comités, No. 14. Renvoyée au comité des impressions, 425.

CHESTER : Division du township de, et réunion à icelui de partie du township d'Halifax. Pétition, 54. Voir Bills, No. 66.

## CHICOUTIMI :

Division judiciaire de Saguenay et. Pétition, 95. Voir Bills, No. 17.

Arpentage des terres en bois de bout. Pétition renvoyée au comité des impressions, 111. Impression ordonnée en français seulement, 116.

CHIPMAN : Harry, réserve de chemin. Pétition pour, 114. Pétition contre, 173.

CIMON : Cléophe. Voir Messages, No. 8 ; Comités, No. 12.

CITÉS ET COMTÉS : Séparation judiciaire des, Haut-Canada. Pétition contre, 189.

CLARENDON CENTRE : Académie. Pétition, 100.

## CLARKE :

C. S. Ecluse sur la rivière St. François. Pétition pour, 161. Pétitions contre, 60, 125, 163, 201, 202. Voir Bills, No. 92.

Municipalité. Pétition, 189.

CLEGG : William. Pétition, 46.

CLÉMENT : Louis. Pétition, 46.



CLIFTON : Municipalité. Pétition, 258.

COBOURG :

Municipalité. Pétitions, 56, 177, 178, 204.

Havre. Pétitions, 177, 201. *Voir* Bills, No. 36.

Chemin de fer de Peterborough et. Pétitions, 177, 178. *Voir* Bills, No. 127.

COFFIN : W. F. *Voir* Adresses, No. 28.

COLLÈGE MASSON : Pétition, 153.

COLLINGWOOD :

Limites de la ville de. Pétition, 110. *Voir* Bills, No. 114.

Municipalité. Pétitions, 90, 110, 211, 228.

COLONS : Protection des, Bas-Canada. *Voir* Bills, No. 88.

COLTON : Carte géographique. Pétition, 224. *Voir* McGinnis, John.

COMITÉS NOMMÉS :

*De Privilèges—*

- 1.—Pour prendre en considération les usages et coutumes de la Chambre et les privilèges du Parlement, 26. Fait rapport du décès de certains Membres, et que d'autres ont rendu leur siège vacant par leur absence et rapport adopté, 43. Considération du message de Son Excellence au sujet de l'absence de l'honorable Samuel Crane et de l'honorable D. B. Viger, pendant les deux dernières années et résolutions adoptées, 69. Communiquées à Son Excellence, 70. Pétition de l'honorable D. B. Viger renvoyée au comité, 110. Considération ordonnée, 136. Considérée et rapport, 141, 142. Rapport adopté et copie d'icelui communiquée à l'honorable D. B. Viger, 143.
- 2.—Pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents, 26. Seize demandes en remplacement de M. George de Blaquière renvoyées au comité, 28. Premier rapport adopté, 49. Pétitions renvoyées au comité, savoir : William Steer, 54. R. Kimber, 61. Fennings Taylor, 110. Antoine Lachance, 121. Olivier Vallérand, 161. John McGinnis, 224. W. A. Maingy, 464. Deuxième rapport, 57. Adopté, 58. Troisième rapport, 129, 130. Considéré 135. Premier paragraphe proposé et adopté, 135. Deuxième paragraphe renvoyé de nouveau, 136. Quatrième rapport présenté, 147. Considéré. 153. Cinquième rapport, 228. Adopté, 229. Honorable M. Simpson ajouté au comité, 456. Sixième rapport présenté, 479, 480. Considéré et adopté, 498.
- 3.—Pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du parlement provincial, 26.

## COMITÉS NOMMÉS.—(Continuation.)

- 4.—Pour surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, 26. Rapports, pétitions, papiers et documents renvoyés au comité avant d'être imprimés, 111. Voir huitième rapport, 495. Documents renvoyés au comité, 111, 130, 226, 240, 253, 343, 352, 373, 422, 425. Premier rapport, 115. Adopté, 116. Deuxième rapport, 164. Adopté, 165. Message de l'Assemblée pour une conférence et raisons à offrir à icelle (Voir Conférence) renvoyées au comité, 200. Troisième rapport et considération ordonnée, 215 à 223. Considération remise, 226, 239, 244. Rapport adopté, 255. Quatrième rapport adopté, 254. Cinquième rapport adopté, 351. Sixième rapport, 377. Adopté, 378. Septième rapport adopté, 465. Huitième rapport, 495. Adopté, 496.
- 5.—Pour préparer une adresse en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, 31. Voir Adresses, No. 1.
- 6.—Pour assister Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque parlementaire, et agir au nom de cette Chambre comme Membres d'un comité conjoint des deux Chambres, 61. Voir Résolutions, No. 2 ; Messages, Nos. 4, 5. Pétition de M. Keele renvoyée au comité, 266. Premier rapport, 434, 435. Motion pour amender dernier paragraphe rejetée, 497.
- 7.—Pour préparer une adresse à Sa Majesté, priant que cette Chambre soit autorisée à élire son Orateur, 98. Voir Adresses, No. 10.
- 8.—Pour prendre en considération la pétition de Duncan McGregor, demandant l'annulation de son contrat de mariage et à être réintégré dans ses biens, 110. Rapport adopté, 156.
- 9.—Pour examiner les règles de cette Chambre dans le but d'amender icelles, 110. Rapport, 408.
- 10.—Pour faire rapport sur la pétition de Samuel Smith Macdonald et autres, demandant un acte d'incorporation sous le titre de "Compagnie des terres de Windsor", 125.
- 11.—Pour faire rapport sur la pétition de W. Kennedy, demandant une indemnité pour pertes souffertes par la vente d'améliorations faites sur des immeubles pendant qu'il était allé à la recherche de Sir John Franklin, 148. Autorisé d'envoyer quérir personnes et papiers, 247.
- 12.—Pour faire rapport sur le bill d'enregistrement des titres dans les comtés de Charlevoix et Saguenay, No. 28. Nommé, 234. Pétitions renvoyées au comité, 242.

COMITÉS NOMMÉS.—(*Continuation.*)

13.—Pour faire rapport sur le système des mandats de paiement sur les bureaux de poste, et sur la réponse (53) à l'adresse No. 24, relative aux mandats de paiement de certains bureaux de poste, 378.

14.—Pour faire rapport sur la pétition de F. J. Cheshire, 424.

COMMERCE : Adoption de mesures pour la prospérité du. Pétition, 101.

## COMMISSION :

Nommant l'honorable N. F. Belleau Orateur de la Chambre, 20, 444.

Nommant l'honorable James Morris Orateur de la Chambre, 427.

COMMUNICATIONS A L'INTÉRIEUR : Voir Municipalités.

COMPAGNIE DE PRÊT ET DE CRÉDIT : Voir Bills, No. 168.

COMPTES CONTINGENTS : Voir Comités, No. 2.

COMPTES PUBLICS : Voir Adresses, No. 17.

## COMTÉ :

Contre la formation d'un nouveau, par la réunion de certains townships dans les comtés de Middlesex, Elgin, Lambton et Kent. Pétitions, 54, 90, 194, 195.

Emploi des deniers appartenant aux fonds de comtés laissé entre les mains des conseils de. Pétition, 63.

## CONFÉRENCE :

Demandée par l'Assemblée au sujet de l'impression des journaux et papiers parlementaires, agréé et Directeurs nommés, 165. Première réunion ajournée et l'Assemblée en est informée, 169. Deuxième réunion, raisons de l'Assemblée et impression ordonnée, 181, 182, 183. Ordre du jour pour considération remis, 190, 196. Raisons renvoyées au comité des impressions et message de l'Assemblée demandant une conférence aussi renvoyé, 200. Voir troisième rapport du comité No. 4.

Nouvelle conférence avec l'Assemblée, 255. Agréée, 263. Conférence et rapport des Directeurs, 264.

Au sujet des amendements de l'Assemblée au bill pour amender l'acte pour l'admission des procureurs. Voir Bills, No. 95.

CONSEILS DE COMTÉ : Bas-Canada, abolition des. Pétition, 160.

## CONSEIL LÉGISLATIF :

Membres du, prêtent serment, 19, 22, 27, 36, 78, 83, 88, 93, 171, 248.

Honorable Narcisse Fortunat Belleau nommé Orateur du, 100, 440.

Assemblée Législative se rend à la barre du, 21, 22, 307, 409, 447, 520

## CONSEIL LÉGISLATIF.—(Continuation.)

- Orateur du, fait rapport de l'ouverture de la session, 26. *Voir* Gouverneur.
- Autorisé à remplir toutes vacances dans le département, excepté celles de greffier en loi et de greffiers-assistants, 49. Rapport de comité.
- Laissera le fauteuil de six à sept heures et demie, 87.
- Déclare motions hors d'ordre, 238, 285.
- Déclare motions à l'ordre, 352.
- Donne sa voix prépondérante, 354, 472.
- Annonce l'intention de Son Excellence de sanctionner des bills, 305, 403, 445.
- Annonce l'attention de Son Excellence de proroger la session, 516.
- Honorable James Morris nommé Orateur du, 427. Absent, 434, 436.
- Motions au sujet de l'élection de l'Orateur, et du changement du nom de la Chambre et du titre des Membres, 97. *Voir* Bills, No. 6; Adresses, No. 10.
- Séance du soir. *Voir* Résolutions, No. 8.
- Ordres du jour remis, 432.
- Ajournements spéciaux de la Chambre. *Voir* Ajournements.
- Appel de la Chambre, 44.
- Journaux. *Voir* Comités, No. 3.
- Membres du, entrent après les prières, 27, 28, 30, 42, 44, 64, 70, 72, 76, 82, 97, 116, 121, 134, 140, 141, 153, 157, 164, 165, 174, 181, 199, 205, 209, 234, 243, 255, 283, 288, 291, 295, 315, 316, 317, 324, 326, 336, 349, 351, 354, 357, 364, 369, 373, 374, 377, 378, 383, 384, 386, 389, 390, 397, 403, 404, 405, 407, 413, 414, 418, 423, 426, 433, 436, 456, 468, 481.
- Décès de Membres annoncé, 43, 170.
- Vacance des sièges de certains Membres, 43, 69.
- Greffiers, officiers et serviteurs du. Résignation, 27. Nomination, 72. *Voir* Comités, No. 2, et le nom de chacun.

CONVEYANCERS : Responsabilité des. *Voir* Bills, No. 11.

## COOKSHIRE :

- Lycée. Pétition, 74.
- Association de bibliothèque. Pétition, 192.

CORBETT : Charlotte E. Pétition, 101.

CORDAGE : Droit sur le. Pétitions, 106, 124.

CORRESPONDANCE entre Son Excellence et l'honorable George Brown, 437 à 441. *Voir* Résolutions, No. 7.

- COTISATIONS** : Pour amender les lois des. Pétitions, 42, 48, 51, 54, 56, 66, 80, 85, 90, 96, 102, 448. *Voir* Bills, No. 106.
- COURS D'EAU** : Amélioration des. Pétition, 315.
- COURS DE DIVISION** : Augmentation des honoraires des huissiers des. Pétitions, 42, 46, 60, 71, 145, 152, 227.
- COVES** : Phare sur l'isle de. Pétition, 211.
- COX** : Municipalité. Pétitions, 101, 155, 201.
- CRANE** : l'honorable Samuel, Siége de, vacant par son absence pendant deux sessions consécutives sans permission, 43. *Voir* Adresses, N. 3 ; Comités, No. 1 ; et Messages No. 2.
- CRÉANCIERS** : Accords entre les débiteurs et leurs. Pétition, 115.
- CREEMORE** : Chef-lieu du comté projeté de. Pétition, 173.
- CROOKS** : l'honorable James, prête serment, 27.
- CROYANCE RELIGIEUSE** : Inhabileté résultant de la. *Voir* Preuve.
- CUIR A SEMELLES** : Inspection du. *Voir* Bills, No. 58.

**D**ARLINGTON : Municipalité. Pétitions, 155, 198.

**DAWN** : Township. *Voir* Camden.

**DE BEAUJEU** : l'honorable G. S. Prête serment, 93.

**DÉBENTURES** : *Voir* Adresses, No. 17 ; Bills, No. 163.

**DÉBENTURES des municipalités**. *Voir* Bills, No. 4 ; Adresses, No. 25.

**DÉBENTURES PROVINCIALES** : Rachat des. *Voir* Bills, No. 163.

**DÉBITEURS** : Protection des. Pétition, 101.

**DE BLAQUIÈRE** :

l'honorable P. B. Prête serment, 19.

Résignation de George, comme clerc dans le bureau du Conseil Législatif

27. Seize demandes en remplacement renvoyées au comité

No. 2, 28. Rapport, 49. Successeur nommé, 72.

**DE BOUCHERVILLE** : Décès de l'honorable P. B., annoncé, 43

**DE CHALUS** : Vicomte. Pétition, 39.

**DÉFRICHEMENT** : Pétitions concernant les conditions de, 397, 426. *Voir* Municipalités, No. 5.

- DE LA TERRIÈRE : l'honorable M. P. Prête serment, 27.
- DÉLITS : (*petty trespasses*) pour amender la loi des. Voir Bills, No. 22.
- DE MONTIGNY : C. J. N. et F. X. Pétition, 237.
- DRBY, Keppel et Sarawak, municipalité de. Pétition, 432.
- DE SALABERRY : Compagnie de navigation, rapport, 195.
- DESSAULLES : l'honorable Louis A. Prête serment, 19.
- DETTES : Amendement de la loi d'emprisonnement pour. Pétitions, 80, 101, 108. Voir Bills, No. 148.
- DEWAR : Révérend Edward H. Pétition, 168.
- DICKSON : l'honorable W. H. Prête serment, 19.
- DIMANCHE : Observation du. Pétitions, 114, 146, 173, 192, 203, 214, 224, 233, 249, 258, 280. Voir Bills, No. 33.
- DIONNE : l'honorable Joseph, Prête serment, 19.
- DIRECTORY : Voir Lovell.
- DOCUMENTS relatifs à la résignation du ministère. Voir Résolutions, No. 7.
- DOCUMENTS SESSIONNELS : Troisième rapport du comité des impressions, 217, 221.
- DORCHESTER : Réunion de plusieurs paroisses du comté de, à Québec, pour les fins judiciaires. Pétition, 108.
- DOUANE :
- Officiers de, des comtés d'Essex et Kent. Voir Adresses, No. 23.
  - Droits de. Voir Droits.
- DRAPEAU : Stanislas. Pétition, 71. Projet de colonisation de. Pétitions, 138, 145, 156.
- DRAPER, Macaulay et Carden, townships. Voir Victoria.
- DROIT COMMUN : Acte de 1856, pour régler la procédure du. Pétition pour amender icelui, 66. Voir Bills, No. 7. Pétition pour abroger icelui, 71.
- DROITS de douane et d'accise. Pétitions, 95, 108, 124, 129. Voir Bills, No. 123, et Tarif.
- DROIT ÉLECTORAL : Voir Elections.
- DRUMMONDVILLE : Institut des artisans. Pétition, 90.
- DU BERGER : Enfants de feu J. B. Pétition, 445.

**DUCHESNAY :**

L'honorable Elzéar, prête serment, 36.

Proteste contre la passation du bill pour régler le taux de l'intérêt, 507.

**DUMONTVILLE :** Institut des artisans. Pétition, 145.

**DUNDAS :**

Stormont et Glengarry, municipalité. Pétition, 39.

Municipalité. Pétition, 102.

**DUNDEE :** Terres des sauvages. Pétition, 129.

**DUNHAM :** Village de, comté de Missisquoi. *Voir* Adresses, Nos. 5, 18 ; Rapports, Nos. 29, 47.

**DUPONT :** Emilien. Pétition, 140.

**DURHAM :**

Séparation judiciaire de Northumberland et de. Pétitions pour, 134, 233, 246, 274, 283, 315. Pétitions contre, 168, 189, 198, 204, 233, 245, 249, 301, 349.

Municipalité de Northumberland et. Pétitions, 118, 168, 334, 349.

Réunion judiciaire du township de, dans le comté de Drummond, au comté de Québec. Pétition, 192.

**EATON :** Association de bibliothèque. Pétitions, 46, 51.

**EAU ET GAZ :** Toronto, compagnie métropolitaine d'. Pétition, 245. *Voir* Bills, No. 121.

**ECLUSES :**

Rivière St. François. Pétitions pour et contre. *Voir* Clark, S. G.

Rivière Richelieu. Pétition, 145.

**ECOLE :** *Voir* Education.

**EDUCATION :**

Pour abroger l'acte des écoles séparées. Pétition, 51.

Pour une augmentation d'allocation en faveur des écoles communes. Pétitions, 159, 274.

Pour amender les actes des écoles communes, 85, 211, 254. *Voir* Municipalités, No. 3.

Pour une augmentation d'allocation en faveur des écoles de grammaire, Haut-Canada, 102, 125, 134, 139, 146, 159, 172, 177, 187, 224, 233, 268, 283, 291.

Pour l'abolition de la charge d'inspecteur d'écoles, Bas-Canada. Pétitions, 134, 145, 177.

## EDUCATION.—(Continuation.)

Pour une école-modèle d'agriculture. Pétitions, 151, 377.  
Construction d'un édifice pour une école-modèle. Pétition, 173.

## EGLISES :

- 1.—Contre le transport des biens temporels aux ecclésiastiques de l'église d'Ecosse. Pétition, 42. Impression ordonnée, 44.
- 2.—Eglise St. Andrew, Perth, incorporation des syndics. *Voir* Bills, No. 8.
- 3.—Pour incorporer le bureau de régie du fonds des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada. Pétition, 139. *Voir* Bills, No. 85.
- 4.—Incorporation de la société ecclésiastique du comté de Huron. Pétition, 48. *Voir* Bills, No. 99.
- 5.—Bill du synode de l'église d'Angleterre. Pétition pour, 431. Pétition contre, 465. *Voir* Bills, No. 118.
- 6.—Pour corriger une erreur dans l'acte 18 Vict., chap. 112, relatif à la construction des, dans le Bas-Canada. *Voir* Bills, Nos. 124, 143.

ELDERSLIE : Municipalité. Pétition, 53.

ELECTEURS : *Voir* Elections.

## ELECTIONS :

Pour définir le droit électoral et pourvoir à l'enregistrement des électeurs. Pétitions, 39, 315. *Voir* Bills, No. 173.

Protection des électeurs aux. Pétitions de différentes localités des comtés d'Argenteuil, 163. Beauce, 107, 119, 138, 155, 245. Bellechasse, 119, Charlevoix, 94, 151. Chicoutimi, 100. Dorchester, 107, 119, 124, Gaspé, 128, 201. Kamouraska, 107, 138, 145. Lévi, 133, 192. L'Islet, 107, 113, 124, 159. Lotbinière, 100, 101, 113, 119. Mégantic, 107, 163. Montmagny, 114, 138, 159. Montmorency, 100, 114, 119, 128, 138, 179. Portneuf, 109, 128, 133. Québec, 100, 101, 138, 179. Rimouski, 129, 163. Témiscouata, 94, 119, 177, 198. De différentes personnes, 155.

ELGIN : *Voir* Comté.

EMBRO : Incorporation du village d'. Pétition, 152. *Voir* Bills, No. 70.

EMIGRANTS : Amendement de la loi des. *Voir* Bills, Nos. 15 et 34.

## ENREGISTREMENT :

Des électeurs. *Voir* Elections.

Lois d', pour amender les, du Bas-Canada. Pétitions, 109, 110.

Bureaux d', Bas-Canada. Pétitions, 66, 95.

Bureaux d', Haut-Canada. *Voir* Bills, No. 35.



ERREUR ET APPEL : Cour d'. *Voir* Bills, No. 126.

ESSEX :

Officiers du bureau de douane d'. *Voir* Adresses, No. 23.

Municipalité. Pétition, 201.

ETOBICOKE : Et Gore de Toronto, réserve de chemin. Pétition contre, 361.  
Renvoyée à un comité spécial, 368. *Voir* Bills, No. 98.

ETUDIANTS EN DROIT : Bas-Canada. *Voir* Bills, No. 45.

EXÉCUTEURS étrangers, capacité légale des, Bas-Canada. *Voir* Bills, No. 43.

**F**EMMES MARIÉES : Propriété des. *Voir* Bills, No. 3.

FERGUSSON : L'honorable Adam, prête serment, 19.

FERMONT : Incorporation du village de. *Voir* Bills, No. 152.

FERRIE : L'honorable Adam, prête serment, 19.

FERRIER : L'honorable James, prête serment, 19.

FLEURIAU : Terres dans le township de. Pétition, 67.

FLEUR ET FARINE : Inspection de la. *Voir* Bills, No. 113.

FLOS : Municipalité. Pétitions, 257, 265.

FOIN : *Voir* Houblon.

FONDS DES HONORAIRES : *Voir* Rapports, No. 36.

FONDS SOCIAL :

Compagnies à, pour permettre aux municipalités qui ont des parts dans les, à voter à l'élection de directeurs en proportion du nombre des actions qu'elles possèdent, 48.

Pour amender l'acte pour la formation des. *Voir* Bills, No. 76.

FONTAINE CLAIRE : Quai à. Pétition, 180.

FORTIN : P. *Voir* Adresses, No. 13 ; Rapports, No. 35.

FRAMPTON : Chemin dans le township de. Pétition, 109.

FRANCHISE ÉLECTORALE : *Voir* Elections.

FRANKLIN : Sir John. *Voir* Kennedy.

FRAUDE : Pour mieux prévenir la. *Voir* Bills, No. 148.

FREELTON : Compagnie de manufacture de farine de. Pétition, 189. *Voir* Bills, No. 48.

## FRONTENAC :

Séparation des comtés-unis de Lennox et Addington de. Pétitions pour, 146, 195, 301, 339. Pétitions contre, 237, 258; 266. Voir Bille, No. 93.

Napanee chef-lieu des comtés-unis de Lennox et Addington. Pétition, 339.

## GALT :

Syndics d'école de grammaire de. Pétition, 108.

Municipalité. Pétitions, 108, 214.

Porteurs de débentures de la compagnie du chemin de fer de Guelph et. Pétitions, 146, 245.

Amendement de l'acte d'incorporation du chemin de fer de Guelph et. Pétition contre, 266.

GARNEAU : F. X. Pétition, 90. Rapport du comité de la bibliothèque, 431, 435.

## GASPÉ :

Rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de, 116.

Terres possédées par la compagnie de pêcheurie et des mines de charbon de, dans le township de Cox, 155, 201.

GAUDREAU : Léon, entrepreneur pour le transport de la malle. Pétition, 66.

GÉOLOGIE : Rapport, 147.

GLENGARRY : Stormont et Dundas, municipalité. Pétition, 39.

GODERICH : Municipalité. Pétition, 66.

GOING : Jean-Olivier, Anticosti. Pétition, 125.

GOOCH : John, rapport du comité de la bibliothèque sur sa pétition, 435.

GOODHUE : Phorable George, prête serment, 248.

GORDON : Phorable James, prête serment, 19.

GORE : Banque de. Rapport, 102.

GOURLAY : R. F. Pétition, 145.

## GOUVERNEMENT :

Siège du. Voir Messages, No. 1; Adresses, No. 11; Rapports, No. 27.

Transport du, à Québec. Pétition, 180.

Vote de non-confiance dans l'administration. Voir Résolutions, No. 6.

## GOUVERNEUR GÉNÉRAL :

Se rend à la Chambre et requiert la présence de l'Assemblée, 31, 22, 307, 409, 447, 520.

Requiert l'Assemblée de faire choix d'un Orateur, 21.

Discours d'ouverture, 23. L'Orateur fait rapport d'icelui et impression ordonnée, 26. Considéré et résolution pour une adresse proposée,

28. Premier paragraphe lu et adopté, 30, 31. Paragraphes suivants lus et adoptés, et comité nommé pour préparer adresse.

31. *Voir* Comités, No. 5 ; et Adresses, No. 1.

Sanctionne des bills, 307, 308, 409, 410, 411, 412, 427, 520, 521, 522, 523, 524.

Correspondance entre le, et l'honorable George Brown, au sujet de la formation d'un ministère, 437 à 443. *Voir* Résolutions, No. 7.

Discours de prorogation, 524.

GRAND CHEMIN DE FER DE SUD : Amendement de son acte d'incorporation. Pétition, 124. *Voir* Bills, No. 142.

## GRAND CHEMIN DE FER OCCIDENTAL :

Amendement de son acte d'incorporation. Pétition pour, 120. Pétitions contre, 224, 246, 249, 258, 291, 301, 327, 356, 357. *Voir* Bills, No. 139.

Intersection du, et de celui de Welland à Thorold. Pétition contre, 195.

GRANDE RIVIÈRE : Bonaventure. Pétition, 201.

## GRAND TRONC :

Chemin de fer du. Rapport, 91.

Pont à Sarnia. *Voir* Bills, No. 90.

Amendement de la charte du. Pétition, 134. *Voir* Bills, No. 117.

GRANTHAM : Wendoover et Simpson, municipalité. Pétition, 133.

GREFFIERS des cours de comté ou députés-greffiers de la couronne, inhabiles à pratiquer pendant qu'ils sont en charge. Pétition, 285.

GREY : *Voir* Bruce.

GUELPH : Municipalité. Pétition, 42.

**H**ALDIMAND : Municipalité. Pétition, 245.

## HALIFAX :

Township. *Voir* Chester.

Réunion d'Ireland et d', Sud. Pétition contre, 155.

HALTON : Municipalité. Pétition, 79.

HAMEL :

Alfred. Pétition, 476.

Joseph. Pétition, 53.

HAMILTON : l'honorable John, prête serment, 19.

HAMILTON :

Chambre de commerce de la cité de. Pétitions, 66, 80.

Pour limiter la taxe sur la propriété foncière à. *Voir* Bills, No. 155.

Municipalité. Pétitions, 101, 211, 246.

Hôpital public à. Pétition, 211.

Sœurs de St. Joseph. Pétition, 79.

Township d', municipalité. Pétition, 249.

Arpentage du. Pétition pour changer l', 185. Pétition contre,  
282, *Voir* Bills, No. 119.

Municipalité dans le comté de Bonaventure. Pétition, 201.

HASTINGS : Municipalité. Pétition, 161.

HATE : Charlotte Emélie de Salaberry. Pétition, 315.

HAUT-CANADA : Collège du, rapport, 338.

HÉBERTVILLE : Institut canadien d'. Pétition, 119.

HEMMINGFORD : Division du township d', et formation d'un nouveau township sous  
le nom de "Belmont." Pétition, 56. *Voir* Bills, No. 97.

HOPE :

Pour confirmer l'arpentage de la 7e concession, par John Hewston.

Pétition pour, 124. Pétition contre, 268. *Voir* Bills, No. 72.

Municipalité. Pétition, 283.

HORTON : Municipalité. Pétition, 180.

HOUBLON :

Inspection du. *Voir* Bills, No. 154.

Et foin, États-Unis, exempts de droit, 235.

HUISSIERS : *Voir* Cours de division.

HURON :

Incorporation de la société d'église du diocèse de. *Voir* Eglises, 4.

Formation d'un nouveau comté. *Voir* Bruce.

**L**BERVILLE : Incorporation de l'Académie d'. Pétition, 173. *Voir* Bills, No. 71.

**IMPRESSIONS :**

Du discours de Son Excellence le Gouverneur-Général à l'ouverture de la présente session, ordonnée, 26.

Comité des. *Voir* Comités, No. 4.

Du rapport du bibliothécaire, ordonnée, 28.

Conférence, demandée par l'Assemblée au sujet de l'impression des journaux et documents sessionnels, 165. *Voir* Conférence.

De l'adresse en réponse au discours de Son Excellence à l'ouverture de la session et de la réponse à icelle, ordonnée, 38.

De la pétition de William Rutherford et autres, ordonnée, 44. *Voir* Eglises 1.

Des bills sur parchemin (3e rapport du comité des impressions), 217.

De pétitions, rapports, papiers et documents. *Voir* Comités, No. 4.

Échange de documents imprimés entre les deux Chambres, (3e rapport du comité des impressions), 221, 222.

Du rapport de la cour de chancellerie, en anglais seulement, ordonnée, 115.

Du rapport de la municipalité de Dunham, ordonnée, 116.

De la pétition de certains habitants de Chicoutimi, en français seulement, ordonnée, 116.

Du rapport de la conférence au sujet des impressions, ordonnée, 183.

De la pétition des Sœurs Grises de Montréal, ordonnée, 241.

De la réponse (46) à une adresse (15) pour un état des sommes payées aux tribus sauvages du Bas-Canada, ordonnée, 254.

De la réponse (47) à une adresse (18) pour la correspondance relative à la révocation de la nomination de conseillers municipaux pour Dunham, ordonnée, 254.

De la réponse (51) à une adresse (17) relative aux bons et débetures, ordonnée, 351.

De la réponse (54) à une adresse (23) relative aux employés de douane des comtés d'Essex et Kent, en anglais seulement, 377.

De la réponse (56) à une adresse (26) demandant les raisons pour lesquelles les annuités des sauvages du Bas-Canada ne leur ont pas été distribuées, en français seulement, 377.

De la réponse (58) à une adresse (28) pour les rapports de W. F. Coffin, écuyer, relative à certaines propriétés de l'artillerie en rapport avec les prisons de réforme, ordonnée, 465.

## INDUSTRIE :

Village d', institut des artisans et association de bibliothèque du. Pé-  
titions, 37, 39.

Chemin de fer de St. Lambert et du village d'. Rapport, 42.

INGERSOLL : Village d', règlement de la municipalité du. *Voir* Bills, No. 15.

INSOLVABLES : Pour l'enregistrement et le règlement des biens des débiteurs,  
d'après un mode uniforme pour toute la province. Pétition, 72.

INSTRUMENTS exécutés en dehors de la province. *Voir* Bills, No. 40.

INTÉRÊT : *Voir* Usure.

INVERNESS : Terres dans le township d'. Pétition, 258.

IRELAND : Réunion d'Hali'ax Sud et du township d'. Pétition contre, 155.

IROUOIS : Village d'. *Voir* Matilda.

ISLE AUX COUDRES : Municipalité séparée et quai à P. Pétition, 61.

ISLES DE LA MADELEINE : Tenure des terres aux. Pétition, 61.

ISLE DU PADS : Commune de P. Pétition, 60. *Voir* Bills, No. 166.

ISLE PERROT : Quai à P. Pétition, 173.

ISLET : Chemin. Pétition, 91.

**J**ARVIS : Charles H., Hamilton. Pétition, 249.

## JÉSUITES :

Occupants de terres relevant des biens des. Pétition, 121.

Biens des. Rapport, 159.

JÉSUS : Creusement de la rivière. Pétition, 161.

JETÉES : *Voir* Quais.

JOLIETTE : Municipalité. Pétition, 155.

JONES, Black et autres, consignataires, pour venir en aide à. Pétition, 249.

## JOURNAUX :

Protêts entrés dans les, 507.

Et papiers parlementaires, distribution des, (3e rapport du comité des  
impressions), 218 à 221. *Voir* Conférence et Comités, No. 3.

JUDICATURE : Bas-Canada, modification des actes de. Pétition, 204. *Voir* Bills,  
No. 54.

## JURY :

Modification des lois du. Pétitions, 39, 53, 118, 161, 164, 314, 356,  
448. *Voir* Bills, No. 161.

## JURY.—(Continuation.)

Nomination d'officiers dans chaque township chargés d'assigner les jurés. Pétition, 63.

## JUSTICE:

Administration de la. Pour faire face aux frais de l', dans le Haut et le Bas-Canada, à même le revenu général de la province. Pétitions, 39, 79, 315, 448.

Pour diminuer les frais et les délais de la, criminelle. *Voir* Bills, No. 59.

**K**AMOURASKA : Société d'agriculture. Pétition, 151.

KEELER : W. C. Toronto. Pétition, 268. Renvoyée au comité de la bibliothèque, 266. Rapport, 435. Motion pour anender rapport rejetée après débats, 497.

## KEMPTVILLE :

Amendement de l'acte d'incorporation de. Pétitions, 152, 201. *Voir* Bills, No. 63.

Municipalité. Pétitions, 201, 258.

KENNEBEC : Ponts sur le chemin. Pétition, 155.

KENNEDY : Capitaine W. Absent à la recherche de Sir John Franklin. Pétition, 124. *Voir* Comités, No. 11.

## KENT :

Municipalité. Pétitions, 54, 301, 304, 315.

Contre le changement des limites de. Pétitions, 90, 301, *Voir* Comté.

Ligne de division de Lambton et. Pétition, 90. *Voir* Camden, Gore de.

Officiers de douane de. *Voir* Adresses, No. 23.

KIMBER : R. Pétition, 60. Renvoyée au comité des contingents, 61. Rapport, 130. Adopté, 135.

## KINGSTON :

Chambre de commerce de. Pétition, 57.

Observatoire de. Pétition, 195.

Université de Queen's College à. Pétitions, 68, 94.

Association des amis des veuves et orphelins de. Pétition, 37.

KNOWLTON : l'honorable P. H. Prête serment, 78.

KNOX : Incorporation du collège de. Pétition, 160. *Voir* Bills, No. 107.

- L** LA CANADIENNE : Goëlette. *Voir* Adresses, No. 12 ; Rapports, No 15.
- LACHANCE : Antoine. Pétition, 95. Renvoyée au comité des contingents, 121.  
Rapport, 147.
- LACHINE : Village, chemin à barrières. Pétition, 85.
- LA GRANDE RIVIÈRE : Municipalité de. Pétition, 156.
- LAMBTON :  
*Voir* Comté.  
Ligne de division de Kent et. *Voir* Camden, Gore de.  
Municipalité. Pétitions, 63, 327, 448.
- LANARK :  
Syndics de l'école de grammaire de. Pétition, 108.  
Et Renfrew, municipalité. Pétition, 356.
- LANGAGE : Injurieux ou insultant, pour un acte pénal contre ceux qui se servent  
d'un. Pétition, 80.
- LANGÉVIN : Jean, Québec. Pétition, 37.
- L'ANSE-AUX-COQUES : Quai à. Pétition, 67.
- LAPIERRE : M. D., meunier, de Headville. Pétition, 39.
- LA POINTE :  
Aux Trembles, municipalité. Pétition, 144.  
Rouge, cession du terrain connu sous le nom de. Pétition, 189.
- LAPPARRE : Henri. Pétition, 67.
- L'ASSOMPTION :  
Collège. Pétition, 42. *Voir* Bills, No. 52.  
Institut de. Pétition, 65.  
Municipalité. Pétition, 201.
- LAVAL : Et Terrebonne, réunion de. Pétition, 274.
- L'AVENIR : Institut des artisans du village de. Pétition, 167.
- LEBLANC : L. O. Pétition, 377.
- LEEDS : et Grenville, comtés-unis de, municipalité. Pétition, 67.
- LEMERISE : Geneviève. Pétition, 51.
- LEMOINE : Robert, rapport de comité sur l'ouvrage de, au sujet des règles de la  
Chambre, 408.
- LENNOX et Addington. *Voir* Frontenac.
- LENNOXVILLE : Collège Bishop à. Pétitions, 74, 79.



- LESLIE : l'honorable James, prête serment, 93.
- LIGNE frontière entre le Haut et le Bas-Canada. Pétition, 134.
- LINCOLN : Chef-lieu du comté de. Pétitions, 120, 388.
- LIQUEURS ENIVRANTES : Pour abolir le commerce actuel des. Pétitions, 109, 180, 185, 204, 211, 224, 258, 282, 294.
- L'ISLET : Chemin. Pétition, 91.
- LIVRES : Contre le projet de tarif sur les. Pétition, 349.
- LOCATEURS : et locataires, amendement de la loi des. Pétition, 133.
- LOCHABER : Municipalité. Pétition, 51.
- LOFFLER : Carl. Pétition, 418.
- LOIS :
- Expirantes. *Voir* Rapports, No. 1 ; Bills, No. 145.
  - De la chasse, Bas-Canada. *Voir* Bills, No. 170.
- LONDON :
- Association de la bibliothèque des marchands de. Pétition, 46.
  - Municipalité. Pétitions, 48, 246.
  - Banque d'épargne. Rapport, 86.
  - Chemin de fer de Port Stanley et, amendement de sa charte. Pétitions, 246, 287, 413. *Voir* Bills, No. 164.
  - Pour transporter certaines parties de la rue Bathurst à. *Voir* Bills, No. 120.
- LONGUEUIL : Institut canadien des artisans de. Pétition, 63.
- LOVELL : Canada Directory de, comité de la bibliothèque souscrit pour 100 exemplaires, 435. Motion pour 500 exemplaires rejetée après débats, 497.

**M**ACAULAY : l'honorable John, décès de, rapporté à la Chambre, 43.

**McGILL :**

- l'honorable Peter, prête serment, 88.
- Collège. Pétitions, 90, 160.
- Association des instituteurs de l'école normale. Pétition, 108.

**McGINNIS :** John, achat de la carte de Colton. Pétition, 224. Renvoyée au comité des contingents, 224. Rapport, 480.

**McGREGOR :** Duncan, annulation des conventions de mariage de. Pétition, 95. Renvoyée à un comité spécial, 110. *Voir* Comités, No. 8.

- McINTOSH** : William, prise de possession de certains lots par. Pétition, 96. *Voir* Bills, No. 137.
- McKIBBIN** : Robert. Pétition, 46.
- McLEAN** :
- John McGillivray, nommé comme aide au département du Conseil Législatif, 72. Son salaire, 430. Rapport du comité des contingents.
  - John, divorce de. Pétition, 124. *Voir* Bills, No. 13. Ordonné que les honoraires payés soient remboursés, 319.
- McVEY** : John. Pétition, 110.
- MADDINGTON** :
- Séparé d'Arthabaska. *Voir* Bills, No. 96.
  - Rémunération municipale de, et Nicolet. Pétition, 108.
  - Coupe du bois marchand dans. Pétition, 120.
- MAGOG** : Institut des artisans de. Pétition, 167.
- MAINGY** : William Anstruther. Pétitions, 464, 491. Renvoyée au comité des contingents, 464. Rapport, 480.
- MALLE** :
- Relais entre la Malbaie et Chicoutimi. Pétition, 66.
  - Transport de la, par chemin de fer. *Voir* Adresses, No. 27
  - Chemin de la, par Métis. Pétition, 85.
- MANDATS DE PAIEMENT** : Bureaux de poste. *Voir* Adresses, No. 24.
- MANVERS** : Conseil municipal de. Pétition, 315.
- MARIA** : Conseil municipal de. Pétition, 134.
- MARIAGES**, baptêmes et sépultures, pour amender la loi d'enregistrement des. Pétition, 124. *Voir* Rapports, Nos. 12, 16, 23, 32, 34.
- MARMORA** :
- Chemin de fer de Colborne et. Pétitions, 64, 160. *Voir* Bills, No. 79.
  - Chemin de fer de, et Belleville. Pétitions, 159. *Voir* Bills, No. 146.
- MARTIN** : E. Pétition, 79.
- MASSON** : Phonorable Edouard, prête serment, 19.
- MATHESON** : Phonorable Roderick, prête serment, 19.
- MATHILDA** : et Iroquois, réunion des arrondissements scolaires de. Pétition, 60. *Voir* Bills, No. 84.
- MÉDAILLE commémorative du mariage de la Princesse Royale.** *Voir* Messages, No. 5.
- MÉDECINS** :
- Chambre des, du Haut-Canada. Pétition, 79.
  - Incorporation des, du Haut-Canada. Pétition, 211.

MEDONTE : Municipalité. Pétition, 233.

MÉGANTIC :

Conseil de comté. Pétition, 85.

Sud, institut des artisans et association de bibliothèque. Pétition, 266.

MEMBRES DU PARLEMENT : Pour abolir la qualification foncière des. *Voir* Bills, No. 23.

MERRITTSVILLE : *Voir* Welland.

MERSEA : Municipalité. Pétition, 54.

MESSAGES :

- De Son Excellence le Gouverneur-Général, transmettant copie de la dépêche annonçant la décision de Sa Majesté au sujet du siège du gouvernement, 67.
- 2.—Recommandant de prendre en considération l'absence de l'honorable D. B. Viger et de l'honorable le Samuel Crane, 69. *Voir* Adresses, No. 3; Comités, No. 1.
- 3.—Transmettant des dépêches et autres documents au sujet du territoire de la Baie d'Hudson, 75.
- 4.—De l'Assemblée Législative :—Informant cette Chambre de la nomination d'un comité conjoint pour la bibliothèque, 76, 77. *Voir* Bibliothèque.
- 5.—De Son Excellence le Gouverneur-Général :—Transmettant copie d'une dépêche et certains documents au sujet du mariage de la Princesse Royale, 86. Renvoyés au comité conjoint de la bibliothèque, 87. Résolution accusant avec remerciements la réception d'iceux, renvoyée au comité conjoint de la bibliothèque pour être remise à Son Excellence par l'entremise de l'Orateur, 92. *Voir* Adresses, Nos. 6 et 7; et Résolutions, No. 5.
- 6.—De l'Assemblée Législative :—Demandant une conférence au sujet des impressions, 165. *Voir* Conférence. Renvoyée au comité des impressions, 200. Rapport, 215 à 223.
- 7.—De Son Excellence :—Transmettant copie d'une dépêche du ministre de Sa Majesté, à Washington, communiquant la décision du gouvernement des Etats-Unis, qui exempte de droits le houblon et le foin importés des provinces anglaises, 235.
- 8.—A l'Assemblée Législative :—Demandant qu'il soit permis à Cléophe Cimon et David Price, de comparaître devant un comité spécial, 242. *Voir* Comités, No. 12.
- 9.—De l'Assemblée Législative :—Permettant à Cléophe Cimon et David Price de comparaître devant un comité spécial (No. 12) 243.
- 10.—Demandant copie des minutes des témoignages dans l'affaire du bill pour venir en aide à McLean, 247.

## MESSAGES.—(Continuation.)

- 11.—A l'Assemblée Législative :—Communiquant copie des minutes des témoignages dans l'affaire du bill pour venir en aide à McLean, 248.
- 12.—De Son Excellence :—Transmettant copie d'une dépêche annonçant réception d'une adresse du Conseil à la Reine, au sujet mariage de Son Altesse Royale la Princesse Royale, 258, 259. *Voir Adresses, No. 6 ; Messages, No. 5.*
- 13.—De l'Assemblée Législative :—Consentant à une nouvelle conférence au sujet des impressions, 263.
- 14.—De Son Excellence :—Transmettant copie d'une dépêche et certains documents du Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, au sujet d'un chemin de fer intercolonial, 269, 270, 271.
- 15.—De l'Assemblée Législative :—Demandant qu'il soit permis à l'honorable John Ross, de comparaître devant le comité permanent des comptes publics, 271. Réponse à icelui, 272.
- 16.—Transmettant pour le concours du Conseil une adresse à Sa Majesté, au sujet d'un chemin de fer intercolonial, 493. *Voir Adresses, No. 31.*

MÉRIS : Chemin de la malle à. Pétition, 85.

## MÉTROPOLITAINE :

Compagnie, du gaz et de l'eau de Toronto. Pétition, 245. *Voir Bills, Nos. 121, 157.*

Compagnie d'assurance sur la vie. Pétition, 282. *Voir Bills, No. 51.*

MIDDLESEX : *Voir Comté.*

## MILICE :

Acte pour amender la. Pétitions, 124, 173.

Volontaire, 1812. Pétitions, 79, 159.

Volontaire active. Pétitions, 134, 173.

MILLS : l'honorable Samuel, prête serment, 171.

MILTON : Réunion des arrondissements scolaires de, et Trafalgar. Pétition, 85. *Voir Bills, No. 75.*

MINISTÈRE : Résignation du. *Voir Résolutions, No. 7.*

MIRICKVILLE : Mandats de paiement du bureau de poste de. *Voir Adresses, No. 24.*

MONTGOMERY : John. Pétition, 134. Motion pour la renvoyer à un comité spécial, 148. Rejetée sur division après débats, 149.

MONTMORENOY : Municipalité de. Pétition, 139.

## MONTREAL :

- Réunion pour les fins judiciaires à. Pétitions, 114, 129, 133, 151.  
 Compagnie des bateaux-à-vapeur de, et Québec. Pétition, 156.  
 Asile des femmes infirmes de. Pétition, 42.  
 Banque de. Rapport, 68.  
 Baptêmes, mariages et sépultures du district de. Rapport, 125.  
 Chambre de commerce de. Pétitions, 74, 109.  
 Galerie sur la rue Capitale à. Pétition, 177. *Voir* Bills, No. 67.  
 Banque de la Cité de. Rapport, 80.  
 Banque d'épargne du district de. Rapport, 68.  
 Amendement de l'acte d'incorporation de. Pétitions pour, 232, 348.  
 Pétitions, contre, 287, 301.  
 Dispensaire de. Pétition, 79.  
 Sœurs Grises. Pétition, 60. Ordonné qu'elle soit imprimée, 241. *Voir*  
 Bills, No. 27.  
 Havre de. Pétition, 305.  
 Maison et école d'industrie de. Pétition, 48.  
 Hôpitaux de. Pétitions, 42, 119.  
 Association irlandaise nationale et littéraire de. Pétition, 207.  
 Société bienveillante des Dames de. Pétition, 51.  
 Institut canadien français de. Pétition, 232.  
 Collège du Bas Canada de. Pétition, 80.  
 Union St. Joseph de. Rapport, 195.  
 Institut des artisans de. Rapport, 195.  
 Compagnie du boulevard de la Montagne de. Pétition, 139. *Voir*  
 Bills, No. 41  
 Société d'histoire naturelle de. Pétition, 167.  
 Association polytechnique de. Pétition, 54.  
 Asile des orphelins protestants de. Pétition, 74.  
 Banque de prévoyance et d'épargne de. Rapport, 91.  
 Asile des orphelins catholiques de. Pétition, 119.  
 Société St. André de. Pétition, 358 *Voir* Bills, No. 47.  
 Club St. James de. Pétition, 74. *Voir* Bills, No. 37.  
 Asile des orphelins de St. Patrice de. Pétition, 37.  
 Ecole de médecine de. Pétition, 114.  
 Société canadienne des menuisiers et charpentiers de. Pétition, 42.  
*Voir* Bills, No. 114.  
 Maison de la Trinité de. Pétition, 74. *Voir* Bills, No. 18.  
 Hospice de la maternité de l'université de. Pétitions, 108, 180.

MOORE : Phorable Philip H., prête serment, 19.

MORNINGTON : Réserve du clergé. Pétition, 198.

MORRIS :

L'honorable W., décès de. Rapport, 313.

## MORRIS.—(Continuation.)

L'honorable James, prête serment, 19.  
 Nommé Orateur, 427.  
 Fauteuil pris en l'absence de, 434, 436.

## MUNICIPALITÉS :

- 1.—Rapports du Bas-Canada, 61, 129, 233.
  - 2.—Rapports du Haut-Canada, 75.
  - 3.—Pour autoriser les, à prendre des actions de banque pour les fins des écoles communes. Pétition, 356.
  - 4.—Pour autoriser les, à contribuer à l'établissement de moyens de communication à l'intérieur. *Voir* Bills, No. 128.
  - 5.—Pour autoriser les, à prélever une taxe spéciale sur toutes les terres sur lesquelles les conditions de défrichement n'ont pas été observées. Pétition, 397.
  - 6.—Pour que les, qui ont des actions dans les chemins de fer aient le droit de voter d'après le nombre de leurs actions. Pétition, 140.
- Haut-Canada, modification des lois des. Pétitions, 51, 63, 80, 102, 265, 432. *Voir* Bills, No. 106.

## MUNICIPALITÉS ET CHEMINS :

Amendement des actes des, du Bas-Canada. Pétitions, 85, 114, 134, 163, 164, 167, 180, 181, 194, 204, 237.  
 Contre amendements proposés par Félix Lussier. Pétition, 211.

MURNEY : Phonorable Edmund, prête serment, 19.

**N**ANTON : Edward, rapport de comité, 480.

NAPANEE : *Voir* Frontenac.

NAPIER : Duncan Campbell. Pétition, 85.

NAPIERVILLE : Institut des artisans de. Pétition, 202.

NATURALISATION : Lois de, pour amender les. *Voir* Bills, No. 29.

## NAVIGATION :

Ecole de, à bord de "La Canadienne." *Voir* Adresses, No. 12.  
*Voir* Adresses, Nos. 8, 13 ; Rapports, Nos. 30, 35.

NAVIGATION à vapeur à l'intérieur, compagnie de. Pétition, 163. *Voir* Bills, No. 21.

NELSONVILLE : *Voir* Bedford.

NEWCASTLE : Municipalité. Pétition, 246.

NEW RICHMOND. Municipalité. Pétition, 102.

NIAGARA :

Banque du district de. *Voir* Bills, No. 12.

Municipalité. Pétition, 388.

Rivière, mur en pierre le long de la. Pétition, 160.

NICKINSON : John. Pétition, 139.

NICOLET :

Séminaire de. Pétition, 85. *Voir* Bills, No. 61.

Et Maddington, réunion municipale de. Pétition, 108.

NOBLE : Jonathan, chemin de Kempt, Rimouski. Pétition, 228.

NOIRE : Rivière, amélioration de la. Pétition, 39.

NON-CONFIANCE : Vote de. *Voir* Résolutions, No. 6.

NORD-OUEST :

Compagnie de navigation et de transport du. Pétition, 195. *Voir* Bills, No. 147.

Compagnie de navigation à vapeur du. Pétitions, 201.

NORTHUMBERLAND ET DURHAM : Contés-unis de. *Voir* Durham.

NORWICH : Municipalité de. Pétition, 90

NOTAIRES : *Voir* Conveyancers.

NOTARIAT : Lois pour amender la profession du. *Voir* Bills, No. 25.

NOTRE DAME DE LA VICTOIRE :

Institut canadien de. Pétition, 108.

Institut littéraire de. Pétition, 249.

NOTTAWASAGA : Phare sur l'isle. Pétition, 211.

NOUVEAU BRUNSWICK :

Union fédérale. *Voir* Adresses, No. 2.

Chemin de fer intercolonial, *Voir* Messages, Nos. 14, 16 ; Adresses.No.31.

NOUVELLE-ECOSSE :

Union fédérale. *Voir* Adresses, No. 2.

Chemin de fer intercolonial. *Voir* Messages, No. 14, 16 ; Adresses, Nos. 31, 32.

**O**LIVIER : C. P. D., veuve. Pétition, 51.

ONTARIO :

Municipalité. Rapport, 168.

Conseil municipal. Pétition, 282, 283.

## ONTARIO, SIMCOE ET HURON :

Compagnie du chemin de fer d', pour être placée sur le même pied que le Grand Tronc au sujet de l'hypothèque de la province. Pétitions, 110, 156, 167, 185, 228, 233, 257, 265, 304, 326, 327.

Charte de la, pour amender la. Pétition, 187.

Bill pour venir en aide à la. Pétitions, 304, 315, 397. *Voir* Bills, No. 174.

Pour amender la. Pétition, 323.

Pour que le comté de Simcoe et la cité de Toronto soient représentées au Bureau des directeurs d'après le nombre de leurs actions. Pétition, 327.

ORANGISTES : Institution loyale des. Pétitions contre, 146, 151, 187.

## ORATEUR :

Du Conseil Législatif. *Voir* Conseil et Bills, No. 6.

Fauteuil pris en l'absence de P, 434, 446.

De l'Assemblée Législative. *Voir* Assemblée.

ORDRES du jour remis, 432.

ORFORD : Municipalité d'. Pétition, 60.

OSPREY : Municipalité d'. Pétition, 257.

## OTTAWA :

Chambre des fabricants de bois de l'. Pétitions, 64, 258. *Voir* Bills, No. 156.

Chambre de commerce. Pétition, 85.

Conseil municipal. Pétitions, 159, 160, 204.

Siège du gouvernement à. *Voir* Messages, No. 1 ; Adresses, No. 11, Rapports, No. 27.

Sœurs de charité de l'hôpital-général. Pétition, 51.

Comté d', ouverture de townships dans le. Pétition, 160.

Rivière, amélioration de la. Pétition, 204.

OWEN SOUND : Municipalité. Pétition, 85.

OXFORD : Township d'. Pétitions, 90, 201.

## P

PANET: l'honorable Louis, prête serment, 83.

## PANNETON :

T. A. Pétition, 348.

C. H. Pétition, 377.

PARCHEMIN : Impression des bills sur, (3e rapport du comite des impressions), 217.

PARIS : Municipalité de. Pétition, 133.



PARK : Shubael, admission au barreau de. Pétition, 156. *Voir Bills, No 100.*

PARLEMENT PROVINCIAL :

Proclamations pour convoquer et dissoudre le, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Assemblée, 23. Prorogé, 524.

PAROLES : Injurieuses ou insultantes, pour un acte pénal contre ceux qui se servent de. Pétition, 80.

PATTON : l'honorable James, prête serment, 19.

PEARSON : James, pour construire un chemin à rails plats d'Equising à Georgetown. Pétitions pour, 63, 64, 348. Renvoyée au comité spécial sur le bill, 467. Pétition contre, 120. Renvoyée au comité spécial sur le bill, 424.

PÉCHERIES :

Encouragement des. Pétition, 101,

Pour régler le poids du poisson. Pétition, 155.

Pour amender l'acte des. Pétitions, 211, 327. Pétition contre sa pasation, 201. Pétition demandant qu'icelui ne s'applique pas au Haut-Canada, 304, 361. *Voir Bills, No. 135.*

PEMBROKE : Incorporation du village de. *Voir Bills, No. 69*

PERCY : Municipalité. Pétition, 245.

PERRY : l'honorable Ebenezer, prête serment, 19.

PERTH :

Eglise St. André de. *Voir Eglises, No. 2.*

Mandats de paiement du bureau de poste de. *Voir Adresses, No. 24.*

PETERBOROUGH :

Débentures du fonds d'emprunt municipal. *Voir Adresses, No. 25.*

Conseil municipal. Pétitions, 145, 315.

PÉTITIONS :

Non reçues, les règles n'ayant pas été observées, 107.

Débats sur présentation de, 437.

PHARES :

A l'isle de Coves et l'isle de Nottawasaga. Pétition, 211.

A Rondeau. Pétition, 90.

PICKERING : Division municipale de. Pétition contre, 108.

PICTON : Pétition du conseil de ville de, 56.

PILOTES : Pétition, 74.

PLANTE : Mïose, élargissement du péuitencier. Pétition, 265. Motion pour renvoyer icelle à un comité spécial retirée après débats, 272.

PLATT : John, Montréal. Pétition, 245. *Voir Bills, No. 110.*

## PLESSISVILLE :

Institut canadien de. Pétition, 108.

Chef-lieu du district judiciaire d'Arthabaska. Pétitions, 109, 133.

POIDS ET MESURES : Pour un étalon uniforme de, ayant pour base le système décimal. Pétition, 146.

POISONS : Bill pour régler la vente des. Pétitions contre, 198, 301.

POISSON : Inspection de l'huile et du. *Voir* Bills, No. 60.

## PONTS :

Canal Beauharnais. Pétition, 139.

Chemin de fer du Grand Tronc à Sarnia. *Voir* Bills, No. 90.

Chemin de Kennebec. Pétition, 155.

Lac Scugog. Pétitions, 119, 155, 168.

Paroisse des Trois-Pistoles. Pétition, 301.

Rivières et cours d'eau, comté d'Ottawa. Pétition, 51.

Barachois, à Paspébiac. Pétition, 155.

Cascapédiac. Pétitions, 102, 134, 139.

Chateauguay, près des rapides d'Ogilvie. Pétition, 125.

Delisle. Pétition, 67.

Du Gouffre. Pétition, 67.

Grande, à Glenmorris. Pétition, 102.

Grande. Pétition, 156.

Grande, du Loup. Pétition contre, 184.

Grande, Bonaventure. Pétition, 201.

Jacques Cartier. Pétitions, 91, 108.

Du Loup. Pétition, 120.

Nation, au Lièvre et Gatineau. Pétition, 18.

Neigette. Pétition, 67.

Compagnie du, suspendu de Niagara. Pétition, 214.

De North Nation. Pétition, 160.

Rideau, à Beckett's Landing. Pétition, 258.

St. Etienne de la Malbaie. Pétition, 95.

St. François, vis-à-vis Grantham. Pétition, 133.

St. Michel, paroisse de Bécancour. Pétition, 160.

Au Saumon, district de St. François. Pétition, 152.

Welland. Pétition, 145.

## PONT INTERNATIONAL :

Bill d'incorporation de la compagnie du, sanctionné par la Reine en conseil, 9.

Pour amender l'acte du. Pétition, 168. *Voir* Bills, No. 62.

## PONT SUSPENDU :

Taxe imposée sur les propriétés de la compagnie du. Pétition, 258.

Incorporation de la compagnie de la rivière Niagara et du. Pétition, 214.

## PORT :

- Compagnie du chemin de fer du, Dalhousie et Thorold. Rapport, 53.  
 Havre du, Frank. Pétition, 334.  
 Hope, municipalité de. Pétitions, 48, 283.  
 Compagnie du chemin de fer de, Whitby et du lac Huron, demandant de l'aide. Pétitions, 114, 283.

POTVIN : Thérèse. Pétition, 109.

PRESBYTÉRIENS : *Voir* Eglises.

## PRESCOTT :

- Conseil de ville de. Pétition, 56.  
 Mandats de paiement du bureau de poste de. *Voir* Adresses, No. 24.

PRESTATION PERSONNELLE : Modification de la loi de la. Pétition, 448.

PRESTON ET BERLIN : Compagnie du chemin de fer de, règlement pour la souscription des actions. Pétition, 349.

PRÉT du Haut-Canada, compagnie de. Pétition, 233. *Voir* Bills, No. 158.

## PREUVE :

- Pour amender la loi de la, Bas-Canada. Pétition, 204.  
 Inhabileté à rendre témoignage à raison de la croyance religieuse, 120.  
 Témoins dans les causes criminelles. *Voir* Bills, No. 108.

PRICE : David. *Voir* Messages, No. 8 ; Comités, No. 12.

## PRINCE :

- L'honorable John, prête serment, 22.  
 Permission donnée de comparaître comme conseil devant un comité d'élection, 458.

PRINCESSE ROYALE : Copie des documents relatifs à son mariage et médaille commémorative. *Voir* Messages, Nos. 5, 12 ; Adresses, Nos. 6, 7 ; et Résolutions, No. 5.

## PRINCEVILLE :

- Village de, pour être le chef-lieu du district judiciaire d'Arthabaska. Pétitions, 48, 61, 91, 146, 184, 201.  
 Académie de. Pétition, 100.

## PRISONS :

- De réforme. *Voir* Adresses, No. 28.  
 Inspection des. *Voir* Bills, No. 132.

PRIVILÈGES : *Voir* Comités, No. 1.

PROBATE : Cour de. *Voir* Adresses, No. 14 ; Rapports, No. 48.

PROCUREURS : Pour amender les lois relatives à l'admission des. Pétition, 285.  
*Voir* Bills, Nos. 24, 95.

## PROCLAMATIONS :

Pour proroger le parlement, 6, 7, 8, 11, 14, 15, 16.

Pour dissoudre le parlement, 12.

Pour l'émission de Writs et la convocation d'un nouveau parlement, 12.

Pour promulguer la sanction royale au bill d'incorporation de la compagnie du pont international, 9.

PROTÊT de l'honorable Elzéar Duchesnay, contre la passation du bill pour régler le taux de l'intérêt, 507.

## QUAIS :

Fontaine Claire. Pétition, 180.

Isle Perrot. Pétition, 173.

Anse aux Coques. Pétition, 67.

St. Anicet, comté de Huntingdon. Pétition, 118.

St. Germain, comté de Rimouski. Pétition, 246.

St. Irénée, comté de Charlevoix. Pétition, 185.

Fleuve St. Laurent, vis-à-vis la paroisse de St. Simon. Pétition, 54.

St. Pierre les Becquets. Pétition, 42.

## QUÉBEC :

Réunion au district judiciaire de. Pétitions, 90, 118, 119, 120, 133, 152, 192.

Vente de la bibliothèque des avocats de. Pétition, 280. *Voir Bills, No. 46.*

Observatoire d'astronomie de. Pétition, 224.

Baptêmes, mariages et sépultures du district de. Rapport, 75.

Banque de. Pétition, 95. *Voir Bills, No. 134.*

Chambre de commerce de. Pétitions, 71, 72, 95.

Société d'école anglaise et canadienne de. Pétition, 85.

Association charitable des Dames catholiques de. Pétition, 60.

Amendement à l'incorporation de. Pétition, 91. Pétitions contre, 274, 282. *Voir Bills, No. 89.*

Compagnie d'entrepôt de. Pétition, 53. *Voir Bills, No. 30.*

Asile Finlay de. Pétition, 74.

Administration du havre de. Pétitions, 95, 211. *Voir Bills, No. 104.*

Caisse d'économie de Notre Dame de. Rapport, 80.

Comité des Dames de l'école des enfants de la basse-ville de. Pétitions, 63, 94.

Société de secours des Dames protestantes de. Pétition, 204.

Hospice St. Joseph de la Maternité de. Rapport, 37. Pétition, 42.

Association de bibliothèque de. Pétitions, 128, 167.

Société littéraire et historique de. Pétition, 192.

Asile des orphelins en connection avec l'église anglicane de. Pétition, 48.

## QUÉBEC —(Continuation.)

- Plan de la cité de. Pétition, 445.  
 Banque de prévoyance et d'épargne de. Rapport, 57.  
 Police fluviale de. Pétition, 160.  
 Institut littéraire de St. Roch de. Pétition, 167.  
 Société de colonisation des ouvriers de. Pétition, 71.  
 Maison de la Trinité de. Voir Bills, No. 103.  
 Commission des chemins à barrières de. Pétitions, 108, 139, 177, 274.

**R**ADNOR : Forges, incorporation du villages des. Voir Bills, No. 152.

RALEIGH : Municipalité de. Pétition, 194.

## RAPPORTS ET RÉPONSES :

- 1.—Du greffier en loi sur les lois expirantes, 28.
- 2.—Du bibliothécaire de cette Chambre sur l'état de la bibliothèque, impression ordonnée, 28.
- 3.—De l'hospice St. Joseph de la maternité de Québec, 37.
- 4.—Du médecin surintendant de l'asile provincial des aliénés de Toronto, 39.
- 5.—De la compagnie d'assurance britannique américaine, 39.
- 6.—Du chemin de fer du St. Laurent et du village d'Industrie, 42.
- 7.—De la compagnie du chemin de fer de Port Dalhousie et Thorold, 53.
- 8.—De la banque de prévoyance et d'épargne de Québec, 57.
- 9.—Des effets et garanties enregistrés par le registraire provincial, 61.
- 10.—Du sénat de l'université de Toronto, 61.
- 11.—Des différentes municipalités du Bas-Canada, 61, 129, 233.
- 12.—Des baptêmes, mariages et sépultures du district des Trois-Rivières, 67.
- 13.—De la commutation de la tenure dans la censive de Québec, 68.
- 14.—De la banque de Montréal, 68.
- 15.—De la banque d'épargne de la cité et district de Montréal, 68.
- 16.—Des baptêmes, mariages et sépultures du district de Québec, 75.
- 17.—De différentes municipalités du Haut-Canada, 75.
- 18.—Du commissaire des travaux publics, 75.
- 19.—De l'actif et du passif de la banque de la cité, Montréal, 80.
- 20.—Des affaires de la caisse d'économie de Notre Dame de Québec, 80.
- 21.—De la recette et de la dépense de l'asile provincial des aliénés de Toronto, 80.
- 22.—De l'hôpital-général de Toronto, 85.
- 23.—Des baptêmes, mariages et sépultures du district de St. François, 86.
- 24.—De l'actif et du passif de la banque d'épargne de London, 86.
- 25.—De l'actif et du passif de la banque de prévoyance et d'épargne de Montréal, 91.

## RAPPORTS.—(Continuation.)

- 26.—De la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, 91.
- 27.—De copie d'une résolution passée à une assemblée de la municipalité de la cité d'Ottawa, offrant de fournir les édifices nécessaires à la Législature et aux départements publics jusqu'à ce que des édifices soient définitivement construits dans la dite cité, 91.
- 28.—De la banque de Gore, 102.
- 29.—A l'adresse No. 5, pour copie de la correspondance au sujet de la nomination de conseillers municipaux pour Dunham, dans le comté de Missisquoi, 97. Renvoyée au comité des impressions, 111. Impression ordonnée, 116.
- 30.—A l'adresse No. 8, pour copies des documents relatifs à la fermeture de l'école de navigation de Québec, 104. Renvoyée au comité des impressions, 130. Rapport, 165.
- 31.—De la cour de chancellerie en réponse à une adresse (9), 96, 97. Renvoyée au comité des impressions, 111. Impression ordonnée en anglais, 115.
- 32.—Des baptêmes, mariages et sépultures du district de Gaspé, 116.
- 33.—De la compagnie d'assurance sur la vie du Canada, 125.
- 34.—Des baptêmes, mariages et sépultures du district de Montréal, 125.
- 35.—A l'adresse (13) pour la correspondance et projet de P. Fortin, écuyer, au sujet de l'établissement d'une école de navigation en rapport avec la goëlette "La Canadienne", 126. Renvoyée au comité des impressions, 130. Rapport, 164.
- 36.—Des honoraires perçus pour le fonds des honoraires, et des appointements payés aux juges de comtés, 129.
- 37.—Relatif aux biens des Jésuites, 129.
- 38.—Géologique, 147.
- 39.—De la municipalité du comté d'Ontario, 168.
- 40.—De la compagnie du Richelieu, 178.
- 41.—De l'institut des artisans de Montréal, 195.
- 42.—De la compagnie de navigation de DeSalaberry, 195.
- 43.—De l'union St. Joseph de Montréal, 195.
- 44.—Du conseil du collège de l'université de Toronto, 196.
- 45.—De la distribution des statuts, 204.
- 46.—A l'adresse (15) pour un état des deniers payés aux tribus sauvages du Bas-Canada, 224. Renvoyée au comité des impressions, 226. Impression ordonnée, 254. Motion pour prendre rapport en considération retirée, 343.
- 47.—A l'adresse (18) pour la correspondance au sujet de la révocation de la nomination de conseillers municipaux pour Dunham, 225. Renvoyée au comité des impressions, 226. Impression ordonnée, 254.
- 48.—A l'adresse (14) pour la correspondance relative aux testaments et

## RAPPORTS.—(Continuation.)

- honoraires de la cour de Probate, Toronto, 228. Renvoyée au comité des impressions, 240. Rapport, 351, 496.
- 49.—A l'adresse (16) relative à la reconnaissance de l'université de Toronto par la charte de l'université de Londres, 228.
- 50.—De différentes municipalités du Bas-Canada, 233.
- 51.—A l'adresse (17) relative aux bons et débetures achetés par des fonds spéciaux, 240. Renvoyée au comité des impressions, 253, 343. Impression ordonnée, 351.
- 52.—A l'adresse (25) relative à l'émission de débetures en faveur du township de Welford, 203. Motion pour renvoyer icelle à un comité spécial retirée après débats, 368, 369.
- 53.—A l'adresse (24) relative aux mandats de paiement de certains bureaux de poste, 324. Renvoyée à un comité spécial, 378. Voir Comités, No. 13.
- 54.—A l'adresse (23) relative aux officiers de douane des comtés d'Essex et Kent, 338. Motion pour renvoyer icelle au comité des impressions ; question d'ordre ; motion déclarée être à l'ordre par l'Orateur et réponse renvoyée, 352. Impression ordonnée en anglais, 377.
- 55.—Etat des affaires de l'université de Toronto et du collège du Haut-Canada, 338.
- 56.—A l'adresse (26) demandant les raisons pour lesquelles l'annuité des sauvages du Bas-Canada ne leur a pas été distribué, 372. Renvoyée au comité des impressions, 373. Impression ordonnée en français, 377.
- 57.—A l'adresse (27) pour un état des deniers payés à tout chemin de fer pour le transport des malles, depuis le 1er octobre, 1854, 417.
- 58.—A l'adresse (28) pour les rapports de W. F. Coffin, écuyer, concernant certaines propriétés de l'artillerie en rapport avec les prisons de réforme, 417. Renvoyée au comité des impressions, 422. Impression ordonnée, 465.

REGISTRATEURS de comtés. Pétition, 63.

## RÈGLES :

Non observées. Pétition non reçue, 107.

19e, suspendue, 428.

46e, suspendue, 413, 414, 501, 507, 516.

49e, suspendue, 136, 230, 266, 277, 278, 288, 292, 318, 319, 345, 346, 355, 359, 402, 467, 473, 474.

53e, suspendue, 46.

57e, suspendue, 136, 345, 346, 353, 355, 402, 405, 474, 486, 500. Voir Comités, No. 9.

RELIURE : (3e rapport du comité des impressions), 222.

RENAUD : l'honorable Louis, prête serment, 36.

RENFREW : Incorporation du village de. Pétition, 180. *Voir* Bills, No. 38.

REPENTIGNY : Municipalité de. Pétition, 237.

RÉSERVE DU CLERGÉ : Pétition, 189.

RÉSIGNATION DU MINISTÈRE : *Voir* Résolutions, No. 7.

RÉSOLUTIONS :

- 1.—Pour une adresse à Son Excellence en réponse au discours du trône ; proposée, 28. *Voir* Gouverneur.
- 2.—Proposée pour nommer le comité conjoint de la bibliothèque ; adoptée et communiquée à l'Assemblée, 61.
- 3.—Pour une adresse de félicitations à Sa Majesté, au sujet de l'heureux mariage de la Princesse Royale, proposée, 80. Unanimement agréée, 81. *Voir* Adresses, No. 6.
- 4.—Pour une adresse à Son Excellence, le prie de transmettre l'adresse No. 6, 81.
- 5.—Pour communiquer à Son Excellence, par l'intermédiaire de l'Orateur les remerciements de cette Chambre, au sujet de la réception de la médaille et des documents relatifs au mariage de la Princesse Royale, 92.
- 6.—Pour un vote de non-confiance contre les Membres du gouvernement ; débats ; amendement proposé, 428. Rejeté sur division après débats ; motion principale adoptée sur division, 429. Certains Membres nommés pour rédiger une adresse à Son Excellence d'après la résolution, 429, 430. Adresse adoptée et ordonnée que l'Orateur la signe et qu'elle soit présentée par toute la Chambre, 304. Temps fixé pour la recevoir, 432. Présentée et réponse de Son Excellence à icelle, 433.
- 7.—Pour que les documents mentionnés par l'Orateur, relatifs à l'acceptation et à la résignation du dernier ministère, soient communiqués à cette Chambre, 436. Présentés, 437. Documents, 437 à 443.
- 3.—Pour qu'il y ait une séance du soir, et qu'elle soit considérée comme une séance distincte, 456.

RICHELIEU :

Rivière, à St. Jean. Pétition, 118.

Ecluse à St. Ours, sur le Pétition, 145.

Navigation. Pétition, 164.

Compagnie du. Rapport, 178.

RIGAUD :

Institut canadien de. Pétition, 163.

Que le chef-lieu de la division électorale de, soit fixé à Vandreuil. Pétition, 445.

RIVIÈRE DU LOUP : Navigation de la. Pétition, 120.



- RIVIÈRE ROUGE : Commerce avec la. Pétition, 164.
- ROBINSON : Village, lycée du. Pétition, 128.
- ROGER : Charles. Pétition, 51. Rapport, 435.
- ROMNEY : Municipalité, 48.
- RONDEAU :  
St. Clair, Chatham et, compagnie du canal à navires de. Pétition, 56.  
Phares à. Pétitions, 90, 301.
- ROSS :  
L'honorable John, prête serment, 19.  
Permission accordée à, de comparaître devant le comité permanent des comptes publics. *Voir* Messages, No. 15.  
Dunbar, rapport de. *Voir* Adresses, No. 22.  
William, Etobicoke. Pétition, 361. Renvoyée au comité special sur le bill No. 98, 368.
- RUISSEAU ST. HYACINTHE : Chef-lieu du comté de Soulanges. Pétition, 138.
- RUPERT : Terre de. *Voir* Adresses, No. 33.
- RUSSELLTOWN : Réunion de certains lots dans, au nouveau township projeté de Belmont. Pétition pour, 56. Pétition contre, 125.
- RUTHERFORD : William. Pétition. *Voir* Eglises, No. 1.
- RUTTAN : H., Cobourg, patente pour ventilateur. Pétition, 57. *Voir* Bills, No. 42.
- RYDER : Motion pour ajouter un, au bill, No. 8, déclaré être hors d'ordre par l'Orateur après débats, 238.

## SAGUENAY :

- Division judiciaire de Charlevoix et. Pétition, 152.
- Réunion pour les fins d'enregistrement de Charlevoix et. Pétition, 101.  
Renvoyée au comité No. 12, 242. *Voir* Bills, No. 28.
- Division judiciaire de Chicoutimi et. Pétition, 95.
- Licences pour la coupe du bois au. *Voir* Adresses, No. 21.
- Township, chemin. Pétition, 50.

## SAINTS :

- Aimé, Municipalité. Pétition, 189.
- Alexandre d'Iberville, association de bibliothèque. Pétition, 192.
- Ambroise de Kildare, institut canadien. Pétition, 94.
- Angélique, municipalité. Pétitions, 160, 274.
- Anicet, quai. Pétition, 116.
- Anne de la Pocatière, école d'agriculture. Pétition, 151.
- Anne des Monts, district de Gaspé, chemins. Pétition, 167, 168.
- Anne, Isle de Montréal. *Voir* Rigaud.
- Antoine de la Baie du Febvre, institut des artisans. Pétition, 54.
- Antoine, division de la commune de. Pétition, 64.

## SAINTS.—(Continuation.)

- Antoine de Tilly, droit électoral. Pétition, 315.  
 Arsène et Whitworth, union municipale. Pétition, 458.  
 Athanase, académie. Pétition, 173. *Voir* Bills, No. 71.  
 Barnabé, municipalité. Pétition, 96.  
 Césaire, académie. Pétition, 356. *Voir* Bills, No. 149.  
 Césaire, institut des artisans. Pétition, 138.  
 Claire, Chatham et Rondeau, compagnie du canal à navires de. Pétition, 56.  
 Claire et Two Creeks, canal à navires de. *Voir* Two Creeks.  
 Claire de Joliette, réunion judiciaire à Québec. Pétition, 190.  
 Clet, municipalité, chef-lieu. Pétition, 323.  
 Edouard, réunion judiciaire à Montréal. Pétition, 114.  
 Edouard de Frampton, réunion judiciaire à Québec. Pétition, 192.  
 Elizabeth, institut des artisans. Pétition, 100.  
 Ephrem de Tring, municipalité séparée. Pétition, 245.  
 Famille, Isle d'Orléans. Pétition, 119.  
 Félix de Valois, institut des artisans. Pétition, 65.  
 Ferdinand d'Halifax, légalisation de cotisations. Pétition, 109. *Voir* Bills, No. 64.  
 Féréol, confirmation de procédés de la municipalité. Pétition, 280.  
 François, collège. Pétition, 163.  
 François, district, baptêmes, mariages et sépultures. Rapport, 86.  
 François du Lac, chef-lieu d'Yamaska. Pétition, 115.  
 François Xavier de Verchères, école de filles. Pétition, 168.  
 George de Henriville, institut des artisans. Pétition, 66.  
 George, société, Toronto. *Voir* Bills, No. 87.  
 Germain, quai. Pétition, 246.  
 Hyacinthe, sœurs de charité de l'hôpital-général. Pétition, 63.  
 Ignace du Côteau du Lac, chef-lieu du comté de Soulanges. Pétitions, 114, 163.  
 Irénée, quai. Pétition, 185.  
 Jérôme, chef-lieu du district de Terrebonne. Pétition, 187.  
 Jean, association de bibliothèque. Pétition, 180.  
 Jean, ville, incorporation. Pétition, 237. *Voir* Bills, No. 133.  
 Lambert, municipalité. *Voir* Bills, No. 129.  
 Laurent, chemin de fer du, et du village d'Industrie. Rapport, 42.  
 Laurent et Baie des Chaleurs, compagnie des terres et d'exploitation des bois du. Pétitions, 96, 109.  
 Louis de Kamouraska, syndics d'écoles. Pétition, 187.  
 Malachi, chemin. Pétition, 66.  
 Marcel, municipalité. Pétition, 189.  
 Marguerite de Blairfindie, chemin. Pétition, 164. *Voir* Bills, No. 50.

SAINTS.—(*Continuation.*)

- Martine et Sault St. Louis, terrains pris par la compagnie du chemin de. Pétition, 261.
- Mathias, réunion judiciaire à Montréal. Pétition, 133.
- Michel Archange, réunion judiciaire à Montréal. Pétition, 151.
- Michel de Bellechasse, institut littéraire. Pétition, 119.
- Michel de Vandreuil, municipalité. Pétition, 204.
- Patrick de Rawdon, légalisation de procédés de la municipalité. Pétitions, 01, 102.
- Pierre les Becquets, quai. Pétition, 42.
- Pierre, frais du creusement du lac. Pétition, 109.
- Polycarpe, municipalité. Pétition, 114.
- Raphaël, réunion judiciaire à Québec. Pétition, 118.
- Rémi, réunion judiciaire à Montréal. Pétition, 129.
- Roch de P'Achigan, école. Pétition, 54.
- Roch, institut catholique romain de. Pétition, 39.
- Romuald, municipalité. Pétition, 192.
- Rose de Lima, institut des artisans. Pétition, 119.
- Simon, quai à. Pétition, 54.
- Thomas de Pierreville, chef-lieu du comté d'Yamaska. Pétitions, 64, 66.
- Timothée, association de bibliothèque. Pétition, 224.
- Vincent, municipalité. Pétition, 185.
- Vincent de Paul, institut des artisans. Pétition, 54.
- Zotique, indemnité pour pertes causées par des inondations. Pétition, 173.

SALAIRES : Juges de comtés, Haut-Canada. *Voir* Rapports, No, 36.

## SANCTION ROYALE :

Par proclamation, 9.

Par Son Excellence le Gouverneur-Général. *Voir* Gouverneur-Général.

SANGSTER : Charles. Pétition, 156. Rapport, 435.

## SARNIA :

Société de discussion, incorporation. Pétition, 211.

Pont du chemin de fer du Grand Tronc à. *Voir* Bills, No. 90.

## SAUVAGES :

Pour amender les actes pour la protection et la civilisation des. Pétitions, 53, 90, 108.

Pour obliger les Six Nations des, à contribuer aux dépenses de la justice criminelle. Pétition, 53.

Tribu des Abénakis établie à Bécancour. Pétition, 56.

Commissaire des terres des, Bas-Canada. Pétition, 85.

Tribus, Bas-Canada. *Voir* Adresses, Nos. 15, 26 ; Rapports, Nos. 46, 56.

Tenure des terres des, à Dundee. Pétition, 129. *Voir* Bills, No. 53.

SAUVAGES.— (*Continuation.*)

Adam Brown, de la tribu des Wyandots, lot dans le township d'Anderton. Pétitions, 188, 327.

Joseph White et autres, de la tribu des Wyandots, réserve de terres. Pétition, 323.

Tribus des Montagnais et Naskapis, privilège de pêche et de chasse, rivière Moisie. Pétition, 189.

Terres des, township de Tuscarora, Frederick John Cheshire. Pétition, 407.

SCIRE FACIAS : Amendement de la loi des. *Voir* Bills, No. 125.

SCUDOG : Pont sur le lac. Pétition, 168.

## SEIGNEURS :

Indemnité due aux, payée sur les fonds publics de la province. Pétition, 66.

Rapport de la commutation de la tenure dans la censive de Québec, 68.

SÉNAT ET SÉNATEURS : *Voir* Adresses, No. 10.

SENECA : et Caledonia, réunion de. *Voir* Caledonia.

## SEYMOUR :

L'honorable Benjamin, prête serment, 19.

Municipalité de. Pétition, 301.

SHEFFORD : Chef-lieu de. Pétition, 192.

SHERBROOKE : Municipalité de. Pétition, 163.

SIMCOE : Municipalité de. Pétitions, 39, 90.

## SIMPSON :

L'honorable John, prête serment, 19.

Ajouté au comité des contingents, 456.

## SMITH :

L'honorable Harmaunus, prête serment, 19.

John, batelier. Pétition, 114.

Henry, écuyer, nommé Orateur de l'Assemblée, 22.

L'honorable Hollis, prête serment, 19.

Falls, mandats de paiement sur le bureau de poste de. *Voir* Adresses, No. 24.

SOLLICITEUR-GÉNÉRAL : Abolition de la charge de, dans le Haut-Canada. *Voir* Bills, No. 26.

## SOMERSET NORD :

Protection des colons. Pétition, 109.

Chef-lieu d'Arthabaska établi à. Pétition, 109.

- SOREL : Association de bibliothèque et institut des artisans de. Pétition, 54.
- SOULANGES :  
 Chef-lieu de, établi à St. Ignace du Côteau du Lac. Pétitions, 114, 163.  
 Chef-lieu de, établi au Ruisseau St. Hyacinthe. Pétition, 138.  
 Municipalité de. Pétition, 388.
- SOURDS ET AVEUGLES : Institution pour l'instruction des. Pétition, 152.
- SOUTHAMPTON :  
 Incorporation du village. Pétition, 96. *Voir* Bills, No. 39.  
 Site pour une église à. Pétition, 195.
- SQUATTERS : Dépossession des. Pétition, 145.
- STANSTEAD :  
 Institut des artisans. Pétition, 167.  
 Compagnie du chemin de fer de Shefford, Chambly et. Pétition, 192.  
*Voir* Bills, No. 112.
- STATUTS : Distribution des, 204.
- STEAMERS :  
 Etablissement d'une ligne de, entre Québec et Gaspé. Pétition, 72.  
 Amendement de la 20e Victoria, chap. 34, relatif à la taxe sur les  
 bateaux de sauvetage et pompes foulantes. Pétitions, 96, 152.  
 Etablissement d'une ligne de, entre Collingwood et les cités américaines,  
 sur les bords des lacs de l'Onest. Pétition, 124.
- STEER : William. Pétition renvoyée au comité des contingents, 54. Rapport,  
 130. Renvoyée de nouveau, 136. Rapport, 147.
- STORMONT : Municipalité de Dundas, Glengarry et. Pétition, 39.
- STRATFORD :  
 Incorporation du village de. Pétition, 133. *Voir* Bills, No. 82.  
 Municipalité de. Pétitions, 133, 145.
- STREETSVILLE : Incorporation du village de. *Voir* Bills, No. 94.
- STUKELY : Division du township. Pétition, 184.
- SUBSIDES : *Voir* Bills, No. 169.
- SURROGATE : Cours de. *Voir* Bills, No. 122.
- SYNODE : *Voir* Eglises, 5.

## TACHE :

- L'honorable E. P. Prête serment, 19.  
 Prend le fauteuil en l'absence de l'Orateur, 436.

TADOUSSAC : La Pointe Rouge. Pétition, 189.

- TARIF : Révision du. Pétitions de Caledonia et Durham, 246. Fergus, 233. Galt, 249. Haldimand, 262. Hastings, 249. Kingston, 246. Lincoln, 274. London, 246. Lynn, 249. Ottawa, 233, 246, 283. Port Hope, 285. St. Thomas, 268. Sherbrooke, 246. De différentes personnes, 258. *Voir Droits.*
- TAYLOR :  
Fennings. Pétition renvoyée au comité des contingents, 110. Rapport, 147.  
Henry. Pétition et rapport, 435.
- TÉMOINS : *Voir Preuve.*
- TEMPLIERS : Ordre indépendant des. Pétition, 185.
- TEMPORALITÉS : *Voir Eglises.*
- TERREBONNE :  
Institut des artisans. Pétition, 114.  
Association de bibliothèque et institut canadien. Pétition, 373.  
St. Jérôme, chef lieu du district judiciaire de. Pétition, 187.  
Réunion de Laval et de. Pétition, 274.
- TERRES PUBLIQUES : Administration et vente des. Pétitions, 334, 356, 366.
- TESTAMENTS :  
Lois relatives aux. *Voir Bills, No. 16.*  
Rapport des. *Voir Adresses, No. 14 ; Rapports, No. 48.*
- THOROLD :  
Traverses de chemin de fer de niveau à. Pétition pour, 204. Pétition contre, 195.  
Compagnie du chemin de fer de Port Dalhousie et. Rapport, 53.
- TILBURY :  
Est, municipalité. Pétition, 48.  
Ouest, municipalité. Pétition, 48.
- TINY ET TAY : Municipalité. Pétition, 304.
- TORONTO :  
Corporation. Pétitions, 129, 189, 237, 254, 323, 382.  
Contre tout changement dans le système des magasins de livres pour les écoles. Pétition, 198.  
Hôpital-Général. Rapport, 85.  
Réserve de chemin du Gore et d'Etobicoke. *Voir Etobicoke.*  
Administration du havre de. Pétition, 237. *Voir Bills, No. 56.*  
Maison de la Providence. Pétition, 37.  
Asile de la Madeleine. Pétition, 96. *Voir Bills, No. 73.*  
Compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de. Pétition, 245. *Voir Bills, Nos. 121, 157.*  
Parc de. *Voir Bills, No. 111.*  
Compagnie d'assurance provinciale de. Pétition, 67. *Voir Bills, No. 81.*

TORONTO.—(*Continuation.*)

Rapport du médecin surintendant de l'asile provincial des aliénés à, 39.  
Rapport de l'asile des aliénés de, 80. Pétition pour son agrandissement,  
301.

Nursery à. Pétition, 138.

Société St. George. *Voir* Bills, No. 87.

Rapport annuel de l'université de, 61. *Voir* Adresses, No. 16 ; Rap-  
ports, No. 55.

Rapport du conseil du collège de l'université, 196.

Compagnie de l'aqueduc de. Pétition, 382. *Voir* Bills, No. 109.

TOWNSHIPS DE L'EST : Amendement de la charte de la banque des. Pétitions,  
134, 152, 163, 167. *Voir* Bills, No. 131.

TRAFALGAR : Arrondissement scolaire. *Voir* Milton.

TRAVAUX PUBLICS : Rapport des commissaires des, 75.

TREMBLAY : Frédéric. Pétition, 39.

TROIS PISTOLES : Pont aux. Pétition, 301.

## TROIS-RIVIÈRES :

Modification de l'acte d'incorporation des. *Voir* Bills, No. 151.

Baptêmes, mariages et sépultures, district des. Rapport, 67.

Incorporation de l'hôpital des. *Voir* Bills, No. 78.

Remboursement de l'avance faite par le gouvernement. Pétition, 237.

Commissaires d'écoles à. Pétition, 120.

TWO CREEKS : et rivière St. Clair, compagnie du canal à navires de. Pétitions,  
48, 54, 187. *Voir* Bills, No. 165.

UNION FÉDÉRALE : *Voir* Adresses, Nos. 2, 25.

UPTON : Township d'. *Voir* Bagot.

## USURE :

Amendement des lois d'. Pétitions, 57, 65, 71, 110, 139. *Voir* Bills,  
Nos. 5, 172.

Abrogation des lois d'. Pétitions, Bellechasse, 134. Chatham, 145.  
Différentes banques chartrées, 139. Dorchester, 91, 108. Galt,  
108. Hamilton, 66, 101. Joliette, 155. London, 114. Mont-  
réal, 74. Ottawa, 85.

Intérêt légal non au-dessus de six par cent Pétitions de différents  
endroits des comtés de Bellechasse, 119. Chambly, 108.  
Charlevoix, 138, 144, 159, 172, 179, 184, 192, 201. Chateauguay,  
261. Dorchester, 133. Joliette, 179. Kamouraska, 133, 138,  
144, 177, 187. Laprairie, 179. L'Assomption, 201, 237. Laval,

## USURE.—(Continuation.)

145. Lévi, 133, 155, 159, 192. L'Islet, 163, 187. Maskinongé, 133, 159. Montmorency, 119, 138, 167, 179, 198. Montréal, 102. Napierville, 128. Nicolet, 179, 184, 193. Portneuf, 144, 159, 177, 179. Québec, 177, 179. St. Jean, 179, 201. St. Maurice, 133, 144, 159. Témiscouata, 114, 138, 151, 155, 177, 198. Deux-Montagnes, 138, 159, 179. Yamaska, 114, 133, 151. De différentes personnes, 101, 109, 114, 124, 133, 145.

**V**ACCINATION : Voir Bills, No. 9.

VALGARTIER : Municipalité, pont à. Pétition, 198.

VALLERAND :

Flavier. Pétition, 96.

Olivier. Pétition renvoyée au comité des contingents, 161.

VANKOUGHNET : Phorable Philip, prête serment, 19.

VARENNES :

Institut et association littéraire de. Pétition, 79.

Municipalité de. Pétition, 211.

VAUDREUIL : Village de. Voir Rigaud.

VENTILATION, BREVÊT D'INVENTION :

Ruttan, H., Cobourg. Pétition, 57. Voir Bills, No. 42.

Brampton, Robert, Toronto. Pétition, 61

VERDICTS rendus par les jurés dans les causes civiles. Voir Bills, No. 2.

VÉZINA : Barthélemi. Pétition, 340.

VICTORIA : COMTÉ DE.

Pour faciliter la navigation à l'intérieur. Pétition, 238.

Pour réunir certains nouveaux townships au. Voir Bills, No. 57.

Contre la réunion des townships de Draper, Macaulay et Carden au. Pétition, 282.

Modification de la charte du collège. Voir Bills, No. 102.

VIGER : Phorable D. B. Siége de, devenu vacant par son absence pendant deux sessions sans congé, 43. Voir Adresses, No. 3 ; Comités, No. 1 ; Messages, No. 2. Pétition de, lue et renvoyée au comité de privilèges, 106, 116. Considération ordonnée, 136. Considérée et rapport, 141, 142.

VILLES séparées des comtés pour les fins municipales. Pétitions, 48, 90, 96, 102, 133, 145, 214.



- W**ALKERTOWN : *Voir* Bruce, ville de comté de.
- WARRANTS** : En faveur du greffier. *Voir* Adresses, Nos. 4, 19, 30.
- WATERLOO** : Juges de paix du comté de. Pétition, 80.
- WELLAND** :
- Amélioration du canal. Pétitions, 46, 53, 56, 60, 63, 96, 101.
  - Hôpital sur le canal, pour les matelots invalides. Pétition, 134.
  - Ponts sur la rivière. Pétition, 145,
  - Intersection du grand chemin de fer occidental et du chemin de fer de  
à Thorold *Voir* Thorold.
  - Incorporation du village de. Pétition pour, 57. Pétitions contre, 315,  
348. *Voir* Bills, No. 80.
- WELLINGTON** : *Voir* Bruce.
- WESTBURY** : Township de, municipalité séparée. Pétition, 129.
- WHITBY** : Limites de la ville de, circonscrites. Pétition pour, 115. Pétitions  
contre, 114, 177.
- WHITE** : Joseph, sauvages Wyandots. Pétition, 323.
- WHITWORTH** : et St. Arsène, réunion municipale de. Pétition, 458.
- WIDMER** :
- L'honorable Christopher, prête serment, 19.
  - Décès de, annoncé, 170. La Chambre s'ajourne par respect en mémoire  
de, 171.
  - Portrait de, par Carl Loffler, 418.
- WILMOT** : Fils de feu Samuel Street. Pétition, 118. *Voir* Bills, No. 140.
- WILSON** : Phonorable Charles, prête serment, 19.
- WILLIAM HENRY** : Municipalité. Pétition, 57.
- WINDSOR** :
- Compagnie des terres de. Pétition, 80. *Voir* Comités, No. 10.
  - Confirmation de la cotisation de la ville de. Pétition, 202. *Voir* Bills,  
No. 31.
- WOLF** : Cour de circuit du comté de. Pétition, 185.
- WOLFESTOWN** : Township de, colons du. Pétition, 187.
- WOLFORD** : Débentures du fonds municipal émises en faveur du township de.  
*Voir* Adresses, No. 25.
- WRAGG** : Succession de feue Dame Ann. *Voir* Bills, No. 110.

**Y**AMASKA :

Amélioration de la rivière. Pétitions, 57, 96, 120, 189, 237. *Voir* Bills, No. 55.

St. Thomas de Pierreville, chef-lieu du comté de. Pétitions, 64, 66.

St. François du Lac, chef-lieu du comté de. Pétition, 115.

**YORK ET PEEL : COMTÉS-UNIS DE.**

Municipalité. Pétition, 51.

Séparés de la cité de Toronto pour les fins judiciaires. Pétition, 51.

Séparation des, pour les fins judiciaires. Pétition contre, 129.

**ZIMMERMAN** : Changement du nom de la banque, et modification de sa charte. Pétition, 224. *Voir* Bills, No. 32.

---

DES PRESSES A VAPEUR DU "LEADER", 120, RUE KING, TORONTO.